Digitized by Google

ARCHIVES
DU
CHRISTIANISME
AU
DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER
RUE DE VERNEUIL, N. 4.

ARCHIVES

DU

CHRISTIANISME

AU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Ton nom soit sanctifié! Ton règne vienne!
Matth., *VI*, 9, 10.

QUATORZIÈME ANNÉE.

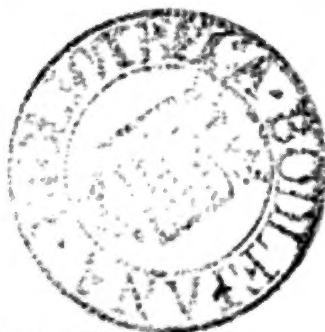

A PARIS,

AU BUREAU DES ARCHIVES DU CHRISTIANISME,
CHEZ J.-J. RISLER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ORATOIRE, N° 6.

1831.

ARCHIVES
DU
CHRISTIANISME
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

JANVIER 1831.

VARIÉTÉS.

Du Christianisme considéré comme élément de civilisation, et des devoirs des Chrétiens dans la situation actuelle.

Tout homme attentif au cours des idées et des choses dans le monde social et moral, aux dispensations de la Providence, et aux signes du temps où nous sommes, doit, en méditant les anciens oracles, adorer les voies du Seigneur, et attendre avec une pleine confiance l'accomplissement des promesses. La haute prépondérance des nations chrétiennes, et leur action toujours croissante sur le reste de l'univers; leur immense supériorité sous le rapport des forces comme sous celui des lumières; le mouvement continu qui étend leur empire et leur influence sur les peuples stationnaires ou rétrogrades de l'Asie, aussi bien que sur les hordes sauvages de l'Afrique et de l'Amérique; les besoins de leur commerce qui les forcent à porter en tout lieu leur industrie et leur civilisation; la proclamation et la propagation de nouveaux principes de gouvernement qui vont briser les dernières entraves de l'Église; l'ébranlement universel qui en résulte et qui donne au monde de si solennelles leçons; les progrès successifs de la haute politique et de l'économie sociale: le perfectionnement des lois et des institutions publiques qui renverse tant d'obstacles et appelle et prépare l'amélioration des mœurs; le réveil

de la vie religieuse; l'esprit missionnaire qui se ranime si puissant et si pur dans les contrées protestantes; le retour de jour en jour plus prononcé et plus général vers ces doctrines vitales qui agissent si fortement sur les consciences, lorsqu'elles s'en sont réellement emparées, qui développent tant de dévouement, qui transformèrent le monde romain, qui constituent le grand moyen de régénération et de salut offert à la race d'Adam, et qu'on s'était efforcé de faire disparaître des révélations en torturant le sens des mots, et sous ombre de rendre service au Christianisme, comme à la science et à la société; tout annonce que nous touchons à l'époque d'une des grandes révolutions de l'espèce humaine; et, malgré les dédains de l'indifférence et de l'incrédulité, nous ajoutons : tout annonce aussi que l'Evangile doit régner sur ce monde nouveau qui se forme, l'animer de son esprit, lui servir de base et de règle, présider à ses destinées, y répandre la paix, le bien-être, la vie morale, par la foi et la charité, qui ressaisiront leur empire, là où par des causes accidentelles il leur avait momentanément échappé, en même temps qu'elles se soumettront les régions nombreuses où elles n'avaient pas pénétré encore; et *la terre sera remplie de la connaissance de l'Eternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent.*

L'état des esprits, la marche des événemens, la tendance des doctrines et des forces, la situation politique et morale des peuples, le développement des principes et des intérêts qui les rapprochent et les unissent, leurs relations qui, devenant de plus en plus faciles et fréquentes, les tiennent dans un contact presque continuel; mille symptômes indiquent que la société entre rapidement dans un nouvel ordre d'existence, dont on ne saurait sans doute décrire d'avance ni la nature, ni le mode, mais qui certainement sera favorable au Christianisme, parce qu'il prend son origine au sein des nations chrétiennes, et se propagera par elles, et que d'ailleurs c'est évidemment à la civilisation qui a dans le Christianisme sa source et sa base qu'est destinée la conquête du monde. La rénovation politique qui s'opère et par où commence le nouvel état social, absorbe tout aujourd'hui, et semble devoir tout ac-

complir : on ne tardera pas à comprendre l'absolue nécessité d'une rénovation morale pour l'affermir et la compléter. Déjà se fait sentir le besoin de croyances vivantes et fortes. Elles seules peuvent retremper les âmes, les arracher à l'empire de l'égoïsme qui les rétrécit et les dessèche, en même temps qu'il met la société en péril et menace de la dissoudre. De toutes parts on aspire à sortir du scepticisme, qui est un état contre nature. L'influence des causes qui l'ont produit a cessé; la lutte contre un dogmatisme étroit, impérieux et qui ne prétendait à rien moins qu'à retenir pour jamais la pensée dans ses fers et le monde sous son joug, est terminée depuis long-temps ; les haines injustes, les préventions aveugles auxquelles elle avait donné naissance s'éteignent et tombent de jour en jour; la religion se présente sans autre puissance que la parole et la vérité qu'elle proclame; dépouillée de tout l'entourage humain qui l'avait fait méconnaître et redouter, elle vient répondre aux vœux d'une multitude de cœurs qui l'invoquent en secret, à l'appel des hommes les plus éclairés, et à l'instinct des peuples qui reconnaissent qu'ils ne sauraient trouver qu'en elle le calme et le salut, ni atteindre sans elle à ce degré supérieur de paix et de félicité dont ils ont le pressentiment et qu'ils cherchent comme à tâtons. Une philosophie essentiellement spiritualiste ramène ces graves questions que l'homme se pose, en quelque sorte malgré lui, à toutes les périodes de son développement intellectuel et moral, dont le Christianisme a donné des solutions si simples et si satisfaisantes, et qu'on se vantait d'avoir élaguées sans retour de l'arbre de la science. On commence à entrevoir que le nouvel état social où l'on entre exige une moralité plus haute et plus générale, en particulier une rigoureuse bienveillance qui honore la nature humaine jusque dans sa condition la plus humble, respecte tous les droits, inspire l'esprit de sacrifice et de dévouement, fasse prédominer le bien public et les réclamations de la conscience et de la loi sur tous les intérêts particuliers, transforme l'Etat et le genre humain en une grande famille, et apprenne à chacun de ses membres à faire du bonheur de tous une partie essentielle du sien ; on verra

de plus en plus que sans ce progrès des mœurs, la liberté est une chimère, et le règne de la force une nécessité. Or c'est une vérité triviale que le perfectionnement moral des individus et des masses doit être demandé aux croyances religieuses, et non aux exigences sociales, qu'il ne peut s'effectuer que sous l'influence régénératrice d'une foi vivante qui seule purifie les esprits et les cœurs, et les pénètre d'un dévouement réel, en les arrachant à l'empire des intérêts, des passions et de la personnalité, en les élevant à ces régions où règne la loi du devoir, où se révèle l'Être qui en fait la condition de l'ordre et du bonheur. Une autre vérité non moins évidente et non moins certaine, c'est qu'il n'est de religion possible que le pur Christianisme. Ainsi donc, malgré cette espèce d'axiome d'une philosophie superficielle, que le Christianisme est une de ces choses qui ont fait leur temps et rempli leur mission, qu'il est tombé pour ne plus renaître, parce qu'on ne ressuscite pas le passé, il se relèvera brillant de jeunesse et de force ; car toutes les espérances de l'avenir reposent sur lui ; il retrouvera foi et soumission parmi les hommes, il ressaisira et déploiera dans une pleine liberté sa puissance de régénération et de salut; et c'est alors surtout qu'on pourra apprécier combien la terre est redevable à cette religion divine qui semblait n'avoir d'autre but que de nous ouvrir le ciel. Elle en a déjà beaucoup plus reçu qu'on ne paraît le croire ou qu'on ne veut le dire ; car cette civilisation dont on se glorifie à si juste titre, et à l'ombre de laquelle les nations avancent dans les voies d'une liberté sage et d'un perfectionnement indéfini, est essentiellement chrétienne ; c'est dans le Christianisme qu'elle a sa racine et qu'elle puise sa vie.

Aujourd'hui le Christianisme est négligé et méconnu plutôt qu'attaqué. La résistance qu'il rencontre vient, non de la haine, mais de l'indifférence et d'une sorte de dédain aussi aveugle qu'injuste. A part son grand adversaire, la corruption du cœur, ses autres ennemis sont prêts à passer dans les rangs de ses disciples et de ses défenseurs, dès qu'ils le verront tel qu'il est. Le champ de la discussion est libre devant lui. Il peut se

dresser une tribune à côté de la tribune politique. Les peuples sont disposés à l'entendre aussitôt que cessera le bruit et l'enivrement des révolutions.

Dans cet état des esprits et des choses, dans cette position, une des plus favorables où il se soit trouvé depuis des siècles et que la Providence lui a visiblement préparée, ses amis doivent se demander ce qu'ils ont à faire; ils doivent sans retard chercher à reconnaître leurs obligations et s'occuper à les remplir fidèlement et courageusement : une immense responsabilité pèse sur eux.

Les barrières administratives qui séparaient les diverses communions sont tombées avec le grand principe des religions d'État. La révolution politique qui s'opère et qui commence par la France va achever de briser les chaînes que le pouvoir civil imposait à l'Église, comme la réformation brisa celles du pouvoir spirituel. La division du monde chrétien en Églises ou communions distinctes, devient insensiblement plus nominale que réelle, et le temps approche où, avec des nuances et des divergences nombreuses qui tendront continuellement à s'effacer, on se rangera sous deux dénominations principales, selon qu'on adorera Jésus-Christ comme son Sauveur et son Dieu, ou qu'on lui refusera sa foi et ses hommages; et les adversaires de l'Évangile et de la Rédemption diminueront progressivement jusqu'à l'époque promise où *toutes les nations serviront le Fils de l'homme, où tout genou fléchira devant lui.*

Des trois grandes formes actuelles du Christianisme le protestantisme est évidemment la seule en harmonie avec l'esprit des temps modernes, avec la marche de la civilisation, et la seule par conséquent qui puisse se promettre de durer et de prêter au genre humain l'appui qu'il attend de la religion dans le développement de ses destinées terrestres. Le protestantisme n'a rien à craindre des événemens politiques qui agitent le monde et en changent la direction et l'avenir, en y opérant un renouvellement complet. Les principes qu'il proclame sont au fond les mêmes que ceux qui président au mouvement social et lui servent de mobile et de régulateur.

C'est un nom bien honorable, c'est un beau titre que celui

de membre de l'Eglise protestante, de cette Église chargée par la Providence d'ouvrir aux peuples le trésor de paix et de félicité temporelles, comme de grâces célestes, que renferme l'Évangile, de cette Église qui peut-être porte en son sein les destinées futures de notre race entière. Nous ne devrions prendre ce titre glorieux qu'avec une gratitude mêlée de respect et d'une sorte de crainte. Heureux qui a droit de le porter et sait remplir les devoirs qu'il impose ! Chrétiens évangéliques, nous ne vous avons montré que la moindre partie des bienfaits qu'assure au monde la religion que vous avez le bonheur de professer et dont vous devez être les apôtres. Vous le savez, la vérité telle qu'elle est en Christ, telle que l'enseignent l'Évangile et notre Église, cette vérité qui affranchit et régénère n'a pas été uniquement donnée comme un moyen d'accroître ici-bas le calme et le bien-être des générations humaines qui se succèdent et se pressent vers la tombe; elle a été donnée aussi, elle a été donnée surtout comme *la puissance de Dieu pour le salut des croyans*. Répondez à ce don du ciel en vous attachant à en connaître tout le prix et à en faire l'usage pour lequel vous l'avez reçu. Gardez-vous de *retenir la vérité injustement captive;* ouvrez-lui de plus en plus vos âmes; qu'elle s'en empare, qu'elle y règne et les transforme à l'image de Dieu. Faites-en votre étude journalière, votre règle invariable: conservez-la et communiquez-la. Ne vous contentez pas de ce degré de connaissance et de piété, au-dessus duquel on semble craindre de s'élever, où l'on s'arrête de peur de rompre entièrement avec le monde, et où l'on n'obtient aucune grâce, où l'on ne porte aucun fruit. Comprenez à quel point vous êtes responsables, soit envers Dieu, soit envers les hommes. Voici plus que jamais le temps de se rappeler et de garder religieusement cette parole de notre divin Maître : *Vous êtes le sel de la terre.*

Voulez-vous remplir votre devoir et répondre à votre vocation? et malheur à qui ne le voudrait pas et refuserait d'aller *au secours de l'Éternel!* selon l'énergique expression du prophète ; ne négligez aucun des moyens de régénération que l'Evangile vous indique et que la Providence met à votre dis-

position. Accoutumez-vous à voir dans la méditation des vérités saintes, dans l'étude de la Parole de Dieu, dans la prière, dans la sanctification du jour de repos, dans les entretiens religieux, dans tous les exercices de dévotion et de piété, non-seulement une obligation sacrée, mais une grâce, une bénédiction, une source des jouissances les plus douces et les plus pures. N'oubliez pas que si l'on veut pouvoir agir sur le monde, il faut d'abord agir sur soi-même. En cherchant à répandre au-dehors la foi et la charité, cultivez-les soigneusement au-dedans de vous. Nul ne saurait donner ce qu'il n'a pas.

Les possédez-vous? les ordres de Jésus-Christ et le vœu de vos cœurs vous porteront à les communiquer à vos frères. Commencez par votre famille : *Celui qui n'a pas soin des siens a renié la foi; il est pire qu'un infidèle.* Que chacun puisse reconnaître que vos paroles et vos actions, que vos principes de conduite dérivent non de l'esprit du monde ou de l'esprit propre, mais de l'Esprit de Christ. Que l'antique et sainte institution du culte domestique qui renaît partout avec la vraie piété, consacre vos maisons à Dieu et les transforme en autant de temples où on *l'adore en esprit et en vérité.* Ces services de famille ou d'amis, ces réunions pieuses et journalières nourriront les dispositions chrétiennes parmi vos proches, et vous en recueillerez vous-mêmes les plus précieux fruits. Il est temps qu'on cesse de considérer la religion comme une affaire de simple habitude ou de pure forme et qu'on apprenne à l'envisager comme une affaire du cœur, comme un sentiment qui doit remplir l'âme et la vie. Il est temps qu'elle secoue les chaînes et brise les barrières que lui avait imposées un monde qui se dit et se croit chrétien, sans trop savoir ce que c'est que l'être, et qu'elle ressaisisse son empire en reprenant sa liberté, *la liberté glorieuse des enfans de Dieu.*

Un troisième devoir pour quiconque sent ses obligations et sa responsabilité comme Chrétien, c'est de propager, selon son pouvoir, les divins principes de la foi et de la charité dans son voisinage, dans sa patrie et jusqu'aux extrémités de la terre. Chacun demeure juge de ce qu'il peut et doit faire à cet égard; mais personne n'est totalement dispensé de ce de-

voir, ou déshérité de ce droit. Dans la condition la plus humble, il reste encore quelque puissance pour le bien, puisqu'il reste toujours la parole et l'exemple. Tout homme peut goûter plus ou moins le charme indéfinissable de concourir pour sa part au bonheur et au salut de ses frères, à l'amélioration de leur état physique et moral. Les associations philantropiques et religieuses doivent surtout attirer les regards des amis de l'Évangile et de l'humanité. En concentrant les ressources individuelles, en ramassant les lumières et les forces éparses, elles leur impriment une direction plus régulière et plus puissante, elles en étendent et multiplient l'action, elles utilisent tout, jusqu'à la simple bonne intention qui reste si fréquemment stérile, faute de pouvoir se produire et s'exercer. S'unir à leurs vues, coopérer à leurs efforts et à leurs travaux, préparer en quelque sorte le terrain devant elles, c'est un des plus sûrs moyens d'être réellement utile. Nous recommanderons particulièrement *la Société biblique*, qui, comme on l'a dit, est le complément du protestantisme; *la Société des Missions*, dont le principe et le but sont dans une si parfaite harmonie avec l'esprit général du Christianisme, que le degré d'intérêt qu'elle inspire peut servir à marquer le degré de foi et de piété où l'on est parvenu; et *la Société des Traités religieux*, qui reçoit des derniers événemens une importance incalculable.

Un autre objet bien digne d'attention, et qu'il faudrait peut-être placer en première ligne, ce sont les écoles. Il est essentiel qu'il s'en ouvre partout, et que partout les enfans du pauvre, comme ceux du riche, reçoivent cette première culture intellectuelle et morale, préparation nécessaire à la naissance et au développement de la foi, et pendant laquelle on peut en jeter dans l'esprit et dans le cœur le germe impérissable. Quiconque se trouve en rapport avec la jeunesse, a certainement reconnu combien il est difficile de faire descendre une religion aussi spirituelle que le Christianisme dans des intelligences entièrement négligées. Les établissemens dont le but est de former des maîtres capables et pieux, destinés à devenir en quelque sorte les pasteurs de l'enfance

et les missionnaires de nos campagnes, réclament particulièrement l'appui des disciples du Sauveur. Parmi ces établissemens il en est un qui mérite leur bienveillance et leur intérêt à plus d'un titre, c'est celui que M. Rosselloty vient de fonder à Châtillon-sur-Loire, et qui promet de répondre à tous leurs vœux et de satisfaire à l'un des besoins les plus réels et les mieux sentis de nos Églises.

Nous désirerions que partout où il existe des écoles protestantes, les pasteurs voulussent se charger, sinon de diriger eux-mêmes, du moins de surveiller l'éducation chrétienne des enfans; nous disons l'éducation chrétienne et non l'instruction religieuse, selon l'expression consacrée, parce que telle qu'on la donne, elle ne s'adresse d'ordinaire qu'à la mémoire, et est aussi vite oubliée que reçue. Que les pasteurs se fassent instituteurs une heure par jour; et cette heure, nous n'en doutons point, ne tardera pas à devenir une des plus agréables de leurs journées et des plus utiles de leur ministère, celle où ils opéreront le plus de bien. Là où il n'y a pas d'écoles dans lesquelles on enseigne les principes évangéliques, ce soin est de leur part plus indispensable encore et ce devoir plus impérieux.

Tous les amis de Christ et de son règne sentiront aussi la nécessité de faire monter avec persévérance et avec ferveur la prière de la foi vers son trône, afin que *sa Parole ait un libre cours*, et qu'il daigne bénir abondamment leurs vues chrétiennes, leurs entreprises pieuses et tous les moyens qu'ils jugeront convenable de mettre en œuvre. Ils ne sauraient ni ignorer les grandes promesses faites à la prière, ni oublier l'exemple des apôtres et des premiers disciples, ni se laisser décourager et arrêter par les sarcasmes de l'impie ou les vains raisonnemens de l'incrédule. L'Évangile, à côté du précepte de la prière, renferme la preuve de son efficacité. Ne cherchons pas d'autres démonstrations que celles de l'expérience et de la foi. Que savons-nous par nous-mêmes du gouvernement divin qui embrasse les mondes et l'éternité? Croyons et obéissons.

Un mot sur les études théologiques.

Nous vivons dans un temps extrêmement intéressant par les progrès rapides que font toutes les sciences utiles, toutes les pensées grandes et fécondes, toutes les institutions qui ont pour but ou pour résultat l'avancement du règne de Dieu et le bonheur de l'humanité. Une ère nouvelle commence certainement pour nos Eglises protestantes, et ce doit être un puissant encouragement pour ceux qui ont le bonheur d'en être les ministres. Ils puiseront dans la contemplation de leur belle vocation et des succès qu'il leur est permis d'espérer, une nouvelle vigueur pour mettre en œuvre tous les moyens qui sont en leur pouvoir. Jamais peut-être *les signes du temps* n'ont été si riches en instructions. Jamais non plus les serviteurs de Dieu n'ont pu y puiser des motifs plus pressans, non-seulement de mettre scrupuleusement en œuvre tous les moyens que leur Maître leur a confiés, comme autant de talens dont il ne tardera pas à leur demander compte, mais encore d'en acquérir de nouveaux. Ce n'est plus assez pour les temps où nous vivons, d'instruire sans cesse, de prêcher *en temps et hors de temps;* il faut encore que nous nous efforcions nous-mêmes d'acquérir chaque jour de nouvelles lumières pour pouvoir les communiquer aux autres. Nous devons sentir les premiers le besoin de croître dans la grâce *et dans la connaissance* de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, *d'ajouter à notre foi et à notre vertu* LA SCIENCE. A aucune époque de l'Eglise de Jésus-Christ, les lumières ne furent plus nécessaires, plus indispensables à ses ministres que dans celle où nous vivons. De nos jours on a donné un immense développement à toutes les branches des connaissances humaines, et il ne faut pas que ceux qui ont consacré leur vie à la plus belle, à la meilleure des causes, restent en arrière dans ce mouvement universel; il y aurait dans leur inertie tout à perdre pour eux-mêmes et pour leurs travaux. L'Evangile veut la lumière, il vit de lumière; elle est son élément essentiel. Son divin fondateur s'est nommé lui-même *la Lumière*. Il y a toujours un lien qui unit entre elles toutes nos connaissances, quelle qu'en soit

la nature, et qui peut les rattacher toutes au grand fondement posé par les prophètes et par les apôtres (1). C'est ce que prouve assez l'exemple de tant de serviteurs de Dieu, qui, dans tous les temps, consacrèrent leurs lumieres, leurs talens et leur vie à la gloire de leur Maître. Il serait intéressant de montrer combien souvent des connaissances acquises sur des objets, en apparence les plus étrangers au Christianisme, ont contribué puissamment à son avancement et à sa gloire.

Mais notre intention n'est pas d'entrer dans ce vaste champ. Il est une étude par excellence, une étude de chaque jour, une étude qui conduit sûrement et directement à la vérité et qui doit attirer surtout notre attention : c'est l'étude du Livre de vie, de la Parole éternelle de notre Dieu. Voilà la source intarissable et pure, où tous les Chrétiens, et en particulier les ministres de cette Parole, peuvent et doivent puiser chaque jour les lumières, les forces, les consolations dont ils ont besoin pour travailler avec énergie et succès à la grande tâche qui leur a été imposée. C'est là qu'ils iront fortifier leurs convictions, raviver leur foi, réchauffer leur amour, pour pouvoir ensuite en faire passer quelque étincelle dans l'âme de ceux auxquels ils s'adressent de la part de leur Maître, soit du haut de la chaire, soit de maison en maison. C'est là le saint autel où ils puiseront ce feu sacré, qui, quand bien même ils devraient s'écrier dans le profond sentiment de leur indignité : « *Malheur à moi! je suis perdu, parce que je suis un homme souillé de lèvres!* » touchera et purifiera leur bouche, en sorte que quand le Seigeur dira : « *Qui enverrai-je? et qui ira pour nous?* » ils pourront répondre avec une humble confiance : « *Me voici, envoie-moi!* » (Esaïe VI, 5—8.)

La Bible, tel est donc le premier objet des études d'un ministre de Jésus-Christ. Mais il y a diverses manières de se

---

(1) Un prédicateur anglais disait à l'un de ses amis, qui le trouva lisant l'Histoire de Gibbon : « Je lis toutes choses en vue de mon ministère; il est peu de livres où je ne trouve quelque chose pour ma chaire; il faut que toutes mes lectures contribuent pour quelque chose aux besoins du dimanche. » (Voyez *Bridges' Christian Ministry*, 2e édit., p. 49.)

livrer à cette étude, et c'est là proprement ce que nous avions en vue dans cet article.

Il peut être suffisant pour les fidèles de lire leur Bible avec simplicité de cœur et avec prière, dans la traduction qu'ils ont lieu de croire la plus fidèle ; mais pour un ministre de la Parole, ce n'est point assez. Il ne doit pas se contenter de lire la Bible, il doit l'étudier, l'approfondir : ἐρευνᾶτε. (Jean V, 39.) Or, pour cela il ne doit point s'en tenir aux traductions qui toutes sont nécessairement imparfaites. On a fort peu fait jusqu'à ce jour pour apporter un remède à ce mal. Les études philologiques ne se font, en général, pas assez bien pour mettre les ecclésiastiques à même de se familiariser avec les originaux. C'est toutefois un mal qui pour personne n'est sans remède. Il y a tant de gens de lettres qui pâlissent sur de vieux volumes pour y découvrir la vérité sur quelque point d'histoire, de critique ou de simple philologie ; et nous, ne ferions-nous rien pour découvrir, ne fût-ce qu'un rayon de plus de la divine lumière des oracles de Dieu !

Il est dans nos études théologiques une grande lacune qui est produite par celle que nous venons de signaler ; c'est la négligence ou l'imperfection de l'*exégèse*. Et qui ne sait qu'une saine et profonde exégèse est la base de toute théologie solide ? Elle seule conduit à bien comprendre, à apprécier, à peser les expressions du texte original, dont un grand nombre ne se rendent qu'imparfaitement en français. Elle seule aussi peut apprendre à saisir l'ensemble d'un livre de la Bible, l'enchaînement des idées, et par suite le fondement de la dogmatique (1).

---

(1) Il est bien à regretter que nous ne possédions aucun bon ouvrage exégétique. C'est à la richesse de ce genre d'écrits que la théologie allemande est redevable des pas immenses qu'elle a faits depuis quelques années. C'est aussi depuis qu'on a assis le fondement de la théologie sur le ferme terrain de l'exégèse, c'est-à-dire sur la Parole même de Dieu, que le rationalisme a perdu son crédit, et s'est vu saper par la base. Sans doute on peut porter les ténèbres des yeux encore malades jusque dans ce foyer de lumière ; mais c'est là que tout homme sincère distinguera la droiture d'avec la déception, la vérité d'avec le mensonge.

Il est dans la Bible des mots qui sont à eux seuls l'expression de toute une doctrine, de tout un ordre d'idées et de choses; or, comment en apprécier avec sûreté la valeur et l'étendue, sans la connaissance des langues originales précisée par une bonne exégèse? Les révélations de Dieu forment une chaîne non interrompue, du commencement de la Genèse jusqu'au dernier livre du volume inspiré. Voilà pourquoi le Nouveau-Testament est rempli de l'Ancien. Les auteurs de celui-là citent sans cesse celui-ci; ils écrivent sur cette base donnée, dans le même esprit, avec un style tout semblable emprunté à une traduction dont ils s'écartent souvent (1), mais employant toujours les mêmes expressions d'une immense étendue, qui dévoilent tout un ordre de doctrines ou de faits dont la source est dans l'Ancien-Testament. Ils auraient pu écrire en grec sans faire tous ces hébraïsmes, sans écrire dans le génie même de cette langue primitive; mais ils se seraient privés d'une grande richesse; ils auraient en quelque sorte interrompu la chaîne des révélations divines. Ainsi qui concevra tout ce que les apôtres ont voulu exprimer par βασιλεία τοῦ Θεοῦ (*le royaume de Dieu*), toute cette belle doctrine si richement développée par l'antistès *Hess* (2), sans se rappeler la place qu'occupe cette notion dans l'Ancien-Testament? Qui comprendra bien le sens du mot ἅγιος (*saint*), sans connaître les significations diverses qu'a dans l'Ancien-Testament le mot

---

Traduire la savante exégèse de Tholuck sur l'*Epître aux Romains*, celle de *Lücke* sur tous les écrits de saint Jean, serait rendre le plus éminent service à nos académies et à nos Eglises. Ce genre de fortes études exégétiques est encore si étranger en France, que l'on a vu l'un des écrits périodiques les plus estimés qui se publient à Paris se rire d'un protocole d'université allemande, parce qu'il annonçait un cours d'exégèse sur les Psaumes, un autre sur les prophéties concernant le Messie (*Messianische Weissagungen*), un troisième sur les langues *sémitiques!*

(1) Les Septante.

(2) Ce vénérable ecclésiastique, dont la mort a été une perte irréparable pour l'Eglise de Zurich, a écrit un grand ouvrage, fort estimé en Allemagne, sur cette doctrine du royaume de Dieu. Il a ensuite publié un abrégé de cet ouvrage sous ce titre: *Kern der Lehre vom Reiche Gottes.*

hébreu synonyme (קדש)? On peut faire la même observation sur le mot ἁμαρτία (*péché*) et ses synonymes, les mots πιστίς (*la foi*), μετάνοια (*la repentance*), δικαιοσύνη (*la justice*), et une foule d'autres qui renferment à eux seuls tout un système.

Les études exégétiques sont indispensables pour bien comprendre la Bible, même à ceux qui ont fait les meilleures études en philologie ; car, comme nous venons de le faire observer, la langue grecque, combinée avec l'hébreu, a formé une langue à part que l'on n'entend pas à fond par cela seul qu'on entend les auteurs profanes. Il y a plus : les auteurs des deux Testamens, et surtout ceux du Nouveau, ont en partie créé une langue. Les notions qu'ils étaient chargés d'apporter aux hommes étaient trop nouvelles pour qu'il y eût dans la langue des mots qui les rendissent. La plus belle langue que jamais les hommes aient parlée, le grec, n'avait point de mot pour exprimer *l'humilité*. Ταπεινος avait chez les Grecs, excepté dans un ou deux passages de Platon, le sens que nous donnons aux mots *misérable, bas, vil*. Il n'y a que Celui qui, étant Dieu, s'est abaissé jusqu'à prendre la forme d'un serviteur, qui ait appris aux hommes à trouver dans cet abaissement (ταπείνωσις) la première des vertus.

Tous les théologiens, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions, avouent que la manière la plus sûre de déterminer le sens précis d'un mot, c'est de le comparer avec le même mot employé dans des passages différens; c'est cette étude intéressante que les Allemands ont si bien nommée *Parallelisirung*. Or, ce genre d'étude biblique est encore perdu pour ceux qui se contentent de lire nos traductions, parce que, comme nous l'avons dit, le mot français rend très rarement toute l'étendue et la force du mot original ; de plus, le lecteur ne peut pas savoir si le même mot français, dans deux passages différens, n'est point la traduction de deux mots synonymes qui ont pourtant entre eux une nuance importante que le français ne rend pas. Il n'y a pas jusqu'à l'étymologie des mots, qui souvent est très éloignée du sens actuel, qui ne jette quelquefois un grand jour sur leur signification ; et cet avantage est encore perdu dans les traductions.

Il est très évident qu'en négligeant l'étude des Livres Saints dans les originaux et les travaux exégétiques, on se ferme une vaste source d'instructions divines que Dieu avait mise à notre portée comme tout autre talent, et dont il nous redemandera compte. Ah ! quand nous pensons que Dieu nous a tant aimés que de faire arriver jusqu'à nous ces saints oracles, la révélation de ce qu'il est, de ce que nous devons être, l'expression de sa volonté, de son amour envers nous, qui voudrait s'exposer volontairement à négliger une seule de ces pensées divines, un mot, un trait de lettre qui ne passera jamais sans accomplissement ! Un ministre de la Parole divine devrait se faire un cas de conscience de ne prêcher jamais sur un texte de l'Écriture Sainte sans l'avoir lu dans l'original, sans en avoir examiné et pesé scrupuleusement toutes les expressions.

Nous ne faisons qu'indiquer quelques-uns des grands avantages que l'on retire en s'appliquant à de fortes études scripturaires ; mais les plus grands avantages se trouvent dans ces études mêmes, par les bénédictions qui en sont inséparables. On verrait bientôt disparaître cette langueur avec laquelle se font les études théologiques, si elles étaient nourries de la Parole vivifiante du Seigneur. On ne verrait plus les étudians passer trois ou quatre années, les plus précieuses de leur vie, à ne lire de leur Bible originale précisément que ce qu'il en faut connaître pour n'être pas renvoyé aux examens, et la laisser ensuite à jamais dans la poussière. Il résulterait de ces travaux plus de vie, plus d'énergie dans le ministère. Chaque prédicateur, ayant lui-même creusé le fondement de toutes ses convictions dans les profondeurs de la Parole qu'il annonce aux âmes immortelles de la part de Dieu, le ferait avec *démonstration d'Esprit et de puissance*, d'une manière toujours neuve et originale, parce que la source où il puise est intarissable. Nous pourrions espérer de voir s'élever encore dans nos Eglises quelques Théodore de Bèze, quelques Claude, quelques Saurin, serviteurs de Dieu aussi savans qu'éloquens, et pleins de zèle pour la cause de leur Maître.

Il est des Chrétiens, nous le savons, qui déprécient l'instruction, qu'ils appellent faussement *sagesse humaine*. Ils ne

voudraient voir chez les évangélistes que l'œuvre de Dieu. Ils objectent l'exemple des apôtres, qui n'étaient que des pêcheurs du lac de Génézareth. — Certes, personne plus que nous n'est persuadé que ce n'est pas un séjour de quelques années dans une académie ou une université qui fait un *homme de Dieu;* mais nous sommes aussi persuadés que ces objections proviennent de fausses vues sur le Christianisme. L'histoire de l'Église de Christ tout entière est là pour nous servir de preuve. L'argument tiré de l'exemple des apôtres est sans fondement. On pourrait répondre d'abord : autres temps, autres besoins. Jésus-Christ avait d'excellentes raisons de choisir de tels hommes pour annoncer la bonne nouvelle du salut ; mais ces raisons ou n'existent plus, ou ont été modifiées par le temps. Supposé toutefois que l'on nie cette assertion, il nous reste à demander : D'où sait-on que les apôtres fussent si peu instruits? Leur Maître n'envoya pas prêcher Pierre et Jean dès qu'ils eurent quitté leurs filets, ni Matthieu en sortant du bureau des péages. Ils vécurent trois ans et demi avec Celui qui était la Lumière, la Vérité : cela ne vaut-il pas le plus savant cours de théologie? Tous lisaient les oracles de Dieu dans la langue même où ils avaient été écrits ; tous reçurent le don des langues : cela ne vaut-il pas des études de philologie? D'ailleurs les dons extraordinaires qu'ils reçurent les mettent dans un cas tout spécial qui n'est susceptible d'aucune comparaison à cet égard avec la position des ministres de nos jours.

Imitons les apôtres dans leur soin de demander à Dieu pour eux-mêmes et pour leurs Eglises que leur charité abondât de plus en plus *avec connaissance et toute intelligence,* ἐν ἐπιγνώσει καὶ πάσῃ αἰσθήσει (Phil. I, 9), et nous les imiterons certainement mieux aussi dans leur zèle infatigable, dans leurs énergiques travaux, dans leur ardent amour pour les âmes. Ne nous y trompons pas : il n'est pas de piété solide, si elle n'est éclairée; pas de foi sanctifiante, tant qu'elle est obscurcie de ténèbres ; pas d'espérance vive, si elle n'a la lumière pour élément. L'apôtre Paul recommande deux fois à Timothée que le serviteur de Dieu soit διδάκτικος, *capable d'instruire* (1. Tim. III, 2; 2.

Tim. II, 24); et s'il l'a répété deux fois au premier siècle, ne le dirait-il pas quatre fois au dix-neuvième?

Loin de nous la pensée orgueilleuse et peut-être impie de ne pas apprécier à toute sa valeur le bien qui s'est fait dans l'Eglise de Dieu par les instrumens les plus simples et en apparence les plus chétifs! Dieu ne sait-il pas tirer sa louange de la bouche même des petits enfans? Nous croyons même qu'il est certaines parties de sa vigne qu'il donne de préférence à de tels ouvriers pour les cultiver, parce qu'il leur a départi les dons qui y sont propres; mais cela n'infirme en rien l'obligation où sont les ministres de Jésus-Christ d'acquérir tous les moyens de travailler avec succès sur un terrain plus difficile et plus épineux, si le Maître les y appelle. Si tous les fidèles doivent être *toujours prêts à répondre pour leur défense à quiconque leur demande raison de l'espérance qui est en eux* (1. Pier. III, 15), combien plus leurs conducteurs spirituels!

Au reste, nous n'oublions pas que celui qui plante n'est rien, que celui qui arrose n'est rien, et que Dieu qui donne l'accroissement est tout. C'est parce que nous sentons vivement pour nous-mêmes le besoin de croître dans la grâce et dans la connaissance, que nous y encourageons nos compagnons d'œuvre, en suppliant l'Auteur de toute grâce excellente et de tout don parfait de vouloir bénir leurs travaux, de leur envoyer, selon les richesses de son amour, les pluies fertilisantes de l'arrière-saison, et de répandre sur eux quelques rosées rafraîchissantes, quand ils seraient tentés de se décourager à la vue de leur tâche difficile, ou de soupirer sous le fardeau et la chaleur du jour!

La Compagnie des pasteurs de Genève et M. le pasteur Gaussen.

(Second article.)

Nous avons dit dans notre dernière livraison que le différent entre la Compagnie des pasteurs de Genève et M. Gaussen

semblait avoir été amené à son terme par l'arrêté du 5 novembre (1). Il n'en a pas été ainsi ; la fin de cet arrêté portait que M. Gaussen *retirerait la lettre qu'il avait adressée à la Compagnie*, pour justifier son refus de faire usage du catéchisme. M. Gaussen s'est soumis sans réserve à la première partie de cet arrêté, mais a refusé avec calme et fermeté d'obtempérer à la seconde. Trois fois la Compagnie a insisté ; trois fois M. Gaussen a persisté dans son juste refus. Une grande irritation s'est manifestée dans la Compagnie ; et cette question, qui semblait ne pouvoir être qu'incidente, a été traitée avec la même importance, et a manqué avoir des conséquences plus graves que la question principale. Enfin, après une correspondance et des débats prolongés, elle s'est terminée d'une manière inattendue, et qui a fort désappointé de prétendus amis de la liberté de conscience. Ici nous laisserons parler *le Journal de Genève* du jeudi 9 décembre dernier. L'article que nous allons citer est curieux et instructif, propre à suggérer d'utiles réflexions, et à porter du jour sur toute cette affaire. Le voici dans son entier :

« Vendredi 3 décembre, la vénérable Compagnie, dans sa séance hebdomadaire, a entendu la lecture d'une lettre de M. Gaussen, dans laquelle, pour la troisième fois, il refuse de retirer ses lettres. La commission chargée de donner un préavis sur les mesures à prendre, a fait son rapport, et s'est prononcée à la majorité pour la destitution. M. le pasteur Munier, représentant la minorité, a expliqué les motifs qui l'engageaient à être d'un avis opposé, et à conclure seulement au renvoi des lettres avec censure. Là-dessus s'est engagée une discussion très animée, qui a duré neuf heures, dans laquelle la très grande majorité des membres de la Compagnie a blâmé M. Gaussen en termes non équivoques. On a passé à la votation, qui a donné le résultat suivant : La destitution, l'invitation à donner sa démission, la suspension temporaire de toute fonction, l'établissement d'un comité de surveillance proprement dit sur l'église de Satigny, ont été écartés. On a, par contre, résolu de l'exclure des séances du Corps pendant une année ; de flétrir d'une censure ecclésiastique, par extrait de registre, l'ensemble de sa con-

(1) Voyez *Archives*, XIII[e] année, p. 560.

duite dans cette affaire, sans toucher toutefois à ses croyances religieuses; et on a déclaré que la paroisse continuerait à être sous un état de surveillance. Telle est la décision finale que vient de prendre la Compagnie à l'égard de M. Gaussen. La première clause, il est vrai, ne peut être considérée par lui comme une peine, puisqu'il n'assistait jamais ou que très rarement aux assemblées du Corps (1); et la punition lui aurait été vraisemblablement bien plus sensible, si on l'avait forcé à y venir régulièrement. Mais quant à la seconde, elle ne peut manquer son effet. M. Gaussen a sans doute la conscience de son devoir; sa conduite a été censurée ouvertement par un corps respéctable; il ne lui reste donc, ce nous semble, que deux partis à prendre, ou d'avouer ses torts ou de se retirer. La Compagnie, d'autre part, saura maintenir ses décisions; et pour les justifier aux yeux de ses administrés, elle ne manquera pas, nous l'espérons, de publier toutes les pièces relatives à ce procès important, pour mettre au grand jour de quel côté est le droit et la tolérance, la justice et la vérité.

« Et qu'on ne se trompe pas, ce n'est point une simple dispute de corps ou de mots, comme on pourrait le supposer; il s'agit des intérêts les plus chers de nos concitoyens et du repos de la société. Ce n'est point contre M. Gaussen comme individu que nous nous sommes élevés; ce ne sont point ses croyances religieuses particulières que nous avons attaquées, quelque éloignées qu'elles soient des nôtres; mais bien M. Gaussen pasteur d'une paroisse, chargé de l'enseignement religieux de nos enfans, et leur communiquant arbitrairement des principes qui ne sont pas ceux de tous ses ressortissans; c'est dans l'intérêt de cette liberté de conscience que lui-même invoque à son secours, que nous nous sommes opposés à ses prétentions et que nous avons combattu ses doctrines. »

Comme on voit, ce n'est pas ici un simple article de journal, mais un véritable procès-verbal de cette longue séance de NEUF HEURES (d'autres disent de dix), qui s'est terminée par une *punition* qui nous paraît mal choisie, et par une *censure* dont nous espérons être plus tard, ainsi que le public, en état d'apprécier la valeur toute morale. *La source première* de

---

(1) Le village de Satigny est situé à deux lieues de Genève; les séances de la Compagnie se tiennent le vendredi, et M. Gaussen célèbre tous les dimanches au moins trois services religieux. (*Réd.*)

cet article ne peut donc guère être douteuse, et dès lors il acquiert une tout autre importance que s'il n'appartenait qu'au journaliste rapportant les *on dit de la séance*. C'est dans ce sentiment, et dans la persuasion que cet article, dans lequel les formes ordinaires, les *on nous assure, si nous sommes bien informés*, etc., ne sont pas même observés, a son origine ailleurs que dans le bureau du journal, que nous allons l'examiner.

La majorité de la commission a proposé la destitution; mais M. le pasteur et professeur Munier, homme dont nous ne partageons pas les opinions religieuses, mais homme éminemment franc et droit, a exposé, avec son talent et sa loyauté, les vues de la minorité de la commission, et a fini par entraîner l'assentiment de la majorité de la Compagnie; mais non, comme nous l'avons vu, sans « une discussion très animée. » — Que « la très grande majorité des membres de la Compagnie « ait blâmé M. Gaussen, en termes non équivoques, » cela ne nous étonne nullement; il ne pouvait guère en être autrement; ces tristes débats en sont la meilleure preuve. La très grande majorité des membres de la Compagnie est sur un terrain religieux entièrement différent de celui où se trouve M. Gaussen; et, malgré qu'elle en ait, cette différence totale et fondamentale influence nécessairement les jugemens qu'elle porte sur ce fidèle et zélé confesseur de la vérité. — La série de propositions successivement faites et écartées, durant cette longue discussion, peut donner la mesure de la gravité et de l'animation des débats; mais elles ont été écartées; nous ne nous y arrêterons donc pas. « Par contre, nous « dit l'auteur de l'article, on a résolu d'exclure M. Gaussen « des séances du corps pendant une année, de flétrir d'une « censure ecclésiastique, par extrait de registre, l'ensemble « de sa conduite dans cette affaire, sans toucher toutefois à « ses croyances religieuses, et on a déclaré que la paroisse « continuerait à être sous un état de surveillance. »

Nous ne discuterons pas les termes dans lesquels le journal rend compte de l'arrêté pris contre M. Gaussen; nous nous bornerons à y relever une inexactitude.

Nul, qui est ignorant de ce qui s'est passé, ne doutera en li-

sant cet article, que la paroisse de Satigny a été placée sous une surveillance *extraordinaire et spéciale*. Cependant il n'en est rien. La Compagnie, voulant ne faire considérer que comme un acte de condescendance la faculté laissée à M. Gaussen de répudier le catéchisme de ses enseignemens (faculté qui n'est, à notre avis, que la juste reconnaissance d'un droit), a cru devoir ajouter à l'arrêté du 3 décembre, qu'en accordant cette faculté à M. Gaussen, et en l'excluant de ses séances pendant un an, elle n'entendait nullement pour cela « renoncer à l'inspection religieuse *ordinaire* qu'elle exerce et qu'elle a le « droit d'exercer sur la paroisse de Satigny. » Voilà, si nous ne nous trompons, le sens de cette clause de l'arrêté. — Nous ne reviendrons pas sur l'assertion si souvent répétée *qu'il ne s'agit ici nullement de doctrines;* tandis que, comme nous l'avons montré dans notre premier article, la question de doctrine est au fond de toute cette affaire, et en constitue à elle seule la gravité réelle. — Nous ne suivrons pas non plus l'auteur dans les réflexions qu'il ajoute à l'exposition des faits; il était entièrement libre à cet égard, comme nous sommes entièrement libres de faire et de publier des réflexions tout opposées. Nous sommes d'accord avec lui cependant lorsqu'il dit que l'exclusion des séances ne peut pas être une peine positive pour M. Gaussen; elle ne pourrait lui être pénible, comme peine morale, qu'autant qu'il l'aurait méritée. Deux griefs successifs ont été articulés contre lui : l'abandon du catéchisme, et, plus tard, le refus de retirer sa lettre. Sur le premier aucune punition n'a été prononcée, ni ne pouvait être prononcée, puisque la Compagnie a accédé à ce que M. Gaussen demandait. Reste le refus de retirer sa lettre. Or, ce refus est-il blâmable? toute la question est là maintenant. La Compagnie *enjoint* à M. Gaussen de réintroduire l'usage du catéchisme soit *dans ses écoles*, soit *dans ses instructions personnelles*. M. Gaussen répond en accédant à la première de ces injonctions, et en se refusant péremptoirement à la seconde, par des motifs qu'il développe dans une lettre adressée à la Compagnie. Celle-ci prend un arrêté conforme aux conclusions de M. Gaussen; et puis elle exige le retrait de cette lettre; retrait qui serait nécessaire-

ment représenté et regardé par plusieurs comme un pur et simple désaveu des principes qu'il a mis en avant, et qui ont déplu à la majorité. Quoi! c'est la Compagnie qui la première, et sans provocation aucune, a excité ces fâcheux débats, et puis elle veut anéantir les pièces justificatives de M. Gaussen, et ne laisser subsister dans ses archives que les accusations dont ce pasteur a été l'objet, et le blâme dont il a été frappé? Cela est-il juste? cela est-il raisonnable? Combien cette exigence de la Compagnie serait plus extraordinaire encore, s'il était vrai qu'elle se fût laissée une porte ouverte pour revenir plus tard, si elle veut, sur toute cette affaire, et pour renouveler l'injonction qu'elle n'a pas pu maintenir ou qu'elle n'a pas cru devoir maintenir aujourd'hui! Au surplus, qu'est-ce que M. Gaussen rétracterait? la forme qu'il a donnée à sa lettre? Nous sommes convaincus qu'il n'y tient pas. Le fond même des principes qu'il y a exposés? Mais la Compagnie déclare qu'elle ne veut s'occuper en rien des principes religieux d'aucun de ses membres. D'ailleurs il ne suffirait pas de déclarer ces principes erronés; il faudrait prouver qu'ils le sont en effet. Nous sommes convaincus que si la Compagnie prouvait par la Parole de Dieu à M. Gaussen qu'il est dans l'erreur, il se rétracterait avec empressement; mais jusque là il ne peut, il ne doit rien rétracter. Nous pensons donc que M. Gaussen a eu raison de s'y refuser; et c'est dans ce sens qu'il nous semble que la peine dont la Compagnie a voulu le frapper ne peut pas lui être très sensible, alors qu'à notre avis sa conduite ne mérite que des éloges. De plus, la présence des Pasteurs aux séances de la Compagnie n'est pas un privilége; elle est dans l'intérêt de leurs paroisses; c'est donc la paroisse de Satigny plus que M. Gaussen personnellement que frappe la peine de l'exclusion de ses séances pendant une année.

Dans la série d'articles malveillans fournis, de semaine en semaine, au *Journal de Genève*, pendant la durée de ces débats, se trouvent une foule de choses injurieuses pour le caractère de M. Gaussen, et de fausses accusations dirigées contre lui. Nous ne voulons entrer en controverse ni avec le journal, ni

avec l'auteur des articles publiés dans le journal : M. Gaussen est au-dessus de pareilles attaques. Une de ces inculpations cependant est tellement odieuse, et tellement extraordinaire, que nous croyons devoir la relever, non pour défendre M. Gaussen, mais pour montrer dans quel esprit et avec quelle loyauté il a été attaqué. On n'a pas craint de l'accuser d'avoir violé son serment de consécration, en refusant de faire usage du catéchisme de la majorité de la Compagnie. Notre réponse sera courte et précise. Lorsque la Compagnie confère le saint ministère par l'imposition des mains, elle ne fait prendre, au moins elle ne faisait prendre de 1814 à 1818, époque à laquelle M. Gaussen a été consacré, *aucun autre engagement quelconque* que celui que voici textuellement : *D'enseigner purement notre sainte religion telle qu'elle est renfermée dans les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et de tenir secrètes les confessions libres et volontaires qui pourraient lui être faites en décharge de conscience, sauf les cas de haute-trahison.* Voilà le serment que M. Gaussen a, dit-on, violé en refusant d'enseigner la religion d'après un formulaire humain, et en y substituant les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau-Testament! Qu'on juge de la valeur des autres accusations par celle-ci, on ne se trompera pas. — Que dire du reproche renfermé dans l'article que nous avons cité plus haut « de communiquer arbitraire-« ment aux enfans de son troupeau des principes qui ne sont « pas ceux de tous ses ressortissans? » Y a-t-il un seul membre de la Compagnie des pasteurs de Genève qui se flatte de voir ses principes religieux partagés par « tous ses ressortissans, » supposé même qu'il se tienne textuellement collé dans ses enseignemens au catéchisme de la majorité? — Remarquons enfin qu'on ose dire que c'est « dans l'intérêt de la liberté de con-« science » qu'on reproche à M. Gaussen d'avoir substitué dans ses enseignemens la sainte et pure Parole de Dieu à un livre humain, dont la Compagnie reconnaît elle-même les imperfections. De pareilles assertions se citent, mais ne se réfutent pas.

Reste maintenant à savoir si les pièces de ce débat seront rendues publiques par la voie de la presse, et par qui elles le

seront. Ici il faut se rappeler que la Compagnie a voulu infliger une punition à M. Gaussen, uniquement parce qu'il a refusé de retirer sa lettre; car s'il l'avait retirée, tout aurait fini par l'arrêté du 5 novembre, et les choses seraient demeurées sur le pied où elles étaient avant l'imprudente et inconcevable attaque dont le pasteur de Satigny a été l'objet. Nous nous trouvons ici encore entièrement d'accord avec l'auteur de l'article du *Journal de Genève*, et nous désirons avec lui que la Compagnie « publie toutes les pièces de cet important procès, pour « mettre au grand jour de quel côté est le droit et la tolérance, « la justice et la vérité. » Il nous semble que la Compagnie se doit à elle-même de faire au plus tôt cette publication; car la censure dont elle a frappé M. Gaussen est une peine toute morale, très grave si elle est méritée et justifiée, absolument nulle si elle ne l'est pas. La Compagnie se doit à elle-même d'assurer à son arrêt de censure la sanction publique, en faisant connaître cette lettre, sujet de tant de débats, et revêtue à ses yeux d'une telle importance que la majorité d'une commission prise dans son sein a été d'avis de fonder *un arrêt de destitution*, la peine la plus grave qu'elle puisse invoquer contre un de ses membres, sur le refus de M. Gaussen de retirer cette lettre, et que la Compagnie en corps a délibéré neuf ou dix heures durant sur ce refus. Tel n'est pas cependant, quant à présent, à ce qu'il paraît, l'avis de la Compagnie. Le *Journal de Genève*, en date du 16 décembre, nous informe que « le vendredi 10 décembre la vénérable Compagnie des Pas« teurs a eu à s'occuper de la convenance ou de la non con« venance de publier les pièces relatives à l'affaire de M. Gaus« sen. Le résultat de la délibération a été : 1° d'ajourner pour « le moment l'impression de ces pièces; 2° de faire rédiger un « historique de toute l'affaire, afin de pouvoir, en cas de be« soin, le publier avec les pièces justificatives. » Le journal ajoute « qu'une brochure vient de paraître en réponse aux « articles du *Journal de Genève;* que l'auteur cherche à y jus« tifier la conduite de M. Gaussen; que la légalité des actes de « la Compagnie y est mise en doute; que dès lors il ne semble « pas qu'elle puisse garder davantage le silence. »

Nous désirons de tout notre cœur que, sortant de sa circonspection ordinaire, la Compagnie rompe le silence. Ce n'est ni M. Gaussen, ni la vérité qu'il a défendue avec tant de fidélité et d'abnégation de lui même, qui a rien à craindre de la publicité. Mais nous ne pensons pas nous tromper en prédisant que la Compagnie ne prendra pas l'initiative. A défaut de la Compagnie, nous pensons que M. Gaussen devrait la prendre. Il a les documens en mains; qu'il publie de son côté « un historique, accompagné des pièces justificatives, » et que le public impartial et éclairé puisse apprécier le mérite de *la censure* dont il a été l'objet. Si la Compagnie avait eu la sagesse d'empêcher la publicité déjà donnée à ces fâcheux débats, et en particulier celle qui a été donnée, presqu'en forme d'extrait de registre, à son arrêté du 3 décembre, M. Gaussen aurait pu peut-être, dans cet esprit de paix et de conciliation qu'il a constamment montré, se résigner de son côté à ne rien publier, de peur de ranimer une irritation mal éteinte, et qu'il regrette sans doute vivement de s'être vu dans la triste nécessité de soulever contre lui. Mais puisque l'arrêté de censure a été rendu public, les motifs de cet arrêté doivent aussi, à ce qu'il nous semble, être publiés dans leur entier; non pour ceux qui connaissent M. Gaussen, la pureté de sa foi, de son zèle et de sa conduite, et qui savent d'avance à quoi s'en tenir; mais pour cette multitude de personnes qui jugent sur les apparences et sur de faux rapports, et qui ne peuvent se persuader qu'un homme seul puisse avoir raison, même en matière religieuse, contre la majorité d'un corps composé, comme l'est la Compagnie des pasteurs de Genève, d'hommes d'un caractère moral honorable, et jouissant pour la plus grande partie, dans le monde, d'une estime méritée. Il nous paraît que M. Gaussen se doit cette publication à lui-même, qu'il la doit au caractère sacré dont il est revêtu et qui ne souffre pas de soupçon; il faut, précisément parce qu'il « a la conscience de son devoir, » qu'il montre à tous qu'il ne se trouve pas dans l'alternative qu'on lui a faite dans le *Journal de Genève*, « d'avouer des torts ou de se retirer. » Nous pensons qu'il la doit à l'Église chrétienne en général,

attentive à ce qui se passe à Genève, et au relâchement dans la doctrine qui s'est manifesté depuis plus d'un demi-siècle au milieu du clergé, jadis si fidèle, de cette antique métropole du protestantisme ; qu'il la doit enfin à sa paroisse, qui lui a donné dans ces dernières circonstances des témoignages si touchans et si nombreux de son attachement et de son estime. La Compagnie, M. Gaussen, le public, tout le monde devrait désirer cette publication. Qu'est-ce donc qui pourrait y mettre obstacle? Si M. Gaussen, après avoir attendu avec déférence, pour voir si la Compagnie ne veut pas prendre l'initiative, la prend à son refus, qui pourra l'en blâmer? La Compagnie croira probablement devoir publier de son côté « l'historique qu'elle a fait rédiger, avec les pièces justificatives ; » et de la comparaison de ces deux publications ressortira clairement pour tout le monde, et sera « mis au grand jour de quel côté est le droit et « la tolérance, la justice et la vérité. »

On peut regretter, dans l'intérêt de la Compagnie, qu'elle ait entamé cette affaire, et nous pensons que s'il y avait à recommencer, les choses se passeraient autrement ; mais nous ne voyons pas pourquoi elle ne subirait pas jusqu'au bout les conséquences de ses actes, et n'en supporterait pas toute la responsabilité. Car, ne l'oublions pas, cette grave question a été soulevée par elle, et par elle seule ; et si, comme nous le pensons, elle a dépassé ses pouvoirs et est entrée dans une voie illégale, elle n'a à s'en prendre qu'à elle-même, si elle s'est vue obligée de reculer devant des difficultés et des dangers qu'elle a elle-même soulevés, et qu'elle n'a pas su prévoir avant de s'y engager. Nous bénissons Dieu de la fidélité et de la fermeté qu'il a donné à M. Gaussen de déployer dans des circonstances, sous plus d'un rapport, douloureuses pour son cœur ; et nous prions le Seigneur qu'en attirant l'attention générale sur les choses de la religion, ces démêlés servent efficacement à l'avancement de son règne et au salut de plusieurs.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de les entretenir si longuement d'une affaire qui ne leur présente pas d'édification directe ; mais elle nous paraît d'une si grave importance, soit

par elle-même, soit par ses conséquences possibles, que nous avons cru devoir la consigner dès l'origine et en détail dans nos *Archives*. Ce n'est pas la défense personnelle de M. Gaussen que nous avons voulu prendre, il n'a pas besoin de nous; mais celle des grands principes de vérité et d'indépendance pastorale, qui sont mis en question dans ce procès important.

Nous devons déclarer en finissant, pour prévenir toute supposition erronée ou malveillante, que les *faits* seuls, relatifs à ces débats, nous ont été fournis (nous les avons puisés presque tous, comme on l'a vu, dans le *Journal de Genève*), et que les réflexions dont nous avons accompagné ces faits, soit dans cet article, soit dans le précédent, nous appartiennent exclusivement, et n'ont été provoquées par personne.

P. S. Au moment où cet article va sortir de presse, nous apprenons que les choses se sont passées un peu différemment que nous ne nous y étions attendus. La Compagnie, revenant sur sa décision du 10 décembre, a résolu de faire immédiatement la publication qu'elle avait cru d'abord devoir ajourner. Dès lors M. Gaussen ne peut pas, à ce qu'il nous semble, s'abstenir de donner, de son côté, connaissance au public de ce qui s'est passé. De cette double publication, dont nous nous empresserons de rendre compte, ainsi que de toutes celles auxquelles ces graves démêlés pourront donner lieu, ressortiront sans doute la lumière et la vérité dans cette affaire. C'est tout ce que nous désirons et ce que nous demandons à Dieu; les conséquences sont entre ses mains.

Rapport sur la pétition relative à l'article 291 du Code pénal, adressée à la Chambre des Députés.

Nous avons fait connaître la pétition adressée au mois d'août passé à la chambre des députés pour demander que l'art. 291 du Code pénal soit déclaré non applicable aux réunions religieuses. Voici le rapport auquel elle a donné lieu, et qui a été fait par M. Gaujal dans la séance du 20 novembre :

« Divers citoyens de Paris s'élèvent contre l'article 291 du Code pénal appliqué aux réunions religieuses. Ils représentent qu'il est incompatible avec la complète liberté des cultes et avec l'égale protection due à toutes les opinions religieuses. Ils demandent que

de promptes mesures soient prises pour faire cesser le désaccord qui règne entre cet article et les dispositions de la Charte constitutionnelle.

« Cette question, qui est présentée sommairement et avec une grande modération de langage par les pétitionnaires, nous a paru d'une haute importance, et a déjà en effet occupé l'attention publique. Interprété dans toute sa rigueur, l'article attaqué ne permettrait en effet le libre exercice que des religions qui se trouvaient établies au moment de la promulgation de la Charte. Les sectateurs d'un nouveau culte ne peuvent en effet se réunir au-delà d'un nombre limité à vingt personnes, sans le consentement préalable de l'autorité, qui peut l'accorder ou le refuser comme elle l'entend. Or, tel n'est évidemment ni le sens ni la lettre de notre loi fondamentale, qui stipule expressément que tous les cultes jouiront d'une égale liberté. Or, cette protection n'est pas égale, puisque rien ne peut troubler un culte ancien et qu'un culte nouveau peut être interdit.

« C'est ce qui a eu lieu en effet. Les pétitionnaires citent des décisions judiciaires qui ont expliqué et appliqué dans ce sens l'article 291, relativement aux réunions religieuses. Cette seule considération, sans parler de tant d'autres qui s'élèvent à l'occasion de cette disposition de notre Code, démontrerait seule la nécessité de sa révision. Pénétrée, ainsi que les pétitionnaires, de cette nécessité, votre commission vous propose le renvoi de leur demande à M. le garde-des-sceaux et au ministre de l'instruction publique et des cultes. » (*Extrait du Moniteur du 22 novembre.*)

Le double renvoi a été ordonné par la Chambre. Nous espérons que le Gouvernement ne tardera pas à proposer un projet de loi qui fasse droit aux réclamations qui s'élèvent de toutes parts contre l'application attentatoire à la Charte de l'article 291, que les pétitionnaires ont signalée.

De la nécessité de multiplier les Ecoles du dimanche.

Il n'est pas permis aux Chrétiens, dans des temps comme ceux-ci, de rester inactifs ; que chacun entre dans son cabinet, et après en avoir fermé la porte, se mette sur ses deux genoux

pour demander à Dieu de lui indiquer lui-même de quelle manière il peut le servir. Les derniers événemens nous ont appris avec quelle rapidité de grands résultats s'obtiennent par le concours de beaucoup de volontés; sous la bénédiction du Seigneur, nous en obtiendrons de tout aussi grands dans l'ordre spirituel, si nous travaillons tous dans un même esprit et si nous nous donnons la main pour hâter le règne glorieux de notre Maître. La génération nouvelle est là qui réclame nos soins; il faut l'instruire pour cette vie et pour l'autre, et cette tâche immense ne peut s'accomplir que par le dévouement et les sacrifices. Il est essentiel que chaque Chrétien paie de sa personne, et, selon l'expression de Richmond, « que chaque « pèlerin, qui suit le chemin de la grâce, essaie de prendre au « moins un enfant avec lui. » Les institutions existantes, les efforts nouveaux que le gouvernement se propose de faire, seront toujours insuffisans pour donner un enseignement même très élémentaire à ces millions de Français qui ne savent pas lire, si les Chrétiens ne se décident pas à devenir tous maîtres d'école au moins une fois la semaine. Les écoles du dimanche ont été le plus puissant moyen de réveil des États-Unis et de l'Angleterre; elles peuvent être d'un immense avantage pour le réveil de la France; elles offrent un moyen de se rendre utiles aux Chrétiens des deux sexes, de tout âge, de toute condition; elles procurent de douces jouissances à ceux qui s'y consacrent. Il n'en existait jusqu'ici que deux à Paris: cinq nouvelles viennent d'être improvisées depuis quelques mois. On y enseigne à lire d'après la méthode de Jacotot, qui, excellente dans son application à la lecture, offre surtout de grands avantages pour un enseignement hebdomadaire. Après que trois quarts d'heure ont été consacrés à cette leçon, pour laquelle on divise les enfans en un grand nombre de classes, que dirigent gratuitement des Chrétiens amis des enfans, on les réunit tous pour l'instruction religieuse, qui consiste en une explication suivie d'un livre de la Bible, et qui est donnée par des laïques. L'école du dimanche commence et se termine par la prière. Les enfans qui savent déjà lire passent la première partie de la leçon à entendre lire des histoires utiles tirées de *l'Ami de la Jeu-*

nesse ou d'autres livres à leur portée. Presque tous ceux qui suivent les cinq nouvelles écoles appartiennent à des parens catholiques. Nous ne saurions trop encourager nos frères des départemens à se mettre sans retard à l'œuvre pour former de toutes parts des écoles semblables.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

SERMONS *par* ADOLPHE MONOD, *pasteur, président du Consistoire de l'Eglise réformée de Lyon. — Sanctification par la vérité; misère de l'homme et miséricorde de Dieu.* Lyon 1830, chez THÉODORE LAURENT, libraire; à Paris, chez J. J. RISLER, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 1 fr. 25 c.

Avec le 19e siècle a commencé une ère nouvelle pour la prédication, et pour une prédication appropriée aux besoins de l'époque. Le réveil religieux qui, dans beaucoup de pays, s'est manifesté parmi les pasteurs d'abord, et qui des pasteurs a passé dans leurs troupeaux, a qualifié comme évangélistes des hommes que l'étude du cœur humain et l'art de la parole avaient déjà qualifiés comme prédicateurs habiles. L'Écosse a un Chalmers, la Suisse un Cellérier père, un Gaussen, les Eglises wallonnes de la Belgique un Merle d'Aubigné. Dernièrement encore un prédicateur anonyme, en publiant deux beaux sermons sous le titre spirituel de *l'Intolérance et la Tolérance de l'Évangile,* nous a fait connaître un talent supérieur pour la chaire, joint à une solide piété et à une connaissance approfondie du cœur humain. M. Adolphe Monod en débutant dans la carrière de la prédication par les trois sermons que nous annonçons aujourd'hui, promet de marcher sur les traces des serviteurs de Christ dont nous venons de parler. Comme eux il nous paraît avoir saisi l'esprit du siècle et compris la véritable manière de présenter les vérités du Christianisme à la génération actuelle. De nos jours, l'instruction est généralement répandue; elle a été mise, par de nombreux moyens, à la portée de presque toutes les classes; chacun se pique de discuter et de résoudre les grandes questions morales, politiques,

religieuses, philosophiques et littéraires qui sont à l'ordre du jour; tous les systèmes sont débattus et mis à l'épreuve; on veut savoir sur quels fondemens ils reposent, dans quels rapports ils se trouvent avec l'homme, sa nature et ses besoins: on demande des preuves de tout et pour tout. Celui qui se contenterait de présenter le Christianisme comme autorité, et qui n'exposerait ses doctrines que sous la forme dogmatique, risquerait d'être compris de bien peu de personnes et de ne pas arriver au but qu'il désire atteindre. On exige aujourd'hui d'un ministre de l'Évangile, qu'il ne soit étranger à aucune des idées qui sont en circulation dans la société; on veut qu'il soit au courant des progrès de la science et qu'il connaisse les hommes et le monde. S'il montre qu'il a embrassé le Christianisme, non comme un système tout fait qui favorise sa paresse pour des recherches sérieuses et persévérantes, mais comme une doctrine qui lui a donné la solution de tous les doutes de son esprit et la réponse à tous les cris de misère et de désespoir que la conscience de l'homme non éclairé par la révélation a poussés, dans tous les temps, il peut être sûr de trouver un écho dans quelques âmes. Pour arriver à ce grand but, qui n'est rien moins que la conversion des pécheurs par la manifestation de la vérité, il faut que sous la bénédiction divine, sans laquelle sa prédication serait frappée de mort, il appelle à son secours, comme moyens auxiliaires, l'histoire, l'expérience, le raisonnement, la science elle-même, et que, par des appels sérieux à la conscience, il force l'homme à s'humilier et à reconnaître qu'il n'y a de salut possible pour lui que dans la foi en Celui que le Père a donné au monde pour en être le Sauveur. Convaincre de folie la sagesse du monde, montrer que l'Évangile est la *souveraine raison*, et qu'hors de lui il n'y a qu'ignorance profonde de tout ce qui peut le plus intéresser l'humanité, forcer la conscience à se reconnaître coupable et à accepter un pardon que le pécheur ne peut obtenir ni de sa repentance ni de son amendement projeté, illusoire ou réel, et lui faire voir dans la mort de l'Homme-Dieu l'affranchissement de la peine et de l'esclavage du péché, tel est le grand but de la prédication du Christianisme.

M. Adolphe Monod nous a paru exceller dans ce genre de prédication. Ses sermons supposent un auditoire éclairé, devant lequel il se présente fort du sentiment de la vérité; on voit qu'il ne craint pas de proposer l'Évangile aux sages de la terre; il l'aborde de front, il le montre sous toutes ses faces, il prévient les objections du monde, les pulvérise, combat et détruit les vaines excuses du pécheur, le poursuit jusques dans ses derniers retranchemens, et lui offre le Christ crucifié, non-seulement comme sa dernière ressource, mais encore comme sa paix et sa vie.

La meilleure manière d'annoncer ces excellens sermons est d'en donner une analyse succincte et d'en faire connaître quelques extraits. Le premier, intitulé *Sanctification par la vérité*, a pour but d'établir et de prouver la proposition suivante, *que nul ne peut être sanctifié que par la connaissance de la vérité*. Avant que d'aborder la question, l'auteur commence par définir les termes mêmes de la proposition. « Être sanctifié, dit-il, « *c'est aimer Dieu*, et par une suite de cet amour, *vouloir ce qu'il* « *veut*. » La vérité est la connaissance du vrai, une notion exacte d'un sujet quelconque; « la vérité de Dieu est une notion exacte de Dieu et de son caractère, » d'où il résulte que l'expression *être sanctifié par la vérité* revient à celle-ci, *être sanctifié par une saine doctrine religieuse*.

Le monde n'est pas d'accord sur ce point, comme sur tant d'autres, avec la Sainte-Écriture; car il pense que la croyance importe peu et que l'essentiel est de se bien conduire; aussi donne-t-il un démenti formel à la Parole de Dieu, en pensant et en professant que, *pour être sanctifié, il n'est pas indispensable de posséder la saine doctrine religieuse*. Mais cette opinion repose non sur un argument, mais sur une vraisemblance. « On « ne peut pas, dit-on, concilier avec la justice de Dieu qu'une « saine doctrine religieuse soit indispensable à la sanctification, « parce qu'il suivrait de là que tous les hommes qui n'ont pas « occasion de connaître la saine doctrine, lesquels sont en « très grand nombre, ne pourraient pas être sanctifiés, ni par « conséquent mis en état de salut. » Mais que de choses qui ne sont pas *vraisemblables* et qui cependant sont *vraies!* Il n'est pas

vraisemblable « que, sous le gouvernement d'un Dieu juste, les enfans souffrent des fautes de leurs pères, et cependant l'expérience nous instruit qu'un père vicieux transmet souvent à ses enfans, non-seulement les déplorables fruits de ses vices, mais encore ses dispositions vicieuses elles-mêmes. Ainsi la maxime du monde, qu'on peut être sanctifié autrement que par la vérité, pourrait bien être fausse; et en effet l'Écriture la taxe d'erreur et d'erreur dangereuse; car elle déclare en mille endroits que pour être sanctifié il faut connaître et aimer la vérité, et que sans la foi il est impossible d'obtenir le salut.

Mais dans la supposition que plusieurs de ses auditeurs ne se fussent pas encore soumis à la Bible, l'auteur a recours au raisonnement et à l'expérience pour leur démontrer la vérité de la proposition de l'Écriture et la fausseté de la maxime du monde.

Ici il prouve jusqu'à l'évidence que l'homme est toujours dans sa conduite ce qu'il est dans ses principes, que la croyance se réfléchit immanquablement dans le caractère, et les sentimens dans la vie, et qu'il n'y a rien de plus absurde et de plus contraire à l'expérience que de supposer qu'un individu se montre dans sa conduite autre qu'il n'est dans sa croyance. Il est vrai qu'on peut rencontrer quelquefois des hommes dont la morale n'est pas en harmonie avec la doctrine; mais dans ce cas il ne faut pas dire que leur morale est contraire à la doctrine *qu'ils croient*, mais à la foi qu'ils *professent*. Ce sont des gens qui en imposent sciemment aux autres, ou qui s'en imposent à eux-mêmes sans le savoir. « Un homme n'est pas « deux hommes; il est toujours au fond conséquent avec lui-« même; il y a une harmonie éternelle entre son entendement « et sa volonté. »

Mais où trouver la doctrine qui produit la sanctification? Dans la vérité, qui est la connaissance de Dieu et l'amour de Dieu. Au contraire, l'empêchement à la sanctification gît dans de fausses notions sur Dieu, dans l'erreur à l'égard de Dieu.

Ce qui importe donc pour la sanctification, c'est que la vérité soit dans l'âme; car de même que chaque semence, de

quelque manière et par qui que ce soit qu'elle ait été jetée dans la terre, produit toujours et sans exception le fruit qui lui est propre, de même aussi la vérité, de quelque manière qu'elle ait été implantée dans l'âme, soit par l'exemple, soit par l'éducation, soit par des recherches, soit par des efforts personnels, produit toujours le fruit qui lui est propre, à savoir la sanctification.

Est-ce à dire pourtant que la sincérité ne serve à rien? Loin de l'auteur une pareille pensée. La sincérité, qui est une préparation à la vérité et par la vérité à la sanctification, n'est ni la vérité, ni la sanctification elle-même. Beaucoup de personnes se reposent sur leur sincérité (c'est-à-dire sur la persuasion qu'elles ont qu'elles cherchent la vérité), qui cependant n'y parviennent jamais : c'est qu'elles se sont imaginées qu'il suffisait d'être sincère pour être sauvé. On ne prétend pas toutefois qu'il faille confondre l'erreur volontaire avec l'erreur involontaire. La raison et l'Écriture enseignent de concert que la première est plus coupable et sera plus sévèrement punie que la seconde. Mais il n'en est pas moins vrai que quoique inégalement funestes elles sont l'une et l'autre funestes, puisqu'elles empêchent la sanctification.

Après avoir employé le raisonnement, l'orateur appelle à son secours l'expérience et montre par des faits que « le bien « moral fut toujours un fruit de la vérité et le mal moral un « fruit de l'erreur. »

« Qui porta Adam, dit-il, à respecter au commencement la défense de Dieu? la vérité : il savait que le jour qu'il mangerait du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, il cesserait de manger de celui de l'arbre de la vie, et serait sujet à la mort. Qui poussa ensuite ce même Adam à violer cette même défense? l'erreur : il s'était laissé persuader par le serpent que le jour qu'il mangerait du fruit de cet arbre, il ne mourrait point, mais que ses yeux seraient ouverts et qu'il deviendrait semblable à Dieu. — Qui porta Noé à se construire une arche, quand la terre était encore sèche, et à braver le premier, sur le premier navire, les vents et les flots? la vérité : il savait que le même Dieu qui lui avait commandé de construire l'arche, allait inonder le sol que l'homme foulait aux pieds, et qu'il

pouvait le garder aussi facilement sur l'eau que sur la terre. Qui poussa les contemporains de Noé à s'obstiner dans leur incrédulité? l'erreur : ils ne savaient pas que Dieu était irrité, que c'était lui qui parlait par la bouche de Noé, et que le déluge allait venir. — Qui porta Abraham à lever la main sur son fils Isaac, par qui Dieu lui avait promis une famille éternellement bénie? la vérité : il savait que Dieu pouvait ressusciter Isaac d'entre les morts, et qu'il ne pouvait pas violer sa promesse. — Qui poussa Agar à désespérer des jours d'Ismaël, par qui Dieu lui avait promis une postérité innombrable? l'erreur : elle ne savait pas que Dieu « fera ce qu'il a dit » et tiendra ce qu'il a promis; ses yeux étaient voilés; elle ne voyait pas une citerne qui était près d'elle, et dont l'eau devait rendre la vie à son enfant. — Qui porta Moïse et les Israélites à s'avancer hardiment au travers de la mer, pour obéir à cet ordre de Dieu : « Parle aux enfans d'Israël, et qu'ils marchent » ? la vérité : ils savaient que les eaux, suspendues par la puissance divine pour leur ouvrir un chemin, formeraient un mur à droite et à gauche, et ne se rejoindraient qu'après qu'ils auraient passé. Qui poussa Pharaon et son armée à poursuivre les Israélites jusque dans la mer, contre cette défense formelle de Dieu : « Laisse aller mon peuple » ? l'erreur : ils ne savaient pas que les eaux ouvertes pour le seul peuple de Dieu, n'attendaient que le dernier pas du dernier Israélite pour retourner à leur place, et pour engloutir leurs persécuteurs. — Qui porta les apôtres de Jésus-Christ à lui rendre, à la face de tout Jérusalem, ce courageux témoignage que la plupart scellèrent de leur sang? la vérité : « ils avaient cru et ils avaient connu que Jésus était le Christ, le Fils du Dieu vivant; ils ne pouvaient pas ne pas dire ce qu'ils avaient vu et entendu. » Qui poussa les Juifs et leurs gouverneurs à « crucifier le Seigneur de gloire » ? l'erreur : ils ne voyaient pas sa gloire; ils ne pouvaient reconnaître dans l'humble fils de Marie, ce Messie qu'ils attendaient pour régner sur leur nation; ils ne comprenaient pas que son règne n'était pas de ce monde; « ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient » en le crucifiant, ni ce qu'ils disaient en s'écriant : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfans ! » — Qui porte un chrétien à aimer Dieu et à se dévouer à son service? la vérité : il sait que « Dieu l'a aimé le premier, » qu'il s'est dévoué pour lui dans la personne de son Fils, et qu'il n'y a de bonheur dans l'autre vie et de paix dans celle-ci que pour ceux qui renoncent à leur volonté. Qui pousse un mondain à demeurer dans l'indifférence et dans le péché? l'erreur : il ne croit pas

que Dieu l'ait aimé; il ne croit pas que Dieu se soit dévoué pour lui; il croit que Dieu est « un maître dur » et que son joug est pénible. Que dirai-je encore? Partout la sainteté apparaît comme un enfant de la vérité; partout le péché, comme un enfant de l'erreur. Toute bonne action est l'application d'une maxime vraie, et toute bonne vie est l'application d'une doctrine vraie; et au contraire toute mauvaise action est l'application d'une maxime fausse, et toute mauvaise vie est l'application d'une doctrine fausse; en sorte qu'il faut rejeter, l'une après l'autre, Bible, philosophie, expérience, ou reconnaître que nul ne peut être sanctifié que par une saine doctrine religieuse, par la vérité.»

L'application de ce premier sermon est pressante et éloquente. L'orateur conjure ses auditeurs de chercher la vérité, afin de pouvoir être mis dans l'état de salut et de la chercher dans l'Écriture sérieusement, persévéramment, avec prière, jusqu'à ce qu'ils l'aient trouvée. Et quelle époque plus remarquable que celle où nous vivons et plus favorable à la recherche de la vérité? Aussi, après avoir peint à grands traits un tableau animé du réveil religieux qui se manifeste de nos jours dans le monde entier et jusqu'aux extrémités de la terre, l'orateur s'écrie:

« Quoi! ne serons-nous de ce mouvement que les impassibles spectateurs? Pourrons-nous bien nous défendre d'être entraînés dans cet entraînement universel? Où est l'esprit assez ténébreux, où est l'imagination assez froide, où est le cœur assez lâche qui ne sera pas remué d'une question qui remue tout le genre humain? Ah! si nous avons été tels jusqu'à ce jour, nous ne voulons plus l'être. Que ce temps d'indifférence soit passé, passé pour ne plus revenir! Nous voulons savoir si la Bible est de Dieu; et si elle est de lui, nous voulons savoir ce qu'elle nous dit de sa part. Nous chercherons, nous travaillerons, nous interrogerons, nous lirons, nous prierons, et n'aurons point de tranquillité que nous n'ayons assis notre croyance et trouvé la vérité. »

Le second sermon, qui a pour texte cette parole de saint Paul aux Romains, chapitre XI, verset 32: *Dieu les a tous renfermés dans la désobéissance*, est intitulé *Misère de l'homme*. L'auteur nous en donne lui-même une analyse au commence-

ment du troisième sermon, et nous ne pouvons mieux faire que de la reproduire ici :

« J'ai commencé par éclaircir mon texte, et j'ai montré que la pensée qui y est contenue peut être exprimée dans les termes suivans : Dieu a déclaré que tout homme, dans son état naturel, est pécheur. Il ne faut pas entendre par-là que tout homme soit vicieux, ce qu'on ne pourrait dire sans une sorte de contradiction dans les termes, parce que le vice est une distinction ; mais que tout homme est dans un état d'égarement, qui consiste en ce qu'il doit aimer Dieu par-dessus tout, et qu'il aime dans son état naturel autre chose plus que Dieu.

« J'ai établi ces deux points, en premier lieu, par l'Écriture. Car, d'une part, elle rapporte toute la loi de Dieu au précepte fondamental d'aimer Dieu par-dessus tout, auquel elle subordonne tous les autres devoirs, même l'amour du prochain, et jusque dans son application la plus indispensable, la piété filiale. D'autre part, elle enseigne que l'homme aime naturellement autre chose plus que Dieu, et cela non-seulement par des déclarations isolées, mais par son ensemble et dans les endroits où elle développe ses principes le plus complètement, en particulier dans les trois premiers chapitres de l'Épître aux Romains. — En second lieu, par la raison. Car, d'une part, elle montre Dieu à l'homme comme souverainement aimable, soit en lui-même, soit surtout dans les rapports qu'il soutient avec nous, et que j'ai concentrés dans celui de Créateur à créature ; rapport tel qu'il doit dominer toute notre existence, et que l'homme ne peut cesser d'aimer Dieu par-dessus tout sans que tout en lui soit bouleversé. D'autre part, il ne faut qu'imaginer ce que serait notre vie si nous aimions Dieu par-dessus tout, pour reconnaître que l'homme naturel ne l'aime pas de cette manière, et qu'il ne lui accorde qu'une estime froide, réservant son premier amour pour quelque autre objet, la plupart pour le monde, les pécheurs mondains ; plusieurs pour les objets de leurs affections, les pécheurs affectueux ; quelques-uns pour la conscience séparée de Dieu, et dès lors elle-même démoralisée, les pécheurs vertueux.

« Ainsi, au nom de la raison comme au nom de la Bible, nous avons conclu avec saint Paul que l'homme, dans son état naturel, est pécheur. Voilà le triste résultat où nous a conduits mon premier discours. Si quelqu'un rejette ce résultat, ce qui suit ne saurait le concerner, puisque, ignorant sa misère, il ne peut sentir le besoin

qu'il a de la miséricorde de Dieu; et je ne puis faire autre chose pour un tel homme, que prier Dieu de suppléer à mon impuissante prédication par la prédication toute-puissante de son Esprit, et de lui révéler la maladie de son âme, guérissable du jour qu'il la connaîtra, incurable aussi long-temps qu'il l'ignore. »

Le troisième discours a pour but de déployer la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ. Cette miséricorde consiste premièrement en ce que Dieu, pour l'amour de Christ, pardonne gratuitement au pécheur, ou, en d'autres termes, en ce qu'il lui remet la peine de son péché; et deuxièmement en ce qu'il le délivre du péché lui-même; et chose étonnante, le moyen qui sert à obtenir à l'homme condamné la rémission de ses fautes ou sa justification est le même que celui qui, en lui révélant le caractère divin et en lui inspirant l'amour de Dieu, dépose dans son âme tous les germes de la sanctification ou, en d'autres termes, l'affranchit du péché. L'amour de Dieu pour l'homme est la source et le principe de l'amour de l'homme pour Dieu. Laissons ici parler l'orateur lui-même :

« Quel amour égale celui que Dieu a fait paraître pour nous dans le sacrifice de son Fils! Quand je veux m'en faire quelque idée, je me figure d'abord un pauvre pécheur tel que moi marchant vers le tribunal de Dieu ; repassant dans sa mémoire les péchés de sa vie, et dans cette petite portion qu'il en a pu retenir découvrant matière à le condamner mille fois; réfléchissant que si « son cœur le condamne » ainsi, Dieu le condamne bien plus sévèrement encore, parce que « étant plus grand que son cœur », il voit dans son âme tout le mal que lui-même n'y voit pas et se souvient de tout celui que lui-même oublie ; écoutant gronder à son oreille ces déclarations de l'Écriture qui trouvent un écho dans sa conscience, qu'il y a une justice éternelle qui prononce malédiction sur le transgresseur de la loi, et qui tient pour transgresseur de toute la loi celui qui en a violé un seul commandement ; enfoncé dans ces réflexions, plein de remords sur le passé, plein d'inquiétude sur l'avenir, et cependant forcé de marcher toujours dans un désespoir qui croît à chaque pas ; arrivant enfin en présence du Saint des Saints, lui pécheur des pécheurs; et dans son juge, sur lequel il n'ose lever les yeux, et dont il attend dans un morne silence une sentence atterrante, — trouvant un père qui lui dit : « Mon enfant, va en paix, tes péchés

te sont pardonnés.» Si par ce seul mot son existence est changée; si un poids insupportable tombe de dessus son cœur; si la paix et l'espérance rentrent, dirai-je? ou se précipitent dans son âme; s'il lève sur son juge paternel des yeux où l'on ne sait si la surprise ne l'emporte pas sur la joie; n'est-il pas vrai que la première parole qui sortira de sa bouche sera : « Quel amour! mon Dieu, quel amour! » Hé bien! me dis-je alors, l'amour que Dieu m'aurait témoigné dans cette supposition est pâle auprès de celui qu'il m'a témoigné dans la mort de son Fils. Là, tout ce que cette miséricorde a de tendre est relevé par tout ce que sa sainteté a de plus terrible. Là, en même temps que je suis instruit qu'il me fait grâce, je suis instruit aussi que sa loi est si inflexible et mon péché si énorme qu'il n'a pas voulu faire grâce sans faire justice; qu'il a fallu que ma dette fût payée et qu'il l'a payée lui-même pour moi. Là, le pardon est un sacrifice où son amour pour le pécheur, déclaré par l'absolution du coupable, se mesure à son horreur pour le péché, déclarée par le sang versé. Quel amour! mon Dieu, quel amour! Et quelle est donc la victime qu'il sacrifie ainsi pour moi? Est-ce un homme? Non, dit l'Écriture. Est-ce un ange? Non, dit l'Écriture. Est-ce une créature? Non, dit l'Écriture. C'est « le Fils de Dieu, son Fils unique, en qui il a mis toute son affection, qui a été dès le commencement avec Dieu, qui est un avec Dieu, qui est Dieu; » et le Créateur se donne pour la créature dans la personne de son Fils. Quel amour! mon Dieu, quel amour! Mais enfin pourquoi tant d'amour? Y a-t-il quelque chose en moi qui ait pu le mériter? Ai-je seulement prévenu son amour par le mien? Non : « il m'a aimé le premier. » Le secret de sa miséricorde est tout entier dans sa miséricorde elle-même; il ne fait grâce que parce qu'il aime à faire grâce; il ne me sauve que parce que j'étais perdu. Quand j'étais « un enfant de rébellion et de colère, son ennemi, » c'est le temps qu'il a choisi pour sacrifier son Fils pour moi. Quel amour! mon Dieu, quel amour! Et cependant je ne vois que « les bords » de cet amour. C'est un abîme où je ne puis « regarder jusqu'au fond; » mais cet abîme n'a pas de profondeur qui ne soit remplie par l'amour. Dans ces bords que j'en vois, je découvre un amour qui va le plus loin que mon imagination puisse aller; et dans ce fond que je ne vois pas je pressens un amour qui confond, qui absorbe, qui anéantit toutes mes pensées. « Dieu a tant aimé le monde qu'il a envoyé son Fils unique pour faire l'expiation des péchés du monde. Dieu est amour. Celui qui ne l'aime point ne l'a point connu. » Mais moi qui l'ai connu, moi qui ai contemplé le Christ, l'amour

du Père, comment pourrais-je ne pas l'aimer? « Racheté à si haut prix, je ne suis plus à moi-même, » et je lui donne tout mon cœur! »

Si l'homme était naturellement disposé à ouvrir son cœur à une pareille manifestation de l'amour de Dieu, Jésus-Christ aurait fait tout ce qui était nécessaire pour la conversion de l'homme; mais comme l'homme ne comprend pas lui-même un si grand amour, il faut que Dieu lui-même touche son cœur et le dispose à recevoir la bonne nouvelle; c'est ce qu'il fait au moyen de son Saint-Esprit.

Mais l'homme n'a-t-il donc rien à faire pour entrer dans ce plan de miséricorde? Oui, il faut qu'il croie, *qu'il ait la foi*. Mais cette foi elle-même est un don de Dieu, et Dieu veut que nous la lui demandions. Il faut donc vouloir être sauvé, il faut vouloir être grâcié, il faut vouloir être sanctifié, il faut vouloir consentir à n'être rien par soi-même, pour être tout par Dieu.

L'orateur termine par une application que nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici :

« Si quelqu'un rejetait ces discours, je lui demanderais d'abord ce qu'il en rejette. N'est-ce que la forme, le langage, l'enchaînement des idées? Il est libre à chacun de rejeter cela, parce que cela vient de moi. Mais est-ce le fond, est-ce les idées elles-mêmes? Est-ce que vous ne croyez pas vrai, que l'homme est de sa nature pécheur; qu'il a besoin d'un pardon, qui ne peut être obtenu que par la mort expiatoire du Fils de Dieu; qu'il a besoin d'un changement de cœur, qui ne peut être opéré que par l'Esprit de Dieu; qu'il est perdu, et ne peut être sauvé qu'en Jésus-Christ, par la grâce, par le moyen de la foi? Si c'est là ce que vous rejetez, je n'ajoute qu'une réflexion. Agissez du moins en connaissance de cause, et sachez ce que vous rejetez. Ce n'est pas un homme, ce n'est pas les discours d'un homme; c'est l'Évangile, c'est Jésus-Christ. Car il n'y a qu'un Evangile, et c'est celui qui enseigne précisément ce que vous rejetez: l'homme perdu, Dieu sauveur, Christ victime, le Saint-Esprit régénérateur. C'est là sur quoi se sont toujours accordés tous les hommes qui ont pris la Bible pour règle souveraine de leur foi. C'est l'Evangile de l'Eglise protestante de France (1); c'est l'Evan-

(1) Voyez la Confession de foi des Eglises réformées de France. Elle

gile de Luther; c'est l'Évangile de Calvin; c'est l'Évangile de Pascal; c'est l'Évangile de Fénélon; c'est l'Évangile de Jean Huss; c'est l'Évangile de l'Imitation; c'est l'Évangile de S. Augustin; c'est l'Évangile de S. Polycarpe; c'est l'Évangile de S. Paul; c'est l'Évangile de S. Jean; c'est l'Évangile de S. Jacques; c'est l'Évangile de Jésus-Christ; c'est l'Évangile de Dieu. En sorte que si vous le rejetez, vous pouvez bien être appelés chrétiens, vous pouvez même vous croire chrétiens, mais vous n'êtes pas plus chrétiens, qu'un philosophe qui rejette la philosophie platonicienne n'est disciple de Platon. Ce que je vous ai prêché, ce n'est pas mon opinion: c'est la vérité. Ce n'est pas une doctrine: c'est la doctrine. C'est plus: c'est la vie; et si vous ne croyez pas cela, vous demeurez dans la mort. Que dis-je? Si vous ne croyez pas cela, que croyez-vous donc? Qu'êtes-vous? A qui appartenez-vous? D'où venez-vous? Que faites-vous ici? Si nous nous taisons, les pierres de cette église crieront que le culte qu'elles vous voient rendre ici à Dieu est un contre-sens. Car, sans parler des jours de communion, où cette liturgie au nom de laquelle on vous invite à vous approcher de la table sainte, et que vous reconnaissez vraie en répondant à cette invitation, déclare que vous êtes de « misérables pécheurs, » qui n'avez d'espérance que dans « la miséricorde divine; » que « Jésus-Christ est le véritable agneau pascal qui a été immolé pour vous; » et que vous avez besoin que « l'Esprit de Dieu vous transforme en de nouvelles créatures; » — chaque dimanche, vous n'accompagnez donc pas du cœur, vous n'accompagnez que des mains la prière par laquelle on ouvre le service: car cette prière se compose de deux parties, dont la première est un résumé de mon premier discours, et la seconde un résumé de mon second discours. Quand le pasteur dit tout haut: « Nous reconnaissons devant ta sainte majesté que nous sommes de pauvres pécheurs, nés dans la corruption, enclins au mal, incapables par nous-mêmes de faire le bien, et qui transgressons tous les jours et en plusieurs manières tes saints commandemens, ce qui fait que nous attirons sur nous par ton juste jugement la condamnation et la mort; » — il faut, si vous rejetez mon premier discours, que vous disiez tout bas: « Je ne suis pas un pauvre pécheur; je ne suis pas né dans la corruption, ni enclin au mal; je ne suis pas incapable par moi-même de faire le bien; je ne transgresse pas tous les jours en tant de manières les

---

se trouve à la fin de quelques exemplaires des Psaumes, et a été imprimée à part (Paris, 1828, chez Servier, libraire.)

Digitized by Google

commandemens de Dieu, et je n'ai pas mérité la mort et la condamnation. » Et encore, quand le pasteur dit tout haut : « Nous recourons humblement à ta grâce, et te supplions de subvenir à notre misère. Veuille donc avoir pitié de nous, Dieu très bon, Père de miséricorde, et nous pardonner nos péchés pour l'amour de ton Fils, Jésus-Christ notre Seigneur! Accorde-nous aussi et nous augmente continuellement les grâces de ton Saint-Esprit!» —il faut », si vous rejetez mon second discours, que vous disiez tout bas : « Comme je ne mérite pas la condamnation, je n'ai pas besoin d'une grâce ; comme je ne suis pas né dans la corruption, je n'ai pas besoin d'être renouvelé par le Saint-Esprit, et comme je ne pense pas que l'innocent souffre à la place du coupable, je ne puis pas demander mon pardon au nom de Jésus-Christ. » En sorte que ne pouvant, aussi long-temps que vous rejetez cette doctrine, vous mettre d'accord ni avec l'Église protestante de France, ni avec les réformateurs, ni avec les catholiques pieux, ni avec les chrétiens de tous les temps, ni avec les Pères de l'Église, ni avec l'Église primitive, ni avec les apôtres, ni avec Jésus-Christ, ni avec Dieu, ni avec vous-mêmes, — il faut sortir de quelque manière d'une situation si fausse ; il faut ou aller plus avant, ou revenir en arrière ; ou prendre la chose, ou quitter le nom ; ou recevoir cette doctrine, ou renoncer à être chrétiens.»

« O vous, qui que vous soyez dans cette assemblée, que Dieu a rendu sérieux par ces discours, faites de cette disposition sérieuse un usage fidèle. « Aujourd'hui même, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point votre cœur. » Qui sait si ce n'est pas ici « votre jour favorable, votre jour de salut, » qui peut, si vous le négligez, ne plus revenir, — qui peut aussi, si vous l'accueillez fidèlement, commencer en vous une vie nouvelle? Oubliez toute influence humaine, toute impression humaine ; ne voyez que Dieu et vous ; dites-lui : « Mon Dieu! j'ai cru jusqu'à présent être chrétien, mais je commence à entrevoir que je ne le suis que de nom. Je sens que tout n'est pas bien en moi, et que je n'ai pas la paix avec toi. Donne-la-moi, Seigneur! fallût-il renoncer à tout le reste. Veux-tu ma fortune? voici ma fortune. Veux-tu ma réputation? voici ma réputation. Veux-tu mon bien-être? voici mon bien-être. Veux-tu les objets même de mes affections? faut-il me séparer de mon ami, de mon père, de ma mère, de ma femme, de mon enfant? voici, le sacrifice est accepté. Avant tout ta volonté. Avant tout ta vérité. Avant tout ton Esprit. Avant tout ma conversion. « Convertis-moi, Seigneur, et je serai converti! »

« Mon Dieu! si quelqu'un te prie de cette manière, il n'est pas

éloigné du royaume des cieux. Achève, oh! achève de lui faire faire le seul pas qui reste encore, en envoyant dans son cœur, pour le presser, pour l'importuner, pour continuer l'œuvre et pour la terminer, cet Esprit Saint, avocat céleste de la vérité, sans lequel l'avocat terrestre n'aurait été « qu'un airain qui résonne et une cymbale qui retentit. » Amen!»

Nous invitons tous nos abonnés à se procurer ces évangéliques et éloquens sermons, qui révèlent un des plus beaux talens et un des plus fidèles pasteurs de nos Eglises. Un homme comme M. Monod serait une excellente acquisition pour la faculté de Montauban, et nous désirons de tout notre cœur qu'il y remplisse bientôt la place laissée vacante par la mort de M. Frossard. Tous les pasteurs de France peuvent maintenant juger de l'aptitude et des capacités du jeune candidat, et apprécier les attaques dont il a été l'objet. La publication de ces sermons est le plus sûr moyen de fermer la bouche aux adversaires en leur prouvant que la folie que l'auteur prêche est la folie de l'Évangile dont se glorifiait St.-Paul (1 Cor. I, 23-35).

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CHINE. — *Manuscrits de l'Ancien-Testament conservés par les Juifs de ce pays.* — Parmi les preuves qui attestent l'authenticité de l'Ancien-Testament, il en est une fort importante que nous fournissent les colonies de Juifs qui se sont établies en Chine et dans l'Inde vers le commencement de l'ère chrétienne, ou peut-être même quelques siècles avant Jésus-Christ. Il résulte de leur témoignage unanime que leurs ancêtres ont autrefois porté dans ces contrées les manuscrits, regardés par eux comme très précieux, des mêmes livres sacrés dont ils ont postérieurement trouvé que leurs frères d'Europe étaient en possession. On a, dans le siècle dernier, découvert en Chine les restes d'une colonie juive qui s'y était établie l'an 73 après Jésus-Christ, ou, selon d'autres données, trois cents ans plus tôt. Sept cents familles des tribus de Juda, de Benjamin et de Lévi, qui avaient échappé à la destruction de Jérusalem par Titus, se réfugièrent dans l'empire chinois, et y fondèrent ou y renforcèrent cette colonie. Dix-sept siècles de persécutions, de massacres et d'apostasies ont de beaucoup réduit leur nombre. On n'en trouve aujourd'hui les restes, au nombre de six cents personnes, qu'à Kai-zong-fu, ville située à 150 milles anglais de Pékin. Ils y

avaient transporté leurs livres saints, et les avaient conservés pendant l'espace de dix-huit siècles, quand un incendie vint détruire leur synagogue et les manuscrits qu'elle renfermait. Ils réparèrent cette perte en faisant faire la copie du Pentateuque d'après un manuscrit qui avait appartenu à un Juif mort à Canton, et que divers particuliers avaient déjà fait transcrire. Une circonstance remarquable et importante, c'est qu'ils possèdent aussi divers fragmens des autres livres de l'Ancien-Testament, qu'ils ont sauvés, disent-ils, d'un incendie au douzième siècle, et en 1446 d'une inondation du fleuve Hoango. Ils ont réuni ces fragmens, et en ont formé un supplément à la loi qu'ils ont divisé en deux parties. La première contient quelques morceaux de Josué et des Juges, les livres complets de Samuel et des Rois, et les Psaumes. La seconde se compose de quelques pages des Chroniques, des livres presque complets de Néhémie, d'Esther, d'Esaïe et de Jérémie, et de quelques fragmens de Daniel et de sept des Petits Prophètes. Il est à désirer qu'on puisse se procurer des copies de ces manuscrits pour les comparer avec ceux qu'on possède déjà.

Suède. — *Fête millénaire de l'introduction du Christianisme dans ce pays.* — Harald Klack, roi du Jutland, ayant été chassé de ses états, en 826, vint demander à Louis-le-Débonnaire des secours contre l'usurpateur. Louis lui accorda sa demande, et, lui ayant persuadé d'embrasser le Christianisme, il l'engagea à recevoir les missionnaires qu'il voulait envoyer dans son pays pour y prêcher l'Evangile. Le roi choisit à cet effet deux moines pleins de piété et de savoir, *Ansgar* ou *Anschaire*, de Westphalie, et *Authbert*, du monastère de Corbey, en France. Ils travaillèrent pendant deux ans, avec beaucoup de succès, à répandre le Christianisme dans la Cimbrie et le Jutland. Après la mort du premier, le zélé et infatigable Ansgar fit un voyage en Suède, où il prêcha de l'an 828 à l'an 831, et où ses efforts furent abondamment bénis. Ayant été appelé à cette époque à donner ses soins aux Eglises nouvellement formées à Hambourg et à Brême, il n'en continua pas moins à s'occuper activement des peuples au milieu desquels il avait le premier fait entendre la bonne nouvelle du salut; il les visita à plusieurs reprises pour affermir les prosélytes et pour chercher à amener d'autres païens à la foi. Les chrétiens suédois viennent de célébrer une fête religieuse en mémoire des travaux entrepris, il y a mille ans, pour convertir la Suède au Christianisme; elle coïncidait avec celle que l'Église luthérienne tout entière a célébrée cette année, en mémoire de la présentation de la Confession d'Augsbourg à Charles-Quint, en 1530. Ces souvenirs étaient bien de nature à être rapprochés l'un de l'autre: il s'agissait de deux bienfaits de Dieu, dont le second avait pour but de manifester tout le prix du premier. Aussi ont-ils été tous deux, pour les Chrétiens suédois, l'occasion de vives actions de grâces et de prières ardentes, pour que le règne de Dieu continue à s'étendre.

Angleterre. — *Société des Amis de la nation juive.* — Cette Société existe depuis près de dix-huit mois ; elle se propose de remplir une lacune fort préjudiciable aux efforts dont les Juifs sont l'objet. La Société de Londres pour la conversion des Juifs s'occupant uniquement de leurs besoins spirituels, et la Société Philo-Juive ne pouvant étendre ses bienfaits à tous les Juifs qui désirent apprendre à connaître le Christianisme, mais qui seraient privés de toute ressource s'ils l'étudiaient, parce qu'ils seraient aussitôt abandonnés et persécutés par leurs amis, l'institution nouvelle a pensé qu'il serait utile de leur offrir toutes les facilités possibles pour l'examen de la religion chrétienne, sans exiger d'eux aucune promesse de conversion, mais en demandant seulement, comme preuve de sincérité, qu'ils montrent de la disposition à se livrer au travail, et qu'ils aient déjà éprouvé quelques contrariétés pour réaliser leur désir d'examiner l'Evangile. La Société a loué un local suffisant pour y loger les Juifs qu'elle consentira à admettre ; elle a fait choix, pour diriger l'établissement, de M. Simon, Juif converti fort instruit, qui a fait preuve, depuis dix-huit ans, du sérieux de ses convictions, et qui a déjà dirigé précédemment une institution de ce genre. L'établissement comprend aujourd'hui quatorze Juifs, dont dix travaillent comme cordonniers et quatre comme pelletiers ; on y introduira aussitôt que possible d'autres industries. Douze d'entre eux ont été baptisés par l'évêque de Londres le 14 avril dernier. Par une singulière coïncidence, ce jour s'est trouvé être le dernier jour de la pâque juive, où tous les Israélites du monde doivent célébrer leur baptême dans la Mer Rouge en chantant le Cantique de Moïse (Exode xv).

Autriche. — *Conversion d'un soldat condamné à mort.* — Nous avons si rarement occasion de donner des nouvelles réjouissantes de ce pays, qu'on lira sans doute avec encore plus d'intérêt le fait suivant, d'ailleurs si remarquable en lui-même, qui s'y est passé et que nous extrayons de notre correspondance particulière : « Un Chrétien de Vienne, dont le cœur est plein d'amour pour le Sauveur et qui est à tous égards un homme très distingué, apprit, il y a quelques mois, qu'un soldat protestant, faisant partie d'un régiment composé de Hongrois et de Bohémiens, en garnison dans cette ville, et ne sachant parler qu'esclavon, avait été condamné à mort pour meurtre et devait être exécuté au bout de trois jours. Craignant qu'aucun des pasteurs de Vienne ne sût parler cette langue et qu'en conséquence le malheureux soldat ne fût privé, avant le supplice, de toute consolation religieuse, il se rendit chez l'un d'eux, lui dit qu'il était parfaitement maître de la langue esclavonne, et lui offrit de l'assister dans les soins spirituels qu'il voudrait donner au condamné. Le pasteur rejeta son offre en disant qu'il n'entendait, il est vrai, que fort peu l'esclavon, mais qu'il en savait pourtant assez pour lire les prières lithurgiques, ce qui serait sans doute suffisant. Le Chrétien en question, qui

Digitized by Google

occupe un emploi dans la magistrature, ne se laissa pas décourager par cette réponse; il se décida à demander au général du régiment la faveur de pouvoir s'entretenir avec le prisonnier; mais craignant de ne pas l'obtenir, il passa la nuit à écrire en langue esclavonne quelques pages où il représentait Jésus-Christ comme l'ami et le sauveur des plus grands pécheurs; son dessein était de les faire parvenir au soldat, dans le cas où une entrevue avec lui lui serait refusée. Il se présenta le lendemain chez le général, et afin de mieux lui expliquer son but, il se mit à lui lire une partie de l'écrit qu'il avait rédigé. Celui-ci en fut touché jusqu'aux larmes et donna aussitôt ordre à un officier d'introduire le magistrat dans la prison, et de le laisser s'entretenir aussi long-temps qu'il le voudrait avec le condamné. Le Seigneur daigna bénir si abondamment cet entretien que le soldat put jeter, avant son exécution, un regard de confiance et de foi sur le Sauveur qui est mort sur une croix et entre deux meurtriers, et nous avons l'espoir que sa fin a été chrétienne et heureuse. Louons et célébrons le Seigneur pour la miséricorde infinie qu'il paraît avoir déployée en faveur de l'âme de ce malheureux! »

Décision du gouvernement autrichien au sujet des Bibles sans les livres apocryphes. — Depuis l'année 1826, des Bibles sans les livres apocryphes ont été à plusieurs reprises envoyées de Leipzig dans la Haute-Autriche comme articles de librairie et en passant par la filière de la censure. Elles étaient déjà vendues en grande partie, quand le Consistoire général protestant de Vienne s'informa auprès des Églises de cette province si des Bibles sans les livres apocryphes y avaient pénétré; et sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il fit sommer les pasteurs et les maîtres d'école, par une lettre adressée le 12 octobre 1828 au doyen de la Haute-Autriche, non-seulement de « s'abstenir de toute « distribution de telles Bibles, mais encore de chercher à retirer de « leurs paroisses et de leurs écoles celles qui s'y seraient introduites. » Plusieurs pasteurs ayant répondu au doyen qu'ils ne voyaient pas en quoi la Parole de Dieu pourrait perdre à être séparée de la parole des hommes, le Consistoire obtint que les autorités civiles fussent chargées de saisir les Bibles proscrites. Environ trente le furent en effet; mais à la suite de démarches persévérantes continuées pendant 18 mois pour faire revenir l'autorité sur cette saisie, les Bibles ont été restituées; voici l'arrêté qui a été rendu à ce sujet au mois de mars passé : « Considérant « que les Bibles sans apocryphes confisquées à plusieurs catholiques, « en 1828, ne proviennent pas d'une société biblique étrangère, que « l'addition des livres apocryphes n'est pas indispensable dans une Bible « protestante, et que leur absence ne peut être un obstacle à leur intro- « duction; que de plus il résulte d'une convention faite entre la haute « administration de la police et de la censure, et la haute chancellerie de « la cour, que les mêmes principes doivent être suivis pour toutes les « Bibles protestantes, que les livres apocryphes y soient joints ou non;

« vu les lettres de la haute administration de la police et de la censure « du 22 janvier 1829 et du 15 mars 1830; vu les édits de tolérance en « vigueur dans les États de Sa Majesté Impériale et Royale, les Bibles « confisquées seront restituées à leurs propriétaires, sous la condition « de ne pas en distribuer aux membres de l'Église catholique. » Les Bibles saisies portaient seulement le nom d'un libraire de Leipzig; si le titre avait indiqué qu'elles étaient imprimées aux frais d'une société biblique ou si elles avaient porté le timbre d'une de ces sociétés, elles n'auraient pas été rendues. Cette remarque est importante.

Suisse. — *Société Biblique.* — La Société Biblique auxiliaire générale de Lausanne, qui a distribué depuis un an environ douze mille Bibles ou Nouveaux-Testamens, vient de prendre la résolution de ne plus borner ses travaux aux seuls habitans du Canton de Vaud, mais de les étendre aussi au-delà de la frontière. Nous applaudissons de tout notre cœur à cette résolution, qui est si bien en harmonie avec le caractère d'universalité que doit avoir la charité chrétienne.

Jubilé de la Réformation à Neuchâtel. — L'Eglise de Neuchâtel a célébré au mois d'octobre dernier le jubilé de l'introduction de la réformation dans le Canton. Plusieurs Eglises de la Suisse ont envoyé des députés à cette solennité.

ANNONCES.

La Préparation de la Paque chrétienne, *Sermon sur Luc* xxii, 7-13; par S.-R.-L. Gaussen. Br. in-8° de 46 pages. Paris, 1830, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 75 cent.

Les nouveaux Sermons de M. Gaussen font rechercher les anciens, qu'il faut réimprimer les uns après les autres; rien n'est plus naturel; car c'est là où on a trouvé de l'eau pour étancher sa soif qu'on retourne pour en puiser encore; mais ce qui est plus étonnant, c'est de voir dans un pays sec et aride les Philistins pleins d'envie vouloir boucher les puits que les serviteurs d'Abraham avaient creusés, et les bergers de Guérar s'irriter contre les bergers d'Isaac qui avaient trouvé dans leur vallée un puits d'eau vive, et leur dire : L'eau est à nous! Que firent les bergers d'Isaac? ils allèrent plus loin après qu'on les eut chassés; et partout où ils s'établirent, à Hések, à Sitnah, à Réhoboth et à Béerscébah, leurs efforts bénis de Dieu firent jaillir l'eau de la terre. Partout ils purent s'écrier : Nous avons trouvé de l'eau! L'Eternel les mît au large, et ils fructifièrent dans le pays (Genèse, xxvi). Que cet exemple instruise les bergers de Guérar de nos jours et leurs voisins les Philistins!

Les Psaumes de David *à quatre parties, avec les Cantiques sacrés pour les principales solennités des Chrétiens*. Nouvelle édition. 1 volume in-8° de 550 pages. A Valence, *chez* Marc-Aurel; à Paris, *chez* J.-J. Risler. Prix : en feuilles, 6 fr. ; relié, 7 fr.; net, 5 fr. et 6 fr.

M. Marc-Aurel vient de livrer à nos Eglises la plus belle édition de nos Psaumes qu'elles aient jamais possédée. L'exécution typographique en est très remarquable ; les caractères sont neufs ; le papier est fort et bien collé. Nous désirons que le succès que doit obtenir cette publication, dans toutes les Eglises où l'on s'occupe de l'amélioration du chant sacré, dédommage M. Marc-Aurel des frais considérables qu'elle a nécessités. Elle ne renferme que douze Cantiques ; les trois derniers de ceux qui se trouvent dans les éditions ordinaires manquent dans celle-ci. Nous avouons que le treizième et le quinzième étaient rarement chantés ; mais nous regrettons le quatorzième : « Esprit saint, notre Créateur. » Il est beau par les paroles et par la musique.

Abrégé de la Géographie sacrée ; *traduit de l'anglais de* M. J.-E. Worcester, *par* E. Cortambert. 46 *pages*, *petit in*-12. Paris, 1830, *chez* l'Editeur, *Place Royale*, *n°* 26. *Se trouve chez* J.-J. Risler, *rue de l'Oratoire*, *n°* 6.

M. Cortambert est auteur de plusieurs ouvrages de géographie. La publication de l'Abrégé de Géographie sacrée de M. Worcester des États-Unis d'Amérique, est un service rendu à notre littérature religieuse. La connaissance de la géographie de la Bible est indispensable pour acquérir une connaissance un peu approfondie de ce saint Livre, et en éclaircir plusieurs passages. M. Cortambert nous annonce qu'il fait graver dans ce moment un petit atlas, qui servira de complément à l'écrit que nous annonçons. Ce sera un nouveau service dont nous lui serons redevables.

Le Pain quotidien des Chrétiens, petit volume in-64. Paris, 1831. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix, relié en maroquin : 1 fr. 75 c.

Ce charmant petit ouvrage contient pour chaque jour de l'année deux passages de l'Ecriture-Sainte, entre lesquels il y a presque toujours un rapport de sens ; ils ne sont pas seulement indiqués, comme dans l'*Almanach des Bons Conseils*, par le chiffre du verset et du chapitre, pour qu'on les recherche dans la Bible, mais imprimés en entier. Le titre indique le but de ce recueil ; il doit offrir à l'esprit et au cœur des Chrétiens le pain quotidien dont ils ont besoin. Puisse cette nourriture sainte être bénie !

VARIÉTÉS.

De la religion chrétienne dans ses rapports avec notre situation présente (1).

Plusieurs générations ont passé depuis que la France est agitée d'un malaise intérieur, qui semble trouver chaque jour de nouveaux alimens. Vers le milieu du dernier siècle, lorsque les encyclopédistes commençaient à répandre leurs doctrines, on éprouvait déjà, dans les classes supérieures et moyennes de la société, un puissant besoin d'innovations, et le philosophe de Genève a pu prédire, par les seules forces de la logique naturelle, qu'une révolution était imminente. Cette révolution s'est accomplie, plus vaste et plus profonde qu'il n'était donné de le prévoir à aucune intelligence d'homme. Toutes les anciennes institutions furent abolies, tous les rapports déplacés, toutes les existences renouvelées; le géant révolutionnaire détruisit et recomposa toutes choses, depuis le premier trône de l'Europe jusqu'à la hutte du misérable attaché à la glèbe. Cependant le malaise intérieur, dont ces bouleversemens inouis avaient ajourné quelques instans la pleine manifestation, reparut bientôt, et il éclata par des excès d'autant plus terribles que ses plus beaux rêves avaient été trompés, et que de nobles espérances avaient fait place à de cruels mécomptes. Sous le gouvernement de l'empire, cette agitation des esprits fut comprimée sans être éteinte. Le maître de l'État, désespérant de pouvoir la satisfaire, cherchait à l'étourdir par le bruit de ses conquêtes, et la nation

---

(1) J'ai cherché long-temps un titre plus modeste pour les réflexions que je vais offrir aux lecteurs des *Archives;* je n'en ai trouvé aucun qui répondît mieux à ma pensée. Si l'on observe que je n'ai pas rempli toutes les promesses de mon titre, la critique sera juste; mais si l'on me blâme de n'avoir pas mis en quelques pages ce qui ferait la matière de plus d'un volume, on aura tort. Je ne veux et ne puis tracer ici qu'une esquisse rapide et nécessairement incomplète.

ressemblait à un homme qui demande sans cesse des dissipations nouvelles, parce qu'il craint de se trouver seul avec lui-même. Des catastrophes immenses ramenèrent l'ancienne dynastie; mais le malaise intérieur, au lieu de s'apaiser, devint plus poignant et descendit plus bas dans les classes du peuple. On découvrit avec douleur que l'on n'avait fait que tourner dans un cercle, tandis que l'on croyait avancer, et les regrets des théoriciens politiques se fortifièrent de toute l'indignation qu'avait éprouvée l'orgueil national. Ces fermens de trouble et de discorde travaillèrent les différentes parties du corps social, jusqu'à ce qu'enfin ils éclatèrent par une vaste explosion. Chacun se flattait d'obtenir du repos et du bien-être; la religion, la politique, l'industrie, le commerce, tout s'était promis, à la fin du mois de juillet dernier, d'entrer dans une ère nouvelle et plus heureuse. Qu'est-il arrivé cependant? et que se passe-t-il? on ne peut se dissimuler que l'inquiétude, l'anxiété, le malaise qui régnaient dans les esprits, sont loin d'être dissipés.

Cette agitation perpétuelle est un état contre nature. Lors même que l'histoire des peuples qui ont vécu tranquilles et heureux ne nous le dirait pas, la raison seule suffirait pour nous l'apprendre; car il est évident que les hommes ne se sont pas réunis en société pour vivre en guerre, mais pour vivre en paix les uns avec les autres; ils n'ont pu se proposer d'autre but que de garantir mutuellement leurs droits par l'accomplissement de leurs devoirs; et le monde politique serait tout aussi incapable, ce me semble, de subsister avec une suite continuelle de révolutions, que le monde physique avec une succession non interrompue d'orages et de tremblemens de terre. Il y a donc des causes particulières à notre époque, qui ont produit et qui produisent encore notre état de malaise intérieur. Quelles sont ces causes? On cherche depuis quarante ans à les déterminer. Quand le pouvoir était fort et la liberté faible, on disait : fortifions la liberté, et nous serons heureux. Quand, au contraire, la liberté était forte et le pouvoir faible, on disait : fortifions le pouvoir, et nous serons tranquilles. On a successivement attribué nos troubles à l'absence des lois ou

à leur trop grande profusion ; on en a accusé le manque de droits généraux pour le peuple ou le manque de prérogatives en faveur d'une classe privilégiée ; on a imaginé mille autres causes plus ou moins spécieuses en théorie, mais qui ont augmenté le mal, au lieu de le guérir, dès qu'on a essayé d'en faire l'application. Pourquoi donc, parmi tant de conjectures, en avoir négligé une qui est peut-être la plus solide et la plus réelle? Pourquoi s'obstiner à expliquer notre malaise par le manque de liberté, le manque de force dans le pouvoir, le manque de garanties, le manque de priviléges, le manque de lumières, et ne jamais l'expliquer par le MANQUE DE RELIGION ?

Je ne serais pas surpris, si quelqu'un de nos hommes d'état ou de nos écrivains politiques jette les yeux sur ces lignes, de le voir sourire avec dédain et condamner l'opinion que je viens d'émettre, sans prendre même le soin de l'examiner. Il est si commode de repousser une hypothèse qui contredit nos passions! Il est si facile de mépriser ce qu'on ignore! Empressons-nous donc, avant d'aller plus loin, de faire deux ou trois remarques préliminaires.

Si l'autorité d'un grand nom avait encore quelque poids dans les discussions, je citerais Montesquieu, qui dit quelque part : « Chose admirable! La religion chrétienne, qui ne sem« ble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore « notre bonheur dans celle-ci. (1) » « De véritables chrétiens « feraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et « qui auraient un très grand zèle pour les remplir ; ils senti« raient très bien les droits de la défense naturelle ; plus ils « croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à « la patrie (2). » Mais je crains que les gens de notre époque, et surtout les jeunes gens, ne traitent l'auteur de *l'Esprit des lois* d'homme à préjugés et d'esprit faible. Une raison tirée de l'expérience sera-t-elle mieux accueillie? L'histoire nous montre des peuples religieux, qui ont conservé long-temps de sages institutions et perfectionné leurs lois par des changemens réguliers et paisibles, tandis que le seul grand peuple irréligieux,

---

(1) Esprit des lois, livre XXIV, chap. 3 — (2) *Ibid.* chap. 6.

dont il soit fait mention dans les annales du monde, cherche en vain depuis un demi-siècle du repos et de la stabilité. Les formes sociales, qui paraissent être les plus parfaites, ont été réalisées pour la première fois dans leur ensemble, il y a soixante ans, chez une nation religieuse; cette nation les a maintenues intactes, sans avoir besoin de guerres civiles, de spoliations ni de meurtres; et le plus beau progrès de la civilisation actuelle, le système pénitentiaire, doit à cette même nation son origine et ses développemens. De tels faits ne prouvent pas encore, sans doute, que le manque de religion soit notre principale plaie politique; mais ils peuvent suffire pour montrer qu'il est extravagant de rejeter cette opinion sans l'entendre.

Je reviens à mon sujet. Ce qui frappe d'abord, en observant de près notre état social, c'est le spectacle des *prétentions excessives* qui se manifestent dans toutes les classes d'individus. L'apôtre Saint-Paul disait : *Je sais être content de l'état où je me trouve;* il semble que la nation française, par une règle de conduite tout opposée, ait pris le parti de ne jamais l'être. Chaque individu recule sa limite à mesure qu'il avance, et son ambition est un abîme qui se creuse par les moyens mêmes qu'on emploie pour le combler. Parcourez successivement tous les rangs et tous les ordres de citoyens, depuis les plus hautes classes jusqu'aux dernières, vous trouverez partout un insatiable besoin de distinctions, une fièvre d'orgueil, qui compromettrait sans réflexion les plus précieuses garanties du présent, pour se créer des chances de succès dans l'avenir. Noblesse, bourgeoisie et peuple ne s'accordent entièrement que sur un point, celui de vouloir être autrement qu'ils ne sont. Tous, ou à peu près, aspirent à monter; personne n'est disposé à descendre; de telle sorte que si chacun arrivait à son but, l'édifice social n'aurait plus de base; car tout le monde serait groupé au sommet de la pyramide.

Il est remarquable que cette manie de prétentions exagérées ne se rencontre que chez les peuples qui ont professé le Christianisme, et qu'elle se soit développée en France plus que partout ailleurs. La division des castes s'est maintenue de temps

immémorial dans les Indes, et aucun indigène ne se révolte contre ces démarcations qui nous paraîtraient si monstrueuses. Les nègres africains ne s'insurgent pas les uns contre les autres pour s'arracher des distinctions et du pouvoir. Un mahométan sort de la foule ou il y rentre à la voix de son maître, avec une espèce d'indifférence ; toute son affaire est de s'enrichir, et il ne s'embarrasse guère de savoir s'il a des droits ou s'il n'en a pas. En Europe, au contraire, on voit des peuples qui s'agitent, qui brisent violemment les anciennes supériorités sociales, qui réclament les libertés les plus étendues, qui veulent posséder enfin toutes les prérogatives de la souveraineté. Que faut-il conclure de ces différences? Pourquoi les nations chrétiennes ont-elles plus de prétentions politiques que celles qui ne le sont pas? Est-ce à dire que le Christianisme provoque et favorise ces prétentions? Bien loin de là : le Christianisme nous paraît être la plus forte barrière qu'il soit possible de leur opposer.

Il y a dans l'Évangile deux leviers ou deux forces distinctes, dont les effets ont été admirablement tracés par le grand Pascal. D'un côté, l'Évangile relève la dignité de l'homme, en lui montrant sa grandeur ; de l'autre, il humilie son orgueil, en lui montrant sa bassesse. Il lui apprend à la fois que tous les hommes ne forment qu'une seule famille, et que celui qui voudra être le premier sera le dernier. Ces deux enseignemens doivent toujours s'unir l'un à l'autre ; ces deux leviers doivent agir simultanément pour produire d'heureux résultats. Séparez-les, il n'y aura plus d'équilibre ; et dès lors chacun de ces deux mobiles n'étant plus contrebalancé par l'autre, sera faussé dans son action, et de salutaire qu'il était deviendra funeste. Montrez à l'homme sa bassesse en lui cachant sa dignité, vous en ferez un être abject et servile ; et c'est là, je pense, l'erreur dans laquelle est tombé Rousseau, quand il a dit « que le Christianisme ne prêche que servitude et dépendance, et que les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves (1). » Le philosophe n'a observé qu'une face de l'Évangile,

---

(1) Contrat social, liv. IV, chap. 8.

et il l'a jugé sans le connaître. Il aurait pu se rappeler pourtant que les peuples chrétiens, bien loin d'être faits pour être esclaves, sont les seuls qui aient aboli l'esclavage. Si le Christianisme prêche la soumission aux puissances, il prêche aussi l'égalité de toutes les créatures humaines devant Dieu; et il est insensé d'argumenter sur ce qui abaisse l'homme, en négligeant ce qui le relève. Que si l'on tombe dans l'erreur opposée, en prenant ce qui nous relève et rejetant ce qui nous abaisse, l'homme, au lieu d'être abject et servile, sera ivre d'orgueil et de prétentions outrées. Or c'est là précisément le fléau qui ronge et qui menace de détruire notre corps social.

Le principe de la dignité de l'homme a transformé les esclaves en serfs, les serfs en citoyens. Sous ce point de vue l'Évangile a rempli sa mission; et il devient facile d'expliquer comment les peuples chrétiens éprouvent des besoins politiques que les peuples idolâtres ou mahométans n'éprouvent pas. Supposez que l'autre levier du Christianisme ait continué d'agir, et que l'esclave, parvenu au rang de citoyen, ait conservé, par des croyances fortes et profondes, le sentiment du devoir, de l'humilité et de la soumission aux puissances établies, le second de ces mobiles aurait servi de contrepoids au premier, et nous aurions pu marcher de progrès en progrès, sans inquiétude et sans péril. L'exemple des États-Unis ajoute la preuve de l'expérience à celle du raisonnement. On y jouit de la plus complète liberté, sans craindre les insurrections populaires. Tout le monde peut prétendre à tout, et l'on n'y manifeste guère que des prétentions justes et légitimes. Le citoyen y est grand, et l'homme y est humble. C'est que la religion chrétienne lui fait connaître ses droits, et que la foi chrétienne lui fait pratiquer ses devoirs. On a dit que l'Amérique septentrionale diffère de nous, parce qu'elle a moins de préjugés et plus de vertus. Sans doute, mais il fallait ajouter que ses préjugés de moins et ses vertus de plus viennent de sa foi religieuse (1).

---

(1) On a souvent attribué la paix intérieure des États-Unis à leur

En France, le principe chrétien de la dignité de l'homme domine toute notre histoire. Les rois l'ont employé pour détruire la servitude féodale; les prêtres dans le moyen âge, les philosophes dans le dernier siècle l'ont invoqué, pour obtenir l'abolition des priviléges; les législateurs l'ont introduit enfin dans les institutions. Aussi long-temps que ce principe a été contrebalancé par une piété solide, la société a marché sans trouble et sans bouleversemens. Elle aurait pu marcher encore, en conservant son repos, si le Christianisme avait régné dans les cœurs. Le peuple aurait monté sur l'échelle sociale, sans vouloir précipiter au dernier degré tout ce qui était au-dessus de lui. Ses prétentions, légitimes dans leur principe, se seraient arrêtées aux bornes du juste et du droit. On n'aurait pas craint de démuseler une bête féroce, en modifiant les rapports qui l'attachaient aux classes supérieures, en un mot, il y aurait eu progrès sans anarchie.

Mais qu'est-il arrivé? Des deux forces de l'Évangile, une seule a continué son action, l'autre est devenue inerte. La philosophie s'est emparée de la dignité de l'homme, et elle a brisé ce qui devait la retenir dans de sages limites. On a dit au peuple: sois maître; et on a cessé de lui dire: sois humble. Mille docteurs lui ont appris quels sont ses droits; ils ont négligé de lui apprendre quels sont ses devoirs. Bien plus, ils ont affaibli, par leurs lâches calomnies, le peu de religion qui restait encore dans les classes populaires, et le frein qui les aurait contenues a été foulé aux pieds précisément à l'époque où il devenait indispensable de le conserver. Imprudens sophistes! vous allez jusque dans les carrefours et dans l'échoppe

---

position géographique et aux nombreux moyens de travail que fournissent les terrains à défricher. Cette observation est juste, mais elle est incomplète. Car pourquoi l'Amérique du Sud, qui possède à cet égard les mêmes avantages que l'Amérique du Nord, ne jouit-elle pas du même repos? La réponse est facile, quand on admet que la religion chrétienne est nécessaire pour assurer l'ordre public et la prospérité des états. Mais si l'on prétend que l'Évangile est superflu, comment répondre à cette question? On n'objectera pas que l'Amérique du Sud possède aussi l'Évangile; le fait est qu'elle ne le possède point.

de l'artisan exciter une soif ardente de distinctions ; vous irritez, vous enflammez son orgueil ; et vous détruisez en même temps des dogmes conservateurs, qui auraient été sa limite et notre garantie. Vous avez pris dans l'Évangile vos lumières, vos droits, vos principes, vos sentimens de dignité politique, et vous rejetez ce même Évangile qui seul aurait pu maintenir dans de justes et sages bornes tout ce qu'il vous a donné ! Vous faites plus ; vous osez le mutiler, pour en arracher un lambeau qui serve de prétexte à vos désirs aveugles, et pour faire mentir, s'il était possible, la vérité même au profit de vos passions !

Proclamons-le hautement : le seul remède à notre profonde plaie sociale, c'est le retour, le régne de L'ÉVANGILE (1). Sans lui, des prétentions effrénées, un insatiable orgueil, l'ivresse de l'ambition dans tous les rangs, une lutte sans cesse renaissante entre ceux qui ont acquis des distinctions et ceux qui veulent en acquérir, un état de guerre acharnée entre toutes les vanités rivales, d'affreux déchiremens peut-être, et à la fin de cette carrière de désastres, la ruine de l'ordre social. Nous aurions un nouveau Bas-Empire, moins une religion nouvelle qui reconstituerait sur d'autres bases ce que la corruption des temps aurait détruit. Mais avec l'Évangile et par lui, amélioration des mœurs, perfectionnement graduel et paisible des lois, émulation légitime, état de paix, de sécurité, nobles espérances pour l'avenir. Nous ne craindrons plus de marcher vers un abîme, en essayant d'avancer dans la route du bien.

Les remarques précédentes, que j'ai spécialement appli-

---

(1) Il est clair que je parle ici du fond de la religion et non de ses formes. Depuis quinze ans on a bâti de beaux temples, on a augmenté le nombre des prêtres, on en a largement salarié quelques-uns, on a planté des croix sur les places publiques. Tout cela n'était que du nouveau plâtre sur la pourriture du sépulcre. Le règne de l'Évangile n'existe pas sans la foi dans la bonne nouvelle du salut, sans l'amour de Dieu, sans la pratique des vertus chrétiennes. Si quelque lecteur confondait le Christianisme intérieur avec le Christianisme extérieur, et qu'il nous reprochât de raisonner contre l'expérience, son reproche serait absurde.

quées aux prétentions politiques, peuvent s'appliquer égalcment à tous les progrès de la civilisation. Ainsi l'accroissement des lumières, de l'industrie, des richesses, de la population, les changemens dans les lois et dans les mœurs, les améliorations de tout genre ne sont utiles et salutaires qu'autant que la religion les accompagne et les sanctifie.

Les économistes nous répètent chaque jour : Instruisez, éclairez le peuple! Certes, nous sommes loin de former un vœu différent, et il convient peut-être de rappeler à nos écrivains politiques que les réformateurs sont les premiers en Europe qui aient travaillé sincèrement aux progrès intellectuels des classes inférieures. Mais voici le point où les économistes se séparent de nous; ils s'occupent beaucoup de l'instruction et ne pensent guère à l'éducation; pour nous, l'éducation est le but, l'instruction n'est que le moyen. Quand ils ont enseigné à lire aux hommes du peuple, ils croient avoir achevé leur tâche; pour nous, c'est alors surtout que notre tâche commence. Ils mettent entre les mains des ignorans un instrument nouveau, et leur disent : Faites-en l'usage que vous voudrez; mais nous, nous essayons de leur montrer aussi la manière dont ils doivent s'en servir. Telle est la profonde différence qui existe, sous ce rapport, entre les hommes religieux et ceux qui ne le sont pas. Cette différence tient à la nature même des choses; elle est inévitable. Quelques économistes ont voulu répandre des connaissances utiles parmi le peuple; mais dès qu'il a été question de les faire mettre en pratique, ils ont échoué, parce qu'ils manquent des mobiles nécessaires pour agir fortement sur les hommes. On peut comparer à cet égard les dernières classes de la société aux sauvages; le seul moyen de leur faire abandonner leurs mauvaises mœurs, leurs préjugés féroces, et de les introduire dans une voie nouvelle, c'est la religion. Supposez que nos professeurs de philosophie politique aient été publier leurs systèmes dans les îles de la mer du Sud, quels changemens auraient-ils produits? Cependant il a suffi à nos missionnaires de moins d'un quart de siècle pour élever ces insulaires du dernier degré de barbarie à notre état de civilisation. C'est qu'ils avaient

pour eux la puissance qui remue les masses populaires et qui transporte les montagnes ; ils annonçaient Jésus-Christ crucifié, et ils avaient fait de ces peuples des Chrétiens avant d'en faire des hommes civilisés.

Le peuple français apprend à lire ; les écoles se multiplient ; les méthodes se perfectionnent ; on grossit même le budjet pour encourager l'instruction primaire. Cette sollicitude de nos hommes d'état est fort louable ; mais qu'en résulte-t-il ? Le peuple lit en général des écrits qui ne feront que le corrompre, bien loin de le rendre meilleur et plus heureux. Il lit des livres impies, des romans obscènes, des chansons indécentes. Admirable perfectionnement ! Progrès merveilleux ! Est-ce là cet inestimable bienfait que l'on prétend avoir donné aux classes populaires ? Et si l'on veut des preuves positives, que l'on aille dans nos campagnes, et qu'on observe ceux qui montrent l'orgueil le plus insupportable, qui rejettent avec le moins de pudeur des doctrines qu'ils ne connaissent pas, qui sont les plus mauvais pères, les plus mauvais maris, les plus mauvais voisins. Ce sont des gens qui ont appris à lire et qui ont lu de mauvais livres. Instruisez donc, éclairez le peuple comme vous l'avez fait jusqu'à présent ; donnez-lui des brochures qui tournent en ridicule la religion chrétienne et qui calomnient l'Évangile. Puis, contemplez votre ouvrage et glorifiez-vous de vos sentimens de philantropie !

Que si la vérité évangélique accompagne les lumières du peuple, si une piété sage et prudente dirige ses lectures, le mal disparaît et le bien subsiste. L'esprit s'éclaire sans devenir orgueilleux et tranchant ; les mœurs s'adoucissent et s'épurent ; l'homme le moins élevé sur l'échelle sociale apprend ce qu'il doit aux autres et ce qu'il se doit à lui-même ; le bonheur enfin résulte de cette harmonie entre les principes de la foi religieuse, les lumières de l'entendement et les sentimens du cœur. Hors de là, on ne fait qu'une œuvre incomplète, et la chance la plus heureuse qu'on en puisse attendre, c'est qu'elle demeure stérile.

L'accroissement de l'industrie et des richesses donne lieu aux mêmes observations. L'industrie a fait des progrès im-

menses; elle a mis la plupart des objets de consommation à la portée des classes les plus pauvres. Les richesses se sont accrues dans la même proportion, et elles se trouvent dans un beaucoup plus grand nombre de mains. Le peuple est incomparablement mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu qu'il ne l'était il y a soixante ans; et cependant, chose étrange! il est en général plus misérable. Ce n'est pas, comme on le pourrait croire au premier abord, une vague hypothèse que nous présentons ici; c'est un fait qui s'appuie sur les calculs les plus positifs. La population de la France a augmenté d'un *quart* ou au plus d'un *tiers* depuis la révolution; mais le nombre des pauvres secourus sur la voie publique, à domicile ou dans les hôpitaux, *a plus que doublé.* En nous bornant à l'époque actuelle, les départemens manufacturiers, qui sont les plus riches, comptent un plus grand nombre d'indigens, relativement à leur population, que les départemens agricoles. En nous limitant dans une sphère encore plus étroite, les villes industrielles, Rouen, Lyon, Lille, Mulhouse, ont une quantité relative de pauvres à secourir beaucoup plus considérable que les campagnes environnantes; de sorte qu'il y a en ce moment une double progression, l'une de richesse, l'autre de misère dans le même pays; et si l'on suppose que cette double progression continue pendant un siècle, nous aurons des millions de prolétaires et de mendians avec une masse de richesses et des moyens d'aisance infiniment plus considérables. Alors il faudra établir, comme en Angleterre, une *taxe des pauvres*, et déjà les *centimes additionnels* l'ont introduite, sous un autre nom, dans plusieurs villes manufacturières.

Les causes de cette étrange situation ne sont pas difficiles à expliquer : c'est que les besoins de la classe ouvrière se sont accrus dans une proportion plus forte encore que ses nouvelles ressources. Le peuple gagne davantage, à la vérité; mais il a formé des habitudes, il s'est fait l'esclave de passions qui élèvent ses dépenses au-dessus du salaire qu'il peut obtenir. Je le comparerais volontiers à un homme qui, devenu possesseur d'un héritage de vingt mille francs, contracterait pour

trente mille francs de dettes. Il est clair qu'un tel homme, plus riche en apparence, serait plus pauvre en réalité qu'auparavant. L'héritage des ouvriers, c'est l'accroissement de l'industrie et des capitaux; ses dettes sont les vices qu'il a contractés. L'intempérance, l'ivrognerie, l'envie de paraître, la vanité de la représentation, surtout l'imprévoyance qui a remplacé les habitudes d'économie, voilà les créanciers impitoyables qui réduisent le peuple à une honteuse misère, et qui le forcent à demander du pain, dès qu'il manque de travail pendant huit jours. Il serait facile de rapporter un grand nombre de faits à l'appui de cette observation; je n'en citerai qu'un seul. Interrogez les chefs d'établissemens industriels, ils vous répondront que l'ouvrier qui gagne quarante francs par semaine est généralement plus endetté et plus imprévoyant que celui qui n'en gagne que dix, qu'il paie moins bien le propriétaire de sa maison, et qu'il est plus vite réduit à l'aumône, lorsqu'il y a suspension de travail. Cela est surtout frappant quand on compare l'ouvrier des villes avec le tisserand des campagnes. Ce dernier n'a qu'un faible salaire, et pourtant il ne mendie jamais. Le premier gagne beaucoup et il vit avec sa famille dans une hideuse indigence. Cela vient de ce que l'un est économe, prévoyant, et qu'il a peu d'habitudes vicieuses, tandis que l'autre a beaucoup de vices et point d'économie.

N'est-il donc pas insensé de la part de nos philantropes sans religion, de s'occuper uniquement d'augmenter les ressources du pauvre, et de négliger en même temps de rendre le pauvre plus moral? Qu'arriverait-il si leurs vœux étaient réalisés? Précisément ce qui arrive déjà pour les ouvriers qui gagnent le salaire le plus élevé : c'est-à-dire qu'il y aurait plus d'ivrognerie, plus de vanité, plus de prétentions, plus de mauvaises habitudes qu'auparavant, et par conséquent plus d'indigence et de misère. Quel résultat! quel avenir! quelles vues profondes pourrait-on supposer chez des hommes qui songeraient à nous conduire vers un tel but? Est-ce là ce qu'on appellerait la *perfectibilité indéfinie* du genre humain?

J'ai indiqué le remède en montrant la cause du mal. Puisque

la fâcheuse position de nos classes ouvrières tient essentiellement à leurs mauvaises habitudes; puisqu'un accroissement de salaire ou des moyens de travail plus abondans, au lieu d'augmenter leur bien-être, ne font que multiplier leurs besoins et leurs vices, c'est-à-dire les sources de leur indigence; puisqu'enfin l'économie politique avec tous ses progrès, n'ouvre devant nous que la plus désolante perspective, il faut lutter contre le mal avec d'autres armes, et appeler la religion chrétienne pour conjurer cet effroyable fléau des sociétés modernes, le *paupérisme*. Un peuple sincèrement religieux sera économe et prévoyant; il ne dissipera point ses ressources dans les excès de l'ivrognerie et dans les parades de la vanité; il ne s'exposera pas à mendier honteusement son pain, aussitôt qu'il manquera de travail; il triomphera des viles passions qui le retiennent ou le précipitent dans la misère; et si le perfectionnement de l'industrie vient se joindre à son changement moral, il parviendra peu à peu jusqu'à l'état d'aisance des classes moyennes (1).

Le succès des *Sociétés de tempérance* dans les États-Unis nous paraît être une preuve sans réplique dans cette discussion. Il a fallu moins de trois ans pour diminuer d'une manière sensible la consommation des liqueurs spiritueuses parmi les habitans de ce pays. D'après les derniers rapports, plus de *cent mille individus* ont renoncé complètement à en faire usage. Toutes les classes de citoyens rivalisent de zèle, de dévouement, de sacrifices pécuniaires, dans cette généreuse entreprise, et il est permis d'espérer que l'intempérance, vice national chez les Américains du Nord, deviendra dans peu

(1) Plusieurs de ces réflexions sur la bienfaisante influence de l'Évangile en matière d'économie politique sont développées dans le livre du docteur *Chalmers*, qui traite de l'*Économie chrétienne et civile des grandes villes*. L'illustre prédicateur écossais prouve jusqu'à l'évidence que la religion chrétienne est indispensable pour combattre les progrès du *paupérisme*, pour donner aux classes populaires des habitudes d'ordre, d'économie, de prévoyance, et pour les conduire à faire d'elles-mêmes l'application des importantes théories de *Malthus* sur la population.

Digitized by Google

d'années le vice du petit nombre. Or, quelle est la puissance qui a été assez forte pour vaincre des habitudes si profondément invétérées? Quel est le mobile qui a excité le zèle persévérant de tant de souscripteurs? Quel est le lien qui les a réunis et maintenus dans cette noble cause? Faut-il répondre, et tous nos lecteurs n'ont-ils pas répondu avant nous : Cette puissance, ce mobile, ce lien, c'est la vérité évangélique, c'est la piété, c'est l'amour chrétien? Maintenant je demande à nos économistes, non point de corriger cent mille individus en moins de trois ans, non point de faire diminuer d'un tiers la vente des liqueurs spiritueuses, non point de réunir dans cinq ou six cents *associations de tempérance* les hommes les plus influens du pays, les magistrats, les médecins, les propriétaires, les négocians, les manufacturiers, les capitaines de vaisseau; non pas enfin d'organiser une vaste institution qui remue tout un peuple jusque dans ses entrailles; mais je leur demande seulement de rassembler six hommes de bon sens qui jugent possible de produire une telle réforme sans l'appui de la religion, et je leur accorde ensuite dix années pour corriger radicalement cinquante individus livrés à l'intempérance.

Le besoin des croyances religieuses pour agir sur la moralité du peuple et pour assurer son bien-être est tellement évident, que ceux-là même qui n'avaient plus aucune foi dans la *bonne nouvelle du salut* ont imaginé une autre bonne nouvelle qu'ils prennent soin de prêcher et de répandre (1). L'époque actuelle nous offre le singulier spectacle de quelques hommes qui veulent faire une religion dans le seul but d'établir un système d'économie politique. Ils empruntent en partie au catholicisme, en partie au Christianisme, ses doctrines de hiérarchie, de dispensations providentielles, d'amour, d'obéissance à Dieu, de progrès dans le bien. Puis ils forment de tous ces plagiats un corps d'enseignement auquel ils ajoutent une théorie industrielle, un système de banque nationale, et ils crient aux peuples : Croyez en nous! Ces essais d'innovation religieuse tomberont d'eux-mêmes; car le dogme chrétien de

(1) Les disciples de SAINT-SIMON.

Digitized by Google

l'amour a besoin d'une *sanction*, qui ne se trouve que dans la doctrine évangélique du sacrifice expiatoire de Christ; et la morale chrétienne a aussi besoin d'un *motif*, qui s'appuie sur la révélation d'une économie future. Prétendre maintenir le dogme de l'amour sans la foi en un Sauveur, et faire pratiquer la morale chrétienne, en se bornant aux seuls motifs puisés dans la *vie présente*, c'est l'une des idées les plus étranges, pour employer une expression polie, qui soient venues dans une intelligence d'homme. Mais ce phénomène, quelque bizarre qu'il soit, établit un fait et nous donne une espérance, qui le rendent important à nos yeux. Le fait, c'est le besoin, la nécessité d'une religion qui se montre clairement dans la tentative de ces sectaires. L'espérance, c'est que nous croyons qu'après avoir tourné dans le vide et reconnu l'insuffisance des lambeaux qu'ils ont arrachés au Christianisme, ils reviendront sincèrement à l'ensemble des doctrines évangéliques.

L'espace nous manque pour examiner notre sujet sous d'autres points de vue. On pourrait démontrer combien l'Évangile est nécessaire aux classes supérieures et opulentes, comme on l'a fait à l'égard des classes inférieures. On pourrait développer l'influence que la loi religieuse exercerait sur les hommes chargés de nos destinées politiques, et appuyer ce développement sur l'exemple de Washington dans les États-Unis, et sur celui de Wilberforce dans le parlement d'Angleterre. On pourrait enfin parcourir tous les rangs de la société, envisager l'un après l'autre tous les besoins de notre siècle, récapituler tous les motifs d'inquiétude que notre position inspire aux hommes réfléchis, et l'on arriverait toujours à cette conclusion : le retour de l'Évangile parmi nous, le réveil de la foi chrétienne est la condition essentielle, indispensable, absolue de notre paix intérieure, de notre sécurité pour l'avenir et de nos progrès dans la civilisation. Sans le Christianisme la société ne se perfectionnerait pas et ne marcherait pas ; elle s'épuiserait, pareille à un malade qui sent son mal et n'en connait point le remède, dans des convulsions frénétiques. L'état de cette société serait pire que si elle avait toujours été privée des doctrines chrétiennes ; car elle est maintenant ce que l'É-

Digitized by Google

vangile l'a faite, et elle cessera d'être, ou elle deviendra ce que l'Évangile doit la faire.

Qu'il me soit permis, en terminant cette esquisse superficielle, d'exprimer une espérance qui m'est chère, et qui est profondément enracinée dans mon cœur. Je crois que les générations, qui s'agitent maintenant sur le sol de la France, ne seront pas toutes descendues dans la tombe, avant qu'une nouvelle ère religieuse se soit levée sur elles. Dieu nous réserve encore peut-être des malheurs inconnus jusqu'à ce jour. Que sa volonté s'accomplisse ! et qu'elle soit bénie, si les châtimens, qui doivent atteindre tôt ou tard l'impiété des peuples, sont destinés à nous ramener dans le sentier de l'Évangile ! Oui, nous reviendrons, par une voie ou par une autre, nous reviendrons bientôt à Celui qui est *le chemin, la vérité et la vie !* Oui, le bras du Seigneur frappera le rocher de notre siècle, et il en sortira une source d'eau vive, *qui jaillira jusqu'à la vie éternelle !*

G. DE FÉLICE, *pasteur à Bolbec.*

De la législation relative aux Juifs, en France.

De toutes les prophéties qui continuent à s'accomplir de nos jours, il n'en est pas de plus frappantes, ni qui soient plus propres à faire reconnaître aux incrédules la réalité de l'inspiration que les Chrétiens attribuent aux Livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, que celles relatives au peuple juif. Nous engageons nos lecteurs à lire avec attention le chapitre qui les concerne dans l'ouvrage de Keith sur *l'Evidence des Prophéties* (1); nous ne voulons pas rappeler ici tous les faits qu'il cite en les rapprochant des déclarations prophétiques, et qu'il groupe de la manière la plus propre à en faire comprendre toute l'importance. Ce que Moïse écrivait, il y a des milliers d'années, est devenu de l'histoire, et on ne peut lire sans étonnement ces paroles du Deutéronome qui résument en peu

(1) Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr.

de mots le sort de cette nation depuis la dispersion : « *L'Éternel te dispersera parmi tous les peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre; et encore n'auras-tu aucun repos; car l'Éternel te donnera là un cœur tremblant, et défaillance d'yeux, et détresse d'âme. Et ta vie sera comme pendante devant toi, et tu seras dans l'effroi nuit et jour, et ne seras point assuré de ta vie. Tu diras le matin : Qui me fera voir le soir? et le soir tu diras : Qui me fera voir le matin? à cause de l'effroi dont ton cœur sera effrayé, et à cause des choses que tu verras de tes yeux.* » (Deutéronome, XXVIII, 64-68. Lisez avec attention tout le chapitre.) En conformité à cette prophétie, les juifs ont aussi été dispersés en France ; et ainsi que dans les autres pays *leur vie y a été comme pendante devant eux; ils y ont été dans l'effroi nuit et jour, et n'ont point été assurés de leur vie.* C'est aux faits particuliers à notre patrie que nous bornerons aujourd'hui nos observations, et nous laissons le soin de les rassembler à un auteur désintéressé dans la question de l'inspiration de l'Écriture-Sainte, M. Nachet, dont le témoignage aura par-là d'autant plus de poids. Voici comme il résume leur histoire en France, d'où ils ont été chassés en 1182, 1268, 1306, 1311, 1394 et 1615, dans son ouvrage sur la liberté religieuse, dont nous avons dernièrement rendu compte :

« Ces malheureux étaient si peu regardés comme citoyens que jusqu'en 1789 ils étaient, quoique nés en France, sans domicile légal, sans aucun droit civil, à moins qu'ils n'eussent obtenu par lettres-patentes le droit de résider dans le royaume (1). Jusqu'à l'édit de 1392, on les considéra comme serfs main-mortables, forcés de laisser leurs biens à leurs seigneurs, lorsqu'ils s'affranchissaient en embrassant le Christianisme, et forcés de s'y convertir sous peine d'être brûlés. Ils étaient tellement liés à leur seigneur, que celui-ci les traitait comme faisant partie de son domaine. Leur domicile devait demeurer fixe au lieu où il les avait placés, et ils ne pouvaient en sortir sans sa permission. Quand on les pendait, dit Sauval, c'était toujours entre deux chiens. Ils entraient dans le commerce comme du blé, du bois, des héritages ; ils étaient affectés aux douaires des grandes dames et des reines ; et de fait, dans les

(1) Voyez *Dictionnaire de police* de Desessart, au mot *Juif*.

anciens comptes du domaine, on voit que Marguerite de Provence, veuve de saint Louis, avait son douaire affecté sur des juifs. On les vendait, on les revendiquait, on les hypothéquait à ses créanciers; et il y avait lieu à l'action en complainte contre ceux qui en troublaient la possession. Ils étaient, en un mot, comme les esclaves de nos colonies, immeubles par destination (1).

« Ils étaient tout à la fois sous le joug de deux passions impitoyables : le fanatisme et la cupidité. Tour à tour on confisquait leurs biens pour les persécuter, et on les persécutait pour avoir leurs biens. Il n'est sorte d'inégalités, d'injustices et de tyrannies superstitieuses dont ils n'aient été frappés. Tantôt il leur était défendu de paraître en public pendant le temps de la Passion et de Pâques; de prendre aucun domestique chrétien à leur service ; ils ne pouvaient habiter que certaines villes dans le royaume, et dans ces villes que certains quartiers. Tantôt on leur commandait de brûler leur talmud et tous leurs autres livres, où se trouvait ce qu'on appelait des blasphèmes (2). Tantôt on leur ordonnait, pour satisfaire aux conciles d'Arles et de Latran, de faire coudre sur leurs robes de dessus, devant et derrière, une pièce de feutre ou de drap jaune de quatre palmes de circonférence (3), et même de porter, outre cette *rouelle*, comme on nommait cette pièce, une corne attachée à leur bonnet (4). D'autres fois on leur défendait d'avoir

---

(1) Philippe-le-Bel, en 1296, donna à son frère Charles de France, comte de Valois, un juif de Pontoise, et il paya 300 livres à Pierre de Chambly, chevalier, pour un juif nommé Samuel Guitry qu'il avait acheté de lui. Le prince Charles de France vendit au roi son frère, en 1299, Samuel Viol, juif de Rouen, et tous les autres juifs de son comté de Valois et de ses autres seigneuries. — Voyez au surplus Delamarre, *Traité de la police*, liv. II, tit. 3, chap. 2, tome I^er^, p. 281, et surtout Sauval, *Histoire des antiquités de Paris*, liv. X, tome 2, p. 528, édition de 1724.

(2) Voyez ordonnance de Louis IX de 1254.

(3) Réglement de Louis IX de 1269.

(4) Ordonnance de Philippe-le-Hardi de 1271. — « On appelait cette pièce *rouelle* en français, dit Sauval, et *rota* ou *rotella* en latin, et peut-être ces noms-ci ont été donnés à tel morceau d'étoffe à cause qu'il était rond comme une roue, ou même qu'il ressemblait tout-à-fait à une roue ayant *raies, jantes et moyeu*, mais qu'avec le temps on retrancha, ne laissant que les jantes, c'est-à-dire la circonférence, etc., etc. » *Histoire des antiq. de Paris,* liv. X, t. 2, p. 522, édit. de 1725.

des habits de couleur, de se baigner dans les rivières où se baignaient les Chrétiens, de préparer des médicamens et de toucher aux vivres dans les marchés à moins qu'ils ne les achetassent, etc., etc. Enfin, comme si ce n'était assez d'établir un impôt différent sur les marchandises chrétiennes et sur les marchandises juives, comme si c'eût été trop les honorer que de les frapper d'une taille même inégale, on les soumit à des droits de péage comme les animaux (1). Ce mépris cruel de l'humanité dura jusqu'en 1784, époque à laquelle Louis XVI, par son édit du mois de janvier, supprima cette taxe plus honteuse encore pour ceux qui l'imposaient que pour ceux qui en étaient frappés.

« Quelles que fussent les améliorations dont les juifs étaient redevables aux progrès de la philosophie, leur condition était toujours bien humiliante et bien précaire. Sans état civil, sans domicile, sans patrie, ils étaient encore à cette époque contraints de se faire adopter par le gouvernement, pour avoir le droit de vivre aux lieux où ils avaient pris naissance. Ils formaient toujours une classe à part, haïe, méprisée et tolérée en servitude. Placés en dehors de l'État, ils n'avaient de droits que ceux qui leur étaient spécialement octroyés; ils semblaient n'exister que par grâce spéciale. Un juif des premiers temps était bien loin d'un homme; un juif d'alors était bien loin d'un citoyen.

« La révolution vint, qui combla l'intervalle. La liberté des cultes n'avait point encore été solennellement proclamée que déjà les juifs étaient réhabilités; ils étaient devenus membres de la nation, et comme tels admissibles à toutes les fonctions publiques, pourvu qu'ils offrissent les conditions politiques exigées par les lois. L'assemblée nationale, partant du principe de la séparation de l'ordre légal et de l'ordre religieux, nivela toutes les inégalités fondées sur la croyance; elle voulut qu'on ne pût opposer à l'éligibilité d'un citoyen d'autres motifs que ceux qui résultaient des décrets consti-

---

(1) « J'avais regardé jusqu'à présent comme une erreur populaire, écrit Denizart, l'opinion où l'on est en France que les juifs sont assujétis à des droits de péage comme les animaux; mais je viens de voir la pancarte ou tableau des droits de péage qui se paient à Châteauneuf-sur-Loire, imprimée en 1576 en vertu d'arrêt du 15 mars 1558; elle porte : Item, un juif doit 12 deniers; une juive grosse, 9 deniers; une simple juive, 6 deniers; item, un juif mort, 5 sols; une juive morte, 30 deniers. » *Denizart*, v° *Juif*.

tutionnels, et déclara en conséquence les non-catholiques capables de remplir tous les emplois civils et militaires comme les autres citoyens (1). Dès cette époque, et malgré les réserves expresses faites à l'égard des juifs, ceux-ci jouirent des droits de citoyens, et les lettres-patentes du 28 janvier 1790, qui portaient que ceux connus sous le nom de juifs portugais, espagnols et avignonnais, exerceraient les droits de citoyens actifs, lorsqu'ils réuniraient d'ailleurs les conditions requises par les décrets de l'assemblée nationale, ne firent que confirmer d'une manière spéciale une capacité que le droit commun semblait leur assurer déjà. Le titre de citoyens français, accordé de nouveau par la constitution du 3-14 septembre 1791 (argument des articles 2 et 3 du titre II) et par le décret spécial du 27 septembre — 13 novembre même année, leur était irrévocablement acquis sous l'empire. »

On croit peut-être qu'ici va s'arrêter la différence qui a existé en France jusque vers la fin du dix-huitième siècle entre les juifs et les autres habitans ; nous allons voir cependant qu'ils ont continué sous l'empire à former un peuple à part, régi par des lois spéciales, et que le législateur a fait peser sur eux, en leur qualité de juifs, des dispositions exceptionnelles et des réglemens particuliers qui devaient tracer encore plus fortement la ligne de démarcation entre eux et le reste de la nation, qu'un commerce habituel de douze siècles n'avait pu effacer. M. Nachet continue ainsi :

« A cette époque ils étaient membres de la nation française ; leurs croyances et leurs habitudes religieuses pouvaient d'autant moins leur être reprochées, que la liberté des cultes avait été solennellement et à plusieurs fois proclamée. Cependant c'est alors que renaissent pour eux les inégalités civiles et politiques. On arrête dans leurs mains l'exécution des jugemens qu'ils ont obtenus contre les cultivateurs de certains départemens, ainsi que des contrats souscrits à leur profit, tandis qu'eux-mêmes restent exposés à toute la rigueur des poursuites que leurs créanciers jugeront à propos de diriger contre eux (2). C'est, dit le décret qui de sa souveraine puissance suspend ainsi le cours de la justice, c'est qu'il est *beaucoup*

---

(1) Voyez Lettres-patentes du 24 décembre 1789.

(2) Voyez Décret impérial du 30 mai 1806.

de cultivateurs réduits à un état de détresse par l'accumulation des intérêts les plus immodérés que leur imposaient *certains* juifs.

« Mais puisque l'on reconnaît qu'il n'y a que *certains* juifs qui méritent ce reproche, pourquoi les frapper tous indistinctement? Pourquoi d'ailleurs cette peine, puisque la loi d'alors ne fixait pas de bornes à l'intérêt conventionnel (1), et que d'ailleurs la prescription quinquennale n'a d'autre but que de prévenir l'accumulation des intérêts dont on se plaint? Les juifs étaient donc dans le cercle de la légalité. Si la loi était mauvaise, insuffisante, il fallait l'améliorer, la fortifier, mais pour tous, également, et non pas à l'égard des juifs seulement. N'est-ce pas méconnaître les plus simples notions de justice que de frapper ainsi *en masse* des citoyens dont quelques-uns seuls sont coupables? N'est-ce pas attenter à la liberté religieuse, déchirer le voile qui doit couvrir la croyance de chacun, que de rattacher cette incapacité temporaire, non à de certains faits qualifiés crimes ou délits, mais à l'adhésion pure et simple au mosaïsme? Frappez les usuriers, si vous pensez devoir le faire, mais tous les usuriers, quelle que soit leur croyance; attachez la qualification d'usure à des faits déterminés, mais non pas à telle ou telle croyance; car une fois encore les croyances ne sont pas de votre domaine, et il n'y a d'ailleurs entre elles et l'usure aucune relation nécessaire.

« Ces dispositions n'étaient que le prélude de mesures plus tyranniques encore. Après avoir convoqué un grand sanhédrin où le despotisme le plus absolu reçoit les témoignages de la soumission la plus humble, Napoléon, au mépris des lois fondamentales de l'empire, divise, de son autorité toute-puissante, la nation française en deux peuples : le peuple juif et le peuple non-juif; celui-ci non pas libre, car personne ne l'était alors, mais en plein exercice des droits civils; celui-là frappé de suspicion permanente de friponnerie, et soumis aux inégalités les plus humiliantes et les plus funestes (2). Ainsi l'acte souscrit en faveur d'un Français non juif, ou même d'un étranger, fait pleine foi de ce qu'il renferme, s'il est authentique, ou si, étant sous signature privée, il est reconnu de

---

(1) Les juifs étaient alors, comme les autres citoyens, sous l'empire de l'art. 1907 du Code civil, qui n'a été abrogé que par la loi du 3 septembre 1807.

(2) Voyez le décret du 17 mars 1808.

celui auquel on l'oppose (1) ; le débiteur ne peut en arrêter l'exécution que par des exceptions dont la preuve lui incombe. Pour les juifs il en est autrement ; ils ne sauraient invoquer ces dispositions, ils sont mis hors la loi ; il faut, alors même que leur débiteur reconnaît son écriture et confesse qu'il a réellement souscrit l'obligation qu'on lui présente, qu'ils prouvent que la valeur en a été fournie entière et sans fraude (article 4 du décret). L'empire veut qu'on regarde les uns comme d'honnêtes citoyens, à moins qu'on n'établisse qu'ils ne méritent pas ce titre ; les autres sont réputés fripons jusqu'à preuve contraire ; le droit commun pour les uns est l'exception pour les autres.

« Tout Français non-juif peut, en payant, obtenir une patente et se livrer à tel commerce qu'il lui plaît d'embrasser ; le Français juif ne le peut que sur un certificat de bonne conduite délivré par le conseil municipal et le consistoire de sa synagogue (article 7 du décret). Le premier, coupable d'usure, n'est puni que des peines portées au code pénal ; le second, coupable du même délit, est en outre frappé d'une sorte de mort commerciale ; l'acte de commerce qu'il fait sans patente est nul, et l'autorité se réserve de lui accorder ou de lui refuser la patente à son gré. Tout Français non-juif peut établir son domicile partout où il le juge convenable ; le Français juif au contraire est pour ainsi dire immobilisé ; il est attaché à de certains départemens dont il ne peut sortir sans autorisation spéciale (article 16 du décret), comme il ne pouvait autrefois sortir du lieu où l'avait attaché son seigneur. Enfin, pour que rien ne manque à ce code d'iniquité, l'impôt du sang lui-même est inégal ; les uns peuvent fournir des remplaçans à l'appel de la conscription, tandis que les autres sont assujétis à un service personnel (article 17).

« A la vue de pareilles tyrannies, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de l'audace du despotisme qui les crée, ou de la lâche faiblesse du peuple qui les supporte. Et pourtant il existe des arrêts qui ont décidé que cet attentat odieux à la liberté religieuse et à la liberté individuelle n'avait point été effacé par la Charte (2) ; comme si l'égalité qu'elle proclame pouvait se concilier avec ces inégalités révoltantes ; comme si la liberté religieuse était égale et la même

---

(1) Voyez Code civil, articles 15, 1319, 1322.

(2) Voyez notamment l'arrêt de la cour de Metz du 26 janvier 1816, maintenu par la cour de cassation le 25 juin 1817.

pour tous, lorsque des citoyens, pour professer une croyance qui n'est pas celle du plus grand nombre, sont repoussés vers une sorte de dégradation sociale à laquelle, pour échapper, ils n'ont qu'à changer de symbole! Pour tout homme dégagé des préjugés de secte, il est évident que la Charte a mis un terme à ces outrages.

« Quelle que soit au surplus l'opinion qu'on ait à cet égard, on ne peut plus considérer aujourd'hui le décret du 17 mars 1808 que comme une arme brisée de l'empire. Si la Charte ne l'a pas anéanti le 4 juin 1814, il est mort de lui-même le 17 mars 1818. Pour dépasser ce terme il avait besoin d'être renouvelé; ainsi l'ordonnait son article 18, et il ne l'a pas été. Aujourd'hui il n'existe aucune différence légale entre les juifs et les autres citoyens; tous sont égaux devant la loi; tous ont également droit à la même liberté, à la même protection pour leur culte. »

Ces derniers mots nous rappellent qu'un projet de loi, déjà adopté par la Chambre des députés et soumis en ce moment à la Chambre des pairs, va accorder un salaire public aux ministres du culte israélite. Il semble qu'après avoir donné aux juifs tous les droits de citoyens, on ne pouvait rien faire de plus pour opérer une fusion complète entre eux et les autres Français. Nous sommes convaincus que Dieu ne permet que l'on prenne ainsi les mesures les plus propres en apparence à faire disparaître toutes les nuances extérieures qui existent entre les Juifs et les Français, que pour montrer avec plus d'évidence encore que sa toute-puissance, qui règle les événemens, les fait tous servir à l'accomplissement de sa Parole, et que les déclarations de cette Parole sainte dominent et planent au-dessus des desseins et des combinaisons des hommes. Nous savons que jusqu'à un certain point les hommes ne sont pas appelés à agir en vue des prophéties, parce que leur accomplissement n'appartient qu'à Dieu; mais nous savons aussi que leur conduite, quelle qu'elle soit, ne peut absolument avoir d'autre résultat que celui qui s'accorde le mieux avec les déclarations prophétiques de l'Esprit-Saint. Le temps viendra où *les enfans d'Israël se repentiront et où ils rechercheront l'Eternel leur Dieu et David leur roi; ils révéreront l'Eternel et sa bonté aux derniers jours* (Osée, III, 4, 5). Alors seulement, dans ces *derniers jours* dont parle le prophète, se

manifestera d'une manière éclatante la compassion de l'Eternel; la réconciliation des enfans d'Israël, la fin de leur opprobre, le renouvellement de leur gloire coïncideront avec les temps où l'Éternel *répandra sur eux l'Esprit de grâces et de supplications, où ils regarderont vers celui qu'ils ont percé, où ils en feront le deuil comme quand on fait le deuil d'un fils unique* (Zacharie, XII, 10). Jusque là, bannis à cause de leur révolte, ils resteront *dispersés parmi tous les peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre*, et les *langueurs d'Egypte s'attacheront à eux* (Deutéronome, XXVIII, 64, 60). Dix-huit siècles sont là comme autant de témoins qui crient à haute voix : *Le Dieu fort n'est point homme pour mentir, ni Fils de l'homme pour se repentir. Il a dit, et il l'a fait. Il a parlé, et il a ratifié sa Parole* (Nombres, XXIII, 19); et les temps qui s'écouleront encore rendront le même témoignage.

Lettre et Résolutions des Associations générales des ministres des Eglises congrégationales des Etats du Connecticut et du Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), adressées aux pasteurs et ministres des Eglises réformées de la Suisse recevant la Confession de foi helvétique, au sujet de la liberté religieuse.

Ces documens ont été traduits et imprimés aux Etats-Unis par ordre du comité de l'Association générale du Connecticut, pour être communiqués aux Eglises des différens Cantons de la Suisse. Ils sont légalisés par le juge de la cour du comté d'Hartford, le garde du sceau de l'Etat du Connecticut et le consul de la Confédération suisse à New-York, et ont une grande importance, tant par leur contenu que par le caractère des corps dont elles émanent. L'Association du Connecticut comprend 212 Églises congrégationales; celle du Massachusetts en comprend 275; ce sont donc en tout 487 Églises qui joignent leurs voix à celles des 2000 Églises presbytériennes des Etats-Unis et à celles de l'immense majorité des protestans d'Angleterre et de France, pour demander à la Suisse d'être conséquente avec elle-même, et de ne pas bannir

de son territoire la plus précieuse des libertés, la liberté religieuse, tandis que son histoire tout entière est en quelque sorte une solennelle protestation contre les prétentions d'une étroite intolérance. Après avoir indiqué en peu de mots à quelle occasion l'Association générale du Connecticut est réunie, la lettre de cette Association raconte comment les Eglises congrégationales sont elles-mêmes tombées autrefois dans l'erreur de vouloir établir en Amérique une entière uniformité de culte, et comment, après avoir éprouvé tous les inconvéniens de ce système contraire à la raison et à l'Evangile, elles ont adopté franchement le grand principe de la liberté et de l'indépendance religieuses, et en ont recueilli tous les avantages. Il y a, certes, de quoi profiter à cette confession d'un grand corps ecclésiastique, surtout comme elle est le résultat d'une expérience de deux siècles. Voici le passage auquel nous faisons allusion :

« Les Églises que nous représentons furent fondées, il y a deux cents ans, par une troupe peu nombreuse de pèlerins qui fuyaient, comme vous le savez, l'Angleterre, à cause des persécutions religieuses, et qui, sacrifiant tous les avantages et toutes les douceurs dont ils pouvaient jouir dans leurs foyers, vinrent dans ce pays, qui n'était alors qu'un désert sauvage, pour pouvoir y jouir de cette liberté de conscience et de cette liberté de culte qui leur étaient refusées dans leur propre patrie. Animés d'un saint zèle et d'un ardent désir de transmettre à leurs descendans les pures doctrines et les simples ordonnances de l'Évangile, qu'ils maintenaient en commun avec les réformateurs suisses, ils cherchèrent à établir une communauté chrétienne sur les bases d'une entière uniformité de culte, et pendant une assez longue période ils eurent le bonheur de marcher ensemble en corps d'Église parfaitement unis. Mais à mesure que leur nombre se fut accru et que des étrangers furent admis parmi eux, des divergences d'opinion s'élevèrent, témoignage irrécusable de l'imperfection humaine. Plusieurs personnes, égarées par un zèle excessif et désordonné, attaquèrent avec une violence indécente l'ordre des Eglises; d'autres, mus, nous l'espérons, par des motifs plus respectables, furent induits à adopter sur quelques points des vues scripturaires différentes, et se crurent obligés en conscience de se séparer des Eglises précédemment établies. Nos

pieux et vénérables pères, redoutant la destruction de la vérité elle-même, et trop influencés par les vues qui prévalaient de leur temps et par les exemples des siècles précédens, entreprirent plus d'une fois de faire prévaloir et de maintenir, par des dispositions pénales et par des distinctions politiques, cette uniformité qu'ils avaient établie avec tant de soin, et leurs vues religieuses particulières. Mais ces mesures, quoique prises à bonne intention, ne produisirent aucun effet, et peut-être même qu'en excitant, en faveur de ceux qui en souffraient, la sympathie de plusieurs, elles servirent à augmenter les divisions qu'elles étaient destinées à supprimer. Ceux qui n'agissaient qu'en obéissant à la voix de leur conscience (bien qu'erronée) ne purent être ni contenus par la crainte, ni gagnés par la faveur, et nos Églises perdirent ainsi, nous le craignons, non seulement l'appui, mais de plus la confiance et l'affection chrétiennes de plusieurs personnes qui auraient pu continuer de demeurer unies avec elles. Quant à ceux qui n'étaient mus que par d'indignes motifs, ils échappèrent aux reproches qu'ils méritaient, parce qu'ils se trouvèrent confondus avec des gens qui valaient mieux qu'eux. Les diverses dénominations chrétiennes qui s'étaient séparées de nous se fortifièrent et obtinrent faveur aux yeux du peuple, précisément en conséquence des mesures qui avaient été prises pour les supprimer; plusieurs d'entre elles sont maintenant fermement établies parmi nous. Nous nous réjouissons de pouvoir tendre à la plupart une main d'association chrétienne, tandis que nous gémissons d'en voir d'autres dévier de la foi telle qu'elle est en Jésus-Christ. Dans la suite des temps, les mesures dont nous avons parlé ont été graduellement abandonnées, et maintenant notre dénomination, jadis établie par la loi, ne reçoit plus de l'État aucune espèce d'aide ou de secours particuliers. Tous nos citoyens peuvent choisir librement le lieu et le mode de culte qui leur convient. Toutefois Dieu ne nous a point abandonnés; les doctrines et les ordonnances de l'Évangile, telles qu'elles sont exposées dans les écrits des réformateurs, sont arrivées jusqu'à nous sans altération, et même nous ne croyons pas que le pur Christianisme ait jamais eu des avocats plus nombreux et plus zélés que de nos jours. Dieu a continué de sceller la vérité de sa Parole par de fréquentes effusions de son Esprit, pareilles à celle qui eut lieu le jour de la Pentecôte, quand la multitude s'écriait: « Hommes frères, que faut-il « que nous fassions pour être sauvés? » C'est particulièrement dans ces occasions que le ministère du sanctuaire a été béni par la con-

version d'un grand nombre, qui ont abandonné l'erreur de leurs mauvaises voies pour aimer la vérité et lui obéir. Ces heureux résultats de bénédiction ont constamment suivi chez nous la prédication de ces grandes vérités de la Réformation, savoir : la corruption de l'homme ; la nécessité de sa régénération par une opération spéciale et souveraine du Saint-Esprit ; la divinité et le sacrifice expiatoire de notre Seigneur Jésus-Christ, et le salut par la foi en lui. Au milieu des imperfections et de la tiédeur dont nous avons à gémir, un sujet de joie pour nous, c'est que nos Eglises sont toujours fortement attachées à ces grandes vérités et marchent selon l'ordre de l'Evangile, et que ceux qui sont unis avec nous en Eglises ou en congrégations s'accordent généralement pour sanctifier le jour du Seigneur et pour assister au culte public rendu à Dieu. Les associations volontaires pour éclairer les ignorans et réformer les vicieux, par la dissémination de Bibles, de traités et de livres pour le perfectionnement des enfans, par l'établissement d'écoles du dimanche dans notre patrie, et par l'envoi de missionnaires dans les nouvelles colonies de notre population toujours croissante et dans les pays des païens, se sont extrêmement multipliées parmi nous. Nous en avons déjà recueilli les fruits les plus avantageux, soit pour nous-mêmes, soit pour les autres, et elles sont libéralement entretenues par les offrandes volontaires de notre peuple. Nous avons aussi à remercier la bonté de la Providence qui permet que nous continuions de jouir de la protection de notre gouvernement et de cette liberté de conscience et de culte que nous possédons en commun avec tous nos frères chrétiens ; nous la remercions encore de ce que, bien que nos pasteurs ne reçoivent de l'Etat ni entretien, ni secours pécuniaire, les contributions volontaires du peuple ont été suffisantes pour maintenir un ministère évangélique parmi nous, aussi bien que pour concourir à procurer le même avantage à des pays éloignés. »

L'Assemblée exprime ensuite sa sympathie pour ceux qui, dans quelques cantons de la Suisse, ont souffert l'emprisonnement et même l'exil, parce qu'ils ont voulu agir selon les convictions de leur conscience, et elle transmet aux Eglises réformées de ce pays une série de résolutions qui nous paraissent porter le cachet d'une haute sagesse et que nous allons transcrire, en nous bornant à rappeler que l'Association générale du Massachusetts y a complètement adhéré :

Digitized by Google

« Dans l'Association générale de l'Etat du Connecticut, assemblée à Wethersfield le 16 juin 1830, il a été résolu :

« 1° Que, dans l'opinion de cette Association, la liberté de conscience et la liberté de culte sont les plus précieux de tous les droits que la constitution de notre patrie nous assure, et que, convaincus que Dieu s'est réservé à lui-même l'empire de la conscience, nous considérons toute usurpation sur son domaine, non-seulement comme une violation des droits inaliénables de l'homme, mais comme une attaque contre la liberté à laquelle nous sommes appelés par l'Evangile ;

« 2° Que l'histoire des Etats-Unis nous paraît encore ajouter des preuves nouvelles et nombreuses pour démontrer l'évidence de cette vérité, que toutes les restrictions apportées à cette liberté sont impuissantes pour prévenir les divisions religieuses qui, dans notre présent état d'imperfection, nous paraissent devoir toujours exister; que nous considérons toutes les lois rendues sur cette matière comme impolitiques, et que nous sommes persuadés que la pureté et la perpétuité de l'Eglise sont mieux assurées en recourant à la protection divine plutôt qu'au bras séculier et au pouvoir civil ;

« 3° Que nous nous réjouissons de la propagation rapide de ces sentimens, et que nous protestons contre tout retour aux principes et aux pratiques des siècles passés sur ce sujet, soit dans notre propre pays, soit dans l'étranger;

« 4° Que nous éprouvons les sentimens d'une tendre sympathie pour ceux qui sont privés de cette liberté et pour ceux qui souffrent en Suisse, parce qu'ils persistent à obéir aux convictions de leur propre conscience, et qu'une lettre exprimant les vues et les sentimens de cette Association, accompagnée d'une copie des présentes résolutions, sera adressée aux ministres des Eglises légalement établies dans le susdit pays. »

Puissent, dans ce moment où Dieu permet que la Suisse soit agitée comme tant d'autres contrées de l'Europe, et où l'on refait dans plusieurs Cantons les bases de l'existence sociale, ces sages principes être présens à l'esprit des législateurs, en sorte qu'ils pénètrent dans les constitutions et dans les lois, et que les Chrétiens aient le droit de se réunir librement pour demander à Dieu, comme ils l'entendent, les grâces de son Évangile, qu'il faut aujourd'hui plus que jamais implorer, non-

seulement sur les individus, mais aussi sur les nations et les empires!

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

APOLOGIE OU DÉFENSE DE LA BIBLE, *dans une suite de Lettres adressées à Thomas Paine, auteur d'un ouvrage intitulé « l'Age de la raison, » par* RICHARD WATSON, D. D., *évêque de Llandaff et professeur de théologie à l'université de Cambridge; ouvrage traduit de l'anglais, suivi d'un Résumé de preuves en faveur du Christianisme, et d'un Appendice, par* L.-T. VENTOUILLAC. 1 vol. cartonné de 199 pages in-12. Londres, 1829, chez C.-J.-G. et F. RIVINGTON; à Paris, chez TREUTTEL et WURTZ, et chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, nº 6. Prix : 5 fr. 40 cent.

L'ouvrage de Thomas Paine, auquel répond celui de l'évêque Watson, dont nous venons de transcrire le titre, excita en Angleterre une indignation générale lors de son apparition. La première partie en fut traduite en français et publiée à Paris en 1793; mais après tant de livres qui avaient paru en France, pendant le dix-huitième siècle, sur la religion naturelle et contre le Christianisme, celui de Paine ne put y faire beaucoup de sensation. Cet auteur jouissait cependant à cette époque parmi nous d'une popularité politique qui aurait dû, ce semble, rejaillir sur ses écrits. On sait que, sur le point d'être banni d'Angleterre à perpétuité à cause de son ouvrage sur les *Droits de l'homme,* il fut, à cause de ce même ouvrage, déclaré citoyen français par un décret de l'Assemblée nationale, et que Calais, Abbeville, Beauvais et Versailles se disputèrent l'honneur d'être représentées par lui à la Convention. L'engouement du peuple ne fut pas de longue durée, et le département du Pas-de-Calais, qui l'avait accueilli au bruit du canon, le déclara bientôt indigne de la confiance de ses commettans. Nous n'examinerons pas ici sa conduite politique, étrangère à notre sujet, ou du moins nous ne rappellerons

qu'un seul fait qui s'y rattache, c'est qu'il écrivit contre Camille Jordan, qui avait proposé le rétablissement des cultes; nous préférons ne parler de lui que comme auteur de *l'Age de la raison,* puisque c'est à l'occasion de cet écrit que nous sommes appelés à nous occuper de sa vie.

Nous n'entreprendrons pas l'analyse de cet ouvrage, qui est écrit du ton le plus léger, et qui contient les plus infâmes attaques contre ce qu'il y a de plus saint dans la Révélation. L'auteur accumule une foule d'argumens de détail, la plupart déjà cent fois réfutés, et, sans s'inquiéter de ces réfutations anticipées, il essaie, par la suffisance qu'il affecte, de persuader qu'il est impossible de lui répondre. Lui-même, convaincu du succès de ses efforts, s'écrie avec emphase : « J'ai parcouru « toute la Bible; je l'ai parcourue comme un homme traver- « sant une forêt en abattrait les arbres avec sa hache. Les « voilà à bas : que les prêtres les replantent, s'ils le peuvent; « ils pourront peut-être les remettre debout, mais ils ne re- « prendront jamais racine. » L'évêque Watson, déjà célèbre alors par son *Apologie du Christianisme,* écrite en réponse aux deux fameux chapitres de l'*Histoire* de Gibbon, et qu'on citait comme un chaud partisan de l'abolition de la traite des noirs et de l'émancipation des catholiques, entreprit de montrer tout ce qu'il y avait de futile et de mal fondé dans les attaques de Paine. Comme celui-ci avait surtout eu en vue la classe peu instruite, Watson imita dans sa réfutation le style populaire de son antagoniste, et il réussit à réparer ou à prévenir en partie le mal que *l'Age de la raison* avait déjà produit ou pouvait produire encore. Mais une réfutation plus puissante mille fois que son ouvrage, c'est ce qui se passa au lit de mort de Paine. Il était tombé dans une profonde misère ; une dame chrétienne qui habitait près de lui alla lui porter des secours; un jour, après avoir essayé de lui peindre sa reconnaissance, il lui demanda si elle avait lu *l'Age de la raison.* Sa bienfaitrice, qui dans sa charité compatissante lui avait laissé ignorer qu'elle le connût, hésitait à répondre. « Eh bien! madame, « s'écria-t-il en saisissant sa main d'une manière convulsive, « c'est moi qui ai fait ce livre! Oui, si le diable a jamais eu un

« agent sur la terre, c'est moi qui le fus et qui le suis encore! » Il témoigna, à mesure que la mort approchait davantage, une angoisse toujours croissante. Pendant long-temps il répéta presque sans interruption : « Seigneur, aide-moi ; Christ, « aide-moi. » Et comme ses amis cherchaient à le calmer en lui disant qu'après avoir vécu comme un homme, ils espéraient qu'il montrerait aussi en mourant le courage d'un homme, il se tourna vers l'une des personnes qui entouraient son lit et lui dit : « Vous voyez que j'ai de bien tristes consolateurs! » Une femme mariée qu'il avait séduite se plaignait avec amertume du vide qu'elle apercevait tout à coup dans sa propre vie : « J'ai renoncé pour lui, disait-elle, à ma famille, à mes « amis, à mes biens, à ma religion ; jugez donc de ce que je « dois éprouver aujourd'hui qu'il me déclare que les principes « qu'il m'a lui-même enseignés seront sans efficace pour me « soutenir! » Effrayante leçon que celle de ce lit de mort! Et combien elle est plus solennelle encore, si on en rapproche les souvenirs de ce qui se passa dans la chambre mortuaire de Voltaire, cet autre adversaire du Christianisme, qui a fait en France incomparablement plus de mal qu'on ne peut supposer que Thomas Paine en a jamais fait en Angleterre! La garde qui soigna Voltaire dans sa dernière maladie, ayant été appelée, plusieurs années après, pour donner ses soins à un malade protestant, refusa de le faire jusqu'à ce qu'on lui eût donné l'assurance qu'il n'était pas philosophe, déclarant que s'il l'eût été elle n'aurait voulu pour rien au monde s'exposer à être témoin d'une scène pareille à celle de la mort de Voltaire. Ce fait en dit plus que tout ce que nous pourrions ajouter. Il a été certifié par écrit à M. Daniel Wilson, qui le raconte dans son ouvrage sur les *Evidences du Christianisme*, par le fils du protestant pour lequel on avait appelé cette garde-malade. Sans doute plus d'un incrédule meurt sans éprouver, comme ces deux coryphées de l'incrédulité, une sorte de rage et de désespoir ; mais il n'en est aucun qui goûte à sa dernière heure les douces consolations, la paix et le bonheur qui sont le partage du Chrétien. Lui seul peut dire que *la mort a perdu pour lui son aiguillon ;* lui seul peut saisir en la bénissant la main

Digitized by Google

qui le rappelle, parce qu'il reconnaît dans cette main percée les marques de son pardon et de son salut!

Nous ne nous faisons pas illusion sur les temps où nous vivons; nous sommes reconnaissans de tout ce que Dieu fait pour le réveil et la conversion de beaucoup d'âmes; mais nous ne nous dissimulons pas que les coups portés par les adversaires du Christianisme au dix-huitième siècle ont fait des plaies qui sont encore vives, et que ses adversaires du dix-neuvième siècle croient le moment favorable pour serrer leurs rangs, dresser de nouvelles batteries, et commencer une attaque calculée sur les côtés faibles de la génération actuelle. Un vieillard, interrogé sur ce qu'il pensait de l'état religieux de la société, répondait naguère: « Pour moi, je commence à « tâcher de croire qu'il y a un Dieu. » Qui n'a entendu quelqu'un des jeunes apôtres de cette prétendue religion, dont les doctrines fondamentales ne sont rien de plus que de l'économie politique, dire gravement que tout est Dieu et que chacun de nous fait partie de la Divinité; singulier progrès de cette secte essentiellement progressive, que celui qui nous voudrait ramener à un absurde matérialisme, et qui fait dire en autant de mots que Dieu n'est pas seulement esprit, mais qu'il est aussi matière! C'est avec un pareil système qu'on ose cependant s'attaquer au Christianisme, déclarer qu'*il a fait son temps*, et prédire sa disparition prochaine! et c'est pour le soutenir qu'on a érigé une tribune et acheté un journal (1)! Quelques-uns de nos amis ont pensé que cette bizarre manifestation de l'erreur ne saurait être contagieuse, et qu'il ne valait pas la peine de se tenir sur ses gardes contre elle; mais quelle aberration de l'esprit humain, quelle singularité grotesque de l'imagination n'a pas eu ses partisans et ses admirateurs! S'il est des hommes que l'idée d'une réforme effraie, n'en est-il pas des milliers d'autres que tout changement enthousiasme? Et quand il s'agit d'une idole à opposer au Dieu de l'Évangile, le cœur corrompu de l'homme déchu ne bondit-il pas d'espoir et de joie? Nous ne croyons donc pas qu'il

(1) *Le Globe.*

faille être indifférent à la forme nouvelle que l'incrédulité semble vouloir revêtir : il s'agit d'un piége dans lequel des âmes immortelles peuvent tomber et se perdre ; c'en est assez pour exciter à la vigilance et à la prière ceux qui connaissent le prix des âmes. Au surplus, nous ne pouvons considérer la lutte commencée que comme une nouvelle occasion de triomphe pour le Christianisme, et nous voyons avec joie que dans le temps même où on crie que le règne de l'Évangile est passé, tout annonce une nouvelle vie, un accroissement d'énergie et de force chez les Chrétiens. Qu'ils soient *toujours prêts à rendre raison de l'espérance qui est en eux*, et qu'à cet effet ils se familiarisent avec les objections les plus ordinaires contre la Révélation. L'ouvrage de l'évêque Watson leur fournira à la plupart de ces objections des réponses faciles et simples, et c'est sous ce rapport surtout que la traduction qu'on en a publiée pourra être utile. Nous dirons à cette occasion que la *Société des Traités religieux de Paris* a compris aussi que, dans la disposition actuelle des esprits, il est de son devoir de publier quelques traités spécialement dirigés contre l'incrédulité. Celui qui vient de paraître sous le titre de *Courte Démonstration de la vérité du Christianisme* (1) est excellent ; il sera suivi de plusieurs autres du même genre.

HISTOIRE DES PROGRÈS ET DE L'EXTINCTION DE LA RÉFORME EN ITALIE, AU XVI^e SIÈCLE, *suivie d'un abrégé de l'Histoire de la Réforme chez les Grisons ; traduit de l'anglais de* THOMAS MACCRIE, *docteur en théologie*, 1 vol. in-8° de 486 pages. Paris, 1831, chez AB. CHERBULIEZ, rue de Seine, n° 57, et chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 7 fr. 50 c.

L'ouvrage que nous annonçons n'est pas le premier qui ait été consacré spécialement à l'histoire du protestantisme en Italie. Déjà en 1765, parut à Leyde en un volume in-4° le *Spe-*

(1) Chez J.-J. Risler. Prix : 7 cent. 1/2 l'exemplaire, et 6 fr. les cent exemplaires.

cimen Italiæ reformatæ, de Daniel Gerdes, célèbre théologien protestant de Groningue, qui doit surtout sa réputation à une histoire générale de la réformation, écrite en latin (1). M. Maccrie n'a connu ce livre, qui est effectivement fort rare, que lorsque son propre travail était très avancé ; il a donc été appelé, pour étudier les faits et réunir les documens, à remonter aux sources et à rechercher dans une multitude d'écrits, où les circonstances relatives à la réforme ne sont rapportées qu'accidentellement et comme en passant, les mille traits isolés qui devaient composer le tableau qu'il s'était proposé de tracer. Il a pu ainsi suppléer aux omissions de son prédécesseur et corriger quelques erreurs dans lesquelles celui-ci était tombé. Son livre a par là une importance historique tout autre que s'il s'était borné à adopter sur parole les faits rapportés par Daniel Gerdes. Après avoir raconté comment les opinions réformées s'introduisirent en Italie et quelles furent les causes de leurs progrès, M. Maccrie examine ces progrès dans les divers états et les différentes villes de ce pays. Il recherche sous quelles nuances les doctrines ont été accueillies, et il termine en montrant la réforme éteinte par la persécution. Le pays des Grisons ayant été la terre de refuge d'un grand nombre de protestans italiens forcés de s'expatrier, il les suit dans cet asile, et visite aussi quelques-unes des autres Églises qu'ils fondèrent à l'étranger. L'auteur a fait un travail consciencieux ; les nombreux renvois à des ouvrages peu connus qui se trouvent au bas des pages attestent sa vaste érudition ; les faits qu'il cite sont si multipliés qu'ils établissent sans réplique que les doctrines de la réforme avaient jeté en Italie des racines beaucoup plus étendues qu'on ne le suppose communément. C'est là ce que M. Maccrie a entrepris de prouver et il y a complètement réussi.

Nous ne dissimulerons cependant pas que, tout en admirant dans cet ouvrage la richesse des faits, nous regrettons que l'auteur ne se livre pas plus souvent à des vues générales, à des

---

(1) *Historia Evangelii, sæculo* XVI *passim per Europam renovati.* Brême et Groningue, 1744-1752. 4 vol. in-4°.

considérations sur l'ensemble et la marche des événemens. Il nous semble aussi que le caractère italien n'est pas assez mis en évidence ; que l'état moral et social de l'Italie n'est pas suffisamment indiqué, et que l'action constante des papes à comprimer toute idée nouvelle, qui ressort, il est vrai, des faits, n'est pas, comme l'exige l'histoire, présenté en première ligne. Et cependant quels obstacles ne durent pas opposer au protestantisme ces diverses causes ! Le morcellement de l'Italie en une foule de petits états augmentait la facilité de surveiller ceux qu'on soupçonnait d'hérésie, et les mille idées opposées qui trouvent moyen de se concilier dans la tête des Italiens rendaient infiniment difficile d'attaquer leurs erreurs. La grande porte de bronze de l'Église de Saint-Pierre à Rome nous paraît donner une idée assez juste de ce mélange bizarre d'opinions et de sentimens contradictoires : elle est ornée de bas-reliefs d'une fort belle exécution ; mais les sujets qu'ils représentent sont rapprochés les uns des autres sans aucun choix. Auprès du martyre de saint Pierre et de saint Paul, qui est là fort à sa place, on voit Romulus et Rémus allaités par une louve et d'autres scènes de l'histoire romaine, et ce qui est plus inconcevable encore, différens traits de l'histoire mythologique et quelques fables de Phèdre, entre autres celle du Corbeau et du Renard. Tous ces élémens, Rome ancienne, Rome papale, la mythologie et les créations sans cesse nouvelles d'une imagination prodigieusement active, entrent dans l'ordre des idées qui occupent les Italiens, en font un peuple à part, qui n'a aucun rapport avec les autres peuples de l'Europe, et les rendent éminemment propres à former autour du chef de l'Église romaine ce boulevard de frivolité, de pompe mondaine, d'astuce et d'intrigue, qui a résisté pendant des siècles aux attaques de la réforme comme à celles de la philosophie, mais qui sera renversé en un moment, quand la trompette de sa ruine sonnera. L'Éternel a toutefois voulu montrer que s'il entrait dans les plans de sa Providence que le grand adversaire de la vérité conservât jusqu'à la fin une forteresse assurée, cette forteresse elle-même ne lui était pas inaccessible. En conséquence il a permis qu'il n'y eût, en

Italie, à l'époque de la réforme du XVIe siècle, presque pas de lieu un peu considérable où ne s'élevât une Église fidèle, et presque pas de village qui n'eût un témoin de la vérité; et même dès le XIVe siècle, il plaça à l'extrémité de l'Italie, dans la Calabre, la province la plus reculée du royaume de Naples, une colonie nombreuse de Vaudois du Dauphiné, dont la foi et le culte devaient être, jusqu'aux temps où ils furent entièrement exterminés, temps qui coïncide avec celui où des Italiens de naissance furent convertis par l'Évangile, une protestation solennelle contre la superstition impie qui s'étendait jusqu'à ces confins de l'Europe.

Nous ne voulons pas surcharger de citations cette simple annonce; mais on nous saura gré sans doute d'établir par le témoignage du pape Clément VII qu'avant l'an 1530, la doctrine réformée se prêchait publiquement en Italie : « Nous « avons appris avec la plus vive douleur, écrivait ce pape, « qu'en différens endroits de l'Italie l'hérésie contagieuse de « Luther étend ses ravages, non-seulement parmi les séculiers, « mais encore parmi les ecclésiastiques et les religieux, et par- « mi les ordres de toute espèce, à tel point que quelques « hommes, par leurs discours et leurs conversations, et, ce « qu'il y a de pis, par des prédications publiques, scandalisent « et corrompent un grand nombre de fidèles, attachés à « l'Église romaine et observateurs de ses lois : l'hérésie s'ac- « croît de toutes parts, le faible heurte contre la pierre « d'achoppement, et la foi catholique reçoit les plus cruelles « atteintes. »

L'extinction du protestantisme fut plus rapide encore que ne l'avaient été ses progrès. L'inquisition s'était établie en Italie et elle condamnait au dernier supplice tous ceux qu'elle pouvait convaincre de mal penser de l'Église romaine. « A Venise les protestans étaient condamnés à être noyés, » nous dit M. Maccrie, qui a emprunté ces faits au précieux martyrologe de Crespin, où ils sont racontés d'une manière fort dramatique : « A minuit on tirait le prisonnier de son cachot, pour le faire monter sur une gondole, dans laquelle ne se trouvaient que les mariniers, avec un prêtre qui devait con-

fesser le patient. Le bateau s'avançait en pleine mer, au-delà des deux châteaux, où l'attendait une autre barque. On jetait en travers de ces gondoles une planche sur laquelle on étendait le prisonnier chargé de chaînes, avec une grosse pierre attachée à ses pieds; et, à un signal convenu, les deux barques s'écartaient l'une de l'autre et le malheureux disparaissait dans les flots (page 260). » Mais ce n'est pas seulement de la personne des protestans que Rome voulait se défaire; elle voulait encore, s'il était possible, effacer du souvenir des hommes les noms de ceux qu'elle faisait périr comme hérétiques, et les éditeurs des ouvrages purement littéraires de ces derniers redoutaient tellement de se mettre mal avec l'Eglise, qu'on les vit souvent substituer de faux noms à ceux des hommes illustres dont ils reproduisaient les écrits. « Si nous ne sommes parvenus à découvrir la meilleure partie de ce que nous savons sur la réforme et ses partisans dans ce pays, remarque à ce sujet M. Maccrie, qu'après les plus laborieuses recherches, et le plus souvent en pénétrant le sens caché d'une pensée obscure, en reconnaissant des noms supposés, en confrontant et en interrogeant les éditions différentes des ouvrages des savans, combien de faits relatifs à ces événemens sont encore cachés ou même perdus sans retour, par suite de ces suppressions continuelles, de ces longues impostures (page 331). »

Nous n'examinerons pas quelles probabilités il y a à ce que la réforme pénètre de nouveau dans cette belle contrée; nous sommes dans l'attente et nous regardons. Le moment où le grand ébranlement qui a commencé dans l'Occident s'étendra aussi au Midi n'est peut-être pas éloigné, et le colosse romain pourra alors crouler plus vite qu'on ne le pense. Déshéritée comme l'Eglise juive, parce que, comme elle, elle s'est révoltée contre son chef éternel, l'Église latine ne sera pas, comme elle, rappelée à une alliance de grâce : tandis qu'il y a des promesses pour Israël, il n'y a pour Rome que des menaces, et nous savons que les unes et les autres auront leur accomplissement. Soyons donc assurés que la voix de l'Évangile se fera de nouveau entendre des deux côtés de l'Apennin : la parole que

Paul prêchait à Rome y retentira encore, et l'Esprit du Seigneur lui donnera efficace.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

République centro-américaine. — *Suppression des ordres monastiques.* — Le congrès fédéral de cette république vient d'adopter les résolutions suivantes :

« Art. 1er. La nation ne reconnaît et n'admet dans son sein aucun ordre religieux ; ceux qui étaient établis jusqu'à ce jour sont supprimés.

« 2. Les Bethlémistes ne sont pas compris dans la suppression générale prononcée par l'article 1er. L'assemblée législative de l'État fera les dispositions nécessaires pour régler le mode d'existence de ces religieux, confinés dans son territoire.

« 3. Les religieux des ordres supprimés pourront continuer à vivre dans la république comme prêtres séculiers, pourvu qu'ils ne se rendent pas indignes de la confiance du gouvernement.

« 4. A l'avenir la nation ne reconnaîtra point les vœux solennels et perpétuels des religieuses ; il n'y a d'exception que pour celles qui existent actuellement : leurs communautés subsisteront telles qu'elles sont. Par la suite, les femmes qui entreront dans un cloître n'y resteront qu'autant qu'elles le voudront, et elles y vivront à leurs frais. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à quel point le principe de la liberté des cultes est méconnu dans ces résolutions. D'une part, on interdit un acte religieux, celui de se consacrer à la vie monastique, même dans le cas où on voudrait s'y livrer sans l'assistance du gouvernement; de l'autre, le gouvernement autorise et rémunère ce même acte, s'il se manifeste sous une certaine dénomination. Puisse l'Etat consentir enfin partout à ne s'immiscer en rien aux affaires religieuses ! Qu'il ne s'en mêle ni pour interdire ni pour protéger : c'est à cette condition seulement qu'on aura la liberté. La seconde moitié de la quatrième résolution est seule conforme aux principes que nous désirons voir prévaloir : l'entrée des femmes dans les cloîtres et leur sortie sont déclarées libres ; elles ne sont liées qu'aussi long-temps que leur conscience les lie, et le pouvoir civil ne se mêle en rien de faire observer des vœux auxquels il veut et doit être étranger.

Angleterre. — *Jeûne solennel et prières spéciales à l'occasion des troubles qui agitent le pays.* — Dans une réunion du comité des ministres des Églises congrégationales d'Angleterre, qui a eu lieu à Londres, le 14 décembre passé, on a pris les résolutions suivantes : « 1° Les

pasteurs de cette dénomination, ayant considéré les circonstances présentes du pays, pensent qu'il est nécessaire de recommander à leurs Eglises d'arrêter aussitôt que possible un jour d'humiliation solennelle et de prières; 2° ils indiquent le mercredi 19 janvier comme un jour convenable, parce qu'en le choisissant on donnerait aux Eglises du reste du pays le temps nécessaire pour agir d'accord avec celles de la capitale, de sorte que les intérêts de la nation pourront être représentés au trône du Tout-Puissant par un plus grand nombre de membres de la nation, qui confesseront ensemble les péchés dont tous sont coupables, et qui imploreront ensemble la délivrance. » Il paraît que plusieurs autres dénominations religieuses de l'Angleterre ont arrêté aussi des jours de prière solennelle en faveur du pays. « Nous avons lu avec beaucoup de peine dans le compte rendu de la chambre des communes du 24 décembre, dit un journal anglais, le passage suivant : *Jeûne général.* M. Perceval dit qu'après les fêtes de Noël il fera une motion pour proposer une adresse à Sa Majesté, dont le but serait de la prier de déterminer un jeûne général. Plusieurs membres : « Un quoi général? » — M. Perceval : « Un jeûne général. » (Oh! oh! et éclats de rire.) On lit dans un autre journal que le conseil privé a invité l'archevêque de Cantorbery à rédiger des prières liturgiques relatives à l'agitation du pays, qui seront lues dans toutes les Eglises.

Russie. — *Ravages du cholera-morbus à Astracan.* — « Le cholera-morbus s'est montré au commencement du mois d'août dans les faubourgs d'Astracan. Les autorités se réunirent aussitôt afin d'examiner ce qu'il y avait à faire pour empêcher la maladie de pénétrer dans la ville, et pour arrêter ses ravages si elle y pénétrait. On répandit parmi les habitans des listes imprimées de tous les médecins, au bas desquelles les symptômes du cholera-morbus et les précautions à prendre étaient indiqués. Les pauvres qui en seraient atteints et qui n'auraient personne pour chercher un homme de l'art, étaient invités à prévenir des hommes de garde, qui avaient ordre de se tenir, jour et nuit, prêts à appeler les médecins. On déploya toute l'activité, toute la vigilance, toute l'énergie possibles; on ne négligea aucunes précautions sanitaires, mais en vain; la maladie pénétra dans la ville, malgré tous les obstacles qu'on voulait lui opposer, comme un torrent qui descend des montagnes entraîne tout ce qu'il rencontre. La position des habitans était terrible. — Le sixième jour, la maladie gagna la maison des missions. J'écrivais une lettre, quand ma femme entra dans mon cabinet et me prévint que notre jeune et excellent ami, M. Becker, était atteint de la contagion. Il venait de me quitter; nous nous étions entretenus d'un sermon de M. le docteur Stennett, qui l'avait vivement intéressé, et il avait emporté le livre, afin de traduire ce discours en allemand, dans l'espoir que d'autres pécheurs en éprouveraient autant de bien que lui-même. Mais, hélas! en un in-

stant il fut jeté sur le lit de douleur, duquel il ne devait plus se relever pour reprendre ses travaux. Je descendis pour le voir, il était dans des convulsions horribles; ses cris et ses gémissemens me brisaient le cœur. Ses souffrances furent de courte durée; il expira au bout de peu d'heures. Nous étions très attachés à ce jeune homme qui travaillait avec zèle à se rendre utile, et qui s'occupait, de la manière la plus louable, des intérêts spirituels de la population allemande de cette ville, privée pendant plusieurs années de pasteur, et qui est de nouveau comme un troupeau sans berger. Il n'est plus parmi nous; sa bouche se tait et sa plume se repose pour toujours. — La seconde personne que la maladie atteignit dans notre maison fut M^me^ Lovet, femme du commissaire de Sarepta; elle succomba bientôt. Après les funérailles, son mari quitta en hâte Astracan, avec ses trois enfans, dans l'espoir d'échapper à la contagion; mais il emportait la mort en son sein: il mourut à trois relais de la ville et fut enseveli près de la grande route; car telles étaient la crainte et l'horreur des habitans des villages voisins, qu'ils ne voulurent permettre ni qu'il vînt chez eux pendant qu'il était en vie, ni qu'il fût enterré au milieu d'eux après sa mort. — Ma chère femme devint malade à son tour. Notre médecin était lui-même atteint du cholera-morbus; il voulut cependant prescrire les remèdes que Mme Glen devait prendre et, après qu'elle eut été pendant quelque temps en danger, Dieu permit qu'elle se rétablît. Je ne peux vous dire combien je me sentais soulagé, pendant que je veillais près de son lit, de l'entendre mettre sa confiance en Jésus-Christ, le sauveur des pécheurs! Elle se reposait uniquement en lui, attendant la rédemption par son sang et le pardon des péchés, selon les richesses de sa grâce. A qui d'autre les pécheurs regarderont-ils qu'à Jésus? Si Dieu a tant aimé le monde que de donner son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle, c'en est assez. Nous pouvons être assurés que celui qui croit en lui sera sauvé.

« Après vous avoir parlé de ce qui concerne particulièrement ma famille, je vais vous dire quelques mots de la ville en général. Toutes les affaires ont cessé; la banque a interrompu ses opérations; le plus grand silence régnait dans le bazar; les kabaks eux-mêmes, ces lieux d'iniquité, ces pestes morales, étaient abandonnés; la terreur était peinte sur le visage du petit nombre de personnes qu'on rencontrait dans les rues, et qui avaient toutes la tête penchée sur des mouchoirs remplis de camphre, pour prévenir la contagion, dont les médecins prétendaient que l'air était chargé. Il résulte des relevés les plus exacts, que, dans le fort de la maladie, le nombre des enterremens fut en un seul jour de 500, et un autre jour, de 480. Près de mille personnes ont été ensevelies dans une carrière de sable, parce qu'on ne pouvait creuser assez vite les fosses nécessaires, et que beaucoup de pauvres ne pouvaient payer le prix élevé de 25 roubles qu'on exigeait pour ce tra-

vail. Jamais rien de pareil ne s'était vu à Astracan. Du matin au soir on ne rencontrait presque que des pompes funèbres sur les routes qui conduisent de la ville aux cimetières. Près de soixante fonctionnaires, entre autres, le gouverneur, l'amiral de la flotte et le recteur de l'Université sont au nombre des victimes de ce fléau ; sur une population de 40,000 âmes, on compte 6,000 morts, sans parler de 1,000 ou, selon d'autres de 2,000 personnes de l'intérieur de la Russie, qui passaient l'été dans notre ville et qui se sont réfugiées dans les villes et les villages au bord du Volga. La plupart y ont succombé ; une quarantaine sont mortes sur la grande route à quelques lieues d'Astracan ; leurs cadavres y sont demeurés jusqu'à ce que le commandant du district ait pu être prévenu de cette circonstance. Près de 10,000 personnes ont quitté la ville en grande confusion, et mal pourvues de nourriture et des autres nécessités de la vie. Ces malheureux ont eu beaucoup de peine à remonter le fleuve, les Calmoucks qui habitent ses bords refusant d'avoir aucune communication avec eux. On assure que dans plusieurs barques, tous ceux qui y étaient entrés, sont morts du cholera-morbus, et que personne n'y demeurant pour manœuvrer, elles sont descendues le fleuve avec leurs charges de cadavres.

« Avec de tels spectacles sous les yeux, il était presque impossible, même pour les plus indifférens, de repousser toute pensée sérieuse : mais hélas! il est affligeant de le dire, aujourd'hui que le danger est considéré comme passé, plusieurs sont retombés dans leur ancien train de vie, comme le chien retourne à ce qu'il avait vomi, et que la truie, après avoir été lavée, se vautre de nouveau dans le bourbier (2. Pierre, II, 22). Il résulte de tout ceci que la sixième ou la septième partie de notre population a été retranchée. La moitié des adultes ont été malades ; quelques enfans sont morts ; mais, comparativement, un petit nombre. Par la bonté de Dieu, j'ai été tout-à-fait préservé ; j'ai pu en conséquence soigner les malades de notre maison, et rendre quelques services à nos voisins. Mon âme, bénis l'Eternel ! Que pensez-vous, chers amis, de cette sérieuse visitation ? Oh ! si jamais la voix de Dieu a appelé solennellement les pécheurs à se préparer à sa venue, il s'est aussi fait entendre par ces événemens ; oui, c'est un appel qu'il adresse à chacun de nous. Peut-être le cholera-morbus ne parviendra-t-il jamais dans le lieu que vous habitez, mais peut-être aussi y parviendra-t-il : qui peut dire qu'il n'y parviendra pas ? Quand il régnait il y a douze ans dans l'Inde, personne ne s'imaginait qu'il détruirait la sixième partie de la population d'Astracan (1). Songez aux conséquences terribles qui en résulteraient

(1) Avec quelle rapidité le cholera-morbus n'a-t-il pas, depuis que ces lignes ont été écrites, traversé tout l'espace entre Astracan, sur le bord de la mer Caspienne, et Moscou, situé au centre de la Russie !

pour vous, si vous étiez appelés sans préparation devant votre Juge ! »
(*Extrait d'une lettre de M. William Glen, d'Astracan.*)

Pologne. — *Travaux pour la conversion des Juifs.* — Plusieurs services religieux protestans continuent à avoir lieu publiquement à Varsovie, en anglais, en allemand, en hébreu, dans la langue des juifs de la Pologne, et depuis quelque temps aussi, en polonais. Le samedi, qui est le sabbat des juifs, il y a deux services dans la maison des missions. Les juifs qui désirent y assister y sont admis, et ils s'y rendent souvent en si grand nombre, que la chapelle en est encombrée. La population juive de Varsovie s'élevait en 1828, à 30,146 âmes. L'intérêt qu'ils parurent prendre à cette époque et en 1829 à la prédication de l'Evangile, excita beaucoup d'opposition de la part de leurs rabbins, qui réussirent à rendre leurs visites moins nombreuses; les missionnaires résolurent en conséquence de les aller voir dans leurs maisons. Les rabbins ont fait faire une recherche exacte des livres qu'on leur a distribués; plusieurs leur ont été pris et ont été brûlés. Les juifs des villes et des villages voisins sont d'un accès plus facile; les missionnaires ont publié pour leur usage divers traités religieux. Cinq juifs viennent d'être baptisés publiquement. L'institution formée à Varsovie pour les prosélytes est sous la direction de M. Smith. Une station vient d'être établie dans la ville de Lublin.

Prusse. — Nous lisons avec douleur dans la *Gazette Evangélique* de Berlin la note suivante, que les rédacteurs n'accompagnent d'aucune remarque qui nous permette d'apprécier les motifs de la mesure dont il y est question : « Le ministère des affaires Ecclésiastiques a, par un res-
« crit adressé aux commissaires du gouvernement près de l'Université de
« cette ville, déclaré dissous le comité d'étudians qui s'était formé ici,
« il y a quelques années, pour l'extension des missions évangéliques
« parmi les païens. »

France. — *Découvertes récentes de M. Champollion, relatives à l'histoire d'Égypte.* — On lit dans un journal : « Un habitant d'Aix, M. Saillier, est propriétaire d'un assez grand nombre de manuscrits en papyrus; M. Champollion jeune, allant s'embarquer en 1829 à Marseille pour l'Egypte, a visité cette précieuse collection, et a découvert que deux des rouleaux de papyrus contenaient l'*Histoire des guerres et du règne de Sésostris-le-Grand.* Ce manuscrit est daté de la neuvième année du règne de ce monarque. Sésostris-Rhamsès ou le Grand, d'après les calculs des chronologistes allemands, vivait du temps de Moïse ; il était fils, à ce qu'on présume, du Pharaon qui périt dans la Mer Rouge, en poursuivant les Hébreux. Le manuscrit qu'après *trente-trois siècles* d'oubli M. Champollion vient de retrouver comme par miracle, peut

renfermer sur ces grands événemens de l'Histoire Sainte des détails d'un intérêt qu'il est facile de sentir. Le 2 août, la Société académique d'Aix a entendu un rapport de M. Saillier sur cette découverte. » Nous ajouterons à l'article que nous venons de transcrire, que les recherches que M. Champollion a depuis faites en Egypte ont modifié ses idées sur quelques points de l'histoire de ce pays et de l'ordre de succession de ses anciens rois. Il pense aujourd'hui que Sésostris n'est pas Rhamsès-le-Grand, mais Rhamsès-Meï-Amun (aimé d'Ammon), fondateur de la dix-neuvième dynastie. Quoi qu'il en soit, il résulte des nouvelles et nombreuses données qu'il a recueillies pendant son voyage, de nouvelles et précieuses confirmations des faits qui sont mentionnés dans la Bible. Le savant archéologue a retrouvé le portrait même de Sésonchis, fondateur de la vingt-deuxième dynastie (le Sesak de nos livres saints), et un bas-relief qui se rapporte à l'invasion de ce monarque dans la Judée.

Suppression de la Société des Missions de France. — La Société catholique des Missions de France, autorisée par une ordonnance royale du 25 septembre 1816, vient d'être déclarée éteinte par une ordonnance royale du 25 décembre 1830, contresignée *Mérilhou*. Une autorisation royale du 13 septembre 1822, qui affectait pour soixante ans à cette Société des bâtimens, constructions et terrains dépendans du Mont-Valérien, commune de Nanterre, est rapportée comme contraire aux lois, et l'administration des domaines rentre immédiatement en possession de ces immeubles. Cette dernière disposition est la seule importante, la seule qui puisse avoir pour la Société catholique des Missions de France des conséquences réelles. D'après la Charte, le droit de s'associer pour atteindre, par des moyens non contraires aux lois, un but religieux quelconque, ne saurait être enlevé à ses membres ; nous sommes loin de prendre intérêt à leurs travaux, dont nous désapprouvons la tendance ; mais notre impartialité et notre respect pour la liberté des cultes nous font un devoir de déclarer, dans cette occasion, que si nous comprenons bien la Charte, ils n'ont besoin d'aucune autorisation, et que leurs travaux, en tant qu'ils ne constituent pas un délit, ne sauraient légalement être gênés ni interrompus. Il va sans dire que nous n'entendons pas par là sanctionner l'usage que les membres de la Société des Missions de France font de la voie publique pour leurs cérémonies ; la voie publique appartient à tous les citoyens, et non à un culte quelconque.

Institution de madame Dupuy à Sainte-Foy (Gironde). — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'excellente école fondée et dirigée à Sainte-Foy par madame Dupuy. Nous ne pouvons assez appeler l'attention sur cette institution, à laquelle se rattache une pension normale dont le but est de former des jeunes filles pour l'état d'institutrices, et qui offre la rare et inestimable réunion d'une bonne et solide éducation,

et d'une influence religieuse vraiment chrétienne. Le prix de la pension est fixé à un taux extraordinairement bas, et madame Dupuy le baisse encore pour quelques élèves hors d'état de le payer en entier. Sous ce rapport, cette école a besoin d'être soutenue par des dons, et nous sollicitons à cet égard la charité des Chrétiens amis de l'enfance. Le dernier compte, que nous avons sous les yeux, présente une recette de 3,433 fr. 15 c., une dépense de 3,262 fr. 85 c., et solde par un avoir en caisse de 170 fr. 30 c.

Adresse au roi. — Les journaux (1) ont annoncé qu'une adresse faite au nom de pasteurs du département du Gard a été présentée au roi. Il serait intéressant pour nos Eglises d'en connaître le texte. Nous espérons donc qu'elle ne tardera pas à être publiée, et, s'il en est ainsi, nous nous empresserons d'en rendre compte.

ANNONCES.

Examen *de quelques assertions du Journal de Genève, relatives à M. le pasteur Gaussen.* Br. de 16 pages in-8°, Genève, 9 décembre 1830.

L'auteur de cette brochure annonce qu'il n'a pas l'intention d'entrer en discussion avec le *Journal de Genève*; mais qu'ayant été frappé de l'assertion si positive de quelques faits qui y sont avancés, il a désiré s'assurer de leur exactitude; c'est le résultat de ses recherches qu'il vient présenter aux amis de la vérité. Il cite des extraits des registres du Petit-Conseil qui établissent le contraire de ce que le *Journal de Genève* avait affirmé, et il termine son écrit, dans lequel il n'y a pas un mot qui ne porte le cachet de la modération, en engageant les rédacteurs à n'accueillir qu'avec circonspection les articles qu'on leur adresse sur un sujet aussi délicat, et qui semble devoir leur être peu familier. Nous ne pouvons transcrire ici les documens que l'auteur a recueillis; mais nous prenons acte de deux faits fort importans qui en résultent; le premier, que dès l'année 1761, on imprima à Genève une édition du catéchisme d'Ostervald, *sans permission ni approbation*, quoiqu'il le portât sur le titre, édition, dans laquelle M. le syndic Buisson dit au Petit-Conseil « qu'il avait trouvé des changemens tels, en la comparant avec une précédente édition faite en 1756, qu'il n'avait pas cru « pouvoir se dispenser d'en informer les seigneurs syndics. » Cette édition fut supprimée. Le second fait auquel nous faisons allusion, c'est que

---

(1) *National* du 4 janvier 1831.

pour les changemens introduits en 1788 au catéchisme d'Ostervald, on procéda avec le même mystère qu'en 1761, qu'ils ne furent connus du Gouvernement que par la délation d'un imprimeur, et que l'autorisation donnée, après publication par le Petit-Conseil pour la vente de l'édition qui les contenait, était elle-même illégale, puisque dès qu'il y avait suppression de quelques points de doctrine, le concours des trois Conseils était nécessaire, conformément à l'article 168 des Ordonnances Ecclésiastiques. Nous n'avons pas besoin de dire que dans notre opinion tout gouvernement qui voudrait se mêler de doctrines et régenter l'Eglise serait une monstruosité ; nous rappellerons donc seulement ici ce que nous avons dit ailleurs, que dans les pays où il y a alliance entre l'Eglise et l'Etat, cette alliance aura toujours pour résultat la ruine de l'Eglise, si l'Etat, s'attribuant une autre tâche que celle de maintenir ce qui caractérise l'Eglise, voulait en quoi que ce soit jouer le rôle de réformateur ou de novateur.

Histoire de l'Eglise chrétienne, *avec des notices biographiques et des extraits des auteurs chrétiens;* par J. Milner, a. m. *Traduit de l'Anglais*, 4e livraison. Paris, 1831, chez J. J. Risler. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

Cette livraison termine le premier volume de l'*Histoire de l'Eglise chrétienne* de Milner, qui comprend ainsi les trois premiers siècles. La traduction se continue avec une grande activité et avec le même soin; nous pouvons donc espérer de posséder bientôt en notre langue une bonne histoire ecclésiastique qui réunira le double mérite d'être puisée aux sources et d'être éminemment populaire. Le pieux et savant auteur a su écarter avec habileté de son travail toutes les digressions sèches qu'on rencontre en si grand nombre dans la plupart des écrivains qui traitent le même sujet que lui ; il a surtout un but d'édification, qui perce dans chaque chapitre de son ouvrage, et qui ne le fait cependant jamais s'éloigner de son rôle d'historien pour se livrer à des réflexions étrangères à son récit. Nous recommandons de nouveau à nos lecteurs l'histoire de Milner ; elle jouit en Angleterre d'une réputation méritée.

Profession de foi *et Engagemens d'un jeune ministre, à l'occasion de sa consécration au saint ministère ; discours prononcé dans l'Eglise évangélique de Colmar, le* 28 *novembre* 1830, *par* J.-J. Hosemann. *Se vend au profit de la Société des Traités religieux de Paris.* Br. in-8o de 16 pages. Paris, 1831, Chez J.-J. Risler. Prix : 50 centimes.

Après avoir rappelé que le ministère évangélique a été institué par

Jésus-Christ lui-même, l'auteur établit que le but principal de son institution est d'enseigner, de répandre et de prêcher la Parole de Dieu, qui est la vérité et qui étant en conséquence éternelle, immuable, infaillible, convient à tous les temps. « L'homme dans tous les siècles, « dit-il, est le même vis-à-vis de Dieu ; dans tous les siècles il naît dans « la même rébellion, dans la même corruption, dans les mêmes ténèbres « pour les choses de Dieu, quel que soit le changement heureux qui « puisse s'opérer dans sa vie sociale, quel que soit le développement « progressif de son esprit dans les sciences humaines ; il a donc besoin « dans tous les siècles du même pardon, de la même miséricorde, de la « même lumière, du même Evangile, du même Sauveur. » L'auteur indique en peu de mots les grandes vérités du Christianisme qui doivent faire le sujet de la prédication ; il montre combien la charge du pasteur est à tous égards pénible et difficile ; mais il ajoute qu'il puise le courage et la confiance dans les promesses de son Dieu, promesses que l'état religieux du monde semble mettre de nos jours encore plus en évidence. Il termine en priant le Seigneur, au service duquel il se consacre, de répandre sur lui une riche mesure de son Esprit, et de lui donner un saint courage et une sainte joie pour confesser le nom adorable de Jésus. Nous nous joignons du fond de notre cœur à cette prière : veuille le Tout-Puissant l'exaucer en faveur de son serviteur qui la lui adresse, et en faveur des âmes qui lui seront sans doute bientôt confiées !

Argumens et Réflexions *sur les Livres et les Chapitres du Nouveau-Testament, par* Ostervald, *pasteur de l'Église de Neuchâtel. Nouvelle édition, revue et corrigée.* Un vol. in-8° de 388 pages. Valence, 1830, chez Marc-Aurel ; Paris, chez J.-J. Risler. Prix : 2 fr.

L'éditeur se propose de publier les Réflexions d'Ostervald sur la Bible entière ; il a commencé par la réimpression de celles sur le Nouveau-Testament, parce que l'Ancien-Testament se trouve encore dans un moins grand nombre de mains que le Nouveau. Ces Réflexions sont uniquement pratiques, et elles ne peuvent en conséquence tenir lieu d'un bon commentaire à ceux qui, voulant se livrer à une étude approfondie de la Bible, ont besoin d'éclaircissemens sur les passages difficiles, ou de renseignemens sur les faits et les usages auxquels il est souvent fait allusion dans les Livres saints. Il est rare que celles qui se rapportent à un même chapitre aient plus d'une page d'étendue. L'auteur se borne le plus souvent à une paraphrase abrégée du texte, dans laquelle il fait entrer des remarques fort simples ; il ne lui arrive presque jamais de se servir de passages de l'Ecriture sainte pour exprimer les pensées que lui suggère la lecture du Nouveau-Testament. Déjà du temps de Néhémie, les lévites qui *lisaient au livre de la loi, l'exposaient et en*

donnaient l'intelligence au peuple, *la faisant entendre par l'Écriture même* (Néhémie, VIII, 8), et nous sommes convaincus que cette manière de l'exposer est la plus excellente à laquelle on puisse avoir recours : nous regrettons que l'auteur n'ait pas suivi ce plan. L'usage s'est conservé dans quelques Églises de lire, après le chapitre de la Bible qu'on lit avant le sermon, les réflexions d'Ostervald qui s'y rapportent. Puissent tous les prédicateurs qui montent dans les chaires où cet usage existe, confirmer les âmes par leurs discours, dans la conviction dont Ostervald s'efforce de les pénétrer, que « Jésus-Christ est Dieu » (page 139) et que « la doctrine de la justification est capitale dans la religion chrétienne » (page 216) !

Le Jour de l'an, *ou la Fidèle Petite Fille*, *par l'auteur des « Deux Agneaux ». Traduit de l'anglais.* Genève, 1831, chez Mme Suzane Guers ; à Paris, chez J.-J. Risler. Prix, cartonné : 1 fr.

Nous avons lu avec un vrai plaisir ce charmant petit livre ; il est infiniment supérieur à la foule de ceux qu'on publie journellement pour les enfans. Nous regrettons qu'il n'ait pas paru quelques semaines plus tôt ; c'eût été un joli cadeau d'étrennes. L'obligation d'être fidèles à Dieu dans la position où il nous a placés, quelle qu'elle soit, y est présentée d'une manière frappante, en partie dans l'histoire même, en partie dans une parabole qui y est racontée. Nous pensons que les parens chrétiens se réjouiront de la publication de cet utile et intéressant petit livre, qui est orné d'une lithographie et d'une vignette.

Les Psaumes de David, *suivis de Cantiques et de Prières, nouvelle édition.* Un vol. in 12, de 867 pages. Valence, chez Marc-Aurel ; à Paris, chez J.-J. Risler. Prix : 4 fr. 50 c.

Cette nouvelle édition des Psaumes sera surtout appréciée des personnes âgées, à cause de la grosseur des caractères employés par l'éditeur. Pour en rendre l'usage plus commode aux personnes peu habituées aux chiffres romains, l'ordre dans lequel les psaumes se suivent est aussi indiqué en chiffres arabes. Les cinquante-six cantiques qu'on joint quelquefois au psautier, se trouvent à la suite de celui-ci. L'éditeur y a ajouté en outre deux appendices, ayant chacun une pagination séparée : le premier contient les Prières ecclésiastiques et la Confession de foi des Eglises réformées de France, dont nous rappelons à nos lecteurs qu'on a fait dernièrement une édition stéréotype fort soignée (1) ; le second

---

(1) Chez J.-J. Risler. Prix : 25 cent. ; et avec une note historique sur la confession de foi : 50 cent.

Digitized by Google

est un petit recueil de Cantiques et de Psaumes, communiqué à l'éditeur par M. Bastie, pasteur de l'Église de Bergerac. Ces deux supplémens ont ensemble 50 pages.

LE PÈRE CLÉMENT, *ou le Jésuite confesseur, par* Mlle GRACE KENNEDY, *auteur de* Dunallan, *du* Bon Choix, *de* Jessy Allan, etc. etc. *Nouvelle édition. 2 vol. in-12.* Paris, 1831. Chez AB. CHERBULIEZ, *libraire, rue de Seine-Saint-Germain*, n° 57. Prix : 3 fr.

Deux éditions successives de cet utile et excellent ouvrage l'ont déjà fait suffisamment connaître, pour que nous nous bornions à la simple annonce de cette nouvelle édition, qui est en même temps une traduction nouvelle. Des livres de controverse chrétiens, comme l'est le *Père Clément*, sont un des besoins du moment, et nous ne doutons pas que celui-ci ne continue à être accueilli avec la faveur qu'il a déjà obtenue et qu'il mérite à juste titre.

AVIS.

ÉPOQUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs que les assemblées générales des diverses Sociétés religieuses et philantropiques de la capitale auront lieu dans l'ordre suivant :

Société des Traités Religieux............ le mardi, 12 avril.
Société Biblique Protestante.......... le mercredi, 13 avril.
Société de la Morale chrétienne.......... le jeudi, 14 avril.
Société des Missions évangéliques..... le vendredi, 15 avril.

Les personnes qui auraient des fonds à faire parvenir à ces Sociétés, ou des renseignemens à leur adresser, sont priées de le faire aussi promptement que possible, afin qu'il puisse en être fait mention dans les rapports.

Le déficit que le trésorier de la Société des Traités Religieux a signalé à la dernière assemblée générale n'a pu encore être comblé. Il est à désirer que les souscriptions qui ont surtout lieu à cette époque de l'année améliorent l'état de la caisse de cette utile institution, dont les travaux s'étendent tous les jours.

SOCIÉTÉ DES TRAITÉS RELIGIEUX DE TOULOUSE.

Nous prévenons les personnes qui seraient disposées à s'occuper de la distribution des Traités Religieux dans le midi de la France, et qui n'auraient pas de Société plus dans leur voisinage, qu'elles peuvent s'adresser à M. Frank Courtois, secrétaire de celle de Toulouse, qui s'empressera de leur fournir tous ceux dont elles auraient besoin, et qui recevra les fonds qu'on voudrait destiner à cette œuvre.

VARIÉTÉS.

Du Catholicisme et du Protestantisme.

Les amis du protestantisme et de la vérité évangélique, telle que le protestantisme la proclame et la propage, sont souvent conduits à se demander ce qu'est aujourd'hui l'adversaire naturel, et autrefois si formidable, des doctrines auxquelles ils ont soumis leur âme, consacré leur vie, et dont ils attendent le triomphe universel avec une pleine confiance. Cette question doit les occuper, surtout en France où le catholicisme a été déclaré *officiellement* la religion de la majorité, en cessant d'être la religion de l'État. On voit de suite qu'il n'est plus et ne saurait redevenir ce qu'il a été; peut-être n'est-il pas moins hostile, mais il est beaucoup moins puissant. Il ne peut compter sur le dévoûment des peuples dont il invoque le nom; leur foi, leur soumission sont plus apparentes que réelles; ils lui restent attachés plus par le lien des habitudes et des formes que par celui des croyances. Leur adhésion irréfléchie, tout extérieure, a pour base des traditions de famille, des préjugés de naissance et d'éducation, une indifférence extrême, et non la conviction; l'esprit d'examen, ou l'esprit du temps la mine sourdement en tout lieu. C'est un colosse immense qui impose encore, et puise un reste de force dans les souvenirs de ce qu'il a été, plutôt que dans le sentiment de ce qu'il est. Il ne saurait cacher au monde, ni se cacher à lui-même, que sa puissance décline, que sa vie s'éteint. Il est évident aux yeux de ses amis et de ses ennemis qu'il faut qu'une secousse violente, ou un mouvement intestin le débarrasse de la surcharge des siècles et le renouvelle, ou qu'il tombe sans retour; et pour lui un changement, une transformation, est encore la mort. Sa chute sera un peu plus ou un peu moins lente, selon la direction que la Providence imprimera aux événemens; on ne saurait décrire d'avance l'action des causes diverses qui l'amèneront, ni la manière dont elle

s'accomplira ; on peut prédire qu'elle aura lieu. Il a été inhabile à faire revivre le passé et à perpétuer le présent ; la marche de la civilisation, le développement des destinées humaines ne lui laissent pas d'avenir. En avançant vers le nouvel état, vers le nouvel ordre d'existence dont elle a le pressentiment, auquel elle aspire et tend sans cesse, la société a traversé le catholicisme et s'en éloigne de plus en plus.

On n'a peut-être pas assez remarqué que dans ces dernières années ce n'est guère par ses doctrines religieuses qu'il essayait de se maintenir et de se défendre ; c'est surtout par sa hiérarchie, par sa constitution ecclésiastique. C'est par son alliance avec la monarchie et tous les pouvoirs qui voulaient conserver le *statu quo* et arrêter le mouvement social ; c'est par l'aide qu'il prétendait leur prêter, c'est en se proclamant nécessaire aux gouvernemens et aux peuples pour fermer l'abîme des révolutions, qu'il espérait durer et ressaisir son empire. A une époque où les discussions politiques préoccupent si vivement les esprits, il lui était difficile de trouver un titre plus séduisant à l'attention, à l'intérêt et à la faveur de l'Europe ; l'histoire dira tout ce qu'il a tenté dans ce but par les négociations ; nous savons ce qu'il a fait par les livres. Les événemens qui viennent de s'opérer ont renversé de fond en comble ce dernier boulevard qu'il s'était élevé avec tant de peine, et derrière lequel il se croyait sur le point de reconquérir son ancienne domination. Les souverains et même les nations invoquaient comme leur sauvegarde ce qu'on a appelé la doctrine de la légitimité ou du droit divin ; ils parurent en avoir fait l'article fondamental du symbole politique ; le catholicisme s'en constitua l'apôtre, il se déclara indispensable à l'accomplissement du grand œuvre, il trouva des échos là même où il ne devait pas s'attendre à en rencontrer ; et en appuyant les trônes sur l'autel, il saluait l'aurore des jours fortunés où l'autel s'élèverait de nouveau au-dessus des trônes. Soixante et douze heures ont anéanti ses travaux et ses espérances. Le principe de la séparation radicale de l'ordre religieux et de l'ordre civil et politique, déjà consacré en plusieurs Etats et près de s'établir partout, fait du catholicisme simplement une Église, une reli-

gion, et de sa constitution une forme particulière de gouvernement ecclésiastique. Il redescend dans la lice avec ses seules armes; il redevient vulnérable à tous les coups du protestantisme, auxquels il échappait dans la position où il s'était momentanément placé. Pour comble de malheur, les traits qu'il avait puisés dans un arsenal étranger et qu'il lançait avec le plus de confiance sur ses innombrables adversaires, retournent tous contre lui : tous portent, tous blessent; l'adresse de ses défenseurs n'en saurait parer aucun.

Que l'on considère le catholicisme sous le point de vue social, moral, ou religieux, il paraît à tous égards également faible. On trouve que le monde lui échappe; on ne peut s'empêcher de croire qu'il a fait son temps et rempli sa destinée. Le nouvel état social qui s'ouvre repose essentiellement sur la liberté de conscience, la liberté d'examen et d'opinion. Il reconnaît, respecte et consacre les droits de l'individu; il le laisse maître de se former ses convictions et de les professer quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles ne portent aucune atteinte à l'ordre et à la sécurité publique. Le catholicisme est profondément antipathique à ces grands principes qui, de jour en jour, pénètrent la société, s'en emparent et la régissent : ils n'ont surgi et grondé qu'en brisant violemment les entraves et les barrières qu'il leur opposait de toutes parts. Le catholicisme aspire à animer le corps social tout entier d'un seul et même esprit. Il ne parle que d'unité. Il ne tend à rien moins qu'à former du genre humain un tout identique, une masse homogène, dont aucune partie ne se distingue des autres, où la lumière, le mouvement, la vie descendent du Chef de l'Eglise, qui est le Chef de la foi comme de l'administration. Toute divergence, toute nuance d'opinion un peu tranchée devient un mal, un danger qu'il faut arrêter ou prévenir à tout prix. Nul ne peut se faire sa croyance; tous sont tenus de la recevoir telle qu'elle leur est proposée ou imposée : la simple pensée de s'en demander compte est un sacrilége et une révolte. Tous les esprits, toutes les consciences, tous les cœurs doivent se tenir prosternés aux pieds de l'interprète infaillible de l'Évangile et de la tradition, de l'oracle vivant de la vérité. Rompre avec

lui, c'est s'éloigner du suprême dispensateur des miséricordes et des grâces célestes, c'est sortir de la voie de salut, c'est se séparer de Jésus-Christ, qui a remis au Prince des Apôtres le pouvoir des clefs, le droit d'ouvrir ou de fermer les demeures éternelles. Tandis que tout se meut et se renouvelle, tandis que le monde n'avance qu'en se transformant, le catholicisme se proclame toujours le même, il se glorifie d'être immobile et de durer sans changer : il s'est mis dans la nécessité de soutenir, malgré les faits, qu'il n'a jamais subi de variation; pour lui, varier et l'avouer, c'est cesser d'être.

Il suffit d'avoir entrevu cette opposition fondamentale entre le mouvement social, le cours général des idées et des choses, et les tendances naturelles du catholicisme, pour reconnaître que cette antique forme du Christianisme, née dans des temps et pour un ordre de besoins intellectuels et moraux qui n'existent plus, ne saurait ni convenir à notre époque, ni se promettre d'avenir; que l'état de déclin et de dépérissement où elle est partout, et qui va toujours croissant, ne tient pas à des causes accidentelles dont l'action doive cesser; qu'il a son origine dans la marche même de la société, dans cette loi par laquelle elle se débarrasse tantôt insensiblement, tantôt par des secousses violentes, de tout ce qui gêne son développement progressif, de tout ce qui n'harmonise plus avec le nouvel esprit qui l'anime, de tout ce qui, loin de lui prêter aide, lui fait obstacle. Evidemment le catholicisme est dépassé, et ce serait de sa part plus qu'une illusion de nourrir la vaine espérance qu'il réussira à faire rétrograder le mouvement social, qu'aux jours de sa toute-puissance il a été incapable d'arrêter. On peut, je pense, le tenir pour démontré après cette dernière épreuve. Déjà bien des tempêtes ont porté des atteintes irréparables et mortelles au vaisseau de l'Église qui si long-temps domina et tyrannisa les mers; privé de voiles et de gouvernail, exposé à tous les orages, le flot qu'il sillonnait avec tant d'orgueil l'abandonne peu à peu et sans retour.

Envisagé indépendamment de sa constitution théocratique, que beaucoup de ses partisans et de ses défenseurs considèrent cependant comme la partie essentielle de ses croyances, comme

la doctrine-mère et la base de l'édifice, au point d'affirmer que tout tombe ou se conserve avec elle ; envisagé uniquement comme religion, dans ses dogmes et dans son influence morale, le catholicisme occupe encore une position difficile à tenir. Continuera-t-il à appuyer sa dogmatique et son apologétique sur l'autorité de l'Eglise, dépositaire et juge des Écritures et de la tradition ? Ou bien, abandonnant ce vieux boulevard de son orthodoxie qui croule de toutes parts, renonçant à une prétention qui aussi bien sert de peu aujourd'hui, parce qu'elle trouve peu de foi, se bornera-t-il à démontrer ses doctrines et à puiser ses preuves dans la conscience, la raison et la révélation ? Quelque parti qu'il prenne (et selon toutes les apparences il persévérera dans le premier ; le second répugne à tous ses antécédens, à tous ses principes, et le réduirait à n'être plus qu'une fraction du protestantisme) quelque mode de défense et d'argumentation qu'il adopte, il offre prise à des attaques sans nombre, et il est peu probable qu'il puisse reconquérir le terrain qu'il a perdu, ou même conserver celui qu'il est censé occuper encore. Jamais il ne fera sortir le dogme de l'infaillibilité ni du raisonnement, ni de l'histoire. Il lui faut une voix du ciel ; il lui faut des miracles, ou des déclarations positives du Livre que des miracles, annonçant l'intervention céleste, ont donné au monde. Or il n'oserait soutenir de nos jours que ses conducteurs possèdent et communiquent par l'imposition des mains des dons surnaturels, signe de la présence et de l'inspiration divine. Essayer d'établir qu'il existe un pouvoir spirituel qui ne saurait errer, parce qu'il serait bon qu'il existât, et qu'il réside dans le souverain pontife par cela seul qu'il se l'attribue, c'est dire que l'aveugle voit, parce qu'il lui serait utile de voir ; c'est un des mille abus du raisonnement *à priori*, qui voudrait arriver à la connaissance de ce qui est, non par la voie de l'observation, la seule qui convienne à l'homme et qui conduise à des résultats certains, mais par de vaines suppositions sur ce qui devrait être ; toutes ces créations ou ces rêveries de l'entendement humain, ces théories, ces systèmes, où l'on refuse de tenir compte des faits et de les prendre tels qu'ils sont, ressemblent à ces palais splendides, sans consistance

et sans réalité qu'élevaient et renversaient d'un souffle les êtres chimériques que redoutait le moyen âge. Quant aux textes que le catholicisme invoquait pour légitimer ses hautes prétentions, il les a reconnus lui-même si peu décisifs, qu'à peine les cite-t-il par circonstance et par intervalle, et en prenant garde de n'être entendu que de ceux à qui il s'adresse. Il compte si peu sur l'évidence et la force des inductions qu'il avait essayé d'en tirer, qu'il a trouvé plus sûr de fermer et de sceller le Livre des révélations, de le dérober aux regards des peuples et de l'arracher ou de le faire tomber de leurs mains, en le déclarant inintelligible et dangereux. On sait ce qu'il a pensé et dit des sociétés bibliques. Que conclure de la répugnance et de la crainte qu'il éprouve à laisser lire le message du ciel, qu'il assure renfermer la charte de ses droits; du zèle et du soin qu'il met à le cacher au monde, à en détourner son attention ou à le lui enlever? Plus on y pense, plus on trouve extraordinaire et en quelque sorte contre nature la situation où le catholicisme a été poussé par suite de son erreur fondamentale et par la force des choses; plus on acquiert la conviction qu'il manque de bases ou qu'il n'en a que de ruineuses : les tentatives de M. de Maistre, de M. de La Mennais et de M. d'Ekstein pour lui en chercher de nouvelles dans la haute politique, dans la tradition, ou dans la philosophie, ont pu exciter un instant d'étonnement et d'attention; elles ne pouvaient réussir. Que le catholicisme laisse tomber ses prétentions d'infaillibilité, qu'il admette le principe du libre examen, qu'il consente à discuter et à prouver ses doctrines; dès lors il est conduit à rendre à la Bible la haute place et l'autorité souveraine qu'elle doit avoir partout dans l'Église; il entre dans la voie du protestantisme, et il ne saurait s'arrêter à moitié chemin. Il en viendra là, sans se l'avouer peut-être, dès que les diverses Eglises auront complètement rompu les liens qui les unissaient à l'État et seront débarrassées de toutes les entraves administratives, dès qu'elles se trouveront réduites à leur seule force, celle de la vérité évangélique dont elles sont les dépositaires; si du moins le sentiment religieux, le besoin de croyances vivantes et fortes, et par suite le retour au Christianisme,

devient de plus en plus général, ainsi que tout l'annonce et que le chrétien ne saurait en douter : dans l'état actuel de la société, dans la disposition des esprits, la foi ne peut renaître que de l'examen.

Jugée d'après son influence morale, l'Église catholique ne peut non plus soutenir le parallèle avec l'Église protestante : une espérance de deux ou trois siècles, des faits nombreux et positifs le démontrent. Les prévisions du raisonnement sont ici d'accord avec les données de l'observation. Les nations réformées se distinguent autant par leur haute moralité que par leur civilisation. Il devait nécessairement en être ainsi. On avait pu le prédire d'après la nature des croyances, de l'enseignement et du culte dans les deux Églises. L'Église catholique, sous prétexte d'agir plus fortement et plus efficacement sur l'esprit des peuples, sous ombre d'arriver plus sûrement et plus vite à la conscience et au cœur, en frappant les sens et l'imagination, a multiplié les cérémonies et étendu son rituel outre mesure ; elle a remplacé la religion par le formalisme, et les devoirs moraux par des pratiques et des observances. Elle s'occupe fort peu d'expliquer les vérités et les préceptes évangéliques. Elle parle une langue inconnue. C'est la dévotion, plus que la piété, qu'elle paraît exiger et qu'elle inspire. Elle laisse les hommes exposés à se méprendre sur la nature et le but de la religion ; elle nourrit plutôt qu'elle ne la combat leur tendance naturelle à la transformer en un culte extérieur sans action réelle sur l'âme et sur la vie, en un hommage stérile, en une pure redevance envers l'Être qui habite le monde invisible, et qui est le dispensateur suprême des biens et des maux. Il semble qu'elle ne comprenne pas ou qu'elle veuille faire oublier cette grande déclaration : *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.* Je ne veux pas dire que la foi vivante, la vraie piété soient totalement éteintes dans son sein, que l'adoration spirituelle et pure, l'obéissance du cœur, y soient inconnues ; elle présente encore à ses adhérens la vérité qui affranchit et sanctifie, quoiqu'altérée par ses additions et ses commentaires ; elle leur fait entendre encore le nom de Christ, ce *grand Nom, le seul dans le*

ciel et sur la terre par lequel nous puissions être sauvés : et plusieurs, laissant la foule prosternée devant cette multitude d'intercesseurs et de médiateurs, qui ne sauraient ouvrir l'accès au trône de la grâce, s'attachent à *Celui que Dieu a élevé à sa droite pour être le Prince et le Sauveur, afin de donner à Israël la repentance et la rémission des péchés*. De tout temps l'Église catholique a renfermé bon nombre de personnes qui ont révélé le caractère et la conduite du chrétien, et montré leur foi par leurs œuvres. Nous n'en croyons pas moins que son influence générale sur les masses est bien telle que nous l'avons décrite.

Aussi, et ceci est digne d'une sérieuse attention, qu'a-t-elle fait, que fait-elle pour la cause du Christianisme, pour sa défense ou pour sa propagation, dans ces jours de combat, dans ces temps de réveil, où les Églises protestantes recouvrent une vie religieuse si forte, si expansive, où elles créent tant d'utiles et saintes institutions, où leur activité se déploie d'une manière si admirable et se porte jusqu'aux extrémités du monde, qu'elles embrassent tout entier et couvrent de leurs missionnaires? Que fait l'Église catholique? Elle a accusé ses jeunes rivales d'être à jamais stériles au moment même où elles enfantaient de nouveaux peuples à Christ. Maintenant elle se tait, mais en se condamnant au silence, elle ne sort pas de cette inaction, dont l'émulation seule l'aurait retirée, si elle ne tenait pas à son état intérieur.

La controverse entre les deux Églises que les circonstances avaient rendue essentiellement politique, va rentrer dans ses vraies limites et redevenir purement religieuse. Quelque avantage qu'eût aujourd'hui le protestantisme à rester sur le terrain où on l'avait attiré malgré lui, et où l'on espérait le vaincre, il ne craint pas de suivre ses adversaires dans la position qu'ils sont forcés de reprendre, et de déposer les armes étrangères auxquelles ils en avaient appelé. C'est par la discussion des doctrines qu'il est né, qu'il s'est maintenu, qu'il a triomphé. Au sein des agitations sociales, l'esprit religieux se ranime et se propage, l'homme est plus disposé à se replier en lui-même, à s'enquérir de ce qu'il est et de ses rapports avec le monde invisible qui, à chaque instant, peut s'ouvrir devant lui : le pro-

testantisme lui présente dans l'Évangile le message venu du ciel, la révélation de son origine, de son état moral, et de sa destinée, sans imposer ni gêne, ni barrière au développement de ces libertés dont il est si jaloux. Le protestantisme ramène l'humanité à la Bible et à Christ. A cette religiosité si vague, si insuffisante, que produit le philosophisme, il substitue une foi aussi éclairée qu'elle est complète, profonde et forte. A l'erreur et à la superstition, à l'antinomianisme et au formalisme, aux fausses croyances et aux vaines pratiques, il oppose la vérité évangélique dans sa pureté naïve, en particulier la démonstration et la prédication du dogme de la justification gratuite, dont il fait la base et le centre du système religieux tout entier, et qui seul pénètre assez avant dans l'âme, s'empare assez puissamment de la conscience pour régénérer l'homme, le transformer en une nouvelle créature et l'animer de la vie du ciel. La simple exposition de cette grande doctrine, dont l'influence morale est loin d'avoir été analysée et comprise comme elle le sera un jour, découvre au catholique le pur Christianisme et fait tomber à ses yeux l'échafaudage d'additions et de traditions humaines qui le lui dérobait. Cette doctrine fut l'arme puissante dont se servirent tous nos réformateurs et avec laquelle ils firent au colosse romain tant de blessures mortelles; elle fut le levier à l'aide duquel ils remuèrent le monde chrétien. Aussi long-temps qu'elle conserva sa prééminence et son action dans les Églises protestantes, elles furent constamment en progrès : on les a vues en déclin aussitôt qu'elles ont cessé de lui donner dans l'enseignement la place qui lui appartient, et cru devoir ne la présenter qu'avec les précautions qu'une vaine sagesse jugeait nécessaires, entourée d'un cortége sans fin de restrictions et d'explications qui l'altéraient essentiellement en paralysant sa puissance régénératrice : leur vie religieuse et morale parut s'éteindre dès qu'elles osèrent l'élaguer de leur symbole ou la tenir *sous le boisseau* pour désarmer une science *faussement ainsi nommée*. De nouveau elles montrent les fruits de la foi et de la charité, et leurs conquêtes recommencent, depuis qu'elles reviennent à cette doctrine fondamentale qui faisait dire à l'apôtre qu'il *ne voulait savoir autre*

chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, à cette doctrine que l'Évangile annonce avec tant de force, que la conscience invoque, et dont la raison commence à entrevoir la profondeur et la haute moralité.

Le dogme de la rédemption et de la justification gratuite, qui forme la base de la foi protestante, et dont le catholicisme éprouva jadis la toute-puissance, est toujours là aussi redoutable pour lui; il reprendra sa force et son empire, car il constitue un des principaux enseignemens de la Bible, et la Bible doit devenir la charte universelle de l'humanité; déjà les erreurs, les préventions, les vues incomplètes de l'homme et du Christianisme, qui lui fermaient le monde, se dissipent peu à peu. Partout où il est compris et reçu (et il l'est partout où l'Evangile est lu dans un esprit de soumission, avec simplicité et humilité), il se montre ce qu'il fut aux premiers jours de la réformation, et les conversions se renouvellent. Admis par Boos, Lindl, Henhofer, Gossner, Cadiot, etc., ils se sont effrayés de se trouver protestans sans le vouloir et sans le savoir. Un grand nombre d'autres membres du clergé catholique ont fait la même épreuve. Elle s'est répétée dans les communautés de Gallneukirchen et de Mulhausen presque tout entières. Et le même effet se produira constamment, sous l'influence de la même cause. Que l'Église catholique rende grâce à l'indifférentisme et au philosophisme, dont au reste elle a beaucoup plus souffert qu'aucune autre des communions chrétiennes, parce que leur règne a été plus universel et doit être plus long dans son sein. La propagation de la doctrine qui lui a fait tant de mal et devant laquelle elle doit tomber, ne peut malheureusement s'effectuer que là où existent à un assez haut degré le sentiment religieux et la foi à la Bible. Et si cette vérité capitale est, comme nous le croyons, la seule qui puisse faire réellement brèche au catholicisme, puisque cette multitude de considérations et d'argumens secondaires qui en éloignent ne donnent pas la force de s'en détacher et de rompre entièrement avec lui, il semble qu'il doive quelque temps encore prolonger cette existence sans vie qu'il traîne depuis un demi-siècle. Nous le répétons, sous le rapport de sa durée, il

est plus redevable qu'il ne le croit à l'incrédulité et à l'indifférence, qui toutefois ne le préservent d'une secousse et d'une transformation qu'en le retenant dans la mort. Au premier abord le seul moyen de succès pour les amis du pur Évangile, comme leur grand devoir, paraît être d'appeler l'attention générale sur la divine origine et la suprême autorité des livres saints, d'exposer sous toutes les formes les titres qu'ils présentent aux respects et à la soumission des peuples. Pourtant l'indifférence et l'incrédulité peuvent et doivent aussi être combattues par la simple prédication de la *vérité telle qu'elle est en Christ*. Il est possible qu'ils arrivent aussi sûrement et plus promptement à leur but par cette voie nouvelle, que par l'apologétique ordinaire, dont ils ne sauraient cependant se passer. Ils feraient un tort infini à leur cause s'ils refusaient le secours et négligeaient l'appui qu'elle leur prête. Il n'en est pas moins certain qu'elle a peu réussi jusqu'à présent, non qu'elle soit impuissante à créer la conviction, non qu'elle manque de force, mais parce qu'elle n'a pas trouvé de prise sur des esprits préoccupés et conséquemment inattentifs. La méthode que l'expérience a démontré être la seule efficace, la seule bénie d'en-haut, chez les peuples non chrétiens, pourrait bien être aussi la meilleure pour réveiller les nations chrétiennes de leur torpeur et les ramener sous l'obéissance de Christ, en les rendant à la vie de la foi; surtout si, à côté des doctrines évangéliques, se montrent le caractère et la conduite qu'elles tendent à produire, et qui en sont le plus beau commentaire, la preuve la plus éclatante et la plus irrésistible.

Quelques personnes ont éprouvé une surprise mêlée d'inquiétude et de crainte, en apprenant qu'un certain nombre de conversions au catholicisme avaient eu lieu en Angleterre et dans l'Amérique du Nord. C'est qu'elles se font une idée fausse de l'état actuel des esprits et des choses, qu'elles conçoivent mal la situation religieuse de notre époque. Depuis environ un siècle, par suite de la grande lutte engagée au sujet des doctrines et des influences du moyen âge, d'abord contre la suprématie de l'Église, puis contre son union avec l'État, et par quelques autres causes moins générales et moins puis-

santés, la foi s'était graduellement affaiblie; dans l'aveugle désir de vaincre toutes les résistances, dans l'enivrement de la victoire, on ne sut pas contenir l'attaque dans ses limites légitimes. Presque toutes les grandes révolutions morales et politiques dépassent d'abord le but où elles tendent; elles ne s'y fixent et s'y reposent qu'après des oscillations plus ou moins nombreuses. Le propre de l'esprit humain à ces époques d'entraînement universel est de pousser jusqu'aux extrêmes. De même que pour sortir du despotisme on se jette momentanément dans l'anarchie, de même, pour briser le joug de la théocratie et de la superstition, on se précipita dans l'irréligion; le déisme, le scepticisme, le matérialisme envahirent les nations chrétiennes. On continua à porter le nom de catholique ou de protestant, comme on conserva celui de chrétien, et sans y avoir au fond plus de droits. Sans doute il resta partout, et en particulier dans les contrées protestantes, bon nombre de croyans sincères; mais en général la religion était dans les masses une affaire de naissance plutôt que de conviction et d'affection réelle: on y tenait plus par les liens des habitudes, des préjugés d'éducation, des intérêts, des convenances sociales, que par ceux de la foi. On était protestant ou catholique, comme on était Français, Anglais, ou Espagnol. Maintenant que le sentiment religieux se ravive, que les consciences se réveillent, et qu'avec l'anxiété de l'espérance on se tourne de nouveau vers le Christianisme, qui seul peut répondre aux vœux des âmes inquiètes de leur état et de leur avenir; maintenant que le monde écoute de nouveau cette voix miséricordieuse du Dieu Sauveur: *Venez à moi, car je vous ai rachetés*, partout où l'on sera libre de se choisir sa croyance et son culte (et ce n'est que là qu'aura lieu le retour à la foi), il va nécessairement se faire un travail général de dissolution et de réorganisation au sein des Eglises; il arrivera fréquemment qu'on se classera sous une dénomination autre que celle qu'on tenait de sa naissance et de son baptême, qu'on adoptera un nouveau symbole et un nouveau culte. Il est impossible qu'il en soit autrement; il est impossible aussi que par l'effet de circonstances accidentelles, par l'influence d'une lecture ou

d'une liaison fortuite, par suite de la direction imprimée à la culture intellectuelle et morale, et par mille autres causes qu'on ne saurait énumérer ni prévoir, l'Eglise évangélique n'éprouve pas quelques défections. Elles seront naturellement plus nombreuses et plus remarquées là où elle comptait le plus d'adhérens, là surtout où elle était Eglise nationale. A mesure que la vie rentre dans cette masse inerte et morte qui se groupait autour des diverses communions chrétiennes, et leur restait extérieurement unie, sans se laisser pénétrer de leur esprit et de leur foi, elles doivent toutes s'attendre à se voir abandonnées par quelques-unes de ces personnes et de ces familles qu'elles inscrivaient sur leurs registres et qui ne leur appartenaient que de nom; elles perdront en proportion inverse de la pureté de leurs doctrines et de leur culte. Cette révolution, ou plutôt cette réorganisation religieuse, qui s'opérera infailliblement partout, a commencé en Angleterre et aux Etats-Unis, les deux pays du monde sans contredit les plus avancés en civilisation et en vraie liberté, et où le retour à la foi et à la piété chrétienne s'est manifesté d'abord et devient de jour en jour plus prononcé et plus général. Là, la partie de la population que les distractions extérieures, les sollicitudes terrestres, les préoccupations politiques, ou une philosophie matérialiste, avaient plongée et retenaient dans le sommeil de l'indifférence, était censée protestante; et nous ne craignons pas d'affirmer que proportionnellement elle était moins forte que partout ailleurs. Le mouvement remarquable qui l'agite depuis quelques années la reporte évidemment vers l'Église évangélique; seulement çà et là quelques parcelles, en se détachant de la masse, sont attirées par l'Église romaine et finissent par s'y assimiler. On s'est d'une part beaucoup trop glorifié, et de l'autre trop alarmé de ces conquêtes aussi peu nombreuses que peu importantes du catholicisme dans des contrées essentiellement protestantes, et où le protestantisme a fait dans ces derniers temps et fait chaque jour des progrès immenses. C'est parce qu'on n'avait pas une idée juste de l'état réel des choses qu'on y a vu dans les deux partis, ou un motif de crainte ou un sujet de triomphe. Elles ressemblent à ces

avantages insignifians qu'une armée en retraite ou en déroute remporte quelquefois sur des bandes indisciplinées ou trop aventureuses, à ces restes de butin qu'on peut ramasser encore à la suite des vainqueurs sur un champ de bataille abandonné. Elles s'expliquent par ce prosélytisme aussi adroit qu'ardent et infatigable qui sait si bien se modifier selon les temps et les lieux, par cette disposition de l'homme à passer d'un extrême à l'autre, par ce besoin d'émotions, ce goût désordonné de nouveautés si répandu de nos jours, par l'influence de certains systèmes politiques et littéraires; c'est-à-dire par des causes à peu près indépendantes des croyances et dont l'action ne saurait être par conséquent ni très puissante, ni très étendue, ni durable; tandis que les conversions en sens contraire sont dues aux doctrines mêmes, et méritent seules d'être tenues en compte dans les prévisions de l'avenir, parce qu'elles sont au fond les seules réelles. Au reste, les nations catholiques ne tarderont pas à passer par la même épreuve à laquelle se trouvent soumises depuis quelques années l'Angleterre et l'Amérique du Nord; et par le résultat comparatif qu'elle donnera, on pourra reconnaître où est la vérité évangélique, le principe de durée, de vie et de force. Elle commencera en France dès que moins absorbé par les événemens et les discussions politiques, sortant de cette indifférence qui est un état contre nature et qui ne saurait se perpétuer, on accordera aux questions religieuses l'attention et l'intérêt qu'elles méritent; peut-être même y a-t-elle déjà commencé. Que, selon la vision du prophète, l'Esprit de vie souffle sur ces vastes campagnes, que la Parole de Dieu s'y fasse entendre et y opère ce changement représenté comme une renaissance, une résurrection, une création nouvelle; et l'on verra à quel corps iront se joindre ces membres épars, lorsqu'ils se ranimeront, vers quelle Église se portera cette masse flottante, dont on essaierait en vain de calculer l'influence et la force numérique, quand elle reviendra au Christianisme.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE.

Notice biographique sur M. Jean Sohier, pasteur à Montivilliers (Seine-Inférieure.)

Les lignes suivantes sur M. Jean Sohier, pasteur à Montivilliers, et l'un des plus fidèles serviteurs de Christ de notre temps, nous sont adressées par MM. les pasteurs de la Consistoriale de Bolbec, dont son Eglise faisait partie. Nous les accueillons avec empressement dans ce recueil :

« L'Église consistoriale de Bolbec vient de faire une perte douloureuse dans la personne de M. Sohier, pasteur de la section de Montivilliers. La mort de ce digne et vénérable serviteur de Christ plonge dans une profonde affliction sa nombreuse famille, dont il était, après Dieu, l'unique soutien, et cause aussi de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu, particulièrement à ses collègues, qui trouvaient en lui un modèle des plus belles vertus chrétiennes. Nous venons consacrer quelques lignes à sa mémoire, non-seulement pour remplir un devoir d'amitié, mais encore dans l'espoir de contribuer par cette courte notice à l'avancement du règne de Dieu.

« M. Jean Sohier était né dans l'île de Jersey de parens français réfugiés pour cause de religion. Il reçut, dès sa première enfance, des leçons et des exemples de piété dans cette île distinguée par les prédications évangéliques de ses pasteurs et par le zèle de ses habitans. Les lumières de la foi pénétrèrent de plus en plus dans son âme ; et non content d'avoir *connu le don de Dieu* et joui des fruits précieux de sa grâce, il éprouva le désir de consacrer sa vie au saint ministère évangélique, pour pouvoir communiquer aux autres les pieux sentimens dont il était animé ; mais ce ne fut qu'après y avoir long-temps et mûrement pensé qu'il prit cette importante détermination. Il était âgé d'environ vingt-huit ans et déjà père de famille, lorsqu'il se rendit au séminaire de Gosport pour y faire ses études en théologie. Cet établissement était alors dirigé par le célèbre docteur Bogue, qui montrait à ses élèves le chemin de la foi en même temps qu'il leur ouvrait les routes de la science. M. Sohier sut profiter des excellentes leçons du pieux directeur, et il s'at-

tacha principalement à faire des progrès dans la connaissance de *la seule chose nécessaire;* car il pensait avec saint Paul que le ministre de l'Évangile doit *savoir* avant tout *Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.* Après avoir passé trois à quatre ans dans le séminaire de Gosport, il fut consacré, en 1812, au saint ministère, et il reçut du docteur Bogue des témoignages flatteurs d'estime et d'approbation.

« Revenu dans l'île de Jersey, il consacra ses travaux évangéliques à l'Eglise française de Saint-Hélier, qu'il desservit plusieurs années en qualité de pasteur-adjoint. Pendant un voyage qu'il fit en France dans le courant de l'année 1822, il reçut et accepta vocation pour l'Eglise de Montivilliers, où il exerça les fonctions de son ministère jusqu'à l'époque de sa mort, qui a eu lieu le 23 décembre 1830. Il était alors âgé d'environ cinquante ans (1).

« Nous abrégeons ce récit biographique, afin de réserver plus d'espace aux détails qui concernent les sentimens et les travaux religieux de notre excellent ami. Ce qui le distinguait éminemment, c'était une foi vive, entière et profonde aux vérités révélées. Il regardait *toutes les autres choses comme une perte, en comparaison de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ son Seigneur.* Il embrassait dans ses croyances toute la Parole de Dieu, sans se permettre d'en retrancher ou d'en *tordre* un seul passage. Il avait puisé dans les Saintes-Écritures et dans l'école du docteur Bogue ces doctrines fortes et vivantes qui, bien loin de se traîner en esclaves derrière une raison orgueilleuse, la gouvernent et la tiennent captive sous l'autorité de la Parole de Dieu. Il empruntait à cette Parole toutes ses armes, quand il fallait combattre les objections de l'incrédulité, et il avait peine à comprendre qu'elles ne fussent pas suffisantes pour dompter les plus rebelles, tant il était fermement persuadé lui-même de la souveraine puissance du Livre divin. Sa croyance n'était pas une simple adhésion aux doctrines chrétiennes; ces saintes doctrines étaient devenues *esprit et vie* dans son âme. Il ne bornait pas sa religion à un système de théories orthodoxes, ou, comme s'exprime le docteur Chalmers, à un *catalogue* de dogmes reçus et établis dans l'Eglise; son cœur sentait fortement ce que

(1) Il a été enlevé par une fièvre cérébrale qui, pendant treize jours qu'elle a duré, ne lui a presque pas laissé un seul instant l'usage de ses facultés, circonstance fâcheuse pour sa famille et pour ses amis, qu'elle a privés de l'édification qu'ils auraient pu recueillir de ses derniers entretiens.

son esprit avait adopté; et c'est de lui qu'on a pu dire avec certitude qu'*il vivait de sa foi*. La foi chrétienne était pour lui l'affaire essentielle, le besoin le plus intime et le plus profond, l'objet de ses affections les plus vives, le fondement de toutes ses espérances; elle était, pour ainsi dire, l'âme de son âme, la vie de sa vie.

« Ambassadeur de Jésus-Christ parmi les hommes, il connaissait tous les devoirs de son ministère, et il savait les remplir avec fidélité et avec zèle. Il s'attachait à parler aux membres de son troupeau, non point comme à des juges en éloquence humaine dont il fallait captiver les suffrages, mais comme à des pécheurs qu'il avait mission de convertir. Il ne comprenait pas que l'on pût transformer la chaire chrétienne en tribune académique, pour y faire parade d'une vaine ostentation de savoir. Il croyait à la force de la vérité, et il cherchait moins à l'embellir qu'à la faire connaître tout entière. Il pouvait dire à ses auditeurs ce que l'apôtre saint Paul écrivait aux Corinthiens : *Nous ne falsifions point la Parole de Dieu, comme plusieurs font; mais nous parlons avec sincérité, comme de la part de Dieu, et en la présence de Dieu en Jésus-Christ.*

« On remarquait surtout dans sa prédication cet accent de persuasion intime qui exerce tant d'influence sur les auditeurs qui savent le comprendre et le sentir. Il était difficile, même pour celui qui ne partageait point ses convictions, de n'être pas touché du ton de candeur et de bonne foi avec lequel il les exposait; et nous avons vu plus d'un incrédule lui accorder, tout en repoussant ses doctrines, un hommage involontaire d'estime et de vénération. C'est qu'il y avait dans sa parole quelque chose qui pénètre plus avant que toutes les formes de l'éloquence humaine; c'était la voix d'une âme convertie qui prêche la conversion aux âmes qui l'écoutent. Quand il enseignait la profonde misère de l'homme, il avait déjà senti sa propre misère; quand il annonçait le Sauveur du monde, Jésus-Christ était déjà devenu son Sauveur; quand il suppliait son troupeau d'aller au pied de la croix pour se réconcilier avec Dieu, il y était allé le premier. En un mot, sa bouche parlait toujours de *l'abondance de son cœur*, et chacun pouvait, en l'écoutant, lui appliquer ces mots d'un auteur sacré : *J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé.*

« Plein d'un zèle ardent pour les intérêts spirituels des membres de son Eglise, il désirait vivement leur faire *goûter* à tous *combien l'Éternel est bon;* et si la joie chrétienne qu'il éprouvait, dans la ferme assurance du salut, n'a pas toujours été sans mélange de tristesse, c'est qu'il gémissait de voir que la bonne semence de la Parole

tombait souvent *le long du chemin, sur des endroits pierreux* ou *parmi des épines.* Que n'aurait-il pas donné pour *amener captives à l'obéissance de Christ* toutes les âmes dont le soin lui avait été remis par le Chef invisible de l'Église ! Combien de fois ne l'avons-nous pas entendu former en leur faveur les vœux les plus ardens ! Qu'il eût été heureux, s'il eût pu faire descendre sur elles les bénédictions d'en-haut, et les détourner des *citernes crevassées* du monde, pour les conduire à ces *sources d'eaux vives qui rejaillissent en vie éternelle!* Personne n'a mieux connu que lui quel est le prix infini d'une âme, et il nous répétait souvent qu'il regarderait les efforts et les travaux de toute sa vie comme glorieusement récompensés, n'eût-il réussi qu'à ramener une seule brebis égarée dans le bercail du Seigneur. On ne doit donc pas être surpris qu'avec de tels sentimens il attachât tant d'importance et mît tant de zèle à la prédication de cette Parole sacrée qui peut seule éclairer les hommes, et *les rendre sages à salut.*

« Mais ce digne prédicateur de l'Évangile ne se bornait pas à l'annoncer du haut de la chaire; il l'annonçait encore lorsqu'il en était descendu; car il pensait avec raison que le ministre de Jésus-Christ n'a fait que la moindre partie de sa tâche, quand il a rempli les devoirs que lui impose le service religieux. Partout où l'appelaient ses relations avec son troupeau, il s'efforçait d'*enseigner*, de *convaincre*, de *corriger*, d'*instruire dans la justice*, et il ajoutait à l'influence de ses paroles la force de son exemple. On le voyait braver les saisons les plus rigoureuses, pour dispenser fidèlement les bienfaits de son ministère. Il oubliait tout et s'oubliait lui-même, dès qu'il trouvait l'occasion de consoler un affligé, de prier pour un malade, de fortifier un mourant contre les terreurs du tombeau. Ni soins, ni veilles, ni courses, ni fatigues ne pouvaient ralentir son zèle, tant qu'il lui restait quelque chose à faire pour la cause de son divin Maître.

« Ah ! nous pouvons le dire ici avec pleine assurance, et cet hommage que nous déposons sur une tombe ne sera pas accusé de flatterie, notre vénérable collègue a été un *bon et fidèle dispensateur des mystères de Dieu;* il a *enseigné purement* la parole de vérité; il a élevé la voix comme une *sentinelle vigilante établie sur la maison d'Israël;* il a fait, en un mot, l'œuvre de son auguste ministère *pendant qu'il était jour.* Plaise à Dieu que cette œuvre, commencée avec tant de zèle, poursuivie avec tant d'ardeur, ait été abondamment efficace, et que les fidèles qui ont reçu, pendant huit ans, de

si utiles instructions et de si beaux exemples, témoignent, par la pureté de leur foi et par la sainteté de leur vie, qu'ils ont profité de cette précieuse bénédiction !

« Nous n'avons considéré jusqu'à présent que le pasteur fidèle ; mais ces détails ne suffisent pas pour achever le tableau du caractère profondément religieux de notre collègue. Il avait consacré à l'Évangile toutes ses méditations, toutes ses forces, toutes ses facultés, toute son existence, et s'il ne lui était pas toujours possible de parler et d'agir comme pasteur, ses paroles et ses actions le montraient toujours comme chrétien. Partout, dans sa maison, dans ses voyages, dans l'abandon de ses entretiens familiers, dans ses rapports de société, dans ses relations intimes, dans les lettres qu'il adressait à ses amis, la grande pensée du Dieu-Sauveur était présente à son esprit ; elle animait son regard, elle inspirait ses discours, elle donnait un accent plus tendre à sa voix, une chaleur plus pénétrante à son style ; elle était en lui comme un feu intérieur qui produisait le mouvement et la vie dans toutes les parties de son être.

« On pouvait, au premier abord, découvrir en lui cette *nouvelle naissance*, cette régénération spirituelle qui est opérée par le Saint-Esprit dans les enfans de Dieu ; et l'incrédule lui-même, s'il avait pris soin de l'observer avec attention, aurait été forcé de reconnaître qu'il y avait en lui une force étrangère aux choses visibles, une puissance que le monde ne donne point.

« Il était impossible, pour ainsi dire, de le voir, de l'entendre ou de correspondre avec lui, sans mieux connaître le prix de l'Évangile, et sans désirer d'avoir une foi aussi vive que la sienne. On se sentait toujours, après avoir eu quelques relations avec ce vénérable pasteur, plus ferme dans sa piété, plus sincère dans la manifestation de sa foi, et plus capable de coopérer aux progrès de la vérité. Hélas! nous espérions de le posséder long-temps encore au milieu de nous et de profiter, pour notre édification, de l'excellent modèle qu'il nous offrait dans ses entretiens et dans toutes les actions de sa vie ; nous espérions qu'il pourrait continuer à nous seconder, par son zèle et par ses avis fraternels, dans les fonctions difficiles qui nous sont confiées ; mais Dieu, en le rappelant à lui par une mort si imprévue et si prompte, a voulu nous montrer encore une fois que *ses voies ne sont pas nos voies, ni ses pensées nos pensées;* et nous, en voyant le sépulcre se fermer sur la dépouille mortelle de notre ami, nous nous sommes souvenus que le Seigneur

Digitized by Google

est le même, hier, aujourd'hui, et éternellement, et que s'il fait sortir au milieu du jour un ouvrier de sa moisson, il saura bien, lorsque les temps seront venus, en susciter des milliers d'autres pour le remplacer. Oui, l'homme passe, mais l'Esprit de Dieu, qui avait fait sa force et sa vie, ne passe point; et le *soleil de justice* fera luire sa lumière sur cette tombe nouvelle, comme sur tant d'autres où reposent les fidèles serviteurs de Christ que l'Église réformée de France a perdus depuis quelques années.

« Il nous resterait encore beaucoup de choses à dire pour compléter cette notice. Nous devrions parler du père de famille qui *servait l'Éternel, lui et sa maison*, et qui enseignait à ses enfans à se souvenir du Dieu créateur et sauveur, dès leurs jeunes années. Il faudrait peindre l'homme toujours disposé à rendre service, toujours prêt à se dévouer pour ses amis, et à leur témoigner, en toute occasion, cet amour fraternel qui distingue les enfans de Dieu; mais qu'il nous suffise d'avoir montré en lui le disciple de Christ, le pasteur fidèle, l'homme régénéré par la puissance de l'Esprit. Qu'il nous suffise d'avoir présenté un modèle de plus à nos frères qui sont chargés, ainsi que lui, d'annoncer aux hommes la bonne nouvelle de *Jésus crucifié*. Nous avons dû nous souvenir, en traçant ces lignes, que notre vénérable collègue eût rejeté des louanges mondaines, s'il avait pu les entendre, et qu'il ne nous aurait pas permis de rendre un autre hommage à sa mémoire que celui de proposer aux âmes pieuses l'exemple de sa foi et de ses espérances. »

Un autre ami de M. Sohier, dont les relations avec cet homme respectable datent d'environ cinq ans, a bien voulu nous adresser aussi quelques mots sur son caractère religieux. Ils complèteront cette notice sur sa vie :

« L'état d'isolement spirituel dans lequel M. Sohier s'est en général trouvé pendant son séjour en France, lui a toujours fait apprécier vivement les visites de ses amis chrétiens; il aimait à parler de ceux qu'il avait eu le plaisir de recevoir dans son petit presbytère. L'affection cordiale qu'il leur témoignait prouve combien il était sensible à cet avant-goût de la félicité céleste, la communion des saints. Ce n'était pas cependant qu'il fît consister son bonheur dans ces affections en elles-mêmes, et qu'il donnât à la créature une place qui n'appartient qu'au Créateur, tombant ainsi dans le piége.

trop général peut-être parmi les enfans de Dieu, d'aimer ses frères d'une manière égoïste, pour le profit qui nous en revient, et non pas dans un esprit de charité, tel qu'il est en Christ. L'amour infini de Dieu, manifesté dans le don de son Fils, avait fait sur son âme une impression profonde, et occupait dans son cœur une place qui ne laissait aux affections secondaires que celle qu'elles doivent légitimement avoir. Le Seigneur avant tout, et en tout, était son mot d'ordre, et cette disposition, dont il lui arrivait rarement de s'écarter, avait empreint son caractère d'une douce gravité qu'il conservait dans ses relations les plus intimes, empêchant ainsi ceux avec lesquels il se trouvait de s'éloigner pour long-temps du grand but vers lequel le chrétien est appelé à tendre, qui est de travailler à revêtir l'image de Dieu que le péché a fait perdre à l'homme. Les grandes vérités de la Bible étaient l'aliment habituel de ses méditations, et sa foi était telle que la communion avec Dieu par Jésus-Christ, qui pour tant de fidèles est encore un sujet de luttes et de prières continuelles, était pour lui une chose facile et indispensable. Rarement la conversation s'établissait sur un point quelconque sans que bientôt il n'en prît occasion de remonter à l'Auteur de toutes choses, et de faire servir le sujet dont on s'occupait à donner gloire à Dieu, en rendant témoignage à sa vérité. Il répétait souvent, quand il lui arrivait de lire quelques journaux politiques, ce mot du docteur Bogue: «Voyons comment Dieu gouverne le monde». Ainsi, comme l'aiguille aimantée, de quelque côté qu'on l'incline, reprend de suite la direction du nord, son cœur, rempli de la grandeur infinie et de la miséricorde de son Père céleste, se reportait constamment vers lui, comme vers le centre de tout son bonheur, de toute sa consolation.

«Ce principe vivifiant qui l'animait exerçait tout autour de lui son influence bénie, et l'on n'était jamais long-temps auprès de lui sans en ressentir les heureux effets. La prière était un besoin de son cœur: soir et matin avec toute sa famille, il répandait son âme devant le trône de la grâce, et aucun repas ne se faisait sans qu'il ne fût précédé et suivi d'une courte invocation envers le souverain dispensateur de tout bien. Si quelque ami venait le visiter, ou si lui-même se transportait chez un de ses frères, on se séparait rarement sans avoir imploré en commun la bénédiction divine. Ses supplications étaient humbles, ferventes, et pleines de cette charité qui embrasse le monde. Goûtant pour soi-même toute la paix d'une âme rachetée, il ne manquait jamais de la demander pour les au-

Digitized by Google

tres à Celui qu'il savait avoir seul le pouvoir de la donner. Sous ce rapport, ses enfans étaient l'objet de sa sollicitude spéciale. Que de fois, en me parlant d'eux, ne m'a-t-il pas répété que la seule chose qu'il ambitionnait pour eux était de voir leurs cœurs se convertir au Seigneur Jésus! que pour le reste il ne s'en mettait pas en peine, sachant bien que quand ils viendraient à posséder Celui qui s'est livré à la mort pour nous, Dieu leur donnerait aussi toutes choses avec lui. Il priait encore tout particulièrement pour ceux au milieu desquels il exerçait son ministère, demandant au Seigneur de faire fructifier la semence qu'il cherchait à répandre dans toutes les occasions, avec un zèle et une fidélité qu'il serait difficile de représenter à ceux qui ne l'ont jamais entendu. La grande vérité que nous enseigne la Parole de Dieu, que si l'homme ne se convertit à Christ pour avoir la vie, il périra, était pour lui, non une froide spéculation, mais une réalité dont il sentait vivement les conséquences, et qu'il était pressé de faire connaître à ses auditeurs, les conjurant, comme saint Paul, d'être réconciliés avec Dieu par Jésus-Christ. Ses dernières adresses à ses paroissiens, à ce que m'a dit son épouse, étaient particulièrement empreintes de ces sérieux avertissemens; il semblait pressentir que l'heure de son départ approchait, et qu'il devait se hâter de délivrer son message, afin d'être net du sang des âmes qui lui avaient été confiées. Oh! que l'Esprit Saint opère maintenant avec efficace dans ces âmes!

« Plein d'une extrême droiture de caractère, notre ami était naturellement vif et d'une grande sensibilité; ces dispositions mises en contact avec un monde plongé dans le mal lui avaient occasionné bien des froissemens dont le Seigneur s'était servi pour avancer l'œuvre de patience qui doit se parfaire chez tous ses enfans. Il avait compris que dans l'état de chute où le péché a réduit l'homme, toutes choses ne pouvaient pas être droites, même chez ceux en qui la régénération qui provient du Saint-Esprit était le plus avancée, et quand il avait occasion d'en faire une nouvelle expérience, c'était pour lui un sujet de s'humilier devant Dieu, en pensant combien il lui avait été pardonné, et combien encore chaque jour le Seigneur avait de support à son égard. Le penchant peut-être trop prononcé qu'il avait pour la méditation, et que favorisait un genre de vie extrêmement retiré, avait développé en lui un sentiment profond de la grandeur et de la sainteté de Dieu, et par suite une vue proportionnée de la petitesse et de la méchanceté de notre nature humaine. Il aimait à répéter ce passage de saint Paul : « *Quand*

je suis faible, c'est alors que je suis fort», l'envisageant avec raison comme le sommaire de la science du chrétien pour parvenir à la perfection.

« Le voilà maintenant entré dans le séjour où rien d'impur ni de souillé ne saurait être admis; maintenant débarrassé de ce corps de mort et de ce poids de corruption sous lequel il lui arrivait quelquefois de soupirer, il contemple à découvert son Seigneur et son Dieu; il aime sans aucun mélange le Sauveur qui l'a racheté; il participe en un mot à toutes les joies de l'Éternité, que par la foi il envisageait déjà ici-bas comme présentes, et dont il se plaisait tant à parler. Encore un peu de temps, et Celui qui doit venir pour chacun de nous viendra aussi; oh! veillons et prions, travaillons pendant qu'il est jour; car la nuit s'approche, le temps est court, l'Éternité est à la porte!»

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

LETTRES DE M. LE PASTEUR GAUSSEN A LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE DES PASTEURS DE GENÈVE. Br. de XV et 93 pages in-8°. Genève, 1831, chez Mme Suz. GUERS; à Paris, chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 2 fr.

M. le pasteur Gaussen a répondu par cette publication, de la seule manière digne de lui et de la sainte cause de la Vérité qu'il défend, aux absurdités et aux calomnies répandues sur son compte par les ennemis de cette Vérité, à l'occasion de ses débats avec la vénérable Compagnie des pasteurs de Genève. Nous ne reviendrons pas sur les faits; ils sont connus de nos lecteurs (1). Nous dirons seulement que ces faits, tels que nous les avons rapportés, sont confirmés dans tous leurs détails, et que nous n'avons pas, après cette publication des pièces officielles du procès, à en retracter, ni à en modifier un seul. Chacun peut vérifier cette assertion en comparant nos deux articles précédens, avec l'écrit que nous annonçons, et dont

---

(1) Voyez *Archives*, XIIIe année, p. 559, et XIVe année, p. 17.

nous allons faire une rapide analyse. Dans un avertissement plein de franchise et de modération, M. Gaussen esquisse à grands traits les débats suscités par la Compagnie, et expose les motifs qui ont rendu cette publication absolument indispensable dans l'intérêt de l'Évangile, de sa paroisse et de son ministère. Après avoir inutilement espéré que la Compagnie réclamerait contre le journal de Genève, en tant qu'il prétendait *présenter au public les pièces justificatives de la Compagnie*, et se donnait ainsi, en quelque sorte, pour le représentant de ce corps, ou du moins qu'elle exercerait quelque enquête et quelque censure sur *la publication régulière faite pendant huit semaines consécutives de tout ce qui se passait dans ses délibérations*, après avoir appris, par la voie du même journal, que la Compagnie se disposait à publier elle-même les pièces relatives à cette affaire, M. Gaussen s'est décidé à imprimer cette correspondance. Quant à la forme, il l'abandonne au jugement des lecteurs, et nous devons déclarer que nous l'avons trouvée admirablement sage, modérée et convenable sous tous les rapports; de partout ressort la conviction calme, réfléchie et profonde de l'auteur; nulle part on ne trouve de personnalités, ni un seul mot qu'on voulût changer. On sent que les lettres de M. Gaussen ont été écrites dans un esprit de prière, en présence de Dieu, et pour la gloire de son nom et de sa vérité. Nous le laissons parler lui-même :

« Quant à la forme, je le répète, qu'on lise et qu'on juge. — Quant au fond, je n'en appelle pas au même tribunal : je ne le soumettrai point aux mêmes jugemens. — Je sais que j'ai rendu témoignage à la vérité éternelle; et je ne serais pas sincère, si je me donnais l'air d'en douter.—Je serais seul, dans mon pays, à me plaindre de ce qu'on a fait sortir de nos catéchismes les doctrines fondamentales de notre foi, et de ce que toute notre jeunesse, qui nous demande le chemin de la vie éternelle, est conduite à la table de la Communion, sans qu'on lui ait dit que Jésus-Christ est Dieu, sans qu'on lui ait fait savoir qu'elle est elle-même dans un état de chute et de condamnation, sans qu'on lui ait annoncé clairement, de la part de son Dieu, le pardon par la foi; je serais seul à me plaindre de ce qu'on a retiré de l'Église de Genève la lumière de ces vérités,

et de ce que ce noble fanal de la Réformation a vu tomber ainsi son étendard, et s'éteindre ses flambeaux; — je serais seul, — que je parlerais encore, et qu'en parlant, je me sentirais appuyé sur les vérités éternelles, et sur le Rocher des siècles. » (p. x.)

Dans la principale lettre qu'il a adressée à la Compagnie, et qu'il a été obligé de diviser en deux parties, à cause de son étendue, M. Gaussen rappelle ce qui s'est passé dans la séance du 10 septembre, où commença l'attaque dont il a été l'objet, et les réponses verbales dont sa lettre est le complément et le développement. Voici comment il expose son droit :

« Suis-je tenu par quelque engagement d'enseigner autre chose que la Parole de Dieu? — La Compagnie aurait-elle l'idée de me dire tout à la fois : Nous ne voulons point pour nous de confession de foi, mais nous prétendons vous en donner une? — Qui donc m'imposerait un livre d'homme? — Serait-ce un corps qui, depuis quinze ans, ne cesse de proclamer l'abolition des confessions de foi? — Et quel catéchisme encore me prescrirait-on? — Serait-ce celui que veulent nos Ordonnances? — Bien que je préférasse toujours la Bible, je l'accepterais cependant; mais on n'en veut plus. — Serait-ce celui de Superville, que l'on se fit autoriser autrefois, m'a-t-on dit, à placer dans les écoles à côté du catéchisme de Calvin? — Je l'accepterais encore; mais on n'en veut plus. — Serait-ce celui d'Osterwald, que l'on adopta dans les derniers jours de l'ancienne République? mais on n'en veut plus. — On l'altéra très peu de temps après l'avoir admis; et dès lors, on l'a changé pièce par pièce, presque tous les six ans. — Si c'est un livre symbolique, pourquoi le changer? Et si ce n'en est pas un, pourquoi l'imposer?

« On l'a même encore altéré et corrigé depuis que je suis pasteur, sans que je l'aie appris autrement qu'en l'achetant chez l'imprimeur; et nous venons d'entendre dire qu'une commission de quelques pasteurs se dispose maintenant à le changer encore! — Et l'on voudrait, je ne dis pas qu'un maître d'école, mais qu'un pasteur fût astreint au travail de ces messieurs! Et cela dans une Église dont le clergé, après avoir retiré de nos catéchismes les doctrines voulues par nos *Ordonnances*, ne cesse d'invoquer la liberté des croyances, et proteste si haut contre tout formulaire! » (p. 6.)

Cette première partie de sa lettre, où M. Gaussen n'en appelait encore qu'à ses persuasions religieuses, et aux principes

mêmes de la majorité des pasteurs sur les confessions de foi, laissa, nous dit-il lui-même, les esprits dans une disposition presque unanime de le destituer; et l'on ne commença à prendre quelque hésitation qu'après avoir reçu la seconde partie de cette lettre où il a dû faire entendre le langage des lois :

« Tant que je me bornais à n'en appeler qu'à la *Bible* et qu'à mes persuasions, « il est très bien, disait-on, d'avoir une conscience : « que M. Gaussen suive donc la sienne, et qu'il donne sa démis« sion. » — Ce fut le langage qu'on entendit fréquemment entre le 15 et le 22 octobre.

« D'un autre côté, tant que je m'en tenais à n'en appeler qu'aux *principes mêmes de la Compagnie* contre les confessions de foi, on se retranchait derrière des réglemens, qui devaient, disait-on, m'astreindre à l'emploi du catéchisme actuel. — Qu'avais-je donc à faire? J'ai dû citer nos *Ordonnances;* j'ai dû montrer que, si l'on avait quelque réglement à me produire, il était illégal, il contrevenait à nos *lois* fondamentales. — Et qu'est-il arrivé? — On a beaucoup cherché ce réglement; mais on ne l'a pas trouvé. » (p. 15.)

L'auteur pose cinq principes dont nous rappellerons ici la substance parce qu'ils sont d'une application générale.

« 1° Quant à la forme du gouvernement ecclésiastique, le Seigneur ne nous a pas donné dans sa Parole des indications très précises, ni des ordres péremptoires. Des fidèles également soumis à la Sainte-Écriture peuvent légitimement différer d'opinion à cet égard.

« 2° Quand on étudie les exemples assez nombreux que nous fournit sur ce sujet la parole du Nouveau-Testament, on peut en conclure, ce me semble, que lors même qu'une Église renferme bien des abus, et qu'elle n'est pas à nos yeux gouvernée comme elle devrait l'être, — nous devons cependant encore y rester, si nous sommes du nombre de SES MINISTRES, tant que nous y pouvons annoncer librement tout le conseil de Dieu; — et nous n'en devons sortir non plus, si nous y sommes de simples FIDÈLES, que du moment où nous n'y pourrions plus entendre RÉGULIÈREMENT le pur Évangile de Jésus-Christ.

« 3° L'Église n'est pas le clergé; le clergé n'est pas l'Eglise; les ministres doivent être soumis, sous une forme ou sous une autre,

aux lois de la société chrétienne dont ils sont à la fois les présidens et les serviteurs.

« 4° Une Église ne peut pas être à la fois nationale et non-nationale, presbytérienne et non-presbytérienne, dépendante et indépendante. — Elle n'est pas l'un et l'autre; elle est l'un ou l'autre; ou bien, elle n'est rien.

« 5° Les Églises indépendantes peuvent s'abstenir de rédiger des formulaires de leur croyance; parce qu'elles ne relèvent jamais d'aucune autre assemblée chrétienne; parce qu'elles choisissent leurs pasteurs; et parce qu'elles pourvoient seules à tous les intérêts de leur administration. — Mais il n'en peut jamais être ainsi des Églises presbytériennes : il est impossible qu'elles se passent de confession de foi; et ce principe est si vrai, que nous voyons la majorité de MM. les pasteurs, après avoir mis de côté le formulaire qu'ordonnent nos lois, être cependant toujours ramenés, sans qu'ils s'en doutent, et par un malaise qui va croissant, à vouloir sans cesse en rétablir un nouveau par leurs réglemens et par leurs catéchismes. » (p. 18 et suiv.)

L'auteur établit ensuite qu'une Église presbytérienne ne peut pas exister sans un formulaire de foi quelconque, et que l'Église de Genève a été constituée dès la réformation et par tous les codes de la république, comme *une Eglise nationale et presbytérienne*. Dès lors toute l'institution religieuse à Genève fut clairement définie et déterminée dans les *Ordonnances ecclésiastiques*, passées et reçues en 1576 par le Conseil général de tous les citoyens. Cette loi fondamentale qui n'a jamais été rapportée, qui a été au contraire rappelée et confirmée dans tous les codes successifs de la république, impose aux ministres « de protester de tenir la doctrine des saints prophètes et « apôtres.... *de laquelle doctrine nous avons un sommaire dans* « *notre catéchisme* (1). » Après avoir démontré par les faits que jamais l'Eglise de Genève n'a légalement renoncé à l'usage de ce formulaire, M. Gaussen examine quel est le catéchisme que la majorité de la Compagnie voudrait aujourd'hui *imposer* aux pasteurs, et il prouve, par le *contenu* de ce catéchisme et par les

---

(1) Le catéchisme de la réformation, celui de Calvin, seul existant lorsque les *Ordonnances* furent rendues. (*Réd.*)

irrégularités qui ont accompagné son *introduction* dans l'Église, qu'il est souverainement contraire aux lois organiques et fondamentales de la république. Quant au contenu, voici les paroles de M. Gaussen :

« Personne dans la Compagnie ne me contestera, je le pense, que le catéchisme actuel a laissé de côté les doctrines que veulent nos Ordonnances, les doctrines qu'on prêchait autrefois à Genève comme CONSTITUANT LE CHRISTIANISME, et que l'on enseigne encore comme FONDAMENTALES dans les catéchismes de l'Église Anglicane, de l'Église d'Écosse, de l'Église de Hollande, de l'Église de Berne, de l'Église de Bâle, de l'Église de Vaud. Qui niera qu'on ne saurait citer, dans toutes les Églises réformées nationales de l'Europe, un seul catéchisme plus contraire que celui de la Compagnie actuelle à notre loi fondamentale ; et qu'un ministre qui repousserait ouvertement les vérités que ce livre a rejetées, et particulièrement celle de la DIVINITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, serait immédiatement DESTITUÉ, dans les Églises de Hollande, d'Écosse et d'Angleterre ?

« Si donc il en est ainsi, je demande, n'ai-je pas, dans la loi que j'invoque, le droit, et n'ai-je pas l'ordre de ne me point servir du catéchisme actuel ? Que dis-je ? devant cette loi, ne serait-ce pas plutôt à nous, je veux dire, à mes honorables collègues demeurés fidèles, dans la Compagnie, aux vérités qu'on prêchait autrefois dans l'Église de Genève, et que notre constitution demande à ses conducteurs ; ne serait-ce pas à nous plutôt de réclamer l'exécution de nos Ordonnances et le retour à l'ordre ? Ne serait-ce pas à nous de dire à MM. les membres de la majorité, que ce catéchisme qu'ils voudraient imposer, ils n'ont pas seulement le droit d'en faire usage ? » (p. 30.)

« Qui donc est sorti de la règle ? — Est-ce moi ? — Seraient-ce mes amis de la minorité de la Compagnie ? — Qu'on en juge et qu'on veuille le dire. Qu'on écoute la loi, et qu'elle prononce. — Qui est-ce qui la viole parmi nous, et qui sont ceux qui lui sont fidèles ? — Qu'on rentre donc dans la règle, et l'on m'y trouvera : je n'aurai pas même à m'y replacer ; je n'en suis point sorti. » (p. 32.)

Nous citerons le morceau suivant comme un exemple de la force, de la modération, de la convenance de ton que M. Gaussen a su conserver dans toute cette discussion.

« Quelqu'un dirait-il qu'il ne reconnaît plus ces lois que j'ai citées, bien qu'aucune loi ne les ait jamais abrogées? je réponds : Nous avons des lois, ou nous n'en avons plus : si les lois subsistent, j'en demande l'exécution; et s'il n'y a plus de loi, je revendique pour moi la liberté qu'on s'arroge et qu'on proclame. — Si l'on ne veut plus de nos anciens catéchismes, ni des doctrines de la Réformation, je demande qu'on me laisse libre de n'avoir d'autre catéchisme que la Bible, de vouloir de la Bible et des doctrines que j'y trouve. Mon catéchisme, c'est l'Écriture-Sainte, dont l'étude remplit pour mes jeunes villageois, d'une manière si douce et souvent si bénie, les longues et précieuses soirées de l'hiver, autour du foyer domestique. Que voudrait-on de plus, et que voudrait-on de mieux? Irais-je la leur ôter, pour leur donner le catéchisme de M. Vernes ou de tel autre? Irais-je, pour leur faire ce mal, violer et le texte et l'esprit des lois qui doivent nous régir?

« Et quand j'ai dit que c'est leur ôter la Bible que de leur donner le catéchisme, j'en appelle à l'expérience de tous les pasteurs de la campagne, et je leur demande si l'étude du catéchisme ne remplit pas tout le temps des pauvres enfans qu'on y soumet, et s'il leur reste alors aucun loisir pour étudier la Parole de Dieu.

« Puisque l'on sortait ainsi de l'Ordonnance ecclésiastique, et qu'on ne suivait plus l'ancienne loi, j'aurais pu, je le crois, très légitimement, reprendre le catéchisme de Superville, ou celui de Calvin, voulu par l'Ordonnance ecclésiastique et par l'ancienne loi; mais je me suis gardé de le faire, parce que rien n'est plus loin de mes dispositions que de donner jamais à la majorité de la Compagnie aucun sujet évitable de mécontentement, et que de paraître braver son déplaisir. — « Fidèlement, mais, s'il se peut, sans dispute » : telle sera toujours, je l'espère, ma maxime. — J'avais pensé d'abord à faire imprimer, sous forme de supplément, un petit livre, qui aurait remplacé les sections du catéchisme où le dogme est le plus méconnu; mais j'ai toujours désiré d'éviter que mes enseignemens et mes prédications revêtissent une forme polémique; et lorsque la pensée me fut venue de n'employer absolument, dans mes instructions, que la seule Parole de Dieu, et de ne l'expliquer que par elle-même, je crus avoir trouvé le plus précieux moyen de concilier les intérêts religieux des enfans que je dois instruire, avec mon désir constant de ne blesser en rien la Compagnie, et d'éviter jusqu'au prétexte de la plainte. — Je n'imaginais pas qu'en présence des principes qu'on invoque depuis quinze ans, la prétention de con-

Digitized by Google

traindre un ministre de Jésus-Christ à faire usage d'une profession de foi qui n'est pas la sienne, pût seulement être conçue. » (p. 33.)

Un fait important à remarquer, et qui révèle quel a été *au fond* le motif qui a suscité ces débats, c'est qu'il y a quelques années un pasteur, professant les doctrines de la majorité, a demandé et obtenu de la Compagnie la permission de faire ce qu'on trouvait si dangereux de laisser faire à M. Gaussen, c'est-à-dire de laisser de côté le catéchisme pour n'employer que la Bible.

Passant à la *manière* dont le catéchisme actuel s'est *intrus* dans l'Eglise de Genève, M. Gaussen nous dévoile les faits suivans. Ils parlent assez haut pour se passer de commentaire :

« Pendant deux cents ou deux cent cinquante ans, on n'avait eu à Genève que le catéchisme de Calvin pour l'enseignement des écoles. Plus tard on continua à en faire usage dans les temples et au collége ; mais on y joignit, pour une partie des enfans, les catéchismes de Superville et d'Osterwald. On ne prétendait point altérer par-là le formulaire voulu par nos lois organiques ; et l'on ne motivait cette mesure que sur des circonstances très étrangères au fond des doctrines.

« J'ai ouï dire que c'est de 1780 à 1788, que s'introduisit dans toutes nos écoles le catéchisme de M. Osterwald ; mais en conservant au titre de ce livre le nom de son premier auteur, on en faisait, à de courts intervalles, des éditions nouvelles, où les vérités fondamentales étaient de plus en plus altérées. J'ai pu m'en procurer cette semaine quatre exemplaires, tous imprimés à Genève : ils diffèrent tous les uns des autres.—L'un de ces livres porte cet avertissement sur son titre : « Les meilleurs ouvrages peuvent se perfectionner : c'est ce qui est arrivé à celui-ci ; d'habiles gens l'ont « retouché à Lausanne. » — Un autre a ces paroles sur sa première page : « On a éclairci plusieurs vérités dans cette édition. » Et en effet, la section VIII, intitulée par Osterwald : « De la nature divine et humaine de Jésus-Christ, » y porte déjà pour inscription : « De la personne de Jésus-Christ ; » et je lis enfin ces mots sur un troisième : « Ce catéchisme a été rédigé sur ceux de M. le pasteur « J. F. Osterwald ; » et je vois que déjà, dans un si court intervalle de temps, on a fait sortir des enseignemens du pasteur de Neuchâtel, les deux grandes vérités de la chute de l'homme et de la divi-

nité de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. — J'ai prié quelqu'un de MM. les pasteurs, plus âgé que moi, de me faire part de ses traditions sur ce fait important : « Dans ma jeunesse », me répond-il, « j'ai étudié le catéchisme d'Osterwald, puis Vernes, au-« quel a succédé le catéchisme actuel de Martin, etc., corrigé depuis « par quatre catéchistes. Depuis ce travail, les éditions suivantes « ont subi des changemens dont personne n'a été prévenu. »

« C'est donc ainsi que le catéchisme, dont l'altération, dans toutes les autres Églises réformées, a paru toujours un objet si grave, c'est ainsi que le catéchisme a été mutilé et métamorphosé jusqu'à nos jours, par des changemens continus, et cela sans bruit, et par la seule autorité du clergé. » (p. 36.)

M. Gaussen prouve ensuite que c'est contre le texte précis des lois que la Compagnie s'est arrogé le droit d'altérer successivement lecatéchisme, jusqu'à ce que par degrés elle en a exclu les vérités fondamentales du Christianisme ; et il montre que la Compagnie se jette dans deux inconséquences ; la première consiste à *rejeter toute confession de foi*, et à vouloir cependant *en mettre une* de force, à la pluralité des suffrages, entre les mains de la minorité :

« Je demanderai si les hommes impartiaux, dans le cas où cette attaque si extraordinaire dirigée contre moi devrait prendre de la publicité, pourront s'expliquer comment la Compagnie, — qui n'exerce jamais aucun contrôle sur les doctrines enseignées aux futurs ministres, dans les auditoires de théologie, — qui ne craint pas après cela d'admettre au saint ministère ces jeunes étudians, sans prendre seulement connaissance de leurs opinions particulières en matière de foi, — et qui leur impose les mains, quinze jours après qu'ils ont publié les thèses souvent les plus affligeantes; je demanderai si les hommes impartiaux pourront s'expliquer que ce même corps veuille maintenant prendre tellement à cœur de contraindre un pasteur, après quatorze ans de ministère, à se servir, dans ses enseignemens auprès de jeunes villageois, d'un livre condamné par nos lois, d'un livre qu'il repousse comme contraire à la Bible, d'un livre enfin que ses plus chauds partisans trouvent mauvais, et voudraient changer. Je demanderai si la Compagnie ne doit pas craindre que cet étonnant contraste ne présente à tous les yeux toutes les apparences de la passion. » (p. 42.)

La seconde inconséquence consiste à vouloir que l'Eglise de Genève soit à la fois *nationale* et *non-nationale ;* nationale pour l'entretien qu'elle reçoit de l'Etat, et non-nationale pour l'obéissance qu'elle doit aux lois ecclésiastiques. L'auteur montre qu'une Eglise est l'un ou l'autre, mais ne saurait être tous les deux à la fois. Nous citons dans son entier la réponse à l'objection qu'il suppose qu'on lui fera de soutenir le principe anti-scripturaire de l'union de l'Eglise et de l'Etat, parce qu'elle est d'une application générale :

« Je dirai : Non, en théorie ; — non, si j'avais une société nouvelle à fonder ; — mais oui, si je suis déjà membre d'une Église nationale, où l'on puisse librement appeler les âmes à Jésus-Christ, et professer sans réserve tout le conseil de Dieu. — J'aime beaucoup, et je respecte le plus grand nombre de nos frères séparés ; je regarde en particulier ceux de Genève comme ayant été, pour la plupart, parmi nous, par leur doctrine et par leur vie, un sel et une lumière ; mais, je l'ai déjà dit, je ne pense pas qu'un simple fidèle, ni qu'un ministre de l'Évangile, doive, sans de très fortes raisons, se séparer d'une Église dont les confessions de foi sont conformes à la Parole de Dieu, et dans le sein de laquelle on peut faire une libre profession de toute la vérité. C'est quand les lois, ou c'est quand les hommes viennent à gêner notre conscience dans une Église quelconque, c'est alors seulement qu'il faut s'en séparer ; et je ne crois pas qu'en général aucun Chrétien doive abandonner légèrement un poste où il peut demeurer fidèle et devenir utile, jusqu'à ce qu'il reçoive là-dessus quelqu'une de ces directions, que notre Dieu donne toujours, d'une manière ou d'une autre, à tous ceux qui veulent s'attendre à lui. — Souvent d'ailleurs on a mis, en se séparant, une pierre d'achoppement devant les pieds des faibles ; en leur donnant à croire que les vérités évangéliques sont une nouveauté dans notre Église, puisqu'il faut, pensent-ils, la quitter pour les professer ; tandis qu'il importe de leur faire bien savoir que ce sont les doctrines du catéchisme actuel qui sont parmi nous une nouveauté funeste ; et tandis qu'il importe que nous puissions leur crier à tous, comme Jérémie aux hommes de son temps : « Ainsi a « dit l'Eternel : Tenez-vous sur les chemins, et regardez, et vous « enquérez touchant les sentiers des siècles passés, quel est le bon « chemin, et marchez-y ; et vous trouverez le repos de vos âmes. »

— C'est à eux de voir alors s'il leur convient de répondre : « Nous « n'y marcherons point ! » (p. 46.)

M. Gaussen répond aussi à une assertion que nous avons entendu répéter autour de nous, savoir que nous ne savons quel point d'honneur devait l'engager à se séparer de l'Eglise de Genève :

« Qu'a-t-on voulu dire par-là ? Je n'ai pas su le comprendre. — Dois-je, par honneur, quitter mon Eglise, et cesser d'y proclamer les vérités qu'on y prêcha dans ses beaux jours, parce que la majorité de MM. les pasteurs a voulu les rejeter ? — Dois-je, par honneur, quitter ma paroisse, où je prêche le salut par la foi au sang de Christ ; parce qu'à mes yeux d'autres ne le prêchent pas dans la leur ? — Dois-je, par honneur, abandonner la cause de l'Eglise de Genève, parce qu'à mes yeux d'autres pourraient la perdre ? — Dois-je enfin me séparer de l'ANCIENNE Eglise de Genève (1), parce qu'à mes yeux d'autres n'en sont plus ?

« Bien loin de mettre mon honneur à sortir de l'Eglise de Genève, parce qu'elle est en danger ; il me semble que l'honneur, je veux dire le devoir, m'oblige d'y rester plus que jamais, et aussi long-temps du moins qu'il me sera possible. »

M. Gaussen termine en montrant que, non-seulement à ses yeux, mais au jugement des hommes les plus distingués qu'ait produits l'Eglise de Genève, le catéchisme actuel renverse tout le système de l'Evangile. Il rappelle d'abord la *défense* faite par la Compagnie en 1818 à un régent du collége d'entretenir ses élèves d'aucune des doctrines suivantes, savoir :

« Qu'il n'y a qu'un Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; que « l'homme naît dans l'état de péché ; qu'il ne peut en être tiré que « par la nouvelle naissance opérée par le Saint-Esprit ; que le salut « de l'homme est un don absolument gratuit que Dieu fait, en son « Fils, aux pécheurs qu'il lui plaît de sauver ; et enfin, que nos œu« vres ne sont que le témoignage de notre reconnaissance pour notre « Sauveur, et n'ont aucun mérite pour racheter notre âme. » (p. 50.)

Puis l'auteur établit que ces vérités sont, dans toutes les con-

(1) J'ai dit l'ANCIENNE, — celle qui adore Jésus-Christ comme le vrai Dieu et la vie éternelle. (*Auteur.*)

fessions de foi des Eglises réformées de l'Europe, considérées comme constituant le *fondement* de la religion chrétienne ; et il cite sur la *divinité de Jésus-Christ*, non comme autorités, mais comme témoins, *Antoine Maurice*, *Bénédict Pictet* et *François Turretini*, ces hommes, la gloire de Genève et de l'Eglise de Jésus-Christ, qui ont dit, le premier, *que ceux qui nient la divinité de Jésus-Christ renversent de fond en comble tout le plan de la religion chrétienne ;* le second, *qu'on ne peut être de l'Eglise de Dieu sans croire à ce mystère*, et le troisième, *que ce dogme est fondamental et que la connaissance en est nécessaire pour être sauvé*.

Les diverses lettres qui composent ce recueil sont liées entre elles par de courts exposés de faits; nous ne rapporterons que ceux qui ne sont pas encore connus de nos lecteurs. Ainsi nous apprenons que les quatre *anciens* de la paroisse portèrent en personne, à la commission de la Compagnie, une déclaration *signée de la presque universalité des chefs de famille,* où ils exprimaient leur confiance dans les enseignemens de M. Gaussen, et leur désir de le conserver pour leur pasteur. La Compagnie publiera sans doute cette adresse, que M. Gaussen lui-même ne connaît pas, et dont ceux qui l'ont écrite n'ont pas gardé de copie. L'arrêté de la Compagnie du 5 novembre est motivé par un rapport assez étendu que M. Gaussen aurait publié lui-même si la Compagnie avait jugé convenable de lui en délivrer une copie ; mais elle s'est bornée à l'autoriser à *en prendre connaissance chez le secrétaire*. Nous attendons que la Compagnie l'ait livré elle-même à l'impression pour l'examiner et pour parler des réponses anticipées que M. Gaussen y a faites d'après quelques notes qu'il a prises pendant qu'il en faisait la lecture. Les lettres suivantes traitent du refus de M. Gaussen de retirer sa première lettre ; la substance en est connue de nos lecteurs, que nous invitons cependant à prendre connaissance de la force et de la lucidité des motifs sur lesquels M. Gaussen appuie son refus. Quant aux lettres de la Compagnie, nous nous bornerons à remarquer, sur celle du 13 novembre (p. 74), que ce corps s'est en effet, comme nous l'avions annoncé, laissé une porte ouverte pour revenir sur toute cette affaire,

quand elle se croira en position de le faire. Mais ce que cette correspondance révèle peut-être de plus extraordinaire, c'est que dans cette lettre du 13 novembre la Compagnie, renonçant à ses premières exigences, reconnaît que *les réglemens et usages actuels* autorisaient M. Gaussen à faire ce qu'il a fait, c'est-à-dire, à répudier l'usage du catéchisme dans ses instructions personnelles à la jeunesse; elle reconnaît ainsi que dans ses premières injonctions elle a agi illégalement et dépassé les bornes de sa compétence. Comment comprendre dès lors l'irréflexion avec laquelle elle s'est engagée dans tous les embarras qu'elle s'est suscités à elle-même? Nous remarquerons encore qu'elle se réserve *d'introduire plus tard, si elle le juge convenable, de* L'UNIFORMITÉ *dans la manière dont doit se faire le catéchisme du dimanche dans les Eglises de la campagne;* étant ramenée ainsi, sans cesse et malgré qu'elle en ait, à se mettre en opposition avec ses principes sur la liberté illimitée d'enseignement. Car on aura beau faire, on ne parviendra pas à établir *qu'imposer un catéchisme* ne soit pas synonyme *d'imposer des doctrines*. Cela est si vrai, que *l'ancienne* Église de Genève, celle qui, comme le dit M. Gaussen, adorait Jésus-Christ comme le vrai Dieu et la vie éternelle, n'avait d'autre formulaire de foi que le catéchisme. Il serait difficile aussi d'établir que, si d'après ses principes la Compagnie doit laisser M. le prof. Chenevière libre de préparer à l'Église des pasteurs ariens, elle puisse, sans violer ces mêmes principes, forcer un pasteur à abandonner la Bible comme livre d'enseignement religieux, pour adopter un catéchisme d'où l'on a exclu les vérités fondamentales du Christianisme. Que la Compagnie soit au moins conséquente avec elle-même.

Une dernière lettre de M. Gaussen à M. ***, nous apprend ce fait très remarquable que, quoique le régent de la paroisse de Satigny, en exécution de l'arrêté de la Compagnie, ait fait savoir à plusieurs reprises aux enfans, aux parens et aux anciens de l'Église, qu'il ferait réciter le catéchisme à une certaine heure et qu'il appelle pour cela les enfans chaque jour et chaque dimanche, *aucun des pères de famille, sans qu'un seul d'entre eux soit allé en parler à M. Gaussen, n'a voulu que son enfant apprît*

le catéchisme. Un nouvel appel a rattaché *trois* enfans sur *cent vingt* à l'étude du catéchisme de la Compagnie.

Ces tristes débats peuvent se résumer ainsi en peu de mots:

Premier arrêté de la Compagnie. M. Gaussen reprendra lui-même le catéchisme, et le fera apprendre dans son école.

Première réponse de M. Gaussen. Je *ne puis pas* l'exclure de l'école; mais je ne m'en servirai moi-même dans aucune occasion, car il est contraire à la Parole de Dieu.

Second arrêté. M. Gaussen a raison; d'après *les réglemens et usages actuels*, nous ne pouvons légalement exiger qu'il fasse personnellement usage du catéchisme. Mais M. Gaussen retirera les lettres par lesquelles il a établi son droit et notre tort.

Réponse. Je ne puis retirer mes lettres; s'il y a des choses inconvenantes dans la forme, je les rétracte; quant aux principes mêmes, je ne puis rien rétracter.

Troisième arrêté. M. Gaussen est censuré, et suspendu pour un an du droit de siéger dans la Compagnie; sans que la Compagnie prétende le moins du monde se mêler des opinions ni des principes de M. Gaussen.

Telle est la substance de cette importante correspondance. Nous attendons la publication que le *Journal de Genève* nous apprend, dans son numéro du 3 février, que la Compagnie s'est enfin décidée à faire de son côté, pour juger définitivement « de « quel côté est le droit et la tolérance, la justice et la vérité. » Nous considérons comme un événement très heureux pour la cause de l'Evangile que la Compagnie des pasteurs de Genève se voie enfin forcée de rompre le silence dont elle s'est enveloppée jusqu'ici.

Nous nous attendons, avec M. Gaussen, « à la surprise des « hommes impartiaux qui liront sa correspondance, après en « avoir entendu faire des rapports si peu fidèles. Tous s'éton- « neront de ce qu'ils en ont ouï dire, et plusieurs aussi de ce « qu'ils en ont dit. » Nous apprenons sans surprise que plusieurs personnes prévenues contre M. Gaussen reconnaissent qu'elles n'ont pas trouvé dans ces lettres ce qu'elles y cherchaient, et que le pasteur de Satigny était dans une position entièrement différente de celle qu'on leur avait représentée.

Nous pourrions citer entre autres un vénérable serviteur de Jésus-Christ qui, mal informé, blâmait M. Gaussen, et qui reconnaît aujourd'hui que ce pasteur est resté dans la mesure du respect et des convenances, tout en remplissant un devoir difficile. Beaucoup d'autres lecteurs de ces lettres éprouveront le même sentiment, et seront confondus avec nous de l'assurance avec laquelle on a donné pour des *faits* ce qui était erroné ou inexact; et, pour résumer quelques-unes de ces *inexactitudes* plus ou moins graves, ils verront, 1° que M. Gaussen ne s'est pas servi indistinctement pendant treize ans du catéchisme qu'il répudie aujourd'hui; 2° qu'il ne l'a pas supprimé dans l'école de sa paroisse (1); 3° qu'il ne l'a pas remplacé par un autre; 4° qu'il n'a point signé de réglement à ce sujet en devenant membre du corps des pasteurs, et qu'il n'existe pas à Genève de pareil réglement; 5° qu'il ne nie point à la Compagnie le droit d'intervenir dans sa paroisse; 6° qu'il ne s'attribue point le droit de lui résister, parce qu'il se prétend seul fidèle à Christ; 7° que la Compagnie n'a point fait entrer dans la commission qu'elle a nommée deux amis de M. Gaussen (2); 8° que les voies de doûceur de la Compagnie ont été des arrêtés et des menaces; 9° qu'il ne s'agissait pas dans cette affaire d'obéissance, mais de conscience et de foi chrétienne; 10° qu'il n'y a dans les lettres de M. Gaussen rien d'offensant pour la majorité de la Compagnie, à moins qu'elle ne se tienne pour offensée quand on lui dit qu'elle ne croit pas les doctrines qu'elle répudie; 11° que M. Gaussen, en parlant du catéchisme, ne s'est point *expressément* servi du

---

(1) « Le catéchisme était encore récité par un certain nombre d'enfans dans l'école de Satigny, lorsque cette affaire a commencé; et il « n'en a complétement disparu que depuis la semaine où le *Journal de Genève* est venu lancer dans nos campagnes ses premières accusa- « tions contre le pasteur de la paroisse. » (*Lettre de M. Gaussen à M.* ***, p. 87.)

(2) Nous entendons des *amis des doctrines* professées par M. Gaussen; car s'il s'agissait d'amis de ses belles qualités et de son noble caractère, nous sommes persuadés qu'il en avait plus de deux dans cette commission de cinq membres. (*Réd.*)

terme de *venin*, quoiqu'il eût pu peut-être, en langage moins mesuré que celui qu'il a employé, l'appliquer à ce mauvais catéchisme, etc., etc. Cet échantillon suffit pour faire juger de l'exactitude des *faits* allégués dans l'intérêt de la Compagnie.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire que, dans tout ce que M. Gaussen a écrit dans cette occasion, on sent qu'il lui a été donné de s'oublier lui-même; ce n'est pas sa personne qu'il défend, c'est la Vérité de Dieu; ce sont les droits du ministère de l'Evangile. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer l'éloquent et chrétien passage par lequel se termine l'avertissement de l'auteur :

« La main de Dieu s'est montrée si visible à mes yeux dans tout l'enchaînement de cette affaire, que je me sens poussé fortement à supplier tous ceux qui liront ces lettres, de perdre de vue et celui qui les écrit, et ceux qui les reçoivent, pour ne regarder qu'aux intérêts éternels auxquels j'ai dû rendre témoignage. Je les conjure de se demander ce qu'ont été pour leur âme, jusqu'à ce jour, ces vérités fondamentales, sans lesquelles toutes nos Eglises protestantes avaient déclaré qu'il n'y a point de communion possible entre l'âme du pécheur et le seul Sauveur du pécheur.

« Prenons-y garde; les temps se hâtent; écoutons Dieu. Il nous fait entendre aujourd'hui sa voix de tous les côtés. Son bras est levé sur les peuples. Savons-nous ce que nous réserve l'année qui commence? Nous entendons des séditions, des guerres, et des bruits de guerre? Bientôt peut-être une nation va s'élever contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume. Ne semble-t-il pas que Dieu s'apprête à de grands jugemens? — Eh bien, c'est le temps d'être prêt. — Il faut que son Eglise soit debout, pour le jour de ses dispensations; et il faut que chacun de nous soit debout dans son Eglise! —

« On a souvent répété, dans le cours de ce différent, que suivant les résolutions par lesquelles on y mettrait un terme, c'était, pour notre Eglise nationale, une question de vie ou de mort. — On disait vrai, sans doute; mais dans quel sens? — Ce n'est pas dans la discipline qu'est la vie d'une Eglise; parce que ce n'est pas dans la discipline qu'est son âme. — L'âme d'une Eglise est tout entière dans la vérité qui l'unit à Jésus-Christ. Jésus-Christ est sa tête, et c'est Jésus-Christ qui est sa vie.

« L'Eglise existe ou n'existe pas, suivant qu'on y adore, ou qu'on n'y adore pas Celui que « tous les Anges de Dieu adorent » dans le Ciel; — suivant que Jésus-Christ y est Dieu, ou qu'il n'y est pas Dieu!

« Et l'Eglise est debout, ou elle est renversée, (c'est un mot du grand Luther), suivant qu'on y annonce, ou qu'on n'y annonce pas que l'homme pécheur est sauvé par grâce, quand il croit à l'efficace du sang de la Croix; que « cela ne vient pas de nous; » que « c'est « un don de Dieu! » — « *Hic est, — hic est articulus stantis aut ca-* « *dentis Ecclesiæ!* » (p. XIII.)

Le Seigneur tire le bien du mal, et nous apprenons avec joie et actions de grâces que cette controverse porte déjà de bons fruits; qu'elle a donné une nouvelle impulsion au réveil de la foi à Genève, qu'elle a rendu un grand nombre de personnes attentives à des vérités dont elles n'avaient pas jusqu'ici senti l'importance, que beaucoup de gens sont venus depuis chercher et entendre le pasteur de Satigny, tellement que jamais en hiver il n'y avait encore eu tant de monde à son église. On lui a demandé et il a établi à Genève des réunions régulières d'instruction et d'édification chrétienne, qui sont très suivies. Il s'est formé à Genève une *Société évangélique* sur le but et les opérations de laquelle nous reviendrons dans une autre occasion. Voilà comme le Seigneur agit : il se sert, pour avancer son règne de grâce et de vérité, des moyens mêmes employés pour en arrêter les progrès. Que son saint nom en soit béni, et qu'à lui en soit la gloire!

REMARQUES SUR QUELQUES PASSAGES DU NOUVEAU-TESTAMENT. *Tome III des Mélanges Evangéliques;* par T.-F.-A. GONTHIER. 1 vol. in-12 de 261 pages. A Paris, chez J.-J. RISLER, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 2 fr. 25 cent.

Chaque siècle a son caractère et ses besoins. Le temps des longs ouvrages est passé, du moins en matière de théologie et de morale. Il fallait autrefois des volumes in-folio à la patiente ferveur de nos pères. Une vie laborieuse tout entière se pas-

sait loin du bruit, à côté des livres en petit nombre, mais épais et larges, dont se composait une bibliothèque. Les auteurs étaient peu nombreux; en revanche ils étaient féconds, profondément érudits, assez dépourvus de goût et de méthode, et enclins à confier au papier tout ce qu'ils savaient et tout ce qui leur passait par la tête. On était savant, d'ailleurs, à moins de frais qu'aujourd'hui: le bagage de la science s'accumule de jour en jour, et l'on est obligé de le diviser pour le rendre plus portatif, précaution nécessaire pour nous, et qui le sera encore davantage pour nos descendans. Si autrefois un volume suffisait à une vie d'homme, à présent il en faut des milliers. Les jours sont plus remplis et ils s'écoulent plus vite. Les livres substantiels et courts sont une des nécessités de notre époque.

En matière religieuse, ils sont d'autant plus indispensables que notre siècle succède à un siècle d'incrédulité et de révolution, dont l'influence a été aussi étendue que funeste; ils sont d'autant plus indispensables que les âmes réveillées ou qui commencent à l'être, exigent des ménagemens imposés par la multiplicité des études, des devoirs et des soins propres à notre temps, et que la foule incrédule, indifférente ou tiède, qu'il faut chercher à gagner, se sent un éloignement presque invincible pour les lectures à la fois longues et sérieuses, et, par conséquent, pour les livres religieux d'une certaine étendue; car même en matière de politique, elle ne supporte guère aujourd'hui que les brochures, auxquelles encore elle préfère les rapides articles des journaux.

Le Seigneur, qui veille sur son Église, a suscité au milieu d'elle les hommes dont elle a besoin pour l'instruction et l'édification de ses enfans, à l'époque où nous sommes. Les innombrables traités religieux publiés dans le monde évangélique depuis vingt ans en sont la preuve. Peu étendus et pleins de choses, ces petits ouvrages contiennent pour la plupart en quelques pages, qui forment tout leur volume, plus de doctrine et plus d'excellente nourriture pour l'âme *affamée et altérée de la justice*, que les *sommes* immenses des anciens docteurs, quoique ceux-ci, qu'on ne lit plus ou qu'on ne lit guère,

offrent de riches mines d'or à ceux dont le zèle et la patience osent s'imposer la tâche de les chercher.

Entre les hommes éminemment utiles de notre époque auxquels nous faisons allusion, il en est un que nous aimons à distinguer et qui nous a fourni de fréquentes et heureuses occasions d'entretenir les lecteurs des *Archives* de ses ouvrages plus encore que de son nom. Savant et modeste, plein de foi et d'humilité, ce serviteur fidèle du Seigneur, en qui l'on croit trouver réunies l'âme élevée et ferme de Saint-Paul, et l'âme douce et tendre de Saint-Jean, contraint à cause de sa santé affaiblie de fuir la chaire où sa voix était si pénétrante, et réduit à la nécessité de se renfermer dans une solitude presque absolue, après avoir paru si utilement dans la société où il plaidait la cause de l'Évangile avec tant de force et d'attrait, M. Gonthier a pris la plume dans sa retraite, à genoux devant la Bible et en présence des hommes pieux des temps anciens et des temps modernes, qui l'ont étudiée, approfondie, expliquée avec le plus de succès, et il a étudié, approfondi, expliqué comme eux et avec eux, sous la même direction divine, ce livre par excellence. Ses lectures, ses méditations, ses prières, confiées au papier, sont devenues des livres, dans lesquels on trouve recueillies et fondues avec ses propres pensées, les pensées éparses et en quelque sorte perdues d'une foule d'auteurs chrétiens qu'on n'a pas le temps de lire aujourd'hui et qu'on ne connaît que de nom. De là son épigraphe empruntée à Saint-Jérôme : « J'ai lu les écrits de divers auteurs, et j'ai publié celui-ci, où il y a du mien et du leur. Ce « sera un effet de la miséricorde de Dieu, s'il se trouve que des « pensées qui plaisent dans leur place naturelle, n'ont rien « perdu de leur prix en passant dans un autre livre et en se « mêlant avec les pensées d'un étranger. » Les loisirs forcés, mais studieux et pleins d'édification, de M. le pasteur Gonthier, donnent au monde chrétien de nos jours une pâture parfaitement saine et bien appropriée à ses besoins. Ses publications sont variées; elles sont aussi attrayantes par la forme que solides et irréprochables par la doctrine; les volumes en ont peu d'épaisseur, et se composent d'articles fort courts. Celui que

nous annonçons en ce moment se recommande par tous les avantages qui ont fait, avec la bénédiction du Seigneur, le succès si général et si soutenu de ceux qui l'ont précédé. Il présente en un petit nombre de pages cinquante *Remarques* sur le Nouveau-Testament. Ces *Remarques*, dont le sujet est emprunté aux livres historiques principalement, se rattachent en effet aux événemens d'après l'ordre chronologique, et nous font passer sous les yeux la vie du Sauveur jusqu'à son ascension, la destinée de ses apôtres jusqu'au miracle dont ils furent les objets le jour de la Pentecôte, et le sort différent des âmes dans l'enfer ou dans le ciel. Quant à leur nature, elles justifieraient plutôt quelquefois le nom de considérations, de réflexions, de méditations et même de prières, que celui qui a été donné par l'auteur à cet ouvrage, et qui en général lui convient cependant très bien. Ce sont des *Remarques*, non des remarques grammaticales, savantes, pédantesques, ou inutiles, mais explicatives, instructives, pleines de doctrine, de foi, de piété et d'onction. Pour les bien caractériser, au surplus, il est convenable de les citer, et c'est le parti que nous allons prendre.

Voici la remarque deuxième :

« Cantique des anges à la venue du Sauveur sur la terre : *Au même instant, il y eut avec l'ange une multitude de l'armée céleste louant Dieu et disant : Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes* (Luc II, 13, 14).

« Pourquoi les Anges firent-ils éclater leur allégresse à la naissance de Jésus-Christ? Ils n'avaient pas besoin d'un Libérateur, puisqu'ils avaient persévéré dans le bien ; et ils ne pouvaient espérer que les Anges déchus, qui avaient partagé autrefois leur félicité, fussent relevés de la condamnation qui pesait sur eux ; car, comme le dit saint Paul, *certainement ce ne sont pas les Anges que Christ a voulu délivrer ; c'est la postérité d'Abraham* (Hébreux II, 16). Mais comme la plus douce occupation des bons Anges est d'admirer les merveilles que le Seigneur opère et de les célébrer par leurs pieux cantiques, ils ne pouvaient contempler sans ravissement le plus grand des prodiges qui ait jamais été produit par la puissance, par la sagesse et par l'amour du Très-Haut, l'incarnation du Verbe ; prodige en comparaison duquel la création même du monde s'ef-

face. Ils voyaient d'ailleurs que les places délaissées dans les cieux par les Anges superbes allaient être remplies par une foule d'autres créatures avec lesquelles ils entreraient dans une communion ineffable d'amour et de bonheur. Ces deux sentimens les remplissant d'une joie profonde, ils eurent hâte de la manifester, et ils firent retentir les airs de ces accens prophétiques : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux*, etc. »

Nous ne suivons pas l'auteur dans la suite des développemens qu'il donne à sa seconde *Remarque*, afin de nous réserver un peu d'espace pour en faire connaître une autre, que nous choisirons parmi les plus courtes, et dont nous ne citerons qu'une partie :

« IV. Prophétie de Siméon. *Puis Siméon... dit à Marie, sa mère : Voici, cet Enfant est mis en Israël pour être à plusieurs une occasion de chute et une occasion de relèvement* (Luc II, 34).

« La venue de Jésus-Christ au monde ne peut demeurer sans effet pour nous ; elle nous délivre de toute condamnation, ou elle aggrave celle à laquelle nous étions assujétis. C'est le plus grand des bienfaits ; mais malheur aux hommes assez ennemis d'eux-mêmes pour le repousser !

« . . . . *En sorte que les pensées les plus secrètes de plusieurs seront manifestées.* (35.)

« C'est la contradiction de la vérité qui manifeste le fond des cœurs. Quand la vérité n'est pas attaquée, qu'il n'y a pas à souffrir pour la défendre, bien des personnes se font honneur de lui être favorables ; mais dès qu'il y a quelque danger à la soutenir, on voit les lâches consentir à son opprobre, tandis que les méchans y contribuent. Ceux-là seuls lui demeurent fidèles, qui ont véritablement Christ dans leur cœur. Peu leur importent les discours téméraires qu'ils entendent, ou même les outrages dont ils peuvent devenir les objets : ils *savent en qui ils croient* (2 Tim. I, 12) ; et après avoir *confessé* hautement, constamment leur Sauveur *devant les hommes*, ils attendent en paix le bienheureux moment où ce divin Sauveur les *confessera devant son Père qui est aux cieux* (Matth. X, 32). »

Ces courtes citations auxquelles nous devons nous borner, ne donnent pas une idée complète du livre que nous désirons faire connaître, et qui obtiendra sans nos annonces et nos faibles éloges un succès comparable à celui de ses aînés. Nous

pouvions en choisir de plus caractéristiques ; de ce nombre sont : *la vie cachée de Jésus ; sa transfiguration ; son entrée triomphante à Jérusalem ; la Pentecôte ; les conviés au festin ;* et plusieurs autres, que sauront distinguer les lecteurs des *Remarques* ; ce petit volume leur sera utile à tous, aux plus instruits et aux plus ignorans. Ils pourront le placer à côté des *Exercices de piété pour la communion*, du même auteur, et en faire leur lecture dans le temps des saintes solennités ; car il renferme des choses spéciales pour chaque fête. Que la mère de famille le lise à ses enfans ; que le catéchumène et le jeune chrétien le lisent pour entretenir leur foi et leur dévotion. Si la doctrine en est pure et sanctifiante, le style en est clair, précis, coulant et doucement empreint de sensibilité. Enfin nous le recommandons aux fidèles et nous remercions l'auteur du nouveau don qu'il vient de leur faire.

Cardiphonia, *ou Correspondance de* Jean Newton ; *traduit de l'anglais par le traducteur d'Omicron.* 1er volume. 360 pages in-18. Paris, 1831, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, nº 6. Prix : 2 fr. 50 c.

Rien ne peut remplacer la Bible pour les hommes ; c'est là que Dieu leur parle de lui-même, et qu'il ôte, pour se faire connaître à eux, ce voile impénétrable que sa main puissante peut seule soulever ; c'est là qu'il dépeint sa magnificence, qu'il découvre sa sainteté et qu'il offre son amour. Toute une création nouvelle de Dieu se déroule devant nous dans la Bible : ce n'est plus ce monde visible qui nous dit, hélas ! si vainement, que Dieu existe et qu'il est tout-puissant ; c'est le monde invisible, le monde spirituel qui s'introduit au milieu de tous ces objets matériels et grossiers, comme un contraste et une vérité ; et chaque homme qui acceptera l'Evangile dans son cœur sera comme une parole de plus de Dieu au monde, comme une preuve de plus des compassions du Sauveur.

L'ouvrage de Newton, dont le premier volume vient d'être si habilement transplanté dans notre langue, qu'il semble n'avoir

perdu ni une fleur ni un fruit, est certainement un de ceux qui révèlent le plus intimement l'âme chrétienne au monde. Sous le titre de *Cardiphonia*, on a publié un recueil de lettres que Newton écrivait à des amis sur des sujets religieux, sans avoir en vue leur publication. Son cœur, si dévoué et si délicat, son esprit si élevé et si gracieux, s'y montrent avec cette simplicité évangélique, si pure en comparaison de ce que le monde nomme naturel et abandon. Une imagination vive et riche colore, à chaque page, la gravité des impressions que l'auteur communique. Son raisonnement même a du charme ; lorsqu'on croit ne descendre avec lui qu'une pente douce et insensible, une image frappante, revêtue de l'expression la plus heureuse, vous précipite d'un seul bond au fond de sa pensée. Il parle souvent de lui-même pour apprendre aux autres à se connaître. C'est lui qui est faible, pécheur, qui a besoin de grâce, qui soupire, se réjouit et glorifie Dieu, parce qu'il sent le besoin d'être humble en dévoilant aux autres leurs misères, et de montrer qu'il aime avant de les engager à aimer. Newton entre dans beaucoup de détails sur les différentes positions extérieures et intérieures où peuvent se trouver les Chrétiens. On pourrait dire qu'il les prend à leur berceau spirituel, et qu'après avoir parcouru avec eux une longue carrière agitée et semée d'écueils, il ne les quitte que lorsque Dieu les reçoit dans son éternité. Il examine sous toutes ses faces l'âme humaine devenue chrétienne ; mais ces détails n'ont rien de petit ni de fatigant : les plus petites herbes au sommet des montagnes sont plus élevées que les chênes dans les vallées ; et ces détails, qui se rattachent aux choses éternelles, ont plus d'étendue que les grandes pensées de ce présent siècle. Il y a dans Newton un emploi continuel de nos belles facultés naturelles ; il déploie de l'imagination, de l'esprit, de la sensibilité, de la grâce et des connaissances variées, auxquelles on prétend souvent que l'homme renonce, aussi bien qu'à sa corruption, lorsqu'il embrasse le Christianisme. Nous avons vu des personnes attristées de cette idée et trouver qu'il est dommage de s'effacer ainsi. Sans doute l'homme à qui Dieu se fait connaître et qui est renouvelé à son image, parce qu'il le voit tel

Digitized by Google

qu'il est, l'homme qui regarde toutes choses comme de la boue en comparaison de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ son Sauveur, cet homme-là ne peut plus attacher à ses ornemens intellectuels le prix qu'il y attachait autrefois. Toute sa tendance est changée ; mais son âme conserve cependant sa nature ; elle est toujours susceptible de joie, de douleur, d'espérance, d'admiration et d'une foule d'impressions que l'on pourrait nommer poétiques, et qu'elle exprime selon que sa nouvelle nature les lui fait ressentir ; les facultés que les mondains ne font servir qu'à leur propre gloire, l'âme chrétienne n'y renonce pas, mais elle les fait servir à la gloire de Dieu. Peut-il y avoir des sentimens plus chrétiens que ceux de Newton lorsqu'il cite et admire Horace à plusieurs reprises, lorsqu'il parle d'une manière si intéressante des *Mémoires de Sully* et de quelques autres hommes de la même époque ? Peut-il y avoir de plus belles pensées, des idées plus ingénieuses que celles qu'il développe lorsqu'il explique dans sa III[e] lettre un verset de l'Apocalypse sur la cité de Dieu ? Où trouvera-t-on plus de sensibilité et de chaleur que dans sa XVI[me] lettre sur ces paroles : *l'Eternel est mon berger*, et dans sa XIV[me], sur la légèreté et l'insouciance de la multitude, qui ne connaît rien de l'âme ni de Dieu ? Nous avons été touchés de la manière dont il parle des hommes plongés dans le péché et dans l'ignorance ; il éprouve pour eux cette pitié qui est une tristesse mêlée d'amour, à la vue de ceux dont nous comprenons les maux. Il connaît et aime tous ses priviléges, parce qu'avant d'en jouir, il a connu et détesté tous ses égaremens ; et il voudrait qu'il en fût de même de tous les hommes qui ne marchent pas avec lui dans les voies de Dieu. Certes, lorsque nous parlons de l'agrément et de l'intérêt de ces lettres excellentes, nous regretterions de faire supposer qu'elles ne sont pas, à un plus haut degré encore, sérieuses et profondes. L'impression qu'elles laissent est bien moins celle du plaisir que celle de la tristesse qui est selon Dieu. On se demande comment il peut y avoir tant d'inconvéniens, tant d'illusions dans des destinées aussi importantes que les nôtres ; on sent qu'il existe tant d'idées faites pour rendre sérieux, que la raison et l'âme, si elles étaient

attentives, en devraient être saisies, et qu'il y a dans le sort de chaque homme quelque chose qui dépasse tellement sa propre intelligence, que la légèreté humaine semble la plus obscure de toutes les énigmes. Dieu qui parle au cœur lui explique cette énigme, qui consiste tout entière dans notre manque d'affection pour les choses de l'Esprit, dans notre goût pour les choses de la chair. Ah! que l'homme insouciant, que l'homme qui ne cherche pas la vérité est coupable! Comment peut-il vivre sans que son cœur batte pour elle, sans que son esprit s'agite pour la trouver, sans que son âme se sente attirée vers ces choses spirituelles et invisibles dont elle fait elle-même partie!

NOUVELLES RELIGIEUSES.

France. — Le *Moniteur* a publié la loi suivante, déjà adoptée par la Chambre des députés, et qui vient de l'être par celle des pairs :

Article unique. A compter du 1er janvier 1831, les ministres du culte israélite recevront des traitemens du trésor public.

— M. Rodolphe Cuvier, ci-devant pasteur de l'Église réformée de Nancy, et président du Consistoire de Metz, vient d'être appelé aux fonctions de troisième pasteur de l'Église de la Confession d'Augsbourg, à Paris. Une ordonnance du roi, du 29 novembre 1830, ayant confirmé son élection, il a été installé dans ses fonctions le 26 décembre dernier.

ANNONCE.

Relation *de la Fête nationale et religieuse, célébrée dans le temple de Milhaud, annexe de l'Église consistoriale de Nîmes, le 12 décembre* 1830. A Nîmes, 1831, chez Triquet et Cie.

Le dimanche 12 décembre dernier, la garde nationale de Milhaud s'est rendue dans le temple, à deux heures après-midi, pour y assister à un service religieux extraordinaire. M. le pasteur Borel a prononcé sur les versets 11—17 du second chapitre de la première Épître de saint Pierre un discours où, après avoir rappelé que le devoir d'un ministre de l'Évangile est de prêcher Christ, le salut en son nom, les prérogatives de son sang et de son sacrifice, de convier les âmes à la repentance et à la foi, et de prier pour tous les hommes, afin qu'ils

soient sauvés, il a dit qu'il ne s'éloignerait pas de cette obligation en montrant dans les événemens survenus dans notre patrie, le doigt de la Providence elle-même. Nous ne pouvons le suivre dans toutes les considérations auxquelles il s'est livré. Mais on nous saura gré de citer le passage suivant où, à l'occasion du drapeau de la garde nationale, à l'achat duquel toutes les familles protestantes ont contribué, il s'est écrié :

« Tournez vos yeux vers cet étendart que pour la première fois vous avez apporté dans ce temple. Naguères vous êtes allés l'attendre avec autant d'impatience que d'empressement; vous l'avez promené en triomphe. Eh bien! souvenez-vous qu'il est une autre bannière, plus honorable, parce qu'elle est divine; plus éclatante, parce qu'elle reflète les couleurs du ciel et de la terre; plus durable, parce qu'elle est éternelle; sous l'ombre de laquelle vous devez vous ranger pour toujours : c'est celle que Jésus-Christ, votre Dieu Sauveur, a arborée sur le calvaire, sous le nom d'ÉVANGILE DE GRACE. Sur la vôtre, vous avez gravé ces mots : *Liberté, ordre public*. Sur celle de votre divin Sauveur on trouve écrit : *Vous avez été appelés à la liberté; seulement ne prenez pas de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair*. (Gal. v. 13.) Les couleurs de la vôtre annoncent qu'une révolution salutaire s'est opérée dans notre belle patrie. Celles dont l'Evangile du Christ est empreint d'un bout à l'autre, annoncent, de même, qu'une révolution semblable doit s'opérer dans vos cœurs et vous faire passer, par l'influence du Saint-Esprit, des ténèbres du péché à la lumière de la grâce, et de l'esclavage de la corruption *à la liberté glorieuse des enfans de Dieu*. (Rom. VIII, 14.) Si donc vous êtes venus aujourd'hui m'offrir, en armes, le signe de votre régénération civile, à mon tour je vous offre, moi, en échange, et de la part de Dieu, celui de votre régénération morale en Jésus-Christ, c'est-à-dire, cet Evangile de vérité, que Dieu, avant les siècles, avait destiné pour notre gloire. (1 Cor. II, 7.) Et, qui plus est, je vous somme de ne point donner la préférence à celui qui doit périr, sur celui qui doit durer jusqu'au siècle des siècles. »

Le 26 décembre, la garde nationale s'est de nouveau rendue au temple dans le même ordre; après le service, M. Soulier, notre respectable ami et pendant long-temps notre collaborateur, qui vient de retourner dans sa ville natale pour y finir paisiblement une carrière si activement remplie, a pris la parole et a recommandé aux soldats citoyens d'unir l'amour de la patrie à celui de la croyance de leurs pères. Nous ne sommes pas surpris d'apprendre que son discours a produit une profonde impression sur ses auditeurs.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Histoire sommaire de la doctrine de la justification par la grâce, et de la doctrine de la justification par les œuvres (1).

J'appelle révolution spirituelle la naissance de cette lutte entre deux doctrines opposées, celle de la justification par la grâce et celle de la justification par les œuvres, qui partagent les pasteurs et les troupeaux. Cette lutte préoccupe tous les esprits, et fait le caractère et l'intérêt dominant des deux années qui viennent de s'écouler. Elle est générale et pénètre peu à peu dans toutes les Eglises réformées de France : je laisserai donc de côté ce qui ne serait que d'un intérêt particulier. Qu'importe que la lutte spirituelle soit entre tels et tels individus, et

(1) L'article ci-dessus nous a été adressé avec la lettre que nous allons transcrire :

Lyon, 19 février 1831.

Monsieur le rédacteur,

Dans un rapport que j'ai fait dans le mois de janvier dernier au Consistoire de l'Église réformée de Lyon que je préside, j'ai eu à m'occuper des deux révolutions qui sont survenues dans cette Église : une *révolution politique* dans les rapports de l'Église et de l'État, par suite des événemens de juillet, et une *révolution spirituelle* dans le sein de l'Église elle-même, par suite de la prédication du salut gratuit par la foi en Jésus-Christ.

En traitant ce dernier point, j'ai recherché dans l'histoire de l'Eglise l'origine et le caractère de la lutte qui a commencé dans la plupart de nos Eglises entre la doctrine de la justification par la grâce et celle de la justification par les œuvres.

J'ai mis par écrit ce fragment de mon rapport qui était oral, et je vous le communique pour l'insérer dans les *Archives*, si vous jugez que les considérations qu'il contient puissent servir à éclairer et à affermir la foi de vos lecteurs. Ce n'est pas sans fruit pour moi-même que je me suis rappelé avec quelle évidence l'histoire démontre, d'une part, que la Bible a toujours conduit à la doctrine de la justification par la grâce, de l'autre, que cette doctrine a constamment produit la foi et la science.

Recevez, etc. ADOLPHE MONOD, pasteur président.

Digitized by Google

qu'elle ait été accompagnée de telles ou telles circonstances, qui varient d'un lieu à un autre, parce qu'elles dépendent du caractère, du temps, du lieu, de la manière? Ce qui importe, c'est ce qui est le même partout, ce qui appartient, non à un individu, mais à l'Eglise et au siècle; c'est la lutte elle-même, son origine, son esprit, ses suites probables. Nous ne pouvons mieux les apprécier que par quelques considérations tirées de l'histoire de l'Eglise.

Première période. — La doctrine de la grâce a été apportée dans le monde par Jésus-Christ, selon ce que dit un apôtre : « *La grâce est venue par Jésus-Christ*, et cette doctrine est résumée dans le nom seul de *Jésus*, qui signifie *Sauveur*. L'homme appelé d'abord à être justifié par les œuvres, en gardant la loi de Dieu; mais ayant au contraire violé cette loi, et ainsi condamné par les œuvres; — Dieu alors se chargeant de son salut et le justifiant par grâce, comme un indigne, par la foi en Jésus-Christ, en effaçant ses péchés par le sang de son Fils, et en renouvelant son cœur par le Saint-Esprit : voilà l'abrégé de la doctrine de Jésus-Christ. En quittant la terre, il la confia à ses apôtres, qui la prêchèrent et l'exposèrent dans des écrits inspirés de Dieu. — Ainsi se forma le Nouveau-Testament et se compléta la Bible. La prédication des apôtres et ensuite la Bible se répandirent dans une partie considérable de l'Europe, et portèrent avec elles, partout où elles pénétrèrent, la doctrine de la justification par la grâce. Cette doctrine rencontra une opposition terrible; cela était dans sa nature, et lui avait été prédit, parce qu'elle heurte, par l'autorité, l'esprit de l'homme, dont elle exige le renoncement à son indépendance intellectuelle, en même temps qu'elle heurte, par la régénération, son cœur, dont elle exige le renoncement à ses plus chères affections. Mais s'il est dans sa nature d'exciter l'opposition, il est dans sa puissance de la vaincre, parce qu'elle a Dieu pour elle. Elle vainquit en effet, renversa tout, se répandit partout, conquit les plus beaux génies des premiers siècles, donna au monde la double lumière de la foi et de la science, et se soumit enfin le plus grand nombre des esprits, et jusqu'aux dépositaires de l'autorité politique.

Mais quand la doctrine de la grâce ne trouva plus d'opposition au dehors, une opposition nouvelle naquit dans le sein même de l'Eglise chrétienne. L'évêque de Rome usurpa une autorité spirituelle sur les autres évêques, et par degrés sur les dominations temporelles elles-mêmes. Pour soutenir ses prétentions il fallait avant tout écarter la Bible qui les combattait manifestement ; il la supprima à l'aide d'un principe qui conciliait cette suppression avec le respect qu'il voulait paraître avoir pour la Bible. Ce principe le voici : « La « Bible ne peut être interprétée par tous. Elle ne peut l'être que « par une autorité visible que Dieu a établie à cet effet sur la « terre, et qui réside dans le Pape et dans les conciles ».

Ce principe admis, il ne fallait plus lire que le commentaire de la Bible par le Pape et les conciles, et non la Bible elle-même. La Bible fut mise sous le boisseau. — Venue avec elle, la doctrine de la grâce disparut avec elle, et fit place à la doctrine des œuvres, ressuscitée des erreurs des juifs mêlées avec celles des païens. Ce ne fut plus par le pur sang de Jésus-Christ que l'homme put être réconcilié avec Dieu, mais par des œuvres, par la confession, par la pénitence, par les indulgences, par des abstinences, par la messe, par le culte des saints, etc. Cette doctrine couvrit l'Europe et l'éteignit. Elle contribua puissamment à en bannir et la foi et la science, et mit à la place une superstition et une ignorance, qui soigneusement entretenues par les prétendus chefs de l'Eglise, allèrent s'épaississant de siècle en siècle.

Voilà la première période de l'histoire de l'Eglise. La Bible écrite et répandue, répandant avec elle la doctrine de la grâce et la science. Puis la Bible supprimée, et avec elle disparaissant la doctrine de la grâce et la science, pour faire place à la doctrine des œuvres, à la superstition et à l'ignorance. — On peut intituler cette période : *Christianisme et Papisme.*

Seconde période. — Cependant Dieu suscita parmi les Chrétiens un esprit nouveau. On désira une réforme. D'abord on ne se rendit pas bien compte de ce désir : on savait qu'on était las du papisme, mais on ne savait pas bien à quoi tenait le mal, ni quel en était le remède. Une voix s'éleva et dit : *la Bible!*

et l'esprit de la réforme fut révélé à lui-même et enfanta les réformateurs, c'est-à-dire des hommes dont la mission était de ramener la Bible et de la remettre sous les yeux de l'Europe. Ils accomplirent cette mission, dont Dieu avait préparé le succès par la découverte récente de l'imprimerie. Ils s'appliquèrent d'abord à réfuter par la Bible elle-même le principe en application duquel on avait ôté la Bible des mains des fidèles. Ils firent voir que pour comprendre la Bible il est un seul interprète nécessaire et suffisant à tous, le Saint-Esprit, selon ce qui est écrit : « *Ils seront tous enseignés de Dieu* »; et que ni l'évêque de Rome et les conciles, ni aucune autorité humaine n'avait le droit de s'interposer entre l'homme et Dieu. Il fallait donc se soustraire à l'autorité de Dieu et de sa Parole, accessible à tous, et intelligible pour tous. — En même temps, comme, pour pénétrer dans le sens de la Bible, il était utile d'avoir des connaissances solides et variées, les réformateurs firent de profondes études; enfans en simplicité, ils furent des géans en savoir, et la renaissance de la foi fut accompagnée de celle de la science. Puis, pour séparer plus nettement la vérité d'avec les erreurs de Rome, les réformateurs rédigèrent sous le nom de confessions de foi, des exposés sommaires de ce qu'ils trouvaient enseigné dans la Bible. Ces formulaires, composés par des hommes de caractères différens, en des lieux différens, dans des circonstances différentes, en des langues différentes, pour des peuples différens, diffèrent sans doute dans le langage, et dans certaines nuances d'interprétation; mais elles posèrent toutes pour fondement la doctrine de la grâce, et firent voir ainsi, par une démonstration de fait, que c'est la doctrine de la Bible. A ces exposés de doctrine, ils joignirent une discipline imitée de celle à laquelle les apôtres avaient soumis l'Eglise primitive. Ainsi se répandit une seconde fois la Bible, et avec elle la doctrine de la grâce, et sur ce fondement s'assirent toutes les Eglises réformées.

Mais quand l'Église réformée se fut étendue, affermie et assise, il lui arriva ce qui était arrivé au commencement à l'Église chrétienne; elle s'altéra par l'introduction de l'erreur dans son propre sein. On se lassa encore une fois de la doctrine de la

grâce; il s'éleva des hommes, et des pasteurs à leur tête, qui ramenèrent la doctrine des œuvres. Il n'y eut de différence entre ces deux altérations que celle qui devait résulter nécessairement de la différence des deux positions et des deux siècles; car la vérité est une dans tous les temps, mais l'erreur varie d'un siècle à l'autre. Ce ne fut plus aux œuvres cérémonielles qu'on attacha le salut, mais aux œuvres morales; ce ne fut plus pour établir une puissance temporelle, mais pour maintenir l'indépendance intellectuelle; ce ne fut plus par le fer et par le feu, mais par le mépris jeté sur la crédulité de ceux qui croyaient. Mais le fond des deux innovations était le même : l'homme justifié par lui-même, par les œuvres, et non plus par Jésus-Christ, par la grâce. Mais que ferait-on de la Bible, au nom de laquelle la doctrine de la grâce avait été ramenée, et dans laquelle elle était contenue avec une si irrésistible clarté? L'écarterait-on comme avait fait le Pape? On ne le pouvait pas, puisqu'on n'existait qu'en vertu d'elle comme Église réformée. On ne le voulait pas non plus, parce qu'elle contenait encore beaucoup de choses qu'on respectait et qu'on croyait, après avoir cessé de la recevoir dans son ensemble. On imagina un principe d'interprétation, qui permettait de garder la Bible, sans en garder la doctrine. Ce principe le voici : « Dieu ne peut « contredire par la révélation ce qu'il a déjà enseigné à l'homme « par la raison. Il faut donc, en lisant la Bible, soumettre ce « qu'elle enseigne au jugement de la raison, et ne rien croire « qui ne soit approuvé par elle »; comme si Dieu eût eu besoin de donner une seconde lumière, si la première n'eût été obscurcie! En admettant ce principe, d'une part on conservait, on respectait la Bible, on la donnait même pour une révélation de Dieu; de l'autre, on mettait chacun en liberté d'en rejeter ce qu'il voudrait comme contraire à la raison; ce dont chacun était juge pour lui-même. Mais encore, que ferait-on des réformateurs, qui avaient si fortement rétabli la doctrine de la grâce, et l'avaient consignée dans les confessions de foi sur lesquelles toutes les Églises réformées étaient fondées? Répudierait-on ouvertement leur ouvrage? Non, mais on continuerait de les respecter, tout en rejetant leurs enseignemens; et cela

par un moyen dont sans doute ceux qui l'imaginèrent ne virent pas eux-mêmes toute la duplicité. On fit passer le nouveau principe d'interprétation de la Bible sous le nom des réformateurs. On le donna pour le principe de la liberté d'examen, conquis et proclamé par les réformateurs. Jamais on ne vit un plus étrange abus des mots, ni une plus funeste confusion. La liberté d'examen qu'on invoquait était précisément le contraire de celle que les réformateurs avaient proclamée. Les réformateurs avaient dit : « Examinez librement : ne vous soumettez point à l'interprétation des papes et des conciles; ne vous soumettez qu'à la Bible; lisez vous-mêmes et croyez. » Les novateurs disaient : « Examinez librement : ne vous soumettez point aveuglément à l'enseignement de la Bible; soumettez tout à votre raison; lisez et jugez ». Les réformateurs n'entendaient se déclarer libres qu'à l'égard des papes et des conciles, et c'était pour s'assujétir à la Bible. Les novateurs se déclaraient libres à l'égard de la Bible, et c'était pour s'assujétir à leur jugement personnel. La liberté d'examen des réformateurs était le passage de l'autorité humaine à l'autorité divine. La liberté d'examen des novateurs était le retour de l'autorité divine à l'autorité humaine; avec la seule différence que l'autorité humaine que les réformateurs avaient secouée était celle des papes, et que l'autorité humaine que les novateurs rétablissaient était celle de la raison individuelle. Ainsi on empruntait le nom, l'autorité et jusqu'aux expressions des réformateurs, pour renverser ce qu'ils avaient établi, et rétablir ce qu'ils avaient renversé : c'était la contre-réforme. Elle devait porter des fruits contraires à ceux de la réforme : elle les porta. Le principe faussé de la liberté d'examen se répandit dans l'Europe protestante, et dans une contrée où il se présenta avec plus de franchise qu'ailleurs, il prit un nom qui le caractérise d'après son origine : *le rationalisme*. Le rationalisme ramena la doctrine de la justification par les œuvres. Elle altéra l'Église réformée jusque dans ses fondemens. Jugez-en par l'Église réformée de France. La doctrine des œuvres envahit nos académies, nos chaires, nos pasteurs, nos troupeaux. Notre confession de foi fut oubliée. Notre discipline fut mise à l'écart. L'esprit du

siècle, la philosophie du jour, prirent la place de l'esprit de la Bible. En même temps que la foi s'enfuit, la science se voila. Puisque la Bible devait être moins consultée que l'esprit du siècle, à quoi bon de profondes études pour pénétrer dans le sens de la Bible, quand des études faciles et superficielles suffisaient pour pénétrer dans la philosophie du siècle? La science passa de mode dans notre clergé. Un pasteur put dire sans honte à un de ses paroissiens qui lui demandait le sens d'un passage de la Bible dans l'original : « Je ne sais pas le grec, » ou « je ne sais pas l'hébreu ». Et à la place des Dumoulin, des Dubosc, des Daillé, des Claude, s'assit un clergé sans lumières, à qui il ne reste aujourd'hui qu'à reconnaître, à déplorer son ignorance, et à s'appliquer, avec courage et avec foi, à s'en délivrer et à en préserver la génération qui lui succède. Par là l'Église réformée de France perdit toute considération comme Église : comme corps social, comme corps industriel, comme corps politique, comme corps moral, elle fut encore respectée; mais comme Église elle ne le fut plus; ou plutôt comme Église elle n'exista plus. Alors prit naissance chez les catholiques cette opinion calomnieuse, que l'Église protestante ne croit pas en Jésus-Christ, et l'on vit des catholiques incrédules souhaiter d'être protestans pour pouvoir être déistes. Hélas! cette erreur est trop facile à expliquer : l'Église réformée a toujours cru, mais tous les réformés ne sont pas de l'Église réformée. (Rom. IX, 6.)

Tel était l'état de l'Église réformée de France quand elle passa sous le gouvernement de la loi organique des cultes protestans. Chose remarquable! Cette loi reconnut les réformés au nom de l'ancienne confession de foi qui proclame hautement la doctrine de la grâce. Ainsi cette doctrine était si profondément unie à la réforme, que même après l'avoir abandonnée c'était encore en son nom que les réformés traitaient avec l'État, et l'Etat avec eux!

Telle fut la seconde période de l'histoire de l'Église : la Bible remise en lumière, ramenant avec elle la doctrine de la grâce et la science. Puis, par un funeste retour, la Bible réduite à l'impuissance par le principe faussé de la liberté d'examen ; la

doctrine de la grâce remplacée encore une fois par celle des œuvres, et la science éteinte. On peut intituler cette période : *Réforme et Rationalisme.*

Troisième période. — Ainsi s'ouvrit le grand siècle dans lequel nous avons le bonheur et la gloire de vivre. Ce siècle a reçu de Dieu une mission immense ; en politique, le rappel à l'ordre et à la liberté ; en religion, le rappel à la Bible. L'esprit biblique, l'esprit créé par le Christianisme, étouffé par le papisme, renouvelé par la réforme, altéré encore par le rationalisme, se réveilla. On voulut la Bible, la Bible entière, la Bible pour tous, la Bible seule. Une société se forma pour la propagation indéfinie de la Bible. Cet exemple fut suivi dans tous les pays protestans ; et la terre fut semée de sociétés bibliques, qui ne doivent s'arrêter que quand elles auront donné la Bible à toutes les familles du globe. Le même esprit qui excitait à communiquer la Bible à ceux qui ne la possédaient pas, excitait aussi ceux qui la possédaient à l'étudier plus profondément. Que sortit-il de tout ce mouvement et de tout ce travail ? Ce qui était sorti de la prédication des apôtres ; ce qui était sorti de la réforme : la vieille doctrine de la grâce. Le mouvement fut si rapide et si général, qu'on ne sait où il commença ; ou plutôt chaque pays y eut sa part. Les Eglises réformées d'Angleterre, d'Allemagne, de France, de Prusse, de Hollande, furent travaillées d'une agitation intérieure qui annonça une réforme de la réforme. Ainsi revint la doctrine de la grâce, au retour de laquelle dans l'Église on peut appliquer ce que saint Jean dit de l'entrée de Jésus-Christ dans le monde : « Elle était dans « l'Église, et l'Église avait été faite par elle. Mais l'Eglise ne « l'avait point connue. Elle est venue chez elle, et les siens ne « l'ont point reçue ». Elle avait pour elle la Bible, les apôtres, les réformateurs, les confessions de foi, et jusqu'à la législation qui régissait les Églises nationales. Mais la doctrine des œuvres qui n'a jamais cédé sans combat, prétend légitimer son usurpation par l'étendue même de ses envahissemens, et s'appuie du droit de la majorité ; comme si la foi était une question de majorité, et non de vérité ! Elle dit aussi avoir pour elle l'esprit du siècle ; quand cela serait, qu'importe ? l'Église est fille de la

Bible, et non du siècle. Mais cela n'est pas même vrai. C'est calomnier le siècle. Elle avait pour elle l'esprit du siècle qui vient de s'écouler; aussi a-t-il été un siècle d'incrédulité, d'ignorance et de désordre. Mais elle n'a point pour elle le siècle qui vient de s'ouvrir. L'esprit, la mission de ce siècle est le retour à la Bible et à la grâce. Ainsi, entre la doctrine de la grâce qui reprend possession de l'Eglise réformée, et la doctrine des œuvres qui veut s'y maintenir, a commencé une lutte qui ne peut se terminer que par la défaite de l'une ou de l'autre; car elles ne peuvent vivre ensemble. Elles s'excluent mutuellement; celui qui est pour l'une est contre l'autre. Cette lutte pénètre partout; et là où elle n'est point encore venue, elle viendra bientôt. Elle est venue en France, et c'est là ce que j'ai appelé notre révolution spirituelle, dont nous pouvons maintenant apprécier le caractère.

Comment cette lutte finira-t-elle? Je réponds par une prophétie historique. Elle finira comme elle a fini au I^er^ siècle; comme elle a fini au XVI^e^ siècle : par la défaite de la doctrine des œuvres, et le règne de la doctrine de la grâce; « il faut que « celle-ci croisse et que l'autre diminue ».

Après cela il surviendra peut-être de nouveaux retours, où la doctrine des œuvres se relèvera encore, pour céder encore à un nouveau rétablissement de la vérité. Mais après ces périodes successifs de la vérité et de l'erreur, il en viendra un dernier où la grâce s'établira, demeurera sans retour, et couvrira la terre entière; et alors, comme dit Jésus-Christ, SERA LA FIN.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

ESSAIS THÉOLOGIQUES. *Du système théologique de la Trinité, par M.* CHENEVIÈRE, *pasteur et professeur à Genève*. Avec cette épigraphe : « Au lieu de ces idées claires et simples qui font « sentir la vérité et la grandeur du Christianisme, qui satis- « font la raison et touchent le cœur; ce ne sont, dans plu- « sieurs cours de théologie, qu'idées métaphysiques, que « questions curieuses, que termes obscurs; c'est une théolo-

Digitized by Google

« gie si embarrassée, que les apôtres eux-mêmes, s'ils reve-
« naient au monde, ne l'entendraient pas sans le secours
« d'une révélation particulière. Cette théologie scolastique
« a fait plus de mal qu'on ne saurait dire à la religion ». *Premier Essai*, 1 vol. in-8° de 243 pages. Genève 1831, chez Ab. Cherbuliez; à Paris chez le même, rue de Seine, n° 57, et chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 3 fr. 50 c.

(premier article.)

Dans un ouvrage où la religion chrétienne a été défendue par un des plus grands génies qui aient brillé dans les sciences (1), l'auteur, après avoir indiqué les diverses espèces de certitude et en avoir apprécié les sources, à l'aide d'une analyse de la constitution morale de l'homme, termine ses considérations psychologiques par la réflexion suivante : « Il est toujours « extrêmement difficile de raisonner sur les premiers principes « de nos connaissances, et de vouloir expliquer le mécanisme « et les ressorts que notre âme met en usage. Il serait beau qu'on « pût y réussir, et cela nous éclaircirait quantité d'articles im- « portans, qui regardent la nature de notre âme et ses opéra- « tions; mais il semble que nous sommes plutôt destinés à nous « servir de nos facultés, qu'à en approfondir tous les ressorts ». On pourrait appliquer cette observation d'Euler aux vérités que nous enseigne l'Evangile. Elles nous ont été révélées pour qu'elles nous rendent sages à salut, et nullement pour en faire des objets d'investigation théorique. Les hommes qui reçoivent avec simplicité et soumission les instructions contenues dans la Parole de Dieu sont les premiers à gémir de cette vaine curiosité, qui a transporté sur le terrain de la spéculation des principes d'action et de conduite. S'ils ont eux-mêmes senti le besoin de considérer ce qui est essentiellement de foi et de pratique, dans les mobiles points de vue de la philosophie du jour, ils se sont livrés à ces méditations, non pas dans l'intention de subordonner aux phases changeantes des systèmes humains

(1) *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie.* Tome II, lettre cxx, p. 177.

les décrets immuables de la sagesse suprême, mais avec le désir de rendre tous les progrès réels de la science utiles aux développemens, à la défense, à l'application de plus en plus féconde des doctrines révélées.

Et, chose bien remarquable! depuis l'introduction du Christianisme dans le monde, il n'est pas un résultat avéré des recherches du savoir ou des analyses de la philosophie qui ne se soit trouvé en accord avec l'Écriture : que dis-je en accord? qui n'ait confirmé, montré sous un nouveau jour, fait ressortir avec plus d'éclat la profonde sagesse de ses enseignemens. Les systèmes qui ont successivement régné sur la pensée des hommes le plus avancés dans la culture intellectuelle, tels que ceux de Platon, d'Aristote, de Descartes, de Bacon, de Leibnitz, de Wolf, de Kant, ont fourni, dans toutes celles de leurs parties qui ont subi l'épreuve du temps, de nouveaux appuis aux croyances chrétiennes.

Toutefois, le succès de ces comparaisons des œuvres de l'élite des penseurs avec nos Saints Livres n'a pas empêché les amis du Christianisme pratique de déplorer le temps et les efforts qui ont été consumés dans ces essais hasardeux. Ils auraient voulu que, l'origine céleste de l'Écriture étant une bonne fois reconnue par la raison, après complet et même défiant examen, les vérités dont nous puisons la connaissance à cette source divine fussent acceptées avec humilité et devinssent, suivant leur destination, les bases et la nourriture d'une vie nouvelle, consacrée à la gloire de Celui qui a daigné nous instruire lui-même de ce qui seul peut nous ouvrir son ciel. Mais ils ont, malgré eux, été entraînés sur le terrain de discussions scolastiques, soit par le penchant de l'esprit humain à pénétrer jusqu'à la racine des choses, penchant auquel il obéit en dépit de son impuissance, soit par les erreurs préjudiciables à l'influence de l'Évangile qui sont nées de ces téméraires recherches, soit enfin par la nécessité de défendre la vérité contre des adversaires qui non-seulement la nient, mais qui accusent ses défenseurs de nuire par sa défense à la religion.

Un des membres de la Compagnie des pasteurs et professeurs de Genève vient de publier un livre contre la divinité

réelle de Christ, et il donne pour motif de cette publication la conviction où il est que par ce dogme *la religion est défigurée, qu'il nuit aux progrès de la réformation, qu'il en éloigne ceux qui seraient tentés de se réfugier auprès d'elle, comme dans un asile sacré, qu'il multiplie le nombre des incrédules*, que les théologiens qui l'enseignent *ne se doutent pas du mal qu'ils font*, en un mot que *la Trinité est une erreur funeste* (1). Si les Chrétiens qui envisagent cette doctrine comme un des principaux articles de leur foi, comme étant d'une grande importance pratique, gardaient le silence sur ces inculpations, et négligeaient la nouvelle occasion qui s'offre à eux, de rendre compte de leur croyance, ils s'exposeraient à être taxés d'indifférence sur les intérêts de la religion ou à être soupçonnés de ne pouvoir répondre aux objections. Cette dernière supposition ne pourrait toutefois venir dans l'esprit des personnes qui ont pris connaissance de cette dernière production de M. Chenevière.

Nous sommes peinés, mais la conscience nous impose l'obligation de dire que, sur des matières de théologie, il nous est rarement tombé dans les mains une compilation plus dépourvue de talent et d'intérêt. On y trouve ce qui traîne dans tous les ouvrages de controverse sur le sujet qui y est traité, sans aucune vue nouvelle, sans une seule observation qui porte le cachet d'une critique saine et savante, sans la moindre trace d'esprit philosophique ou d'érudition propre à l'auteur. Tout est d'emprunt, de seconde main, de la trivialité la plus banale. On se demande si c'est là l'écrit d'un homme qui a la réputation d'un éloquent prédicateur, et qui, dans une académie célèbre, est chargé de l'enseignement de quelques-unes des branches les plus importantes de la théologie. Si nous partagions la manière de voir de M. Chenevière sur la matière qui est l'objet de sa brochure, nous serions fort peu contens d'avoir un champion pareil. Aussi pensons-nous que, dans l'intérêt même de l'opinion pour laquelle il a rédigé ce long et ennuyeux plaidoyer, il aurait dû plutôt traduire ou réimpri-

(1) Préface, V, VI, et pages 53, 135, 227, 228, 232.

Digitized by Google

mer un des cent écrits dans lesquels elle a été défendue avec beaucoup plus de savoir et d'habileté.

Il se plaint, à la vérité, de ce que « depuis quinze ans, à « trois ou quatre exceptions près, tous les journaux et ou« vrages théologiques qui ont paru sur le continent ont la « même tendance et aspirent à faire triompher une foi exclu« sive, et trois, quatre ou cinq dogmes sur lesquels on n'est « pas d'accord depuis quatorze siècles ». (1) Je ne sais pas ce que M. Chenevière entend par *continent* : il en exclut apparemment l'Allemagne et les pays du Nord, ou il ignore complètement l'état où s'y trouve la littérature théologique. Nous croyons lui causer beaucoup de joie, en l'assurant que, hormis deux ou trois journaux, une douzaine au moins, y compris les feuilles de critique générale le plus répandues, par exemple, les gazettes de Halle et de Jena, sont tous occupés à prôner les hypothèses les plus hardies du rationalisme, et que, sur dix ouvrages didactiques qui paraissent, il y en a neuf qui attaquent, non-seulement les dogmes qui déplaisent si fort à M. Chenevière, mais toute intervention surnaturelle de la Divinité dans les affaires humaines ; dans la plus grande partie des traités imprimés en Allemagne depuis trente ans sur l'origine, la propagation et les doctrines du Christianisme, son fondateur ne figure que comme un sage qui a compris et satisfait les besoins moraux de son époque. On cherche à établir par les combinaisons les plus savantes et les plus ingénieuses, que Jésus-Christ a puisé ses principes dans les livres de sa nation et dans les idées des Esséniens, que sa religion est née de l'amalgame de l'esprit hellénique avec l'enthousiasme oriental, et que le succès de son plan est dû à d'heureuses conjonctures et à une réaction morale des Grecs contre la domination romaine. Quel dommage que M. Chenevière ne puisse aller puiser toutes ses nouvelles lumières dans les écrits mêmes de tant de critiques et de théologiens profonds ! Ils hâteraient sa marche vers l'épuration de la dogmatique. Il ferait, à la vérité, la mortifiante découverte qu'il est resté

(1) Préface, p. V.

terriblement en arrière des immenses progrès de la science, et qu'il risque d'être regardé en pitié par les nouveaux réformateurs. Mais, en s'instruisant à leur école, il découvrirait bientôt combien leurs opinions simplifient et facilitent l'œuvre de l'élaguement des branches parasites de cet arbre qu'il est occupé à tailler. Il se verrait dans cette opération débarrassé de la tâche pénible de ployer des textes rebelles aux ordres de *sa* raison, en leur extorquant, par une torture savante, les réponses qu'il leur prescrit. En effet, quoi de plus simple et même de plus sensé, que de se laisser aller à l'impression que font les expressions d'un livre, sauf à dire, si leur sens naturel déplaît, que l'auteur s'est trompé. Si M. Chenevière avait sur sa table étalés les nombreux et savans volumes offrant l'exposé de la doctrine de saint Paul, de saint Jean, etc., distinguant des sublimes et simples enseignemens du Christ les préjugés de disciples qui n'ont pas pu s'élever à la hauteur et à la pureté des vues de leur Maître ; si en s'assurant par une espèce de statistique théologique de la porportion des théologiens allemands qui reçoivent le Nouveau-Testament comme le dépôt d'une révélation sans alliage d'erreur, à ceux qui soumettent à leurs raisonnemens ce code et n'admettent comme légitime aux yeux de la raison que ce qui a résisté au feu de leur dissolvante critique ; si, dis-je, M. Chenevière venait à s'apercevoir que l'immense majorité de ces prodiges d'érudition, de ces profonds théologiens, ne considère l'Ecriture que comme un mélange de mythes, de symboles, d'opinions populaires ou individuelles servant d'enveloppe à la vérité que la raison du siècle doit en dégager, il s'écrierait peut-être : « J'étais bien bon de me tourmenter l'esprit sur le prologue de l'Evangile de saint Jean, sur le premier chapitre de l'Epître aux Hébreux, etc. Ce sont des vues personnelles que les auteurs, dans d'excellentes intentions, mais égarés par leur enthousiasme et la fausse exégèse de leur nation, ont associées à ce qui seul mérite croyance ».

Je pense toutefois, ou plutôt je suis convaincu que ce pas lui coûterait ; il hésiterait à faire le sacrifice de sa déférence pour l'autorité apostolique. Michaëlis, dont l'opinion doit être de

Digitized by Google

quelque poids auprès de son traducteur, adresse à ses lecteurs antitrinitaires cette interpellation (1) assez embarrassante :

(1) Dans le commentaire qui accompagne sa version du Nouveau-Testament (vol. II, p. 3. Gœttingue, 1790, in-4°). Selon le sentiment de cet exégète, aussi sévère dans sa critique qu'indépendant de toute influence dogmatique, le début de l'Evangile de saint Jean est dirigé contre des opinions depuis long-temps répandues dans l'Orient et dans la contrée où cet apôtre a écrit son Evangile, et plus tard développées dans des directions et des connexions diversement modifiées par les sectes gnostiques. L'antiquité nous a conservé des renseignemens authentiques d'où il résulte (voyez les ouvrages de Néander, de Paulus, etc., sur le Gnosticisme et sur l'hérésie de Cérinthe, contemporain et antagoniste de Jean) que les hommes auxquels l'évangéliste oppose la plus solennelle déclaration qui existe dans la Bible, établirent divers degrés d'êtres divins émanés du Dieu suprême, qu'ils appelèrent Eons : l'un d'eux, désigné sous le nom de Logos ou de la Parole, était un de ces Eons le plus rapprochés de la source première, et tellement élevé au-dessus d'autres intelligences célestes qu'il n'avait pas même participé à la création du monde matériel, œuvre d'un génie placé plus bas dans l'échelle hiérarchique des émanations. En affirmant que le Logos était auprès de Dieu dès le commencement, qu'il n'était point émané de son sein, l'apôtre établit son égalité avec le Dieu suprême plus fortement et plus clairement qu'il n'aurait pu le faire dans d'autres termes, et en n'y mettant aucune intention polémique. M. Chenevière ose-t-il, en opposition au témoignage de saint Irénée et aux recherches des plus savans explorateurs des systèmes qui ont régné à l'époque de la première propagation du Christianisme, nous donner sa garantie contre la possibilité du sens de réfutation que tant de théologiens éclairés attribuent à saint Jean? Lui-même est-il bien sûr que ce sens ne soit pas le véritable? et peut-il s'y soustraire avec une entière sécurité de conviction? Encore faut-il bien qu'il se rappelle que nous n'avons nul besoin d'avoir recours à ces allusions aux spéculations des Gnostiques ou de leurs devanciers, pour reconnaître dans l'exorde de l'Evangile de saint Jean une preuve inattaquable de la doctrine de l'éternelle déité du Fils.

Qu'il nous soit permis d'ajouter une seule observation confirmative de l'opinion de Michaëlis. Les Samaritains ne croyaient pas que les anges fussent des êtres créés, mais des vertus, des forces émanées de Dieu. Dans leurs cantiques publiés par M. Gesenius (p. 23 de la Diss. intitulée : *De Samaritanorum theologiâ ex fontibus ineditis*. Hall. 1822, in-4°), le Dieu suprême est célébré comme supérieur *aux puissances et aux vertus célestes*. C'est de même que l'apôtre met le Christ au-dessus de toutes ces principautés admises et fréquemment mentionnées

« Jean soutient ici la divinité éternelle du Fils de Dieu dans le « sens le plus élevé et le plus strict : je sais quelle est la répu« gnance qu'on éprouve aujourd'hui, à admettre ce sens. Mais « ce n'est pas ma faute, si l'Evangéliste est si clair : il m'est im« possible d'entendre ses expressions autrement, soit en elles« mêmes, soit dans leur contexture. Quant à celui qui trouve « l'éternelle divinité du Fils incroyable, je ne saurais concilier « avec la loyauté d'interprète, toute tentative d'expliquer dif« féremment des termes en eux-mêmes si simples et si frappans « de clarté : l'homme décidé à ne pas admettre ce dogme, n'a « évidemment pour ressource que de rejeter l'Evangile de « saint Jean, et le reste du Nouveau-Testament où ce dogme « est enseigné tout aussi bien. »

Je ne doute pas un moment de l'indignation avec laquelle M. Chenevière repousserait ce dernier parti. Mais qu'il se sonde lui-même. Il s'explique quelque part dans son Essai l'aveuglement des trinitaires par leur éducation et l'habitude qu'ils ont contractée d'entendre prononcer des mots sans réfléchir avec liberté d'esprit aux contradictions qu'ils renferment. Mais lui-même, familiarisé dès sa jeunesse avec le point de vue où s'est

---

par les Juifs contemporains des premiers Chrétiens et par les Pères de l'Eglise (voyez Jos. Archéol. XV, 5, § 3; Eus. *Præp. Evang.* IV, 6; et M. de Valois [p. 254]. Dans les expressions de saint Paul (Col. I, 16, et Ephes. I, 21), si clairement calculées pour embrasser tout ce qui est créé, il y a évidemment allusion au *Dieu des armées* et désignation de tous les êtres les plus sublimes émanés de la Divinité, auxquels Christ est déclaré supérieur, comme le Dieu absolu est supérieur à toutes ses manifestations, quelque rapprochées qu'elles soient de l'Être infini. Il n'y a pas de juges plus incompétens en matière d'exégèse que les dilettanti en théologie qui sont réduits à puiser leurs opinions dans les dictionnaires et les commentateurs. Ne s'étant point pénétrés de l'esprit des langues de l'Orient, surtout n'étant pas familiarisés avec les points de vue et les doctrines qui étaient présens aux contemporains de l'auteur qu'il s'agit de comprendre, ils adoptent des interprétations qui en elles-mêmes sont au nombre de combinaisons possibles, mais qui sont absurdes aux yeux de l'homme versé dans l'étude des monumens et des systèmes de l'antiquité. Voyez ce que nous disons plus bas de l'impression que le mot κύριος faisait sur un humaniste nourri de la lecture des Juifs Alexandrins.

placé son maître Vernet, ne serait-il pas disposé d'avance par ses préjugés à se roidir contre l'impression du sens naturel de ce passage de saint Jean et d'autres textes tout aussi positifs? Et sa soumission aux déclarations de l'Ecriture ne serait-elle pas conditionnelle et subordonnée aux exigences de *sa* raison? Ce qui le prouve, c'est la marche qu'il a suivie dans sa dissertation. Au lieu de s'enquérir avant tout du sens des passages de nos Livres Saints où, depuis les premiers siècles, les Eglises chrétiennes ont presque unanimement trouvé le dogme qu'il rejette, il commence par de longs raisonnemens, tendant à montrer *que le système de la Trinité est contraire à la raison* (p. 55-86). Je ne veux pas ici lui reprocher d'avoir lui-même introduit d'abord dans ce dogme les contradictions qu'il prétend y être renfermées. Me réservant de revenir plus tard sur ce point, je me bornerai à faire observer que cet ordre de discussion est peu respectueux pour le Code des révélations, et qu'il annonce un manque de confiance dans le résultat qu'il obtiendrait par l'examen des textes sacrés, si le critique l'entreprenait avant d'avoir préalablement imbu l'esprit du lecteur de préventions favorables au sens qu'il s'efforcera de leur donner.

La marche suivie par M. Chenevière est au surplus fort simple de la part de tous les théologiens qu'on pourrait appeler des logolatres, comme ils n'ont pas craint d'accuser ceux qui adoptent les doctrines évangéliques d'être des christolatres et des bibliolatres. Ils ne se demandent point quel est le sens de l'Ecriture, exploré avec loyauté, et par tous les moyens d'interprétation que la saine critique met en usage. S'ils apportaient cette disposition à l'examen de nos saints Livres, la part de décision qu'ils feraient à la raison humaine, ou plutôt à leur raison, serait tout autre que celle qu'ils lui attribuent. Ils constateraient avant tout le sens de l'Ecriture, sans parti pris d'avance. Se trouverait-il que le résultat choquât leur raison, ils ne s'abandonneraient pas aussitôt à cette première impression; ils le soumettraient à une série d'enquêtes parmi lesquelles les suivantes seraient au premier rang : le fait ou le point de doctrine qui se présente au lecteur impartial est-il dans les limites d'un ordre de choses et d'idées qui soit de la compétence

de l'esprit humain? ne seraient-ce pas, vus de près et comparés aux besoins moraux de notre espèce, des supplémens désirables à ce que les lumières de l'homme naturel sont capables d'atteindre? ne seraient-ce pas, bien appréciés, des remèdes à l'insuffisance et à la faiblesse de facultés profondément altérées, faussées, désordonnées par un éloignement de la vie primitive et divine qui nous a arrachés à notre véritable sol?

Il est indubitable qu'en se conformant à cet ordre d'enquête, les théologiens que nous avons appelés logolatres (ou adorateurs de leur propre raison telle que les phases et les tâtonnemens de notre race l'ont faite), arriveraient à des conclusions toutes différentes de celles qu'ils obtiennent de la complaisance des juges qu'ils interrogent de préférence, leurs préventions et celles de leur siècle. Maintenant ils commencent par se faire un type de doctrine auquel ils supposent que l'Ecriture devra se trouver conforme, sous peine, en cas contraire, de perdre son crédit auprès des hommes éclairés : alors, dans le but de servir la cause de la religion (pauvres gens qui s'arrogent de mieux connaître ce qui lui est avantageux que Celui qui l'a donnée!), ils font sur les textes qui les gênent des opérations que ne justifient ni la langue, ni le sens droit et instinctif de lecteurs qui ne se mettent point en garde contre l'impression de la Parole de Dieu. On a beau colorer de prétextes spécieux ce manque de soumission entière et sans réserve à cette Parole. Le désir de ménager les oreilles délicates et d'allécher des esprits superbes par une pusillanime suppression ou altération des articles principaux de notre foi n'a jamais gagné un seul incrédule, tandis que la franche et complète exposition des doctrines, qui sont la folie des Grecs et le scandale des Juifs (et certes l'égalité du Fils de Dieu avec le Jéhovah de l'Ancien-Testament est de ce nombre), a opéré dans tous les temps et opère encore aujourd'hui, à tous les degrés de l'humanité dégradée ou cultivée, de l'abrutissement ou du raffinement des mœurs, des conversions nombreuses et sincères. Le quasi-Evangile, qui a été accrédité à trois époques mémorables, au temps de Charles II, par le désir de capter les suffrages ou de désarmer les roués de sa cour; vers 1750, à Potsdam, par le projet

de tarir la source des moqueries des courtisans lettrés du grand Frédéric ; à Genève, par l'influence qu'exercèrent les encyclopédistes et le voisinage du plus redoutable de ces parodistes de l'Ecriture, de celui qu'un homme d'esprit a si justement appelé le bouffon du prince des ténèbres, ce quasi-Evangile, né d'une tactique qu'on croyait aussi prudente que profitable au Christianisme, s'est peu à peu glissé à la place de la doctrine de vie. Mis à la mode par les talens d'hommes originairement animés des meilleures intentions, il a fini par usurper les droits du véritable Christianisme, et n'a racheté ses lâches complaisances par aucun avantage réel. Au contraire. Cet exposé incomplet des vérités de la foi, cet Evangile tronqué a énervé l'action des enseignemens divins. L'expérience a montré que nos dogmes le plus antipathiques à l'intelligence charnelle n'ont jamais, ou infiniment rarement, été un obstacle à ce que la vérité se fît jour dans les âmes sincères et dignes de la recevoir, tandis que leur suppression privait de leur influence les articles que la faux réformatrice avait épargnés. Ainsi, pas une seule conquête de quelque esprit dédaigneux, et instruction inefficace sur les élèves de cet enseignement épuratoire, voilà le fruit de tous ces exposés de la religion chrétienne accommodés aux goûts des moqueurs et des philosophes orgueilleux. Depuis lord Hervey jusqu'à la dogmatique de Wegscheider, l'effet moral des systèmes de la religion rationelle a été le même, nul, c'est-à-dire le même que celui de toutes les théories sur nos rapports avec Dieu que l'homme a enfantées.

Mais revenons à M. Chenevière, et aux raisons qu'il donne pour rejeter le mystère de la divinité éternelle du Christ. Elles doivent être d'une force bien accablante pour balancer une déclaration aussi solennelle et précise que celle du début de l'Evangile de saint Jean ; le chapitre premier de l'Epître aux Hébreux (1) où l'*immuabilité* est si clairement attribuée au Fils

(1) La canonicité de cette épître a été victorieusement défendue contre Bertholdt, Schultz et Seyffarth, etc., par M. *Moses Stuart*, dans son ouvrage sur ce livre (éd. de Londres de 1828, vol. I), et par M. *Jos. J. Gurney* (*on the doctrine of the Deity of Christ*, 1830, p. 1-39).

de Dieu ; le 20[e] verset du dernier chapitre de la 1[re] Epître de saint Jean qui donne à Jésus-Christ le nom de *vrai Dieu* et de *vie éternelle*, avec une évidence qui ne laisse aux dissidens d'autre ressource que la violation de toutes les règles de l'interprétation grammaticale ; les versets 6-9 du chapitre 14 de l'Epître aux Romains qui identifie le Christ, de nom et de gloire, avec le Dieu suprême ; enfin tous les passages où la Création, œuvre distinctive de Jéhovah, selon toute la teneur des livres de l'ancien Code, est présentée comme l'œuvre du Fils de Dieu et où Jésus-Christ reçoit le titre de Seigneur, Κύριος, que les traducteurs Juifs, connus sous la dénomination des Septante, emploient des milliers de fois comme synonyme de Jéhovah (1).

Nous verrons dans un second article par quels sophismes M. Chenevière cherche à nous enlever ce que l'Ecriture nous enseigne et que nous considérons comme la pierre angulaire de l'édifice de notre religion.

I. Discussion publique *sur la liberté religieuse et le gouvernement de l'Eglise, dirigée par des membres de l'Eglise nationale du Canton de Vaud.* N[os] 1 à 7.

II. L'Ami de l'Église nationale, *dans le Canton de Vaud.* N[os] 1 à 4.

La *Discussion* (2) que nous annonçons, est un des besoins pressans de l'époque, et bien qu'elle soit plus spécialement adaptée à la situation de l'Église du Canton de Vaud, un grand nombre

(1) Le plus grand connaisseur de l'antiquité et des idiômes dans lesquels nos Livres Saints et les plus anciennes versions sont écrits, Valckenaër déclare, dans ses notes sur les Actes, ch. I, v. 6 (p. 304 du I[er] volume de ses Leçons d'exégèse publiées par Wassenbergh), que le lecteur des Septante ne peut recevoir du mot κύριος, appliqué à Jésus-Christ à chaque page du Nouveau-Testament, d'autre impression que celle que produirait sur son esprit le nom de Dieu.

(2) A dater du 1[er] janvier, il paraît, le 1[er] de chaque mois, deux demi-feuilles très grand in-4° de cette *Discussion publique*. Occasionnellement il se publie dans l'intervalle une ou deux demi-feuilles sup-

des questions qui y sont traitées sont d'une application et d'une utilité générales. Les vrais principes de *liberté religieuse* et de *gouvernement d'Eglise* sont encore étrangers, non-seulement à la grande masse du public, mais même aux gouvernemens et à la majorité des clergés, témoin les persécutions des Cantons de Vaud, de Berne et de Neuchâtel, et les prétentions de la Compagnie des pasteurs de Genève. Discuter ces principes, les éclaircir, les mettre à la portée de tous, les établir enfin sur des bases solides, est une tâche difficile sans doute, mais non impossible à accomplir, et le temps nous paraît venu de la tenter. En France en particulier, l'organisation de nos Églises est si défectueuse, et exerce une si déplorable influence sur l'état de la religion, que nos pasteurs et nos fidèles pourront tirer beaucoup de fruit de la lecture de cette *Discussion;* ceux mêmes qui n'adopteraient pas toutes les vues qui y sont présentées y trouveront matière à d'utiles réflexions, et seront probablement conduits à rectifier bien des opinions qu'ils ont admises de routine et sans les avoir jamais examinées à fond. Nous remercions donc pour notre part M. le pasteur *Burnier* de Rolle, principal rédacteur de la *Discussion*, qui a momentanément discontinué la publication de la *Revue Britannique religieuse*, pour pouvoir consacrer son temps et ses soins à ce journal d'une urgente nécessité; et nous appelons sur son entreprise la bénédiction sans laquelle celui qui veut construire la maison bâtirait en vain. La tâche que se proposent les rédacteurs de la *Discussion*, avons-nous dit, n'est pas facile, tant s'en faut; ils ont beau être modérés dans leur ton, charitables et doux, et se montrer disposés à accueillir toutes les réclamations qui leur sont adressées, et même l'exposition de vues diamétralement opposées aux leurs, ils sont obligés de signaler des abus, d'attaquer de vieux préjugés, de

plémentaires. Prix : 30 batz, soit 4 fr. 50 c. par an; 18 batz, soit 2 fr. 70 c. pour six mois; et 10 batz, soit 1 fr. 50 c. pour trois mois; franc de port jusqu'à la frontière du Canton de Vaud. S'adresser à Lausanne *au bureau de la Discussion publique,* maison de Severy, en face du Casino : à Paris, à *J.-J. Risler,* rue de l'Oratoire, n° 6. — Les libraires qui procurent six abonnemens reçoivent un septième exemplaire gratis.

secouer les esprits pour les tirer de cette apathie si générale et si commode dans laquelle on aime à s'endormir ; et il est impossible qu'ils ne heurtent pas bien des susceptibilités, qu'ils ne blessent pas bien des amours-propres, et qu'ils ne soulèvent pas contre eux la masse compacte de ceux qui, se trouvant bien, ne peuvent pas concevoir que tout le monde ne soit pas content. Aussi en est-il ainsi advenu dans le Canton de Vaud ; une vive opposition s'est manifestée contre les principes défendus dans la *Discussion;* mais de cette opposition même la vérité sortira plus pure et mieux comprise. La *Discussion* a été faussement accusée de tendre à la destruction de l'Église nationale du Canton de Vaud, et sept ministres de cette Église ont entrepris de publier sous le nom de *l'Ami de l'Eglise nationale* (1) une feuille périodique destinée spécialement à soutenir cette Église.

Nous avons reçu les quatre premiers numéros de *l'Ami;* nous y trouvons, non des principes différens, mais des principes opposés à ceux que professent les rédacteurs de la *Discussion.* Ceux-ci désirent non-seulement la *liberté*, mais *l'égalité* de tous les cultes, et veulent, avec raison à notre avis, qu'un culte quelconque ne soit soutenu que par la force qui lui est propre et qu'il tire de Dieu par la profession de la *vérité. En principe,* ils pensent que l'Église et l'État doivent être entièrement séparés pour tout ce qui n'est pas affaire de police et d'ordre public, et que l'État ne doit salarier aucun culte. Mais *en pratique*, reconnaissant les difficultés, les dangers inséparables d'un changement trop brusque, ils demandent que l'État salarie pour le moment tous les cultes sans exception ; n'étant pas juste que les citoyens qui paient l'impôt contribuent aux frais du culte, sans en retirer aucun profit, s'il se trouve qu'ils n'appartiennent pas au culte privilégié. *L'Ami*, au contraire, veut *une religion de l'Etat*, et n'a pas l'air de se douter que ces mots

(1) Il paraît au moins deux numéros de 8 pages petit in-4° par mois ; si l'abondance des matières l'exige, on fera paraître des feuilles supplémentaires. Le prix est de 10 batz (1 fr. 50 c.) pour trois mois, franc de port pour tout le Canton. On s'abonne au *Dépôt bibliographique*, cité devant, à Lausanne, et à Paris chez *J.-J. Risler*.

n'ont pas de sens dans un pays libre et chrétien ; il s'élève contre *l'égalité des cultes* qu'il assure *être incompatible avec un état de civilisation avancé ;* il insiste pour que *la loi* défende *le prosélytisme*, c'est-à-dire pour que, comme le disait feu M. le baron de Staël, elle permette aux citoyens de parler, à condition que leurs paroles ne produisent aucun effet. Voici comment ces messieurs entendent *la liberté des cultes ;* ce curieux résumé se trouve dans un article *sur la liberté*, dans le n° 2 de *l'Ami :* « Je suis libre devant les autres hommes de penser ce « que je veux en matière de religion, aucune loi humaine ne peut « m'ordonner de croire, etc... Outre cela, je suis libre de faire « connaître ma croyance et de célébrer le culte divin comme « ma conscience l'ordonne, pourvu que je le fasse de manière « à ne gêner en rien ni la liberté de mes semblables ni l'ordre « civil qui protége leurs droits et les miens. Mais demander « LA LIBERTÉ ILLIMITÉE DE TOUS LES CULTES, *demander pour « chacun* LE DROIT DE FAIRE DES PROSÉLYTES, *c'est vouloir mettre « l'empire injuste de la force et peut-être de la ruse à la place du « juste empire de la loi, de la raison et de l'équité.* » C'est à peu près la liberté de Constantinople, où il y a aussi des Églises à côté des Mosquées. Où en serait aujourd'hui le protestantisme, et où serait l'Église *légale* du Canton de Vaud, si ces principes avaient prévalu dans le monde depuis trois siècles? Il nous semble que c'est condamner soi-même sa cause que de la déclarer si faible qu'elle ne peut se soutenir qu'avec l'aide du pouvoir séculier, et qu'elle doit nécessairement périr par la liberté. Nous avons de l'Église nationale du Canton de Vaud meilleure opinion que *l'Ami*. Qu'on lise son n° 4 tout entier, l'on verra comment il entend la liberté, et l'on y trouvera des principes tels que ceux-ci pour la substance : que *par respect pour la croyance d'un catholique romain peu instruit, un chrétien évangélique, ne doit pas lui parler de la sienne, à moins que le catholique ne le lui demande ; que si quelqu'un était persuadé que la fin du monde est proche, il faudrait l'empêcher* LÉGALEMENT *de propager cette opinion, qui tendrait à semer le trouble dans la société ;* que *c'est solliciter une femme de violer les lois divines et humaines*, que *de lui inculquer des opinions propres à faire naître chez*

Digitized by Google

elle le mépris et le blâme pour celui (*l'Ami* aurait dû dire *pour les opinions de celui*), *qu'elle doit considérer comme son protecteur;* (quoi! même si son mari est juif, mahométan, païen?) *que l'âme des domestiques appartient à leurs maîtres comme leurs services, et l'âme des enfans à leur père;* que *le mari, le maître, le père et l'Etat répondent seuls du salut de leurs subordonnés, et que nul autre n'a à s'en mêler*, et d'autres choses de même force et de même tendance, qui rendraient impossible pour *l'Ami* de justifier l'introduction dans le monde, d'abord du Christianisme et puis de la réforme, sans se contredire lui-même, et qui pourraient, s'il y persiste, le faire accuser à bon droit d'attaquer *la liberté même* des cultes.

Rendons justice cependant, et consignons ici que *l'Ami*, tout en pensant qu'il est plus facile d'être sauvé dans l'Eglise nationale du Canton de Vaud que dans aucune autre Église, croit néanmoins qu'on peut dans d'autres Églises aussi parvenir au salut. Qui oserait après cela accuser *l'Ami* de n'être pas sage et tolérant dans ses principes? Nous lui ferons remarquer cependant qu'il a tort de confondre ou de chercher à faire confondre *l'Eglise extérieure* avec *la vérité*, et de faire dire aux dissidens du Canton de Vaud que hors de leur *forme d'Eglise*, on ne peut pas être sauvé; tandis qu'il sait très bien qu'ils n'ont jamais dit chose pareille, et que la croix de Christ est la seule voie de salut qu'ils aient jamais annoncée. En général, *l'Ami* semble faire de la foi chrétienne une affaire, non de *vérité*, mais de *position sociale*, et pourrait ainsi prêter le flanc à des accusations autrement graves que celle d'être ennemi de la liberté des cultes. Ce qui est encore très fâcheux, c'est de voir *l'Ami* relever, pour défendre son Eglise, l'arme que l'on espérait brisée pour toujours dans le Canton de Vaud, des attaques malveillantes et de la persécution contre les dissidens. Et nous ne disons rien ici que la lecture de *l'Ami* ne justifie pleinement. Il se complaît à renouveler les accusations dont les dissidens ont été les objets, au risque d'aigrir les esprits et de provoquer de nouvelles scènes de violence contre eux. S'il parle des atrocités de ce genre commises depuis quelques années dans le Canton de Vaud, il ne sait dire autre chose sinon: *Que le peuple*

témoigna ouvertement son improbation pour les réunions des dissidens, ET NE LE FIT PAS TOUJOURS AVEC LA MODÉRATION ET LA DÉCENCE CONVENABLES (1). *L'Ami* se charge de la triste tâche de justifier la loi de persécution du 20 mars. Qu'est-ce là, sinon prendre en main la cause de la persécution? Il est vrai qu'il s'en acquitte avec une remarquable timidité, et comme un homme qui sent qu'il défend une mauvaise cause. Il est vrai encore que tout en prétendant que cette honteuse loi était NÉCESSAIRE, il reconnaît qu'elle est INJUSTE. Nouveau principe de morale qu'il justifiera sans doute plus tard. *L'Ami* paraît moins occupé en général de discuter avec gravité des questions infiniment graves, et de s'adresser aux classes éclairées de la société, que de remuer les passions de la multitude. Son rôle serait plus beau s'il travaillait, tout en maintenant ses opinions avec une entière liberté, et en les soutenant par de bonnes raisons et non par des déclamations, à calmer l'irritation qui existe dans son canton, au lieu de risquer de l'exciter encore. Il est même obligé de se défendre déjà contre cette dernière imputation, et déclare que le ton de sa feuille est modéré, et qu'elle doit avoir *naturellement* pour effet de calmer les esprits. Nous désirons que tel soit le vœu sincère de *l'Ami*, mais nous sommes convaincus que ses Nos 2, 3 et 4 tendent à produire un effet tout contraire, et nous nous sommes rappelés, en le lisant, la sentence de La Fontaine :

Rien n'est plus dangereux qu'un imprudent ami ;
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Si nous avons examiné avec un peu d'étendue ces deux publications, c'est que, sous le rapport religieux, les peuples ne sont pas séparés comme sous le rapport politique par des fron-

---

(1) Nos lecteurs voudront bien se rappeler, pour apprécier cette phrase, *l'assassinat d'Oron, la scène des sauvages de Lutry, Magnin attelé à une pièce de bois comme une bête de somme, et poursuivi par une horde sanguinaire qui lui remplissait la bouche de boue et d'ordures*, etc., etc., etc. Nous plaignons *l'Ami*, qui ne voit là et dans une foule d'autres faits du même genre qu'un *manque de modération et de décence*.

tières et des douanes, que l'Église de Jésus-Christ est une, que rien de ce qui l'intéresse dans un pays ne lui est indifférent dans un autre, et que l'influence des débats qui se sont élevés dans le Canton de Vaud s'étendra nécessairement hors des limites de ce Canton.

VARIÉTÉS.

DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

A cette époque remarquable où le besoin de la liberté travaille tous les peuples de l'Europe, et enfante tous les jours à nos yeux de nouvelles révolutions et de nouvelles combinaisons politiques, il semble que l'importante question de l'abolition de l'esclavage doit exciter un nouvel intérêt parmi nous. De toutes parts on réclame avec chaleur contre les abus des vieilles monarchies, et qu'est-ce cependant que l'oppression que fait peser sur un peuple un mauvais gouvernement, comparé à cette oppression immédiate et journalière que fait peser un mauvais maître sur un homme entièrement livré à ses caprices. Voilà bien des années que l'on parle et que l'on écrit sur l'esclavage, et cependant il est peu connu de la généralité, et l'on entend encore répéter que les maux qu'il entraîne sont fort exagérés, et que le sort des esclaves est plus heureux que celui des pauvres paysans de notre Europe. Nous répondrons à ces assertions, qui sont ordinairement répétées par l'indifférence et la légèreté, après avoir été inventées par l'intérêt personnel et la mauvaise foi, en présentant aujourd'hui à nos lecteurs le témoignage d'un homme qui ne dit que ce qu'il a entendu de ses oreilles et vu de ses yeux. C'est après une résidence de onze ans à la Jamaïque, comme recteur d'une des Eglises de cette île, que le révérend J. M. Trew présente le triste et fidèle tableau de l'état temporel et spirituel des esclaves de la Jamaïque, dans neuf lettres adressées au duc de Wellington. C'est à la suite de longs et infructueux efforts pour améliorer la position des esclaves par des voies de conciliation, c'est après avoir essayé vainement de surmonter tous les obstacles qui s'opposent à ce que la connaissance de la reli-

gion parvienne jusqu'à eux avec quelque efficace, que M. Trew s'est décidé à publier des maux qu'il avait cru devoir dissimuler pendant long-temps; un témoignage arraché à regret et par le cri de sa conscience à un ministre respectable acquiert certainement de cette circonstance même un bien plus grand poids.

Nous passerons en revue les principaux points que traite M. Trew, et nos lecteurs, après nous avoir accompagnés dans cette pénible carrière, ne pourront sûrement s'empêcher de reconnaître après notre auteur que « l'esclavage est une plante empoisonnée qui répand la maladie et la mort sur tout ce qui est soumis à sa pernicieuse influence, une malédiction qui doit être balayée de la terre à jamais ».

On se plaît à répéter que les esclaves trouvent dans des lois sages et humaines un refuge contre l'injustice et la cruauté de leurs maîtres; mais il faut aller plus loin et voir quels sont les hommes qui sont chargés de l'exécution de ces lois. Nous pourrons nous faire une idée du respect qu'elles inspirent aux membres de l'assemblée de la Jamaïque par l'exemple de l'un d'eux qui, recevant des reproches de ce qu'il avait proposé une loi pour punir ceux qui feraient travailler leurs moulins à sucre le dimanche, répondit avec une sorte de naïveté : « Que le bill passe, et je voudrais bien savoir qui m'empêchera de faire ce qui me plaira dans mon domaine le dimanche ! » A la Jamaïque, sur vingt propriétaires il y en a toujours dix-neuf absens, et la magistrature est confiée aux hommes d'affaires des absens, aux inspecteurs des plantations, à des médecins payés par les planteurs, et à des marchands qui dépendent d'eux pour la prospérité de leur commerce. Lorsqu'un esclave est maltraité, le magistrat auquel il porte sa plainte est attaché le plus souvent par un de ces liens à la plantation dont il dépend. Est-il bien probable qu'il ait assez de courage moral pour nuire à ses propres intérêts, et s'attirer la persécution de tous ses voisins, en soutenant la cause de la justice? Voilà le premier abus que signale M. Trew, comme mettant un obstacle insurmontable à toute amélioration, et comme attirant des maux sans nombre sur le planteur aussi bien que sur l'esclave; il n'y voit d'autre remède que l'établissement d'une magistrature rétribuée, composée

d'hommes entièrement étrangers aux planteurs et aux esclaves, et dont l'honneur et l'indépendance de caractère assurassent aux esclaves des protecteurs et de fidèles administrateurs de la justice, et non des suppôts de leurs tyrans.

Le témoignage des esclaves est le second point que traite M. Trew, et il montre quels sont les maux qui résultent de son exclusion, tant pour la propriété que pour la personne de l'esclave. « Tout homme, dit-il, peut impunément enlever ouvertement ou par ruse à un esclave les choses qui lui appartiennent d'après les lois, sans qu'il ait aucun moyen d'obtenir justice. » Et plus loin : « Un maître peut faire fustiger son esclave quand il lui plaît et autant qu'il lui plaît ; » et le témoignage de l'esclave, lors même qu'il serait appuyé par celui de ses compagnons, et que ceux-ci jouiraient de la meilleure réputation, ne serait d'aucun usage pour convaincre, et bien moins encore pour faire punir celui qui aurait donné les coups et celui qui aurait ordonné d'outre-passer les limites de la loi. Mais ce n'est pas tout; l'esclave peut encore voir arracher violemment de sa cabane sa femme ou sa fille, sans avoir aucun moyen de les préserver des plus odieux outrages, ou d'obtenir justice de ceux qui commettent ces crimes, puisque la loi oblige à rejeter son témoignage, et que, comme on peut facilement le supposer, celui qui veut se rendre coupable d'un tel abus de pouvoir a bien soin de choisir le moment où il ne peut être aperçu par aucun de ceux dont le témoignage serait admis. Un ministre de l'Évangile appelé, il y a quelques années, à déclarer devant l'assemblée de la Jamaïque s'il avait connu des cas où la justice n'avait pas été rendue par suite de la loi qui défend d'admettre le témoignage des esclaves, répondit en citant le fait suivant : « Un blanc, propriétaire d'une petite plantation, chercha à séduire une jeune femme de couleur, *fille naturelle de son propre père, mais esclave.* Cette jeune fille soutenue par sa mère, à laquelle les missionnaires avaient enseigné depuis quelques années les vérités fondamentales de la religion, refusa d'écouter ses sollicitations. Le monstre la fit mettre aux fers sans pouvoir vaincre sa résistance, et ordonna enfin de la fustiger sévèrement ; mais tout fut inutile. La vertu

triomphe du vice, et la pauvre fille sortit enfin de prison. Le premier usage qu'elle fit de sa liberté fut d'aller porter sa plainte au magistrat, qui assembla un conseil de protection (*council of protection*) pour entendre son histoire. Elle la dit avec simplicité et aucun des juges ne conserva le moindre doute sur la parfaite vérité de tout ce qu'elle avançait; mais *c'était le rapport d'une esclave*. Les membres du conseil auraient voulu pouvoir punir un pareil crime; mais la loi s'y opposait. Un tel fait ne pouvait se trouver ailleurs que dans les annales de l'esclavage. » L'auteur ajoute que ce témoignage prononcé devant le comité de l'assemblée de la Jamaïque ne se trouve pas sur le procès-verbal; et comme il s'informa de la raison qui l'avait fait omettre, on lui répondit qu'il s'était élevé une discussion dans le comité à ce sujet, et que l'on avait décidé qu'il n'en serait pas fait mention, un membre ayant fait observer que ce serait préparer des armes contre eux. M. Trew cite ensuite le jugement de plusieurs esclaves qui avaient fait périr leur maître à l'instigation de sa femme et de ses enfans, qui les avaient poussés à accomplir ce crime, en leur faisant accroire que si leur maître vivait jusqu'à une certaine époque qu'ils désignaient, ils seraient tous saisis et vendus et peut-être séparés de leurs familles pour jamais. Les esclaves furent jugés, condamnés et exécutés. Ces malheureux déclarèrent à leurs derniers momens que leur maîtresse et ses fils étaient présens au moment de l'assassinat, et qu'ils les y encourageaient, après leur avoir fait boire beaucoup de rhum. Ils disaient à la multitude qui les entourait : « Dites merci pour nous à notre jeune maître et à nos maîtresses, car eux tous nous avoir amenés là. Eux nous avoir trompés, nous avoir dit que nous devoir tuer notre maître, si nous pas vouloir être punis et être vendus chacun de nous. Mais nous prier vous tous de prier Dieu de pardonner à eux. » Toute la vengeance de la loi tomba donc sur ces misérables esclaves ignorans et trompés, et leur témoignage ne fut pas admis contre les premiers instigateurs de ce crime horrible; et cependant ces mêmes esclaves qui ne peuvent témoigner contre les personnes libres, sont admis à rendre témoignage contre leurs compagnons d'infortune, et

dans le cas que l'on vient de citer, ce fut sur le témoignage d'esclaves que les coupables furent convaincus et exécutés.

Tout se tient dans le système de l'esclavage, et les deux grands abus que nous venons de citer sont un obstacle insurmontable à la réparation des maux qu'il nous reste à signaler. « La loi donne au maître ou à tout autre homme, quelque vil qu'il soit, auquel il plaît au maître de déléguer son pouvoir, l'autorité la plus arbitraire, une autorité presque absolue sur l'esclave arraché à sa patrie, et forcé de travailler contre sa volonté sans aucun salaire. Il peut aussi souvent qu'il y est porté par sa colère, son caprice ou sa vengeance, sans aucun jugement et même sans assigner aucun motif, infliger à son esclave, avec un fouet de charretier, trente-neuf coups et le faire ensuite déchirer par des ronces, tandis que ses blessures saignent encore. La manière d'administrer ce châtiment est abandonnée aux inspecteurs, qui n'ont d'autre motif pour prendre intérêt aux esclaves que les gages qu'ils reçoivent du maître qui peut les congédier d'un instant à l'autre. Dans la chaleur de la colère, d'après l'impulsion du moment, et sans se donner le temps de peser les circonstances, il peut ordonner de coucher l'esclave le visage contre terre, et le faire fustiger avec une cruauté qu'il ne montrerait pas envers un animal rétif. Dans une portion des états du roi d'Angleterre, un homme ne peut maltraiter impunément son âne; dans une autre il exerce un pouvoir si despotique sur son semblable, qu'on a vu plus d'une fois de tels châtimens, autorisés par la loi, avoir pour conséquence la mort des malheureux qu'elle abandonne au caprice de leurs maîtres. La justice, la raison et l'humanité élèvent leurs voix contre une semblable iniquité. Et combien le remède serait simple ! mettez le pouvoir d'infliger des châtimens corporels entre les mains de magistrats salariés par le gouvernement, et que sans leur intervention aucun homme n'ose toucher du doigt son esclave. »

« Il est certes bien affligeant de voir des hommes soumis à un pareil système de châtimens ; mais que sera-ce si nous ajoutons qu'il n'en est point d'autre pour les femmes ? Les jeunes et les vieilles, les mères de famille, et celles-là même dont

les cheveux blancs proclament l'âge avancé, sont exposées publiquement et en présence de personnes de l'autre sexe à cette cruelle et indécente punition. Et cependant cette malheureuse esclave, que chacun des coups qu'elle reçoit rabaisse dans l'échelle des êtres, est peut-être mère! Que diront ses enfans quand elle reviendra vers eux couverte de larmes et de sang? Et son mari! si le nègre a un cœur, comme il palpitera de douleur et d'indignation du lâche affront fait à sa compagne! On s'étonne que les sentimens de la nature puissent être soumis à une semblable contrainte, et que celui dont toutes les affections sont excitées à un si haut degré ne franchisse pas tous les obstacles pour venger un tel outrage. Quelle lutte entre la vengeance et la crainte dans le cœur de ce mari qui est témoin d'une telle scène dans un morne silence; et quelle leçon y apprennent les enfans, si ce n'est à détester le misérable qui fait pleurer leur mère! Dans la coupe de l'esclavage est-il une plus grande amertume que celle-là!

« Quelques personnes répondent d'un air de triomphe que lorsqu'elles font punir les femmes, on n'emploie pas le fouet, et qu'on le remplace par des verges ou des ronces. Mais que signifie une semblable excuse? l'indécence de l'action n'est-elle pas la même, et la seule différence du châtiment n'est-elle pas que si les blessures ne sont pas si profondes, elles sont encore plus nombreuses! Le fait même que les verges sont généralement adoptées pour le châtiment des femmes n'est pas exact. Il peut y avoir çà et là quelques personnes qui ont adopté ce plan, par humanité ou plus souvent encore en vue de leurs propres intérêts, et pour se donner une réputation de bonté; mais en général il n'existe aucune différence entre les sexes, par rapport au mode ou à la sévérité du châtiment. »

Nous emprunterons ici quelques faits à un journal qui se publie depuis quelques mois à la Jamaïque, sous le titre du *Christian Record*. « La loi, y est-il dit, ne fait aucune exception ni pour l'âge, ni pour le sexe; elle prescrit seulement le nombre des coups qui ne doivent pas dépasser trente-neuf, et ordonne que l'on n'infligera pas un second châtiment le même jour, ni avant que l'esclave ne soit guéri des effets du premier.

La femme enceinte elle-même n'est pas exemptée par la loi. On aurait cru que nos législateurs auraient étendu sur elle le bras protecteur de la loi ; mais non, même dans cet état si bien fait pour inspirer une tendre compassion à tout être dont le cœur ne serait pas entièrement insensible, une femme peut *être couchée par terre, découverte et fustigée*, en présence de la population assemblée du domaine auquel elle appartient! Il est vrai que le sentiment public, plus humain que la loi, protége en général contre un outrage si cruel la femme dont la grossesse *est connue*; mais on voit encore trop souvent des exemples de cette barbarie qui détruit la santé des malheureuses victimes, et fait périr avant leur naissance leurs pauvres enfans.

M. Trew affirme qu'il y a vingt ans le mariage était presque entièrement inconnu parmi les esclaves de la Jamaïque. Le clergé était dans une apathie complète par rapport à l'état moral des nègres. Le monopole des blancs s'étendait jusqu'au culte divin, et l'on ne voyait dans les Eglises paroissiales aucune place réservée aux esclaves. On ne leur donnait aucune instruction religieuse, et ils étaient abandonnés à eux-mêmes ; de sorte que par suite de leurs propres penchans, et de l'effrayant exemple d'immoralité que leur présentait la vie des colons, les esclaves ont vécu sans aucune idée de religion depuis 1655 jusqu'en 1810. Depuis lors les travaux des missionnaires, qui ont aussi réveillé l'Eglise de son sommeil, ont produit quelques changemens à cet égard. « Le principe qu'établirent les missionnaires dès le commencement de leurs prédications, fut de n'admettre comme membre de l'Eglise que ceux qui mèneraient une vie conforme aux préceptes du Christianisme. Le nègre était appelé à rompre toute union illégitime, et à prouver ainsi la sincérité avec laquelle il embrassait la foi chrétienne, avant que le missionnaire ne voulût le recevoir dans la communion de l'Eglise. Cette salutaire discipline a produit les plus heureux effets ; le mariage devient maintenant général parmi les esclaves ; ceux qui ont formé ce lien sont distingués par la considération des nègres eux-mêmes, de ceux qui vivent encore dans le paganisme, et cela prouve combien cette sainte institution a contribué à avancer leur bien-être et

leur bonheur moral, aussi bien que les intérêts des planteurs eux-mêmes ».

Aucune loi cependant ne garantit encore à l'esclave qu'il ne sera pas séparé par la violence de l'objet de ses affections. Après qu'il a été marié avec le consentement de son maître, après que le ministre a prononcé que « l'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a joint », aucune loi ne s'oppose à ce que le jour même l'esclave soit séparé de sa femme, vendu au plus offrant, et envoyé à l'autre extrémité de l'île. Je ne dis pas que de semblables séparations s'effectuent souvent; l'opinion publique, sous ce rapport du moins, a rendu justice à l'esclave, en se prononçant contre les séparations. Il y a eu cependant des exemples du contraire, et ce ne devrait pas être une barrière aussi faible que l'opinion publique, qui pût seule empêcher le propriétaire de vendre une famille par lots, « pour s'accommoder aux convenances des acheteurs », d'arracher le père et la mère à leurs enfans, ou de séparer un mari et une femme qui ont été pendant de longues années compagnons de souffrance. C'est cependant là ce qui peut être exécuté maintenant d'un moment à l'autre, sans avertissement et sans préparation, par quelque changement, tel que la mort d'un propriétaire, l'embarras qu'il peut éprouver dans ses affaires, ou la vente de son bien. Mais le propriétaire, et même celui à qui il confie la direction de ses affaires, ont un autre pouvoir qui appelle aussi une réforme. Non-seulement ils peuvent séparer les esclaves après le mariage, mais ils peuvent refuser de sanctionner leur union, et cela sans assigner aucun motif à leur refus. De semblables restrictions sont aussi fâcheuses qu'impolitiques, et les objections du maître ne devraient être admises qu'autant qu'elles seraient appuyées par un magistrat indépendant. Il paraît que les châtimens corporels infligés aux femmes sont un des grands motifs qui éloignent souvent les nègres de contracter le lien du mariage; ils ont pour cette institution un respect qui approche de la superstition, et ne peuvent penser qu'avec horreur à la dégradation de *leur femme*. Quel nouveau motif pour ceux qui désirent de voir le Christianisme et les bonnes mœurs étendre leur bienfaisant empire parmi ces êtres malheureux et cor-

rompus, de désirer ardemment l'abolition des odieux châtimens qui produisent de tels résultats !

Notre auteur examine ensuite si le nègre a un jour de sabbat dans lequel il puisse se reposer ? « Cette question a donné lieu à de grandes discussions. On peut la résoudre en peu de mots : Le nègre a *l'apparence d'un sabbat*. La loi de la Jamaïque défend de faire travailler les moulins à sucre ce jour-là. L'acte spécifie que durant la récolte, non-seulement les esclaves seront exemptés le dimanche, comme par le passé, du travail des plantations, mais qu'aucun moulin ne sera mis en activité depuis le samedi à sept heures du soir, jusqu'au lundi à cinq heures du matin, sous peine de 20 livres sterling d'amende. Telle est la loi ; mais quel est le fait ? Chacun sait que les moulins à sucre travaillent le dimanche, et généralement assez tard dans la soirée, et que les magistrats violent la loi aussi bien que les autres ; il est même arrivé que l'on a fait sortir les esclaves de l'hôpital, le dimanche soir, pour remplacer jusqu'à leur retour les nègres qui étaient à l'Eglise ou qui cultivaient leur pièce de terre. Tel est le dimanche du nègre.

« Par une autre clause de la loi, on accorde aux esclaves un jour par quinzaine, outre les dimanches, pour cultiver la pièce de terre qui doit les nourrir, *excepté durant la récolte*, qui dure six mois de l'année ; et pendant ce temps, il faut nécessairement que l'esclave cultive son terrain le dimanche, sous peine de mourir de faim. Tel est le dimanche du nègre.

« D'après le rapport des missionnaires sur le nombre de dimanches où les esclaves convertis fréquentent le culte public, il paraît qu'ils ne peuvent s'y rendre qu'une fois en trois ou quatre semaines, ou environ treize fois par an, les autres dimanches étant employés à pourvoir à la nourriture de leurs familles ; sans parler de la fatigue de la soirée précédente, qui les empêche quelquefois d'aller aux assemblées. Il y a aussi une classe nombreuse de personnes, telles que les domestiques, les bergers, etc., qui n'ont que rarement, et qui, dans plusieurs cas, n'ont jamais l'occasion de suivre le culte divin, ni aucune espèce d'instruction religieuse ; sans parler des esclaves qui dans les sucreries sont toujours retenus le dimanche jus-

qu'à une heure assez avancée de la matinée, et qui sont ainsi privés des exercices publics de la religion. Tel est le dimanche du nègre.»

Les marchés du dimanche complètent ce triste tableau. Voici la description que nous en donne le *Christian Record* : «Le dimanche matin tous les chemins qui conduisent aux villes, et dans la campagne, aux lieux de marchés, sont couverts de nègres chargés de bois, de légumes et de toutes sortes de productions qu'ils y portent pour les vendre. C'est là qu'on voit en pleine activité tous les sentimens coupables du cœur humain, l'avarice, la fraude, le vol. La colère, la jalousie et la vengeance se manifestent par des insultes, des malédictions, des coups; et la plus dégoûtante ivresse s'offre aux yeux de toutes parts. Voilà ce qu'est le marché du dimanche ; telle est la scène qui dure tout le jour. Et qu'on ne s'imagine pas que d'ignorans nègres des campagnes soient ici les seuls acteurs. Les domestiques de presque toutes les familles des villes, en y comprenant ceux des ministres de l'Évangile, envoyés au marché par leurs maîtres et par leurs propres besoins ; les marchands qui vendent des viandes salées, des vêtemens et des liqueurs spiritueuses; toutes ces personnes, les blancs aussi bien que les gens de couleur, sont occupées sous la sanction de la loi, sont encouragées et même forcées par elle, sur le pied où sont maintenant les choses, à profaner le jour du Seigneur et à violer un de ses commandemens les plus positifs. Le soir, les nègres retournent chez eux chargés des emplettes qu'ils ont faites avec le produit de leur vente du matin, et les chemins présentent à chaque pas des scènes de débauche et d'ivrognerie.»

Après ce que nous venons de dire du dimanche du nègre, qui ne ressemble que trop, hélas! sous plus d'un rapport, à ce que font *volontairement* les paysans de nos campagnes et les ouvriers de nos villes, nous ne nous étonnerons pas des remarques que fait M. Trew sur *l'instruction religieuse*. « On n'a renversé, dit-il, aucun des obstacles qui s'opposaient à ce que le nègre reçût véritablement une instruction religieuse. Le maître a continué d'exercer une autorité aussi absolue sur l'âme que sur le corps de l'esclave. Il possède encore la puissance de

repousser de ses domaines tout instituteur religieux ; nul d'entre eux, sans en excepter l'évêque, n'osant y mettre le pied sans son autorisation, même le dimanche ou les jours abandonnés aux nègres, pour prêcher, enseigner, ou enfreindre d'une autre manière sa prérogative. Tel est encore aujourd'hui l'état des choses à la Jamaïque. Il en résulte qu'il est très peu de maîtres qui consentent à ce qu'on donne aucune instruction à leurs esclaves; que dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent l'instruction qu'on leur donne est purement orale, et que leurs maîtres leur refusent même la permission d'apprendre à lire. Et en effet l'homme qui veut perpétuer les maux de l'esclavage, et faire passer ce funeste héritage aux générations à venir, se montre parfaitement conséquent, en manifestant une semblable opposition. L'instruction donne de la force ; et si l'on pouvait maintenir les esclaves dans leurs anciennes ténèbres, tant qu'ils seraient plongés dans cette profonde ignorance, rien n'empêcherait le maître de conserver la même autorité sur eux. Mais dans ces jours de lumière toutes les précautions que l'on pourra prendre ne pourront l'éloigner entièrement des yeux du nègre. L'esclave arrivera à l'instruction, que son maître le veuille ou non ; et par conséquent le colon a le plus grand intérêt à ce qu'il soit guidé vers de bons principes. Une preuve bien frappante que l'instruction dirigée par les enseignemens religieux est infiniment propre à conserver la paix et la sécurité dans les colonies, c'est que dans toute l'île de la Jamaïque *on ne peut citer un seul exemple de trahison ou de rébellion d'aucun des esclaves nègres qui ont été admis dans la communion de l'Église établie, ou des Eglises morave, wesleyenne et baptiste;* tandis qu'il est notoire que dans les districts où la rébellion a éclaté, le clergé établi ne remplissait pas fidèlement ses devoirs, et que les malheureux esclaves qui ont été entraînés à se révolter ont été privés des moyens de recevoir l'instruction religieuse. Ce n'est pas ici une assertion hasardée et faite à la légère ; c'est un fait que je présente comme un argument puissant pour faire sentir combien il est politique et nécessaire au bien-être personnel et à la sécurité de toute la population des îles d'Amérique que les

nègres aient l'accès le plus libre auprès des ministres qui leur enseignent les principes du Christianisme.

« Dans l'île d'Antigoa, les nègres jouissent depuis long-temps de ces avantages. Les missionnaires visitent les esclaves dans leurs maisons et avec l'autorisation de leurs maîtres; des chapelles grossièrement construites ont été élevées par les esclaves eux-mêmes, qui les nomment, dans la simplicité de leur langage « des maisons de louanges »; et les missionnaires profitent de toutes les occasions favorables pour y réunir leurs troupeaux. Quel a été le résultat? la discorde, l'insubordination, la rébellion? bien au contraire. Cette île présente en ce moment au monde l'exemple de ce que peut opérer la vraie religion sur l'esprit de l'homme, dans quelque position qu'il puisse se trouver. Mais il en est bien autrement à la Jamaïque. Il est très peu de propriétaires qui y tolèrent les travaux de l'instituteur chrétien; il en est moins encore qui veuillent lui permettre avec l'esclave, dans sa propre demeure, ces conversations intimes qui ont produit ailleurs tant de bien. Il est *même arrivé quelquefois* que des propriétaires, et même *des femmes*, moins humaines que les agens qui résidaient dans leurs domaines, en ont chassé le ministre, sans assigner aucun motif à leur conduite, l'empêchant de continuer ses travaux chrétiens, lors même que l'instruction n'entraînait pour elles aucune dépense, qu'elle était donnée par un ministre de l'Eglise établie, qu'elle était purement orale, et qu'elle n'avait ordinairement lieu que pendant les heures de récréation accordées à l'esclave. Pourrait-on s'étonner après cela que toute entreprise générale pour apprendre à lire aux esclaves soit presque considérée comme un acte de trahison, et que la vue d'un livre entre les mains d'un nègre fasse éprouver à plusieurs colons la même indignation et les mêmes soupçons que ressentirait un prêtre catholique qui verrait une Bible entre les mains d'un paysan irlandais?

« Si le but des missionnaires avait été d'exciter le nègre à venger ses torts, on aurait vu s'allumer, il y a bien long-temps, un feu que toute la puissance de l'homme n'aurait pu éteindre, et les chaînes de l'esclave auraient été brisées pour jamais.

Mais quelles que soient les calomnies que quelques personnes se sont appliquées à répandre sur les missionnaires, quelque fausse interprétation qui ait été donnée à leur conduite, tel n'est pas leur dessein, comme le prouvent si bien les fruits de paix, de *régénération* et de civilisation que leurs instructions ont produits dans la vie de tant de milliers d'esclaves. Quelque étrange que puisse paraître à bien des gens cette assertion, je ne crains pas de dire que lors même *qu'il* n'y aurait pas une baïonnette anglaise dans tout l'empire de l'esclavage, les seuls missionnaires chrétiens, si on leur laissait un libre accès auprès des objets de leur charité, arrêteraient à sa source le torrent de la discorde, et préserveraient leur pays de toute commotion intérieure. »

Quel précieux témoignage rendu au zèle, à la prudence des missionnaires, et à la bénédiction que Dieu a répandue sur leurs travaux ! Dans ce sombre tableau des maux les plus affligeans qui puissent peser sur l'humanité, et auxquels les lois humaines n'ont apporté jusqu'ici aucun remède efficace, un seul rayon de lumière est venu consoler nos cœurs attristés, et c'est à l'influence vivifiante de l'Évangile que nous le devons. En apportant au pauvre esclave les glorieuses promesses de la vie éternelle, la piété accomplit pour lui, dès cette vie, ses promesses de paix et de régénération ; elle lui fait connaître les vertus et les douceurs que donnent les affections de famille ; elle le console de ce qu'il semble un être maudit et déshérité sur la terre, en fixant ses pensées et ses espérances sur l'héritage incorruptible qui lui est réservé dans le ciel. Envoyons donc des messagers de la bonne nouvelle à ces pauvres nègres qui leur tendent les bras, et que ce ne soit pas seulement dans les îles de l'Amérique, mais aussi dans les contrées de l'Afrique, que nous fassions parvenir aux nègres la nouvelle du salut par la foi en Jésus-Christ. Voyez ce qu'ont déjà opéré au sud de ce vaste continent la prédication et les efforts des missionnaires. Les Hottentots convertis et civilisés ont obtenu l'émancipation civile qui les met pour jamais à l'abri des atteintes de l'esclavage ; M. Buxton, l'un des plus courageux défenseurs de leurs droits, se prépare à présenter au parlement d'Angleterre un éloquent plaidoyer en faveur des esclaves des colonies. Prions le père des lumières d'éclairer les esprits et de

toucher les cœurs de ceux qui vont avoir à délibérer sur une question aussi importante pour le bonheur, et l'on pourrait dire aussi pour l'honneur de l'humanité. Nous savons que l'on fait entendre maintenant contre l'abolition de l'esclavage ces mêmes clameurs qui ont retardé si long-temps l'abolition de la traite des nègres; mais n'est-ce pas déjà répondre à ces objections que de montrer que ce sont les mêmes menaces, les mêmes craintes, les mêmes sinistres prédictions qui une fois déjà ne se sont point accomplies. « En 1807, dit l'*Anti-Slavery-Reporter*, lorsqu'un bill pour l'abolition de la traite des nègres avait déjà passé à la chambre haute, et était porté à la chambre des communes, les colons des Indes-Occidentales réclamaient contre cette mesure. Ils prétendaient que ses conséquences inévitables devaient être la ruine complète de tous leurs intérêts, la perte totale de leur revenu et de leur propriété; non-seulement il devait y avoir des insurrections et des malheurs dans toute l'étendue des colonies (c'est précisément là le langage qu'on emploie encore aujourd'hui pour effrayer le public), mais on devait réclamer, disait-on, des indemnités qui s'élèveraient au moins à cent millions. La traite fut abolie : quel a été le résultat? C'est qu'à cette heure, après un laps de vingt-quatre ans, il n'y a pas eu une seule réclamation présentée par tous ces gens à bruyantes clameurs.

« Si les colons se sont trompés dans les maux qu'ils prévoyaient en 1792 et en 1807, n'est-il pas très possible et même très probable qu'ils se trompent encore en 1831, lorsqu'ils expriment les mêmes craintes? Nous ne refusons pas aux colons de demander d'être admis à présenter et à établir leur droit d'être dédommagés du tort que peut leur faire la grande mesure de justice et de politique nationale qui convertirait les esclaves en ouvriers libres; nous soutenons seulement qu'aujourd'hui, comme lorsqu'il s'agissait de la traite des nègres, il faut d'abord que le tort soit établi et prouvé, et qu'alors le parlement ne sera certainement pas sourd aux justes réclamations qui lui seront présentées. Mais si l'abolition de l'esclavage par une loi se trouvait avoir amélioré le revenu et la propriété du colon, songerait-il lui-même à solliciter une indemnité? »

Dans un recueil tel que celui-ci il ne peut nous convenir

d'entrer bien avant dans l'examen de la question politique. Quelque résultat temporel que puisse avoir pour les colons l'abolition de l'esclavage, nous ne craignons pas de le dire, c'est autant pour eux que pour leurs esclaves que nous la désirons; car il nous tarde de les voir soustraits à la pernicieuse influence qu'exerce leur propre despotisme sur leur être moral et religieux. Nous emprunterons au *Christian Record* de la Jamaïque des réflexions qui, sortant de la bouche de témoins oculaires, en auront bien plus de poids: « L'histoire du monde démontre clairement que la possession de l'autorité met presque toujours en exercice les passions haineuses et les mauvaises inclinations inséparables de l'humanité. Les habitudes d'enfance, l'éducation, les raffinemens qu'a amenés la civilisation, tout a été trouvé trop faible pour résister à ce terrible danger. La Bible, par ses déclarations si claires sur la corruption du cœur humain, nous indique la source du mal; et nous, qui voyons les choses *comme elles sont*, parce que nous sommes sur les lieux, nous pouvons affirmer qu'on trouve à la Jamaïque des preuves abondantes de la vérité de ces déclarations de l'Ecriture. Nous voyons un système d'oppression autorisé par la loi du pays, et mis en exécution par un millier de petits tyrans qui se plaisent à faire souffrir leurs semblables. Nous voyons cet abus d'une injuste autorité qui produit une réaction sur eux-mêmes, et qui, tandis qu'elle affaiblit et détruit leurs meilleurs sentimens, met en exercice et fortifie de jour en jour tout ce qui fait la honte de la nature humaine, tout ce qui est douloureux à contempler dans le cœur de l'homme. Il est sans doute des exceptions, et nous nous plaisons à le proclamer; mais considérez un moment la masse de ceux qui possèdent cette dangereuse autorité. Voyez quelle est l'influence qu'elle exerce sur eux-mêmes. Ils sont endurcis; ils perdent tout sentiment de honte; les sentimens affectueux de la nature s'éteignent. Ils voient maintenant avec indifférence, ils commettent peut-être des actions qui les auraient fait frémir dans le pays de leurs pères, qui les faisaient frémir à leur arrivée dans cette île! Ici est le tombeau de la décence, de tous les sentimens tendres et délicats qui embellissent la vie,

de tout ce qui distingue l'homme de la brute qui périt. Nous pouvons dire avec vérité que l'éducation et les raffinemens de la civilisation sont trop faibles pour s'opposer avec succès à ce torrent de corruption, lorsque nous voyons l'influence flétrissante de cet exécrable système s'étendre jusques sur les classes les plus élevées et les plus polies de la société. La femme qui a reçu l'éducation la plus recherchée, et qui ne pouvait supporter en Europe la simple description des tristes scènes qui souillent son pays natal, revenue dans ce pays, et familiarisée avec l'exercice de ce terrible pouvoir, met de côté toute humanité et toute pudeur, et signe de sa propre main l'ordre à un inspecteur d'esclaves, ou au surveillant de la maison de travail, de dépouiller de ses vêtemens, de lier et de fustiger la malheureuse femme qui la sert. Nous le disons avec douleur, si les registres des inspecteurs et des maisons de travail étaient exposés au public, on y trouverait d'incontestables preuves de la tendance pernicieuse de l'esclavage ; on y verrait que le jeune homme qui entre à peine sur la scène du monde, que l'homme qui a de l'instruction et du goût, que le vieillard qui chancelle sur le bord de la tombe, que la mère, que l'épouse, que la jeune fille, peuvent exercer et exercent dans bien des circonstances le pouvoir de torturer leurs semblables ; pouvoir dont la tendance directe est de dégrader et de démoraliser ceux qui l'exercent, aussi bien que ceux qui en ressentent immédiatement les cruels effets ».

Ce même journal contient un morceau sur les mœurs des habitans de la Jamaïque, qui ne confirme que trop les pénibles réflexions que nous venons de transcrire. Ah! prions le Dieu tout bon qui est le Créateur et qui veut être aussi le Sauveur de l'homme blanc et du nègre, de mettre enfin un terme à tant de péchés et à tant de misères; ne lui demandons pas seulement pour le colon et pour l'esclave le bienfait déjà si grand d'une liberté réglée par de sages et justes lois; demandons encore pour eux, demandons pour tous les hommes la connaissance de cette loi parfaite qui est la loi de la liberté. Et nous qui venons de contempler avec horreur tous les maux de l'esclavage, disons-nous aussi à nous-mêmes que le plus af-

freux, que le plus dangereux de tous les esclavages est celui du péché, et que ceux-là seuls peuvent se sentir véritablement libres que le Fils a affranchis.

Des articles des projets de Constitution soumis aux Assemblées constituantes des Cantons de Vaud et de Berne, relatifs à l'exercice des Cultes.

On peut commencer à craindre que l'émancipation des cultes ne soit encore ajournée dans le Canton de Vaud, et que, à cet égard, le mot *liberté* que portent les armes du Canton ne continue à être une déception publique. Ce sont de singuliers libéraux que ceux qui revendiquent avec violence et révolutionnairement leurs libertés civiles, et qui se préparent peut-être à refuser à l'homme la première et la plus précieuse de ses libertés, celle de servir Dieu comme il lui plaît; ce sont de singulières intelligences que celles qui ne comprennent pas encore en 1831 que la loi ne peut rien contre la conscience, et que les cultes seront libres de fait, envers et contre toutes les lois restrictives, moins les avantages généraux de la liberté, et plus les inconvéniens de l'illégalité. — On sait qu'une commission nommée par l'Assemblée constituante du Canton de Vaud prépare dans ce moment le projet d'une constitution nouvelle; l'article 12 du projet stipule que le culte de l'Eglise nationale et celui de l'Eglise Catholique dans certaines communes déterminées seront *seuls* à la charge de l'Etat. Voici l'article 13:

« L'exercice des cultes *non contraires à l'ordre public et à la* « *morale sociale* est d'ailleurs garanti. *La loi règle cet exrcice et* « *en réprime les abus.* »

Que n'y aurait-il pas à dire sur cet article d'où le mot même de *liberté* a été soigneusement éliminé. Qu'y a-t-il là qui eût empêché la honteuse et inique loi du 20 mai 1824? Et si les honorables conseillers de cette époque revenaient en majorité au pouvoir, leur esprit d'intolérance et de persécution aura-t-il quelque chose à désirer? ne suffira-t-il pas qu'un polisson, soudoyé peut-être, brise quelques vitres, pour qu'un culte soit dé-

claré *contraire à l'ordre public?* Qu'est-ce qu'un culte *contraire à la morale sociale?* Est-ce un culte où se commettent des *actes* attentatoires à la propriété, à l'honneur, à la liberté, à la pudeur ? Mais il y a dans le Canton de Vaud des lois répressives de ces délits. Est-ce un culte dont les *principes* sont en désaccord avec la morale sociale? Vous êtes ramenés à un tribunal d'inquisition pour en juger, ou vous vous faites vous-mêmes inquisiteurs. Qu'est-ce que l'*exercice* d'un culte réglé par une loi? qu'est-ce que tant d'autres choses renfermées dans ce court article, qui laisse tout dans le vague, qui par conséquent laisse tout à l'arbitraire, et qu'Escobar en personne n'eût pas mieux rédigé? — Espérons encore que l'Assemblée constituante du Canton de Vaud fera justice, soit de cette timidité qui n'ose pas exprimer franchement sa pensée, soit de ce jésuitisme qui veut avoir l'air de donner ce qu'il ne donne pas, d'accorder ce qu'il se propose peut-être d'avance de ne pas accorder; et que dans un siècle où la liberté des cultes est reconnue successivement dans tous les pays où pénètrent les lumières, la justice et la civilisation, ce beau Canton qui se constitue à neuf, sera préservé de la honte ineffaçable que ferait rejaillir sur lui l'adoption d'un pareil article, et des troubles qui en seraient immanquablement la conséquence. Espérons encore que les membres de l'Eglise nationale comprendront, avant qu'il soit trop tard, que la *liberté* pour les autres serait son plus ferme appui pour elle-même, et que l'intolérance serait sa ruine.

Ce serait un phénomène curieux que de voir le Canton de Berne devancer le Canton de Vaud dans la voie de la liberté. Voici l'art. 4 adopté par la commission constituante à Berne:

« La liberté religieuse est garantie.

« Les rapports des Églises des communes évangéliques réformées et catholiques romaines qui sont reconnus par l'État sont garantis.

« L'institution des assemblées de classes et d'un synode général assurera au clergé réformé le droit de faire des propositions et de délibérer *au préalable* sur les affaires de l'Église. La composition du synode général doit reposer sur le principe *d'une libre représentation*.»

Ici le mot *liberté* est franchement introduit. *La liberté des*

cultes est garantie clairement, sans restrictions et sans jésuitisme; elle est mise *en tête* comme *principe général*, et le maintien des rapports actuels de l'Eglise et de l'Etat ne vient *qu'après*. Le clergé se réunira en *synode général* pour délibérer *au préalable* sur les affaires de l'Eglise, et la composition de ce synode reposera sur le principe d'une *libre représentation*. Dans le projet de Lausanne, on ne trouve rien de pareil. Ce serait, nous le répétons, un phénomène curieux et un vrai contresens de voir les anciennes lois *bernoises* continuer à peser sur l'Eglise du Canton de Vaud, tandis qu'elles seraient abrogées à Berne.

Intolérance dans le Canton de Vaud.

Nous tirons du numéro III de la *Discussion publique* qui se publie dans le Canton de Vaud, les deux pièces officielles suivantes :

Oron, le 29 novembre 1830.

Le juge de paix du cercle d'Oron à la femme Françoise-Marie Dominique et à ses deux filles, domiciliées à Pallézieux.

Vous recevrez ci-après copie d'une décision du Conseil d'État vous concernant, à laquelle vous êtes invitées à vous conformer.

Lausanne, le 24 novembre 1830.

Le landamann président du Conseil d'État du Canton de Vaud au juge de paix du cercle d'Oron.

Monsieur,

Le Conseil d'État s'étant occupé de ce qui a rapport au séjour à Pallézieux de la femme Françoise-Marie Dominique, née Destraz, et de ses deux filles, a décidé, ensuite des renseignemens parvenus sur *l'état d'exaltation religieuse* où s'est jetée cette famille, de la renvoyer du Canton.

En conséquence, vous êtes chargé de donner ordre aux femmes Dominique de quitter le Canton d'ici au 15 décembre prochain.

Vous ferez rapport dans le temps au département de justice et police de l'exécution de cet ordre.

Recevez l'assurance de ma considération.

Le landamann en charge,

E. DE LA HARPE (1).

Pour copie conforme, l'atteste

PASCHE, juge de paix.

Nous n'ajouterons pas de réflexions, — elles pâliraient toutes devant le sentiment que fait éprouver cet ordre dont l'absurdité seule égale la barbarie. Nous ne croyons pas qu'on trouvât facilement quelque chose de plus odieux *en principe* dans tout le cours des persécutions exercées contre les protestans en France. Disons cependant, pour faire apprécier à sa juste valeur cet acte digne du moyen âge, que la mère Dominique, née Destraz, est *vaudoise*, originaire d'Essertes près d'Oron ; qu'elle a épousé un genevois, dont elle a eu deux filles, avec lesquelles elle est domiciliée dans la paroisse de Pallézieux depuis TRENTE-QUATRE ANS. De ces trois personnes, la fille aînée seule, âgée de 40 ans, est séparée de l'Eglise nationale. Elle est très maladive et infirme, et ne sort presque plus de chez elle depuis près d'un an. La mère est âgée de 75 ans, et percluse de douleurs. Ni elle, ni ses filles n'ont commis le crime horrible de recevoir chez elles des assemblées dans le but de prier et de lire la Parole de Dieu.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que cet ordre barbare n'a pas reçu son exécution, et que la révolution du Canton de Vaud du 18 décembre, en brisant l'autocratie du Conseil d'Etat, permettra, il faut l'espérer, aux femmes Dominique de mourir en paix dans leur chaumière, et rendra désormais impossibles de pareilles iniquités.

---

(1) Il ne faut pas confondre M. *E. de la Harpe, landamann*, et membre de l'inquisition du Canton de Vaud, avec M. le général *César de la Harpe*, ancien et vénérable ami de la liberté de son pays et de tous les pays. (*Réd.*)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ÉTATS-UNIS. — *Proclamation de S. E. Samuel C. Crafts, gouverneur, capitaine-général et commandant-général de l'État de Vermont.* — Dieu est amour : le monde que nous habitons le proclame ; l'Evangile auquel nous croyons le confirme. Un jour parle à un autre jour de la bonté céleste ; une nuit enseigne à une autre nuit à connaître la Providence qui gouverne toutes choses. L'homme, qui a les facultés nécessaires pour connaître sa dépendance et pour sentir le prix des bénédictions qu'il a reçues, dans la nature et dans la révélation, est appelé par devoir et par privilége à remercier, en particulier et en public, le Créateur, le Conservateur et le Bienfaiteur de tous.

En conséquence, à la demande de l'Assemblée générale et de l'avis du Conseil, je désigne le mardi, second jour du mois de décembre prochain, pour être observé comme un jour d'actions de grâces et de louanges dans toute l'étendue de cet Etat. Tous nos concitoyens, à quelque dénomination religieuse qu'ils appartiennent, sont invités à observer ce jour avec les sentimens de gratitude qui conviennent à des Chrétiens.

Reposons-nous, en ce jour-là, des travaux et des soucis de la vie. Rassemblons-nous, jeunes gens, hommes faits et vieillards, dans la maison de prière, pour remercier Dieu de ses bienfaits particuliers et généraux, des bénédictions dont il a fait jouir notre esprit, notre cœur, nos familles, la patrie, la religion ; du maintien de la paix, de la conservation de nos priviléges, du développement des connaissances, des progrès de la vertu et du bonheur.

Aux actions de grâces pour le passé, joignons nos prières pour l'avenir. Préparons-nous à cet avenir par une repentance sincère de nos fautes passées et par la sainte résolution de mener une vie utile et sans tache ; en sorte que par une foi vive, une piété véritable et une conduite honnête, nous puissions, comme individus et comme nation, chefs et peuple, obtenir la bénédiction que nous demandons.

Nous souvenant que l'amour pour Dieu doit se manifester par l'amour pour les hommes, pratiquons cette charité que le Sauveur nous a enseignée, et dont il nous a donné l'exemple. Quand nous nous réunissons dans les cercles formés par la bienveillance et l'amitié, pensons à nos frères, membres comme nous de la famille humaine. Si nous sommes entourés de pauvres, de malheureux, d'ignorans, efforçons-nous de les secourir, de les consoler, de les instruire : faisant le bien là où nous en avons les moyens ; et là où nous ne pouvons faire plus, formant des vœux et faisant d'instantes prières pour la cause de la Vérité

et de la Liberté dans tout le monde. Par là nous donnerons des gages de notre reconnaissance, et nous célébrerons d'une manière religieuse et agréable à Dieu *la fête solennelle de la fin de l'année* (Exode, XXIII, 16).

Donné de ma propre main, dans la chambre du conseil, à Montpelier, le 1er jour de novembre de l'an du Seigneur 1830, et de l'indépendance des États-Unis le 55e, SAMUEL C. CRAFTS.

Par Son Excellence le gouverneur,

G.-B. SHAW, *secrétaire*.

POLOGNE. — *Statistique religieuse.* — Il est impossible de prévoir encore quelles seront les conséquences religieuses de la révolution qui a éclaté en Pologne. Nous croyons néanmoins utile de recueillir les renseignemens relatifs aux institutions ecclésiastiques de ce pays. Dans une précédente livraison, nous avons parlé des travaux pour la conversion des Juifs, dont on évalue la population totale, en 1829, à 384,263 individus, et auxquels on continue à assigner, dans plusieurs villes, des quartiers d'habitation particuliers. Nous apprenons que le Conseil national a décidé que tout israélite qui entrerait volontairement dans les rangs de l'armée nationale aurait, à mérite égal, les mêmes droits à l'avancement que tout volontaire chrétien. En outre, tout israélite qui, par sa conduite à l'armée, aura obtenu une marque honorifique, ou qui aura servi dix ans sans reproche, acquerra par là les droits civils dans toute leur étendue. Enfin, du moment où les israélites entreront au service militaire, ils seront exempts de tous les paiemens onéreux qui pèsent exclusivement sur leurs coréligionnaires.

Voici la statistique du culte catholique, d'après un rapport officiel du ministre comte Mostovsky en 1830. La population catholique du royaume de Pologne, qui, en 1828, était de 5,474,282 individus, se divise en 1,917 paroisses, avec 369 églises affiliées, qui sont desservies par 1,369 prêtres, non compris le haut clergé; 1,783 moines étaient divisés en 136 couvens, et 351 religieuses en 29 couvens. Les revenus annuels du culte catholique se montaient à 1,600,000 florins fournis par le trésor, et 890,278 florins par les domaines appartenant autrefois aux congrégations. On avait rétabli 325 églises, et on en construit 12 nouvelles; 101 sont en état de réparations. Il est à regretter que le rapport ne fasse pas mention des autres cultes.

SUISSE. — *Pétitions relatives à la liberté religieuse.* — Le 20 janvier dernier, une réunion composée de quatre à cinq cents amis de la liberté religieuse, et présidée par M. le professeur Gindroz, a eu lieu à Lausanne, et a adressé à l'Assemblée constituante du Canton une pétition par laquelle elle demande que la nouvelle constitution qui se prépare reconnaisse et garantisse la liberté d'association religieuse, et le libre exercice de tous les cultes. Une autre réunion, à laquelle ont assisté plus de cent ecclésiastiques, a fait une pétition dans le même

sens, mais en demandant en même temps le maintien de l'Eglise nationale. Les nombreuses pétitions sur l'exercice des cultes adressées jusqu'ici à l'Assemblée constituante sont revêtues de 7,719 signatures; 450 citoyens, plus une commune, veulent l'intolérance légale; les autres réclament une liberté religieuse plus ou moins étendue.

FRANCE. — *Service religieux pour les établissemens d'instruction protestans de Paris.* — Ce service qui se répète d'année en année, et qui a le grand avantage de rassembler dans un même acte religieux les parens et les enfans de notre Eglise, tandis qu'ils assistent d'ordinaire aux services particuliers destinés, soit aux enfans, soit aux adultes, a réuni cette fois une assemblée plus nombreuse encore qu'à l'ordinaire. Le vaste temple de l'Oratoire était aussi plein qu'il peut l'être. C'est M. le pasteur Frédéric Monod qui a prêché; il était touchant de l'entendre s'adresser avec une vive affection, dans ce service solennel, à ces nombreux jeunes gens, qu'il connaît la plupart personnellement, et qui suivent presque tous l'école du dimanche formée à Paris, par ses soins, à une époque où il n'en existait encore qu'un bien petit nombre en France. Son texte, tiré du 6e verset du IVe chapitre de l'Epître aux Philippiens, avait pour sujet la prière. Il a su se mettre parfaitement à la portée de ses jeunes auditeurs et leur a parlé, d'une manière bien propre à faire impression sur eux, de ce devoir, que nous nommerions plus volontiers un privilége. Son sermon a été publié, et se trouve chez J.-J. Risler. Prix : 50 c.

ANNONCE.

EXPOSÉ HISTORIQUE DES DISCUSSIONS ÉLEVÉES ENTRE LA COMPAGNIE DES PASTEURS DE GENÈVE et M. GAUSSEN, *l'un de ses membres*, A L'OCCASION D'UN POINT DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, *adressé par la Compagnie à l'Eglise de Genève, et accompagné des pièces justificatives.* Genève, chez A. CHERBULIEZ; à Paris, *chez le même, rue de Seine*, n° 57, et chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, n° 6. 160 pages in-8°. Prix : 3 fr.

Nous examinerons en détail dans une prochaine livraison cette publication qui pour le fond et pour la forme fait ressortir d'une manière remarquable le bon droit, le calme, la modération et la convenance de ton de M. le Pasteur Gaussen. Il y a de l'adresse dans cet écrit de la Compagnie de Genève, beaucoup d'adresse, et la grave pétition de principe introduite dans le titre par ces mots qui peuvent sembler sans importance au lecteur inattentif : *A l'occasion d'un point de discipline ecclésiastique,* tandis que toute l'affaire est comme nous l'avons montré, et comme la brochure de la Compagnie le prouve à son tour, une question de doctrine et de conscience, n'est pas la moindre preuve de cette adresse.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

ESSAIS THÉOLOGIQUES. *Du système théologique de la Trinité, par M.* CHENEVIÈRE, *pasteur et professeur à Genève.* 1 vol. in-8° de 243 pages. Genève 1831, chez AB. CHERBULIEZ; à Paris, chez le même, rue de Seine, n° 57, et chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 3 fr. 50 c.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

L'ouvrage de M. Chenevière est divisé en trois parties. Dans la première, il présente les enseignemens de l'Eglise primitive; dans la seconde, ceux de la raison; dans la troisième, ceux de l'Ecriture-Sainte. L'ordre de ces trois parties ne nous paraît pas logique; mais c'est peu de chose en comparaison de ce qui s'y trouve. Signalons quelques traits au sens droit de nos lecteurs.

Le premier argument de l'auteur contre la divinité de Jésus-Christ, c'est que les Juifs l'ont attaquée, l'ont niée, et que tous les grands docteurs de l'Église chrétienne s'en sont plaints. Il nous paraît bien maladroit de commencer ainsi dès la 6e page, qui est à proprement parler, la 2e du traité. Car supposé qu'on voulût prouver le contraire de ce que l'auteur a l'intention de prouver, nous ne pensons que l'on pût avancer un meilleur argument que de dire: « Les Juifs ont rejeté la divinité de Christ, ce qui montre que ces Juifs savaient donc bien que cette divinité était une partie de la religion chrétienne, et les docteurs chrétiens les en ont accusés. » Or, c'est ce que fait M. Chenevière; il dit : « Justin martyr reconnaît, dans « un passage de son dialogue, que les Juifs repoussaient la Tri- « nité. Clément d'Alexandrie et Tertullien à Hermas, disent la « même chose. Origène atteste que les Juifs n'admettent pas « l'incarnation du Fils unique de Dieu, etc. (page 6)». Dira-t-on : Oui ! Mais il s'agit de *Juifs* qui sont *Chrétiens*. Nous ne savons pas trop ce que c'est que des Juifs qui sont Chrétiens. Nous dirons

plus tard un mot sur une ou deux sectes des Judéo-Chrétiens; mais M. Chenevière réfutera lui-même cette objection. Il dit, quelques lignes plus bas: « Herbanus, *juif* instruit du 5e siècle, « demande où les prophètes ont annoncé que le Christ serait « un Homme-Dieu? Le *rabbin* Isaac, dans son « *Munimen* « *Fidei* », prouve en plusieurs endroits que la Trinité n'est pas « enseignée dans le Nouveau-Testament (page 6). » Enfin, l'auteur est tellement rempli de l'idée de l'autorité des *Juifs* en fait de Christianisme, qu'il revient encore plus tard à sa thèse et allègue en sa faveur le témoignage du fameux *juif* Tryphon: « Justin martyr, dit-il, représente Tryphon affirmant que « la doctrine de l'incarnation est si extraordinaire qu'on ne « pourra jamais la prouver; que cette thèse, Christ est Dieu, « existant avant les siècles, est non-seulement extraordinaire, « mais ridicule: et je lui réponds que je sais bien que cette « doctrine paraît extraordinaire, surtout aux Juifs (page 14)». Eh bien! lecteur, douterez-vous encore qu'il faille rejeter la divinité de Jésus-Christ, quand vous avez contre elle les déclarations du Juif instruit *Herbanus*, du Rabbin *Isaac* dans son *Munimen Fidei*, de l'adversaire Juif du Christianisme *Tryphon*, de bien d'autres Juifs encore, et de M. le professeur de dogme de la faculté de Genève! — Les bras vous tombent, comme on dit vulgairement, en lisant un tel écrit.

L'auteur trouve cependant dans le sein de l'Église des partisans de son opinion. Il tire un argument de ce que, tandis que les docteurs de l'Église professaient la divinité de Christ, l'un d'eux, Athanase, dit: « Ceux qui sont fermes dans la sainte « foi s'affligent de ce que la multitude et les ignorans la souillent « par leurs blasphèmes (page 13) ». Nous faisons plus que de croire qu'il en était ainsi à l'époque d'Athanase; nous pensons que *maintenant* encore la multitude et les ignorans souillent la sainte foi de la divinité du Seigneur. Cette *multitude qu'il ne faut pas suivre pour faire le mal*, ces *ignorans*, pour lesquels l'*Évangile est voilé, et desquels le Dieu de ce siècle a aveuglé l'entendement*, me paraissent d'aussi tristes auxiliaires que les *juifs* en fait de Christianisme. C'est pourtant bien à ceux-là qu'il faut recourir, puisqu'on a contre soi la voix de tous les doc-

teurs et de toutes les Églises. Nous pensons que tous ces illustres docteurs, dont les noms reviennent souvent dans l'ouvrage de M. Chenevière, sont des autorités plus éclairées et plus sûres de ce qu'était la foi des apôtres, que les *ignorans* qu'il invoque à son secours.

L'auteur cite un grand nombre de passages qui ne prouvent absolument rien, si ce n'est souvent le contraire de ce qu'il avance. Par exemple : « Tertullien dit : l'Esprit est le troisième « après Dieu et le Fils, comme le fruit qui procède de l'arbre « est le troisième depuis la racine (page 22) ». Il faut savoir que ce passage doit être contre la Trinité. Ce qui cause un si vif plaisir à l'auteur dans ce passage c'est sans doute ce mot de *troisième*, mais jamais un pasteur chrétien, en baptisant ou dans d'autres occasions, a-t-il nommé le Saint-Esprit autrement que le troisième? M. le professeur ne sait-il pas (s'il veut nous ramener à des distinctions) que toute l'Église d'occident a toujours professé que le Fils procédait du Père, et le Saint-Esprit du Fils et du Père? L'Église d'occident a-t-elle donc jamais douté de la divinité de son Sauveur? — Mais, est-ce que la racine, le tronc, le fruit ne forment pas un seul arbre? Y a-t-il un jardinier qui n'ouvrirait pas de grands yeux sur la science profonde d'un homme qui lui dirait : « Mon ami! tu me dis que le tronc est le second et le fruit le troisième depuis la racine : j'en conclus que le tronc et le fruit ne font pas partie de l'arbre, et qu'il y a trois arbres. » L'on ne peut mieux montrer son impuissance qu'en citant des passages qui prouvent précisément le contraire de ce que l'on veut avancer. Du reste nous ne pensons pas que ce soit bien sérieusement que cette citation soit faite; car plus loin l'auteur se plaint fort de Tertullien, « qui, dit-il, a professé l'unité de la Trinité, une substance et « trois personnes » (page 38). M. Chenevière croit faire une chose éminemment profitable à son système en citant des passages d'auteurs qui, fait-il remarquer, ont vivement défendu le dogme de la divinité de Christ qu'il attaque, et qui pourtant ont dit telle ou telle chose qu'il croit pouvoir entendre dans son sens. Mais il nous paraît que le sens commun doit prononcer que la conséquence qui en découle lui est tout-à-fait contraire.

Que dire en effet des passages de l'Ecriture-Sainte dans lesquels M. Chenevière trouve une opposition à la divinité de Jésus-Christ, lorsqu'il nous cite des passages tout-à-fait analogues dans des docteurs chrétiens qu'il reconnaît avoir été les plus ardens défenseurs de la divinité de Christ? Les écrivains sacrés, dirons-nous, en remarquant cette circonstance, que M. Chenevière signale si heureusement, sont ici dans le même cas dans lequel se trouvaient les docteurs chrétiens. Comme Christ est Dieu *manifesté en chair*, c'est-à-dire abaissé dans un ordre de choses infiniment inférieur, les écrivains inspirés, comme les docteurs de l'Église, ont pu employer à son égard des expressions qui, pour des gens ignorans ou qui refusent d'ouvrir les yeux à la vérité, semblent indiquer une infériorité. Mais en employant ces expressions, les écrivains inspirés, comme les docteurs de l'Église, n'en ont pas moins tenu fermement la doctrine fondamentale de la divinité de Jésus-Christ, qu'ils ont hautement proclamée et qui se trouve inscrite sur toutes les pages du Livre qu'ils nous ont donné de Dieu. « Novatien, dit « l'auteur, dont l'orthodoxie en fait de Trinité a toujours été « reconnue, dit, etc. (page 18) ». « Justin, martyr, auquel on « doit les premiers élémens de la doctrine qui considère Jésus-« Christ comme Dieu, dit, etc. (page 22) ». « Hilaire, qui a « écrit si longuement pour Dieu le Fils, représente, etc. (page « 23) ». Puis suivent des passages que M. Chenevière s'imagine être contre cette doctrine que ces saints hommes soutenaient. Qu'est-ce que cela prouve? qu'il n'a pas compris ces passages, qu'il n'a pas vu plus clair dans les écrits des pères que dans les écrits des apôtres, et que son intelligence est obscurcie quant *à la gloire de Christ*. Nous remercions M. Chenevière du fait qu'il a ici signalé: c'est un des services les plus réels que son livre rendra à la vérité.

Avant que d'en venir à la seconde partie de cet écrit, disons un mot sur l'origine des graves erreurs que professe M. le professeur de dogme de Genève.

Deux sectes de Judéo-Chrétiens, qui ont existé dans les premiers temps de l'Église et qui étaient séparées, non-seulement de l'Église chrétienne en général, mais encore des Juifs réel-

lement convertis à Christ et soumis à la Parole de Dieu, les *Nazaréens* et les *Ebionites*, ont encouru le reproche d'avoir nié la divinité de Jésus-Christ. Ces reproches même adressés à deux *sectes* montrent quelle était la foi de l'*Eglise*. Cependant quant aux *Nazaréens*, il paraît que toute leur erreur consistait dans leur attachement à la loi mosaïque. Quant aux Ébionites, leur caractère distinctif a été aussi cet attachement à la loi : « Ils se font circoncire, dit Irénée, et demeurent attachés aux « coutumes de la loi (1) ». Ils priaient la face tournée vers Jérusalem. Il paraît néanmoins que, outre ces erreurs judaïques, quelques-uns d'entre eux niaient la divinité de Jésus-Christ (2). Ainsi la négation de cette doctrine fondamentale de la foi ne se trouve jusqu'au point où nous en sommes que dans une partie d'une petite secte. Mais on a même de la peine à décider si cette secte était encore *juive* ou si elle était déjà *chrétienne*, en sorte que l'on ne peut dire que cette grave erreur ait été élevée par elle au sein de l'Église. En voici la honteuse origine ; tous les témoignages et tous les historiens sont d'accord à cet égard.

Un tanneur de Constantinople, nommé Théodote, qui paraît, malgré son état, avoir été un homme instruit à divers égards, et qui vivait vers la fin du second siècle, fut saisi durant une persécution avec plusieurs Chrétiens et mis en prison dans sa ville natale. Tous ses compagnons moururent de la mort des martyrs : Théodote seul renia le Seigneur. Au lieu de se repentir d'une telle faute, il eut honte des hommes et s'enfuit à Rome pour échapper aux regards de ses compatriotes. Mais il y fut bientôt reconnu, et on lui reprocha d'avoir lâchement renié Jésus-Christ. Pour échapper à ces reproches il répondit qu'il n'avait pas péché, puisqu'il n'avait pas renié Dieu, mais un homme, déclarant qu'il entendait par-là Jésus-Christ. Dès lors il enseigna que Jésus était un homme, bien qu'engendré d'une manière surnaturelle. Il eut bientôt divers disciples, un changeur nommé aussi Théodote, Asclépiodote, Hermophile, Apollo-

(1) Irenæus, l. I, c. 26.
(2) Voyez Origène contre Celse, l. V.

nius (1). L'impudence de ces hommes étonna, s'il est possible, encore plus que leurs erreurs ; car ils prétendirent que ces erreurs avaient eté enseignées jusqu'à l'évêque de Rome Zéphyrin, tandis que tous les docteurs de l'Eglise, qui avaient vécu avant Zéphyrin, prouvent le contraire, comme on peut le voir en particulier dans l'ouvrage de M. Chenevière. M. le professeur en est pourtant réduit à invoquer le témoignage des sectateurs de l'infidèle Théodote, et leur fable sur Zéphyrin (2). — Voila donc la triste et honteuse origine de l'opposition qui dès lors a attaqué la doctrine de la divinité de Christ. Cette erreur, mortelle pour les âmes qui l'admettent, est trempée dans le parjure. Qui voudra se ranger sous l'étendard qu'a levé la main de l'apostat Théodote?...

Nous citerons ici un ou deux passages de successeurs immédiats des apôtres, qui pourront en même temps refuter le mensonge impudent de Théodote sur la doctrine de l'Eglise avant Zéphyrin et combattre l'écrit que nous annonçons. Ignace, évêque d'Antioche, qu'une tradition rapporte avoir été l'enfant que Jésus plaça au milieu de ses disciples (Mathieu XVIII), fondait la divinité de Jésus-Christ et du Saint-Esprit sur l'ordre de baptiser les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et il écrit ces paroles qui, si elles ont un défaut, n'ont du moins pas, ce nous semble, celui de manquer de clarté : « Il y a un seul Dieu inné, le Père, et un seul Fils inné, Dieu, « Parole et Homme, et un Saint-Esprit. Il n'y a donc pas trois « Pères, ni trois Fils, ni trois Consolateurs ; mais un Père, un « Fils, un Saint-Esprit (3). » L'Église de Smyrne, dans la lettre où elle rapporte le martyre de son évêque Polycarpe, disciple de saint Jean, distingue bien entre l'honneur que les Chrétiens pouvaient rendre à des martyrs et l'adoration qu'ils rendaient à Jésus-Christ. Elle rapporte que les païens avaient chargé des Juifs d'observer de près les Chrétiens, afin de voir si, après la mort de l'évêque, ils n'adoreraient pas ses cendres. Elle re-

(1) Tertull. Præscript. c. 58. Epiph. hæres. 54, etc.
(2) Pag. 9. M. Chenevière invoque le témoignage de Théodote, p. 40.
(3) Ignat. Epp.

marque à ce sujet que ces idolâtres ne savaient pas que les Chrétiens ne pouvaient pas abandonner Jésus-Christ, « ni en « adorer un autre ». « Nous adorons bien Jésus-Christ, dit-elle, « mais nous aimons seulement les martyrs (1) ».

Ajouterons-nous à ces passages cette parole de l'illustre Cyprien, évêque de Carthage, au troisième siècle, qui dit : « Christ « est conçu par une vierge et revêtu de la nature humaine par l'in- « fluence du Saint-Esprit. Le Dieu éternel s'unit avec l'homme. « Celui-ci est notre Dieu, celui-ci est Christ, le médiateur entre « deux » (2) Mais il est inutile de multiplier ici les citations. M. Chenevière nous paraît reconnaître que tous les docteurs de l'Église primitive ont cru et enseigné la divinité du Sauveur, et sans doute les témoignages des Ignace, des Polycarpe, des Justin, des Tertullien, des Cyprien, des Novatien, des Hilaire, des Clément, etc., etc, valent un peu mieux que les enseignemens du tanneur de Constantinople et du changeur de Rome!

M. Chenevière, dans sa seconde partie, attaque la divinité de Jésus-Christ au nom de la *raison*. Nous citerons ici l'avis contraire d'un homme dont nous estimons l'intelligence et la raison au-dessus de celles de l'auteur de l'écrit que nous avons en main. Nous voulons parler d'une des plus grandes intelligences qui ait dominé le monde des esprits, Pascal. Pascal, bien loin de trouver, comme M. Chenevière, dans la divinité de Jésus-Christ quelque chose de contraire à la raison, y trouve ce qui met en accord toutes les contradictions des philosophies. Voilà, certes, des avis bien opposés. Pascal, après avoir montré les erreurs et les contradictions des deux grands systèmes de philosophie, représentés par les stoïciens d'une part et les épicuriens de l'autre, continue et dit : « Les uns établissant la « grandeur de l'homme, les autres sa faiblesse, ne sauraient se « réunir et se concilier... Mais il faut qu'ils se brisent et s'anéan- « tissent pour faire place à la vérité de la Révélation. C'est elle « qui accorde les contrariétés les plus formelles par un art tout « divin... En voici la raison : les sages du monde ont placé

---

(1) Act. Mart. p. 24, 34. — (2) Cypr. de Id.

« les contrariétés dans un même sujet ; l'un attribuait la force « à la nature, l'autre la faiblesse à cette même nature, ce qui « ne peut subsister, au lieu que la foi nous apprend à la mettre « en des sujets différens ; toute l'infirmité appartient à la nature, « toute la puissance au secours de Dieu. Voilà l'union éton- « nante et nouvelle qu'*un Dieu seul pouvait enseigner*, que *lui* « *seul* pouvait faire, et qui n'est qu'une image et qu'un effet « de l'union ineffable *des deux natures* dans la seule personne « d'un Homme-Dieu. C'est ainsi que la philosophie conduit « insensiblement à la théologie... Aussi on ne voit pas comment « aucun d'eux (les philosophes) pourrait refuser de la suivre. « S'ils sont pleins de la grandeur de l'homme, qu'en ont-ils ima- « giné qui ne cède aux promesses de l'Évangile, lesquelles ne « sont autre chose que le digne prix de la mort d'un Dieu? « Et s'ils se plaisent à voir l'infirmité de la nature, leur idée « n'égale pas celle de la véritable faiblesse du péché, dont la « même mort a été le remède. Chaque parti y trouve plus qu'il « ne désire, et, ce qui est admirable, y trouve une union solide : « eux qui ne pouvaient s'allier dans un dégré infiniment « inférieur (1)! »

Que l'on lise encore, si l'on veut, tout cet admirable morceau qui commence par ces paroles : « La Divinité des Chrétiens ne consiste pas », etc. (2), où Pascal montre qu'il n'y a de Dieu véritable pour l'intelligence et le cœur de l'homme qu'en Jésus-Christ. « Nous ne pouvons connaître Jésus-Christ », s'écrie le philosophe, « sans connaître tout ensemble, et Dieu, « et nos misères, et le remède de nos misères, parce que Jésus- « Christ n'est pas simplement *Dieu*, mais que c'est *un Dieu* « *réparateur de nos misères*. Ainsi tous ceux qui cherchent Dieu « sans Jésus-Christ ne trouvent aucune lumière qui les satisfasse, « ou qui leur soit vraiment utile... C'est lui (Jésus-Christ) qui « est le vrai Dieu des hommes, c'est-à-dire des misérables et des « pécheurs (3). »

Au reste, Pascal n'est pas le seul dont la raison ait été sur la

(1) Pensées de Pascal, I^re partie, art. XI. — (2) Ib. II^e part. art. XV. — (3) Ibid.

doctrine de la divinité du Sauveur d'un avis tout-à-fait opposé à celui de la raison de M. Chenevière. Il cite lui-même comme lui étant contraires, Saurin, Leibnitz, Bonnet (pages 64, 71, 73). Nous pourrions lui en citer bien d'autres encore : Bacon, Mallebranche, toutes les grandes intelligences ont vu dans la divinité de Christ, non-seulement rien de contradictoire à la riason, mais encore la clé et l'issue des contradictions humaines.

Nous devons au surplus faire une remarque générale sur cette seconde partie et quelques passages des autres. Que quelques-uns des Pères ou docteurs de l'Église aient voulu aller plus loin que l'Ecriture, que sortant de diverses écoles ou ayant à lutter avec des philosophes, ils aient voulu *philosophiser*, à la manière de leur temps, la doctrine de la Bible, c'est ce qui est évident et ce que nous blâmons en eux. M. Chenevière fait des citations de ces Pères qui sont quelquefois peu claires, quelquefois téméraires, et nous blâmons partout la témérité, bien qu'il vaille mieux l'employer à défendre la vérité, qu'à la fouler aux pieds. Mais M. Chenevière, en couvrant ses pages de toutes ces explications, fait ainsi ce dont il accuse les Chrétiens bibliques. C'est lui qui ressuscite et remet en avant ces distinctions subtiles; c'est lui qui vient nous reparler d'*hypostases*, de *trinité intérieure*, *d'extension de l'extension*, etc.; c'est lui qui vient remuer cette poussière des écoles philosophico-chrétiennes, afin qu'elle aveugle ceux qui cherchent la vérité, qu'elle les empêche de la discerner, qu'elle les en détourne. Où a-t-il vu dans les écrits des Chrétiens scripturaires de nos jours, de ceux qui parlent depuis ces quinze malheureuses années qui lui font si fort regretter le *bon temps* passé, où l'on pouvait rejeter tout le Christianisme, et pourtant enseigner et prêcher, sans que personne s'en inquiétât, où a-t-il vu dans leurs écrits toutes ces distinctions? Qu'on lise, par exemple, la lettre admirable d'un théologien d'une autre trempe que M. Chenevière, de M. Gaussen, à la suite de son sermon sur *Gédéon devant l'ange de l'Éternel*. — Nous nous en tenons à la parole de Dieu. Nous constatons la vérité, le mystère, sans y porter le scalpel humain avec lequel les Pères ont voulu le disséquer, et puis nous en cueillons les fruits admirables, et en nourrissant

nos âmes, nous les présentons à nos frères, afin qu'ils aient la vie par la connaissance de la vérité (1). Nous nous tenons ainsi entre deux écueils, deux extrêmes, — celui où sont tombés plusieurs des Pères qui ont, il est vrai, professé la vérité, mais y ont ajouté toutes sortes de *philosophêmes*, et celui de Théodote, de M. Chenevière, qui rejettent à la fois et les philosophêmes, et la simple et pure vérité. Et en faisant cela, nous restons non-seulement dans la voie de l'obéissance à la Parole, mais encore dans celle de la vraie science ; car la vraie science consiste à ne pas prétendre savoir plus que la Parole de Dieu. Là, tout ce qui est en plus est en moins. Tout ce qu'on y ajoute, comme plusieurs des Pères ont fait, n'est plus de la science. Quant à l'auteur de l'écrit que nous annonçons, certes, il n'y a pas de science à s'efforcer de briser, détruire et anéantir tout ce qui fait la consolation et la joie du peuple de Dieu, à moins que ce soit la science d'Omar.

Nous n'entreprendrons pas de rapporter ici tous les beaux raisonnemens de l'auteur contre la doctrine fondamentale du Christianisme qu'il attaque, dans la seconde partie de son ouvrage. Nous renvoyons nos lecteurs pour le résumé de ces vingt pages aux moqueries que le profane et païen Lucien proférait, au second siècle, contre les Chrétiens touchant cette confession : « Le grand Dieu éternel qui règne dans le ciel, le Fils du « Père et le Saint-Esprit, qui procède du Père, un de trois, « et trois d'un, celui-là est le vrai Dieu (2) ». L'on trouve dans ce fameux philosophe épicurien les mêmes attaques contre la foi chrétienne que l'on retrouve dans l'ouvrage de M. le professeur de dogme. C'est toujours chez l'un et chez l'autre cette même sagesse terrestre et charnelle qui s'agite dans la poudre, lance des grains de sable et prétend obscurcir l'éclat du soleil. Ces raisonnemens sont un constant anthropomorphisme. On prend dans l'homme les idées de *personne*, les idées de *substance* : l'on prétend appliquer à Dieu ces mesures humaines. On abat le Dieu du ciel, on le cite en présence de ces *immuables* définitions de monsieur tel ou tel… Non ! non ! nous laisserons

(1) M. Chenevière le reconnaît lui-même plus bas, page 84.
(2) Lucian. in Philopatris.

sur le trône de sa gloire infinie le Dieu infini que nous adorons, et au lieu d'ergoter en présence de ces immuables révélations avec quelques esprits de mensonge, nous nous prosternerons devant lui avec les patriarches, les prophètes, les apôtres et tous les saints, et nous nous écrierons : *O profondeur des richesses, de la sagesse et de la* CONNAISSANCE DE DIEU !

Nous en venons à la troisième partie de l'ouvrage de M. Chenevière qui traite des enseignemens de l'Ecriture. L'Écriture-Sainte est tellement claire sur la divinité du Sauveur, non-seulement dans quatre ou cinq pages, mais dans toutes ses déclarations depuis le commencement jusqu'à la fin, non-seulement dans des déclarations verbales, mais dans tout son esprit, qu'il est sans doute peu nécessaire de s'arrêter long-temps sur ce sujet. Nous renvoyons à la Bible (1). Donnons cependant une idée de la manière *concluante* de l'auteur.

« On cite encore, dit-il, (page 94), comme prouvant la Tri-« nité, la formule du baptême et l'ordre donné aux apôtres « (Math. 28, 19): *Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-« les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*... Si les mots « de la formule, continue M. Chenevière, suffisaient pour con-« sacrer la divinité des trois dont il y est fait mention, les ado-« rateurs du feu pourraient presser l'énergie des paroles de « Saint-Luc, III, 16 : *Jésus-Christ vous baptisera du Saint-« Esprit et de feu;* car si dans le baptême l'association des « noms du Fils et du Saint-Esprit avec celui du Père prouve « la divinité de tous les trois, il est évident qu'ici, dans le même « rite, l'association du feu avec le Saint-Esprit peut aussi être « considérée comme preuve que le feu est une partie de la « Divinité ». L'on ne s'attendait guère sans doute à trouver *les adorateurs du feu* en cette matière. Mais il nous paraît que d'abord M. le professeur devrait se rappeler la grammaire, et savoir que les deux expressions qui se trouvent dans ces deux passages, AU NOM dans le premier, DE (ou EN) dans le second,

---

(1) On peut aussi consulter divers écrits, par exemple celui d'*Abbadie*, et un petit traité à la portée de tout le monde, intitulé *Emmanuel*. que la Société des Traités religieux de Paris a fait réimprimer.

ne sont pas du tout les mêmes et n'ont pas le même sens (1). S'il y avait *baptiser* AU NOM *du feu*, à la bonne heure ! Mais il y a *baptiser* DE *feu* ou EN *le feu*. Si l'on venait demander quelque chose à M. Chenevière *au nom* de l'un de ses voisins, il comprendrait ce que cela veut dire ; mais si l'on venait lui demander, lui apporter, lui ordonner quelque chose *au nom* du feu ou *au nom* de l'eau, il serait certes très étonné. Cette remarque de l'auteur fait précisément ressortir son erreur quand il nie que le Saint-Esprit soit une personne ; car comment croire que Jésus ait ordonné de baptiser au nom du Père, du Fils, que M. Chenevière reconnaît pourtant être l'un et l'autre des personnes, et puis au nom de l'on ne sait trop quelle *chose*. L'on ne peut baptiser qu'*au nom* de Dieu, mais l'on peut baptiser *en* ou *de* diverses choses, d'*eau*, de *feu*, etc. Que l'auteur ne dise pas : mais vous ne pouvez nier qu'il n'y ait ici *une association du feu avec le Saint-Esprit*. Ce qui constituera la Divinité, ce ne sera pas une association de *place* avec la Divinité, mais ce sera une association ou plutôt *une égalité d'œuvre*. Par exemple, je ne conclurai pas de ce qu'il est dit dans l'Écriture que Dieu est dans le ciel et que les étoiles sont dans le ciel, que les étoiles soient Dieux. Pour une conclusion aussi insensée, il faudrait (je demande pardon de la supposition) qu'il fût dit que les étoiles ont fait une œuvre qui appartient à la Divinité, qu'elles ont, par exemple, créé le monde, etc. Le Saint-Esprit, l'eau, le feu, font des œuvres *différentes*. Mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit, en faisant baptiser *en leur nom*, font la *même œuvre*. Nous croyons donc M. Chenevière et les *adorateurs du feu* déboutés de leurs prétentions (2).

Il est curieux de voir l'industrie, les subtilités inimaginables,

---

(1) Grec εἰς τὸ ὄνομα — ἐν.

(2) L'expression (1. Cor. 10, 2) *baptisée en Moïse*, ne pourrait non plus prouver la divinité de Moïse, comme le dit M. Chenevière ; car encore une fois il n'y a pas *au nom de Moïse*, mais *en*, *sur*, εἰς τὸν Μωϋσῆν : c'est-à-dire, afin que les Israélites le reconnussent maintenant comme un envoyé de Dieu. Tout cela est rendu encore plus évident par la parole de Paul (1. Cor. 1) : *Paul a-t-il été crucifié pour vous ? Avez-vous été baptisés au nom de Paul ?* par laquelle l'Apôtre rejette loin de

les mille *arts* divers que l'auteur emploie (pages 100 à 109) pour éviter l'autorité attérante de ces paroles de saint Jean : *Au commencement était la Parole; et la Parole était avec Dieu; et cette Parole était Dieu... Toutes choses ont été faites par elle, et sans elle rien de ce qui a été fait n'a été fait... Et la Parole a été faite chair, elle a habité parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique du Père, pleine de grâce et de vérité* (1). Mais après avoir lu les neuf pages de subtilités et de tours de force de l'auteur pour échapper à la vérité, que seulement vos oreilles, vos regards, votre cœur soient frappés de ces mots si simples et si sublimes de l'Éternel :

ET LA PAROLE ÉTAIT DIEU.

Déjà tout a disparu : cette voix de Dieu a anéanti tous les sophismes du rhéteur. C'est comme dans ces rêves où vous avez vu mille scènes, enchantemens et féeries : que vos yeux seulement s'ouvrent ; et déjà toutes ces choses n'ont même jamais existé.

Il n'y a pas de témoignage rendu par la Parole de Dieu à Jésus-Christ que l'auteur ne déchire. Il ne ménage pas, par exemple, cette belle prophétie qui a déjà fait la joie et la consolation de tant d'enfans de Dieu : « *Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je ferai lever à David un germe juste, qui régnera comme Roi : il prospérera et exercera le jugement et la justice sur la terre. En ses jours Juda sera sauvé, et Israël habitera en assurance : et c'est ici le nom dont on l'appellera :* L'ÉTERNEL NOTRE JUSTICE » (Jérém. 23, 5, 6). *Le Dieu de ce siècle qui aveugle les entendemens des incrédules, afin que la lumière de la gloire de Christ, lequel est l'image de Dieu, ne leur resplendisse point* (2. Cor. IV, 4), aveugle l'entendement de M. Chenevière, et tout aveuglé il ne voit pas dans cette prophétie *la gloire de Christ,* et s'écrie : *Il s'agit d'Ezéchias* (page 132). Puis, comme dans l'histoire des *adorateurs du feu,* il a recours à des plaisanteries qu'il faut nommer profanes,

---

lui, comme d'une créature, l'honneur qui ne doit être rendu qu'à Dieu seul. Il n'y a plus là εἰς, ἐν, mais εἰς τὸ ὄνομα Παύλου.

(1) Jean, I, 13, 14.

puisqu'elles sont dirigées contre la Parole de Dieu. « Nous lisons « ailleurs, dit-il (Jér. 33, 6) : *En ces jours-là Juda sera délivré, « Jérusalem sera habitée avec sûreté, et on l'appellera :* L'ETERNEL « NOTRE JUSTICE. Nous lisons encore (Exode 17, 15) : *Moïse bâtit « aussi là un autel qu'il nomma l'Eternel mon étendard.* Qui sait, « reprend l'auteur, s'il n'y aura pas quelque jour des sectes qui « affirment *la divinité de Jérusalem*, ou de *l'autel* dressé par « Moïse »? Nous nous étonnons que l'on puisse s'étonner du nom que Moïse donna à l'autel élevé en mémoire de la victoire qu'il avait remportée sous *l'étendard de l'Eternel!* La dénomination *Place Louis XV*, ou toute autre semblable, n'indique nullement que cette place soit un Roi. Mais quand il est question d'un *Roi, qui régnera avec justice, qui délivrera Juda*, etc., et qu'il est dit que ce roi sera nommé L'ÉTERNEL, certes, c'est tout autre chose. Quant à l'autre passage, que l'auteur ne comprenne pas qu'il soit donné à *Jérusalem* ou à l'Eglise (car ici Jérusalem c'est l'Eglise) le même nom qu'à son *Roi;* c'est ce que nous concevons; mais sans doute d'autres le comprennent. Comparez entre autres passages 2 Cor. 5, 21, Apocal. 3, 12.

C'est une chose inconcevable que la difficulté qu'a l'auteur à comprendre ce que M. Gaussen a si lumineusement établi, que d'un côté Jésus étant Dieu, de l'autre étant homme, et enfin comme médiateur étant Dieu et homme à la fois, il devra nécessairement y avoir dans l'Ecriture des expressions qui se rapportent à ces trois catégories, et que le système qui peut admettre pleinement ces trois différentes classes de témoignages, est seul conforme à la vérité. De cette confusion dans laquelle se trouve l'auteur vient toute la confusion qui règne dans son ouvrage : souvent elle le pousse à des raisonnemens absurdes ; il dit, par exemple (page 134) : « Si le système « que nous combattons était vrai, il faudrait admettre que l'Eter- « nel est né dans une étable et qu'il a été couché dans une « crèche ; qu'il a passé par toutes les misères de l'enfance ; qu'il « a vécu mêlé avec le commun des hommes ; qu'il a été méprisé « sur la terre, etc., etc. » Ceci montre, pour le dire en passant, que M. Chenevière ne comprend pas que la gloire du Dieu-Sauveur consiste précisément dans ses humiliations et

son opprobre. Mais pour en revenir à l'absurde, M. Chenevière n'est pas matérialiste, et s'il refuse de croire au mystère de l'union de deux natures en Christ, il croit cependant au mystère de l'union de deux natures en l'homme, l'*esprit* et le *corps*. Or que dirait-il si, pour lui prouver que l'homme n'est que *matière* et n'a point d'*âme*, quelqu'un lui disait : « Quoi donc! il faudrait admettre que l'*âme* de M. un tel a été reçue dans des bras humains, que cette âme a été lavée, habillée, que cette âme a pris le sein de sa mère, que cette âme a appris à marcher, etc. » Il crierait sans doute à l'absurdité d'un tel raisonnement, et je demande si le sien par lequel il transporte à la nature divine de Christ ce qui regarde sa nature humaine, n'est pas aussi absurde. Cette inexplicable confusion le poursuit tellement que plus bas (page 151), sur cette parole de Christ : *J'ai été mort !* l'auteur s'écrie : « Est-ce que Dieu peut mourir »? C'est comme s'il me disait : « J'ai la goutte »; et que je lui répondisse : « Est-ce que l'âme peut avoir la goutte »? Nous ignorons si M. Chenevière a embrassé sur l'union mystérieuse des deux natures spirituelle et matérielle en l'homme, l'hypothèse de *l'harmonie préétablie* ou quelque autre. Il est probable que, comme la plupart des philosophes modernes, il se contente de constater le fait, et que quant au mode de l'union, il dit : Il y a mystère. C'est ainsi que l'homme, cette pauvre petite créature, après n'avoir pas voulu reconnaître le mystère en Dieu, l'être infini et incompréhensible, est obligé de le reconnaître en lui-même.

Au reste, les principes de l'auteur conduisent nécessairement à déchirer les Saintes Écritures, et comme le dit le Seigneur, *à ôter quelque chose des paroles du Livre* (Apoc. XXII, 19). L'envie n'en manque pas à M. Chenevière. Il dit (page 149) à l'égard de l'Évangile selon saint Jean. « Nous avons examiné l'exorde « de cet Évangile; nous nous bornerons à remarquer ici qu'il « pourrait être détaché du reste du chapitre, sans que l'ensei- « gnement de l'Apôtre en souffrît. » Nous croyons qu'au goût de M. Chenevière, non seulement l'enseignement de l'Apôtre n'en *souffrirait* pas, mais encore qu'il y gagnerait beaucoup. Il a déjà dit (page 98) à l'égard d'un autre Évangile : « Nous

« ne renouvellerons point ici les discussions qui se sont éle-
« vées sur l'authenticité des deux premiers chapitres de saint
« Matthieu. » Jésus, à la fin du livre des Révélations, prononce des *plaies* terribles contre *quiconque* AJOUTERA (verset 18) ou ÔTERA (verset 19) *quelque chose des paroles du Livre.* En effet, pour échapper à la *vérité* contenue dans la Parole de Dieu, il faut ou y *ajouter* des enseignemens contraires, ou en *ôter* les enseignemens et même les paroles qui s'y trouvent. La première de ces voies est celle qu'a choisie l'Église de Rome. La seconde est celle qu'ont choisie et choisissent les rationalistes.

L'ouvrage de M. Chenevière se termine par une conclusion en deux chapitres. Nous n'en relevrons qu'un ou deux passages. M. Chenevière dit que c'est la doctrine qu'il attaque qui fait des incrédules, que sa doctrine à lui est bien plus propre à convertir. Il nous annonce qu'il l'a souvent représentée à des incrédules (page 228): malheureusement, d'après ce qu'il dit, il n'en a jamais converti un seul. Nous ne nous en étonnons pas. Nous pouvons en revanche lui apprendre que la doctrine de l'Évangile qu'il attaque a converti des milliers et des millions d'âmes qui ne connaissaient pas Dieu, et que même il n'y a pas eu une âme convertie qui ne l'ait été par elle et celles avec lesquelles elle forme un seul corps et que l'auteur rejette de même. — Hommes imprudens! qui pensez faire mieux réussir le remède en lui ôtant la vertu qui sauve!

M. Chenevière ne veut admettre (page 233) que des doctrines qui aient toujours été reçues; et quelle doctrine admettra-t-il donc? laquelle n'a pas été niée? — *Où a-t-on nié*, s'écrie-t-il, *dans l'Eglise du Christ..... que Jésus fût le Messie promis à la terre par les Prophètes, qu'il eût été condamné, mis à mort par les Juifs, et qu'il fût sorti vainqueur du tombeau*, etc., etc. Est-ce sérieusement que l'auteur dit cela? Nous pourrions lui citer des exemples, des *noms* très frappans. Nous préférons les passer sous silence. Triste principe que celui qui nous conduira jusqu'à rejeter même l'existence personnelle de Dieu!

M. Chenevière ne voit point la Trinité dans le *symbole des Apôtres* (page 234). Nous avouons que cela nous étonne, puisque ce symbole, divisé en trois parties distinctes, repose

tout entier sur la Trinité, ainsi que l'ont fait remarquer tous les docteurs chrétiens. Le Chrétien y fait profession de croire d'abord *en Dieu le Père,* etc., puis *en Jésus-Christ, son Fils unique,* etc., et enfin *au Saint-Esprit*, comme créateur de l'*Église,* etc. Mais si l'on ne trouve pas de traces de la Trinité dans la formule du *baptême*, il est certain que l'on ne peut pas en trouver dans le symbole des Apôtres, qui n'est qu'un *développement* de cette formule.

Cet ouvrage nous a serré le cœur et nous a souvent saisi de telle manière qu'il nous était impossible d'en continuer la lecture. Nous éprouvions un sentiment semblable, mais à un beaucoup plus haut degré, à celui qu'on éprouve lorsqu'on lit une lettre injurieuse à son meilleur ami. Oui, nous lui rendrons gloire. Tous ceux qu'il a rachetés par son sang dans le ciel et sur la terre lui rendront gloire avec nous. Jésus est notre Dieu! *Il est le vrai Dieu et la vie éternelle!* (Jean V, 20.) Il est Celui *au nom duquel tout ce qui est dans les cieux, et sur la terre et sous la terre doit fléchir le genou* (Philip. II, 10). Et nous prosternant devant lui, nous nous écrions, comme Thomas, du fond de notre âme: *Mon Seigneur et mon Dieu* (Jean XX, 28)! Notre foi est basée sur toute cette Parole qui proclame sa gloire. Elle est fortifiée quand nous entendons la voix de toute l'Église primitive qui la répète. Et notre raison, bien loin de se scandaliser, admire la beauté et la vérité de ces enseignemens. Elle comprend qu'aucune *créature* n'eût pu être notre Sauveur, parce que toute créature devant *tout* à Dieu, de qui elle a tout reçu, lui devant tout amour, toute obéissance, toute justice, n'eût jamais pu accomplir que pour elle-même la loi souveraine de l'amour, que Dieu impose à toutes les existences, n'eût jamais pu payer que *sa dette*, et n'eût jamais rien eu par conséquent pour payer *la mienne* et celle de *tous les rachetés*. Ma raison comprend que si mon Sauveur était une créature, comme c'est à lui que je dois le plus grand des biens, il existerait une créature pour laquelle je devrais avoir plus d'amour que pour Dieu, ce qui est en même temps une absurdité et un blasphème. *L'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu; elles lui paraissent une folie...*

Mais nous avons reçu l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu (1. Cor. II, 12, 14).

En terminant, une pensée préoccupe notre esprit et un cri douloureux s'échappe de notre cœur. — Églises réformées de France! quelles sont les chaires de dogme auxquelles vous livrez vos enfans?.... Hélas! si du moins il en était une parmi elles d'où jaillît la vérité! Jusques à quand subirez-vous un tel joug? Jusques à quand Israël demeurera-t-il captif des Philistins? Jusques à quand l'Arche de l'Éternel sera-t-elle prisonnière dans le temple d'Asdod?.....

VARIÉTÉS.

Assemblées générales annuelles de diverses Sociétés religieuses et philantropiques, a Paris.

L'on voit toujours approcher avec intérêt et reconnaissance l'époque de ces solennités religieuses qui, chaque année, reviennent appeler l'attention et la sympathie des Chrétiens sur l'œuvre de Dieu dans le monde, sur ses progrès, et aussi sur les retards que notre insuffisance et notre tiédeur semblent quelquefois y apporter. Le récit des choses merveilleuses qu'il plaît au Seigneur d'opérer au milieu des hommes et par les hommes qu'il a pris à son service, remplit l'âme du fidèle d'une sainte joie. Chaque succès est pour lui une nouvelle preuve de la bénédiction de son Dieu, et il éprouve comme un avant-goût de cette joie divine qu'éprouveront les enfans de Dieu lorsque toute la terre sera remplie de sa connaissance, comme le fond de la mer l'est des eaux qui le couvrent. Les revers qui viennent quelquefois ralentir en apparence les conquêtes de la foi sont aussi pour lui une preuve nouvelle de la misère et de la faiblesse de l'homme, et lui font sentir que même lorsqu'il travaille à l'avancement du règne de Dieu, la corruption de son cœur est là, qui vient souiller ses intentions, les moyens qu'il emploie, les paroles qu'il dit, affaiblir sa foi et lui inspirer

des craintes. Les succès et les revers le ramènent donc également vers Dieu.

La Société des traités religieux a, comme de coutume, ouvert cette suite de séances, qui se tiennent de si près et par tant de liens qu'elles ne forment en quelque sorte toutes ensemble qu'une seule et longue séance. Elle s'est réunie dans une salle de l'hôtel Boufflers, sous la présidence de M. *Stapfer*, qui, après une fervente prière prononcée par M. le pasteur *Audebez*, de Paris, s'est attaché, dans son discours d'ouverture, à montrer de quelle utilité de petits écrits, répandus avec profusion, peuvent être pour la cause, quelle qu'elle soit, qu'on cherche par leur moyen à défendre ou à soutenir. Il les a représentés comme des auxiliaires indispensables, comme des éclaireurs qui parcourent le pays et préparent la route, et dont chaque entreprise humaine, chaque société réligieuse, philantropique ou littéraire, a besoin et s'entoure ordinairement. — Dans le passage suivant, M. *Stapfer* a montré le but principal des Traités qu'a publiés la Société de Paris :

« Les traités que nous avons publiés et que nous publierons par la suite, si vous nous continuez votre appui, ont, entre autres missions, à remplir celle de disposer les esprits à recevoir la Bible comme Parole de Dieu, comme règle de la foi et de la conduite, de détruire les objections qu'on a élevées contre son autorité et d'indiquer les moyens de l'étudier avec fruit. Quelle sera l'influence de cette lecture faite en profitant des conseils et des secours que nos traités offrent aux lecteurs des Livres renfermés dans le Code sacré ? — Livrés sans réserve à l'impression qu'ils feront sur nous, parce que nous les recevons comme un don aussi précieux qu'incontestable de la Divinité, nous nous sentons bientôt pénétrés de reconnaissance et d'amour envers ce Sauveur qui a tant fait et souffert pour nous. Ce nouvel amour est le principe régénérateur de l'homme déchu, et c'est parce qu'aux enseignemens de la Bible se joint l'expérience recueillie dans tous les climats, à tous les degrés de culture et dans toutes les conditions de l'humanité, pour démontrer qu'à nul autre principe moral ou religieux n'a été départi le pouvoir de rétablir l'image de Dieu en nous; c'est uniquement pour cela, et non par un vain attachement à des traditions et à des théories dogmatiques;

c'est parce que la doctrine de la croix de Christ est, entre tous les motifs qu'on a employés pour toucher le cœur de l'homme et y remplacer l'égoïsme par le dévouement, et l'amour du monde par l'amour de Dieu, la seule puissance régénératrice qui se soit légitimée à l'épreuve; c'est parce que l'Écriture et les faits parlent ici avec une égale évidence, que nos traités ont été et seront toujours, directement ou indirectement, consacrés à l'enseignement et à l'application de cette doctrine vitale ? »

Ce discours, écouté avec le plus vif intérêt par la nombreuse assemblée réunie pour cette fête chrétienne, se termine par ces paroles touchantes : « Quel bonheur, messieurs, si un « jour dans les demeures célestes, nous retrouvions quelques- « uns de nos compagnons de route vers l'Éternité, nous bé- « nissant pour avoir été dans les mains de Dieu l'instrument « qui les a ramenés à lui du chemin de la perdition ! Quel « ravissement d'entendre, de la bouche de l'un d'eux, sortir « ces paroles : Je m'étais écarté du sentier qui conduit à la vie. « Il me tomba dans les mains une feuille répandue par vos « soins, qui dessilla mes yeux et me fit trouver la route qui « mène ici ! »

Le rapport, lu par M. *Henry Lutteroth* et rédigé par un autre membre du Comité, prouve cette vérité réjouissante que les travaux entrepris en vue de Dieu ne peuvent se trouver ralentis par les causes qui souvent sont un empêchement aux progrès des entreprises humaines. Durant cette année marquée par tant d'événemens, et pendant laquelle les esprits ont été plus que jamais occupés des choses de la terre, la Société a distribué près de 450,000 traités, ou environ 200,000 de plus que l'année passée. De tous les côtés elle en a reçu des demandes considérables. — Nous citerons le passage suivant du rapport :

« Sans doute l'année qui vient de se terminer n'a pas été, sous plusieurs rapports, des plus favorables aux progrès de notre cause. La préoccupation et l'agitation, conséquences inévitables des grands changemens politiques et sociaux, ont détourné l'attention de beaucoup de personnes des objets sérieux et spirituels. Il en est d'autres dont les ressources pécuniaires ont été considérablement réduites.

Mais d'un autre côté peut-être ces agitations, ces inquiétudes mêmes ont-elles fait sentir à plusieurs la nécessité de rechercher des sources de bonheur, indépendantes du monde et des hommes, et en ont-elles disposé d'autres à répandre avec plus de libéralité ces petits écrits destinés à éclairer, à calmer les esprits et à consoler les cœurs. En tout cas, cette année est celle où notre Société a eu à sa disposition le plus de ressources, et où elle a pu faire les distributions les plus abondantes. »

M. le Rapporteur a donné une idée des travaux vraiment étonnans des vastes institutions qui poursuivent dans les deux mondes le même but que la Société de Paris a en vue. La Société des Etats-Unis a mis en circulation, l'année dernière, 6,000,000 de traités; celle de Londres a répandu, dans le même temps, outre les publications faites à ses frais dans les pays étrangers, plus de 10 millions 500,000 traités, et depuis son origine 140 millions de traités dans les langues de l'Europe et de l'Asie, même en Chinois et en divers dialectes des îles de la mer du Sud.

M. le Rapporteur a ensuite lu quelques extraits de lettres des départemens qui prouvent à quel point le but de la Société est apprécié et combien les Chrétiens sincères s'empressent de la seconder. — Il a terminé par ces mots :

« Le Comité croit donc devoir presser par ses instances, et ceux qui n'ont pas encore souscrit de lui apporter leurs secours, et ceux qui ont souscrit, mais qui jusqu'à ce jour n'ont été que des membres purement passifs de la Société, de se montrer désormais agens actifs et persévérans dans la distribution des traités religieux. Le moment où nous parlons a un caractère particulier d'urgence. A aucune époque en effet les besoins moraux ne se sont fait sentir dans le monde d'une manière si frappante : jamais non plus les moyens de pourvoir à ces besoins n'ont été si abondans ni si variés, et jamais les signes de l'approbation divine et les succès accordés aux efforts chrétiens ne se sont manifestés avec plus d'éclat et n'ont été plus encourageans. *Tout ce que nous avons moyen de faire, faisons-le donc selon notre pouvoir.* (Eccl. IX, 10.) »

M. *Martin fils*, de Bordeaux, a demandé l'impression du rapport. Après quelques considérations générales sur l'effet favorable qu'il peut produire avec la bénédiction de Dieu sur

les amis et sur les adversaires de la Société, il a raconté à peu près en ces mots un fait qui a produit une vive sensation :

« Je connais un homme, a-t-il dit, qui était un adversaire de la Société des Traités, et qui était adversaire, parce qu'il ne croyait pas à la divinité de Jésus-Christ. Il a lu un traité sur ce sujet, le N° 32, *Vues scripturaires sur Jésus-Christ.* Cette lecture, faite en sincérité devant Dieu, l'a converti. Il a adoré le Sauveur comme son Seigneur et son Dieu. Cet homme est connu d'un grand nombre de personnes ici présentes ; il est heureux de faire cette confession devant vous : c'est celui qui a l'honneur de vous parler en ce moment. »

M. *de Pressensé* a présenté un relevé des recettes et des dépenses. Il a rappelé qu'au dernier réglement des comptes, les dettes s'élevaient à 4,644 fr. Ces dettes et les dépenses de l'année ont été couvertes, sauf 193 fr. 37 c., par les rentrées qui s'élèvent à 19,561 fr. 25 c. Il a particulièrement signalé les dons des Sociétés de Londres et de Boston.

M. le pasteur *F. Monod* a ensuite offert les remercîmens du Comité aux Sociétés auxiliaires, à peu près en ces termes :

« La tête a besoin de membres. Nos Sociétés auxiliaires se chargent de ce qu'il y a dans cette œuvre de plus difficile et de ce qui exige le plus de fatigue et de zèle. Tandis qu'ici votre Comité corrige, imprime des manuscrits, se rassemble pour examiner tel ou tel Traité, nos frères des départemens distribuent, vont de maison en maison, cherchent des souscripteurs. Mais les membres ont aussi besoin de la tête : nous nous associons ensemble pour l'œuvre de Dieu ; nous n'avons donc qu'à nous tendre la main et à nous féliciter les uns les autres de travailler à la conversion des âmes qui périssent loin de Christ. Quant à ce qui a été dit que les Traités sont de trop petits écrits pour pouvoir faire quelque bien, nous répondrons que les Épîtres étaient de bien petits traités. Mettons la Parole de Dieu dans nos traités ; et quelque courts qu'ils soient, ils produiront leur effet. La science humaine a besoin de gros volumes ; la science du salut n'a besoin que de peu de pages. »

M. *F. Monod* a terminé en lisant les premiers versets de l'Epître aux Éphésiens, comme un parfait modèle de traité, en

ce qu'ils renferment toutes les doctrines fondamentales du Christianisme.

M. *Cook*, qui été témoin du zèle et de la persévérance de nos frères des départemens, a raconté qu'un fidèle ministre du département du Gard fait souvent de longues courses dans la campagne, chargé d'une espèce de havre-sac, rempli de traités, qu'il s'en va distribuant de village en village. Il a fait observer, à propos des traités apologétiques, qu'ils ne pourront être lus avec fruit que lorsque la conscience réveillée aura commencé à prendre intérêt aux choses spirituelles. C'est donc à la conscience de chacun qu'il faut s'adresser avant toutes choses, et la Société a eu raison de commencer par des publications d'un autre genre, qui ont préparé, en quelque sorte, la voie à celles-ci, et qui permettront qu'elles soient d'une utilité encore plus grande qu'ils ne l'auraient été plus tôt : les traités apologétiques sont même une nécessité du moment.

M. *Née*, pasteur à Marsauceux, a répondu par quelques paroles simples et touchantes à ce qui venait d'être dit ; il a saisi cette occasion de rendre témoignage de sa parfaite adhésion aux doctrines fondamentales du Christianisme.

M. Le comte *Ver-Huell* a exprimé tous les vœux qu'il forme pour les Sociétés des Traités. Il se réjouit de la fraternité qui règne entre elles et des marques d'intérêt que la Société de Paris a reçues de celles de Boston et de Londres. Il parle avec admiration de l'illustre astronome Grégory, si éminent par les progrès qu'il a fait faire à la science et qui n'a cependant pas dédaigné de composer des traités religieux : il présente cet exemple à l'imitation de tous ceux qui ont la capacité nécessaire pour se livrer à ce genre d'écrits.

M. *Mark Wilks* a prononcé quelques paroles pour faire ressortir tout ce qu'il y a de réjouissant et de digne d'émulation dans la marche que suit aujourd'hui, aux Etats-Unis, le développement de l'esprit religieux, et pour faire connaître à l'assemblée quelques-uns des résultats de l'activité chrétienne qui se déploie dans cet intéressant pays, et qui excite presque aujourd'hui l'Angleterre à jalousie, a-t-il dit.

M. *Petit*, pasteur-suffragant à Orléans, a terminé par la prière

cette séance, qui a produit les impressions d'édification les plus douces.

La Société biblique s'est réunie, pour la douzième fois, en assemblée générale, rue de Cléry, n° 21, le mercredi 13 avril, sous la présidence de M. le comte *Ver-Huell*, pair de France. M. le pasteur *Boissard* a ouvert la séance par une fervente invocation à cet adorable Sauveur qui a déclaré que les cieux et la terre passeront, mais que ses paroles ne passeront point. Nous avons surtout remarqué dans le discours plein de chaleur du digne président, une pressante exhortation à la prière. La prière se présente au chrétien comme le vase avec lequel il peut à tout moment puiser à l'intarissable source des miséricordes de son Dieu. Nous osons le dire, l'abondance, la ferveur, l'importunité des prières est peut-être ce qui a manqué jusqu'ici à nos institutions; c'est peut-être surtout ce qui fait en plusieurs lieux de l'œuvre biblique un corps ingénieusement organisé, une société qui a des comités, des auxiliaires, des branches, des associations, et à laquelle il ne manque rien enfin, si ce n'est le mouvement et la vie. Instruisons-nous par l'exemple de la Société des missions; jamais peut-être on n'eut autant de difficultés à vaincre, de combats à livrer que cette société dont le nom seul était un obstacle en France. Cependant elle avance à grands pas et remporte sans cesse de nouveaux triomphes sur l'indifférence et les préventions. D'où viennent donc ces succès? Seule parmi toutes nos associations, elle a des réunions spéciales de prières pour implorer la bénédiction de Celui de qui vient toute grâce excellente et tout don parfait. Dans tous les lieux où l'on agit, on prie aussi pour elle. Que tous ceux qui s'intéressent à l'avancement du règne de Dieu parmi nous reçoivent donc instruction et, tout en semant et en arrosant, qu'ils se souviennent que leur œuvre sera vaine s'ils ne prient aussi constamment et avec ferveur Celui à qui seul il appartient de donner l'accroissement. M. *Henry Lutteroth* était chargé de la rédaction du rapport. Nous avions appris avec un mélange d'étonnement et d'admiration la résolution prise aux États-Unis de placer en deux

ans une Bible dans chaque famille ; nous pouvons bénir aujourd'hui notre Dieu de ce que cette grande œuvre touche à son terme. Quand viendra l'heureux jour où nous aussi nous pourrons, comme les citoyens de cette vaste contrée, « nous « aborder en nous serrant la main, et en nous disant aussi « avec une effusion de cœur inexprimable : Tout le monde « chez nous a enfin la Bible ! » Ne méprisons pas *le temps des petits commencemens*, et réjouissons-nous de ce qu'il y a au moins en France un département où toutes les familles protestantes possèdent la Bible. C'est celui des Basses-Pyrénées, où cette œuvre a été accomplie à l'aide d'un don de 2,500 fr. offert dans ce but par deux généreux anonymes. Au moyen de deux autres dons de 500 fr. chaque, faits par MM. *Daniel Wilson* et *Mark Wilks*, on a commencé à étendre au département de la Drôme le même bienfait. Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. *Lutteroth* dans les détails qu'il a donnés sur les travaux de la Société biblique britannique et étrangère, et sur les abondantes distributions de Livres saints par lesquelles les Sociétés de l'Allemagne, du Danemarck et de la Suède ont dignement célébré le troisième jubilé de la présentation de la confession d'Augsbourg ; mais forcés de nous borner, nous ne pouvons nous permettre de citer que le morceau suivant, où M. le Rapporteur retrace quelques-uns des résultats de la distribution des Saintes Écritures :

« Il n'est pas nécessaire, a-t-il dit, pour apprécier les fruits de la Bible, de rechercher ce qu'elle a fait autrefois du monde païen, en le convertissant au Dieu véritable. Ne reculons pas de plusieurs siècles ; bornons-nous à jeter un coup d'œil sur l'année qui vient de finir et sur celle qui commence, et nous trouverons assez de monumens sur lesquels son nom est écrit. Si l'on ne voit plus la veuve de l'hindou monter sur le bûcher qui va consumer le cadavre de son époux, afin d'accomplir l'affreux sacrifice qui lui était commandé par la coutume et par la superstition, n'est-ce pas parce que la Bible a fait comprendre que la loi devait s'opposer à ce barbare usage ? Ce cri d'indignation qui, après avoir obtenu l'abolition de la traite des noirs, demande aujourd'hui et obtiendra sans doute, sans secousse violente et en entourant ce grand acte d'humanité de toutes

les garanties désirables, l'abolition de l'esclavage, est-il autre chose que l'écho de la Bible? Ces associations de tempérance dont l'Amérique nous présente l'étonnant et admirable spectacle et qui étendent plus vite leur réforme bénie que la nouvelle du bien qu'elles font ne peut parvenir jusqu'à nous, où ont-elles trouvé le principe vivifiant qui opère de telles merveilles, si ce n'est dans la Bible? Ces écoles du dimanche, qui se multiplient si rapidement en France, et qui par une heureuse alliance propagent à la fois l'instruction élémentaire et l'instruction religieuse, d'où vient que leur formation est si facile et que l'on trouve sans peine des instituteurs de tout rang et de tout âge qui consentent à les diriger, si ce n'est parce que la Bible a disposé ces Chrétiens à employer ainsi avec joie une partie du jour du Seigneur? Cette pensée, vieille en France comme le protestantisme, que notre grand Coligny réalisa déjà en 1557, et que l'éloquent Saurin voulait, dans un temps de persécution et d'exil, populariser par ses prédications au sein de l'Église des réfugiés français de la Haye, « que le chrétien doit travailler à « étendre la vérité dans les pays idolâtres », pourquoi s'est-elle réveillée en France, et a-t-elle conduit dans l'intérieur de l'Afrique des messagers de la bonne nouvelle, si ce n'est parce que la Bible nous a appris que nous devons *assister ceux qui se sont mis en chemin pour le nom de Christ, sans rien prendre des gentils et aider à l'avancement de la vérité* (3 Jean, 7, 8.)? Pourquoi enfin, cette année encore, un de nos jeunes frères va-t-il rejoindre ses trois devanciers, en emportant pour principal bagage sa Bible et une presse, afin de doter en un même jour les Béchuanas de l'Afrique de l'alphabet et de l'imprimerie, que le génie de l'homme n'a pu inventer qu'à un intervalle de plus de trente siècles, si ce n'est parce que nous savons aujourd'hui, par la Bible elle-même, que le Livre de Dieu doit être aussi le Livre des nations? »

Il résulte du rapport présenté par M. le baron *Oberkampf*, membre de la chambre des Députés, au nom des censeurs, que les recettes diverses de la Société se sont élevées cette année à 43,751 fr. 31 c., et qu'il a été distribué 4,434 Bibles et 4001 Nouveaux-Testamens, outre 4,396 Bibles votées par le Comité et sur le point d'être expédiées, mais qui n'ont pu être comprises dans les comptes de l'année. Quant à la question de la distribution des Livres saints parmi les catholiques romains, que M. Oberkampf n'a fait qu'effleurer, nous dirons seulement

ici que, tout en comprenant jusqu'à un certain point les motifs qui ont porté le Comité de la Société biblique a la résoudre en ce moment d'une manière négative en ce qui le concernait, nous éprouvons le besoin d'exprimer nos vœux ardens pour que la Parole de Dieu, qui a été destinée à toute âme d'homme, soit abondamment répandue parmi tous les hommes, et en particulier parmi tous les Français. — Nous croyons qu'il est du devoir de tous les Chrétiens comme individus, et que le jour viendra bientôt où il sera du devoir de la Société biblique protestante de Paris, de ne pas craindre d'être accusée de prosélytisme, c'est-à-dire de foi, de zèle et de charité, et de donner, autant qu'il est en eux, à tous ceux qui en sont privés le pain de vie qui nourrit les âmes en vie éternelle. M. *Oberkampf* a fait sentir, en terminant, combien il importe de répandre les Saintes-Écritures, qui font connaître Jésus-Christ, puisqu'il *n'y a point de salut en aucun autre, et qu'aussi il n'y a point sous le ciel d'autre Nom qui soit donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés* (Actes IV, 12).

Le rapport de la Société auxiliaire de femmes est aussi remarquable par la profondeur des pensées que par le charme du style ; mais ce qui lui donne encore bien plus de prix à nos yeux, il est éminemment pénétré de l'esprit de l'Évangile, et nous sommes persuadés qu'il produira les plus heureux résultats. Nos lecteurs nous sauront sans doute plus de gré de quelques citations que de toutes les réflexions que nous pourrions ajouter :

« Peut-être, dit quelque part l'auteur, est-ce un tort de ne pas envisager toutes les Sociétés religieuses comme une seule et même œuvre. Sans doute il est bon pour l'action de diviser le travail; mais dans la région de la pensée il est utile pour étendre les vues de l'âme, et pour ranimer le zèle, de remonter souvent à l'unité du principe. Il n'y a en réalité qu'une société religieuse : société de la Bible, société des Traités, société des Missions, société des Ecoles du dimanche, associations de charité qui se proposent aussi pour but la régénération des âmes; qu'est-ce autre chose, sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié, annoncé à chaque âme comme sa vie, comme son refuge éternel; et quand nous voyons un si grand nombre d'institutions chrétiennes s'élever et prospérer à l'ombre de

la liberté, comment pourrions-nous croire à la décadence de la Société biblique qui garde le dépôt de la vie? Si les instrumens étaient mauvais, ils pourraient être rejetés! Affligeons-nous, repentons-nous, si nous n'accomplissons pas notre tâche, mais ne craignons pas pour l'œuvre elle-même : elle a les promesses de la vie éternelle! Et plus loin : « Les âmes croyantes doivent apercevoir par-tout le besoin de la foi chrétienne dans la société. Il nous semble que cette inquiétude, cette agitation, cette fatigue de toutes choses qui précède souvent dans les individus la naissance de la foi, se manifeste aujourd'hui dans l'ordre social. On dirait que la société tout entière souffre comme un seul homme, qu'elle est travaillée et chargée d'angoisses dont elle ne peut trouver le secours qu'en Dieu seul. Elle a besoin tout ensemble de foi et d'examen, d'égalité et de subordination; elle repousse en même temps les nouveaux systèmes chimériques et tous les vieux préjugés absurdes; elle sait qu'elle doit croire, mais sans savoir à quoi; elle sait qu'elle doit se soumettre, mais sans savoir à qui. Eh bien! pour nous qui croyons, l'Évangile dégagé de toutes les entraves qui ont arrêté sa marche, l'Évangile reconnu comme la loi de l'ordre, de la liberté et de l'égalité, l'Évangile qui affranchit la raison humaine, tout en lui enseignant ses bornes et ses faiblesses, est la seule chose qui puisse répondre à tous ces besoins divers. »

Divers orateurs ont pris successivement la parole dans le cours de la séance. M. *Morin*, membre de la chambre des Députés, a témoigné la reconnaissance des protestans de la Drôme pour le don considérable de Bibles qui a été fait à ce département. — M. *Marzials*, président du consistoire de Montauban, a développé d'une manière simple et touchante la déclaration de saint Paul, que *toute l'Écriture est divinement inspirée*, etc. L'assemblée a recueilli avec un vif intérêt les détails qu'il a donnés sur le bien opéré par la lecture de la Bible dans une famille où régnaient autrefois la discorde et des habitudes vicieuses, et qui est aujourd'hui un modèle d'union, de régularité et de piété. — M. le pasteur *Coquerel* a présenté des observations ingénieuses sur les obligations particulières qu'ont à l'Évangile les femmes et les artisans. Nous appelons comme lui de nos vœux et de nos prières le temps où notre belle patrie, distinguée jusqu'ici par tant d'illustrations, le sera aussi par son attachement à la seule chose nécessaire, la vraie piété.

— M. *Grandpierre* a combattu avec beaucoup de force et de talent le préjugé si funeste et si généralement répandu, que dans tout ce qui tient à cette vie d'un jour il est bon d'avoir des opinions arrêtées et tranchées, mais que lorsqu'il s'agit de la religion, il est de la sagesse de demeurer dans l'incertitude et dans le vague, et qu'il y a surtout une impardonnable présomption à avoir l'assurance de son salut, c'est-à-dire à croire à la Parole de Dieu qui ne peut mentir et qui a dit : « *Celui qui a le Fils a la vie.* » — On a écouté avec un vif intérêt M. le pasteur *Juillerat*, chargé de proposer un vote de félicitations et de remercîmens aux Sociétés étrangères et en particulier à la Société biblique britannique. Après avoir commencé par rappeler les immenses services qu'ont rendu les Sociétés bibliques en rapprochant des hommes et des peuples jadis séparés par d'absurdes préventions et par un étroit patriotisme, il a esquissé à grands traits le tableau des combats que la Bible a eu tour à tour à soutenir contre la barbarie et contre la civilisation, et a fini en exprimant des vœux pour que la Société biblique de France puisse imiter un jour les Sociétés étrangères, en étendant ses bienfaits aux nations les plus éloignées. « Le « monde, a-t-il dit, n'est pas trop grand pour le zèle et la cha- « rité des Chrétiens. »

M. le pasteur *Petitpierre*, de Neuchâtel, a répondu au nom des Sociétés étrangères. Nous avons surtout remarqué dans son discours le passage suivant : « L'institution biblique, qui « dans sa nature et dans son principe est et demeurera toujours « l'œuvre de la foi, semble d'un autre côté destinée à devenir « par ses succès l'œuvre de la vue ; ses fondateurs peuvent déjà « sur cette terre, et après moins de trente ans, contempler le « fruit de leurs travaux et de leurs efforts. Par elle des espé- « rances, qu'il y a peu d'années les enfans de Dieu les plus fer- « vens eussent à peine osé concevoir, se trouvent réalisées et « magnifiquement surpassées. »

La Société de la morale chrétienne a tenu le lendemain jeudi, 14 avril, son assemblée générale dans le même local. M. le marquis de *La Rochefoucauld-Liancourt* s'étant trouvé in-

disposé et n'ayant pu présider la séance, M. *Stapfer* a bien voulu se charger de ce soin. Il s'est borné à lire le discours que M. de *La Rochefoucauld* devait prononcer. Nous y avons remarqué le passage que nous allons transcrire :

« On a vu avec satisfaction notre Société s'occuper surtout de la liberté religieuse qui honore notre siècle; car les beaux siècles se ressemblent et souvent, quelque soit la distance qui les sépare, leur esprit se retrouve. Les belles paroles de Constantin, lorsqu'il disait que tout culte rendu à la Divinité est une garantie pour la société, semblent avoir inspiré Georges IV, lorsqu'il a proclamé, dans la loi du Hanôvre, qu'il n'existe dans le royaume aucune Eglise dominante, ni aucune Eglise tolérée, toutes étant libres et indépendantes. Ah! c'est à tort, Messieurs, que l'on a prétendu trop souvent que cette liberté engendre l'indifférence. L'homme libre est plus pénétré de ses devoirs, et ce n'est pas un digne hommage que celui d'un esclave contraint d'adorer. »

On ne s'étonnera pas de trouver de telles lignes dans les écrits d'un homme qui n'a négligé aucune occasion de servir la cause de la liberté religieuse, et à qui nous avons, à ce sujet, été plus d'une fois dans le cas de témoigner notre reconnaissance.

Le rapport général a été présenté par M. *Edouard Thayer*, qui, forcé de déclarer que les travaux de la Société avaient été presque nuls, a expliqué cette inactivité par la retraite de la plupart des membres actifs appelés dans la carrière des emplois publics. Le Conseil d'administration n'a pas cru cependant que le rôle de la Société fût terminé. Il a pensé au contraire qu'elle ne devait pas cesser d'élever la voix en faveur des intérêts de l'humanité, et que si pendant quelques momens elle se perdait au milieu du tumulte des passions politiques, le temps reviendrait bientôt où elle serait mieux écoutée.

Le rapport de M. *Viguier* sur les travaux du Comité de charité et de bienfaisance, n'est pas plus riche en faits. L'orateur a protesté contre l'abandon dans lequel on laisse une œuvre aussi utile, et a demandé si la bienfaisance et la commisération devaient donc être ajournées jusqu'après le triomphe des idées politiques qui préoccupent maintenant tous les esprits. — Nous n'avons pas non plus su trouver beaucoup de traces d'activité

dans le rapport de M. *Appert* sur les travaux du Comité des prisons. Sans doute le zèle de cet homme estimable, qui s'occupe avec tant de persévérance de l'amélioration des prisons, qu'il a nommées avec tant de raison des écoles d'enseignement mutuel de tous les vices, et dont les travaux nous inspirent une vive sympathie, ne s'est pas ralenti; mais, si nous en exceptons les soins donnés à la défense gratuite d'un certain nombre d'accusés et les secours pécuniaires accordés à d'autres prisonniers, nous ne voyons pas en quoi il a été secondé par le Comité dont il est membre. L'assemblée a écouté avec intérêt les détails que M. *Appert* a donnés sur le triste sort des forçats libérés, qui ont la plus grande peine à se procurer de l'ouvrage. L'un d'eux lui disait avec une sorte de désespoir, que la marque d'infamie qu'il porte lui rendait impossible de trouver de l'occupation, et que pourtant il ne voudrait plus voler. M. *Appert* lui ayant accordé des secours, eut la satisfaction de le voir quelque temps après lui rapporter la somme avancée, parce que sa position n'était plus aussi malheureuse.

M. *Gustave de Gérando* a rendu compte des travaux du Comité des orphelins. Soixante-quatre ont profité de ses secours et quarante-huit sont encore sous son patronage. En parlant d'un bal de souscription donné au profit du Comité, M. le Rapporteur a dit : « Un bal !... Ce mot, j'espère, n'a rien qui doive « étonner dans cette enceinte ! non point que nous adoptions « pour maxime que le but sanctifie les moyens, mais parce « que la morale évangélique bien comprise nous a toujours « paru amie de tous les plaisirs légitimes. » Nous ne voulons pas entrer ici en controverse avec M. le Rapporteur sur la moralité des bals en général. Nous lui dirons seulement que notre opinion à cet égard étant très arrêtée et que leur tendance nous paraissant être l'opposé de celle de la morale évangélique, il nous semble qu'on ne peut trouver dans celle-ci aucun encouragement à ce genre de fêtes. Nous voudrions que jamais la charité ne s'étayât de moyens que l'Évangile condamne, et que les institutions qui font profession de marcher sous sa bannière préférassent posséder moins de fonds, plutôt que d'enfreindre un seul de ses préceptes.

M. *Mark Wilks* a demandé l'impression des rapports de la Société, et s'est fondé pour cela sur le besoin qu'il éprouve lui-même de les méditer à loisir :

« Pourquoi la Société a-t-elle si peu fait depuis l'année dernière ? a-t-il demandé. Les circonstances récentes ne me paraissent pas suffisantes pour l'expliquer; car la morale chrétienne est toujours debout, toujours agissante. Plus la position sociale est difficile, plus ses devoirs s'étendent; car elle est le seul véritable remède pour les maux de l'humanité. Je suis donc forcé de m'arrêter à la pensée que si la Société n'a pas été secondée, que si elle n'a pas pu faire davantage, c'est que son allure n'est pas assez franche; c'est que, tandis que les uns se laissent traîner par elle dans une voie dont ils n'aperçoivent pas l'issue, d'autres, ne comprenant pas, parce qu'elle ne l'exprime pas assez nettement, ce qu'elle entend par la morale chrétienne, craignent dé s'associer à ses travaux. Je ne veux pas dire que la Société doive propager des dogmes; mais il faut qu'elle définisse en quoi la morale chrétienne diffère de toute autre morale, quels principes différens lui servent de base et de mobile. Les motifs de la morale chrétienne sont l'amour pour Dieu, qu'inspire au Chrétien la connaissance qu'il a de l'amour de Dieu pour l'homme, manifesté par la vie et la mort de Jésus-Christ. C'est là ce qui la distingue de tous les systèmes de morale inventés par les hommes; c'est là ce qui la rend efficace et puissante. Si telle est la pensée du Comité, qu'il le proclame hautement, et il se verra bientôt soutenu par la coopération de tous ceux que la connaissance de cet amour infini fait agir. Si telle n'est pas sa pensée, qu'il le dise aussi, afin d'essayer s'il peut trouver des soutiens parmi ceux qui seraient disposés à s'associer aux divers buts d'utilité qu'il poursuit, sans vouloir pourtant se ranger sous la bannière chrétienne. La Société est trop ou trop peu : qu'elle dise clairement ce qu'elle veut être. Le public est en droit de le demander. »

Ce discours a été accueilli avec faveur par l'assemblée. Nous espérons qu'il ne sera pas sans résultats, et que les membres du Conseil sentiront enfin la nécessité de chercher des élémens de vie là où seulement elle se trouve.

Un discours de M. *Berville*, qui a annoncé qu'aucun mémoire sur la question mise au concours par M. de La Rochefoucauld, sur les changemens qu'il faudrait introduire dans le Code pénal

pour le mettre en harmonie avec les principes de la morale chrétienne, n'était parvenu à la Société; et la lecture d'une notice nécrologique sur M. Benjamin Constant, dernier président de la Société, faite par M. Coulmann, étaient les derniers objets à l'ordre du jour. Nous regrettons que M. Coulmann ne paraisse pas avoir eu connaissance d'une lettre de Benjamin Constant à M. Hochet, aujourd'hui secrétaire-général du Conseil d'État, publiée, il y a peu de jours, par M. de Châteaubriand dans la préface de ses *Études historiques* : elle eût pu trouver une place convenable dans une notice écrite pour une Société dont tous les membres sont censés prendre intérêt à tout ce qui est un pas de plus vers l'Évangile. Nous allons la transcrire comme un fragment précieux de l'histoire de l'esprit humain :

Hardenberg, ce 11 octobre 1811.

« J'ai continué à travailler du mieux que j'ai pu au milieu de tant d'idées tristes. Pour la première fois je verrai, j'espère, dans peu de jours, la totalité de mon *Histoire du Polythéisme* rédigée. J'en ai refait tout le plan et plus des trois quarts des chapitres. Il l'a fallu pour arriver à l'ordre que j'avais dans la tête et que je crois avoir atteint; il l'a fallu encore parce que, comme vous savez, je ne suis plus ce philosophe intrépide, sûr qu'il n'y a rien après ce monde, et tellement content de ce monde, qu'il se réjouit qu'il n'y en ait pas d'autre. Mon ouvrage est une singulière preuve de ce que dit *Bacon*, qu'un peu de science mène à l'athéisme, et plus de science à la religion. C'est positivement en approfondissant les faits, en en recueillant de toutes parts, et en me heurtant contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent à l'incrédulité, que je me suis vu forcé de reculer dans les idées religieuses. Je l'ai fait certainement de bien bonne foi; car chaque pas rétrograde m'a coûté. Encore à présent toutes mes habitudes et tous mes souvenirs sont philosophiques, et je défends, poste après poste, tout ce que la religion reconquiert sur moi. Il y a même un sacrifice d'amour-propre; car il est difficile, je le pense, de trouver une logique plus serrée que celle dont je m'étais servi pour attaquer toutes les opinions de ce genre.

« Mon livre n'avait absolument que le défaut d'aller dans le sens opposé de ce qui à présent me paraît vrai et bon, et j'aurais eu un

succès de parti indubitable. J'aurais pu même avoir encore un autre succès; car avec de très légères inclinaisons, j'en aurais fait ce qu'on aimerait le mieux à présent, un système d'athéisme pour les gens comme il faut, un manifeste contre les prêtres, et le tout combiné avec l'aveu qu'il faut pour le peuple de certaines fables, aveu qui satisfait à la fois le pouvoir et la vanité. »

Cet aveu de Benjamin Constant mérite certes d'être consigné dans nos *Archives*. S'il n'a pas *reculé dans ses idées religieuses* jusqu'à l'Évangile de Jésus-Christ, il est consolant du moins de le voir reconnaître que dans les vérités qu'il a admises, il a été comme vaincu par la puissance irrésistible de conviction qui leur est inhérente, lorqu'on les envisage avec bonne foi.

M. *Julien* ayant dit quelques mots d'un projet formé par quelques personnes d'organiser une bibliothèque populaire dans chaque commune de France, M. *Stapfer* s'est empressé d'ajouter que la *Société des Traités religieux* accorderait volontiers une collection complète de ses publications à chacune des bibliothèques de ce genre qui seraient formées.

La Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les Protestans de France s'est bornée cette année, comme l'année précédente, à une sorte de réunion de famille de ses souscripteurs, sans donner à son assemblée générale, qui a eu lieu le 16 avril, une publicité hors de proportion avec l'étendue que ses travaux ont pu prendre jusqu'ici. Après quelques mots de son président M. le marquis *de Jaucourt*, pair de France, M. *Édouard Laffon de Ladebat* a signalé les causes qui ont empêché la Société de donner à ses opérations une grande importance. Outre l'agitation politique, qui nuit toujours plus ou moins aux travaux paisibles qui ne prospèrent qu'au milieu du calme et de la sécurité publiques, l'incertitude des dispositions qui seront consacrées par la législation pour l'organisation de l'instruction primaire, a ralenti les efforts du Comité, en le jetant dans le doute sur la direction qu'il devait leur imprimer. Les renseignemens sur l'état de l'instruction élémentaire la présentent florissante dans quelques parties de

la France et extrêmement négligée dans d'autres. En Alsace, il n'est guère de commune qui n'ait son école, et il est peu d'enfans qui ne la suivent. Dans les départemens de l'Ardèche et de la Drôme, au contraire, l'ignorance est extrême : « Dans la « plupart des communes de la Drôme », a dit M. le Rapporteur, « les deux tiers des habitans ne savent pas lire, et, fait qui pa- « raîtrait aussi incroyable qu'il est affligeant, s'il ne nous était « attesté par une personne du caractère le plus honorable, « dans une commune limitrophe de Dieu-le-Fit, il n'y a qu'un « seul individu qui sache lire d'une manière passablement in- « telligible ». Le manque de maîtres et surtout de maîtres instruits, est l'une des causes qui arrêtent le plus la propagation des connaissances élémentaires. Les établissemens destinés à former des instituteurs sont donc dignes d'un intérêt tout particulier. M. le Rapporteur a cité ceux qui existent à Châtillon-sur-Loire, sous la direction de M. le pasteur Rosseloty ; à Dieu-le-Fit, sous celle de M. le pasteur Brun, et à Sainte-Foy, pour les jeunes filles, sous celle de M[me] Dupuy. Un membre de la Société a, dans le courant de la séance, appelé aussi l'attention sur l'école normale de M. le pasteur Jacquet de Glay.

Des médailles d'encouragement ont été accordées dans cette séance à six instituteurs dont le zèle a paru mériter cette récompense. Les efforts de M. Étienne Roland paraissent dignes d'éloges. Cet instituteur a parcouru les hameaux les plus pauvres du canton de Lacaune (Tarn), pour y établir des écoles : il a instruit gratuitement au moins la moitié de ses élèves, sous la seule condition qu'ils instruiraient à leur tour leurs frères et sœurs et, pendant nombre d'années, il a réuni une fois par semaine dans le village où il résidait les instituteurs des environs, soit catholiques, soit protestans, pour leur donner, sans aucune rétribution, des leçons d'écriture et d'arithmétique, qui les missent à même de se rendre plus utiles.

M. *François Delessert*, trésorier de la Société, a fait connaître le montant des recettes et des dépenses. Celles-ci ont été jusqu'ici presque nulles. Nous ne doutons pas que le Comité ne comprenne que c'est surtout s'il accorde les secours que réclament impérieusement tant de localités, dénuées de toute

espèce de ressources, que ses travaux pourront être vraiment utiles. M. *Delessert* a rappelé avec force que le premier devoir des Chrétiens protestans étant de lire la Bible, de laquelle découlent toutes les vérités et toutes les consolations, on ne saurait déployer trop d'énergie pour les mettre bientôt à même de puiser dans ce Livre divin.

MM. les pasteurs *Sabonadière*, de Meaux, *Coquerel* et *Frédéric Monod*, de Paris, *Rosseloty*, de Châtillon-sur-Loire, le révérend *Mark Wilks* et M. *Jacquet*, de Glay, ont aussi prononcé quelques paroles sur les travaux de la Société, avec la familiarité que permettait une réunion peu nombreuse. M. *Wilks*, en particulier, appuyant les remarques judicieuses de M. Rosseloty sur la nécessité d'avoir des maîtres qui fussent des hommes religieux et qui ne crussent pas leur tâche achevée, lorsqu'ils n'ont encore donné qu'une instruction toute matérielle, a fait ressortir les résultats que peut obtenir cette institution, jeune encore, si, par une activité toujours croissante, elle se met à la hauteur de sa mission. « L'argent, a-t-il dit, « ne manquera pas, s'il y a action au sein du Comité. » Nous désirons vivement que des travaux plus étendus permettent, l'année prochaine, à la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les Protestans de France, de faire aux amis des connaissances élémentaires un appel que des succès déjà obtenus rendent plus efficace que ne l'ont été jusqu'ici des circulaires répandues en grand nombre et des promesses que les circonstances ont en partie empêché de tenir.

La séance a été terminée par une prière prononcée par M. le pasteur *Monod père*.

Il ne nous reste plus à parler que de la Société des Missions, qui s'est réunie le 15 avril dans le temple de la rue Saint-Antoine. Après une prière prononcée par M *Martin fils*, de Bordeaux, M. l'amiral *Ver-Huell* a ouvert la séance par un discours où il a considéré les missions protestantes sous divers points de vue, et parlé, avec quelque étendue, des travaux des missionnaires allemands de Barmen, qui, en 1829, se sont rendus au Cap de Bonne-Espérance sur le même navire qui y a porté les

trois évangélistes sortis les premiers de notre Institut. En terminant, se rappelant que l'Église de Jésus-Christ avait célébré, peu de jours avant, la commémoration du grand sacrifice que le Sauveur du monde a offert à son Père pour les pécheurs, il s'est écrié :

« Partout il y a harmonie dans les différens règnes de la nature ; il n'y avait que l'homme, cette merveille de la terre, l'homme doué de toutes les qualités qui annoncent la spiritualité et l'immortalité, qui fût en désaccord avec cette harmonie. Mais le Sauveur du monde, par son expiation infinie, lui a accordé une sorte de création nouvelle, et le rétablissant dans l'état d'où il était tombé, il lui a permis de s'approcher de nouveau de Dieu, et de prendre place parmi les êtres spirituels du rang desquels il était déchu par le péché. Par cette expiation le Caffre, le Béchuana, le Hottentot, sont nos frères; ils pourront bientôt se réunir avec nous à la table du Seigneur! »

Ces paroles, prononcées avec l'accent de la conviction, et qui venaient évidemment du cœur du respectable président de la Société des Missions, ont produit un grand effet d'édification.

Le rapport du Comité, rédigé par M. *Grand-Pierre*, directeur de la Maison des Missions, a été lu par M. le pasteur *Monod fils*. Jetant un coup d'œil sur les événemens de ces derniers temps, M. le Rapporteur commence par faire sentir que les révolutions du monde ne peuvent détourner ni même distraire le chrétien de l'œuvre de l'évangélisation des peuples païens :

« L'état de la France et de l'Europe a considérablement changé, a-t-il dit, depuis un an ; il peut changer encore, mais sans rendre nos travaux moins nécessaires, mais sans rien diminuer de leur importance, mais sans rien affaiblir de leur intérêt ; car l'Évangile est vrai aujourd'hui, comme il l'a toujours été, comme il le sera toujours. Les âmes immortelles sont précieuses en 1831, comme il y a cent ans, comme il y a mille ans, comme aux jours où le Sauveur descendit sur la terre pour les racheter au prix de son sang; et quelque sérieuses que soient les révolutions qui s'opèrent et s'opéreront encore dans le monde social, les païens périssent sans Dieu et sans espérance, et le commandement de Dieu de leur porter le salut et la vie éternelle est formel et imprescriptible. »

Entrant ensuite dans l'exposé des travaux de l'année, M. le Rapporteur a fait connaître l'état dans lequel se trouvent les diverses Sociétés des départemens : on a appris avec intérêt que quinze d'entre elles ont fait des collectes plus considérables que dans le précédent exercice. Il est cependant un grand nombre d'Églises qui ne se sont pas encore rattachées à l'œuvre des missions : une circulaire qui leur a été adressée dans le but de les engager à s'y rallier, n'a produit que peu de résultats. Nous voudrions pouvoir persuader à tous les amis de la propagation de l'Evangile au milieu des idolâtres, de faire tous leurs efforts pour établir le service mensuel de prière pour les missions dans le lieu qu'ils habitent; même s'ils ne sont que peu nombreux dans une même localité, ils reconnaîtront bientôt qu'il y a de l'avantage à se réunir à des jours déterminés pour lire le Journal des Missions, s'entretenir des travaux des serviteurs de Dieu, et prier pour l'avancement de son règne. Le Seigneur avait en vue ces petites réunions, et il voulait les encourager d'une manière toute particulière quand il promit que *là où deux ou trois seraient réunis en son nom, il serait au milieu d'eux.* Peut-être la première bénédiction qu'obtiendront ceux qui suivront ce commandement, qui renferme une promesse, sera-t-elle de voir leur nombre s'accroître rapidement. Dans les endroits où le pasteur ne peut assister régulièrement à ces exercices, que les fidèles ne se laissent pas détourner par cette circonstance d'établir le service mensuel : il est temps que les laïques prennent l'habitude d'agir et de prier.

L'Institut des Missions contient en ce moment six élèves; l'un d'eux, il est vrai, n'a pas encore fini son temps d'épreuve. Les études ont continué à être dirigées d'après le même plan et dans le même esprit. Les leçons de botanique, de chimie et de chant ont été données gratuitement, et l'un des plus célèbres typographes de l'Europe, M. Firmin Didot, a bien voulu ouvrir ses ateliers à l'élève Pélissier qui est sur le point de partir pour le sud de l'Afrique, afin qu'il pût s'y former à l'art de l'imprimerie. « Nous serons charmés, a écrit M. Didot, au « nom de sa maison de commerce, de contribuer en quelque « chose à la propagation de l'Evangile. » Pendant le temps des

vacances, les élèves ont visité diverses Eglises des départemens, où ils ont eu des occasions nombreuses de prêcher l'Evangile, de se rendre auprès des malades et de préluder ainsi aux saintes fonctions de leur ministère futur.

Le Journal des Missions tenant les amis de cette œuvre au courant des travaux des trois jeunes frères établis aujourd'hui en Afrique, M. le Rapporteur n'a rappelé qu'avec beaucoup de concision les nouvelles que le Comité a reçues d'eux. M. Bisseux est, comme on sait, placé momentanément à Wagenmaker-Vallée, pour y prêcher l'Évangile aux colons hollandais qui y demeurent, pour instruire leurs esclaves dans le christianisme et pour tenir une école. Il a la joie de voir déjà ses prédications bénies. M. Pélissier ira le rejoindre dans peu de semaines, et ils se rendront ensemble au milieu des Béchuanas, parmi lesquels MM. Rolland et Lemue sont déjà fixés. Au mois de juillet passé, ceux-ci avaient commencé l'étude de la langue sichuane, pour pouvoir s'avancer plus tard au nord du pays, chez les Waukits et les Mauitzis, dont les chefs ont demandé des instituteurs chrétiens. M. le Rapporteur a rappelé qu'il y a huit ans la cause des Missions évangéliques n'était pas connue en France et que l'Institut de Paris n'existe que depuis six ans, et il en a conclu que les bénédictions abondantes obtenues du Seigneur dans un aussi court espace de temps exigent toute notre reconnaissance. Ce sentiment nous a paru animer l'assemblée à l'ouïe des faits dont on venait de l'entretenir.

M. *Thomas Waddington* a rendu compte en peu de mots des recettes et des dépenses. Les sommes rentrées dans l'année s'élèvent à 23,609 fr. 27 c.; les dépenses à 26,403 fr. 38 c. La différence au préjudice de la Société provient de ce que la vente au profit des Missions n'a pu, à cause des événemens, avoir lieu au mois de décembre passé (1). M. le trésorier a excité les amis de cette œuvre sainte à redoubler de zèle, en leur

(1) Elle a eu lieu depuis que ceci est écrit, les 20, 21 et 22 avril. Le produit dépasse celui des ventes précédentes, et s'élève à plus de 3,200 francs.

représentant qu'a mesure qu'un plus grand nombre d'évangélistes se rendent dans les contrées idolâtres, il est nécessaire que le Comité puisse disposer de plus de ressources qu'il ne l'a fait jusqu'ici.

L'impression de ces deux rapports a été demandée par M. le pasteur *Marzials*, président du Consistoire de Montauban, qui a comparé les priviléges du chrétien appelé à des choses si glorieuses avec ceux du mondain dont les joies et les travaux sont de si peu de durée. Nous avons remarqué un endroit de son discours où il s'écrie : « La vue d'un malheureux qu'on conduit « à l'échafaud remplit notre âme d'émotion, et nous n'éprou- « verions rien à la pensée de ces millions d'idolâtres qui péris- « sent loin de Christ ! »

M. *Henry Lutteroth* a donné lecture du rapport de la Société auxiliaire de femmes de Paris. Les travaux des diverses Sociétés de dames des départemens y sont rappelés. Celles avec lesquelles le Comité de Paris est en correspondance sont au nombre de dix-neuf. Nous désirons beaucoup qu'il s'en forme de nouvelles là où il n'en existe pas encore. Nous avons été touchés d'une pensée contenue dans ce rapport : « Une im- « pression religieuse naîtra pour nous de toutes les circon- « stances, y est-il dit ; car toutes elles se rattacheront à des « espérances éternelles et ne seront plus à nos yeux que la « manifestation de la volonté divine. La même main ne répand- « elle pas sur la surface de la terre les pluies d'orage et les « douces rosées ? ne les fait-elle pas également concourir au « développement des saisons fertiles ? » Ailleurs encore nous avons rencontré ces lignes si pleines de vérité : « Le Dieu puis- « sant qui soutient, encourage, réjouit nos frères au milieu « des déserts, ce même Dieu nous soutiendra, nous consolera « au milieu du monde et de ses dangers. Mais soyons-y vérita- « blement des missionnaires pour le nom de Christ, pour la « bonne nouvelle du salut. Employons toutes nos facultés à « seconder ces entreprises, ces associations pieuses que l'on « peut comparer aux anneaux d'une chaîne immense, entou- « rant le monde de ses liens de charité. Chacun de ses anneaux

« est nécessaire, indispensable : s'il se brise, la chaîne est « rompue. »

M. le pasteur *Audebez*, de Paris, a demandé l'impression de ce rapport ; il a insisté sur la nécessité de prendre des mesures pour que les publications de la Société ne parviennent pas seulement dans les départemens, mais encore pour que ceux qui les reçoivent les fassent circuler et connaître à d'autres. Rattachant ensuite à ces remarques des considérations d'un ordre plus élevé, il a développé l'idée que l'œuvre des missions est la conséquence de cette œuvre de Dieu dont Jésus-Christ a dit lui-même : *C'est ici l'œuvre de Dieu que vous croyez en Celui qu'il a envoyé* (Jean, VI, 29).

M. *Henry Hollard*, docteur en médecine, a proposé un vote de remercimens aux Sociétés auxiliaires. Il a indiqué rapidement les divers motifs qui doivent intéresser les Chrétiens à l'œuvre des missions ; on n'a pu entendre sans émotion ce qu'il a dit des fruits que cette œuvre a portés au milieu de nous : « Si « Dieu se sert de nous, a-t-il dit, pour porter la lumière et tous « les bienfaits de son Évangile de grâce aux peuplades païennes, il « se sert aussi de ces peuplades pour répandre ces mêmes bienfaits « au milieu de nous. C'est dans une de ces assemblées générales, « dans ce même temple, que le frère qui vous parle a reçu, il « y a trois ans, la première impression sérieuse qui l'a conduit à « son Sauveur ! » Quel témoignage dans ce peu de mots ! et nous ajoutons avec actions de grâces que ce n'est pas le seul que nous pourrions citer des heureux résultats de nos séances annuelles.

Répondant à ce vote, M. *Petit*, pasteur-suffragant à Orléans, a dit que celui-là serait coupable d'usurpation qui croirait pouvoir s'attribuer quelque chose de la gloire de cette œuvre, Dieu étant seul ici le grand moteur, et la créature ne devant pas même accepter le reflet de la gloire du Créateur. « Prions-le, « a-t-il ajouté, de lancer de toutes parts une armée de messa- « gers ; prions-le de nous donner de faire pour l'évangélisation « du monde tous les sacrifices possibles, de nous rendre ingé- « nieux à employer nos ressources et nos moyens, de nous faire « renoncer complètement à nous-mêmes pour lui et pour nos « frères de la grande famille idolâtre ; et qu'à lui exclusivement

« soient tout honneur, toute louange, toutes actions de grâces,
« toute plénitude de gloire ! »

M. *Réville*, pasteur à Dieppe, a proposé de voter des remercîmens aux Sociétés étrangères qui s'occupent de la même œuvre que celle de Paris; il a retracé à grands traits les caractères de cette charité qui a sa source dans la foi et qui fait entreprendre la conversion du monde. M. *de Jersey*, en répondant à ce vote, a à son tour déployé les trésors de la miséricorde du Seigneur, et montré tout ce qu'ils renferment de compassion et d'amour.

Un cantique d'actions de grâces, que l'assemblée a chanté en se tenant debout, a terminé cette séance.

Le service religieux du lendemain, 16 avril, n'en était en quelque sorte que la suite. On sait qu'il avait lieu pour la consécration de M. Pélissier, le quatrième missionnaire envoyé par les Protestans français au sud de l'Afrique. Le temple de la rue Saint-Antoine était plein. M. *Grand-Pierre* avait pris pour texte ces paroles de saint Paul : *Dieu nous a confié le ministère de la réconciliation* (2. Cor. V, 18). Après avoir montré que le mot *réconciliation* suppose un état précédent d'inimitié, et avoir prouvé par l'Ecriture-Sainte et par la conscience que l'homme naturel est vraiment ennemi de son Créateur, en guerre secrète ou déclarée contre le souverain monarque des cieux et de la terre, il a fait sentir que la civilisation n'établit à cet égard aucune différence entre les hommes :

« Ce que nous sommes, nous Européens, nous civilisés, nous ayant subi jusqu'à un certain point et malgré nous l'influence du Christianisme; nous, avec nos beaux dehors de moralité et de vertu, le païen l'est avec toute la rudesse de sa nature. Chez lui, la haine se manifeste par des actes de vengeance; l'envie et la jalousie par la violence; l'orgueil par l'effronterie; l'avarice par la spoliation et le vol à main armée; l'inimitié pour Dieu par la fustigation ou le renversement du fétiche qui n'a pas voulu exaucer ses prières. Mais au fond il n'y a qu'une nature humaine, la même sous tous les climats, quoique avec une infinie variété de formes et de modifications. *Et il n'y a nulle différence* essentielle, déclare l'Ecriture, *vu que tous ont péché et sont entièrement privés de la gloire de Dieu.* »

Après avoir établi cette première vérité, M. *Grand-Pierre* a fait voir que dans tous les pays du monde, l'homme a besoin de réconciliation et de sanctification ; et que l'Evangile y satisfait, en proclamant le pardon gratuit et absolu mérité aux hommes par les souffrances inouïes et la mort expiatoire du Fils de Dieu, et en leur offrant, comme moyen de régénération pour leurs âmes souillées, la grâce toute-puissante du Saint-Esprit. Cette doctrine est la pierre angulaire du Christianisme, le principe vital qui anime tout le système. Le prédicateur en a montré l'importance et les conséquences, et a démontré par le fait de la conversion du Groënland les effets puissans qu'elle produit.

« Au reste, s'est-il écrié, qu'est-il besoin d'aller chercher au-delà des mers les preuves de cette vérité ? Ne les avons-nous pas tout près de nous ? Considérons l'état de la France protestante. Quelles sont les Églises sur lesquelles l'œil du Chrétien se plaît à s'arrêter pour y contempler les œuvres de la grâce divine ? Quelles sont les Églises où l'on trouve de la piété, du goût pour la Parole de Dieu, du zèle pour l'avancement du règne du Sauveur, une disposition constante à contribuer aux diverses institutions évangéliques, l'esprit de prière, la vie chrétienne en un mot, si ce n'est celles où la justification gratuite du pécheur par la foi aux mérites de Jésus est franchement et constamment prêchée, comme elle le fut par nos pieux réformateurs, comme elle l'a été par l'apôtre saint Paul ? Et au contraire quelles sont les Églises qui demeurent étrangères à tout réveil religieux, et où règnent l'esprit de mondanité, le luxe, l'orgueil, l'avarice, la mort, si ce n'est celles où l'on prêche une impuissante morale, et où l'on fait entendre à l'homme pécheur et misérable qu'il peut gagner le ciel par ses vertus ? »

Cette remarque est vraie, et nous croyons ne pas nous tromper en avançant que si l'on passait en revue, une à une, les Eglises de France, on en reconnaîtrait encore mieux la justesse. De quelle importance infinie n'est-il donc pas que la doctrine de la Croix soit fidèlement prêchée en tout lieu, et quel sujet de prières pour les Chrétiens de ce pays !

M. *Grand-Pierre* a établi ensuite que la civilisation suit de près chez le sauvage le changement du cœur, parce que, quand

l'ordre et la paix sont établis dans l'intérieur de l'âme, on sent le besoin de mettre le même ordre, le même arrangement, la même symétrie dans la vie extérieure. Puis, s'adressant au jeune missionnaire, qui était à cette heure l'objet de tant de vœux, il a dit :

« Allez donc, mon cher frère et ami ; prêchez cette Parole de vie. Le Seigneur vous confie aujourd'hui le ministère de la réconciliation, glorieuse vocation, plutôt digne des anges que de pécheurs comme nous sommes! N'oubliez donc jamais, cher ami, la nature du message qui vous est commis. Dites à ces pauvres Africains que vous allez instruire, qu'ils sont ennemis de Dieu, comme vous l'étiez aussi, comme je l'étais moi-même, comme tout enfant de Dieu l'a été avant sa conversion, comme tout enfant du monde l'est encore ; mais dites-leur en même temps et avec des entrailles d'amour, que *Dieu les a tant aimés que de leur donner son Fils;* parlez-leur beaucoup de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde ; conjurez-les de s'approcher de la croix de Jésus, et suppliez-les à genoux de se réconcilier avec Dieu pour l'amour de Jésus-Christ. Prêchez-leur tout l'Évangile, sans en omettre une syllabe ; car *toute l'Écriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour instruire selon la justice;* mais que la mort du Sauveur et la rémission des péchés, qui est dans son sang, soient le thème favori de vos prédications publiques et de vos exhortations particulières, comme ces grandes vérités seront, je l'espère, toujours l'aliment journalier de votre âme. Ne craignez point, vous ne partez pas seul : Jésus est avec vous ; la Parole qui est en vous est la puissance même de Dieu, et le message dont vous êtes porteur est la vie éternelle. »

M. *Pélissier* a alors pris la parole, et a déclaré, en présence des pasteurs réunis pour sa consécration et des nombreux fidèles que cette touchante cérémonie avait attirés dans le temple de la rue Saint-Antoine, quelles étaient ses convictions chrétiennes et quelles idées il se faisait de sa vocation. Il y avait dans ses paroles un sentiment profond de sa faiblesse naturelle, et une vive confiance en l'Eternel qui l'envoie. Les Chrétiens de France se souviendront de la demande qu'il leur a faite de ne pas l'oublier dans leurs prières ; ils invoqueront la grâce du Seigneur sur ses travaux comme sur ceux des frères qu'il va rejoindre.

Les prières prononcées au commencement et à la fin du service, par MM. les pasteurs *Juillerat* et *Marzials*, étaient la digne expression de leurs vœux. Vingt-cinq ministres du Saint-Evangile lui ont imposé les mains et donné ensuite le baiser fraternel. C'est ainsi que se sont terminées les fêtes chrétiennes de cette semaine. Elles nous ont fait jeter un coup d'œil reconnaissant sur ce que le Seigneur a fait; mais en même temps elles nous ont excités à regarder en avant pour anticiper en quelque sorte sur ce qu'il veut faire. Nous attendons et nous demandons de grandes choses, et si nous ne voulons pas oublier que sans l'Eternel nous bâtirions en vain, nous espérons ne pas perdre de vue non plus qu'il nous appelle à être *ouvriers avec lui*, et qu'il exige de nous que nous fassions valoir le talent qu'il nous a confié. Comme les années précédentes, des réunions particulières ont eu lieu outre ces réunions publiques, et dans ces rapports plus intimes, les Chrétiens venus des différens points de la France ont pu apprendre encore davantage à se connaître et à s'apprécier.

De la compétence des Consistoires.

Il nous revient de divers côtés que des difficultés se sont élevées entre des Consistoires et des pasteurs; il ne sera donc pas inutile de rappeler les articles de loi relatifs aux attributions des Consistoires. Elles sont clairement déterminées dans l'article 20 de la loi organique des cultes, du 18 germinal an X, ainsi conçu :

Les Consistoires veilleront au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'Église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tout ce qui est dogmatique et spirituel est ainsi entièrement en dehors de la compétence des Consistoires. Si cette assertion avait besoin de confirmation, elle résulterait de l'article 30, où sont stipulées les attributions de synodes :

Les Synodes veilleront sur TOUT *ce qui concerne la célébration du culte*, L'ENSEIGNEMENT DE LA DOCTRINE, *et la conduite des affaires ecclésiastiques.*

Nous rappellerons encore la fin de l'article 33 du chap. XIV de la Discipline, *au mantien de laquelle les Consistoires doivent veiller,* s'ils veulent demeurer fidèles à la loi qui les constitue :

Il ne sera pas en la puissance des Ministres, des Consistoires, des Colloques et des Synodes provinciaux d'y ajouter (à la discipline), *changer ou diminuer, sans l'avis et le consentement du Synode national.*

Le Synode ne s'assemble pas, il est vrai; mais de là ne résulte nullement que ses attributions soient conférées aux Consistoires.

Certes personne n'est plus disposé que nous à reconnaître que l'organisation actuelle de nos Églises est très défectueuse. Tant que les membres des Consistoires seront *nécessairement* pris *parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes* (articles organiques, art. 18); tant qu'ils ne seront pas librement élus par l'Eglise, nul ne pourra avec conviction les considérer comme représentant l'Eglise ; et les vœux, les préjugés, les affections ou les antipathies d'un Consistoire, seront les vœux, les préjugés, les affections ou les antipathies de douze des plus riches membres d'une Église, non ceux de l'Eglise elle-même. Mais tant que la loi existe, elle doit être observée, faute de mieux, et aucun Consistoire n'a le droit de se mettre au-dessus d'elle. De plus, plus la loi est défectueuse, plus il importe que les Consistoires, ainsi composés, n'étendent pas illégalement le cercle de leurs attributions. Il est du devoir et de l'intérêt de tout pasteur, de tout simple fidèle d'en appeler toujours purement et simplement à la loi, en attendant que les Eglises de France obtiennent une organisation plus complète et plus selon l'esprit de l'Evangile. Nous sentons d'ailleurs parfaitement que les pasteurs étant serviteurs de l'Eglise, ils lui doivent compte de leur ministère, dont ils doivent avant tout compte à Dieu. L'Eglise ne pouvant cependant, dans l'état actuel des choses, faire connaître légalement ses vœux, nous reconnaissons dans ce fait important une preuve de plus des vices de notre organisation ecclésiastique. Nous ne pouvons que signaler les défauts et les lacunes ; quand pourra-t-il y être porté remède?

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE. — *Dédicace d'un temple.* — Le 12 décembre 1830, a eu lieu la dédicace d'un nouveau temple protestant à Saint-André-de-Valborgne (Gard). Pendant trois jours consécutifs, il y a eu prédication le matin et l'après-midi. On a entendu MM. Salles, pasteur de cette Eglise; Albaric, pasteur à Florac; Gaillard, pasteur à Alais; Combet, pasteur à Saint-Privas; Meynadier, pasteur à Vallon, et Béziès, pasteur à Saint-Jean-du-Gard.

Adresse au Roi. — Nous avons sous les yeux l'adresse présentée au Roi, le 3 janvier, au nom des pasteurs du département du Gard. La députation était composée de MM. Brugnier, président du consistoire de Ners, et Vincent, président du consistoire de Nismes, auxquels s'étaient joints M. le baron Chabaud de Latour, et M le baron Daunant, membres de la Chambre des Députés. L'adresse contient « l'hommage du respect, « de la fidélité et de l'entier dévouement des pasteurs du Gard; l'expres-« sion de leur joie de ce que, ministres de paix, ils ont pu parler de paix « au temps où la malveillance cherchait à semer le trouble dans leurs « contrées, et concourir au maintien de l'ordre et de la tranquillité pu-« blique », et un témoignage rendu aux sentimens qui animent la population protestante du département. S. M. a dit qu'elle remerciait les pasteurs du Gard de ce qu'ils avaient fait pour maintenir le calme et procurer la paix dans des circonstances difficiles, et qu'elle les priait de continuer leurs efforts et leurs exhortations conciliatrices.

Société protestante de prévoyance et de secours mutuels. — Cette Société a tenu son assemblée générale annuelle, le dimanche 24 avril, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. le pasteur *Gœpp.* Il résulte du rapport du secrétaire que cette utile association ne fait que des progrès lents et presque insensibles, malgré tous les avantages qu'elle offre aux sociétaires; nouvelle preuve de l'insuffisance de pareils avantages pour donner de la vie à une institution philantropique. Est-ce pour remédier à ce mal qu'un des médecins de la Société, membre de l'association saint-simonienne, est venu déclamer, en termes heureusement inintelligibles pour une grande partie de l'auditoire, contre notre état social, et surtout contre la condition des classes ouvrières, disant à ces artisans qui l'écoutaient qu'ils n'étaient que les successeurs des esclaves et des serfs des temps passés, que les classes supérieures vivent à leurs dépens, et qu'il n'y a pour eux que misère et découragement à recueillir de leur situation présente. Malheureux sophistes, qui ne voient dans le présent que les misères du siècle, et dans l'avenir que la réalisation de leurs espérances mondaines sur cette terre de passage! M. le pasteur *Coquerel*, dans une improvisation qui a excité la sympathie de l'assemblée entière, s'est appliqué à réfuter les paroles décourageantes du disciple de Saint-Simon, et a terminé en proclamant que le

seul moyen pour la nation française de sortir de son état de malaise, et d'échapper aux maux de l'anarchie, est de se rallier à l'étendard divin du protestantisme. Cet étendard, tel que l'ont élevé nos réformateurs, n'est autre en effet que l'étendard glorieux de l'Evangile.

ANNONCES.

LA SAINTE BIBLE, *etc. par feu* THOMAS SCOTT. *Traduit de l'anglais sur la 5e édition. IIe livraison.* EPITRE DE SAINT PAUL AUX ROMAINS. 1 vol. in-4° de 140 pages. Paris, 1831. Chez J.-J. RISLER. Prix : 3 fr.

Nous avions d'abord eu l'idée de consacrer un article de quelque étendue à cette seconde livraison du grand ouvrage de Thomas Scott; mais nous nous sommes rappelés avec quelle impatience elle était attendue par tous ceux qui possèdent déjà le travail du même auteur sur l'Evangile selon saint Matthieu; il nous suffira donc, pour être sûrs de la prompte vente de l'*Epître aux Romains*, de dire qu'elle a paru, et que la traduction et l'impression en sont aussi soignées que celles de la première livraison de ce précieux commentaire. L'Epître aux Romains est, de toutes les lettres de l'apôtre saint Paul, celle qui contient l'exposition la plus complète de la doctrine qu'il avait mission d'annoncer au monde. On dirait qu'il a voulu y traiter à fond les grandes questions qui servent de base à la religion de Jésus-Christ, afin que les fidèles pussent toujours venir y puiser des argumens nouveaux contre les adversaires de la doctrine de la grâce, et pour eux-mêmes une nourriture toujours capable d'entretenir et d'augmenter leurs forces spirituelles. Nous croyons donc qu'on ne pouvait choisir un Livre des Saintes Ecritures dont il fût plus urgent que l'Eglise possédât une exposition de cette nature; mais tout en nous réjouissant de ce que la seconde pierre de ce vaste édifice est posée, nous ne saurions trop insister auprès des traducteurs pour qu'ils continuent leur travail avec la rapidité que comporte un ouvrage qui exige aussi beaucoup de soins. La troisième livraison contiendra les *Actes des Apôtres*.

LETTRE *à MM. les disciples de Saint-Simon sur quelques points de leur doctrine;* par H. HOLLARD, *docteur en médecine.* Br. in-8°. Paris, 1831, chez J.-J. RISLER. Prix : 75 cent.

Nous reviendrons dans une prochaine livraison sur cette brochure, qui contient une courte, mais solide réfutation des doctrines saint-simoniennes. L'auteur est chrétien, et cet écrit est aussi propre à établir la vérité qu'à combattre l'erreur; nous le ferons, sous ce double rapport, connaître à nos lecteurs par quelques citations; mais nous leur conseillons dès à-présent de se procurer cette *Lettre*, parce qu'elle mérite d'être lue tout entière.

VARIÉTÉS.

Nouvelles réflexions sur les rapports de la religion chrétienne avec notre situation présente (1).

On a vu dans un premier article quels sont les rapports de la religion chrétienne avec le bien-être des classes populaires. Nous avons essayé de démontrer, soit par le raisonnement, soit par des faits, que le réveil de la foi religieuse est le seul moyen de contenir dans de justes bornes les prétentions politiques du peuple, de sanctifier l'usage des lumières qu'il peut acquérir, et de lui inspirer des habitudes d'ordre et d'économie.

Cette question résolue, une autre question non moins grave se présente : La foi religieuse est-elle également indispensable au bien-être des classes moyennes de la société ? En examinant l'état actuel de la France, pourrait-on prouver que les hommes qui sont placés au-dessus du peuple trouveraient aussi dans l'Évangile de solides garanties pour l'avenir, et un point d'appui contre les perpétuelles agitations qui énervent le corps social ?

Il est facile de prévoir que cette deuxième partie de notre sujet rencontrera dans l'esprit de quelques lecteurs une vive opposition. Beaucoup de gens se résignent, quand il s'agit d'admettre la nécessité de la religion pour le peuple ; mais si l'on vient à parler d'eux-mêmes, ils ne veulent plus rien entendre, et il s'en faut peu qu'ils ne regardent toute application directe comme une espèce d'attaque personnelle. Les grandes vérités de l'Évangile n'étant, à leur avis, qu'une barrière contre les vices grossiers de la multitude, et un commencement de culture intellectuelle pour les hommes ignorans, c'est mettre en doute et leur esprit et leur moralité que de prétendre qu'ils ont aussi besoin de religion. Ils diraient volontiers avec *Hobbes*

(1) Voyez *Archives du Christianisme*, n° de février 1831.

que les doctrines de l'Église ne sont qu'une convention politique pour agir sur le peuple, et on les entend répéter après *Voltaire* que le dogme d'un Dieu rémunérateur et vengeur ne doit être enseigné que pour servir de *frein à la populace* (1).

Considérée dans la prespective d'une économie future, l'opinion de Voltaire et de ses adeptes ne mérite pas même d'être sérieusement réfutée ; car il n'y a pas, ce me semble, deux manières de sauver son âme, ni deux espèces de responsabilité devant Dieu ; et au jour des rétributions, il n'importera guères d'avoir eu un diplôme ou un établissement industriel. Mais il est évident que nos philosophes de la classe moyenne, tout en parlant d'un Dieu rémunérateur et vengeur, ne font pas entrer la perspective de l'éternité dans leur opinion ; ils ne voient, ne connaissent, ne respirent que le temps présent. Suivons-les donc sur le terrain qu'ils ont choisi, et montrons-leur que le présent lui-même exige qu'ils aient des sentimens religieux, si toutefois ils veulent éviter ces deux grands écueils de la France : l'anarchie et le despotisme.

Le premier besoin de l'époque actuelle, le vœu général du pays se résume dans ces mots que la nation a pris pour devise : LIBERTÉ, ORDRE PUBLIC.

Or, il est incontestable que la liberté légale, ou la liberté avec l'ordre a ses conditions essentielles, comme toute autre espèce de gouvernement. Il faut à un état despotique une population servile, façonnée au joug, ignorante et abrutie. A un état libre, au contraire, il faut une population éclairée, qui ait des principes, des mœurs, de l'énergie et de la persévérance.

---

(1) *Questions sur l'Encyclopédie*, article *Athéisme*, section I. Voltaire ajoute « qu'il est inutile de parler de ce dogme aux Epicuriens, gens qui cultivent *toutes les vertus sociales*, et qui mènent une vie commode et *innocente*. » L'*innocence* des Epicuriens est une pauvre plaisanterie, et *toutes leurs vertus sociales* soutiendraient fort bien le parallèle avec la *moralité* que s'attribuent les gens du monde. O hommes du siècle! s'il vous tombe entre les mains un petit écrit intitulé : *Conversation entre deux amis*, lisez-le attentivement ; il vous montrera, par les témoignages de la Parole de Dieu, les abîmes de votre propre cœur. Ce traité religieux se trouve chez J.-J. Risler. Prix : 5 cent.

Montesquieu réunissait toutes ces conditions dans le mot générique de vertu. S'il arrive que des circonstances accidentelles introduisent la liberté chez des peuples qui n'ont pas en eux ce qui constitue un gouvernement libre, cette liberté n'est elle-même qu'un accident, qui disparaît avec la cause éphémère dont il est sorti, ou qui se transforme en licence effrénée. Rappelons-nous les républiques italiennes au moyen âge, Rome sous Rienzi, la France en 93 et sous le Directoire, l'Espagne et le Portugal dans ces dernières années, enfin l'état actuel du Mexique et de la Colombie. Mais si la liberté vient à s'établir chez des peuples qui possèdent les conditions nécessaires à son existence, elle s'allie avec l'ordre, et jette de profondes racines dans les entrailles du pays. Il suffira de citer, parmi les principaux faits de l'histoire moderne, la Suisse depuis son affranchissement, la Hollande depuis son insurrection contre Philippe II, l'Angleterre après la révolution de 1688, et les États-Unis depuis leur déclaration d'indépendance (1).

Observons encore que ces conditions de principes et de bonnes mœurs doivent se trouver surtout dans les classes qui possèdent les droits et les pouvoirs politiques. Lorsque le peuple entier gouverne, la liberté demande les mêmes garanties à tout le peuple. Mais lorsqu'un ordre particulier de citoyens dirige les affaires de l'État, soit par lui-même, soit par ses mandataires, c'est principalement dans cet ordre que la liberté doit puiser les élémens de sa vie, de sa force et de sa durée.

En France, il est évident que ce n'est pas le peuple entier qui gouverne, mais la classe moyenne. Le peuple a des droits civils; mais il n'a point de pouvoirs politiques; la souveraineté

(1) Il est bien remarquable que les États que nous venons de citer, dans lesquels la liberté avec l'ordre n'a pu prendre racine, sont tous catholiques, et que ceux dans lesquels la liberté s'est maintenue sont tous protestans; car la Suisse elle-même peut être considérée comme protestante, puisqu'elle appartient à la réforme par ses deux cantons principaux, Zurich et Berne. Cette singulière coïncidence des faits historiques pendant plusieurs siècles pourrait fournir la matière de plus d'une importante réflexion.

qu'on lui attribue, et dont on lui parle trop souvent, n'est pas autre chose que la souveraineté de trois à quatre cent mille individus sur trois ou quatre millions de chefs de famille. Quant à la classe supérieure, elle a été presque entièrement absorbée dans les rangs intermédiaires, et son influence est inaperçue, de sorte que le tiers-état de l'ancienne monarchie est maintenant, à peu d'exceptions près, l'état politique tout entier. La classe moyenne est à la tête des conseils du prince ; elle exerce la puissance législative dans la Chambre des députés ; elle exécute la loi dans les tribunaux et dans les fonctions publiques ; elle dirige les affaires des communes dans les assemblées départementales et municipales ; elle possède enfin la force matérielle par le rang qu'elle occupe dans la garde nationale, et la force d'opinion par les journaux politiques. Dans tous les autres pays civilisés, ce pouvoir immense de la classe moyenne est tenu en équilibre par un contre-poids quelconque : en Angleterre, par l'aristocratie ; en Suisse et aux États-Unis, par les classes inférieures du peuple, qui ont aussi des droits électoraux ; en Suède, par les paysans qui forment un ordre séparé. Mais en France, l'autorité de cette classe n'a point de limites positives ; et non-seulement elle ne rencontre pas d'obstacles dans les hommes, elle n'en trouve pas même dans les choses, puisqu'il n'y a plus d'antiques institutions, ni de vieilles franchises sur le sol du pays. La classe moyenne est donc *le souverain*, dans toute l'étendue de ce mot ; et c'est elle surtout qui doit posséder les conditions nécessaires à l'alliance de l'ordre avec la liberté.

Or, je le demande à tout observateur impartial, la classe moyenne en France est-elle dirigée par des principes fermes et invariables, qui garantissent à la fois la liberté sans anarchie et l'ordre sans despotisme ? A-t-elle une règle de conduite plus élevée que les exigences des intérêts et des opinions ? Voit-on qu'elle ait cette volonté forte qui fait les hommes libres, et ce caractère moral qui les rend dignes de l'être ? Et s'il est vrai que l'on trouve dans les rangs inférieurs du peuple quelques prétentions incompatibles avec la tranquillité publique, la classe moyenne peut-elle du moins se confier en elle-même,

et avoir foi dans la volonté de ses propres membres?

Il faut le dire avec franchise, et lors même que nous ne le dirions pas, les faits le proclameraient assez haut : Non, ces conditions essentielles de la liberté avec l'ordre n'existent point, ou n'existent que dans une faible minorité de la classe moyenne. Non, les membres de cette classe ne sont pas dirigés par des principes solides, ni par une règle de conduite supérieure aux intérêts du jour. Ils n'ont pas même confiance ni foi dans leur propre volonté. C'est un souverain qui n'a que des passions au lieu de principes; et il est d'autant plus à craindre, qu'étant souverain collectif, il se divise contre lui-même. Étrange situation, dans laquelle tout le monde se défie de tout le monde, et qui n'offre aucune base sur laquelle on puisse fonder une sécurité durable!

Que si quelque lecteur juge ces réflexions trop sévères, je lui répondrai que lui-même, quel qu'il soit, il les a faites par une sorte d'instinct dont il ne s'est peut-être pas rendu compte. Qu'il se rappelle tout ce qu'il a éprouvé depuis la révolution de l'année dernière! N'a-t-il pas été agité de vives inquiétudes, chaque fois que la force publique s'est trouvée entre des mains faibles, parce qu'il sentait confusément que la force publique est encore la meilleure de nos garanties, et qu'elle doit suppléer, pour le maintien de la liberté légale, à ce qui nous manque de principes et de moralité? Mais chaque fois, au contraire, que les pouvoirs politiques ont montré de l'énergie, n'a-t-il pas vu renaître spontanément sa confiance, parce qu'il croyait à la modération du pouvoir beaucoup plus qu'à la sagesse des partis?

D'ailleurs que disons-nous qui n'ait été publiquement avoué par les principaux organes des diverses opinions? Interrogez-les; ils soupçonnent tous des réticences et des arrière-pensées; ils s'accusent tous de mauvaise foi; ils se combattent tous par les plus graves incriminations; le serment lui-même ne leur paraît pas offrir la moindre garantie. On croirait, à entendre ces tristes débats, qu'il n'y a plus aucune vérité dans les discours, ni aucune vertu dans les cœurs; que la nation a joué un méprisable rôle d'hypocrisie pendant quinze ans; que les maximes les plus

sacrées ne sont qu'une parade extérieure ; que toutes les âmes sont vénales, et qu'enfin tout l'ordre de choses actuel se résume en un seul mot : *l'égoïsme.*

On doit faire sans doute une large part aux exagérations inévitables dans les querelles politiques ; mais après tout, comment pourrait-on le méconnaître? les choses ne confirment que trop les discours, et pendant que les hommes parlent, les faits accusent. Ce n'est pas l'ambition qui a manqué aux places ; ce sont les places qui ont manqué à la plus âpre et quelquefois la plus vénale de toutes les ambitions. Et cette avidité insatiable, elle a paru surtout dans les classes les plus éclairées du pays : tant il est vrai que les lumières sans les principes ne font pas des citoyens libres, et qu'elles sont impuissantes pour garantir l'ordre social ! Il était réservé à la France de montrer encore une fois qu'il y a dans son peuple de l'esprit plutôt que du caractère, et moins de fortes âmes que de nobles talens !

Aussi qu'arrive-t-il? On cherche partout un point d'appui dans les institutions, dans les individus, dans les promesses, dans les sermens; et comme on ne le trouve nulle part, on s'abandonne à des sentimens de crainte et de défiance. Écoutons la voix des hommes sincères qui ne sont d'aucun parti exclusif ; chacun avoue qu'il éprouve une vague inquiétude, à laquelle il ne peut se soustraire, bien qu'il ne sache pas en définir exactement les causes ; chacun réclame avec ardeur une sécurité qui lui échappe à l'instant même où il espérait de l'atteindre. On observe avec anxiété le plus léger nuage qui s'élève sur l'horizon politique, comme des matelots, ballottés dans un détroit semé d'écueils, frémissent au moindre coup de vent qui agite leur navire. Personne n'ose former des projets pour un avenir lointain : chaque semaine a ses incertitudes, et pendant plusieurs mois, la nation a ressemblé à un mercenaire qui vit au jour le jour.

Tout se réunit donc, les inquiétudes des citoyens, les accusations des partis, les discours, les actes, les faits pour établir cette grande vérité : que la classe moyenne, qui possède en France une souveraineté presque absolue, ne renferme pas en elle les conditions nécessaires à la liberté légale, parce qu'elle

n'a point de principes ni de moralité politique, mais seulement des passions et des intérêts. Il suit de là qu'il doit arriver l'une de ces deux choses : ou la liberté périra, comme elle a péri sous la convention et le directoire, soit par l'anarchie, soit par le despotisme ; ou il faut que la classe moyenne soit retrempée par un moyen puissant qui lui donne à la fois des principes élevés, des vertus sociales et du dévouement à la patrie. Ce dilemme est grave ; il comprend notre avenir tout entier.

Quelques hommes supérieurs ont apprécié notre véritable position. La haute portée de leurs vues leur a fait reconnaître ce qui manque à la classe moyenne, et ils veulent lui donner les conditions essentielles de l'ordre et de la liberté. Mais ils me paraissent être dans l'erreur, lorsqu'ils espèrent de régénérer le pays par l'influence d'un système politique. Les théories sociales, ou pour employer un terme généralement connu, les idées des *doctrinaires* peuvent être combinées avec beaucoup de sagesse dans la tête d'un petit nombre de penseurs ; tous les rouages de leur système s'agencent parfaitement dans leur esprit, et je ne doute pas que les forces et les contre-poids ne s'y tiennent dans un juste équilibre. Mais les masses ne sont pas publicistes. Elles ont peine à découvrir quelques-uns des anneaux les plus rapprochés de la chaîne politique ; quant à l'ensemble, il leur échappe, et elles ne s'en inquiètent nullement. D'ailleurs, pour donner des principes fermes et des vertus à une classe nombreuse, qui a généralement moins d'intelligence que de pouvoir, il faut un levier qui agisse directement sur chaque individu ; et les spéculations des doctrinaires, en leur accordant même une force qu'elles n'ont point, ne peuvent pas exercer une influence directe et individuelle. C'est une idée généreuse sans doute que d'essayer de vaincre l'intérêt personnel et les ambitions égoïstes par la puissance d'une théorie sociale ; je l'appellerais volontiers le rêve de quelques hommes de bien ; mais on le doit reconnaître, ce n'est qu'un rêve, et une expérience récente l'a suffisamment prouvé.

En dehors du système des doctrinaires, il n'y a plus qu'un seul moyen puissant de régénérer le caractère national : la *Religion*. Mais qu'on y prenne garde ! certains esprits encore éga-

rés, après de si cruelles leçons, par les sophismes du *Contrat social*, attribuent une influence imaginaire à quelques idées spéculatives, qu'ils nomment *religion naturelle*. C'est là une des illusions les plus grossières et les plus fatales qui soient jamais entrées dans une intelligence d'homme. Tout le monde, ou à peu près, reconnaît une cause première et une sorte d'existence future indéterminée; mais qu'en résulte-t-il? deux ou trois idées de plus dans la tête, et rien autre chose. Ces vagues notions de l'esprit ressemblent aussi peu à une religion positive qu'un cadavre ne ressemble à un homme. Nos prétendus philosophes de la classe moyenne croient en Dieu de la même manière qu'un mathématicien admet un théorème de géométrie; c'est une vérité qui prend sa place dans l'intelligence; mais ce n'est pas un sentiment moral, et moins encore un principe d'action. Les grandes pensées d'un Dieu juste et saint et d'un avenir au-delà du tombeau n'interviennent jamais, ni comme mobile, ni comme obstacle, dans les affaires de leur vie. En dernière analyse, leurs articles de foi ne sont que les prémisses d'un syllogisme, dont ils s'obstinent à ne pas déduire les conséquences. Et s'il fallait en donner des preuves, je rappellerais l'histoire de nos quarante dernières années. Le déisme est monté sur un théâtre; elle a paru au grand jour cette religion qui n'a que des mots et des croyances mortes; on a pu la juger par ses œuvres. Je m'étonne seulement qu'il y ait encore des hommes assez aveugles pour en attendre des garanties d'ordre, de sagesse et de sécurité. Oublieraient-ils que les montagnards de la Convention ont voté pour l'*Être suprême*, et que les membres du Directoire étaient *théophilantropes* (1)?

---

(1) L'écrivain anglais, *Thomas Erskine*, a fort bien prouvé l'insuffisance et l'*inertie morale* de la religion dite *naturelle* dans la deuxième section de son admirable ouvrage *sur l'évidence intrinsèque de la vérité de la religion chrétienne*. — Il y a des personnes qui distinguent entre le *théisme* et le *déisme*, et qui attribuent à l'un de ces systèmes religieux une force toute particulière qu'elles refusent à l'autre. Je n'ai jamais pu comprendre cette distinction. Le Dieu des *théistes* et celui des déistes est toujours un Dieu qui ne s'est pas *révélé*, par conséquent un Dieu abstrait, une simple déduction logique, une idée et rien de

Que reste-t-il donc après avoir épuisé tous les moyens de régénération? Ce qui reste? une puissance plus forte que les doctrines politiques, plus élevée que les intérêts, plus entraînante que les partis, plus durable que les années, il reste l'ÉVANGILE!

L'Évangile! en écrivant ce nom sacré, j'éprouve une crainte involontaire. Qui suis-je pour plaider une telle cause? Combien de préjugés à vaincre! Quel dédain, quelles haines contre la croix de Jésus-Christ! Que de préventions dans le cœur de cet écrivain politique, qui parcourt peut-être ces lignes d'un regard distrait, et qui pense avoir le droit de mépriser la religion chrétienne par cela seul qu'il ne l'a jamais connue! Que de soupçons injurieux de la part de ces hommes qui ne savent comprendre que l'égoïsme, et qui s'imaginent que les ignobles calculs de l'intérêt personnel inspirent toutes les apologies de la Révélation! Mais il n'importe; dire la vérité, comme nous la connaissons et la sentons, doit être le premier de nos devoirs. Je demande au lecteur une seule chose, c'est de ne pas juger de l'Évangile sur ce petit nombre de pages. Si mes réflexions ne le persuadent point, qu'il sache que ce n'est pas la cause qui est mauvaise, mais que c'est moi qui l'aurai mal défendue.

Avant tout, protestons contre l'ignorance ou la mauvaise foi, qui s'obstine à confondre l'Évangile avec les formes cérémonielles de quelques Églises chrétiennes. Apprécier une religion par les seules pratiques extérieures, c'est une manière de juger non moins extravagante que si un littérateur prononçait sur le mérite des tragédies de Polyeucte ou d'Athalie, lorsqu'il n'aurait vu que la simple pantomime de ces pièces dramatiques. Il ne s'agit point de rechercher ce que pourrait produire en France le renouvellement de quelques formes et de quelques habitudes religieuses; mais il s'agit de savoir si les saintes doctrines, enseignées dans la Parole de Dieu, et répandues dans les cœurs par l'Esprit de Dieu, n'exerceraient pas une puissante

---

plus. Il ne saurait être le *Dieu vivant*, le Dieu *connu du cœur*, le Dieu de l'Evangile.

et salutaire influence sur les destinées politiques de la nation (1).

Pour développer toute ma pensée, qu'il me soit permis de présenter une hypothèse. Je suppose donc que, par un bienfait inespéré de la Providence, un réveil religieux se manifeste dans la classe moyenne du pays. Je suppose que les trois à quatre cent mille principaux citoyens, qui dirigent les affaires de l'Etat dans les fonctions publiques, dans les assemblées délibérantes, dans les colléges électoraux, dans les municipalités deviennent tout à coup de sincères disciples de l'Évangile, ou du moins que ce changement soit produit dans la grande majorité des membres de cette classe souveraine. En d'autres termes, je suppose que la portion la plus religieuse de la population de l'Écosse ou des Etats-Unis soit transplantée en France, et revêtue de tous les pouvoirs politiques qui appartiennent à nos citoyens les plus influens. Si un pareil miracle pouvait avoir lieu, qu'en résulterait-il? Je le demande, non-seulement aux âmes chrétiennes, mais à qui que ce soit, pourvu qu'il ait un esprit juste et un cœur droit : la devise nationale *ordre public et liberté* ne serait-elle pas mieux garantie par ce moyen que par tout autre changement imaginable? Craindrions-nous encore que l'ordre se transforme en despotisme, ou que la liberté soit étouffée par l'anarchie? Aurions-nous les mêmes inquiétudes, la même défiance de l'avenir? Ne verrait-on pas renaître la sécurité générale; et avec elle le repos, le travail, l'industrie, la prospérité de la nation?

Considérons en effet quels puissans moyens nous offrirait la religion chrétienne, en la supposant répandue dans la majorité de nos principaux chefs de famille, pour résoudre le problème le plus important de notre situation actuelle : celui de conserver

(1) Les disciples de Saint-Simon se distinguent sur tous les autres dans cette confusion du fond et des formes, et de quelles formes encore! Ils regardent en passant les temples catholiques de leur quartier, et comme ils y voient peu d'avocats et de jeunes gens des écoles, ils déclarent que le *siècle* ne veut plus de l'Evangile. Ce sont là, disait M. de Châteaubriand en parlant du même sujet, *de grandes pauvretés*.

la liberté sans compromettre l'ordre, et de conserver l'ordre sans compromettre la liberté.

L'Évangile donnerait à la classe moyenne les principes fermes et élevés qu'elle n'a pas. Dans les affaires politiques comme dans les affaires privées, la seule base des intérêts ne présente aucune garantie durable; c'est une arme à deux tranchans qui frappe à droite et à gauche, sur ses amis et sur ses ennemis. Les passions, n'étant que les intérêts portés à l'extrême, garantissent moins encore la sécurité de l'avenir; avec des passions, on fait des Guelfes, des Gibelins, des ligueurs, des terroristes, mais on ne fait pas de bons citoyens. Quelle différence avec le Christianisme, qui enseigne à vaincre ses passions et ses intérêts, ou qui du moins les subordonne à des maximes supérieures de droiture et aux règles éternelles de la justice! Un véritable Chrétien (je supplie toujours le lecteur de distinguer la foi sincère de la foi hypocrite et le fond des formes) un véritable Chrétien ne change pas de principes et de volonté selon les circonstances ou les sophismes des partis; on ne le voit pas aujourd'hui servile sous un despote, demain factieux sous un gouvernement libre; il ne sacrifie pas ses convictions intérieures à des projets de fortune ou d'ambition qui ne peuvent avoir pour lui qu'une importance secondaire; dans tous les temps il veut ce qui doit être, et sous tous les régimes, il reste ce qu'il est.

Ces réflexions pourraient s'appuyer de plusieurs exemples. Je rapporterai un seul fait que j'emprunte aux annales contemporaines. Il existe dans le parlement d'Angleterre quelques hommes qui adoptent sincèrement les vérités de l'Évangile, et qui ont souvent choisi pour organe de leurs opinions le pieux Wilberforce. Ces fidèles Chrétiens n'ont accepté aucun engagement de parti; ils ne votent systématiquement ni avec l'opposition ni avec le ministère. Ils acceptent ce qui est utile et juste, de quelque côté que vienne la proposition; ils rejettent ce qui leur semble mauvais ou illégal, dussent-ils résister en face à la plus haute puissance. La cause qu'ils soutiennent est plus élevée que celles qui naissent des questions de personnes ou de circonstances; c'est la cause de l'ordre, de la justice, des institutions libres, du bonheur des peuples. Toutes les factions,

depuis le haut torysme jusqu'au radicalisme effréné ont poursuivi de moqueries amères cette faible minorité, qui représente dans le parlement anglais la religion et la bonne foi ; cependant elle exerce une influence incontestable sur la marche des affaires. Chaque opinion, tout en les attaquant par des sarcasmes, accorde un involontaire hommage à ces hommes qui ne demandent rien pour eux-mêmes, mais qui cherchent en toutes choses le bien général. Aucun orateur de quelque poids n'a osé mettre en doute la probité de leurs vues et la sincérité de leurs actions. On a pu les contredire, mais non les incriminer ; ils ont trouvé des antagonistes, mais point d'accusateurs. On a senti qu'ils sont dirigés par des principes invariables puisés dans leurs convictions religieuses, et qu'ils suivent une règle de conduite infiniment supérieure à tous les systèmes politiques du ministère ou de l'opposition. Et lorsque leur voix se fait entendre dans le tumulte des discussions les plus animées, elle captive les esprits par ce noble ascendant que l'éloquence humaine usurpe quelquefois, mais que la vertu commande toujours (1).

Que serait-ce donc si, au lieu d'une minorité de quelques membres, les disciples de Christ formaient la majorité parlementaire? Et si nous possédions en France une telle majorité, non-seulement dans nos assemblées législatives, mais dans la masse la plus influente de la nation, quel inestimable bienfait ! quel immense changement dans notre état social ! A la place de ces intérêts mobiles qui ne peuvent rien garantir, nous trouverions des principes fixes et immuables ; au lieu de ces passions désordonnées, qui restent suspendues sur nos têtes comme l'épée de Damoclès, nous verrions se développer des maximes de droiture et de justice. Plus d'inquiétude sur les choses, plus de défiance contre les hommes. Nous aurions les conditions nécessaires au maintien de l'ordre et aux progrès de la liberté.

---

(1) Le docteur *Chalmers* a écrit quelques pages intéressantes sur cette influence des membres chrétiens du parlement britannique. *Christian and civic Economy*, tome I, p. 205-211.

Cette question s'entoure d'une nouvelle évidence, lorsqu'on réfléchit que l'Évangile est seul capable de déraciner le vice le plus inhérent à la nature humaine, *l'égoïsme*, et qu'il le remplace par la générosité, par l'abnégation, par le dévouement, ou selon l'expression de l'Écriture, par *l'amour*. L'amour est le lien de la société comme il est le fondement de la famille : sans amour, il y a encore des individus, des intérêts, des lois, de la force publique; mais il n'y a plus d'ensemble ni d'harmonie dans les diverses parties du corps politique. Chacun se fait alors un étroit horizon, qui renferme pour lui l'État tout entier; chacun ne travaille, s'il est permis de le dire, que pour son propre compte; c'est l'apologue de Menenius Agrippa. Les anciens législateurs avaient tellement senti la nécessité de cet amour social que, désespérant de lui donner une base religieuse, ils avaient fait de la société elle-même une religion, en divinisant la patrie. Les hommes de la terreur, placés dans la même position, ont dû suivre le même exemple. Mais quand le culte de la patrie vint à s'éteindre, les anciennes républiques furent frappées au cœur; l'âme était sortie du corps politique. Dans nos vastes Etats modernes, la patrie ne peut pas être environnée de ce caractère religieux; en 93, tous les partis l'avouent, il a fallu des échafauds pour lever quatorze armées; quand la terreur eût disparu, l'égoïsme reprit son empire, et l'on arriva aux saturnales du Directoire. Il n'y a donc que deux moyens de vie et de puissance pour les États actuels : la force ou l'amour social. Quand la force est abattue, comme dans l'Amérique méridionale, et que cet amour n'est pas mis à sa place, il en résulte une effroyable anarchie; des milliers de factions surgissent; la société se déchire de toutes parts en lambeaux ensanglantés.

En France que demandons-nous? Le maintien et le développement de nos institutions libres qui diminueront nécessairement l'empire de la force, qui affaibliront *la loi de la crainte*. Il faut donc fortifier *la loi de l'amour*. Vouloir établir la liberté légale avec des citoyens qui ne suivraient que les inspirations de l'égoïsme, qui n'auraient que des vues cupides, qui sacrifieraient en toute occasion les intérêts de l'ensemble à

leurs intérêts de famille ou d'individu, c'est vouloir *la fin sans les moyens*, c'est être inconséquent en logique et en morale. Montrez-nous donc une autre puissance que l'Évangile qui soit capable de vaincre ce fatal égoïsme, par lequel nos destinées sont chaque jour compromises ; indiquez-nous un autre moyen de créer et de conserver dans les cœurs le principe de l'amour social; et si vous ne le pouvez pas, reconnaissez qu'il n'y a que deux chemins à suivre : se remettre sous le joug, rétablir la force brutale, comprimer par la crainte les ambitions personnelles ; ou bien se soumettre à l'Evangile, et recourir à son influence pour donner aux citoyens des sentimens généreux, pour leur inspirer du dévouement à la chose publique, pour faire régner enfin la loi de l'amour. Entre l'empire de l'Evangile et l'empire de la force, entre l'amour et la crainte, ne cherchez pas un parti mitoyen : les pages sanglantes de nos dernières années doivent être pour nous une assez grande leçon.

En Angleterre et aux Etats-Unis, les hommes qui possèdent la double expérience du Christianisme et des institutions libres ont si bien compris cette alternative de l'Evangile ou de la force, qu'ils ont cru saluer le réveil de la religion chrétienne, en applaudissant à nos grandes journées. Pour eux, la foi religieuse et la vraie liberté sont dans le même rapport que la cause à l'effet; ils ne conçoivent pas qu'un peuple soit libre sans être chrétien. « S'il y a une vérité incontestable, disait un orateur des Etats-Unis; s'il y a un principe qui domine toute l'histoire du monde, depuis Rienzi jusqu'à Bolivar, c'est qu'il est impossible de fonder la liberté d'une nation sur une autre base que celle des principes religieux. Un captif peut briser ses fers ; mais lorsque l'esclavage a dégradé son âme, il reste captif. Il n'a que le nom de citoyen ; son cœur, son esprit, sa conduite ne montrent toujours en lui qu'un vil esclave. On élève l'édifice de l'égalité des droits et de la liberté sociale ; mais à peine l'œuvre est commencée que la discorde et l'anarchie en dispersent les matériaux ; et ceux qui bâtissaient un temple à l'indépendance nationale sont forcés de construire de nouvelles prisons pour les patriotes et de nouveaux

palais pour les oppresseurs. La vraie religion peut seule élever et soutenir l'édifice de la vraie liberté (1). »

Ils espéraient donc, ces hommes éclairés qui sont à la fois d'excellens citoyens et de fidèles serviteurs de Christ que la France devenue plus libre qu'à aucune autre époque deviendrait aussi plus religieuse. Ils se réjouissaient de la résurrection prochaine de l'Evangile, en voyant triompher les droits de la nation; et dans la naïveté de leur zèle, ils se préparaient à nous offrir des milliers d'exemplaires de la Parole de Dieu, pour les distribuer au peuple français. Mais jusqu'à présent leurs espérances et les nôtres ont été cruellement déçues. Et pourquoi n'exprimerais-je pas ici un sentiment de douleur que d'autres sans doute ont éprouvé comme moi? Bien loin d'avancer vers les doctrines du Christianisme, il semble que la France veuille perdre le peu de religion qu'elle avait conservé. Lorsque le chef de l'empire subjuguait l'Europe avec ses légions victorieuses, il déposait quelquefois du moins le glaive, pour invoquer dans le sanctuaire le nom du Dieu des armées. Mais depuis dix mois, si l'on excepte quelques pauvres ouvriers qui ont appelé un ministre des autels pour bénir les tombes encore entr'ouvertes de leurs compagnons, aucun acte, aucun mot religieux dans les affaires publiques n'est venu avertir les Français qu'il y a un Dieu au-dessus du monde et un avenir au-delà du sépulcre. La simple expression de *Providence* a été bannie des harangues officielles. Reculerait-on jusqu'à l'athéisme, parce que l'on a craint sous la restauration l'influence ultramontaine? et serions-nous tombés si bas que l'on eût à redouter une accusation de *bigoterie*, en employant le langage que Rome païenne n'avait pas même perdu dans les jours les plus corrompus de ses empereurs? S'il est vrai que la loi ne doive être d'aucune religion, les représentans de la France, les fonctionnaires publics ne peuvent-ils pas,

(1) *New-York Observer*, n° du 11 décembre 1830. Discours de *W. R. Williams, esq.* L'espace nous manque pour faire d'autres citations du même genre, qu'il serait facile d'emprunter aux meilleurs journaux anglais et américains.

comme hommes et comme citoyens, exprimer quelques sentimens religieux? Faut-il que non-seulement la croix de Jésus-Christ, qui a été dans tous les temps un *scandale* et une *folie* pour ceux qui ne reçoivent pas l'Evangile, mais que Dieu lui-même soit exilé de nos discours politiques? Ah! ce n'est pas ainsi que l'Amérique septentrionale comprend la séparation de l'Eglise et de l'Etat; les principaux fonctionnaires du pays, les mandataires des citoyens y parlent autrement que ne parlerait l'athéisme. Il était donc dans les destinées de notre patrie de donner le premier exemple de cette irréligion systématique! Après des événemens inouïs, dans lesquels tous les peuples chrétiens du globe ont vu la puissante intervention de la Providence, pas une seule voix d'entre les principaux de la nation ne s'est élevée pour en donner gloire au Maître de l'univers; pas une langue n'a proclamé son auguste nom; et lorsque les générations futures viendront à lire les documens de ce nouveau règne, elles pourront croire que trente-deux millions d'hommes *vivaient sans Dieu dans le monde!* Pauvre et malheureuse France, qui ne sait pas que les institutions d'un pays ne subsistent que par la puissance des principes, et que par cela même la religion d'un peuple doit grandir avec sa liberté?

Une idée fausse, que j'ai déjà laissé entrevoir, est au fond de cette inimitié contre toute doctrine religieuse. On craint que l'Évangile ne soit l'auxiliaire du despotisme; c'est l'ennemi des libertés nationales que l'on poursuit dans le dogme chrétien. Il est impossible de confondre plus grossièrement deux choses tout-à-fait distinctes, le christianisme et le catholicisme, ou plutôt le clergé catholique; car, soyons juste, le catholicisme lui-même, bien qu'il ne soit en plusieurs parties essentielles qu'une déplorable corruption de l'Évangile, ne doit pas être accusé de tous les torts de ses ministres. En Pologne, il a puissamment secondé l'énergie de la nation, et il a pris une noble part à cette lutte glorieuse pour l'indépendance de la patrie. Mais dans l'occident et le midi de l'Europe, le clergé catholique s'est placé à l'avant-garde de tous les despotismes. Il a fait alliance, en Espagne et en Portugal, avec la lie du peuple,

pour anéantir les libertés publiques. En France, il a eu le tort irréparable de s'immiscer dans les affaires de l'État, et de s'unir avec le pouvoir pour comprimer les vœux les plus légitimes. Les masses n'ont pas cherché les véritables causes de cette alliance ; elles ont imputé aux doctrines la faute des hommes, et par une autre erreur non moins profonde, elles ont confondu l'Église Romaine avec le Christianisme. De là, ce préjugé funeste qui fait regarder l'Évangile comme le soutien de la tyrannie et l'ennemi des libertés nationales ; de là, ce malheureux système d'irréligion qui semble prévaloir dans l'ordre de choses actuel.

Mais qu'y a-t-il de commun entre l'Evangile et une partie du clergé catholique ? Où serait la justice de le rendre responsable de ce qu'il n'a pas fait, de ce qui est même le plus contraire à ses enseignemens ? Avez-vous proscrit la liberté, parce que les Conventionnels invoquaient son nom pour couvrir la France d'échafauds et d'assassinats juridiques ? Pourquoi donc rejeteriez-vous la religion chrétienne, parce que des hommes avides l'ont prostituée à des vues d'égoïsme et à des projets d'ambition ? Vous surtout, membres de la classe moyenne, vous qui prétendez être éclairés, vous qui repoussez avec une juste indignation le reproche de vouloir l'anarchie, lorsque vous demandez la liberté avec l'ordre, ne chercherez-vous jamais à distinguer l'Evangile de ce qui n'est pas lui ? Le condamnerez-vous pour des erreurs qu'il n'a pas commises, qu'il aurait empêchées, s'il avait eu l'influence qu'il devait avoir ? Ne reconnaîtrez-vous pas, ne fût-ce que par un sentiment de pudeur, qu'avant de professer la religion chrétienne, il faudrait au moins l'examiner et la connaître ?

Non, l'Evangile n'est pas une doctrine de servitude et d'avilissement ; non, Dieu n'a pas allumé son immortel flambeau pour le faire luire sur les chaînes des esclaves. Loin que l'Evangile consacre des priviléges injurieux pour l'espèce humaine, il les efface. Il élève le pauvre au niveau du riche, le plus humble au niveau du plus grand, parce qu'il les confond tous dans les mêmes conditions d'une nature morale dégradée, du besoin d'un Sauveur, et d'une égale responsabilité devant

Dieu. S'il faut croire ce qu'on a écrit de l'empereur Alexandre, qu'il avait sincèrement embrassé les dogmes fondamentaux du Christianisme, on en peut conclure que le czar de toutes les Russies devait se regarder dans le fond de son âme, et lorsqu'il se prosternait aux pieds du Seigneur, comme absolument égal, sous le point de vue religieux, au plus misérable serf de son empire; il devait reconnaître qu'il était tout aussi incapable que le dernier mendiant de mériter quelque chose par lui-même, et qu'il ne pouvait être sauvé, comme lui, que par grâce, par la foi au Fils de Dieu, qui *a porté nos péchés en son corps sur le bois*. Telle est l'universelle et parfaite égalité que l'Evangile établit entre les hommes. Il n'y a plus ni maître, ni esclave dans le système chrétien; toutes les distinctions du rang, de la science, de la fortune, des grandeurs y sont abolies; et si la France, comme le disait M. de Châteaubriand, est *folle d'égalité*, elle ne trouvera que dans l'Evangile cette égalité même, qui est le grand objet de ses vœux. L'irréligion, au contraire, est essentiellement une doctrine d'inégalité. En effaçant tout ce qui tient à une même condition morale et à un même jugement à venir, elle met en relief, elle sanctionne toutes les inégalités de notre situation présente : l'inégalité de la force physique, l'inégalité de la naissance, l'inégalité du talent, l'inégalité des richesses. Je ne connais personne au monde qui soit plus près du despotisme qu'un athée; sa doctrine l'y conduit, et s'il proclame que tous les hommes sont égaux, il donne un démenti à son athéisme. Mais un chrétien n'accepte pas seulement l'égalité, il y a foi; c'est pour lui plus qu'une maxime politique, c'est un dogme; il ne peut pas n'y croire point, s'il est réellement converti à l'Evangile. Il doit donc être le plus incorruptible adversaire de tout despotisme; il doit aimer, défendre, servir la cause de l'égalité des droits et de la liberté.

L'auteur du *Contrat social* fait un singulier tableau d'un peuple de chrétiens. Il prétend qu'un Catilina, un Cromwel aurait bon marché de ses pieux compatriotes, parce que ceux-ci observeraient le précepte biblique d'obéir aux puissances (1).

---

(1) *Contrat social*, livre IV, chap. 8.

Il ne manque à cette réflexion qu'une seule chose : c'est que de véritables chrétiens n'obéiraient qu'autant que les ordres de Catilina ou de Cromwel seraient conformes à la justice, à la conscience, à l'Ecriture; sinon, non. Si Charles IX avait régné sur un peuple de chrétiens, il aurait trouvé partout des vicomtes d'Orthez; et si la France avait été chrétienne au temps de la Convention, le comité du salut public n'aurait pas pu dresser un seul échafaud.

C'est dans l'Évangile même qu'un peuple de Chrétiens puiserait les motifs les plus solides de la résistance à l'oppression et au despotisme. Dans la Grande-Bretagne, en Amérique, partout où il y a de fidèles serviteurs de Christ, ils se montrent les plus opiniâtres adversaires de tout ce qui tendrait à diminuer les droits de la nation; et les torys anglais le savent si bien qu'on en voit beaucoup placer dans les Eglises dont ils ont le patronage des pasteurs universalistes ou unitaires; ils craignent la prédication du véritable Evangile, parce qu'ils ont toujours remarqué que l'Evangile crée la vraie liberté, quand elle n'existe pas, et la défend quand elle existe. Lorsque Charles II voulut détruire les institutions libres de l'Angleterre, il chercha d'abord à miner la foi religieuse des Anglais; c'était un conseil des jésuites, et ils avaient mieux vu que Rousseau. Qu'on lise enfin toute l'histoire moderne depuis la réforme du seizième siècle ; la vraie religion et la vraie liberté ont presque toujours marché ensemble et se sont tenues par la main; elles ont partagé la même fortune, éprouvé les mêmes vicissitudes; et de nos jours le peuple le plus libre du globe est aussi le plus religieux. O descendans de Penn et des exilés de Plymouth, vous qui méritez seuls dans le monde le titre de *grande nation*, hommes libres des Etats-Unis, la voix de vos treize millions de citoyens ne traversera-t-elle pas l'Atlantique pour apprendre à un peuple égaré que l'Evangile est la grande charte des droits et des libertés du genre humain !

Une plus longue discussion serait inutile sans doute pour prouver que la religion chrétienne est le plus ferme appui, le meilleur auxiliaire de la vraie liberté; j'en appelle à tout homme de bonne foi. Mais il faut dire aussi que l'Evangile défend cette

liberté contre la licence, et qu'il la préserve de ses propres excès, en la réunissant avec l'ordre public. Nous avons déjà montré que de véritables Chrétiens sont dirigés par des principes supérieurs à l'intérêt personnel et aux passions; qu'ils savent, lorsqu'il le faut, se dévouer pour le bien commun, et qu'ils ont en eux la vie et le lien des États libres, l'amour social. Toutes ces conditions constituent l'ordre, ou pour mieux dire elles sont l'ordre lui-même; car le désordre, en politique comme en morale religieuse, c'est l'amour exclusif de soi, c'est la manifestation de l'égoïsme, c'est la lutte des intérêts opposés. Nous n'ajouterons plus qu'une ou deux réflexions à celles qui précèdent.

En étudiant les causes de notre malaise actuel, et de cette vague inquiétude qui semble prendre de nouvelles forces à mesure qu'on essaie de l'affaiblir, on en distingue une qui ne tient pas aux circonstances présentes, mais qui réside dans le fond même de notre nature, et qui se développe surtout chez un peuple très civilisé. Je veux parler de cet ennui que l'homme éprouve de soi-même, de cette agitation intérieure, de ce besoin fébrile de distractions qui lui fait chercher au dehors un contentement qu'il ne trouve pas dans son propre cœur. Les objets auxquels il s'attache pour distraire son ennui varient suivant les époques. Tantôt, c'est une querelle entre la philosophie d'Aristote et celle de Descartes; tantôt, c'est un débat théologique entre les jansénistes et les molinistes; ailleurs ce sont les abstractions de Kant; mais dans la France d'aujourd'hui, cette fièvre s'est portée vers les questions politiques. Il en résulte un insatiable besoin de changemens et d'innovations. On a d'abord innové pour être mieux; on innove ensuite seulement pour innover. On ne craint pas de faire des expériences sur le corps social, dussent-elles le frapper à mort, pourvu qu'on obtienne de nouvelles *émotions*. Et comme il est facile de confondre ces aveugles désirs d'un cœur malade avec les besoins réels du pays, il se rencontre une multitude d'hommes passionnés qui seraient prêts à démolir tout ce qui existe dans le seul but de le remplacer par quelque rêve indigeste de leur imagination. Un combat s'établit alors entre les véritables intérêts

et les intérêts factices ; de là une cause inépuisable d'agitation, de trouble et de désordre.

Que pense-t-on opposer à cet état de choses? La force n'y peut rien ; il en est d'un obstacle politique comme d'un obstacle physique ; comprimer le corps qui résiste, ce n'est pas détruire son action, c'est en accroître l'énergie. Faudra-t-il innover, puis innover encore ? Le remède serait mortel. Que faire donc ? Attendre que cette fièvre se dévore d'elle-même ? Voici bientôt un demi-siècle que nous sommes dans l'attente, et nous n'avons fait que remonter au point de départ de 89. Mais l'Evangile qu'on oublie et qu'on méprise, ne nous donnerait-il pas un moyen de détruire cette cause de désordre, en affaiblissant le besoin d'innovation par le calme et la tranquillité qu'il remettrait dans le cœur des hommes ? Je soumets aux méditations des esprits éclairés les lignes suivantes qui ont été écrites par le plus profond penseur que la France ait produit. « C'est une « des merveilles de la religion chrétienne, dit *Pascal*, de ré- « concilier l'homme avec soi-même, en le réconciliant avec « Dieu ; de lui rendre la vue de soi-même supportable, et de « faire que la solitude et le repos soient plus agréables à plu- « sieurs que l'agitation et le commerce des hommes » (1).

Ajoutons que cette double réconciliation du Chrétien avec Dieu et avec soi le réconcilie également avec les choses extérieures, dès qu'elles sont conformes à ses principes de justice et de moralité. L'état de paix, de quiétude, dans lequel il trouve sa joie, se répand sur tout ce qui l'entoure, et on ne le voit pas agité de ce délire d'innovations, malheureux fruit d'un cœur vide et ennuyé de lui-même. Il veut fortement la liberté, parce qu'elle satisfait un besoin essentiel de sa foi religieuse ; mais il veut non moins fortement la stabilité des institutions, parce que tout est calme et stable en lui : ses croyances, ses affections, sa conduite, ses désirs, ses espérances. Partout la même cause a produit des effets semblables : en Suisse, parmi les dissidens ; en Angleterre et aux Etats-Unis, dans toutes les communions évangéliques. Les vrais disciples de Christ se sont montrés les

---

(1) *Pensées de Pascal*, Ire partie, article VII.

Digitized by Google

plus fermes adversaires de tous les abus, de tous les priviléges, de tout ce qui blesse la liberté légale ; et en même temps, les meilleurs amis de l'ordre et de la paix. Quand la tranquillité publique a été troublée, ils n'étaient pas les auteurs du désordre, mais ils en furent souvent les victimes. Ainsi la religion chrétienne, lorsqu'elle est semée dans les cœurs, produit des fruits paisibles de sagesse, de dévouement et de persévérance. Hommes d'état, qui voulez des institutions à la fois libres et durables, dites-nous donc nettement ce que vous mettrez à la place de l'Evangile !

Observons enfin (et cette remarque sera particulièrement comprise par ceux qui possèdent déjà la foi religieuse) que les serviteurs de Christ doivent être moins difficiles à gouverner que les hommes du siècle, moins emportés dans les affaires politiques, moins âpres dans les débats des journaux et de la tribune, par la raison qu'ils sont occupés d'un objet qui les intéresse plus que toute autre chose, le salut de leur âme. Pareils à des voyageurs qui ne font que traverser le monde pour arriver à leur céleste patrie, et qui se hâtent d'achever leur course pendant qu'il est jour, ils ne peuvent accorder que la moindre portion de leur temps et de leurs sympathies aux intérêts secondaires qu'ils rencontrent sur leur chemin. Il reste peu de place dans leur esprit pour les querelles de leurs compagnons de voyage, surtout lorsque ces débats se rapportent exclusivement au voyage lui-même, et non point au but qu'ils doivent atteindre. Ils demandent, à la vérité, et ils demandent même avec une invincible énergie, tout ce qui peut les aider à marcher plus vite vers le terme de leurs espérances, c'est-à-dire de sages lois, de la liberté, de l'ordre, de la sécurité ; mais hors de là, quand il ne s'agit que de vaines disputes entre des factions opposées ou entre des hommes également égoïstes et ambitieux, ils se retirent du combat, et ils portent leurs regards sur des objets plus élevés.

On trouverait une preuve incontestable de la justesse de ces réflexions, en comparant la presse périodique de la France avec celle des États-Unis. Parmi nous, les journaux les plus répandus sont exclusivement remplis de politique, et de la po-

litique la plus passionnée; ils s'acharnent sur des questions d'hommes; ils creusent chaque jour les fondemens de tout l'ordre social, au risque de le faire tomber sur nos têtes. Il leur paraîtrait déplacé, on peut dire même ridicule et absurde, de traiter dans leurs vastes colonnes des matières de philosophie religieuse ou de morale. En Amérique, au contraire, les rédacteurs des feuilles les plus influentes s'attachent particulièrement à des sujets de religion, de réforme dans les mœurs et d'éducation. Ils s'occupent des sociétés bibliques, des écoles du dimanche, des missions intérieures et extérieures, des progrès de la tempérance; ils n'envisagent ordinairement la politique elle-même que dans ses rapports avec les intérêts généraux de la civilisation et de la moralité nationale.

Ce contraste entre les presses des deux pays s'explique facilement par la différence des sentimens religieux. En France, la plupart de ceux qui lisent les journaux, étant privés de ces vues larges et généreuses qui accompagnent la foi chrétienne, n'entendent que le langage des intérêts matériels, des personnalités et des passions; ils ne sympathisent qu'avec des questions de places et d'individus. La religion, la piété pratique, les règles de la charité, l'éducation du peuple, les maximes et les modèles à suivre, tout cela leur semblerait des sermons insipides; ils laisseraient parler l'écrivain dans le désert. Aux États-Unis, des lecteurs chrétiens demandent précisément ce que rejettent ceux qui ne le sont pas. Ils veulent des sujets sérieux et utiles, des lumières sur les intérêts permanens de l'humanité, des directions sur tous les points qui peuvent agrandir leur esprit, sanctifier leur conduite, élever leur âme, et les rendre enfin meilleurs et plus heureux.

De ce contraste, il en résulte un autre, c'est que la presse périodique française est le plus souvent une source d'inquiétude, d'irritation, de discorde, de violence, tandis que la presse américaine est un moyen puissant de progrès dans les mœurs, dans la civilisation, dans les vertus domestiques et sociales. La plupart de nos feuilles sont des torches, celles des Américains sont des flambeaux; et toute la différence tient au Christianisme qui est absent de l'un de ces pays, et qui règne

dans l'autre. Encore une fois, hommes d'État, que prétendez-vous mettre à la place de l'Évangile?

On pourra s'étourdir quelque temps encore, peut-être même durant plus d'une génération, contre l'absolue nécessité du réveil de la foi chrétienne; mais cette ressource est triste, et cet étourdissement serait fatal. Qu'un seul homme, ou que des millions d'hommes se trompent, ce qui est faux reste faux, et l'erreur n'en porte pas moins des fruits amers. Pendant que des prophètes menteurs crient : *paix! paix!* toute une nation marche vers l'abîme, et il vient un jour où elle s'efface, comme un rêve de la nuit, avec ses lois, ses mœurs, son indépendance et son avenir. Les peuples qui l'entourent cherchent où elle est, et ils ne la trouvent point; *son lieu même ne la reconnaît plus.* Grand Dieu! serait-ce là notre destinée? La France deviendrait-elle une autre Asie mineure, frappée de malédiction, comme elle, pour avoir abandonné le Christianisme? et ses vastes ossemens épars devront-ils aussi raconter au voyageur de quelque pays lointain que l'Éternel *abandonne ceux qui l'abandonnent!* Mais non! que notre belle patrie, déjà tant de fois sauvée par d'éclatans miracles des extrémités les plus terribles, sorte enfin de ses ténèbres de mort; qu'elle demande à la religion de Christ de lui donner des institutions libres et durables, des principes, des mœurs, des lois, des citoyens; et qu'au-dessus des mots : *liberté*, *ordre public*, elle inscrive sur son drapeau national cette parole qui doit rester jusqu'à la fin des siècles : ÉVANGILE!

G. DE FÉLICE, *pasteur à Bolbec.*

FERMETURE D'UNE ÉCOLE.

L'agence pour la défense de la liberté religieuse a ouvert le 9 mai une école gratuite, sans demander aucune autorisation préalable, afin de prendre possession, par ce fait, de la liberté d'enseignement promise par la Charte, et dont l'exercice doit être réglé par des lois qui n'ont pas encore été données à la France. Cette école a été fermée en vertu d'une ordonnance

de M. Poultier, juge d'instruction, par le commissaire de police du quartier. Les fondateurs, MM. de Coux, l'abbé Lacordaire et de Montalembert, n'ont cédé qu'à la violence. Cet événement est grave ; nous ne comprenons pas comment on peut vouloir ressusciter des lois anciennes pour les opposer à la Charte nouvelle, ni par quel motif le gouvernement s'oppose à ce que qui que ce soit, fût-il même prêtre ou jésuite, apprenne aux enfans que leurs parens lui confient, à lire, à écrire et à compter. Du reste, l'essai fait par la Société Catholique pour la défense de la liberté religieuse, ne peut manquer d'avoir pour conséquence de faire sentir généralement combien il est urgent de mettre les lois secondaires en harmonie avec le pacte fondamental. La liberté de l'enseignement nous appartient de droit, et ses rapports intimes avec la liberté de conscience nous en font vivement sentir tout le prix.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

Lettre a Messieurs les disciples de Saint-Simon, *sur quelques points de leur doctrine, par* H. Hollard, *docteur en médecine*, brochure in-8° de 34 pages. Paris, 1831 ; chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire. Prix : 75 centimes.

Nous avons promis de revenir sur cette brochure, et c'est avec plaisir que nous remplissons cet engagement. Dans un temps où de petits écrits, traitant de matières importantes, paraissent par milliers, il ne nous en est pas tombé en mains un seul qui, en si peu de pages, contienne autant de réflexions substantielles et frappantes de justesse, et qui prouve une intelligence plus profonde du sujet qui y est examiné et qui mérite, à un haut degré, l'attention des amis de l'humanité. Parmi les phénomènes offerts à leur observation, dans l'ordre religieux aussi bien que dans l'ordre politique, il n'en est pas de plus propre à leur dévoiler nos besoins moraux et l'insuffisance de tout autre moyen de les satisfaire hormis l'Évangile, que l'accueil fait, au sein d'une grande capitale, à une doctrine à la fois anti-sociale et anti-religieuse, par une foule d'hommes du

monde et de jeunes gens, livrés avec ardeur à des études fortes et sérieuses.

Qu'est-ce qui peut, en effet, être plus grave et plus affligeant que les encouragemens donnés, non-seulement par le désœuvrement et la curiosité, mais aussi par la candeur et l'amour des connaissances utiles ou d'idées élevées, à une entreprise de réforme sociale qui s'annonce ouvertement comme aspirant à abroger le Christianisme et à le remplacer, en s'emparant de tous les progrès de la civilisation, de toutes les richesses intellectuelles et industrielles accumulées par les générations qui nous ont précédés, de tous les sentimens les plus nobles de l'âme, dans le but d'abolir le droit de propriété héréditaire comme un privilége ennemi du vrai bien-être des hommes, et d'établir une nouvelle hiérarchie de fonctionnaires chargés du soin et investis du pouvoir de départir à chaque individu sur la masse des moyens de production et de jouissance déposés entre leurs mains, la portion qui conviendra à sa capacité et répondra à son mérite. Qu'on ajoute à cela, que la théorie, qui sert de base et de fanal à ce beau projet, n'est qu'un amalgame incohérent de panthéisme et de fatalisme, de spéculations philosophiques, depuis long-temps décréditées et reconnues absurdes par les penseurs même qui en ont été soit les inventeurs, soit les jouets, de vues historiques empruntées, par ricochet, à quelques métaphysiciens allemands et reposant la plupart sur des suppositions aussi hasardées et contraires aux faits que destructives de toute morale, enfin de grossières méprises sur la nature et la tendance du Christianisme, et de déplorables erreurs sur les vrais besoins de l'humanité; on sera, sans doute, conduit à de tristes réflexions sur la facilité avec laquelle, dans l'abondance et au mépris de moyens d'une instruction plus solide, on se laisse éblouir par le prestige de généralisations mensongères, et détourner d'une recherche consciencieuse de la vérité; mais on sentira, en même temps, la nécessité de ramener les esprits à cette recherche et on remerciera l'auteur de l'écrit que nous annonçons d'avoir porté le flambeau d'une saine critique dans les entrailles d'une doctrine qui, sous les dehors trompeurs d'un aperçu lumineux de la

marche de la civilisation et d'une appréciation nouvelle autant qu'heureuse des ressources qu'offrirait, pour accélérer cette marche, une refonte totale des rapports sociaux, ne renferme qu'illusions, fausses promesses, et la subordination des efforts de l'homme à des intérêts passagers, matériels, secondaires, et subversifs de son éducation pour un ordre de choses plus digne de ses hautes destinées.

« Dieu », dit l'école saint-simonienne par l'organe d'un de ses adeptes (voyez dans la livraison de novembre 1830 de la *Revue Encyclopédique*, page 383, un exposé très bien fait de la doctrine, qu'on attribue à M. Carnot). « Dieu ne sera point, dans « l'avenir, un pur esprit comme il l'est selon la conception « chrétienne; il ne sera pas non plus matériel comme les divi« nités païennes; il embrassera l'ensemble de l'Univers sous sa « double manifestation, *esprit et matière.* »

Peut-on, en termes plus clairs, diviniser l'Univers, et plus évidemment anéantir d'un seul coup la liberté morale, la distinction du juste et de l'injuste, immoler les générations passées au bien-être d'un futur âge d'or, en présentant aux malheureux dont les privations et les efforts actuels ne seraient que les instrumens de la félicité d'une race à venir, pour toute consolation, la rentrée dans le sein de l'être absolu, la destruction de toute existence personnelle, un abîme où les hommes qui ont souffert et combattu pour le triomphe du bien, seront confondus dans le même néant avec l'âme de Tibère et avec les molécules dont la combinaison a pu former un reptile hideux, tandis que la dernière venue des générations humaines (qui, notez bien, n'existera jamais, quoiqu'elle doive, dans ce système absurde, recueillir, avec l'héritage de ses innombrables ancêtres, tout le fruit de leurs travaux et de leurs sacrifices) jouira enfin, au prix des siècles qui ont contribué à la doter et à la façonner, du comble d'une parfaite félicité? Et c'est là, au vrai, le produit net de ces théories qui séduisent tant de gens par les vues larges qu'on croit y découvrir, par la perspective énivrante de grandeur qu'elles semblent ouvrir à l'œil du philanthrope!

Le Moloch auquel les mères Cananéennes sacrifiaient leurs

enfans, l'idole de Jaguernat sous le char de laquelle les Indous se font écraser dans l'espoir d'amples dédommagemens, promettent à leurs victimes au moins quelque compensation pour leur affreuse agonie ; mais, selon le système de l'Univers déifié, de Dieu se manifestant de plus en plus dans une de ses formes, dans l'humanité progressivement perfectionnée, aucune compensation n'est accordée aux victimes ; elles ne sont que moyen, que chose, qu'instrument, jamais but et objet de l'amour divin. Quelle déraison ! quel démenti donné au sentiment intime et aux notions que l'élite du genre humain s'est constamment faites de sa destination sous le gouvernement moral d'un Être souverainement bon, saint et juste !

Cependant, c'est bien là, de l'aveu de l'école saint-simonienne, l'idée fondamentale qui sert de base à ses espérances *d'association universelle* qui est, à la fois, le moyen et le but d'un développement complet de l'humanité. Car c'est là, comme M. Hollard le démontre (pages 8 et 9), un des contresens de la doctrine qu'il renverse dans ses principes. Progrès, progrès, est le refrain de ces Messieurs. — Mais où allez-vous ? — Nous marchons vers la réalisation de l'association universelle. — C'est donc là le terme de votre marche ? — Non ; quand nous l'aurons atteint, nous aurons simplement un moyen de faire de nouveaux progrès, à la vérité le plus grand, le plus efficace des moyens, mais il ne nous dispensera pas de continuer notre marche. Voici les propres expressions d'un des chefs de l'école. (Article de la *Revue Encyclopédique*, déjà cité, page 383.) « Le « mal n'est que l'indication du progrès à faire. L'idée d'une « chute de l'homme sera remplacée par la foi en un progrès « constant accompli par les efforts de l'homme. » (Mais où et quand sera-t-il accompli ? à quoi aboutira-t-il ?) « A un Dieu, » poursuit le même écrivain, « à un Dieu qui embrasse toutes « les manifestations de l'être et que l'humanité représente dans « sa forme finie, « (l'humanité ! expression finie d'un être infini ! quel galimathias !) « correspond la réalisation politique *d'une « association universelle*, la réhabilitation des travaux matériels, « et des jouissances du même ordre, les uns subalternisés, les « autres proscrites par le Christianisme. »

C'est clair : le sublime but, le noble résultat de cette nouvelle religion est d'abord le succès croissant, complet des travaux matériels que le Christianisme est accusé d'avoir subalternisés, c'est-à-dire, si nous comprenons bien l'expression, subordonnés au perfectionnement moral de l'homme. Ainsi, cette subordination est un des torts de l'Evangile ; la nouvelle école veut faire marcher de front, coordonner, placer sur la même ligne, le bien-être physique et la dignité morale, les soins donnés à la figure du monde qui passe et ceux que réclament des intérêts immuables. Ensuite, *les jouissances du même ordre*, c'est-à-dire, de l'ordre matériel, proscrites, dit-on, par le Christianisme, (ce qui n'est pas vrai), doivent être réhabilitées par l'*association universelle*, et c'est l'autre partie de sa sublime tâche. Qu'est-ce que cela signifie, sinon qu'il faut inspirer et rendre tyrannique l'amour du monde, appesantir sur l'homme, par les délices de ce séjour terrestre, la domination de ses sens, l'enchaîner au joug de la convoitise et lui faire redouter les maladies, la mort, tous les maux inséparables de cette vie, (*voyez* M. Hollard, p. 32), comme une mutilation, si ce n'est l'anéantissement de son existence. Donner de puissans auxiliaires aux sens contre la raison, empêcher la liberté morale de naître, de prendre des forces, affaiblir l'énergie d'une volonté déjà si faible contre les jouissances sensuelles et contre celles de l'imagination que la civilisation centuple, rendre à la conscience sa censure et aux lois morales leur empire plus difficiles à exercer, voilà les moyens de perfectionnement moral que les institutions saint-simoniennes se ménagent et qui témoignent d'une profonde ignorance de la nature de l'homme.

Cette influence de la doctrine de Saint-Simon est signalée avec calme et une raison supérieure par M. Hollard. Pour en saper les fondemens, il s'est surtout attaché à réfuter les principes généraux qui servent de points de départ et d'appui aux Saint-Simoniens.

Il fait voir qu'il leur manque la double connaissance de l'homme et du Christianisme, et qu'ils partent de deux principes également faux, l'un qui représente l'humanité comme

un *être collectif*, l'autre qui affirme, non-seulement sans preuve, mais en opposition avec le caractère et avec la tendance du Christianisme, étudié dans sa seule source authentique, la Bible, qu'il ne saurait accomplir la grande œuvre d'amélioration et de progrès, réservée à l'association saint-simonienne, parce qu'il est incapable de mettre en jeu tous les modes de l'activité humaine.

A l'égard du premier principe, M. Hollard, en excellent logicien qui ne se paye pas de mots et qui ne prend pas des comparaisons qui ne sont que des jeux d'esprit pour des preuves tirées de la nature même des choses, n'a pas de peine à montrer que, pour connaître l'homme et pour juger de la portée de ses facultés, il ne suffit pas de le considérer dans son existence sociale et de s'adresser à l'histoire de l'espèce humaine, comme si cette espèce était un être collectif et son histoire celle d'un individu. « Où trouvez-vous, dit-il, dans votre « *être collectif* l'unité de vie, l'harmonie et la diversité de fonc- « tions que nous rencontrons dans un organisme humain ? « Qu'est-ce qui vous y représente le *moi*, ce fait central de l'in- « dividualité? (pages 5 et 6) » « Pour soutenir la comparaison, « ajoute-t-il (*ibid.*), et pour voir l'humanité se développer dans « la série des générations comme un homme se développe dans « la suite des années, il ne faudrait rien moins que faire abstrac- « tion de tous les peuples qui sont restés en dehors des progrès « auxquels nous devons notre civilisation actuelle..... » Cette observation de M. Hollard est applicable à une foule de systèmes et de vues qui éblouissent la généralité des lecteurs dans ces séduisans résumés de l'histoire de l'humanité qui sont sortis de l'imagination de Vico, de Herder, de Condorcet, de Kant, de Schelling et de leurs disciples, et qui, popularisés en France par l'éloquence de M. Cousin, passent pour des résultats incontestables d'une exacte analyse de l'homme et d'une étude approfondie des vicissitudes de notre race. En y regardant de près, on découvre bientôt que l'amplification hardie d'une simple métaphore, d'une pure image et les combinaisons ingénieuses, les rapprochemens piquans auxquels peut donner lieu la comparaison des différens âges de l'individu et du dé-

veloppement de ses forces avec les phases de la destinée des nations, sont la base fantastique sur laquelle ces édifices d'apparence grandiose ont été élevés.

Les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer nous empêchent d'indiquer toutes les réflexions justes et péremptoires que M. Hollard oppose aux assertions fondamentales des disciples de Saint-Simon. Dans un petit espace il a su renfermer une solide réfutation à la fois des principes théoriques et des aperçus historiques sur lesquels repose leur enseignement. Aucune de leurs erreurs capitales, aucune des déceptions qu'ils ont mises en œuvre pour accréditer leur système, n'a échappé à sa critique judicieuse, éclairée, pénétrante. Parmi leurs artifices, il signale leur langage emprunté au Christianisme pour déguiser le panthéisme en religion (page 32), leur doctrine purement politique affublée du costume théologique pour la travestir en croyance.

Il fait remarquer, en peu de lignes, mais avec autant de clarté que de justesse, que le Dieu des Saint-Simoniens n'est que l'universalité des êtres ; qu'ils montrent une complète ignorance des besoins individuels de l'homme ; qu'ils confondent partout ses progrès intellectuels ou sociaux avec ses progrès moraux et vraiment religieux ; qu'ils traitent la conscience de pure invention (1), se modifiant d'après les progrès de l'hu-

(1) L'exposé de la doctrine saint-simonienne déjà cité porte expressément : « L'éducation prépare et sanctionne dans les consciences les changemens qu'appelle la tendance progressive de l'humanité. » Il ne peut en être autrement dans le point de vue du panthéisme. Dieu s'y déploie, s'y dévoile, pour ainsi dire, en se manifestant de plus en plus. Le mal n'y est qu'un pas, un mouvement vers le bien. Si on veut se faire une idée de l'effrayante doctrine de la prépondérance de la force sur le droit, qui, dans un esprit conséquent, découle des principes du panthéisme, qu'on lise, dans Spinosa, le 2e coroll. de la 37e propos. de la IVe partie de son Éthique, et le § 4 du ch. II de son Tractat. polit. où il est affirmé crûment que le droit de chaque individu n'a d'autre mesure que sa puissance, et que chaque homme n'a d'autre règle que son intérêt particulier. *Unusquisque individui naturale jus eo usque se extendit, quo ejus potentia.* Des temps de force interprétatifs ne peuvent annuler de pareilles révélations.

manité (page 27); que la vie et la puissance du Christianisme n'ont pas cessé avec le crédit du pape et de son clergé (page 29), assertion bien étrange au moment où l'assemblée invisible des chrétiens, disséminée dans des communautés distinguées par des dénominations diverses, s'accroît avec une rapidité qui rappelle les temps apostoliques et semble commencer une ère nouvelle de vie religieuse et d'activité vraiment philantropique.

Mettant dans tout son jour la confusion que les Saint-Simoniens font du Christianisme et du papisme, M. Hollard leur montre que l'œuvre sociale que l'Évangile peut et doit accomplir ne l'a point été encore, et moins que jamais au moyen âge par le catholicisme (pages 27 et suivantes); qu'au lieu de voir l'humanité dans les masses, il serait plus naturel et plus fructueux de l'étudier dans l'individu (page 24); que le fétichisme n'a pas été la religion primitive (page 23); que les besoins religieux ne se contentent pas d'un dogme transitoire, d'une simple conception intellectuelle (page 25); qu'il ne suffit pas de prêcher l'amour de l'humanité pour extirper l'égoïsme (page 32), censure qui frappe à plomb tous les enseignemens philosophiques et même ceux qui, dans l'Église chrétienne, s'écartent des doctrines vitales de l'Évangile; que le système saint-simonien est impuissant pour le bien, qu'il n'offre aucun moyen de produire l'amour de nos semblables et de le cimenter entre tous les membres de la société; que bien loin de combattre l'antagonisme que les Saint-Simoniens dénoncent à juste titre comme régnant, au sein des nations civilisées, dans les sentimens, dans l'activité rationnelle et industrielle, dans tous leurs intérêts, soit généraux, soit individuels; que loin d'affaiblir cette tendance à l'isolement individuel, ils mettent une nouvelle et plus funeste lutte à la place de l'antagonisme qu'ils déplorent et qu'ils prétendent seuls pouvoir détruire; qu'ils excitent les classes malheureuses à la haine des classes riches (page 33), et qu'en relâchant les liens de famille, ils se privent d'un des moyens les plus puissans de donner aux hommes des habitudes aimantes, résultat qu'ils annoncent devoir être un des heureux effets, et même le plus désirable de ceux qu'ils promettent à l'influence de leurs institutions.

Nous terminerons cet article par une citation qui résume en quelque sorte les points essentiels de l'examen auquel M. Hollard a soumis la doctrine qu'il réfute :

« Ah ! si, au lieu de voir toujours l'humanité dans vos grandes coupes historiques et dans les masses ; si, au lieu de n'envisager de nous que ce qu'il y a de plus extérieur, et par conséquent de plus prompt à se modifier sous l'influence du dehors, vous eussiez porté vos regards au-delà de cette teinte générale que le siècle dépose à la surface de l'individu ; si, vous recueillant en vous-mêmes, vous eussiez commencé l'étude de l'homme par vous ; si, portant la sonde au fond de votre cœur, de ce cœur qui est essentiellement *vous*, qui est la source de vos paroles et de vos actions, et qui domine plus que vous ne le pensez vos conceptions intellectuelles, vous y eussiez suivi, non point seulement avec curiosité, mais d'un œil sérieux, les désirs et les répugnances qui vous font parler et agir ; si vous eussiez analysé la nature de vos joies et de vos désappointemens ; et si enfin vous eussiez recherché dans le passé l'histoire morale des hommes qui se sont examinés de la sorte, et qui, comme saint Augustin, ont exposé ce qu'ils avaient vu dans leur for intérieur, vous n'en seriez pas aujourd'hui à croire que vous avez fait le portrait de l'homme, pour avoir ébauché celui de son siècle, et vous sentiriez que nos besoins religieux sont, au fond, toujours les mêmes ; qu'il leur faut, non point un dogme transitoire, non point une simple conception intellectuelle, accommodée avant tout à la nouvelle forme politique que réclame la société, mais LA VÉRITÉ sur tout ce qui fait l'objet de nos espérances et de nos craintes, LA VÉRITÉ sur notre destination, LA VÉRITÉ sur ce qui pourra satisfaire cette soif de paix et de bonheur que nous éprouvons tous, bien qu'à des degrés très différens. Eh bien ! messieurs, l'Evangile est cette VÉRITÉ-LA. L'Evangile est venu répondre aux premiers besoins de la nature humaine, besoins qui ont été et qui seront invariablement les mêmes dans tous les siècles ; l'Evangile n'est point une *conception religieuse,* mais un *fait religieux,* mais la proclamation du grand fait historique de la rédemption des hommes par le sacrifice de Jésus-Christ : c'est un message de paix apporté aux hommes pécheurs de la part de Dieu. » (Pages 24-26.)

Et cette bonne nouvelle, cette doctrine de régénération et de paix par l'amour, devront céder la place à un système d'industrialisme qui attachera l'homme à la glèbe du sol où son

corps pourrira, au lieu de l'affranchir des indignes fers qu'il s'est forgés en sortant de l'état normal d'obéissance aux lois divines? Et nous irions remettre aux geôliers de ce nouveau bagne la houlette du bon berger, le sceptre du véritable Dieu de l'humanité? Nous abandonnerions la régie et le sort des intérêts éternels de l'homme au hasard des effets de théories plus que problématiques, à des institutions effrayantes d'esclavage et de tyrannie, calculées pour la pure exploitation d'intérêts matériels, et imaginées par un homme qui a vécu dans le honteux cynisme d'une existence vicieuse, et dégradée par les humiliations de la mendicité, qui a attenté à ses jours dans un moment de désespoir causé par une détresse bien méritée, et dont il existe, nous en avons la certitude (1), une lettre autographe adressée à Napoléon en 1811, pour lui demander l'établissement d'une grande-prêtrise de l'athéisme avec ample dotation sur les domaines du Pape en faveur du pétitionnaire, M. de Saint-Simon?

CORRESPONDANCE.

Chesne, près Genève, 3 mai 1831.

Monsieur le Rédacteur,

En publiant tous les détails de la pénible lutte qu'elle a eu récemment à soutenir contre M. le pasteur Gaussen, la Compagnie des pasteurs de Genève ne s'est pas flattée d'amener par-là tout le monde à son parti : elle l'a dit en termes exprès dans son *Exposé*. Je regrette sincèrement pour ma part, que vous vous rangiez décidément, après l'avoir lu, dans le nombre des adversaires qu'elle a pu avoir en vue ; j'aimais à penser que la lecture impartiale de sa publication aurait pour vous un tout autre effet que de vous confirmer, comme vous l'annoncez page 192 de votre dernier numéro, dans le jugement de haute et dure désapprobation que, dès l'abord, vous aviez porté sur ses actes (2). Quoi qu'il en soit, cette

(1) Nous sommes certains aussi que M. de Saint-Simon avait envoyé au gouvernement impérial le projet d'un discours d'installation d'un haut sacerdoce d'athéisme, destiné à être prononcé dans Saint-Pierre de Rome. L'original existe.

(2) Nous renvoyons pour la justification de cette désapprobation à

publication franche, complète, accompagnée de toutes les pièces justificatives, comme aussi sans aucune amertume, et plus apologétique qu'aggressive, vous aura prouvé du moins que la Compagnie a la conscience de son droit et qu'elle ne redoute pas le jour de la plus entière publicité.

Le droit vous est acquis à vous, monsieur, de contrôler et de juger à votre manière les actes d'un corps qui a usé de celui de frapper disciplinairement un de ses membres, surtout lorsque ce corps livre au public les pièces du procès. Je reconnais ce droit; je vais plus loin; je n'élève aucun doute sur la pureté des motifs qui vous ont dirigé dans vos attaques précédentes, et qui vous dirigeront dans celles que vous méditez encore contre la Compagnie.

Mais, précisément parce que je vous sais animé de l'amour du juste et du vrai, je viens, dans le même intérêt, vous prier de donner connaissance à vos lecteurs de quelques *faits* dont les *Archives* ne les ont pas informés jusqu'ici (1), et qui sont de nature à les éclairer sur la double accusation intentée à la Compagnie d'avoir mis dans l'affaire de M. Gaussen de la précipitation et de l'intolérance.

1° Depuis la séance annuelle de Grabeaux où ce pasteur fut invité à rentrer dans l'ordre au sujet du catéchisme, il s'écoula *trois mois* jusqu'à celle où la Compagnie prit l'arrêté pénal qui a mis un terme aux débats (2).

2° La commission de cinq membres chargée de rapporter sur la lettre

---

l'examen de *l'Exposé* publié par la Compagnie, examen que les circonstances nous engagent à renvoyer au mois prochain. (*Réd.*)

(1) M. Munier aurait dû dire « quelques faits dont les Archives n'ont pas *pu* jusqu'ici informer leurs lecteurs ». Quel moyen en effet avons-nous eu de connaître ces faits? — Nous sommes du reste en droit de conclure du silence de M. Munier sur les *faits* nombreux que nous avons publiés, que ces faits, en tant que faits, sont exacts. C'est là ce qui nous importe par-dessus tout. Chacun peut en tirer comme nous les conséquences. (*Réd.*)

(2) Ce fait ressort clairement de la comparaison des dates, que nous avons constamment rapportées avec le plus grand soin. Nous avons dit (p. 559, 1830) que l'affaire a commencé le 10 septembre, et nous avons dit (p. 18, 1831) que l'arrêté définitif de la Compagnie est du 3 décembre. Cet intervalle de 3 mois nous semble du reste perdre toute l'importance que M. Munier lui attribue par la considération 1° que la Compagnie ne se réunit qu'une fois par semaine; 2° que les délais ont été amenés par la noble et chrétienne résistance de M. Gaussen, plus que par aucun autre motif. Au surplus, nous ne croyons pas que le reproche de *précipitation* ait été élevé par nous contre la Compagnie. (*Réd.*)

de M. Gaussen, a été présidée par M. Peschier : or, cet ancien et respectable pasteur partage les opinions religieuses du pasteur de Satigny, et il lui a voué dès long-temps une affection paternelle : ce sont choses notoires au-dedans comme au dehors de la Compagnie (1).

3° Le président lui-même vota dans la commission pour le retrait de la lettre, et tout en employant sa douce éloquence à excuser la conduite de son ami qu'il reconnaissait être *irrégulière*, il n'a jamais cessé de rendre hommage aux intentions de la Compagnie et à l'esprit de ses délibérations.

4° Quant au vénérable pasteur Cellérier, que M. Gaussen nomme son père, et dont vous ne déclinerez pas l'autorité, ce serait une grande erreur de croire qu'il ait en tout point approuvé la conduite du pasteur de Satigny et blâmé celle de la Compagnie.

Fortement attaché aux principes de la Confession de foi helvétique, il n'a pas, sans doute, applaudi toujours à tous les actes de la Compagnie; il a pu exprimer des regrets, soit dans nos élections, soit au sujet des modifications que le catéchisme a subies depuis 50 ans, et dans l'affaire spéciale dont il s'agit ici, il a pu ne pas sanctionner par son assentiment toutes les délibérations qu'elle a provoquées et auxquelles son grand âge l'a d'ailleurs empêché de prendre part.

Mais il ne faut pas le mettre de moitié dans la ligne de conduite que M. Gaussen a suivie; durant le cours de ces débats il n'a point donné de conseils, ou même en a donné en vain; M. Gaussen ne lui en a point demandé; il a évité, plutôt qu'il ne s'est montré désireux, d'en recevoir de lui, et si M. Cellérier avait pu exercer quelque influence sur l'esprit de M. Gaussen, elle aurait été dans un sens opposé au parti de la résistance.

Loin d'accuser la Compagnie d'intolérance ou d'injustice au sujet de son arrêté final, M. Cellérier a, dans cette occasion, rendu hommage *à sa modération et à sa sagesse;* lorsque cet arrêté lui fut connu, il témoigna une vive satisfaction que les alentours de M. Gaussen partagèrent avec lui, et que, pendant plusieurs jours, ils ne dissimulèrent pas plus que lui. Enfin,

Quant à la question vitale dans ce débat, celle de savoir si la Compagnie est restée sur le terrain de la discipline, ou si elle a empiété sur celui de la doctrine, voici comment M. Cellérier l'a jugée, et cela, *après avoir lu l'Exposé publié par la Compagnie ;* je le laisse parler lui-même : « Cette brochure, écrite avec modération et en général dans un esprit de « conciliation, prouve, ce que je croyais déjà, qu'il ne s'agissait que

(1) Nous avons signalé M. Peschier comme membre de la commission (p. 560, 1830), nous ne savions pas alors qu'il en fût le président.
(*Réd.*)

« d'un point de discipline ; qu'on ne voulait point gêner M. Gaussen « dans sa doctrine ; qu'il pouvait en sûreté de conscience garder ou « reprendre le catéchisme comme un simple formulaire qu'il était libre « d'expliquer et de suppléer à son gré, et par conséquent, qu'il n'était « point forcé pour sa défense de s'élever contre la Compagnie. »

5° Quant à ce catéchisme, occasion de la lutte, que M. Gaussen répudie après s'en être servi dix ans, M. Cellérier n'a pas cessé de le prendre pour texte de son enseignement religieux pendant tout le cours de son long ministère à Satigny, et M. Peschier s'en sert journellement depuis trente années dans ses leçons de catéchumènes. C'est le livre pour lequel vous, monsieur, avez créé l'épithète de *désévangélisé* (1).

Voilà, monsieur le rédacteur, les faits que je vous prie de mettre sous les yeux de vos lecteurs en insérant ma lettre dans votre plus prochain numéro. J'en garantis l'exactitude, et je prends sur moi seul la responsabilité de leur publication comme celle de leur vérité.

Je ne suppose pas qu'en ensevelissant dans vos cartons une lettre de faits sans commentaire, vous vouliez encourir le reproche de partialité avouée et le soupçon de vous plaire à déconsidérer des hommes qui travaillent consciencieusement avec vous *à avancer le règne de Dieu*. Mais si, par impossible, deux mots en fait pour la défense ne pouvaient trouver place à côté des longues colonnes de l'attaque, je serais conduit à chercher une autre voie que celle de votre journal pour rendre publique à la fois ma lettre et votre refus (2).

Croyez, monsieur le rédacteur, aux sentimens de considération distinguée et de dévouement fraternel avec lesquels je vous salue de cœur.

MUNIER, *pasteur-professeur, membre de la Compagnie.*

---

(1) Nous ne savons jusqu'à quel point MM. les pasteurs Peschier et Cellérier père ont autorisé M. Munier à faire publiquement usage de leurs noms dans cette occasion. Nous serions bien trompés si les opinions de ces deux vénérables et fidèles ministres de Jésus-Christ, exposées dans leur entier, ne se présenteraient pas sous un jour un peu différent de celui où les présentent les parcelles qui nous en sont ici données. Quant à l'épithète de *désévangélisé*, elle peut n'être pas dans le dictionnaire de l'Académie, mais nous n'en trouvons pas de plus applicable à un catéchisme d'où la Compagnie de Genève a éliminé les doctrines fondamentales et distinctives de l'Evangile. (Voyez nos articles de décembre, janvier et mars derniers.) (*Réd.*)

(2) Nous n'avons pas attendu cette lettre pour rendre témoignage au caractère personnel de M. Munier (voyez *Archives*, janvier, p. 20). Il nous semble donc que nous ne lui avons donné aucun droit de supposer notre refus de l'insérer, surtout dans les termes dont il s'est servi.

ANNONCES.

ÉCRITS PUBLIÉS A NEUCHATEL A L'OCCASION DU JUBILÉ DE LA RÉFORMATION.

Les *Archives* peuvent être considérées comme le journal non-seulement des Eglises protestantes de France, mais encore des Eglises françaises de l'Étranger. Elles désirent non-seulement apporter aux unes et aux autres un tribut de lumière et d'édification; mais encore les faire connaître les unes aux autres, et être à cet égard comme un lien commun qui les unit. L'Eglise du canton de Neuchâtel en Suisse est jusqu'à présent une de celles dont nous avons été le moins appelés à entretenir nos lecteurs; elle mérite cependant d'être connue, et nous profitons de l'occasion qui se présente pour signaler à l'attention publique un ou deux de ses conducteurs les plus distingués. L'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet que de courtes notices.

LE TRIOMPHE DE L'EVANGILE DANS LA RÉFORMATION, *sermon sur Rom. I, 16, prêché dans l'Église de Neuchâtel à l'occasion du troisième Jubilé séculaire de la réformation de cette Eglise, le* 31 *octobre* 1830, *par* J.-T. DU PASQUIER, *diacre. A Neuchâtel* (1), *chez* GERSTER.

Si nous citons ce discours en tête des divers écrits que le Jubilé de la réformation a fait publier à Neuchâtel, c'est que c'est là que nous avons trouvé la parole la plus vraie. C'est vraiment un sermon digne d'un Jubilé de la réformation. L'orateur traite le sujet avec une grande vérité et en même temps avec beaucoup de profondeur et de science. Il fallait trouver une unité qui liât tous les différens traits que présentent, soit l'histoire des superstitions romaines, soit l'histoire de la réformation. M. Du Pasquier le fait de la manière la plus heureuse et établit en même temps une vérité d'une grande importance. Il rapporte tout

---

Cette conclusion ne nous paraît pas en harmonie avec le reste de la lettre, qui peut ne pas entraîner notre conviction, mais où nous nous plaisons à reconnaître la loyauté de son auteur, et le ton le plus convenable. Jamais les Rédacteurs des *Archives* n'ont refusé l'insertion d'aucune réclamation écrite de ce ton et signée. Ils en ont, dans d'autres occasions, repoussé un très petit nombre parce qu'elles étaient *anonymes* et injurieuses. (*Réd.*)

(1) Le diacre, dans l'Eglise de Neuchâtel, est un pasteur chargé plus particulièrement de l'instruction religieuse. Depuis la célébration du Jubilé, M. Du Pasquier a été élu pasteur ordinaire à Neuchâtel.

l'*Evangile* à la doctrine fondamentale du pardon libre et gratuit acquis par Jésus sur la croix ; et il montre dans sa première partie comment toutes les *erreurs* de l'Eglise romaine sont provenues de l'*oubli* de ce pardon, et dans la seconde, comment c'est le *rétablissement* de cette doctrine qui a produit toute la *réformation*. Il nous est impossible de citer ni même d'indiquer tous les développemens que l'auteur donne à ses propositions principales ; il est beau de voir comment en effet toutes les erreurs romaines découlent de l'oubli de la vérité fondamentale de l'Evangile ; mais nous renvoyons au discours : nous citons seulement un fragment tiré de ce qui regarde l'autorité des papes : « Les papes « prétendaient qu'ayant les clefs du royaume des cieux c'était à eux « seuls qu'il appartenait de l'ouvrir ou de le fermer... Si alors l'Evan- « gile n'eût pas été mis presque entièrement en oubli, jamais ils n'au- « raient pu faire valoir leurs prétentions : les hommes en auraient « bientôt reconnu la vanité ; car d'après cet Evangile c'est à Dieu seul « qu'appartient le droit de pardonner et de faire grâce. Mais n'enten- « dant plus parler des miséricordes de Dieu en Jésus-Christ, et tou- « jours également pressés du besoin d'être pardonnés, les peuples sai- « sirent avec avidité le nouveau moyen de salut qui leur était offert et « portèrent sur la parole des pontifes de Rome toute la plénitude de foi « et de confiance qui n'est due qu'à la Parole de Dieu. Leurs oracles « furent réputés émanés de la bouche de Dieu même : leurs déclara- « tions étaient infaillibles : les sentences de condamnation qu'ils pro- « nonçaient étaient irrémissibles, et l'absolution qu'ils accordaient au « pécheur était le gage le plus assuré de l'impunité et de la possession « du bonheur éternel. Les hommes, en un mot, voulaient un Evangile, « et rejetant celui de DIEU, ils acceptèrent celui des PAPES ! Voilà ce qui « fit pousser de si profondes racines à leur puissance. » etc. L'auteur n'est pas moins heureux lorsqu'il prouve dans la seconde partie de son discours que c'est par le rétablissement de la grande doctrine du *salut libre et gratuit* que la lumière a remplacé les ténèbres et que la réformation a été opérée. Il appelle en témoignage tous les réformateurs et montre comment cette vérité a été leur première, leur grande parole. Les citations sont belles et concluantes. Puis il fait voir comment cette vérité était seule capable de rompre le charme, de dissiper le prestige, de détruire les erreurs établies, et enfin comment ses rapports intimes avec les besoins du cœur de l'homme, *sa grande douceur*, lui assuraient la victoire. Il termine par une application pleine de chaleur. Nous le répétons, ce sermon est vrai : il y a là vérité ; c'est son plus grand éloge. Tous ceux qui aiment la vérité l'aimeront. Nous avons éprouvé avec joie, en lisant ce sermon, combien la vérité est une belle chose. Le même sentiment nous est revenu, mais avec tristesse, en lisant celui que nous annonçons ci-dessous.

Sermon de Jubilé, *prêché à Neuchâtel*, *le* 31 *octobre* 1830, *par* A. Guillebert, *pasteur à Neuchâtel. A Neuchâtel*, *chez* Gerster.

M. Guillebert joint à beaucoup de qualités la réputation d'être le premier orateur de son canton. Nous n'avons pas trouvé dans ce discours cette éloquence qui émeut et qui entraîne, parce qu'elle est émue et entraînée; mais il y a sans doute du talent. Le texte est bien choisi (Galates V, 13). L'orateur montre la liberté à laquelle la réformation nous a appelés et exhorte ensuite à n'en pas faire une occasion de vivre selon la chair. Il y a des choses bien pensées et auxquelles nous souscrivons pleinement, par exemple ces paroles : « Sans doute le protes- « tantisme est meilleur, bien meilleur que le catholicisme; mais bien « des catholiques valent mieux, beaucoup mieux que bien des protes- « tans »; et ce qui suit (p. 10 et 11). C'est une idée heureuse d'accepter en partie le titre de *prétendus réformés* que les catholiques romains nous donnent, pour l'appliquer aux protestans *qui vivent selon la chair*. Mais il faut le dire, il est affligeant de voir un discours pour la fête de la réformation, où l'on cherche en vain les doctrines fondamentales et essentielles de la réformation : cette *justification par la foi*, par exemple, qu'a si bien signalée M. Du Pasquier et dont les réformateurs disaient qu'elle était la pierre fondamentale avec laquelle l'Eglise était *debout;* sans laquelle elle *tombait. L'esprit* de la réformation n'est pas moins étranger à ce discours que ses *doctrines*. « Il faudrait », s'écrie l'orateur à la fin de son exorde, « à celui qui occcupe aujourd'hui cette chaire, « le génie qui a quelque chose de l'esprit prophétique, le génie qui évo- « que le passé, s'élance dans l'avenir, plane au-dessus du présent, qui « se dégage des vues étroites et partiales, qui voit de haut les événe- « mens et les hommes, qui verse la lumière dans les esprits et élec- « trise les âmes; .... Mais qui suis-je? » Non; il faudrait tout autre chose : c'est là peut-être ce qu'invoque un orateur dans une séance académique; ce ne sera pas même la première chose que demandera un représentant de la nation à la tribune : il saura que l'amour de la patrie est ce qui doit avant tout l'animer; mais un ministre de l'Evangile!..... Ce qu'il fallait, c'est ce Saint Esprit qui fut donné à Pierre quand ses discours convertirent les premiers chrétiens, ce Saint Esprit qui fut donné, quoiqu'à beaucoup d'égards en une moindre mesure, à Luther, à Farel, à Calvin, lorsque par leurs discours ils réédifièrent la vérité. Ce qu'il fallait, c'était l'amour des âmes!... Le génie qu'invoque ici l'orateur n'est-ce pas ce feu étranger que Nadab et Abihu mirent dans leur encensoir et offrirent devant l'Eternel; et le feu sortit de devant l'Eternel... (Lévitique, X). Sans doute le talent est bon quand Dieu le donne; mais il est tout au plus en seconde ligne : c'est tout autre chose que demande premièrement le ministre de Christ. Oh! si tous nos prédicateurs pouvaient en être convaincus, on ne se prêcherait plus tant *soi-même*,

mais on prêcherait *Christ le Seigneur*. Il est du reste diverses assertions de M. Guillebert que les écrits d'autres de ses collègues réfutent parfaitement. C'est ainsi qu'en parlant de Chrétiens fervens auxquels, dit-il, « on doit en général bien des éloges », il s'élève contre eux les appe« lant des hommes *illettrés* à qui tout ferait un devoir de la plus grande « modestie » (p. 35). Ceci est admirablement réfuté par ce que dit de Waldo M. De Perrot dans l'ouvrage dont l'indication suit : « Ses enne« mis lui ont fait un reproche de son ignorance; mais il importe peu « qu'il fût savant ! Il aimait Dieu, cela suffit : la grâce opère souvent « avec plus d'efficace chez les gens simples que chez les plus sublimes « génies qui sont trop fiers pour s'humilier et trembler sous la main de « Dieu, afin de recevoir docilement ses impressions. » N'est-il pas étonnant de trouver dans un discours de la fête de la Réformation les mêmes erreurs, les mêmes reproches dont les catholiques se sont rendus coupables envers les premiers réformés; les payens envers les premiers chrétiens (voyez *Celse* dans *Origène*)?... Est-ce là *fêter* la réformation? Nous dirons toujours aux laïques de respecter les pasteurs ; mais nous dirons aux pasteurs qu'ils feraient mieux, au lieu de mépriser ces chrétiens ferveus et *illettrés*, d'apprendre à les connaître et surtout de recevoir, s'ils ne la possèdent pas, la vraie science qui leur a été donnée. M. Guillebert nous apprend qu'il y avait dans le principal temple de Neuchâtel l'inscription suivante commémorative de la réformation : 1530, LE 23 D'OCTOBRE, FUT OSTÉE ET ABATTUE L'IDOLATRIE DE CÉANS, PAR LES BOURGEOIS. Cette inscription a été enlevée, et M. Guillebert dit : « On a eu raison de l'effacer ; » et nous, nous disons qu'on a eu très tort. Quoi ! à cause d'une expression mal sonnante à quelques oreilles, effacer l'inscription que les *Pères* avaient posée à l'honneur d'une si grande délivrance, l'effacer du temple de Dieu... C'est là une inconcevable petitesse, pour employer l'expression la moins forte. Cet acte nous semble être en faiblesse le pendant de ce que fut en violence l'action des bourgeois lorsqu'après une prédication de Farel, ils se rendirent en tumulte et en armes dans le temple et y brisèrent les images. Au reste, nous pensons que M. de Perrot ne serait point encore ici de l'avis de M. Guillebert ; car il rétablit pour sa part le mot choquant de l'inscription, lorsque pour appuyer sa dernière thèse de controverse : *Les protestans ne sont point schismatiques pour s'être séparés de l'Eglise romaine*, il cite ce passage : *Mes bien-aimés, fuyez* L'IDOLATRIE (1 Cor. 14). — L'on voit que nous ne sommes pas bien satisfaits du sermon de M. Guillebert; mais il nous le pardonnera ; car il y a en lui des qualités si distinguées que l'on ne peut s'empêcher de regretter vivement qu'elles ne soient pas employées à établir la vérité professée par les Apôtres et les Réformateurs.

Catéchisme historique sur la réformation, *suivi de la religion de l'enfance, par M. De Perrot, pasteur à Serrière.* A Neuchâtel, chez Prince-Wittnauer, etc.

Ce que nous avons déjà dit montre suffisamment que cet écrit est sorti d'une autre école que l'écrit précédent. Il traite successivement par demandes et réponses, 1° de l'Eglise primitive, 2° de la corruption de l'Eglise; 3° de la Réformation en Allemagne et en Suisse; 4° de la Réformation dans le pays de Neuchâtel; 5° des devoirs et engagemens du chrétien réformé. Nous ne sommes pas sûrs qu'il soit bien approprié aux enfans, si ce n'est peut-être le quatrième article. Dans l'art. 1er se trouvent de fort beaux passages des Pères. Celui qui traite de la réformation de Neuchâtel est d'un grand intérêt. L'écrit intitulé: *Religion de l'enfance*, que M. de Perrot a joint à son catéchisme est un ouvrage à part que nous avons lu avec beaucoup d'intérêt. Nous le recommandons à nos pasteurs. On ne le lira pas sans fruits. Il y a partout un ton tendre et paternel qui doit faire du bien à l'enfant comme il en fait au lecteur. Il y a de beaux et bons morceaux. Qui ne lirait avec joie ces paroles sur « *Connaître Dieu par Jésus-Christ* »? — Mon enfant.... ne « compte ni sur ton bon naturel, ni sur tes précautions, ni sur tes efforts. Aussitôt que tu compteras sur toi-même, tu es perdu; compter « sur toi-même, c'est compter sur rien... Mon enfant, quelque riche « que tu sois, tu seras véritablement pauvre, si tu n'as pas la grâce de « Jésus-Christ; et quelque pauvre que tu sois, tu seras véritablement « riche, si tu vis dans sa crainte, dans son amour, dans sa foi. Avec « Jésus-Christ, ceux qui te paraissent malheureux ne sont point à « plaindre. Sans Jésus-Christ on ne saurait trop plaindre ceux qui « nous paraissent les plus heureux. La plus haute science, mon enfant, « sans Jésus-Christ n'est que ténèbres et ne produit que l'orgueil: la « vraie science est de connaître Jésus-Christ. Si tu le connais bien, « tu seras tel que tu dois être, tu sauras tout ce qu'il est nécessaire de « savoir; parce qu'en lui sont renfermés tous les trésors de la science « et de la sagesse. Attache-toi donc à Jésus-Christ, mon cher enfant, « ne le perds jamais de vue et ne t'appuies que sur lui. » Il y a vraiment là de l'éloquence des Pères. Cependant en lisant ces deux petits ouvrages de M. de Perrot, il nous a paru qu'il y manquait quelque chose. Nous avons cherché à nous en rendre compte, et il nous a semblé que ce qui manquait était une séparation plus tranchée entre la *lumière* et les *ténèbres*. L'auteur semble être dans ce malheureux vague si répandu de nos jours, qui fait regarder comme chrétiens tous ceux qui fréquentent les assemblées et ne sont pas des pécheurs scandaleux, qui fait appliquer indistinctement les promesses de la Parole à tous les chrétiens extérieurs, qu'ils soient vraiment enfans de Dieu, ou qu'ils soient encore enfans du monde. C'est ainsi que pour appuyer son arti-

cle sur *la providence de Dieu envers l'homme*, (il ne s'agit pas même ici des chrétiens en général, mais de l'*homme*) il cite des passages qui ne peuvent être appliqués qu'aux vrais chrétiens, comme : *Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent.— Il a plu à mon Père de me donner le royaume. Je suis le cep et vous en êtes les sarmens. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Christ?* etc. Sans doute le pasteur ne doit pas nommer d'un ton décidé ceux qui sont enfans de Dieu et ceux qui ne le sont pas ; car il ferait ce qui n'appartient qu'à Dieu ; mais il doit établir la grande distinction qu'établit partout l'Ecriture (1 Jean, 3, 10). Cette manie de généraliser tout, ce vague dans lequel tant de prédicateurs se tiennent, fait courir aux âmes le plus grand danger ; car il donne une sécurité charnelle à celles qui ne sont pourtant point encore converties. Ah! quand soi-même on a été *régénéré par la semence incorruptible de la Parole* (1 Pierre), ne sentira-t-on pas l'immense différence qui se trouve entre l'état des âmes que Christ a transportées dans sa lumière et l'état de celles qui sont encore dans les ténèbres !... Personne au reste mieux que l'auteur ne reconnaît le mal qui résulta *anciennement* de ce que l'on confondit alors *la véritable Eglise de Jésus-Christ et l'Eglise extérieure* (p. 26). Nous pensons que le mal qui résulte *à cette heure* de cette confusion est encore *tout aussi grand*.—Nous croyons que M. de Perrot est déjà un ornement de nos églises protestantes, mais qu'il peut le devenir encore beaucoup plus, et nous faisons des vœux pour qu'il se rallie franchement, pleinement et sans crainte au mouvement chrétien qui de nos jours renouvelle l'Eglise, doit renouveler les peuples, et dont il a près de lui de bien beaux exemples.

Il annonce un ouvrage en 3 volumes, traitant les sujets qu'il n'a pu qu'effleurer dans son catéchisme : nous nous réjouissons à l'avance de cette publication, surtout si le vague dont nous avons parlé en a disparu.

Prières et lectures *pour le troisième Jubilé de la réformation de Neuchâtel, approuvées par la Compagnie des pasteurs*, 1830.

Cet ouvrage pouvant être considéré comme celui de tout un corps ecclésiastique, nous ne procéderions pas entièrement à son égard comme à celui d'ouvrages de simples individus; bien que nous ne pensions nullement que les écrits des corps enseignans soient placés dans l'Eglise protestante au-dessus de la critique. Mais notre intention n'est pas de critiquer. Nous nous contenterons de dire que ces prières et ces lectures nous ont paru très remarquables : la première lecture en particulier sur l'histoire de la réformation, p. 7, est d'un style qui révèle un écrivain distingué. Nous en ignorons l'auteur. Nous regrettons que ce cahier liturgique ne se trouve probablement pas dans la librairie.

by Google

Il a paru encore d'autres écrits à Neuchâtel à l'occasion du Jubilé; entr'autres un ouvrage de M. Andrié, pasteur au Locle. Nous en rendrons compte une autre fois.

GUIDE *pour la lecture et la méditation de l'Écriture-Sainte*, par CAROLINE FRY. *Traduit de l'anglais.* Un vol. in-18 de 264 pages. Genève, 1831, chez Mme SUZ. GUERS; à Paris, chez J.-J. RISLER. Prix : 2 fr. 25 c.

L'auteur de ce petit volume, après avoir présenté quelques réflexions sur l'importance et le but de la lecture de l'Ecriture-Sainte, donne des directions sur la manière dont elle doit être lue, et entre dans des considérations fort intéressantes sur les Livres Historiques, les Psaumes, les Ecrits Prophétiques, les Evangiles et les Epîtres; nous avons rencontré çà et là des remarques qui nous ont paru n'être pas absolument justes ou du moins n'être pas exprimées avec toute la précision désirable; mais en général les vues de l'auteur sont fort saines et son livre peut être d'une grande utilité pratique. Nous aimons beaucoup le conseil qu'il donne aux Chrétiens, pour qui la question : « Que ferai-je pour être sauvé? » est déjà résolue, de se demander : « Que dois-je faire, moi qui suis sauvé? » (page 220.) La solution de cette seconde question n'est pas moins nécessaire que celle de la première, puisque la Parole de Dieu nous déclare que *sans la sanctification nul ne verra le Seigneur.*

RÉFLEXIONS SUR LA PRIÈRE, *sermon adressé aux enfans des écoles de l'Eglise réformée de Paris, à l'Oratoire, le dimanche* 6 *mars* 1831, *par* F. MONOD FILS, *pasteur-adjoint de cette Eglise.* Br. de 39 pages in-18. Paris, 1831, chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, no 6. Prix : 50 cent.

Nous avons déjà eu occasion de dire un mot sur ce sermon; nous voulons seulement ajouter qu'il a paru. Nous n'avons pas besoin d'insister auprès des parens chrétiens sur l'importance qu'il y a à faire prendre de bonne heure à leurs enfans l'habitude de la prière. C'est le meilleur héritage qu'ils puissent leur laisser; car *toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en-haut,* et l'on *donne à celui qui demande.* Les réflexions contenues dans ce sermon sont simples : l'auteur répond successivement aux questions suivantes : Qu'est-ce que la prière? Qui devons-nous prier? Pourquoi devons-nous prier? Que devons-nous demander dans nos prières? Quand devons-nous prier? Ah! que le Seigneur répande lui-même sur les petits et sur les grands *son Esprit de prière et de supplication !*

NOTICE SUR J.-C. RIEU, *de son vivant pasteur de l'Église réformée française de Frédéricia, en Danemark ; par* F. MONOD FILS, *pasteur-adjoint de l'Eglise réformée de Paris.* — 2e édition, broch. in-18 de 40 pages. Paris, 1831. Chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, nº 6. Prix : 50 cent.

Cette Notice parut d'abord dans nos *Archives,* en mars 1822. Elle fut alors tirée à part, et cette première édition étant depuis long-temps épuisée, l'auteur s'est décidé à la réimprimer. Nous savons qu'elle a été traduite en plusieurs langues, et nous n'en sommes pas surpris ; car il y a, dans la vie et dans la mort du serviteur dont elle raconte la carrière rapide de fidélité et de dévouement, quelque chose de si profondément édifiant, qu'il est difficile, après l'avoir considérée soi-même, de ne pas désirer que d'autres aussi puissent recueillir les fruits que doit porter cette lecture. Nous rappelons à cette occasion qu'on a publié, en 1829, une *Analyse de l'Epître de saint Paul aux Galates,* ouvrage posthume de M. Rieu. (Prix : 75 cent.)

JÉSUS-CHRIST EST L'ETERNEL DIEU, MANIFESTÉ EN CHAIR. *Première réponse à l'écrit de* M. LE PROFESSEUR CHENEVIÈRE *contre le Dieu des Chrétiens. Par* C. MALAN, *ministre de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ. Seconde édition, revue et augmentée par l'auteur.* 1 vol. de 218 pages in-8º. Genève, 1831, chez Mad. S. GUERS; Paris, chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, nº 6.

M. Malan ne descend pas avec M. Chenevière sur le terrain tout humain où celui-ci s'est placé. Il suit une marche plus courte et plus sûre. Aux arguties, aux sophismes, aux profanes plaisanteries du professeur, le ministre de Christ oppose uniquement la puissante autorité du Livre de Dieu, et prouve invinciblement, pour quiconque croit *dans son cœur* que la Bible est LA PAROLE DE DIEU, la Divinité éternelle du Sauveur, en montrant par la citation de nombreux passages, que cette Parole attribue à Jésus-Christ : 1º l'existence essentielle ou absolue ; 2º la souveraine puissance ; 3º l'adoration et le culte ; 4º la gloire par excellence. Cette recherche purement scripturaire est suivie d'une *Lettre aux familles genevoises qui recherchent avec sincérité, ou qui possèdent et qui aiment la vérité telle qu'elle est en Jésus,* pour les engager à ne croire à aucune parole d'homme, et à *sonder les Écritures pour voir s'il en est ainsi qu'il l'a dit.* Cet écrit se termine par un catalogue par ordre alphabétique des *noms, titres et attributs que l'Ecriture donne à Jésus-Christ.* A la fin se trouvent six notes dans lesquelles l'auteur discute le sens de quelques passages controversés.

LES SIGNES DU TEMPS, *ou l'Avénement du règne du Seigneur; sermon de* J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ, *pasteur et président du Consistoire de l'Église évangélique protestante française et allemande de Bruxelles.* Br. in-8° de 37 pages. La Haye, 1830. Prix : 1 fr.

L'auteur de ce sermon a pris pour texte les versets 25 à 28 du vingt-et-unième chapitre de l'Evangile selon saint Luc. Il examine la réponse du Seigneur à cette question des disciples : *Quel sera le signe de ton avénement?* En conséquence il attire successivement l'attention de ses auditeurs sur les signes de l'avénement du Seigneur, sur l'avénement de ce règne, et sur les applications pratiques qui en découlent. L'auteur nous paraît avoir usé, en traitant ce sujet délicat, de toute la réserve qu'il semble commander; il a cependant exposé avec clarté et à grands traits les résultats les plus positifs auxquels on arrive par l'étude de l'Ecriture Sainte sur les questions difficiles qu'il s'est posées. Nous comprenons que les amis de M. Merle d'Aubigné qui ont entendu ce discours lui aient témoigné le désir qu'il fût imprimé, et nous ne nous trompons sûrement pas en lui présageant beaucoup de lecteurs.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE. — *Consécration de M. Devisme. — Décision du Consistoire de Paris à ce sujet.* — Le 15 mai dernier a eu lieu dans l'église de l'Oratoire à Paris, la consécration au saint ministère de M. Casimir Devisme, fils d'un pasteur dont la mémoire est en bénédiction dans les Églises du Nord. M. le pasteur Marron a officié, et neuf pasteurs ou ministres de l'Évangile ont imposé les mains au récipiendaire. — Un fait digne de remarque, c'est que le Consistoire de l'Eglise réformée de Paris a, par une délibération expresse, décidé que, *la consécration* étant un acte purement spirituel, il n'avait à s'en mêler en aucune façon, si ce n'est pour accorder ou refuser l'usage du temple pour la cérémonie; et que tout ce qui concerne l'examen des papiers présentés par le candidat, et du candidat lui-même, regarde exclusivement les ministres de Christ, auxquels seuls il appartient d'accorder ou de refuser leur participation à cet acte solennel. Ce sont là, à notre avis, les vrais principes en cette matière; il y a contradiction à soumettre à la délibération d'un Consistoire la question de savoir si un candidat au saint ministère sera ou ne sera pas consacré; c'est exclusivement l'affaire des pasteurs. Nous désirons que l'exemple sage et utile que vient de donner le Consistoire de Paris soit suivi dans d'autres Églises. Ne perdons pas de vue que les attributions des Consistoires sont exclusivement : *de veiller au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'Église, et à celle des deniers provenant des aumônes.* (Loi du 18 germinal, art. 20).

Écoles normales de Châtillon-sur-Loire et de Glay. — La France, quelque éclairée qu'elle soit, contient des millions d'individus qui ne savent pas lire, et auxquels il serait inutile de donner la Bible, tant qu'ils demeureront dans cet état d'ignorance. Sous ce rapport comme sous mille autres, de quelle importance n'est-il donc pas d'ouvrir des écoles partout où il n'y en a pas encore, et de venir de toutes manières au secours de celles qui existent déjà. Mais alors se présente une grave difficulté : Où trouver des instituteurs en nombre suffisant? Nous dirons moins : Où trouver seulement un *certain* nombre de ces hommes si nécessaires qui puissent suppléer *aux besoins les plus urgens?* Nous l'avons dit, et on le dit de toutes parts : Il serait à désirer que des écoles normales, *animées de l'Esprit de Dieu,* fussent établies dans différentes parties de la France. En attendant, ne perdons pas de vue ce qui existe déjà ; nous portons nos regards avec plaisir et espérance sur l'école qui vient de se former à Châtillon-sur-Loire, et que M. le pasteur Rosseloty dirige avec tant d'abnégation et de zèle. — Nous les portons aussi avec reconnaissance sur l'établissement fondé à Glay (Doubs) par M. le pasteur Jaquet, et qui, depuis neuf ans, a fourni plusieurs instituteurs et évangélistes chrétiens à la France, ainsi que plusieurs élèves à différens instituts missionnaires et à la carrière du saint ministère. On y instruit et élève en même temps des garçons pauvres qui, à leur tour, pourront entrer dans ces mêmes carrières de bénédiction. Mais ces établissemens ont besoin de secours matériels ; ils se recommandent surtout aussi aux supplications journalières des fidèles. Que ne pourraient-ils pas faire, si chaque ami de la religion faisait à leur égard ce qu'exige la seule charité chrétienne! Et cependant le temps est opportun ; il est court, il se précipite vers un grand dénouement. Nous invitons donc avec instance tous les Chrétiens de France à venir promptement au secours de ces deux établissemens. Et nous nous empresserons d'accueillir les dons et souscriptions qu'on voudra bien nous adresser en leur faveur. Le Seigneur donne toujours ; donnons aussi ; nous ne ferons que rendre amour pour amour.

Suisse. — *Fondation de prix annuels à Genève.* — Nous avons annoncé cette fondation il y a un an (*Archives de* 1830, page 139). Les prix ont été décernés le 17 janvier dernier, et la Compagnie des pasteurs, satisfaite des quatre mémoires qui lui ont été remis, a proposé deux nouveaux prix pour 1831. Les sujets sont, 1° *Un travail aesthétique, poétique et littéraire sur Esaie ;* 2° *Le moyen de reconnaître celles des instructions de Jésus-Christ qui s'adressent à ses Apôtres, ou aux Juifs, ou aux Chrétiens de tous les âges.* Cette institution n'acquerrait-elle pas un nouveau degré d'intérêt et d'utilité, si les mémoires couronnés étaient livrés à l'impression, et que le jugement de la Compagnie pût ainsi être apprécié par le public?

Société de la Paix, à Genève. — Le but de cette société fondée par

M. de Sellon, est d'éclairer l'opinion sur les maux de la guerre, et sur les meilleurs moyens de procurer une paix générale et permanente. La souscription exigée pour en être membre est de 10 fr. par an. Le comité se propose de publier divers écrits dont le but sera de faire considérer la guerre agressive comme incompatible avec l'esprit du Christianisme et les bases d'une civilisation avancée. M. de Sellon avait déjà ouvert un concours pour le meilleur mémoire sur ce sujet; nous en ferons connaître le résultat. Nous faisons des vœux pour que la grande pensée des fondateurs de cette société, si conforme aux principes de l'Évangile et dont les prophètes annoncent qu'elle sera un jour réalisée sur la terre, s'empare bientot des esprits, et qu'elle dirige les gouvernemens et les peuples.

— M. Lamon, ci-devant chanoine au couvent du Saint-Bernard a été consacré au saint ministère par la vénérable compagnie des pasteurs de Genève, le vendredi 6 août dernier.

— Le Nouvelliste Vaudois du 5 avril rapporte l'arrêté suivant, publié au son de la caisse dans tous les quartiers du village de Fleurier (Canton de Neuchâtel) : « La communauté, généralement assemblée sous la présidence de M. Ch. Ferd. Vaucher, justicier, ayant été informée que des rassemblemens fréquens et irréguliers ont lieu dans des maisons particulières, par la secte dite des Mômiers, ayant pris en considération les suites fâcheuses auxquelles ces réunions peuvent donner lieu par les schismes et les désunions que cela occasionne dans les familles, ce qui engage la communauté à arrêter à l'unanimité qu'elle fait défense expresse et positive à tous les communiers du lieu de tolérer chez eux et leurs locataires aucune de ces assemblées, et elle prévient tous les habitans que si elle apprend qu'ils favorisent et reçoivent chez eux de tels rassemblemens, la communauté leur retirera de suite l'habitation : et que dans le cas que contre attente on ne se conforme pas strictement à cette publication, il en sera porté incontinent plainte à l'autorité. »

Donné à Fleurier, le 29 mars 1831, dans une assemblée de la communauté.

En voyant un tel arrêté, on se demande quelles peuvent être les personnes qui ont excité ces mesures. Les détails suivans pourront satisfaire à cet égard. Quelques femmes rendues attentives aux vérités de l'Évangile par les prédications du pasteur d'une commune voisine (feu M. Clottu), ayant perdu tout moyen d'édification par l'éloignement forcé de ce ministre, le seul qui dans les environs annonçât la bonne nouvelle du salut, sentirent le besoin d'y suppléer, en se réunissant entre elles. Pendant long-temps l'assemblée ne fut composée que de femmes qui lisaient la Parole de Dieu et priaient ensemble. Plus tard quelques personnes se joignirent à elles, entre autres, un tailleur de pierres, banni de la ville de Neuchâtel pour cause de dissidence; c'est lui qui dès-lors présida l'assemblée. On a aussi fait fermer les réunions religieuses dans plusieurs autres villages du Canton.

VARIÉTÉS.

Le prétendu Méthodisme est-il une doctrine nouvelle dans nos Eglises de France?

Voilà une question qu'il n'est pas sans intérêt ni sans utilité d'examiner; car qui n'a pas entendu répéter depuis plusieurs années, qui n'entend pas tous les jours redire que les prédicateurs de la doctrine évangélique sont les chefs ou les partisans d'une secte récemment apparue dans nos Églises, que ces hommes font une religion nouvelle, et que cette religion nous a été surtout apportée d'Angleterre depuis le rétablissement de la paix continentale? Voilà ce qu'on répète sans cesse; et avec les mots *secte nouvelle, religion nouvelle*, on ne manque pas d'appliquer des noms nouveaux; ce sont des *Méthodistes*, ce sont des *Mômiers*, c'est tout ce qu'on voudra. N'en voilà-t-il pas assez pour faire croire à un peuple peu instruit et peu à portée de s'éclairer par lui-même, que c'est décidément une religion nouvelle dont il faut bien se défier. Arrivent ensuite les faussetés, les calomnies plus ou moins noires, que le père du mensonge débite contre ces prétendus sectaires, et dont hélas! il parvient à appuyer les fondemens sur de faux frères qu'il pousse et entremêle parmi les fidèles, comme au temps de la primitive Église. Alors non-seulement il faut se défier de la secte parce qu'elle est *nouvelle*, mais encore il faut la haïr et la rejeter, parce qu'elle est *mauvaise, méprisable* et indigne de recevoir des honnêtes gens. — Il est donc bien à propos de traiter une fois expressément cette question qui, ce me semble, n'a été jusqu'ici qu'effleurée ou indirectement traitée dans le journal des *Archives*. Il faut chercher à fermer la bouche aux personnes qui affectent d'ignorer, ce qu'elles savent probablement au fond, que la doctrine en question est fort ancienne, même dans nos Églises; il faut surtout prouver à la masse de nos troupeaux, ou plutôt mettre les personnes bien intentionnées toujours mieux à même de leur prouver, que ce prétendu *Méthodisme*

n'est point une secte, ou bien n'est autre chose que la religion protestante; que cette prétendue secte n'est point nouvelle dans nos Églises et n'y a pas été portée d'Angleterre depuis 1815, mais qu'elle n'a jamais cessé un seul instant d'y exister. Nous pourrons aussi montrer de quel pays elle nous vient.

Commençons d'abord par bien poser les doctrines que prêchent ou enseignent ces prétendus *Méthodistes* et ces *Mômiers*. Ils enseignent :

1° Qu'il y a un seul Dieu en qui, par un mystère insondable, il y a le Père, le Fils et le Saint-Esprit;

2° Que le cœur de l'homme est naturellement mauvais, sans amour pour Dieu, sous l'esclavage du démon et du péché, et par conséquent sous la juste condamnation divine, et incapable de voir jamais la face de Dieu, tant qu'il demeure dans cet état;

3° Que par conséquent l'homme qui est encore dans cet état naturel a besoin, s'il veut voir la face de Dieu ou être sauvé, d'être changé, d'être converti ou de devenir une nouvelle créature;

4° Que l'homme ne pourra jamais par lui-même opérer cette conversion, jamais par lui-même faire le bien aux yeux de Dieu, ni établir sa justice devant Dieu par ses propres œuvres;

5° Que Dieu seul peut opérer et que seul il opère cette conversion et cette régénération, et donne à l'homme cette justice qui lui est nécessaire pour son salut;

6° Que cette justice que Dieu donne est celle de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme en une seule personne, lequel est mort sur la croix pour expier nos offenses, et est ressuscité pour notre justification; que la justice de Jésus-Christ est la seule dont l'homme puisse être revêtu devant Dieu, pour obtenir la vie éternelle;

7° Qu'on est revêtu de cette justice de Jésus-Christ par la *foi* en son nom, laquelle foi, quand elle est véritable, est un don de Dieu et l'œuvre du Saint-Esprit dans le cœur;

8° Que cette même foi dès qu'on la possède dispose le cœur, par la grâce de Dieu, à aimer Dieu d'un amour sincère, à s'ap-

pliquer à faire sa volonté et à le glorifier en toute sa conduite;

9° Que la sainte Cène n'est faite que pour ceux qui appartiennent à Jésus-Christ par la foi et qui ont une conduite sainte et digne des enfans de Dieu.

Voilà les principaux points enseignés par ce méthodisme.

J'ai dit d'abord que je prouverais que cette prétendue secte n'est autre chose que la religion protestante. En effet où est déposée la religion protestante? Où réside sa doctrine? Cette doctrine se trouve, de notoriété publique, dans les confessions de foi de tous les royaumes et pays où la religion protestante s'est répandue. La confession de foi des Églises dites luthériennes, c'est-à-dire, de l'Allemagne entière, dans le sens le plus étendu de ce mot, la confession de foi des Églises d'Angleterre et d'Écosse, la confession de foi des Églises de Hollande, la confession de foi des Églises de France, la confession de foi helvétique, etc.; toutes ces confessions, comme nous le prouverions aisément en citant textuellement les articles, établissent nettement tous les points ci-dessus, comme fondemens principaux de la religion de ces Églises.

Ainsi ceux qui professent et enseignent ces doctrines, savent au moins fort bien d'où ils viennent; ils savent qu'ils sont protestans avec les Églises protestantes de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de l'Europe entière, et nous pouvons ajouter aujourd'hui, avec les Églises protestantes du monde entier. Mais ceux qui affectent de regarder ces doctrines comme une religion nouvelle, d'où viennent-ils à leur tour? Où est leur religion? Ceux qui attaquent avec tant de zèle et souvent avec un mépris dérisoire, ces anciens symboles qu'ils trouvent surannés, quel symbole nous présentent-ils donc? Car quel qu'il soit, il leur faut un symbole, ne fût-ce que celui de *n'en avoir point*, c'est-à-dire, de laisser chacun libre de croire ce qu'il voudra. C'est là aussi un symbole, mais le symbole de la confusion et du chaos, qu'il est permis de croire plus méprisable que ces confessions de foi des divers pays protestans.

Etrange renversement des choses! Ce sont ceux qui s'écartent manifestement des doctrines essentielles de la chrétienté protestante, ce sont les *novateurs* qui accusent les défenseurs

de ces doctrines d'être des novateurs! C'est la *secte* dont on n'a jamais pu savoir d'où elle vient ni où elle va, ni de quelles doctrines définitives elle veut composer son système, puisque son principe primitif ouvre la porte à l'infinie bigarrure des opinions humaines, c'est cette monstrueuse secte, hydre aux cent têtes, qui accuse les doctrines bien arrêtées et bien connues des Églises protestantes, qui accuse la religion protestante d'être la secte! Ah! c'est bien nous, disciples de l'ancienne et immuable doctrine de ces Eglises, qui pouvons à bon droit en accuser les adversaires d'être des novateurs; c'est bien nous, prédicateurs de la religion protestante et évangélique, qui pouvons accuser les ennemis de cette religion éternelle d'être des sectaires, des sectaires qui passeront comme passe tout ce qui n'est pas de Dieu, selon qu'il est écrit : *Toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe; l'herbe est séchée et sa fleur est tombée.*

Mais si d'un côté c'est un fait dont personne ne s'avisera de contester la certitude, que les doctrines professées par les prétendus *Méthodistes* sont consignées dans les confessions de foi de toutes les Églises protestantes, bien unanimes sur ces points, on pourrait néanmoins demander si ces doctrines n'ont pas disparu avec le temps du sein de ces Églises, dans tel pays ou dans tel autre, et si pour cette raison ceux qui y reviennent de nos jours ne doivent pas au moins paraître des *novateurs*. Eh bien! nous prouverons maintenant que ces doctrines n'ont pas cessé un seul instant de subsister dans les Églises protestantes, en particulier dans celles de France, et de constituer la religion essentielle de ces Églises.

Pour cet effet il faut compulser, non les prédicateurs et les sermons qui peuvent varier d'église à église et renfermer des opinions personnelles, mais les monumens communs à toutes les Églises, qui dans toutes tiennent le même langage, et qui, malgré les modifications qu'on y a introduites dans quelques endroits, ont invariablement conservé tous les points de doctrine dont il est question. Je veux parler du Livre des Psaumes, auquel on a joint des cantiques et les liturgies, aussi imprimées séparément pour la chaire. Quiconque voudra connaître les

principes professés par les Églises protestantes ira naturellement les chercher et il les trouvera sûrement dans ces livres essentiels au service divin. Eh bien! ces liturgies qu'on lit, ces psaumes et ces cantiques qu'on chante, ces prières qu'on adresse à Dieu, non-seulement renferment la doctrine du prétendu Méthodisme, mais n'en renferment point d'autre.

S'agit-il de la corruption naturelle du cœur de l'homme, de son impuissance à tout bien et par conséquent de la nécessité de sa régénération morale? Peut-on le professer plus clairement que dans la prière solennelle par laquelle chaque ministre commence le service divin : « Seigneur Dieu.... nous reconnaissons et nous confessons devant ta sainte majesté, que nous sommes de pauvres pécheurs, nés dans la corruption, enclins au mal, incapables par nous-mêmes de faire le bien, etc.? » Peut-on l'établir plus positivement que dans la prière pour l'enfant qu'on va baptiser? « Qu'il devienne, y demande-t-on à Dieu, qu'il devienne une *nouvelle créature* formée à ton image, dans la sainteté et dans la justice. »

S'agit-il de la sainte Trinité et par conséquent de la divinité de Christ? Ce mystère est clairement professé dans toutes nos prières liturgiques. Celles avant et après la communion en particulier, se terminent ainsi : « Au nom de ton Fils bien-aimé Jésus-Christ auquel comme à toi, Père céleste et au Saint-Esprit, soit honneur, etc. » — « Pour le jour de l'avénement de Notre Seigneur Jésus-Christ qui dans l'unité du Saint-Esprit vit et règne avec toi, Dieu béni éternellement. » (Voyez toutes les anciennes éditions de psaumes et toutes celles faites à Avignon.)

S'agit-il de reconnaître que cette régénération ne peut être opérée que de Dieu par la vertu de son Saint-Esprit? Peut-on le déclarer plus expressément que dans la prière qui suit toujours le sermon? « Rends efficaces par ton Saint-Esprit les salutaires instructions qu'elle (ta Parole) nous donne », et dans la prière d'actions de grâces après la communion : « Que ton Esprit nous transforme en de nouvelles créatures. »

Veut-on parler de la justification et du salut par la foi en Jésus-Christ, sans que les œuvres de l'homme y entrent pour

quelque chose? L'on fait cette profession positive dans la prière dite, confession des péchés : « Veuille donc avoir pitié de nous, Dieu très bon, Père de miséricorde, et nous pardonner nos péchés, pour l'amour de ton Fils Jésus-Christ notre Seigneur. » Et combien de fois cette profession n'est-elle pas faite dans la célébration de la sainte Cène! Les citations seraient ici trop nombreuses. Qu'on relise attentivement cette liturgie, et l'on s'en assurera.

Faut-il parler de la sainteté à laquelle le Chrétien est appelé et qui est toujours le fruit de la foi et l'œuvre du Saint-Esprit chez le fidèle? Que peut-on voir de plus clairement établi que cette doctrine, dans la prière-confession des péchés, dans la prière après le sermon, dans celles avant et après la sainte Cène?

Enfin, quant à cette grave question que la sainte communion ne doit être accordée qu'à ceux qui appartiennent à Jésus-Christ par une foi sincère en ses mérites et qui se manifeste par une vie sainte et chrétienne, tout le monde sait comment s'exprime à cet égard notre liturgie, même l'édition de Genève (1805), où par un honteux relâchement l'on a affecté de retrancher l'énumération des vices qui rendent indigne de la table sacrée, mais qui ne peuvent qu'être compris dans les expressions générales conservées, ou bien ces expressions n'auraient vraiment aucun sens.

Je pourrais prouver que tous les points ci-dessus sont également et abondamment établis dans les psaumes et dans les cantiques qui les suivent. Je me contenterai d'indiquer les chiffres.

La Trinité : Ps. 2, 45, 51, etc. Cantiq. 7 et 8 pour le jour de la Pentecôte et autres.

Le péché originel, ou la corruption naturelle de l'homme : Ps. 32, 51, 116, etc. Cantiq. 1, 7, etc.

L'impossibilité où est l'homme d'établir sa justice devant Dieu ou de se justifier par ses œuvres : Ps. 51, 103, 116, 130, 143, etc. Cantiq. 3, 4, 5, etc.

La justification par la foi en Jésus-Christ : Ps. 2, 42, 62, 98, etc. Cantiq. 1, 5, 7, 11, etc.

La sanctification du fidèle par le Saint-Esprit : Ps. 51, 86, 119, 143, etc. Cantiq. 7, 8, 11, etc.

La sainte Cène destinée uniquement à ceux qui ont une foi vivante et agissante par une vie sainte et pure : Ps. 4, 5, 15, 50, 51, etc. Cantiq. 2, 7, 9, (pour la sainte Cène de septembre).

Maintenant il est assez manifeste que les doctrines ci-dessus, constituant le prétendu *Méthodisme*, sont dans toutes les maisons, dans tous les temples des Églises protestantes, parce qu'elles sont dans les livres liturgiques et dans ceux qui composent le service divin; il est manifeste que ces livres ne renferment rien autre que ces doctrines, et que par conséquent elles n'ont pas cessé un seul instant d'être dans nos temples, dans nos maisons, dans nos Églises.

Ici je ne puis m'empêcher d'être frappé d'un spectacle fort singulier; c'est lorsque je me représente chaque dimanche tous les protestans du royaume rassemblés chacun dans son église pour le service divin. Chaque protestant porte ou est censé porter son livre de psaumes et de prières liturgiques. Le pasteur dans la chaire a le même livre. Chaque dimanche il prononce solennellement et tout le troupeau prononce avec lui, la confession des péchés; il indique les psaumes ou, dans les solennités surtout, les cantiques ci-dessus cités. Et alors dans ces prières, dans ces psaumes, dans ces cantiques, pasteurs, anciens du consistoire et troupeaux, tous ensemble n'exercent que le culte des prétendus *Méthodistes* ou des *Mômiers!* Oh! en vérité, il n'est pas peu singulier, peu curieux, dans les controverses actuelles, de voir que tant de bouches qui crient après le Méthodisme, soient de concert Méthodistes, et ne s'ouvrent dans les actes communs du culte, que pour proférer le Méthodisme! Et ce n'est pas un spectacle peu étrange dans l'humanité, que ceux qui n'ont ainsi ouvert la bouche que pour être méthodistes, poursuivent de leur haine et de leurs calomnies les prétendus méthodistes, et les accusent de faire une religion nouvelle! Pauvres aveugles! Cette déplorable contradiction vient de ce que vos lèvres seules sont méthodistes et non votre cœur. Ah! plût à Dieu que vous eussiez dans le cœur,

par la vertu de cet Esprit Saint dont vos prières liturgiques et vos lèvres réclament le secours, ces doctrines essentielles professées dans le formalisme du culte! Alors certainement vous ne calomnieriez pas, vous ne persécuteriez pas, vous ne haïriez pas ces prétendus méthodistes, *vos frères*, qui dans le culte public n'ont pas d'autres doctrines sur les lèvres, mais qui croient que tout ce qui est de la religion ne doit pas être seulement sur les lèvres, mais essentiellement dans le cœur, qui croient par conséquent qu'on ne doit pas avoir sa religion uniquement dans le temple, mais dans sa maison, dans sa vie pratique tout entière.

Quant à vous, comment n'apercevez-vous pas du moins la fausseté de votre position dans le service divin? Et comment échapperiez-vous à la honte et à la culpabilité de cette position?... Vous qui exaltez tant la morale, qui voulez qu'on vous prêche la morale et qui trouvez toute la dignité et le mérite de l'homme dans cette morale, vous ne suivez pas même cette morale de l'honnête homme, qui crie tout haut qu'on s'abstienne d'un culte qu'on ne croit point. Quoi! ne rougissez-vous pas d'être méthodistes et rien que méthodistes dans vos services liturgiques et vos chants sacrés, et de haïr, de persécuter ceux qui n'ont point d'autres principes dans leurs prières, dans leurs cantiques, dans tout leur culte! Ah! puisque dans vos demeures et vos conversations, puisqu'au fond du cœur vous rejetez ces principes, soyez conséquens avec vous-mêmes, élevez-vous à la hauteur de l'honnête homme, titre qui fait toute votre ambition morale; puisque vous avez des principes nouveaux, une religion nouvelle, ayez donc le courage de rejeter les liturgies et les chants de l'ancienne religion; ayez le courage de faire des prières nouvelles, des liturgies nouvelles, des psaumes et des cantiques nouveaux. Otez donc enfin, dans une affaire aussi sacrée que la religion, la honteuse contradiction entre vos livres liturgiques et votre cœur incrédule; ôtez aux prétendus méthodistes l'occasion de vous adresser le grave reproche de cette méprisable contradiction et de cette duplicité de conscience; ôtez-leur le sujet de triomphe que vous leur laissez, tant qu'ils peuvent vous dire que

vous-mêmes qui les haïssez, êtes forcés d'être *méthodistes* avec eux chaque dimanche. Oui, oui, mettez une fois d'accord votre culte entier et vos principes arrêtés. Arrêtés!... Mais oseriez-vous bien faire un tel ouvrage? Ah! non, vous ne l'oseriez pas. Si un pasteur, si un laïque, le plus puissant, le plus considéré, venait proposer à un consistoire ou à la masse d'un troupeau, de lacérer les psaumes, les cantiques, les prières, les liturgies en usage dans nos Eglises, et d'en faire de nouveaux d'après les principes des adversaires des doctrines en question, c'est-à-dire nécessairement d'après les doctrines suivantes : l'unité de Dieu à la manière des Mahométans, la bonté naturelle du cœur de l'homme, la morale et les œuvres de l'homme comme moyen de salut, sans aucune foi *au sacrifice expiatoire* de Christ, le repentir de ses fautes comme moyen de pardon, sans aucune foi à ce même sacrifice; si dis-je, on venait faire une telle proposition, il n'y a pas un consistoire, pas un troupeau qui ne fût étonné, qui ne se soulevât contre une telle pensée, et le plus intrépide ennemi des doctrines de nos Églises reculerait à son tour devant la tâche, au moment d'exécuter cette œuvre infernale.

Mais pourquoi donc redouterait-il de faire un tel bouleversement? Serait-ce uniquement par la crainte de heurter l'opinion générale, ou comme il dirait, les préjugés de nos Eglises? Ce motif pourrait sans doute avoir son influence; mais derrière cette opinion ou ces préjugés ne verrait-il aucune autre barrière pour s'opposer à ce renversement? N'apercevraît-il pas un Livre... un Livre tracé de la main de Dieu même, et duquel on soutient qu'il renferme ces mêmes doctrines et qu'il les proclame de la part de Dieu au monde entier? — Oui, l'ennemi le plus acharné de ces doctrines l'aperçoit ce Livre divin derrière nos confessions de foi, derrière nos livres d'office, derrière nos Eglises, leur servant de fondement et d'appui; il ne peut point l'effacer de devant ses yeux, ce Livre, et alors il redoute de lacérer nos liturgies et nos livres d'office, parce qu'il s'exposerait à lacérer le Livre auguste et redoutable, et il redoute de lacérer ce Livre auguste, parce qu'il s'exposerait à être trouvé s'attaquant à Dieu lui-même *et lui faisant la guerre*

(Act. 5, 39). Voilà, voilà le motif le plus puissant qui, souvent sans que peut-être ils se l'avouent à eux-mêmes, les retient de porter une main téméraire et profane sur nos liturgies, pour en arracher ces doctrines fondamentales qui y sont attachées par mille racines, lesquelles à leur tour vont prendre naissance dans la Bible. — La Bible, et par la Bible le ciel, voilà donc, voilà la vraie patrie d'où elles nous viennent; c'est de là et nullement de l'Angleterre, qu'elles ont passé dans nos confessions de foi, dans nos liturgies, dans nos cantiques. S'il a paru parmi nous quelques Anglais pieux, députés de ces Églises protestantes d'outre-mer, sœurs de nos Églises protestantes du continent, ils ne nous ont rien apporté de nouveau en fait de doctrines, ils n'ont rien dit que nous n'eussions déjà dans toutes nos maisons, dans toutes nos chaires, et ils n'ont été pour nous que des sentinelles fidèles dans le grand royaume de Christ, qui sont venues crier à la plupart d'entre nous dont ils voyaient le cœur assoupi et les yeux fermés : Réveillez-vous, ouvrez donc les yeux et prenez garde à vos prières, à vos liturgies, à vos cantiques, à vos psaumes, à vos Bibles!

Ah! plût à Dieu que tous les membres de nos Églises, pasteurs, consistoires et troupeaux, prissions garde, comme plusieurs l'ont fait, à ces prières, à ces liturgies, à ces Bibles! Plût à Dieu que nous eussions tous dans le cœur par une foi sincère, ce que le dimanche au temple nous avons tous sur les lèvres! Alors on n'aurait plus l'affliction de voir divisés de fait ceux que les mêmes principes de religion et de culte public réunissent réellement dans les actes du service divin; alors nous serions tous une grande et belle famille de frères, donnant au monde le spectacle sublime et digne des hommes, de la justice, de la vérité, de la paix, de l'amour mutuel, qui ne se rencontrent véritablement que dans le royaume de Christ notre Dieu et Sauveur. — Dieu veuille, selon sa promesse, hâter ceci en son temps, je ne dis pas pour nos Églises seules, mais pour toute la terre. (Ésaïe, 60, 22; ch. 11, 1-10, etc.)

C. Bonifas, *pasteur*.

Canton de Vaud.

L'ignorance et les préjugés, joints à l'inimitié contre l'Evangile, l'ont encore une fois emporté, et la belle devise du Canton de Vaud continue à quelques égards très importans à n'être qu'une trompeuse enseigne. La majorité de l'Assemblée Constituante, dans ses séances du 15 et du 19 avril, s'est prononcée contre *la liberté d'enseignement* et contre *la liberté des cultes.* Heureusement *la liberté de la presse* avait passé; avec l'aide de Dieu, celle-là ramènera les deux autres; nous ne concevons pas que les constituans vaudois ne l'aient pas compris. Ce résultat est du reste en parfaite harmonie avec la discussion qui a précédé; elle a été publiée par le *Nouvelliste Vaudois*; nous ne nous rappelons pas d'avoir trouvé encore nulle part sur cette importante matière une pareille absence de lumières, de principes, de connaissance des hommes et des choses; rien n'approche de la faiblesse des argumens mis en avant par les ennemis des deux libertés demandées d'un commun accord par tout ce que l'Assemblée renfermait d'hommes éclairés et vraiment libéraux, les Nicole, les Monnard, les Pellis, les Pidoux et d'autres, parmi lesquels nous aimons à citer l'honorable M. Gindroz, président de l'Assemblée. C'est au point que le lecteur se demande à chaque instant s'il est vraiment possible que des hommes appelés par la confiance de leurs concitoyens à prendre une part directe à la reconstitution de leur pays, croient eux-mêmes aux raisons qu'ils ont alléguées ou sanctionnées par leur vote? Et lorsqu'on en entend plus d'un, par exemple, s'opposer à la liberté des cultes de peur que les Indous et les Mahométans ne viennent établir dans le Canton de Vaud des pagodes et des mosquées, et de peur de la *polygamie,* la question de *bonne foi* s'élève forcément dans l'esprit. Plusieurs des adversaires de la double liberté demandée se sont appuyés sur la *peur* des conséquences. Peur du peuple, peur des Indous et des Mahométans, peur de la polygamie, peur des jésuites et des capucins, peur du méthodisme, les constituans ont eu peur ou ont feint d'avoir peur de tout, excepté

de l'injustice et de l'intolérance (1). Les principes, la voix de l'expérience, celle de la conscience, celle de l'Evangile, celle de la raison et du simple bon sens, tout a été impuissant contre les argumens dont nous allons citer quelques-uns. L'un (M. le docteur *Nicod*) repousse la liberté d'enseignement parce que avec cette liberté « il y aura cinquante régens dans une petite « commune et que l'homme le plus ignorant s'érigera en doc- « teur » ; un autre (M. *Roguin*), « parce qu'on pourrait élever « ses enfans de la manière qu'il ne voudrait pas » ; un troisième (M. *Legoraz*) « parce qu'elle tendrait à faire retomber les Vau- « dois dans une crasse ignorance ». M. *Rochat,* PASTEUR, repousse toute liberté dans ce qui tient « à la morale et à la reli- « gion, de peur des jésuites et des capucins ». Quant à la liberté des cultes, M. *Mottier,* dans un discours *écrit,* déclare « qu'elle est en opposition complète avec l'Evangile » ; M. *Jan* « qu'elle tend inévitablement à renverser la morale et la reli- « gion et à amener les attroupemens tumultueux, les chariva- « ris, la profanation des lieux d'assemblée, les voies de fait, les « batteries et par suite les meurtres », désordres auxquels la loi du 20 mai *avait mis fin*, ose affirmer M. *Jan*, en présence des faits qui prouvent tout le contraire ; M. *Devenoge* craint que par la liberté des cultes « il ne tombe dans sa doctrine, qui est « pure, de l'alliage et de la mauvaise matière. Je m'embarrasse « peu des hommes, ajoute-t-il ; ce que je crains, c'est que Celui « que vous craignez tous ne nous regarde comme d'infidèles « serviteurs ; je m'embarrasse peu de tout ce qu'on a dit ». M. le pasteur *Rochat* pense que « la liberté des cultes amè- « nerait, *si ce n'est pas l'athéisme,* au moins l'intolérance ». M. *Genton* s'oppose à cette liberté en s'appuyant de l'exemple « des Cortès d'Espagne, des Napolitains et des républiques de « l'Amérique méridionale. » Le rédacteur du *Nouvelliste* relève ici une erreur de fait et montre que la liberté religieuse a été reconnue à *Buénos-Ayres*, à *Venezuela*, et dans la *république orientale de l'Uraguay* (province de *Montevideo*). Veut-on un

(1) Voir un article très bien fait dans la *Discussion publique* (N° 15, 15 mai), et intitulé : *De quoi a-t-on donc eu peur?*

exemple du langage de ces Messieurs? nous citerons M. *Jomini* qui, cherchant des faits pour prouver l'intolérance des dissidens, raconte qu'un fils méthodiste ayant trouvé son père à l'ouvrage à la cave le dimanche, *fut chercher le pasteur qui était aussi mômier et qui vous le ramone d'importance*. Une autre fois ce même pasteur, pour un fait semblable, *lui lave la tête*. Tout cela ne serait que ridicule si les conséquences n'en étaient pas infiniment graves; mais plus loin, quand on entend M. *Milliet*, conseiller d'état, faire au désavantage de la religion chrétienne une comparaison entre cette religion et le paganisme, le cœur se serre douloureusement, et on se sent pressé de prier Dieu de délivrer le Canton de Vaud de pareils conducteurs. Voici les propres paroles de M. *Milliet* : « Il n'y a pas « de religion comme la religion chrétienne pour être une « source de divisions; car au moins il n'y avait pas de schismes « dans la religion païenne, et c'est en cela qu'elle a un avan- « tage sur la religion chrétienne. Jamais de schismes religieux « parmi les païens; bien plus les nations victorieuses adop- « taient les dieux des vaincus (1). » Rien dans ce qui précède ni dans ce qui suit ne modifie le sens de ces paroles; et M. *Milliet* avait dit dans une précédente séance « qu'il a une « opinion nettement formée de notre sainte religion! » Hélas! — M. *Pellis*, qui a pris la défense de la liberté religieuse, s'est

(1) Nous pensons devoir rappeler à M. Milliet ce que dit Juvénal dans sa satire xv, v. 33 et suivans :

Inter finitimos vetus atque antiqua simultas,
Immortale odium, et nunquam sanabile vulnus
Ardet adhuc Ombos et Tentyra. Summus utrimque
Inde furor vulgo, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, quum solos credat habendos
Esse Deos, quos ipse colit.

Ce que Dusaulx traduit ainsi : « Il règne encore, entre les habitans « d'Ombos et ceux de Tentyre leurs voisins, une antique aversion, une « immortelle haine, et telle que l'ulcère en est incurable. La fureur de « ces deux cités vient de ce que chacune, persuadée qu'on ne doit ren- « dre hommage qu'aux seuls objets de son culte, déteste les dieux de « l'autre. »

attaché à prouver par l'histoire l'inutilité de la persécution. Il a dit, entre autres choses : « Il y a cent ans, l'Eglise nationale « professait exactement les mêmes doctrines que professent « aujourd'hui les méthodistes ; un ministre d'Yverdon, nom- « mé Calame, commença à prêcher les opinions qui sont au- « jourd'hui assez généralement celles de l'Eglise nationale ; « une plainte fut portée contre lui et il fut puni. A-t-on réussi « à empêcher de se propager les opinions contraires à la « grâce et à la prédestination ? Non, puisque ce sont mainte- « nant celles de l'Eglise nationale. » L'aveu est précieux pour les dissidens. M. l'ancien landammann Monod avait déjà dit la même chose en grand conseil (V. Arch. 1829, 12e année, pag. 326). Mais l'Eglise nationale du Canton de Vaud accep- tera-t-elle, sans aucune dénégation, comme vrai le fait qui la taxe d'infidélité, et qui, nous le reconnaissons avec joie et actions de grâces, devient tous les jours moins exact ? Nous verrons ce qu'en dira l'*Ami de l'Eglise nationale.*

Plus loin M. *Pellis* nous montre lui-même cette Eglise sous un jour plus favorable, lorsque, répondant à M. le pasteur Rochat, qui s'était avoué partisan d'un *rationalisme*, qu'il appelle *le bon rationalisme*, il dit que « ce principe de ratio- « nalisme qu'on veut introduire dans l'Eglise nationale, et « qui ne sera pas adopté par elle, pourra amener la dissolu- « tion de cette Eglise. »

Le temps et l'espace nous manqueraient si nous voulions citer tout ce que cette discussion, qui a occupé trois séances, a présenté d'affligeant pour l'ami de l'Evangile et de la li- berté ; il nous tarde de détourner notre attention de ces tris- tes dispositions, pour les porter plus spécialement sur les hommes éclairés qui, bien qu'en petit nombre, ont soutenu la cause de la justice et de la liberté avec tout le courage, la conviction et le talent que donne la conscience d'une bonne cause. Nous renonçons à regret à analyser ici les excellens discours prononcés en particulier par MM. *Nicole* et *Monnard;* ils ont répondu à toutes les arguties, et établi avec force les véritables principes ; et quoique vaincus par le vote, la vé- rité et le bon droit sont demeurés de leur côté, au jugement

de tout homme non prévenu ; et nous ne doutons pas qu'ils ne voient plus tard, et peut-être bientôt, des fruits de leur noble protestation contre l'illibéralisme de la majorité de l'assemblée. Les amis de la liberté, amis éclairés et sincères de leur pays, ont reconnu avec franchise la honte que la persécution fait rejaillir sur lui, et ont rendu témoignage aux dissidens, sans cependant partager leurs convictions. « Si l'on retranche « l'art. 12, a dit M. *Druey*, les méthodistes feront passer la « chose pour une vraie persécution, et elle retentira dans « toute l'Europe ; ils en auront le droit, car ce sera une vé-« ritable persécution. » — « Notre pays, a dit M. *Nicole*, est « ce que les naturalistes appellent un oasis dans le désert, une « île isolée en fait de persécution. Nous sommes entourés de « pays où règne la liberté religieuse ; il ne nous resterait que « S. M. le roi de Sardaigne et les bons pères jésuites de Fri-« bourg, qui pourraient nous servir de point d'appui pour « persécuter. » — « Il suffit qu'un homme lise la Bible « en famille pour être chassé, proscrit. Et c'est dans un « pays où se commettent de telles injustices, » a dit M. *Monnard*, après avoir énuméré quelques-unes des indignités exercées impunément contre les dissidens, « qu'on vient se « targuer de notre devise : LIBERTÉ ET PATRIE, lorsqu'il n'y « a ni liberté ni patrie pour nos malheureux concitoyens. « Notre loi du 20 mai a fait bruit jusque dans le Canada, » dit plus loin M. Monnard ; « les de Broglie, les Benja-« min Constant, les de Staël nous ont flétris publiquement « par leurs opinions. » Quant aux témoignages rendus aux dissidens, voici quelques-uns des principaux : M. *Nicole* : « On a accusé les dissidens d'avoir troublé l'ordre public ; « j'ai cherché comment ils l'avaient fait, et voici ce que j'ai « trouvé : ils ont troublé l'ordre public en recevant des coups « de bâtons, en entendant des charivaris et en étant traînés « dans les prisons... Je prie les membres de l'Assemblée de me « dire s'ils ont jamais été témoins d'actes de violence commis « par les sectaires. » M. *Monnard* : « On a exilé de leur pays, « privé de l'exercice de leur profession, des citoyens dont le « crime est de penser autrement que nous... Laissons subsister

« ceux qui ne demandent qu'à rester paisibles, ceux qui n'au« raient jamais été perturbateurs du repos public, si on ne les « eut attaqués. » Citons enfin le passage suivant de M. *Nicole*; il est trop remarquable en lui-même et par l'esprit d'impartialité et de foi qui l'a dicté, pour le passer sous silence : « L'ori« gine de la dissidence est due à l'esprit qui régnait à la fin du « XVIII^e siècle et à notre révolution qui a amené, cependant « chez nous moins qu'ailleurs, un relâchement dans toutes les « classes, chez les pasteurs comme chez le peuple. Il y a d'ho« norables exceptions, mais il faut dire qu'un très grand nom« bre se laissaient aller à un certain sommeil ; la philosophie, « très bonne servante, mais mauvaise maîtresse, comme on « l'a dit, avait envahi la chaire. On ne prêchait guère que la « morale, et encore n'était-ce pas toujours la morale chrétienne. « Qu'est-il arrivé ? Peu à peu on s'est dégoûté, et on est allé « ailleurs. C'est le manque de nourriture spirituelle qui est la « véritable origine de la dissidence. » Nous ne pensons pas avoir rien dit de plus fort contre la persécution ni en faveur de la liberté, que ces paroles prononcées par des Vaudois éclairés et amis de leur pays, membres de son Assemblée Constituante.

Nous devons ajouter que le vote contre la liberté des cultes a été suivi du vœu qui sera exprimé au futur grand Conseil au nom de la Constituante, de voir rapporter l'inique loi du 20 mai.

Tel est le résumé imparfait, mais fidèle, de cette mémorable discussion par laquelle le Canton de Vaud s'est placé de nouveau en dehors des nations éclairées et véritablement libres. Quelque affligeant que soit ce résultat, nous savons que le Seigneur tire le bien du mal et fait servir les passions mêmes des ignorans et des malintentionnés à l'avancement de son œuvre de miséricorde ; cette œuvre s'accomplira malgré eux et par les efforts mêmes qu'ils font pour l'arrêter. Un esprit de vie souffle sur le Canton de Vaud de par l'Eternel ; qu'y feront les hommes ? A quoi aboutit la rage sanguinaire des bourreaux de Jésus-Christ, sinon à accomplir l'œuvre la plus signalée de la miséricorde divine ? A quoi aboutit la haine de ces qua-

rante furieux qui firent serment de ne manger ni boire qu'ils n'eussent tué Paul, sinon à étendre au loin le règne de l'Evangile, en amenant plus tard le voyage à Rome du grand apôtre des Gentils? Il en a toujours et partout été ainsi ; il en sera encore ainsi ; et bien que nous ne puissions pas prévoir comment, nous avons la conviction que le réveil religieux se propagera dans le Canton de Vaud par les moyens mêmes que les ennemis de ce réveil emploient pour l'arrêter. Comme le dit M. Monnard, et comme nous l'avons déjà dit aussi, « il ne « s'agissait pas de savoir si la liberté religieuse existerait dans « le Canton de Vaud, mais si elle y existerait par la Consti- « tuante ou malgré la Constituante. » Cette Assemblée a préféré que ce fût *malgré elle ;* plaignons la majorité qui a pris ce parti, prions pour ces hommes aveuglés, mais soyons sans inquiétudes pour la liberté : il ne dépend pas de l'homme de l'anéantir. Sachons donc attendre avec confiance et dans un esprit de prière ; et comme Dieu se sert d'instrumens pour accomplir ses desseins, espérons, avec M. *Buvelot*, « que le fu- « tur Grand Conseil sera mieux composé que la Constituante », qu'il comprendra mieux les intérêts de la religion et les intérêts du pays, que « le Pape siégeant au château de Lausanne », comme l'appelle M. *Nicole*, abdiquera volontairement, et qu'il aura à cœur de laver la tache profonde dont l'intolérance et la persécution ont souillé depuis quelques années l'écusson du Canton de Vaud.

Travaux projetés pour la conversion des Juifs.

Nous avons sous les yeux le réglement d'une Société qui s'est formée à Bâle sous le titre de *Société des Amis d'Israël.* Elle a pour but de travailler au bien spirituel et temporel des Juifs. Elle espère concourir à leur bien spirituel en excitant l'intérêt pour ce peuple par diverses publications, en leur distribuant la Parole de Dieu et des traités religieux, en s'occupant de l'instruction des prosélytes, en établissant en leur

faveur une école du dimanche, et surtout en priant pour leur conversion. Nous avons été touchés en lisant l'article 7 du réglement ainsi conçu : « Chaque séance du comité commence « et se termine par la prière, *qui est considérée comme un des « buts principaux de la réunion.* » C'est là préparer le plus grand élément de succès pour l'œuvre dont on s'occupe. Nous ne comprenons pas en effet comment il est possible qu'une institution chrétienne consente à s'en passer, et si, parmi celles qui s'occupent des intérêts des protestans français, il en était de languissantes, nous demanderions si l'absence de la prière pour la prospérité de leurs travaux n'est pas la cause de leur inefficacité? La Société concourra au bien temporel des Juifs en procurant aux Juifs pauvres, qui cherchent ou qui aiment la vérité, les moyens de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Le comité est composé de onze membres ecclésiastiques et laïques. Les lettres et souscriptions doivent être adressées à Bâle, à M. J. R. Luc. Burckhardt.

Nous avons aussi sous les yeux un *Appel à tous les Chrétiens en faveur du peuple d'Israël,* qui vient d'être publié à Lyon. Cette brochure contient des renseignemens fort intéressans sur l'état religieux et moral des Juifs. Nous n'en citerons qu'un seul trait. Dans le pays de Maroc et de Tunis, ils ont coutume de suspendre à leurs portes une planche sur laquelle sont inscrites quelques sentences hébraïques, et sur laquelle, matin et soir, leurs femmes posent la main droite, en prononçant quelques mots appris par cœur, sans se douter qu'il faille quelque chose de plus à la prière d'un adorateur sincère. En rappelant les persécutions que les Juifs ont sans cesse éprouvées, l'auteur cite ce mot du grand Frédéric : « J'ai appris par « l'expérience des siècles que jamais on ne frappe ce peuple « sans être frappé soi-même ; » et il le rapproche des déclarations de l'Ecriture-Sainte qui annoncent les châtimens de Dieu aux oppresseurs d'Israël. Il pense que les Chrétiens ne peuvent mieux réparer leurs torts envers ce peuple qu'en lui faisant du bien, et surtout qu'en s'occupant de sa conversion : « Jésus-Christ, dit-il, blâmait les Juifs de leur mépris pour les « Gentils ; et nous, Gentils, serions-nous moins coupables en

« négligeant et méprisant les Juifs? » Cette considération emprunte une nouvelle force de celle qu'il présente ensuite, que, d'après les Ecritures, la réunion des Juifs sous l'empire de la croix sera à la fois un jour de délivrance pour eux, de gloire pour tous les Chrétiens, et de conversion pour les païens. La dispersion même des Juifs, en leur faisant acquérir la connaissance du langage, des habitudes et des mœurs des nations au milieu desquelles ils vivent, les a merveilleusement préparés pour devenir d'excellens missionnaires. Cette remarque n'est pas sans importance. Après avoir répondu aux diverses objections qu'on entend faire contre les efforts pour la conversion des Juifs, avoir montré que le devoir ne dépend pas de la probabilité du succès, mais du commandement, et avoir insisté sur la nécessité d'efforts immédiats, l'auteur encourage les Chrétiens à faire des sacrifices en faveur de cette œuvre, et il les invite à adresser leurs dons à M. Durr, ministre du Saint-Evangile, rue des Bouchers, n. 20, à Strasbourg. « Nous ne pressons pas le riche, dit-il, avec plus d'instance « que le pauvre ; nous disons à l'un comme à l'autre : Donnez « seulement ce que vous pouvez épargner. » Oh! quelles aumônes abondantes seraient répandues dans les canaux creusés par la foi et la charité, si cette règle si simple et si raisonnable était suivie!

Nous ignorons si les travaux projetés à Bâle et à Strasbourg ont lieu sous une même influence humaine ; mais nous savons en tout cas que leur but est le même, et qu'on attend tout, pour les uns et pour les autres, de Celui de qui vient toute grâce excellente et tout don parfait. Nous les recommandons en conséquence avec un égal empressement aux prières et aux secours des Chrétiens. Ils savent que dans d'autres contrées, notamment en Angleterre et en Allemagne, les fidèles s'occupent des besoins spirituels des Juifs avec une sollicitude toute particulière. Il est temps, ce nous semble, que nos compatriotes s'associent aux mêmes élans de la charité.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

EXPOSÉ HISTORIQUE DES DISCUSSIONS ÉLEVÉES ENTRE LA COMPAGNIE DES PASTEURS DE GENÈVE ET M. GAUSSEN, *l'un de ses membres,* à l'occasion d'un point de discipline ecclésiastique; *adressé par la Compagnie à l'Eglise de Genève, et accompagné des pièces justificatives.* Genève, *chez* CHERBULIEZ; Paris, *même maison, rue de Seine, n° 57; et chez* J.-J. RISLER, *rue de l'Oratoire, n°* 6. 160 pages in-8°. Prix : 3 fr.

Si nous ne nous trompons, cette publication est la première que la Compagnie des pasteurs de Genève ait faite directement et en corps, depuis sa réponse à d'Alembert en 1758, il y a 73 ans. Quel bien peut-elle en attendre, puisqu'elle se trouve toujours dans la même fausse position; ne croyant pas aux vérités reconnues comme fondamentales dans le Christianisme par toutes les Eglises fidèles à l'Évangile, et ne voulant pas dire qu'elle n'y croit pas? Elle laisse deviner la douloureuse vérité, elle la manifeste par ses actes; mais toutes les fois que de ses catéchismes, de ses liturgies, de ses prédications, de ses enseignemens théologiques, de ses traductions de la Bible, quelqu'un fait ressortir la preuve de sa défection, elle appelle cela un jugement téméraire, et se dit offensée. Cette susceptibilité n'est-elle pas un éloquent quoique involontaire hommage rendu au crédit et à l'importance qu'obtiennent dans le monde chrétien les doctrines que la majorité de la Compagnie repousse aujourd'hui, et qui fondèrent jadis la gloire de l'Eglise de Genève, et la salutaire influence qu'elle exerça longtemps dans le monde? Notre principal but dans cet article est de faire ressortir de la brochure que nous avons sous les yeux les nouvelles preuves qu'elle fournit du relâchement en matière de foi où est tombé par degrés le clergé de Genève. Si nous nous trompons en affirmant que la Compagnie ne croit plus, en corps, aux vérités fondamentales de l'Evangile, elle a un moyen bien simple de nous tirer d'erreur, et de tirer d'erreur

avec nous la masse des Eglises fidèles qui, dans le monde entier, partagent notre conviction. Nous affirmons un fait : si ce fait est faux, la Compagnie peut facilement le démentir; une déclaration en quatre lignes, qu'elle tient pour vraies les doctrines de *la chute de l'homme*, de sa *justification par la foi au sang du Sauveur*, de sa *régénération par le Saint Esprit* et de la *divinité de Jésus-Christ*, nous remplirait de joie, et serait plus convaincante que de longs mémoires dans lesquels la question est éludée. Le fait est-il vrai, oui ou non? voilà toute la question. S'il ne l'est pas, que la Compagnie le déclare nettement; s'il est vrai, qu'elle ne s'étonne et ne s'offense pas de ce qu'il est produit au grand jour; qu'elle sorte d'une position fausse et qui nous paraît indigne d'elle; quelles que soient ses doctrines, elle a des motifs suffisans à ses yeux pour croire ou ne pas croire; elle ne doit pas craindre de les avouer.

En attendant que la Compagnie adopte cette marche franche et ouverte, nous sommes réduits, si nous avons intérêt à connaître ses sentimens, à en rechercher l'expression dans les publications qu'elle avoue; celle-ci est du nombre, et nous paraît devoir, avant tout, être considérée sous ce point de vue bien autrement important que celui qui concerne personnellement M. Gaussen, et que nous avons au surplus suffisamment traité dans nos précédens articles (1). Comme nous l'avons déjà dit, cette publication déplace la question, mais n'en change pas la nature, et nous n'avons à rétracter aucun des *faits* que nous avons avancés. Nous invitons toute personne qui y mettrait un intérêt suffisant à vérifier elle-même cette assertion, en lisant la publication faite par M. Gaussen, celle de la Compagnie et nos articles.

Si quelqu'un nous demandait quel intérêt nous engage à poursuivre la douloureuse tâche de rechercher et de rendre publiques les preuves du néologisme qui a envahi le clergé de Genève, nous répondrions d'abord que la Compagnie est un corps trop important, et exerçant, par la seule force de sa position, une influence trop réelle et trop étendue, pour que nous

---

(1) Voyez XIII[e] année, p. 559; XIV[e] année, pp. 17 et 119.

ne considérions pas comme un impérieux devoir de mettre les âmes pour lesquelles Dieu déclare qu'il n'y a de salut possible qu'en Christ, et par la foi en lui, en garde contre cette influence, que nous regardons comme funeste. — Mais il y a plus : la Compagnie ne se borne pas à professer de dangereuses erreurs, elle cherche à les propager de plusieurs manières. Un certain nombre de nos jeunes compatriotes sont attirés à Genève par l'appât de bourses fondées jadis dans l'intérêt de l'Evangile ; et après avoir subi pendant quatre ans l'influence anti-chrétienne de M. le professeur Chenevière, ils viennent occuper des chaires dans nos Eglises. Nous savons, pour avoir lu nous-mêmes des lettres écrites dans ce but, quelle influence des membres de la Compagnie de Genève cherchent à exercer, et exercent trop souvent, toutes les fois qu'il est question de nommer un professeur dans une de nos facultés, et notamment à Montauban. Si nous sommes bien informés, les choses ont été si loin, que deux professeurs de la faculté de théologie de Genève sont venus à Paris dans le but de proposer au gouvernement de créer à Montauban une nouvelle place de professeur, offrant de lui assurer un traitement sur les fonds dont nous venons de parler, *à condition que le choix de ce professeur appartiendrait à Genève ;* proposition qui a été, nous a-t-on assuré, accueillie comme elle le méritait. Enfin dernièrement, M. Chastel, ministre du saint Evangile à Genève, a proposé à la Compagnie de *former une vaste association protestante, ayant pour but de favoriser, principalement par des secours pécuniaires, l'établissement de nouvelles Eglises et de nouveaux pasteurs chez les protestans disséminés dans les pays catholiques, surtout en France et en Italie.* M. Chastel désire que la *vénérable Compagnie des pasteurs de Genève veuille bien user de son crédit et de son influence sur les Eglises protestantes pour provoquer et favoriser la formation de cette association.* Cette proposition, nous dit le *Protestant de Genève*, sera discutée en son temps par la vénérable Compagnie. — Tant que la Compagnie sera animée de l'esprit que nous sommes si peinés de lui voir aujourd'hui, notre devoir sera de combattre de notre mieux toutes ces diverses espèces d'influence qu'elle cherche à exercer sur nos Eglises. Or le pre-

mier moyen, le plus sûr et le plus loyal, est sans doute de déclarer ouvertement notre dessein, et de prouver que cette influence serait anti-évangélique, et par conséquent funeste; pour cela, nous devons saisir, et nous saisirons, toutes les occasions de mettre les amis de l'Evangile sur leurs gardes, en leur démontrant que la majorité de la Compagnie de Genève ne croit pas aux doctrines vitales et distinctives du Christianisme; et pour le démontrer nous n'avons point de moyen plus digne de la cause de la vérité que nous défendons, que de faire ressortir ce fait des actes et des publications de la Compagnie. C'est une portion de cette tâche pénible, mais sacrée, que nous nous proposons, avec l'aide de Dieu, de remplir aujourd'hui.

Voici donc, quant à la *doctrine*, les principaux aveux résultant de la publication de la Compagnie que nous avons sous les yeux. Qu'on veuille se souvenir que notre but est de montrer *en fait* que la majorité du clergé de Genève ne croit plus aux doctrines de la réformation, auxquelles nous croyons, non parce que les réformateurs y ont cru, mais parce que ce sont les doctrines de la Bible.

La Compagnie, en parlant des doctrines professées par M. Gaussen, les appelle (pag. 15) les doctrines DITES *orthodoxes;* avouant ainsi qu'elle ne les considère pas comme *orthodoxes*, ou *vraies*, c'est-à-dire qu'elle les rejette, comme le gouvernement français, avant la révolution, manifestait suffisamment tout son éloignement pour la religion que nous professons en l'appelant la religion PRÉTENDUE *réformée*. Mais la Compagnie s'explique plus clairement encore page 86, où elle dit positivement *qu'il est fort probable que l'immense majorité des pasteurs a renoncé sur un très grand nombre de points à la discipline et même à la doctrine de Calvin*. Aveu remarquable et affligeant; car il ne s'agit pas ici, comme le prouve le catéchisme de la Compagnie, et comme le prouve encore le journal qui vient de paraître à Genève et qui s'annonce comme l'organe des sentimens du clergé de cette ville, de quelques vérités secondaires sur lesquelles des Chrétiens peuvent différer entre eux, mais des vérités les plus fondamentales du Christianisme, de ces vérités avec lesquelles la religion de Christ tombe ou

demeure debout (*articuli stantis aut cadentis Ecclesiæ*). Mais poursuivons.

La Compagnie affirme (page 19) que M. Gaussen *annonce son opposition comme* INSPIRÉE ; et voici la citation sur laquelle elle appuie cette étrange assertion : *J'ai la douce assurance que celui qui est mon maître et mon espérance y sera encore mon guide* (*dans la conduite adoptée*), *et qu'après m'avoir montré le chemin dans lequel je dois m'avancer, il rangera tout mon cœur dans la seule crainte de son nom*. Nous le demandons, non pas aux Chrétiens, qui ne seraient pas tels s'ils ne croyaient pas à l'influence du Saint-Esprit et s'ils n'avaient pas subi cette influence (1 Cor. XII, 3.), mais à tout homme de bonne foi, forçons-nous les conséquences en pensant qu'appeler prétention à l'*inspiration* l'assurance exprimée par M. Gaussen que le Seigneur, répondant à ses prières, selon la promesse qu'il en a faite, le guiderait et le conduirait dans la position difficile où il se trouvait, revient au fond à dire que l'on ne croit pas à une influence réelle et efficace de l'Esprit de Dieu sur l'esprit et sur le cœur de l'homme, c'est-à-dire, que l'on ne croit pas à l'existence même du Saint-Esprit? Si cette conclusion est juste, les membres de la majorité de la Compagnie vont aujourd'hui plus loin encore qu'ils n'étaient allés dans la dernière édition de leur catéchisme, où, après avoir énuméré, très incomplètement il est vrai, les grâces que *tous les hommes* peuvent attendre du *Saint-Esprit*, ils ajoutaient que *Dieu produit ces heureux fruits dans nos âmes, par la voix de notre conscience, par la lecture et la prédication de sa Parole, par les événemens dont nous sommes les objets ou les témoins, et par* DIVERS SECOURS QU'IL ACCORDE A NOS PRIÈRES ; et plus loin ils disaient que *prier avec confiance c'est prier avec une* FERME ASSURANCE *que Dieu nous exaucera si ce que nous lui demandons nous est avantageux, et s'accorde avec les vues de sa sagesse*. Et un Chrétien, un pasteur, placé dans une position difficile, ayant à remplir des devoirs délicats et pénibles à la chair et au sang, ne pourra pas chercher auprès de Dieu les lumières, les forces, la sagesse et tous les secours dont il a besoin, et exprimer la *douce assurance que Dieu l'exaucera, le guidera, lui montrera le chemin, et rangera*

son cœur dans la crainte de son nom, sans que la Compagnie affirme qu'un tel homme annonce le parti qu'il a pris comme *inspiré!* Ajoutons que la confession de foi faite dans le premier numéro d'un journal déjà cité et qui s'annonce comme le défenseur *des principes du protestantisme tels qu'ils sont actuellement compris et professés dans l'Eglise nationale de Genève*, se tait sur le Saint-Esprit comme s'il n'existait pas (1). Apprenons de cet exemple à nous défier de cette accusation de prétention à l'inspiration faite si fréquemment aux Chrétiens.

Mais l'aveu le plus remarquable de la Compagnie est, à notre avis, celui qu'elle fait page 90, où elle reconnaît que les quatre vérités signalées par M. Gaussen comme ayant été retranchées du catéchisme actuel de la Compagnie *ne s'y trouvent pas en effet* (2). Naguères, lorsqu'on reprochait au clergé de Genève l'absence de ces vérités dans le catéchisme, plusieurs membres de la Compagnie soutenaient qu'elles y étaient, et citaient quelques passages de la Bible qui se trouvent en effet dans le catéchisme, mais dont le sens est détruit par les explications qui les accompagnent; ainsi a fait M. Chenevière dans sa *première lettre à un ami* (p. 6), à laquelle nous renvoyons. La Compagnie convient aujourd'hui que son catéchisme *ne renferme pas* les quatre vérités. Mais qui pourrait se douter du nouveau moyen auquel elle a recours pour expliquer ce retranchement? le voici : *Comment M. Gaussen n'a-t-il pas compris que plus la liberté de conscience faisait parmi nous de progrès, plus on devait éviter d'introduire dans les livres à l'usage du culte des choses qui frois-*

---

(1) Voici cette confession de foi dans son entier, telle qu'elle se trouve p. 10 du n° 1 du *Protestant de Genève* : *Jésus, Fils de Dieu, rédempteur et sauveur des hommes; salut éternel acquis aux rachetés qui se repentent et qui se sanctifient par la pratique des bonnes œuvres.* « Voilà *notre* Christianisme, » ajoutent les rédacteurs.

(2) Il est bon de rappeler que ces quatre vérités sont les suivantes, savoir : *Que l'homme est tombé dans un état de péché et de condamnation; qu'il ne peut être justifié que par la foi au sang de Jésus-Christ notre Sauveur; que personne ne peut voir le royaume de Dieu, s'il n'est régénéré par le Saint-Esprit, et qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Créateur éternel et tout-puissant, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.*

sassent les opinions diverses admises librement dans l'Eglise? Le catéchisme se tait sur divers points contestés, cela est vrai; mais qui a jamais défendu à M. Gaussen de les y ajouter? Et puis le rédacteur de la Compagnie s'écrie: *Non, sa doctrine n'est pas intéressée dans l'affaire du catéchisme; le plus grave reproche qu'il puisse lui faire sous ce rapport est de présenter un* DÉFICIT! (pag. 90 et 91.) Un pareil sophisme en pareille matière demanderait une longue réponse; nous ne pourrons qu'effleurer les nombreuses considérations par lesquelles il peut être réfuté.

Les livres à l'usage du culte ne doivent rien contenir qui froisse les opinions diverses admises librement dans l'Église. Que répondraient les membres de la majorité de la Compagnie, si on les invitait à sortir du vague et à préciser quelles sont *les opinions admises librement dans l'Église?* Depuis le mysticisme le plus exalté, jusqu'au déisme inclusivement, est-il aucune *opinion*, aucune nuance d'opinion qui ne soit librement admise par des hommes qui se disent membres de l'Eglise, et que la Compagnie ne pourrait en exclure qu'en se mettant en contradiction flagrante avec ses propres principes? Mais il y a plus. Sans dire que l'élimination des doctrines distinctives du Christianisme froisse la foi des Chrétiens, la Compagnie pense-t-elle qu'il ne reste pas encore dans sa liturgie et dans son catéchisme un nombre très grand de *choses qui froissent les opinions diverses, librement admises dans l'Eglise?* Pour ne citer qu'un exemple, MM. J. A. Deluc et Chenevière n'ont-ils pas publié que certaines portions de la *confession des péchés*, telle qu'elle se trouve encore dans la liturgie de Genève, sont *blasphématoires*, attentent aux perfections de Dieu, et devraient en être retranchées? Au fait, si l'on voulait chercher sérieusement et avec précision quelles sont ces *opinions diverses admises librement dans l'Église*, on trouverait que ce sont *les opinions de la majorité de la Compagnie*, et qu'il n'y a nul autre moyen possible de les apprécier.

Le plus grave reproche qu'on puisse faire au catéchisme est de présenter un DEFICIT. Quand cela serait vrai, on ne pourrait tirer de ce fait en faveur du catéchisme aucune justification qui ne fût tout aussi applicable à la fameuse déclaration de la Convention: *Le peuple français croit en Dieu et à l'immortalité de*

l'âme. Mais l'assertion n'est pas exacte : le catéchisme n'a pas pu se taire sur les vérités qu'il a retranchées ; il parle du péché, de la foi, de la conversion, de Jésus-Christ, du Saint-Esprit, mais il en parle d'une manière opposée aux enseignemens de la Parole de Dieu. Et c'est là ce que la Compagnie ne craint pas d'appeler un simple *déficit!* Il n'y aurait ainsi que *déficit* dans la foi de tous ceux qui repoussent l'Evangile ou quelques portions de l'Evangile, depuis l'arien qui se rapproche le plus de la foi chrétienne jusqu'au déiste pur qui s'en éloigne le plus!

Qui a défendu à M. Gaussen de les y ajouter? Un professeur de philosophie, dont les doctrines seraient spiritualistes, verrait-il sans appréhension introduire parmi ses élèves un précis de philosophie matérialiste et athée, qu'ils seraient *obligés d'apprendre par cœur*, et que le professeur serait *contraint* de suivre dans ses cours ; sauf à ajouter ce qui lui plairait et à réfuter ce qui lui paraîtrait faux ? C'est cependant ainsi que la Compagnie prétend réfuter les argumens pressans et vraiment chrétiens de M. Gaussen contre l'usage qu'on voulait le forcer à faire du catéchisme ; elle demandait d'abord de lui quelque chose de tout semblable, lorsqu'elle voulait qu'il fît apprendre par cœur aux enfans confiés à ses soins des doctrines qu'il considère comme infiniment dangereuses, quitte à les réfuter, et à combler le *déficit* d'un catéchisme en opposition avec l'Evangile. La Compagnie voudrait que ces pauvres enfans commençassent par bâtir leur maison sur le sable ; mais peu importe, dit-elle à M. Gaussen, vous les aiderez à la renverser, et vous leur enseignerez à en bâtir une plus solide. Quoi! tandis que sans votre catéchisme et en ne mettant que la Bible entre leurs mains, ils bâtiraient immédiatement sur le roc! Certes il n'y a pas plus loin du spiritualisme au matérialisme en philosophie, que des doctrines bibliques professées par M. Gaussen, aux *opinions diverses admises librement* par la majorité de la Compagnie.

Cet article s'est étendu plus que nous n'avions d'abord pensé, mais non pas plus que ne le commandaient l'intérêt et l'importance du sujet. Il importe plus que jamais, comme nous l'avons vu, de prouver au monde et à l'Eglise que lorsque les Chré-

tiens accusent la majeure partie de la Compagnie de Genève d'avoir *renoncé la foi*, ce n'est pas sans raison ni sans preuves. Cette tâche est profondément affligeante, et c'est en priant de tout notre cœur pour la Compagnie et pour chacun de ses membres que nous la poursuivons; notre unique mobile est l'avancement du règne de Dieu, et le salut des âmes par la connaissance de la vérité telle qu'elle est en Jésus-Christ. Nous n'avons rien dit et nous ne dirons rien à cet égard qui ne soit appuyé sur des documens authentiques; la Compagnie elle-même reconnaît aujourd'hui (p. 81) que *la tendance d'un corps paraît par ses réglemens, ses enseignemens, ses livres élémentaires.* C'est par ses réglemens, ses enseignemens, ses livres élémentaires et ses autres publications, quelles qu'elles soient, que nous l'avons jugée et que nous continuerons à la juger. Plaise à Dieu que nous puissions bientôt tirer de ces divers documens la preuve qu'elle rentre dans la voie de la foi d'où elle est sortie! elle nous trouvera bien plus empressés à lui rendre ce réjouissant témoignage, qu'à porter contre elle des accusations infiniment graves, mais que leur gravité même et leur irrésistible évidence ne nous permettent pas de taire.

Il nous reste quelques observations à faire sur d'autre points de l'*Exposé de la Compagnie;* nous les réservons pour une prochaine livraison.

APOCALYPSE DE SAINT JEAN, *ou Prophétie de la naissance, des progrès et de la chute de l'Église de Rome, de l'inquisition, de la révolution française, de la guerre universelle, et du triomphe final du Christianisme. Interprétation nouvelle, par le révérend* GEORGE CROLY. *Traduit de l'anglais sur la seconde édition parue en* 1828. Brochure in-8° de 118 pages; Paris, 1831, chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire n. 6. Prix : 1 fr. 80 cent.

L'authenticité de l'Apocalypse a été généralement reconnue pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne; ce n'est qu'au troisième siècle que les adversaires de quelques opinions sur le *millenium*, qu'on chercha alors à faire prévaloir, crurent

ne pouvoir mieux les combattre qu'en attaquant l'autorité du livre même sur lequel on s'appuyait pour les répandre. Le grand Newton a toutefois prouvé que ce livre a si peu eu à redouter les travaux critiques auxquels on se livra à l'occasion de cette controverse, qu'il est de tout le Nouveau-Testament celui en faveur duquel se réunissent le plus de témoignages et qui a été le premier commenté. Les preuves externes de l'authenticité et de l'inspiration de l'Apocalypse résultent, ainsi que celles pour les autres livres du Nouveau-Testament, du témoignage des anciens écrivains qui vivaient à une époque rapprochée de celle où elle fut écrite, et qui, par leurs citations ou leurs allusions, montrent qu'ils la regardent comme faisant partie du volume sacré. Nous citerons dans le premier siècle saint Hermas, saint Ignace et saint Polycarpe; dans le second siècle, Justin, martyr, Méliton, évêque de Sardes, saint Irénée, Athenagoras, Théophile, évêque d'Antioche, Apollonius, Clément d'Alexandrie et surtout Tertullien; dans le troisième siècle enfin, Hyppolite, Origène et beaucoup d'autres. Les preuves internes sont, s'il est possible, encore plus nombreuses et plus frappantes : c'est ainsi, par exemple, qu'on trouve une parfaite identité entre la doctrine de l'Apocalypse et celle des autres parties de la Bible; qu'on ne peut s'empêcher d'être frappé de la sublimité des idées et des images qu'on y rencontre avec profusion, et que n'ont jamais pu imiter, même de loin, les auteurs des révélations apocryphes qu'on a essayé d'attribuer à saint Pierre, à saint Paul, à saint Thomas et à saint Etienne; et qu'on remarque une grande ressemblance de style entre l'Apocalypse et les autres écrits de saint Jean, quoique les sujets en soient si différens. Les objections faites par Denis d'Alexandrie, dont quelques-unes ont été reproduites de nos jours par Michaëlis, ont été souvent réfutées, de manière à ne laisser aucun doute dans l'esprit de tout lecteur impartial.

Quoique l'Apocalypse contienne beaucoup de passages obscurs, parce qu'elle annonce des événemens qui ne sont pas encore arrivés, on peut dire cependant que la lecture en produit une impression profondément instructive. Elle est pour

les Chrétiens ce que les prophéties de l'Ancien-Testament étaient pour les Juifs, et elle n'est sans doute pas plus inintelligible pour nous que celles-ci ne devaient l'être pour l'ancien peuple de Dieu. Un commentateur estimé a remarqué qu'il n'y a certes dans l'Apocalypse rien de plus obscur que ce qui est dit dans Ésaïe d'une vierge qui enfanterait un fils, ou d'un homme qui, après qu'on l'aurait méprisé et qu'on aurait ordonné son sépulcre avec les méchans, serait assis éternellement sur le trône de David; et que cependant, malgré ces prédictions de choses merveilleuses et en apparence contradictoires, les Juifs pieux demeuraient fermes dans la foi et *attendaient la consolation d'Israël;* nous donnant ainsi un exemple de l'avantage que nous pouvons tirer de ces parties mystérieuses de la Bible, qui nous font entrevoir les temps glorieux où l'Evangile aura conquis le monde et sera universellement établi.

Il n'est peut-être pas de livre de la Bible qui ait autant exercé la patience des commentateurs que la révélation de saint Jean; et en général leurs travaux sur ce livre n'ont pas été accueillis avec l'intérêt qu'ils réclamaient comme récompense de travaux aussi pénibles. Souvent même l'idée seule d'une entreprise telle que l'interprétation de l'Apocalypse n'a-t-elle excité que la raillerie. Voltaire disait de Newton, qu'il avait écrit son commentaire sur ce livre pour consoler le genre humain de sa supériorité sous d'autres rapports. Ne soyons pas surpris du peu de succès des écrivains les plus savans dans cette tâche difficile : expliquer l'Apocalypse n'est pas l'œuvre d'un seul homme, ni d'un seul siècle, comme l'a fort bien remarqué l'évêque Newton, et il est probable qu'on ne la comprendra parfaitement que lorsqu'elle sera tout entière accomplie. L'on ne saurait donc trop s'appliquer, en étudiant l'Apocalypse, à suivre le conseil que lord Bacon donne pour l'étude des prophètes en général, de s'en occuper « avec beaucoup de sagesse, « de sobriété et de respect. » Le grand Newton pense que parmi les commentateurs du siècle antérieur à celui où il vivait, il n'en est peut-être pas un seul qui n'ait fait quelque découverte importante. Les plus illustres d'entre eux sont Mède, Vitringa et Daubuz; le premier surtout, écrivain rempli de piété et de sa-

voir, qui a en quelque sorte frayé les voies à une interprétation plus correcte et mieux entendue de la Révélation de saint Jean. Dès lors un grand nombre d'écrivains, tant en Angleterre qu'en Allemagne, et même en France, ont essayé de rectifier les erreurs de leurs devanciers, ou même quelquefois d'exposer des systèmes d'interprétation tout nouveaux.

L'ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui la traduction, et qu'il faut ajouter au long catalogue des écrits du même genre, a déjà eu deux éditions en Angleterre : la première parut en 1827, la seconde en 1828. Voici en quels termes il a été annoncé dans la *Revue Éclectique*, journal anglais rédigé par des Chrétiens qui occupent un rang distingué parmi les publicistes de ce pays : « Aux exceptions près qu'exige le mode d'inter-« prétation de l'auteur, ce volume est plein d'originalité et « d'intérêt; il abonde en renseignemens historiques, est bien « écrit et présente d'amples sujets de méditation; c'est cepen-« dant un exemple de plus, où l'on voit la sagacité d'un homme « de talent se briser contre les difficultés du sujet qu'il traite. » Nous souscrivons volontiers à ce jugement, et sans vouloir entrer ici dans une discussion approfondie à laquelle bien peu de nos lecteurs seraient sans doute préparés, nous dirons que sur beaucoup de points nous ne saurions admettre les explications de M. George Croly. Il en est d'autres sur lesquels il nous a plus satisfait que d'autres commentateurs. On ne lira pas sans intérêt ce qu'il dit (page 5, Apocal. X), du *Petit Livre* que l'ange ordonne à Jean de dévorer et que M. Croly suppose être la Bible, et non un livre prophétique intercalé dans l'Apocalypse, comme divers interprètes l'ont supposé. D'accord avec notre savant Bochart, il reconnaît l'Ancien et le Nouveau-Testament, dans les *deux témoins* du chapitre XI (pag. 56). L'explication qu'il donne (pag. 81), du nombre 666 (Apocal. XIII, 18), est tout-à-fait nouvelle et lui appartient entièrement. C'est *un nombre d'homme*, dit l'Apocalypse. M. Croly cherche à prouver qu'il ne faut pas entendre par là que c'est le nombre d'un nom d'homme, mais un nombre tel que ceux dont se servent les hommes, ou seulement un nombre. « Les commentateurs se « servirent, dit-il, d'un nombre pour chercher à découvrir un

« nom, tandis qu'ils auraient dû au contraire chercher un nom-« bre d'après un nom. Pour résoudre le problème, il faut trou-« ver ce fameux nombre, qui doit en même temps équivaloir à « 666 et être le nombre du nom de la bête. » Il essaie ensuite de montrer que le nombre 666 est une date qui corrobore l'origine de l'inquisition et le rapport de cette origine avec la papauté. Ajoutant 666 ans à l'année 533, où Justinien déclara le pape évêque universel, et où il pense que commencent les 1260 années accordées au règne de la bête, il arrive à l'an 1199 où l'inquisition commença ses travaux; et de plus, ajoutant 1260 ans à l'année 533, il arrive à l'année 1793, qui fut, selon lui, le terme de la suprématie papale. Nous ne faisons qu'indiquer le résultat de ses recherches; mais nous n'entendons pas donner à ce système la préférence sur les autres modes d'interprétation, qui partagent les commentateurs. Il nous semble aussi que cet ouvrage ne peut pas donner une idée des études sur les prophéties auxquelles on se livre en Angleterre, au public auquel on en destine la traduction. L'éditeur suppose ses lecteurs au fait des questions qu'on y discute; il aurait fallu au contraire, pour donner de l'attrait à des publications de ce genre, commencer par un résumé des travaux des commentateurs sur l'Apocalypse, et exposer les élémens de la science; on a négligé cette introduction nécessaire, et l'on se jette de prime abord dans des recherches auxquelles rien n'a préparé.

Le traducteur s'est servi de la version française du père Amelote, la seule qu'il ait pu se procurer quand il s'est occupé de ce travail; il en reconnaît les imperfections, et en signale en note un singulier exemple : dans le troisième verset du premier chapitre : *Bienheureux est celui qui lit et ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie*, les mots *qui lit* sont supprimés; il y a seulement : *Heureux celui qui écoute la parole, etc.* « Et pour-« quoi cette omission? Sans doute parce que Rome défend de « *lire* la Bible. Cependant Denis Amelote eût dû faire quelque « attention au dix-neuvième verset du dernier chapitre, où « une malédiction est prononcée contre celui qui osera ôter « quelque chose des paroles du livre de cette prophétie. »

Le Semeur, *journal religieux, politique, philosophique et littéraire, paraissant le mercredi et le samedi*, avec cette épigraphe : *Le champ, c'est le monde. — Prospectus.* — Chaque numéro sera composé d'une feuille de 8 pages in-4° à deux colonnes. Le prix de l'abonnement est pour la France de 30 fr. par an, 16 fr. pour 6 mois, et 9 fr. pour 3 mois. Il faut ajouter 4 fr. par an pour l'étranger (1).

On ne peut méconnaître dans l'Eglise de Dieu une attente générale, une espérance toujours croissante. Les Chrétiens ont plus que jamais le cœur et les mains élevés en haut. En même temps qu'ils prient, ils agissent. Ils s'excitent les uns les autres à avoir confiance ; ils se font souvenir qu'ils ne sont pas seuls à marcher et à combattre, mais que l'Eternel est avec eux. Les projets dont l'exécution paraissait impossible naguère sont repris de nouveau ; on se décide à les tenter, et l'on s'aperçoit bientôt qu'en effet chaque jour le Seigneur prépare à son œuvre des facilités nouvelles, et augmente le nombre de ceux qui prennent intérêt à ce qui se rapporte à son règne glorieux. Nous pourrions citer beaucoup de faits pour le prouver ; nous nous bornerons à celui qui nous a dicté ces réflexions ; nous voulons parler de la publication prochaine qui nous est promise d'un nouveau journal chrétien, qui, se frayant une route tout autre que celle que suivent nos *Archives*, va s'élancer au milieu des masses, transporter le Christianisme sur le terrain même où se débattent les intérêts temporels des hommes, et s'adresser, au nom de l'Evangile, à la société politique, aux esprits philosophiques et à ces littérateurs qui prennent à tâche, depuis quelque temps, de débiter gravement sur la religion les contresens et les absurdités les plus ridicules, et dont un chrétien, homme d'esprit, disait dernièrement qu'ils imaginent un Christianisme idéal, comme Platon imaginait une république, et comme Vertot construisait un siége de Candie.

(1) Tout ce qui concerne les abonnemens et le journal doit être adressé *franco* à M. Dehault, rue Martel, n° 11.

Rédigé par des hommes auxquels des études variées permettent de s'occuper des divers sujets entre lesquels se partage aujourd'hui l'attention publique, *le Semeur* justifiera, nous l'espérons, son titre, dont nous trouvons l'explication dans la bouche du Sauveur, quand il dit : *Le semeur, c'est celui qui sème la Parole* (Marc, IV, 14). Nous ne pouvons, au reste, faire mieux connaître le but que se proposent ses rédacteurs qu'en transcrivant quelques lignes de leur prospectus. Après un exposé plein de vérité des circonstances dans lesquelles se trouve la société, à la suite de l'ébranlement général et profond qu'elle a ressenti, exposé qui se termine par la conclusion que « les nations ont besoin, avant tout, qu'il s'opère dans « leur sein une révolution morale, c'est-à-dire, en d'autres « termes, une révolution religieuse, » les rédacteurs développent ainsi leur plan :

« Nous donc, qui, en présence des dangers qui menacent la génération contemporaine livrée à l'isolement de l'incrédulité, connaissons par l'histoire de notre propre cœur le véritable mal de toutes ces âmes inquiètes, sans repos sur leur avenir, et qui, se réveillant aujourd'hui en si grand nombre de leur long sommeil d'insouciance, sentent le besoin de croire, et de croire avec certitude à une vie meilleure que celle qui leur est devenue si pesante, nous qui avons déjà le bonheur de nous trouver dans le chemin de la paix, demeurerons-nous dans la sphère restreinte où nous avons agi jusqu'à présent ? Le spectacle de la profonde misère du corps social, la conviction des dangers qui menacent les peuples ne nous pressent-ils pas d'élever aussi une voix qui soit entendue de ces peuples ? Et lorsque des journaux sans nombre s'occupent des seuls intérêts de cette vie périssable, nous, disciples de Celui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie, nous qui savons que la piété qui est selon l'Evangile a non-seulement les promesses de la vie présente, mais aussi celles de la vie à venir, ne profiterons-nous pas aussi du privilége de proclamer dans un journal ces puissantes doctrines de régénération que renferme l'Evangile, et qui peuvent seules assurer le bonheur des peuples et celui des individus ? N'aurons-nous pas aussi notre tribune pour inviter la multitude à chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, lui prouvant que toutes les autres choses lui seront données par-

dessus ? Quoi ! verrait-on plus long-temps la philosophie sceptique, la vaine et mensongère doctrine de Saint-Simon, le vieux catholicisme lui-même, si près de sa fin, avoir des organes quotidiens, celui-ci pour la défense d'une cause perdue, celles-là pour la propagation de leurs principes, et le Christianisme seul, auquel les uns et les autres empruntent tout ce qu'ils professent de bonnes idées morales, le Christianisme, c'est-à-dire la bonne nouvelle, la meilleure des nouvelles qui puissent être annoncées à une génération que tourmente profondément un malaise qui a sa première source dans l'irréligion, le Christianisme, disons-nous, n'élèverait pas aussi la voix au milieu des mille voix de la sagesse trompeuse ou incomplète et toujours impuissante des autres doctrines ! Il négligerait le moyen le plus propre à pénétrer dans les masses, et à y faire ruisseler les eaux vives seules capables de désaltérer les âmes ! Un pareil silence ne nous mériterait-il pas le grave reproche d'avoir moins de foi dans cet Évangile qui est pour nous la sagesse de Dieu et la puissance de Dieu, que les sceptiques et les utopistes dans leurs préjugés ou dans leurs rêveries ?

« Et que de motifs d'encouragement ne trouvons-nous pas d'ailleurs dans les promesses de notre Dieu, dans l'œuvre progressive qu'il a déjà faite, surtout depuis près d'un demi-siècle, par le moyen des institutions religieuses dont nous parlions en commençant ! Tandis que le monde européen, démoralisé par le philosophisme superficiel des écoles de Hume et de Voltaire, arrivait au plus haut degré de l'irréligion, et commençait, abandonné à son impulsion naturelle, la lutte politique qui semble toucher aujourd'hui à son dénouement, de nouvelles associations chrétiennes étaient fondées, d'abord pour la propagation de l'Evangile, par la parole des missionnaires, ensuite pour la publication de petits traités religieux, plus tard pour multiplier et répandre nos livres sacrés plus qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors. Le nombre et la vie de ces sociétés n'ont cessé dès lors de s'accroître ; la lumière a été portée aux peuplades sauvages que la civilisation n'avait su jusqu'alors qu'exploiter en les réduisant à l'esclavage. Aujourd'hui enfin l'Evangile est prêché chez toutes les nations, et l'instruction primaire l'a devancé chez des masses de populations jadis plongées dans l'ignorance la plus complète. Enfin, de toutes parts les hommes sont comme dans l'attente d'une ère nouvelle, et la parole prophétique éclairant pour nous le spectacle de ces générations lasses de leur passé et avides d'un meilleur avenir, nous voyons devant nous un champ fertile

dans lequel les serviteurs du père de famille sont appelés à semer abondamment pour recueillir bientôt abondamment. Dieu a tout préparé pour la régénération du monde ; il faut que ses enfans, qu'il daigne associer à cette œuvre magnifique, redoublent aujourd'hui de zèle et cherchent à étendre leur sphère d'activité. Or, quel meilleur moyen avons-nous pour agrandir ce cercle et pour agir sur les masses que la presse périodique ? Nous venons donc annoncer à nos frères que nous nous disposons à prendre part au grand travail de l'évangélisation par la publication d'une feuille semi-quotidienne, qui, avec la bénédiction de Dieu, nous permettra de répandre plus que de toute autre manière la vérité qui sauve et qui régénère.

« Nous irons chercher les hommes de nos jours sur le terrain où ils se trouvent maintenant ; nous leur parlerons des choses qui absorbent aujourd'hui leur intérêt, en ramenant chacune d'elles à la valeur qui lui est assignée auprès de la seule chose nécessaire ; c'est-à-dire que, comprenant dans notre plan tous les genres de travaux et de progrès auxquels nous appellent les facultés intellectuelles et morales dont Dieu a doué l'homme, nous descendrons dans l'arène politique pour y porter la lumière et la charité de l'Evangile ; nous chercherons à éclairer de la même lumière, à animer de la même charité toutes les questions d'économie publique et de législation. Nous examinerons avec soin et nous signalerons l'esprit et la tendance des travaux philosophiques. Nous ne négligerons ni les sciences archéologiques et géologiques qui viennent chaque jour confirmer par de nouvelles révélations les récits de nos livres sacrés, ni les sciences naturelles qui portent avec elles un si beau témoignage (mais, hélas ! un témoignage si méconnu) des perfections de notre Dieu. Nous ferons connaître les productions historiques et littéraires qui nous sembleront dignes d'intérêt. Enfin, et c'est ici la partie essentielle de notre tâche, nous nous appliquerons à combattre les préjugés qui éloignent les esprits de la sagesse chrétienne, les systèmes faux et par conséquent dangereux qui surgissent et qui surgiront encore au sein d'une société fatiguée de scepticisme. Nous exposerons surtout la véritable lumière ; nous proclamerons *Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification ;* le salut gratuit offert à ceux qui croiront à leur misère et à son ineffable charité, la nécessité de la régénération de l'âme par le Saint-Esprit. Nous ferons connaître l'apologétique chrétienne, les progrès du règne de l'E-

vangile, les travaux des sociétés qui concourent à ces progrès. De nombreux extraits de journaux et d'ouvrages étrangers, une correspondance qui, nous l'espérons, s'étendra tous les jours, nous fourniront de nouveaux et puissans moyens d'intérêt pour nos lecteurs.

« Nous faisons maintenant appel à la sympathie de nos frères, pour qu'ils secondent l'œuvre difficile que nous entreprenons. Nous avons mesuré d'avance toute la grandeur de cette œuvre, nous savons combien est lourd le fardeau dont nous allons nous charger : nos forces et notre courage y succomberaient, si nous ne puisions ces forces et ce courage qu'en nous-mêmes ; mais nous les puisons en Celui qui se charge lui-même de tous nos fardeaux, et qui se sert des choses faibles de ce monde pour confondre les fortes. Nous savons que *nous pouvons toutes choses en Christ qui nous fortifie*. »

On aura compris par cette citation que c'est aux amis de l'Evangile que les rédacteurs s'adressent d'abord. Ils comptent sur eux et leur demandent, non-seulement de s'inscrire au nombre des abonnés, mais encore d'employer leur influence auprès des personnes qu'ils connaissent pour leur persuader de s'y inscrire à leur exemple. Ils leur demandent aussi de seconder leurs travaux par la communication de tous les faits qui pourront agir utilement sur l'esprit public. Les articles qu'on voudra bien leur envoyer seront reçus avec reconnaissance, et insérés toutes les fois que le comité de rédaction les trouvera conformes au but et à l'esprit du Journal, dont le premier numéro paraîtra aussitôt qu'un nombre suffisant d'abonnemens le permettra. Nous engageons donc nos lecteurs à ne pas attendre la publication des premiers numéros pour s'abonner, mais à le faire sans retard, et nous prions Dieu de développer la semence que *le Semeur* va répandre, afin qu'*un grain en rapporte trente, un autre soixante et un autre cent*.

CORRESPONDANCE.

Peissy, le 15 juin 1831.

Monsieur et très cher frère,

Dans la retraite où je vis, heureux de me sentir dispensé de prendre part à des discussions toujours fâcheuses, j'ai appris avec douleur qu'on me replaçait sur la scène et qu'on me mettait en opposition avec un frère dont je respecte le zèle et dont j'admets les principes religieux.

Je ne désavoue point les phrases qu'on a citées, comme étant de moi : je sais d'ailleurs qu'elles n'ont été communiquées que dans une bonne intention, et je ne m'en plains point. Mais comme elles n'expriment qu'une partie de mon opinion et qu'elles pourraient induire en erreur sur mes sentimens, je dois m'expliquer plus complètement, et dans ce but vous adresser quelques lignes que je vous prie d'insérer dans votre prochain numéro.

On assure que je n'ai pas approuvé en tout la conduite de M. le pasteur Gaussen... Mais, ne vaudrait-il pas mieux alléguer de solides raisonnemens que d'en appeler à des autorités humaines toujours sujettes à l'erreur? Quoi qu'il en soit, puisqu'on attache quelque prix à mon opinion, honneur que j'ai peu mérité et peu recherché, il aurait fallu la bien connaître et la dire tout entière.

Il aurait fallu dire, que s'il m'est arrivé de ne pouvoir pas approuver en tout telle ou telle démarche de cet excellent pasteur, de trouver que cette démarche n'était pas en parfaite harmonie avec les règles ordinaires de la douceur et de la modération, alors même, je ne me suis point permis de le condamner, parce que je sais qu'il agit toujours comme étant devant Dieu, et que pour repousser les fausses doctrines, pour en triompher, il faut peut-être un zèle pareil au sien.

Il aurait fallu dire, que si je crois que la vénérable Compagnie a laissé à M. Gaussen une entière liberté d'enseignement, et que dès lors, plutôt que de faire un éclat, il aurait pu continuer à faire usage du formulaire reçu parmi nous, en l'expliquant selon ses lumières, je crois aussi que c'est une chose heureuse et dirigée par la Providence, qu'on lui ait fourni l'occasion de s'élever contre le catéchisme et d'en signaler les erreurs.

J'ajouterai que je suis surpris et fâché qu'on fasse un reproche à M. Gaussen de n'avoir pas demandé ou suivi mes conseils. M'en suis-je plaint à quelqu'un? Mes amis ne savent-ils pas que je suis plus disposé

à leur demander conseil, à croire en avoir besoin, qu'à vouloir les diriger et leur dicter des lois?

Je me borne à ces remarques, que je ne fais même qu'à regret; mais elles m'ont paru nécessaires, puisqu'on m'oblige, en quelque sorte, à déclarer de quel œil je vois ce qui se passe dans notre Eglise, et à me montrer tel que je suis.

Je ne veux d'ailleurs contester avec personne, ni juger qui que ce soit. Ce que je désire uniquement et ardemment, c'est que Dieu me fasse la grâce de *joindre la vérité à la charité pour croître à tous égards en Christ notre* adorable *chef*. Éphés. IV, 15.

Agréez, Monsieur et très cher frère, ma parfaite considération et mon attachement fraternel.

Cellérier, *ancien pasteur*.

Plain-Palais, le 21 juin 1831.

Monsieur et très cher frère,

Le sentiment profond et toujours croissant de la petitesse de mon être et de mon peu d'importance dans ce monde, avait borné mon ambition à traverser inaperçu la carrière de la vie; c'est avec un vif regret que j'ai vu attacher quelque valeur à mon jugement et répéter mon nom avec éloges, pour le faire servir à donner du poids à un blâme jeté sur un homme que je chéris, que j'estime, et dont au fond j'approuve et les principes et la conduite. C'est ce que m'a fait éprouver la lettre à vous adressée par M. le pasteur Munier, et que vous avez dû insérer avec une droite impartialité dans les *Archives du Christianisme*.

Je ne viens point du tout m'inscrire en faux contre ce qui me regarde dans cette lettre. Mes collègues dans la Commission qui fut nommée le 22 octobre 1830, sont tous des hommes dont la véracité m'est connue; celui qui vous a écrit en particulier est l'objet de mon estime dès sa jeunesse, de manière à ce que non-seulement j'apprécie ses talens, mais aussi son caractère dans lequel j'ai toujours trouvé une franche loyauté. Il est des cas, *où paraître c'est être*, pour l'effet produit dans l'esprit de ceux avec qui l'on communique; et puisque j'ai paru à mes collègues blâmer M. le pasteur Gaussen, il faut que j'aie été faible à défendre sa cause; c'est une faute à avouer, une faute à réparer.

Permettez-moi un petit détail de circonstances. Les séances de la Commission eurent lieu le 25, le 29 octobre et le 2 novembre. Le 24 octobre, j'avais été bouleversé et le demeurais par un événement tragique dans ma famille. Le 3 novembre j'étais dans un état de maladie dont le danger ne fut écarté qu'à grande peine; que dans ces semaines

mes forces morales et ma présence d'esprit fussent altérées, je n'en serais pas surpris et personne ne le sera.

Mais ce qui est plus important encore à observer, c'est l'esprit dans lequel j'étais entré dans la Commission. Après avoir élevé la voix autant que j'en étais capable, dans les séances de la Compagnie les 15 et 22 octobre, pour défendre la cause de M. le pasteur Gaussen, je me laissais placer dans la Commission, dans le désir et l'espoir peut-être présomptueux de ma part, d'y être utile à la paix à laquelle j'ai toujours sacrifié autant que je l'ai pu. J'y apportais les dispositions d'un arbitre conciliateur, rôle qui appelle non pas, comme celui d'un avocat, à défendre tous les points de sa cause qu'on croit juste, mais à en céder quelque chose pour parvenir à un rapprochement. J'ai dit hautement et je le répète encore, j'eus lieu d'être satisfait, non seulement des égards de mes collègues pour mon âge, mais aussi du ton qui régna toujours dans les discussions. Qu'est-ce donc que je puis me rappeler d'avoir cédé? je fis observer qu'aucun réglement positif n'astreignait les pasteurs de campagne, dans leurs catéchèses à faire réciter le catéchisme, ce qu'appuyaient des exemples d'autres pasteurs et des catéchistes de la ville. Je ne pouvais éplucher toutes les expressions d'un long projet de rapport. Quant au dernier article, le retrait des lettres, M. le pasteur Munier, avec cette loyauté que j'ai louée, fut le premier à écarter l'idée de rétractation de leur contenu, comme chose qui ne pouvait être proposée à un homme d'honneur, mais comme une démarche de pacification, telle qu'entre des particuliers qui, après une longue querelle, se rendraient de part et d'autre des lettres à mettre en oubli. Toute la Commission tomba d'accord sur ce point. Je n'aperçus pas dans ce moment ce qui manquait de justesse à cette comparaison, laquelle supposait égalité et réciprocité; la vénérable Compagnie ne pouvant entendre d'être mise en égalité avec un de ses membres, et M. Gaussen n'ayant rien à renvoyer à la vénérable Compagnie qui n'avait pas mis sa réponse entre ses mains. Je donnais donc mon assentiment à ce que M. Gaussen fût *invité* à retirer les lettres qui avaient vivement offensé la Compagnie. Cependant, sentant bien que le résultat n'était pas ce que j'aurais voulu, je fis usage de la réserve que j'avais faite dès l'entrée de la Commission et dont on était convenu, que chaque membre conservait la liberté de son opinion dans la vénérable Compagnie, quand elle ne serait pas conforme à celle de la pluralité des commissaires, liberté dont mes collègues ont usé le 3 décembre; j'annonçais cette intention par ces paroles qui furent comprises : « Je puis être battu, forcé à la retraite, mais je n'abandonnerai « pas mon drapeau »; paroles qui firent dire à l'un de mes collègues : « Nous ne sommes pas unanimes. »

Voilà où se terminèrent les séances de la Commission. Le lendemain j'étais au lit, malade tout le mois de novembre et n'ayant pu reparaître à la Compagnie que le 3 décembre, jour final de cette malheureuse af-

faire, et où il était trop tard pour que ma faible voix pût être écoutée. Ici se présente une erreur de fait à la page 99 (de l'*Exposé historique des discussions élevées entre la Compagnie des pasteurs et M. Gaussen*), où il semble que j'ai assisté à la séance du 5 novembre; je n'y étais pas (1). Je n'y aurais pas accédé par mon vote au changement des expressions adoptées par la Commission, en celles-ci : *Il devra.*

Je n'eus plus de part à la conduite de cette affaire; si mon sentiment et mon désir dans ma retraite y eussent eu quelque influence, la vénérable Compagnie eût fait connaître nettement à M. Gaussen, ce qu'elle déclare (à la page 101 du même Exposé) : « Que rien ne devait rendre aux « yeux de M. Gaussen, ni de personne, ce retrait équivalent au désaveu « de ses assertions, pas plus de ses principes sur l'administration de « l'Eglise, que de ses opinions en matière de foi. » Cette intention de la Compagnie fut loin d'avoir son effet; déjà un journal, lu dans toute la ville, donnait à ce retrait le sens d'une rétractation, et dans sa séance du 12 novembre, la Compagnie (page 120) déclare à M. Gaussen, « qu'elle n'entendait aucunement par là, et n'avait pu avoir un seul ins- « tant cette pensée, lui demander le désaveu de ses doctrines reli- « gieuses; » restreignant ainsi son intention primitive, telle que nous venons de la voir énoncée. Ainsi les efforts que j'aurais pu faire, comme ami de M. Gaussen, auraient trouvé une résistance dont je ne pouvais ni m'étonner, ni la condamner.

J'ai fini, Monsieur et très cher frère; il ne me reste plus qu'à rendre témoignage au caractère de candeur, de douceur chrétienne, de charité, qui fait aimer M. Gaussen, en même temps que la vivacité de sa foi y amène ceux qui l'écoutent et que sa fermeté leur imprime du respect.

Mon état ne me permet plus aujourd'hui que de gémir sur les maux de notre Eglise, de déplorer les passions qui semblent y introduire leur poison, que de prier le Seigneur de la relever, de conserver en moi l'amour de la vérité, et de la charité pour ceux qui ont le malheur de la méconnaître; je dois me renfermer dans le silence, je dois être oublié dans un monde duquel le Seigneur m'appellera bientôt, et ne penser qu'à terminer mes jours dans la foi en *Celui qui m'a tant aimé que de me racheter au prix de son sang.*

Cette lettre est bien longue, mais je désire que vous l'insériez en entier dans vos *Archives du Christianisme.*

Votre affectionné frère en Jésus-Christ notre Sauveur,

PESCHIER, *pasteur de Cologny.*

---

(1) La pétition de la paroisse fut apportée par quatre anciens de l'Église, à la Commission le 2 novembre, non le 28 octobre; elle fut remise entre les mains du secrétaire pour être présentée à la Compagnie le 5 novembre.

Beaumont près Valence (Drôme), 14 mai 1831.

Monsieur le Rédacteur,

M. Brun, président du Consistoire de l'Eglise réformée de Dieu-le-Fit (Drôme), pasteur éminemment recommandable par ses lumières, ses vertus et son zèle fervent pour la religion et le bien public, a fondé à Dieu-le-Fit, depuis quelques mois, l'établissement très intéressant d'une école normale qui aura sous peu, comme il l'espère et comme il est très à désirer, l'assentiment du Gouvernement. Il s'est décidé à le créer après s'être convaincu par lui-même, en faisant des courses ou par des renseignemens, qu'une institution de ce genre était d'une grande nécessité pour le département de la Drôme, où il y a quarante-neuf communes peuplées de beaucoup de protestans qui manquent d'instituteurs.

Cette école, dont il a supporté seul jusqu'ici les frais, et qui est de nature à éveiller toute la sollicitude des consistoires et des pasteurs de la Drôme, ainsi que des départemens voisins, est en pleine activité. Il y a déjà quatorze instituteurs qui sont formés dans toutes les branches d'instruction primaire, et instruits outre cela dans le chant sacré.

A cet établissement, où préside seule la charité chrétienne et le désir de coopérer au plus grand bien de l'humanité, M. Brun en a joint un autre, qui est une école pour les pauvres, qui compte maintenant quarante élèves. Ceux de l'école normale viennent y faire l'application des leçons qu'ils reçoivent de M. Brun, et donner ainsi un essor plus rapide à leur capacité, et se familiariser avec l'enseignement, ce qui est un grand avantage pour eux et les communes où ils iront enseigner, puisqu'ils posséderont tout à la fois la théorie et l'expérience.

L'établissement de l'école normale de M. Brun, si avantageux à la religion et à la société, ne saurait être trop connu. C'est pourquoi je viens, monsieur, solliciter de votre complaisance l'insertion de cet article dans le prochain numéro des *Archives du Christianisme*.

Recevez, etc. ARMAND, *pasteur*.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE. — Nous ne pouvons laisser passer inaperçus deux faits récens dans lesquels les principes de la liberté religieuse ont été étrangement méconnus. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, notre éducation constitutionnelle est loin d'être achevée, et s'il nous est impossible d'entrer sur chaque fait dans une discussion approfondie, nous voulons du moins nous déclarer opposans et consigner dans ces feuilles notre protestation.

Obsèques de M. l'abbé Grégoire. — Le gouvernement a remis en vigueur, le 30 mai passé, à l'occasion des funérailles de M. l'abbé Grégoire, ancien évêque de Blois, l'art. 19 du décret du 23 prairial an 12, ainsi conçu :

« Lorsque le ministre d'un culte, sous quelque prétexte que ce soit, « refusera son ministère pour l'inhumation d'un corps, l'autorité civile, soit d'office, soit sur la réquisition de la famille, commettra un « autre ministre du même culte pour remplir ces fonctions. Dans tous « les cas, l'autorité civile est chargée de faire porter, présenter, dépo« ser et inhumer le corps. »

Sur le refus de M. le curé de l'Abbaye-aux-Bois, qui déclara que ses principes et ses devoirs ne lui permettaient pas de prendre part à la célébration du service, des prêtres étrangers à la paroisse, appelés par l'autorité, ont prêté leur ministère. Nous dirons du gouvernement, avec M. Nachet, que se mêler d'affaires spirituelles, c'est vouloir régler des actes qui se passent sur un territoire étranger. S'il était de son droit et de son devoir de commettre un ministre pour l'inhumation d'un ancien évêque à qui on refuse les prières catholiques, et de s'emparer pour cela de l'église paroissiale, il aurait nécessairement aussi le droit et le devoir d'en forcer les portes et d'y faire officier pour l'inhumation d'un protestant, d'un juif ou d'un païen ; car à moins de se constituer collége de théologie, le gouvernement ne peut voir, dans le corps dont il réclame l'inhumation, que le corps d'un citoyen ; il n'a pas à examiner la question religieuse, et les Français étant égaux devant la loi, il ne peut exiger pour aucun ce qu'il ne peut exiger pour tous. L'inhumation ecclésiastique n'est pas dans ses attributions, parce qu'elle n'est pas un acte civil. Si le gouvernement peut commettre un prêtre pour célébrer l'office des morts, il peut aussi lui ordonner de baptiser, de donner à des époux la bénédiction ecclésiastique, d'admettre à la sainte Cène de nouveaux membres de l'Eglise ; et alors nous ne voyons pas, si l'on veut tout confondre, pourquoi le clergé ne serait pas fondé à son tour à demander qu'à lui appartienne la tenue des registres de l'état civil et le privilége de donner de nouveaux citoyens au pays par des lettres de naturalisation émanées de lui. L'un ne serait pas plus absurde et plus contraire aux lois existantes que l'autre.

— *Des devoirs de la garde nationale dans les cérémonies religieuses autorisées par le concordat.* — M. Casimir Périer, président du conseil et ministre de l'intérieur, a fait la réponse suivante à la question de savoir si les commandans des corps de la garde nationale ont le droit de réunir, le dimanche, les citoyens pour les conduire en ordre à la messe de la paroisse :

« Aux termes de l'art. 7 de la loi du 22 mars 1831, la garde nationale ne peut se réunir que sur la réquisition de l'autorité civile, et les gardes

nationaux ne sont tenus d'obéir à leurs officiers que dans ce qui leur est ordonné, lors des réunions légalement autorisées.

« Il est bien entendu que les cérémonies religieuses autorisées par le concordat, qui se pratiquent extérieurement, et pour lesquelles le concours de la garde nationale est régulièrement requis, ne peuvent être assimilées au service divin célébré dans une église. Dans ce cas il s'agit d'un service public auquel les citoyens de toutes les sectes doivent satisfaire. »

Le *Courrier Français* fait sur cette circulaire les réflexions suivantes, auxquelles nous adhérons entièrement :

« Cette décision est contraire à ce qui s'est pratiqué même sous M. de Corbière. Un garde national cité à Paris devant un conseil de discipline pour n'avoir point obéi à un ordre pour la Fête-Dieu, a soutenu qu'il ne pouvait être contraint d'assister à une cérémonie qui blessait sa conscience religieuse. Sa défense ne fut combattue que par les journaux de la contre-révolution. Condamné à la majorité d'une seule voix par le conseil de discipline, il refusa d'obéir au jugement, et réclama tant auprès du commandant de la garde nationale que du ministre M. Corbière. Un sursis indéfini fut accordé à l'exécution du jugement, qui est demeuré comme non-avenu.

« Les cérémonies religieuses qui se célèbrent extérieurement ne sont-elles pas en effet la suite de celles qui se célèbrent dans l'église, et y a-t-il rien qui soit plus propre à blesser la conscience, que d'être obligé de s'agenouiller devant des objets que telle ou telle croyance défendrait de considérer comme des objets sacrés.

« La loi du 6 vendémiaire an 4 sur la police générale des cultes, qui n'a point été abrogée par le concordat de l'an 10, défend toute espèce de cérémonie extérieure. Le concordat n'a permis que par exception la sortie des processions, et seulement dans les lieux où il n'existe pas d'autre culte autorisé.

« Peut-on faire d'une tolérance pour une classe de citoyens obligation pour les autres?

« La religion n'est plus qu'une chose privée. Si on porte atteinte à la liberté des cultes, la garde nationale doit intervenir, mais elle ne doit pas de cortége.

« La cour de cassation a jugé qu'on n'était pas obligé de tapisser le devant de sa maison lors des cérémonies extérieures de la Fête-Dieu. A plus forte raison n'est-on pas obligé d'y assister de sa personne. »

A Paris et dans plusieurs autres villes de France, les processions de la Fête-Dieu n'ont pas eu lieu cette année.

— L'affaire de MM. de Coux, l'abbé Lacordaire et de Montalembert, accusés d'avoir ouvert une école sans autorisation, dont nous avons parlé (page 264), a été portée devant le tribunal correctionnel, qui s'est déclaré incompétent, considérant le délit imputé aux prévenus

comme politique et conséquemment justiciable de la cour d'assises. La chambre des appels correctionnels, présidée par M. de Haussy, a infirmé cette décision et retenu la cause pour être statué au fond à une prochaine audience.

— La Société établie à Paris pour l'instruction élémentaire a été reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance royale du 29 avril dernier.

— M. le ministre du commerce et des travaux publics vient d'approuver le projet de construction d'un temple protestant dans la commune de Keskastel, département du Bas-Rhin, projet dont la dépense est évaluée à la somme de 27,000 francs.

— M. Isaac Haffner, pasteur, doyen de la Faculté de théologie de Strasbourg, et membre du directoire du Consistoire général de la Confession d'Augsbourg, est décédé à Strasbourg le 27 mai 1831.

Suisse. — *Articles relatifs à la liberté religieuse et à la liberté de l'enseignement, adoptés par l'assemblée constituante du Canton de Berne.* — Nous avons donné dans une précédente livraison l'article relatif à la liberté religieuse proposé par la commission constituante du Canton de Berne. Il a dès-lors été adopté par l'assemblée constituante, qui a aussi adopté l'article suivant sur l'enseignement :

« Prendre soin de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse est un devoir du peuple et de ses représentans.

« L'enseignement, — le droit d'enseigner, — est déclaré libre dans les limites déterminées par la loi.

« Un enseignement primaire est généralement obligatoire.

« L'État soutiendra et protégera les établissemens d'éducation des divers degrés. »

« M. de Fellenberg a, à ce qu'on assure, donné sa démission de membre de la commission nommée par l'assemblée constituante pour rédiger le projet de constitution, parce que, dans le troisième paragraphe de cet article, on n'avait pas voulu adopter l'article défini le au lieu de l'indéfini un (*l'enseignement primaire* au lieu de *un enseignement primaire*). La seule injonction faite aux mandataires du peuple dans les campagnes, par les cultivateurs et les pâtres du Canton de Berne, a été : « Mettez dans la constitution nouvelle des articles qui imposent au gouvernement l'obligation indispensable de faire de l'établissement d'une instruction générale et exigible de tous les citoyens et de leurs enfans, ainsi que de la réorganisation des institutions pour les indigens et l'extirpation de la mendicité, son devoir le plus sacré et son premier soin. »

Hanovre. — Les Juifs du Hanovre ont réclamé les droits de citoyens par une pétition adressée aux états. La deuxième chambre a annulé la demande, et l'a renvoyée au ministère.

Angleterre. — *Efforts pour l'abolition de l'esclavage.* — La Société pour l'abolition de l'esclavage dans toute l'étendue des possessions britanniques a tenu, le 23 avril, une assemblée générale dans laquelle on a adopté une adresse à tous les citoyens de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, pour les exciter à se souvenir de cette sainte cause aux prochaines élections. « Des efforts qui vont être faits, y est-il dit, dépend, autant que la sagesse humaine en peut juger, le maintien ou l'extinction du système qui a si long-temps prévalu, en violation de tous les principes de la constitution, en dépit de toute justice, contre tout sentiment humain et malgré les principes opposés de la religion que nous professons. Nous vous prions de vous occuper de cet objet avec énergie, avec persévérance et d'une manière bien entendue, et nous vous suggérons comme moyen d'influence, de réunir vos comités et d'inviter à se joindre à vous tous ceux qui préfèrent l'humanité à l'oppression, la vérité au mensonge, la liberté à l'esclavage ; de tenir des séances fréquentes ; de dresser la liste des électeurs sur lesquels on peut agir, chacun répondant pour lui-même et pour autant qu'il pourra trouver de soutiens ; de s'informer avec soin des dispositions de chaque candidat, n'examinant pas seulement s'il est favorable à l'abolition de l'esclavage, mais encore s'il s'engage ou non à assister aux débats dans le Parlement, lorsque la question y sera discutée ; ayant un soin particulier de ne pas s'en laisser imposer par de vagues assurances de la désapprobation de l'esclavage, mais recherchant si le candidat est décidé à contribuer à faire adopter des mesures pour sa prompte cessation. » Cette adresse, à laquelle sont jointes les résolutions adoptées dans le même but par l'assemblée générale, est signée, au nom du comité, par MM. *T.-F. Buxton, S. Gurney, W. Wilberforce, W. Smith, Z. Macaulay, D. Wilson, R. Watson, S. Lushington* et *T. Clarkson.* On aime à retrouver, parmi ces noms honorables, ceux des Chrétiens qui, depuis tant d'années, ont travaillé à l'abolition de la traite des nègres, et qui maintenant consacrent tous leurs efforts à l'abolition de l'esclavage.

ANNONCES.

Nouveaux Sermons, *ou Homélies sur divers textes du Vieux et du Nouveau Testament, par* J.-I.-S. Cellérier, *ancien pasteur de Satigny.* — *Seconde édition.* 2 vol. in-8° de 400 pages. Paris, 1831, chez Ab. Cherbuliez, rue de Seine-Saint-Germain, n° 57; et chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 12 fr.

Cette seconde édition des excellentes Homélies du vénérable ancien pasteur de Satigny étant littéralement conforme à la première que nous

avons annoncée et recommandée comme elle le méritait dans notre livraison de mai 1825 (VIII^e année, p. 193), nous ne pourrions que répéter ce que nous disions alors, c'est que d'un bout à l'autre ces sermons sont pénétrés de l'esprit de l'Evangile, et que M. Cellérier y prêche constamment *Christ et Christ crucifié* comme le seul fondement du salut des hommes. Les lecteurs trouveront dans ces deux volumes une nourriture spirituelle évangélique et solide, propre à les faire croître, eux et leurs familles, par la bénédiction de Dieu, dans *la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.*

Cantiques chrétiens, *à l'usage des assemblées chrétiennes*. Broch. de 212 pages in-18. Paris, 1831, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, no 6. Prix : 1 fr.

Ces cantiques, divisés en quatre parties qui se subdivisent elles-mêmes en sections, sont au nombre de 226, dont plusieurs sont peu connus. La musique n'y étant pas jointe, l'éditeur renvoie pour l'indication des airs à différens recueils. Nous nous permettrons d'exprimer de nouveau le désir que l'on s'occupe sérieusement dans nos Eglises de l'amélioration du chant sacré, qui est presque partout fort négligé.

Précis *de la doctrine biblique sur la destination du peuple d'Israël, par* C. E. F. Moulinié, *pasteur de l'Eglise de Genève, et membre de l'académie de Besançon*. 93 pages in-8. Prix : 1 fr.

Le but de l'auteur du *Précis de la doctrine biblique sur la destination du peuple d'Israël* a été de montrer les rapports trop méconnus de ce peuple avec Dieu, et avec la famille humaine à laquelle il a été chargé, comme conservateur spécial et perpétuel, de transmettre de siècle en siècle le dépôt des révélations primitives, afin que, depuis le premier homme jusqu'aux temps voisins de la venue du Messie, dans la personne de Jésus-Christ, le fil des traditions historiques, des doctrines religieuses *positives*, et des prophéties relatives au plan de la rédemption, ne fût pas interrompu. L'auteur établit trois choses par de nombreuses citations de la Parole de Dieu : qu'Israël, pour remplir sa mission a dû, 1° former un peuple distinct et ayant un pays en propriété; 2° être le premier à reconnaître Jésus-Christ; 3° et ensuite être l'apôtre de l'Evangile auprès des autres nations. Les graves infidélités d'Israël parvenues à leur comble par la mort qu'il a fait souffrir à Jésus-Christ, ont fait suspendre l'œuvre pour un temps; mais elle doit être reprise, tellement qu'Israël, après avoir reconnu Jésus-Christ pour le Messie, rentrera dans sa patrie pour y célébrer le culte spirituel de l'Évangile, et pour devenir la nation apostolique. Ainsi se lient les ré-

vélations patriarcale, mosaïque et chrétienne, et devient sensible la marche graduelle de la Providence pour l'accomplissement de ses desseins de miséricorde en faveur de la famille humaine jusqu'à la fin des siècles, ce qui sert à prouver la divinité des Saintes Écritures par leur harmonie et leur ensemble.

HOMÉLIES ET SERMONS *sur divers textes de la Parole de Dieu*, *par* C. E. F. MOULINIÉ, *pasteur émérite de l'Eglise de Genève.* 2 vol. in-8; Genève 1830; à Paris, chez J. J. RISLER, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 7 fr.

Le vénérable auteur de ces sermons est déjà connu de nos lecteurs comme étant du très petit nombre des fidèles confesseurs de Jésus-Christ, dont la foi a pendant une longue suite d'années protesté seule contre l'oubli et le discrédit dans lesquels l'Evangile était tombé à Genève. Le premier des deux volumes que nous annonçons renferme en dix-neuf homélies l'explication suivie de l'Epître aux Éphésiens, et deux homélies historiques; le second renferme dix-sept sermons et homélies sur divers sujets. C'est ici le vingtième écrit sorti de la plume féconde de ce vétéran du ministère évangélique. Nous ne partageons cependant pas en tout point les vues dogmatiques de l'auteur.

LA CONCORDE, *gazette des cultes et des sciences religieuses. — Prospectus.* On s'abonne au bureau du journal, rue Fontaine-au-Roi, n. 2.

Ce prospectus est signé par M. Saintes, ministre du saint Évangile. Il annonce que son but, en publiant ce nouveau journal, est de préparer une réunion des diverses communions chrétiennes. *La Concorde* paraîtra tous les mois par livraisons de 48 pages in-8. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour la première année.

EXERCICES DE PIÉTÉ POUR LA COMMUNION. *Cinquième édition, revue et corrigée.* Brochure de 106 pages in-18. Genève 1831, chez mad. SUZ. GUERS; à Paris chez J. J. RISLER, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 25 centimes.

Nos lecteurs connaissent déjà cet excellent petit écrit (Voyez *Archives* 1824, p. 293; 1826, p. 191 et 1828, p. 567.). Ils verront donc avec plaisir l'annonce de cette édition à bon marché, destinée, nous l'espérons, à parvenir entre un très grand nombre de mains.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

DU PÉCHÉ ORIGINEL, *ou de la dépravation héréditaire dans l'homme, par* M. CHENEVIÈRE, *pasteur et professeur à Genève.* Br. de 124 pages in-8°. Genève, 1831, chez Abr. CHERBULIEZ; Paris, chez le même, rue de Seine, n. 57, et chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 2 fr. 50 c.

Si les ouvrages que publie M. Chenevière sortaient de la plume d'un homme privé, sans influence dans l'Église, le meilleur parti qu'eût à prendre la critique serait de n'en pas parler du tout; car de tels ouvrages se réfutent d'eux-mêmes, et nous ne serions pas étonnés d'apprendre que plusieurs des lecteurs de M. Chenevière ont déserté la cause dont il s'est constitué l'avocat, par la simple vue de la manière dont il la plaide. Mais ces ouvrages sont un signe du temps. Jusqu'ici l'Église de Genève a crié à la calomnie toutes les fois qu'on a dit ou imprimé qu'elle était déchue de la foi, qu'elle avait répudié les doctrines bibliques qui servent de base à l'édifice élevé sur le fondement posé par les apôtres et les prophètes. Or, désormais, cela ne lui sera plus possible. Elle commence enfin à se montrer ouvertement ce qu'elle est; et aussi longtemps que la *majorité* des pasteurs de cette Eglise ne se lèvera pas pour désavouer hautement, publiquement, les erreurs que le pasteur et professeur de théologie dogmatique vient de publier à la face de l'Europe chrétienne, elle en prend tacitement toute la solidarité. Nous remercions M. Chenevière de sa franchise. Il y a plus de loyauté à publier sa croyance qu'à la céler ou à la nier. Tout le monde saura maintenant quel système de théologie est enseigné à l'académie de Genève, et cela vaut mieux.

Donnons rapidement une idée de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, et qui forme le *second Essai* dans la série de traités que publie M. Chenevière. Cette brochure de 124 pages est dirigée contre la doctrine qu'on a coutume de nommer le

péché originel. M. Chenevière donne d'abord, en quelques lignes, ce qu'il appelle l'état de la question; mais ces quelques lignes en donnent, selon nous, une idée bien défectueuse, ou même erronée. Après avoir ainsi soulevé à la légère la question la plus grave, la question qui tient de plus près à nos plus chers intérêts, qui de tout temps a occupé le plus d'âmes pensantes, angoissé le plus de consciences, et fait le désespoir de toutes les philosophies, voici sur quel ton M. Chenevière nous annonce ses 124 pages : « *Je prétends* que ce sont là des systèmes « faits de mains d'hommes, *comme celui de la Trinité*, et c'est à « prouver cette thèse que je destine ce second Essai. »

Après un tel début, on s'attendrait à voir quelqu'une de ces productions du savoir et du génie qui répandent des flots de lumière sur une question difficile, et qui ouvrent des routes toutes nouvelles à la recherche de la vérité. Mais de ces hauteurs où notre attente est portée, à la brochure de M. Chenevière, il y a une terrible chute. Observons cependant que M. Chenevière a soin de nous indiquer sur quoi il fonde ses *prétentions :* ces mots, *comme celui de la Trinité*, placés entre deux virgules, nous rappellent son précédent plaidoyer contre la divinité de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ. C'est là probablement son titre de gloire. Il pense avoir fait descendre de son trône éternel Celui qui est *Dieu sur toutes choses, béni éternellement* (Rom. IX, 5.). Pour M. Chenevière c'est là une chose prouvée. Mais son œuvre n'est pas finie. Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il n'y a point de rédemption. Or après nous avoir ôté le remède, M. Chenevière veut chercher à nous persuader qu'il n'y a point de mal; c'est être conséquent : « C'est à prouver cette thèse, dit-il, que je destine ce second « Essai. » Voyons donc comment M. Chenevière *prouve*.

Sur les 124 pages de sa brochure, M. Chenevière en emploie 100 à disserter sur les opinions des Pères de l'Église et des réformateurs, touchant la doctrine du péché. Ce n'est donc qu'à la fin de son ouvrage qu'il arrive à nous dire, « d'après la raison et l'Écriture », ce qu'il croit lui-même sur l'origine du mal. Ce plan seul annonce déjà la faiblesse d'un homme qui craint d'aborder son sujet. C'est une assez singu-

lière manière de *prouver*. Il est vrai que dans « l'examen des systèmes, » il fait des efforts inouïs pour torturer les passages qui lui sont contraires et pour leur arracher l'aveu de ses propres opinions. Nous donnerons ci-après quelques échantillons de l'exégèse du professeur de dogmatique de l'académie de Genève. Mettre sous les yeux de quiconque a quelques connaissances exégétiques un tel système d'interprétation, c'est en faire la plus amère critique.

Nous croyons cette longue dissertation sur les opinions des Pères parfaitement inutile. Nous accordons très volontiers à M. Chenevière que les Pères n'ont pas eu des vues unanimes sur la doctrine du péché originel. Mais qu'est-ce que cela prouve? Il n'est aucune doctrine de la Révélation sur laquelle les hommes n'aient pas discuté. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on se contentait de lire les enseignemens de Jésus-Christ et de ses apôtres, et de se réjouir, à la lumière de l'Evangile, de la bonne nouvelle de pardon qu'il était venu annoncer à un monde pécheur. Tout était pratique. On n'avait point encore fait une *science* des vérités et des faits qui étaient destinés à changer le cœur, à le purifier, à l'ouvrir à l'amour de Dieu et de ses enfans. Plût à Dieu que jamais on n'eût réduit l'expression de l'amour de Dieu, renfermée dans sa Révélation, à de stériles notions qui n'ont pas plus d'influence sur l'âme que des théorèmes de géométrie ou des leçons de mythologie! Ce ne fut que quand les hommes voulurent réduire en systèmes la vérité de Dieu, laquelle ils auraient dû recevoir ligne après ligne, mot après mot, qu'ils commencèrent à se disputer sur ces systèmes. Cette première partie de l'ouvrage de M. Chenevière aurait pu être de quelque utilité, si réellement il donnait à ses lecteurs une idée juste des systèmes des Pères, de leurs ouvrages, de leur esprit. On aime à entendre le témoignage (lors même qu'on ne le considère pas comme *preuve*) de ceux qui dans des temps anciens ont partagé nos espérances et nos craintes, notre foi et nos combats. Mai nous devons le dire, M. Chenevière n'apprendra rien à ceux qui ne connaissent pas l'histoire ecclésiastique; au contraire, il leur donnera de fausses idées. Il fait passer sous nos

yeux une longue série de noms ; mais des choses, point. Je vois Philon, Justin, Théophile d'Antioche, Clément, Irénée, les docteurs Alexandrins, Tertullien, les Appollinaristes, les Gnostiques, Tatien, Athenagore, Origène, Chrysostome, Augustin, Pélage, etc., etc., et plus tard il n'y a pas jusqu'au « jésuite Sirmond, très versé dans ces matières, » qui n'apporte son témoignage à M. Chenevière et à son livre. Et comment M. Chenevière nous fait-il connaître ces hommes et leurs doctrines? Dans ce style : « Origène enseigna ; » — « Chrysostome dit aussi ; » — « Augustin convenait, il croyait ; » — « Méthodius dit ; » — « l'ancienne Eglise croyait ; » — et tout cela en citant de tous ces hommes une phrase arrachée à leurs nombreux volumes, souvent même sans les citer du tout. On croirait entendre deux bonnes femmes qui jasent ensemble, et dont l'une dit à l'autre : la voisine a dit cela, et la commère a dit que ce n'était pas vrai. Et c'est à la tête d'un tel chapitre que M. Chenevière ose mettre ce titre : « *Histoire du dogme du péché originel, depuis les premiers temps de l'Eglise chrétienne jusqu'après la réformation!* » C'est pourtant trop compter sur l'ignorance ou la bonhomie de ses lecteurs. En lisant cette phrase, jetée, comme à peu près toutes celles qui composent cette brochure : « Irénée, Tertullien, Lactance et les Pères de l'école d'Alexandrie ne parlaient que de la mort physique » (pag. 256), que peut-on penser de l'exactitude de l'auteur, si l'on se souvient que Tertullien désigne le mal dans l'homme par ces mots énergiques : « *Malum animæ ex originis vitio*, » et même « *naturale quodammodo?* » « La maladie de l'âme provenant du vice originel. » Il faudrait du temps et des volumes à consulter pour montrer tout ce qu'il y a de défectueux et de faux dans la marche que suit le professeur de Genève. Il faut observer encore que M. Chenevière appelle en témoignage les Pères de l'Eglise sur une partie seulement de la question : l'imputation et le libre arbitre. Mais si l'on voulait les consulter sur le péché, le mal, la corruption, qui se trouvent dans l'homme, ce qui est proprement le fond de la question, on les verrait, à peu d'exceptions près, unanimes à les reconnaître. Mais encore une fois, le témoignage des hommes ne prouve

rien. Et tout ce nuage de poussière n'empêchera pas ceux qui ont les yeux ouverts de voir la lumière.

M. Chenevière passe ensuite à l'histoire des controverses entre Augustin et Pélage, le tout avec la même profondeur de vues et de critique. Il nous montre saint Augustin qui, « comme « le guerrier qui s'échauffe et s'exalte à l'odeur de la poudre, « au bruit des instrumens de guerre, alla toujours plus en « avant ». Sans vouloir disputer le mérite de cette phrase ronflante, nous ne reconnaissons pas très bien à ces traits l'auteur des édifiantes Confessions. Mais pour nous livrer au bonheur de sympathiser au moins une fois avec M. Chenevière, nous avouerons sans hésiter, que nous n'aimons pas en plusieurs points le système d'Augustin. Il y a toujours un grand danger à avoir un système qui devient, souvent sans qu'on s'en doute, le lit de Procuste, et qui, en rétrécissant nos idées, ferme nos yeux à plusieurs vérités. Nous dirons plus tard, en exposant la doctrine biblique du péché, ce en quoi Augustin nous paraît s'être écarté de la Parole de Dieu.

M. Chenevière examine ensuite « l'influence des réforma- « teurs sur la doctrine du péché originel », et ici, s'il ne gagne rien en profondeur, il gagne du moins en chaleur. Il nous apprend, ce dont nous ne nous serions jamais doutés, que Zwingle « *disait* que le royaume des cieux était ouvert à tous ceux « qui se conduisaient conformément aux impulsions d'une rai- « son droite » (1). Mais voici le grand malheur sur lequel M. Chenevière ne prend pas facilement son parti : « Mais, dit- « il, quand Calvin se rendit en Suisse, il soumit les Eglises à « son joug. » On va voir que si M. Chenevière pouvait délivrer l'Eglise de Genève de ce qu'il appelle le joug de Calvin, ce serait tout bonnement pour la soumettre au sien : « mais il « n'ose pas l'espérer ». Ce n'est qu'après avoir hésité que nous nous décidons à reproduire des paroles telles que celles-ci : « C'est en conformité avec ces principes (ceux du calvinisme) « que, dans les églises réformées, on ouvre les *offices* du di-

(1) Nous prions M. Chenevière de nous indiquer où Zwingle *a dit* cela.

« manche matin par une confession de foi (1) qui rappelle les « doctrines d'Augustin, de Godeschalque et de Calvin. On « voit des hommes qui, s'adressant par la prière à leur Père « céleste, lui disent qu'*il les a fait concevoir* dans le péché, « naître dans la corruption, qu'*il les a rendus enclins au mal*, « incapables par eux-mêmes d'aucun bien, et ils ajoutent im- « médiatement, malgré l'évidence de la contradiction, que « c'est par son juste jugement qu'ils méritent la condamnation « et la mort ; ce qui revient à dire qu'il les punit justement de « ce qu'ils font le mal qu'ils ne peuvent pas ne pas faire » (pag. 283, 284). La main tremble en copiant ces blasphèmes d'un professeur de théologie. Non, M. Chenevière, la confession des péchés ne dit pas ce que vous lui faites dire ; et vous le savez très bien. C'est vous qui faites Dieu auteur du mal, puisque, d'après votre système, il a créé l'homme tel qu'il est ; c'est vous qui imprimez la phrase blasphématoire que Dieu nous *a rendus* enclins au mal, incapables d'aucun bien ; la confession des péchés ne le dit pas ; et encore une fois, vous le savez très bien. C'est vous qui faites dire à la confession que Dieu punit l'homme du mal *qu'il ne peut pas ne pas faire*. La confession dit que *nous* attirons sur nous la condamnation, et cela parce que *nous transgressons tous les jours et en plusieurs manières les saints commandemens de Dieu*. Libre à vous, Monsieur, de ne pas reconnaître que vous transgressez la loi de Dieu ; libre à vous de vous croire juste ; mais de grâce, ne parodiez pas d'une si indigne manière l'expression du sentiment de nos misères. Nous qui n'avons pas une si haute idée de nos vertus, sachant que « *si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous* » (1 Jean I, 8), nous sentons le besoin de reconnaître devant Dieu nos violations de ses lois ; nous sentons le besoin de lui en demander le pardon, parce que nous savons par sa Parole que « *si « nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les par- « donner* » (1 Jean, I. 9.) Mais ce n'est pas tout : voici de quelle

(1) M. Chenevière aurait dû dire : *confession des péchés* ; mais ce mot lui fait peur ; cependant il lui échappe un peu plus loin.

anecdote M. Chenevière pense orner son *Traité de Pseudo-théologie :* « Il n'y a pas long-temps que je reçus une lettre du « Valais, où un ecclésiastique de la communion romaine me « disait que nous étions, nous réformés, *des gens de sac et de « corde*, mais que nous avions la franchise d'en convenir, en « commençant le culte public dans nos Eglises, et il transcri-« vait les phrases choquantes qui se lisent dans nos temples « sous le nom de confession des péchés. » Nous ne dirons rien sur cette anecdote; nous en laissons toute la gloire à M. Chenevière et à son correspondant du Valais. M. Chenevière continue ainsi sa philippique contre cette confession des péchés qu'il trouve gênante : « J'exprime ici formellement le vœu, et « en ceci je me joins en entier à la manière de voir de M. J. A. « de Luc, que tous ceux des ecclésiastiques réformés, *qui lisent « ces phrases sans trop y réfléchir, par habitude ou par respect hu-« main*, cessent de prononcer ces paroles que je regarde « comme *blasphématoires* envers le Créateur. » Voyons encore: avons-nous bien copié? Oui, ce sont les propres paroles du pasteur et professeur de Genève. Peuple de Genève, vous avez entendu l'aveu de votre pasteur, et il fait cet aveu pour lui et pour les « ecclésiastiques réformés, » c'est-à-dire ses collègues, auxquels il en appelle plus bas pour « changer ces formu-« laires ». — Ainsi, quand, le dimanche matin, vous vous rendez au temple au son des cloches qui vous y appellent, et que vous vous présentez devant Dieu pour reconnaître solennellement que vous avez péché contre lui, et pour implorer son pardon, voici que le ministre de sa Parole, qui doit parler en votre nom et présenter au Très-Haut votre prière, voici que M. Chenevière lui-même peut-être (1) se lève au milieu de vous, et que, tandis que ses lèvres prononcent d'un ton solennel ces paroles : « Nous reconnaissons et nous confessons devant ta sainte Majesté, « que nous sommes de pauvres pécheurs, nés dans la corrup-

---

(1) Nous devons supposer que M. Chenevière lui-même lit en chaire la confession des péchés *telle qu'elle se trouve dans la liturgie de Genève;* car il est expressément défendu à Genève, par la Compagnie, de faire aucun changement à la liturgie.

« tion, enclins au mal, incapables par nous-mêmes de faire le « bien, et que nous transgressons tous les jours et en plusieurs « manières tes saints commandemens », pendant, dis-je, qu'il prononce ces mots, et que vous le croyez sincère, c'est un homme qui « lit des phrases, par habitude ou par respect humain »; c'est un homme qui « prononce des paroles qu'il re« garde comme blasphématoires envers le Créateur! » c'est un homme qui dit à Dieu et à l'Eglise des choses qu'il ne croit pas; c'est un homme qui ment à sa conscience, qui ment à l'assemblée qui est debout devant lui; que dis-je? un homme qui ment à Dieu....! Si ces paroles paraissent dures, qu'on ne nous en accuse pas; c'est M. Chenevière, c'est un pasteur de l'Eglise de Genève, qui nous révèle ainsi les secrets de son cœur. Puis il ajoute : « j'aimerais bien mieux que la Compa« gnie des Pasteurs, ressaisissant enfin la place qu'elle doit te« nir, changeât ces formulaires; mais je n'ose pas l'espérer. » Nous ne doutons pas du tout que M. Chenevière n'aimât bien mieux.... imposer à toutes les Eglises du canton de Genève ses doctrines et son joug, par le moyen d'une nouvelle liturgie. Il est dur, pour peu qu'on ait de conscience, de fonctionner dans une Eglise dont on a répudié l'esprit et la doctrine. Mais nous bénissons Dieu de ce que M. Chenevière « n'ose pas l'espérer ». Pour nous, nous osons espérer que le jour n'est pas éloigné où cette même Compagnie de Pasteurs que M. Chenevière appelle à son secours, protestera publiquement contre les pages impies qu'il livre au public.

Notre professeur, désespérant de la Compagnie des Pasteurs, tourne les yeux, pour se consoler, sur d'autres théologiens et d'autres fidèles « qui ont repoussé cette doctrine ». Et qui sont ces *fidèles* que M. Chenevière nous cite pour exemple et avec lesquels il paraît si tendrement sympathiser. En voici la liste qu'il nous fournit lui-même : « Les Anabaptistes, les « Mennonites, *les Sociniens*, les Ariens, les Arméniens (1), etc. »

Après avoir fait ce qu'il appelle *l'histoire du dogme*, M. Che-

---

(1) M. Chenevière veut dire sans doute les *Arminiens*, disciples d'Arminius.

nevière emploie encore tout un chapitre à exposer les « sys-« tèmes auxquels ont abouti les efforts des théologiens ». Après avoir écrit l'histoire du dogme, écrire encore l'histoire des systèmes, ce qui est la même chose, c'est trop d'histoires. Vient ensuite « l'examen de ces systèmes ». M. Chenevière raconte à sa manière l'histoire de la transgression d'Adam, qu'il entend d'une manière allégorique; puis il cherche à prouver que l'homme est sorti des mains de Dieu tel que nous le voyons, et qu'Adam, avant son péché, n'était en rien supérieur à ses descendans. C'est là réellement faire Dieu auteur du mal, auteur d'une œuvre imparfaite, d'une œuvre souillée; c'est dire, comme M. Chenevière le *fait dire* à la confession des péchés, qu'il nous a *fait naître* dans le péché, qu'il nous a *rendus* enclins au mal et incapables de faire le bien. Mais puisque Adam n'était en rien supérieur à ses descendans, il faut donc que son péché n'ait eu sur eux aucune influence quelconque, et c'est encore ce que M. Chenevière cherche à prouver. A la tête d'un paragraphe intitulé : « Est-il vrai que l'image divine ait été effacée « en l'homme, et la nature humaine dépravée par la chute « d'Adam? » M. Chenevière s'exprime ainsi : « Parlons sans « figure. Qu'est-ce que l'image de Dieu en l'homme? ce « sont quelques facultés supérieures à celles qui distinguent les « autres habitans de ce globe, et qui rapprochent de la Divi-« nité les créatures qu'elles relèvent; c'est l'intelligence de « l'homme, sa liberté, sa constitution morale, sa perfectibi-« lité, l'immortalité de son âme ». Ces caractères de l'image de Dieu que M. Chenevière indique ici peuvent se trouver chez l'homme le plus démoralisé; car lui aussi est distinct « des « autres habitans de ce globe » (M. Chenevière veut dire des animaux probablement); lui aussi a une intelligence, une liberté, une constitution morale; lui aussi est perfectible; lui aussi a une âme immortelle. Ainsi, selon le professeur de Genève, pourvu que l'on soit distinct des autres habitans de ce globe, c'est-à-dire que l'on ne soit pas une bête brute, on a en soi l'image de Dieu. Cela s'appelle n'être pas difficile. Et l'apôtre Paul, dans l'hypothèse de M. Chenevière, suppose un changement bien inutile pour posséder de nouveau cette

image de Dieu, quand il dit (Col. III, 9, 10) : « *Ayant dépouillé le vieil homme avec ses actions, et ayant revêtu le nouvel homme*, RENOUVELÉ *par la connaissance*, SELON L'IMAGE DE CELUI QUI L'A CRÉÉ (1). » M. Chenevière veut prouver ensuite qu'il ne s'est suivi de la chute d'Adam aucune dépravation. Mais comme il prouve toujours *négativement*, c'est-à-dire en expliquant à sa manière les passages bibliques qui lui sont contraires, nous allons donner ici, comme nous l'avons promis, un *specimen* de l'exégèse de notre professeur. Il cite d'abord Gen. VI, 5 : « *L'Éternel vit que la malice des hommes allait croissant sur la terre, et* QU'ILS ROULAIENT SANS CESSE DANS LEUR ESPRIT (2) *de mauvais desseins.* » Gen. VIII, 21 : « *Il résolut de ne plus maudire la terre*, LORS MÊME que dès leur jeunesse le cœur des hommes NE S'OCCUPERAIT QUE DU MAL (3). » Ps. XIV, 1 : « *Les hommes se sont corrompus; ils ont commis des actions abominables; aucun d'eux ne fait le bien.* » Prov. XX, 9 : « *Qui peut dire : J'ai purifié mon cœur; mon âme n'est point souillée ?* » Job XV, 14 : « *Celui qui est né d'une femme se croira-t-il juste ?* » Rom. III, 10 : « *Il n'y a pas de juste, non pas même un seul.* »

« Voilà bien des passages, dit M. Chenevière, mais tous ont

---

(1) Allusion évidente aux paroles de Gen. I, 26. Κατ' εἰκόνα est le mot des LXX, qui rendent בצלמנו כדמותנו par κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν.

(2) C'est la traduction des pasteurs et professeurs de Genève qui fait ainsi *rouler ces mauvais desseins*. L'hébreu n'est pas si roulant; mais il dit tout autre chose : וכל יצר מחשבת לבו רק רע כל היום ; littéralement : « *Et toute la* FORMATION *des pensées de son cœur n'était « que mal en tout temps.* » Ces expressions ne sont pas sans dessein.

(3) Quelle traduction ! Il n'y a ici qu'une répétition du passage que nous venons de citer. Il y a dans l'hébreu : « *Je ne maudirai plus la terre à cause des hommes*, QUOIQUE ou CAR (כי) *l'imagination* (littér. *la formation*) *du cœur des hommes soit mal dès leur jeunesse.* » Mais en traduisant כי par *lors même*, et en plaçant ensuite un conditionnel (*s'occuperait*), ces messieurs ont fait disparaître le sens. Tout le verset n'est qu'une mauvaise paraphrase. Nous ne saurions trop prémunir ceux qui ne lisent pas la Bible dans les langues originales contre cette traduction, publiée à Genève en 1805.

« rapport à la *corruption* actuelle de l'homme, sans aucune « allusion à sa cause. » Nous pensons en vérité qu'ici notre professeur a oublié sa thèse. Quoi! il admet la « *corruption de l'homme!* » Nous pensions que toute cette brochure était destinée à *prouver* que cette corruption n'existe pas; nous pensions avoir lu quelque part dans cette même brochure que le mal dans l'homme n'est que « les limites de ses facultés ». S'il y a une corruption *actuelle* en l'homme, et si la chute d'Adam n'est pas l'origine de cette corruption, Dieu a donc créé l'homme tel qu'il est, c'est-à-dire corrompu. N'avions-nous pas raison de dire que M. Chenevière fait Dieu auteur du mal? Mais peut-être que M. Chenevière n'admet que la corruption des temps antidiluviens, et nie celle des autres siècles.

M. Chenevière cite ensuite Ps. LI, 7 : « *J'ai été formé dans l'iniquité; ma mère m'a* RÉCHAUFFÉ *dans le péché* ». Comme ici il y a évidemment quelque chose d'*originel*, il fallait une explication. Rien de si facile; l'exégèse de M. Chenevière est d'une complaisance admirable, elle se prête à tout. C'est tout simplement « une exagération à peu près du même genre que « celle de Job, quand il dit qu'il *a été le père des orphelins* « *depuis le sein de sa mère* ». Que veut-on de mieux? Vient ensuite Rom. VII, 14 et suiv : « *Je suis charnel, vendu au péché; je ne fais pas le bien que je voudrais faire, et je fais le mal que je condamne; ce n'est plus moi qui le fais;* C'EST LE PÉCHÉ QUI HABITE EN MOI; *je vois une loi dans mes membres qui combat contre la loi de mon esprit et* QUI ME REND CAPTIF A LA LOI DU PÉCHÉ. *Misérable que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort!* » Nous ne craignons pas d'affirmer que pour tout homme qui lit la Bible pour apprendre à se connaître et pour s'instruire, ces passages seuls sont plus que suffisans pour réduire au néant tous les vains raisonnemens de l'orgueil humain contre l'humiliante doctrine que nous défendons. Eh bien! ici que fait M. Chenevière, après avoir cité ces foudroyantes paroles? Voici une partie de son commentaire : « Ce n'est pas de lui que l'apôtre parle « dans ce passage; il se sert des termes les plus forts et des « expressions les plus énergiques pour peindre le cœur des « méchans et des impies (p. 320). » Tout ce qu'on éprouve en

voyant qu'un professeur de théologie peut dire de telles absurdités plutôt que de reconnaître la vérité, c'est de la pitié, une profonde pitié; et c'est là le sentiment qu'éprouveraient envers M. Chenevière les plus grands rationalistes de l'Allemagne dont il prétend s'appuyer. Ils sont plus conséquens; ils rejettent toute révélation, toute inspiration, et tiennent l'apôtre Paul, quand il parle ainsi, pour un misanthrope à imagination malade qu'il ne faut pas écouter. Si l'apôtre ne parle dans ce chapitre que « des méchans et des impies », voici comment il faut rendre un grand nombre de versets : « Les « méchans et les impies n'approuvent point ce qu'ils font, « puisqu'ils ne font pas ce qu'ils veulent, mais qu'ils font ce « qu'ils haïssent (v. 15). Or, si les méchans et les impies ne le « veulent point, ils reconnaissent que la loi est bonne (v. 16). « Car les méchans et les impies ne font pas le bien *qu'ils veu-* « *lent*, mais ils font le mal *qu'ils ne veulent point* (v. 19). Les « méchans et les impies trouvent donc cette loi au dedans « d'eux, que quand *ils veulent faire le bien*, le mal est attaché « à eux (v. 21). Car les méchans et les impies prennent plaisir « à la loi de Dieu, quant à l'homme intérieur (v. 22). Enfin « les méchans et les impies s'écrient, pénétrés de douleur. « Misérables que nous sommes, qui nous délivrera de ce corps « de mort! Puis les méchans et les impies ajoutent immédiate- « ment : Nous rendons grâces à Dieu, par Jésus-Christ notre « Seigneur (v. 24, 25). » Voilà pourtant littéralement l'exégèse de M. Chenevière; et c'en est bien assez, je pense, pour en donner une idée. Toutefois M. Chenevière est si persuadé de la puissance de tels argumens, qu'après avoir expliqué à sa manière encore un ou deux d'entre les milliers de passages qui lui sont opposés, il conclut ainsi, avec l'assurance d'un combattant qui, appuyé sur sa lance, considère ses trophées après la victoire : « L'autorité de l'Écriture-Sainte manque *donc* à la « doctrine que je combats; voyons si elle peut se vanter au « moins de celle de la raison et du bon sens. » Or, pour nous montrer sa raison et son bon sens, voici comment M. Chenevière argumente : « Si notre nature est dégénérée, cela « provient de l'une de ces trois causes : ou Dieu, par un effet

« de son pouvoir, a introduit un changement miraculeux et « soudain dans la constitution de l'homme ; ou un esprit mé« chant a souillé les germes de notre existence ; ou c'est une « cause physique qui a opéré cette dégénération. Je ne sache « pas qu'il y ait d'autres causes assignables. » Et après avoir écarté ces trois causes *assignables*, M. Chenevière conclut encore : « Si ce raisonnement est fondé, que devons-nous con« clure ? c'est que le premier homme a été créé semblable à « nous, et qu'il était, avant sa faute, ce que nous sommes, « nous, actuellement. » Ainsi M. Chenevière cherche les causes de la dépravation ou du péché (ce qui est la même chose) où elles ne sont pas, et ne les y trouvant pas, il conclut en triomphe que la dépravation n'existe pas. N'est-ce pas admirable ? Il raisonne comme un homme qui, étant tombé dans une fosse, dirait froidement, encore étourdi de sa chute : « Ou c'est Dieu qui par un effet de son pouvoir m'a jeté ici ; « ou c'est un esprit méchant qui m'a joué ce tour, ou c'est « quelque cause physique qui a ébranlé le terrain sous mes pas. « Ces trois hypothèses étant fausses, que dois-je conclure ? « c'est que je ne suis pas dans cette fosse. » M. Chenevière n'a pas l'idée de chercher en l'homme lui-même la faute de son péché, quoiqu'il admette plus tard que tout le mal vient des limites de ses facultés. Après ces raisonnemens du professeur et pasteur, voyons celui d'un apôtre inspiré : « *C'est pourquoi,* « *comme* PAR UN SEUL HOMME LE PÉCHÉ EST ENTRÉ DANS LE MONDE, « *la mort aussi y est entrée* PAR LE PÉCHÉ, *et ainsi la mort est par-* « *venue sur tous les hommes,* PARCE QUE TOUS ONT PÉCHÉ. » (Rom. V, 12.)

M. Chenevière cherche ensuite à prouver que la mort physique n'est pas non plus la conséquence de la chute, et pour cela, il commence par nous persuader que la mort est une très bonne chose ; *donc* elle n'est pas le fruit du péché. Il explique ensuite d'après son système d'interprétation le passage que nous venons de citer plus haut, et qui, à lui seul, répond à tout. Il fait un long raisonnement pour prouver qu'il faut traduire dans le verset que nous avons cité le fameux εφ' ῷ par *parce que*, et non par *en qui* (en Adam) tous ont péché.

Nous sommes ici entièrement de son avis ; mais cela ne change absolument rien à la triste vérité que l'apôtre révèle dans cet endroit et dans un grand nombre d'autres.

Avant de montrer comment la Bible prouve la corruption de la nature humaine, il faut indiquer encore ce que croit M. Chenevière lui-même sur l'origine et l'étendue du mal ; car il ne nous le dit qu'à la fin de son ouvrage. Il se rattache à la vieille doctrine de Pélage et des panthéistes modernes. Il admet avec eux que le mal n'est que négatif. M. Chenevière toutefois a l'air de nous donner cette vieille erreur comme une nouvelle découverte qu'il aurait faite dans son auditoire de théologie. « Ces causes (du mal) *je les trouve* dans l'homme « lui-même qui est libre, et dans la nature et les limites de ses « facultés (v. 348). » Après avoir plaidé longuement pour la liberté de l'homme, que nous sommes loin de nier, et s'être efforcé de montrer que le démon n'a aucune influence sur les âmes pour les tenter à faire le mal, M. Chenevière conclut enfin (p. 362) « que l'Écriture, comme la raison et l'expé- « rience, nous *représentent* les hommes imparfaits, libres, « enclins au bien comme au mal, et qu'elles n'enseignent ni « les unes ni les autres le système de dépravation héréditaire « et universelle contre lequel nous nous élevons ». Puis M. Chenevière ajoute : « Ma conclusion est bien loin de diminuer pour « l'homme le sentiment de sa misère ! »

Nous nous arrêtons ici. Nous présenterons dans un second article les enseignemens de la Parole de Dieu sur la doctrine du péché. Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'exprimer encore une pensée. Ce n'est pas sur quelque point d'une doctrine secondaire que M. Chenevière enseigne l'erreur. C'est le socinianisme du plus bas étage qu'il veut ressusciter, et qu'il traîne encore tout poudreux dans son auditoire de théologie ; c'est un système complet d'incrédulité qu'il s'efforce de substituer aux vérités et aux faits de la révélation ; c'est un renversement entier de l'Évangile de Christ. Il a pris en horreur les doctrines qu'une glorieuse réformation avait tirées de dessous les décombres d'une Église impure et infidèle. Et c'est aux futurs ministres de la Parole de Dieu que M. Che-

nevière enseigne ses doctrines mensongères. Il est assis dans la chaire de Moïse, et il a pour lui la majorité de ceux qui lui ont confié cette charge redoutable. Or que feront, à cette vue, ceux des ministres de Jésus-Christ qui, à Genève, connaissent et aiment la vérité telle qu'elle est en Jésus, et qui savent, parce que Dieu l'a déclaré, que *quand bien même un ange du ciel annoncerait un autre Evangile, il doit être anathème?* (Gal. I, 8.) Nous prenons la liberté de le leur dire : c'est maintenant ou jamais qu'ils doivent monter à la brèche et combattre pour l'Éternel et pour les âmes immortelles. L'erreur dans les sciences humaines n'expose qu'à être un peu plus ou un peu moins avancé dans les routes des découvertes et du savoir ; l'erreur, quand il s'agit du salut de nos âmes, est meurtrière. Et quand cette erreur se montre à découvert, quand elle fait des efforts pour prévaloir et envahir les héritages du Seigneur, qui s'y opposera, si ce ne sont ceux qui veillent sur les âmes COMME DEVANT EN RENDRE COMPTE? (Héb. XIII, 17.) « Si ceux-ci se taisent, les pierres même crieront », et leur cri sera un témoignage de condamnation. Les considérations humaines doivent ici disparaître pour ne laisser voir que l'*Eternité*. Les ménagemens, une coupable timidité, ce qu'on pourrait appeler un noble silence, ne seraient qu'une pure infidélité; ce serait le silence des faux prophètes décrits par Esaïe. (Ch. LVI, 10.) « Le temps est court. *Celui qui doit venir, viendra bientôt et ne tardera point.* » (Héb. X, 37.) Dans ces courts instans, il y a, partout où le nom de Christ est prononcé, un combat entre la vérité et le mensonge, entre la lumière et les ténèbres. Malheur aux adversaires! Mais aussi malheur à ceux qui demeurent neutres! Nous savons quelle sera l'issue de cette lutte, et c'est là ce qui doit nous remplir de courage. Si nous avons trouvé un *Sauveur* en Jésus-Christ, qui est *le vrai Dieu et la vie éternelle*, ah! puissions-nous ne pas avoir honte de son témoignage, de son nom, de son opprobre, mais arborer avec toute hardiesse (μετὰ παῤῥησίας πάσης) l'étendard de sa vérité! Dans aucun temps les ministres de Christ ne durent sentir plus qu'aujourd'hui le besoin de faire monter vers son trône ce cri de la première Eglise : *Seigneur! donne à tes*

Digitized by Google

serviteurs d'annoncer ta Parole avec toute hardiesse! (Actes, IV, 29.)

DE L'AUTHENTICITÉ ET DE LA DIVINE INSPIRATION DES SAINTES-ECRITURES. *Traduit de l'anglais.* 1 vol. in-12. Paris, 1830, chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr. 25 cent.

Il n'est peut-être aucun sujet sur lequel il paraisse exister, au premier aspect, autant d'accord entre les Chrétiens de cœur et les Chrétiens de nom, que l'opinion que l'on doit avoir de la Bible ; mais si l'on examine les choses d'un peu plus près, il n'est peut-être, au contraire, aucun point sur lequel la différence qui existe entre eux soit plus tranchée et plus complète. Si l'on y réfléchit un moment, on sentira qu'il en devait être ainsi ; car, d'un côté, les Chrétiens de nom ne pourraient conserver l'illusion qu'ils se font d'être les disciples de Jésus-Christ, s'ils ne faisaient extérieurement profession d'un profond respect et d'une grande soumission pour les Saintes-Écritures; et, d'un autre côté, s'ils éprouvaient réellement les sentimens que leurs bouches expriment, ils connaîtraient bientôt la force de la piété, et ne pourraient plus se contenter de son apparence. L'idée que nous attachons à ce titre de *la Parole de Dieu,* que nous nous accordons tous à donner à la Bible, exerce la plus grande influence sur toutes nos idées par rapport à la religion. Il n'est donc rien de plus important que d'examiner sérieusement quelle est réellement notre croyance sur ce point décisif. Il semblerait, au premier moment, que cette expression, *la Parole de Dieu*, est si claire et si simple qu'on ne peut lui attribuer d'autre sens que celui qu'elle présente naturellement : la pensée de Dieu exprimée dans le langage de Dieu. Mais de même que tous ceux qui portent le nom de Chrétiens disent sans cesse à Jésus-Christ : *Seigneur, Seigneur,* et que cependant saint Paul nous déclare que *nul ne peut dire que par le Saint-Esprit que Jésus est le Seigneur,* de même aussi tous répètent : *la Parole de Dieu! la*

Parole de Dieu! et cependant il est également vrai que ceux-là seulement dont le Saint-Esprit a éclairé l'entendement et régénéré le cœur attachent à cette expression un sens précis et uniforme, et le manifestent plus clairement encore par leurs actions que par leurs discours.

Mais si le Saint-Esprit peut seul nous donner de croire réellement et d'une manière efficace que la Bible est la Parole de Dieu, nous savons aussi que Celui qui pourrait parler à nos cœurs d'une manière immédiate se plaît cependant à employer souvent comme instrumens les livres ou la conversation de ceux qui croient déjà pour en amener d'autres à croire : être ainsi appelés à être ouvriers avec Dieu est une des plus douces joies et des plus glorieux priviléges des Chrétiens. Le livre que nous annonçons nous paraît éminemment propre à être, avec la bénédiction de Dieu, un précieux instrument pour en établir plusieurs dans la ferme croyance que chaque phrase et chaque mot de la Bible ont été écrits sous la dictée de l'Esprit Saint, et que par conséquent il n'appartient à aucun homme de faire un choix dans les Saintes Écritures, d'admettre ceci et de rejeter cela, et de juger ainsi cette Parole qui doit au contraire nous juger.

L'auteur de cette brochure nous paraît avoir réussi d'une manière remarquable à renfermer beaucoup de substance en peu de mots; et lorsqu'il s'agit d'une connaissance qui doit être accessible à tous, parce qu'elle est nécessaire à tous, ce n'est pas un petit mérite que de présenter d'une manière claire et simple, qui les mette à la portée de toutes les intelligences, les principales preuves de l'authenticité et de l'inspiration absolue et complète des Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de les resserrer dans un petit volume d'une centaine de pages, que la modicité de son prix rend accessible à toutes les fortunes. Nous recommanderons surtout la méditation attentive de la seconde partie qui traite de l'inspiration des Livres Saints, ce qui se rapporte à l'authenticité des Saintes Ecritures étant beaucoup plus connu des personnes instruites, et peut-être aussi moins complet.

Nous ne pouvons nous arrêter à présenter les différentes

preuves par lesquelles l'auteur établit de la manière la plus solide et la plus convaincante que la Bible n'a pas été écrite sous l'influence de diverses espèces ou de divers degrés d'inspiration, comme l'ont témérairement avancé plusieurs théologiens, mais que l'on peut dire, dans le sens le plus précis, de chacun des mots qui composent le texte original : « *Dieu a dit par la bouche de son serviteur* » (Actes IV. 25). Nous réussirons mieux à donner une idée de la manière de l'auteur, en montrant comment il répond à ceux qui ont combattu la doctrine qu'il enseigne et refusé d'admettre comme dictés par l'Esprit de Dieu certains passages qui ne leur paraissent pas, disent-ils, « d'une nature religieuse. » Ils s'appuient surtout sur deux passages des Epîtres de saint Paul à Timothée. Il sera utile, ce nous semble, de montrer à quelles considérations d'un haut intérêt ils peuvent donner lieu :

« Dans le premier il est dit : *Ne bois plus uniquement de l'eau, mais use d'un peu de vin, à cause de ton estomac et des maladies que tu as souvent* (1. Tim. V, 23). Si l'on avait réfléchi sérieusement à la charge dont était revêtu saint Paul, qui donnait cet ordre à Timothée, au caractère de l'Épître dans laquelle il se trouve, et qui fait partie des oracles de Dieu, et aux fonctions dont Timothée lui-même était chargé, on n'aurait sans doute pas conclu légèrement que ce verset n'est pas inspiré. La place qu'il occupe au milieu des recommandations les plus solennelles qu'on puisse trouver dans l'Écriture-Sainte, nous est garant qu'il doit contenir quelque chose d'important. « *Je te conjure devant Dieu, et devant le Seigneur Jésus-Christ, et devant les anges élus, de garder ces choses sans préférer l'un à l'autre, ne faisant rien en penchant d'un côté. N'impose les mains à personne avec précipitation, et ne participe point aux péchés d'autrui; garde-toi pur toi-même. Ne bois plus uniquement de l'eau, mais use d'un peu de vin, à cause de ton estomac et des maladies que tu as souvent. Les péchés de quelques-uns se manifestent auparavant, et précèdent pour leur condamnation; mais en d'autres ils suivent après. Les bonnes œuvres aussi se manifestent auparavant, et celles qui sont autrement ne peuvent point être cachées* (1. Tim. V, 21-25). Peut-on s'imaginer qu'au milieu d'un discours dans lequel, si le langage de l'inspiration se trouve quelque part dans la Bible, l'apôtre parle certainement sous sa direction, avant la fin d'une recommandation qui

contient une loi permanente pour le royaume de Jésus-Christ, le cours de cette inspiration soit soudainement interrompu, pour intercaler une remarque purement humaine, « et qui n'est pas d'une nature religieuse? » Si au contraire nous sommes pleinement assurés que ce verset est dicté par le Saint-Esprit, comme toutes les autres parties de cette recommandation qui précèdent et qui suivent, nous sommes dans une disposition convenable pour reconnaître tout ce qu'il renferme de digne de son auteur et de toute notre attention. Examinons-le donc avec la ferme conviction qu'il est inspiré de Dieu et qu'il est *utile pour instruire selon la justice* (2. Tim. III, 16). Nous y remarquerons les points suivans :

« 1° Tandis que l'apôtre imposait à Timothée plusieurs devoirs pénibles et difficiles, le Saint-Esprit lui inspira de recommander à son disciple d'avoir soin de sa santé, afin qu'il fût capable de les remplir. Timothée apprit par-là, et nous apprenons tous avec lui, qu'il est permis à tout homme, et qu'il est même de son devoir, de prendre soin de sa santé, même au milieu des travaux les plus importans, afin d'être en état de mieux s'employer au service de Dieu, et de pouvoir s'y consacrer plus long-temps.

« 2° Nous voyons que Timothée ne buvait point de vin, malgré sa faiblesse corporelle et ses pénibles travaux.

« 3° Nous voyons aussi qu'il portait l'abstinence du vin jusqu'à une austérité inutile, puisqu'il n'avait pas égard à ce qu'exigeait sa santé; et que, quoiqu'il le fît dans une bonne intention, cet excès de sévérité était condamnable, et qu'il en fut repris par l'apôtre. Nous pouvons apprendre de là combien nous sommes sujets à nous tromper, lors même que nos intentions sont bonnes, et combien il est nécessaire d'être dirigé par le Seigneur.

« 4° Nous ignorons si Timothée croyait qu'il était défendu de faire usage de vin; s'il était dans cette erreur, il en est tiré par l'apôtre; mais qu'il y ait été ou non, il était important d'instruire les fidèles sur ce point, sur lequel il existait diverses opinions dans les Églises, comme nous pouvons l'inférer du vers. 21 du XIV^e chapitre de l'Epître aux Romains. Les Esséniens, qui formaient une secte parmi les Juifs, niaient qu'il fût permis de boire du vin; et cette opinion devint plus tard celle de différentes sectes chrétiennes. Cette erreur était peut-être venue ou avait été confirmée par la lecture de la loi relative aux Nazaréens, ou par une fausse interprétation de l'éloge donné aux Récabites, qui ne buvaient pas de vin, et qui furent présentés en exemple au peuple d'Israël, à cause

de l'obéissance qu'ils avaient montrée pour les ordres de leur père, et non à cause de cette complète abstinence (Jérém. XX, 15). En considérant ce passage sous ce rapport, il contient un correctif salutaire et même nécessaire d'une erreur qui aurait pu avoir de graves inconvéniens, et il devient, sous la forme d'un avertissement, un utile commentaire de ce que l'apôtre avait dit un peu avant sur la révolte qui devait avoir lieu aux derniers temps, lorsque de faux docteurs ordonneraient *de s'abstenir des viandes que Dieu a créées, afin qu'on en use avec actions de grâces* (IV, 3).

« 5° « *Use d'un peu de vin.* » Saint Paul recommande ici la tempérance; il nous enseigne à user des dons de la Providence avec modération, et seulement en tant qu'ils servent à entretenir notre santé.

« 6° S'il relève ici l'erreur de ceux qui mènent une vie trop austère qui nuit à leur santé, combien plus ne condamne-t-il pas dans ce verset ceux qui donnent dans l'excès opposé, et qui ruinent leur santé par l'intempérance!

« 7° Nous apprenons de ce passage, comme de quelques autres, que les apôtres n'avaient pas la puissance d'opérer des cures miraculeuses en toute occasion, pas même lorsqu'ils le désiraient le plus vivement.

« Le second passage que nous avons cité se trouve dans la seconde Epître de saint Paul à Timothée, chapitre IV, verset 13: « *Quand tu viendras, apporte avec toi le manteau que j'ai laissé à Troas chez Carpe, et les livres aussi, mais principalement mes parchemins.* » Ce passage est placé, comme le premier, au milieu de réflexions d'une haute importance; l'apôtre vient de parler des afflictions qui l'attendent encore et de son martyre *qui est proche.* Le désir qu'il exprime en de telles circonstances, de faire venir son manteau d'un lieu si éloigné, est une preuve qu'il donne, à la fin de son ministère, du désintéressement qui a présidé à ses travaux au milieu des Églises. Nous voyons combien il a été fidèle à la résolution qu'il avait prise de *prêcher l'Evangile de Christ, sans apporter aucune dépense;* et, dans les circonstances particulières dans lesquelles il se trouvait placé, *de ne pas abuser de son pouvoir* d'être soutenu en prêchant l'Évangile, ni de laisser *anéantir la gloire* qu'il tirait de son désintéressement (1. Cor. IX, 13-18). A l'approche de l'hiver, dans une froide prison, et au terme de sa carrière, l'apôtre saint Paul se montre à nous comme le fidèle disciple de Celui qui n'avait pas un lieu où il pût reposer sa tête. Nous le voyons ici endurer les

privations qu'il décrit dans d'autres passages d'une manière si touchante : « *Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim et la soif, et nous sommes nus* (1. Cor. IV, 11), *en prison, dans le froid, dans la nudité* » (2. Cor. XI. 23, 27). Il avait abandonné, comme il nous le dit ailleurs, toutes les belles perspectives d'avantages temporels qui se présentaient à lui, pour l'excellence de la connaissance de Christ, et il avait souffert la perte de toutes choses; dans cette Épître nous voyons tout ce qu'il a dit sur ce sujet confirmé et mis en action. Il va bientôt souffrir la mort pour avoir rendu témoignage à Jésus-Christ, et il prie un de ses amis qui est du petit nombre de ceux qui lui étaient encore fidèles, tous les autres, comme il le dit lui-même, l'ayant abandonné, *de se hâter de venir avant l'hiver* (v. 21), *et de lui apporter son manteau* qui lui était nécessaire pour se couvrir. Dans cet adieu solennel, et d'une grandeur sans exemple, contenu dans le dernier de ses écrits et dont le verset qui nous occupe fait partie, l'apôtre des gentils s'offre à nos regards sous un aspect qui doit nous toucher bien profondément. Nous le voyons sur les limites des deux mondes, prêt à être décapité dans ce monde comme coupable, par ordre de l'empereur romain, prêt à être dans le monde à venir couronné comme juste par le roi des rois; ici, abandonné par les hommes, là, accueilli par les anges; ici, ayant besoin d'un manteau pour se couvrir, là, *vêtu du fin lin pur et éclatant qui désigne la justice des saints* (Apoc. XIX, 8).

« Grotius dit au sujet de ce verset: « Voyez quelle était la pauvreté de ce grand apôtre, qui regardait un objet de si peu de valeur, laissé à une si grande distance, comme une perte pour lui. » Erasme dit à l'occasion du même passage : « Voyez en quoi consistaient les biens de l'apôtre, un manteau pour le garantir de la pluie, et quelques livres. » La pauvreté de saint Paul nous est donc rappelée ici comme par incident, manière d'instruire très ordinaire dans la Parole de Dieu. La position de l'apôtre est un accomplissement de ce que le Seigneur avait annoncé aux siens sur la réception à laquelle ils devaient s'attendre de la part du monde. L'évidence de la vérité de l'Évangile, qui ressort de la triste situation de ceux qui furent employés les premiers à le propager, est propre aussi à nous convaincre de sa divine origine. Elle paraît avoir eu ce but dans la sagesse de Dieu; et il y est toujours fait allusion dans les détails que l'Écriture-Sainte nous donne sur leur compte : « *Je pense que Dieu nous a exposés publiquement, nous qui sommes les derniers apôtres,*

comme des gens condamnés à la mort, vu que nous nous sommes rendus le spectacle du monde, des anges et des hommes. Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim et la soif, et nous sommes nus ; nous sommes souffletés, et nous sommes errans çà et là » (1. Cor IV, 9, 11).

« Saint Paul prie encore Timothée « *de lui apporter les livres, mais principalement les parchemins.* » Quels que pussent être ces parchemins (ils contenaient peut-être les originaux des Épîtres qu'il avait écrites aux Églises et dont il pouvait désirer de confirmer ou d'expliquer le contenu), Timothée devait savoir l'usage qu'il voulait en faire, et il pouvait y voir une nouvelle preuve du zèle de l'apôtre, et de ses infatigables travaux pour le service de Dieu. En le voyant demander des livres et des parchemins, nous voyons qu'il ne négligeait pas d'observer lui-même ce qu'il prescrivait à Timothée dans sa première Épître, chapitre IV, verset 13, *d'être attentif à la lecture*; et nous apprenons de là que ces hommes favorisés des dons les plus excellens, n'en étaient pas moins dans la nécessité d'employer les moyens ordinaires pour leurs progrès, et pour ranimer les dons qui étaient en eux. S'il en était ainsi d'eux, avec quelle force ne nous est pas rappelé ici le devoir de nous appliquer à conserver la connaissance des choses divines que nous pouvons déjà avoir, et de chercher à ajouter au trésor que nous avons recueilli, quelque grand que nous puissions le supposer! Nous sommes bien certains que les livres que l'apôtre se faisait apporter à une pareille époque, et d'une si grande distance, n'étaient pas des livres inutiles. Ils étaient sûrement destinés à lui profiter à lui-même, ou bien il voulait les faire servir, de quelque manière, à l'avancement de la cause dont les succès étaient l'unique objet de ses désirs, et pour laquelle il devait bientôt souffrir le martyre. Sous tous ces points de vue ce verset nous donne des instructions précieuses et un utile exemple; et nous ne pouvons pas plus concevoir que le cours de l'inspiration soit ici interrompu, sans que rien absolument l'indique, ce dont on ne trouve pas un seul exemple dans toute la Bible, que nous ne pouvons l'admettre par rapport au verset que nous avons déjà examiné.

« Dans le premier de ces deux passages, nous voyons saint Paul attentif aux besoins d'un compagnon d'œuvre; dans le dernier, il s'occupe des siens propres. L'un ou l'autre contient-il quelque chose qui soit au-dessous de la dignité de la révélation divine? En prescrivant, par son apôtre, l'usage du vin qu'il voulait bénir pour

le rétablissement de la santé de Timothée, le Seigneur agit de la même manière que lorsqu'il inspira à son prophète d'ordonner l'application d'une « masse de figues » pour la guérison du roi Ezéchias (2. Rois xx). Était-il au-dessous de la dignité de Celui qui avait changé l'eau en vin à un festin de noces, d'ordonner pour la santé de Timothée l'usage du vin au lieu de l'usage de l'eau? Était-ce indigne de ce Dieu qui avait daigné montrer tant de bonté pour son peuple, qu'il fît insérer dans sa loi que *celui qui aurait planté une vigne et qui n'en aurait pas cueilli le fruit n'irait pas à la guerre, de peur qu'il ne mourût dans la bataille, et qu'un autre n'en cueillît le fruit?* (Deutéronome, XX, 6.)

« Bien loin qu'il y ait dans ces passages rien qui soit au-dessous de la dignité de la révélation de Dieu, ils s'accordent parfaitement avec elle, et nous y trouvons une touchante manifestation des perfections de Dieu. Ce n'est même que lorsque nous les considérons, non comme la parole des hommes, mais comme *la Parole de Dieu*, que nous découvrons leur beauté et leur utilité. C'est Dieu lui-même qui parle. L'Eternel, qui est haut et élevé, condescend à s'occuper de la faiblesse et des besoins de ses serviteurs. Rien de ce qui les intéresse n'échappe à son attention. Quel commentaire ces deux passages renferment des touchantes considérations que Jésus présentait à ses disciples (Luc, XII, 22-30), pour bannir de leur esprit ces soucis et ces anxiétés auxquels nous sommes si disposés à nous abandonner durant notre pélerinage terrestre! Est-il rien de plus propre que ces versets, considérés comme *les paroles de Dieu même*, pour nourrir en nous l'esprit d'adoption et nous exciter à nous écrier *Abba, c'est-à-dire Père?* Pourrions-nous songer à les effacer du volume sacré, comme incompatibles avec l'idée que nous devons nous former de l'inspiration, et comme indignes de venir de Dieu?

« D'après le même principe qui fait rejeter comme indigne de l'inspiration le conseil donné à Timothée, de ne plus boire uniquement de l'eau, mais de faire usage d'un peu de vin pour sa santé, ne devrait-on pas nier aussi la vérité du miracle opéré aux noces de Cana en Galilée, où notre Seigneur changea l'eau en vin? Ne devrait-on pas regarder cette occasion comme indigne d'une intervention miraculeuse, et surtout de donner lieu au premier miracle de Jésus-Christ? Nous dira-t-on aussi que ce n'est pas une chose d'une nature religieuse; qu'elle n'était pas digne d'être transmise par l'inspiration, qu'il n'est pas *prudent* de parler d'un tel passage comme

ayant été inspiré, ni d'admettre que Jésus commença à manifester sa gloire, en changeant un peu d'eau en vin?

« La légèreté, pour ne pas dire la profanation, qu'il y a à parler ainsi des Saintes Ecritures, mérite les plus sévères censures. La Bible devient ainsi un autre livre; et si de pareils principes d'interprétation étaient admis, une nouvelle révélation deviendrait indispensable pour enseigner à l'humble Chrétien, qui la regarde comme *une lampe à son pied et une lumière à son sentier*, quelle est la portion qu'il doit considérer comme venant de Dieu, et quelle est celle qu'il doit attribuer à l'homme; quelles sont les pages, qui sont « d'une nature religieuse, » et dans lesquelles il peut puiser de l'édification, et s'entretenir avec Dieu, et quelles sont celles qui n'ont rapport « qu'aux affaires civiles ou ordinaires, » qui n'ont point d'intérêt pour lui, et dont il ne serait pas *prudent* de dire qu'elles sont inspirées.

« Que ceux qui traitent ainsi les Saintes-Écritures s'arrêtent; qu'ils examinent les principes d'après lesquels ils se dirigent, et qu'ils ne troublent point les Chrétiens humbles et simples de cœur par leurs téméraires spéculations. Les fidèles regardent avec une confiance entière toute la Bible comme les oracles de Dieu; ils n'osent ni y rien ajouter, ni en rien retrancher. Convaincus que c'est le Livre de Dieu, ils reçoivent avec un humble respect les parties mêmes qu'ils ne comprennent pas. Ceux qui s'approchent du Seigneur comme de petits enfans et qui lisent dans les Épîtres de saint Paul à Timothée que *toute l'Écriture est divinement inspirée*, ne seront pas facilement entraînés à croire que l'apôtre a contredit cette déclaration dans les mêmes Épîtres, et qu'il a fourni au moins deux exemples du peu de fond qu'on devait faire sur ce qu'il venait un moment avant d'affirmer si solennellement. Du reste, c'est sur la raison générale que ces passages se trouvent dans l'Écriture, et sans avoir égard ici au sens qu'on peut leur donner, que nous nous fondons pour nous élever contre la manière profane dont ils ont été traités, et pour les regarder comme une portion de la Parole de Dieu. C'était sous ce point de vue qu'Origène, qui était né vers la fin du second siècle, considérait les parties de l'Ecriture dont il ne pouvait comprendre l'utilité. »

Nous regrettons de ne pouvoir suivre plus loin notre auteur; mais nous espérons que ce que nous avons dit de cet ouvrage, et surtout ce que nous en avons cité, engagera un

grand nombre de personnes à le méditer dans un esprit de prière, avec toute l'attention et tout le sérieux qu'exige un sujet aussi important, et qu'elles puiseront dans cette lecture une conviction plus solidement établie, que chaque parole de la Bible est une parole qui sort de la bouche de Dieu, et que le devoir de tout homme qui s'honore du titre de Chrétien est de se nourrir habituellement de ce pain de vie, et de prendre les Saintes Écritures pour la règle unique et infaillible de tout ce qu'il doit croire et de tout ce qu'il doit pratiquer.

I. LE PÉLERINAGE DU CHRÉTIEN A LA CITÉ CÉLESTE, *décrit sous la similitude d'un songe*, 1 vol. in-12 de 235 pages. Paris, 1831. chez J. J. RISLER, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr. 25 c.

II. LES CANTIQUES DU VOYAGE DU CHRÉTIEN, *mis en musique par* A. BOST, *ministre de Jésus-Christ; suivis de deux autres cantiques du même auteur*. Genève, chez Mme SUZ. GUERS. Paris, chez J. J. RISLER. Prix : 3 fr. 50 c.

On se fait souvent de très fausses idées des besoins religieux de la France, et des moyens d'y satisfaire. Les livres d'édification qu'on publie, même les plus simples d'entre eux, s'adressent presque exclusivement à des lecteurs qu'on suppose posséder quelques notions chrétiennes, ou du moins quelques idées générales assez étendues pour que ces notions puissent leur être présentées sans autres préliminaires. Mais combien l'on reconnaît qu'on s'est trompé, lorsque l'on examine de plus près ce que sont la plupart des personnes pour qui l'on écrit, lorsque, visitant nos Eglises rurales, et même un grand nombre des Eglises de nos villes, on s'aperçoit que tout travail d'esprit est étranger aux habitudes de leurs membres, qu'ils ne savent souvent pas sortir du cercle étroit que leurs occupations rurales ou manufacturières tracent autour d'elles, et qu'à l'exception de la lecture des journaux politiques, dont la monotonie n'est pas faite pour leur communiquer des idées variées, elles se privent volontairement des moyens d'étendre leur horizon et ne recherchent presque pas des connaissances

qu'il leur importerait tant d'acquérir. Ce n'est que dans les localités où des pasteurs fidèles et zélés s'efforcent de répandre le goût des bonnes lectures, que l'on trouve des exceptions à cet engourdissement intellectuel, et même là, comme le terrain qu'il s'agit d'ensemencer n'a pas subi la préparation graduelle qui lui serait nécessaire, il arrive souvent que les livres dont, en d'autres circonstances, on pourrait espérer le plus de bien, sont d'une utilité fort bornée. Admirons encore ici ce caractère de simplicité de la Parole de Dieu, qui la met à la portée des ignorans et des petits, en même temps que les savans et les anges ne peuvent voir jusqu'au fond dans ses profondeurs. Je ne suis plus supris que les multitudes suivissent Jésus, de la Galilée, de Décapolis, de Jérusalem, de la Judée et de delà le Jourdain, ni que des troupes de quatre et de cinq mille hommes se rassemblassent autour de lui dans le désert; car l'expérience de nos jours prouve encore, comme celle de ces temps-là, que le langage de l'Evangile est facile et plein d'attrait pour des hommes qui trouveraient inintelligibles les raisonnemens humains les moins abstraits. Et, chose remarquable, en même temps que la lecture de la Bible communique la connaissance des vérités religieuses, en même temps aussi, et l'on pourrait presque dire dans la même proportion, elle dégrossit l'esprit, elle le débarrasse des préjugés, elle le dispose à recevoir toutes les sortes d'enseignemens; tellement qu'on peut dire que pour que la civilisation fasse des progrès, qu'elle jette ses racines dans la classe pauvre et ignorante qui est de toutes les classes la plus nombreuse, et qu'elle fasse marcher chaque membre de la société dans la voie progressive imprimée à ses sommités, il faut d'abord qu'ils aient tous été *enseignés de Dieu* (Jean VI, 45).

Sans doute nous voyons avec intérêt la réaction que le développement de la piété exerce sur le développement de la prospérité sociale; nous avouons cependant que ce point de vue n'est qu'accessoire pour nous; car tout en admirant l'influence immense des doctrines chrétiennes sur le sort des peuples, nous n'aspirons à former de bons citoyens de la terre, qu'en dirigeant tous nos efforts de manière à faire sentir aux

hommes que leur but doit être d'être un jour des citoyens des cieux. Nous voudrions qu'ils se rappelassent sans cesse qu'*ils sont en chemin*, et nous avons la conviction, confirmée par de nombreuses expériences, qu'il y a dans cette seule pensée imprimée dans le cœur d'un homme, plus de lieu d'espérer de le voir concourir, selon sa position, et comme individu, au bien-être général que rêvent les philantropes et les législateurs, qu'on n'a de lieu d'espérer qu'il puisse jamais être excité à ce concours par l'impulsion que donneront à sa volonté et à son énergie les élaborations politiques les mieux entendues, quand même elles auraient résolu le problème dont la solution occupe depuis quarante ans les esprits, de faire concorder la constitution et les lois secondaires avec les intérêts de tous. Le Christianisme seul a la prétention de jeter cette pensée, qui tend à détacher de tout, au milieu de ces multitudes dont la tendance naturelle est au contraire de s'attacher et de se cramponner à tout. Il n'y réussirait certes pas si, en même temps qu'il présente un but nouveau, placé en dehors de la scène mouvante de ce monde passager, il ne savait aussi créer dans les cœurs un principe nouveau qui est en rapport avec ce but, et qui, après qu'il s'est emparé d'une âme, travaille sans cesse, malgré les résistances que trop souvent elle lui oppose, à lui faire atteindre le but, que Dieu lui-même lui a assigné. Il n'est rien de si mystérieux pour le monde, ni rien de si admirable pour le Chrétien que la lutte que l'âme du fidèle soutient presque sans intervalles depuis le moment où elle a entendu l'appel de son Dieu jusqu'à celui où elle est enfin glorifiée avec lui. La grande utilité que présente la publication des journaux et des lettres des Chrétiens éminens résulte surtout, ce nous semble, des révélations qu'elle fait sur cette lutte. On peut tirer instruction des combats, des victoires et même des défaites de ses frères, parce qu'on apprend d'eux comment il faut combattre, et quels sont les côtés faibles qu'il faut surtout fortifier. *Ce qui nous fait remporter la victoire sur le monde, c'est notre foi. Qui est celui qui surmonte le monde, sinon celui qui croit que Jésus est le fils de Dieu?* (1. Jean, V, 4, 5.)

L'ouvrage de Bunyan dont l'on vient d'imprimer une tra-

duction, très supérieure à toutes celles qu'on en avait jusqu'ici faites en français, est éminemment propre à éclairer la marche du chrétien. On a eu raison de dire que c'est le livre religieux le plus populaire et le livre populaire le plus religieux. Le célèbre Johnson le classe parmi les ouvrages peu nombreux que le lecteur, après en avoir achevé la lecture, souhaiterait être plus longs; il reconnaît à son auteur un génie original et un talent très distingué. Cowper rend le même témoignage dans un de ses poèmes, et Thomas Scott, auteur de l'admirable Commentaire sur la Bible, que l'on traduit actuellement en français, n'a pas dédaigné d'écrire aussi un commentaire sur le *Pèlerinage du Chrétien.* « Il ne serait peut-être pas difficile de prouver, dit-il dans la préface de ce livre, que l'ouvrage de Bunyan mérite aussi réellement d'être considéré comme la production originale d'un esprit vigoureux, que les divers écrits, en prose ou en vers, qui parurent à diverses époques chez différens peuples, et qui ont fait l'admiration du genre humain. On n'y trouve pas, il est vrai, ces ornemens qu'on prend souvent pour la perfection véritable; mais la rudesse du style, si bien appropriée au sujet, contribue elle-même à en faire un livre des plus extraordinaires. S'il n'était pas écrit avec une grande ingénuité, un traité religieux, qui affiche des doctrines qu'on a trouvées blessantes en tout temps, et qui sont aujourd'hui encore moins en faveur qu'autrefois, n'aurait pu réussir, sous une forme si modeste, à attirer d'une manière soutenue, dans un siècle tel que celui-ci, l'attention d'une nation aussi éclairée que l'est la nôtre. Et cependant il est incontestable que le *Pèlerinage du Chrétien* continue à être lu et admiré par une foule de personnes. »

Sous la similitude d'un songe, Bunyan représente l'histoire de l'âme du fidèle, considérée dans les circonstances morales par lesquelles les Chrétiens passent le plus généralement, et il jette ainsi un grand jour sur ce qui a lieu en elle de plus intime. On trouvera peut-être à une première lecture qu'il y a quelque chose de bizarre dans l'allégorie qui sert de cadre à l'auteur; mais c'est là un de ces livres dont nous ne craignons pas de dire que plus on le lit, plus on y puise d'instruction;

on le reconnaîtra surtout, si l'on prend la peine de rechercher les nombreux passages de l'Ecriture Sainte auxquels Bunyan renvoie; ils donnent la clef de ce qui pourrait paraître obscur, et font voir combien la connaissance du cœur humain que cet écrivain a acquise est profonde, et d'accord avec ce que la Parole de Dieu nous enseigne du cœur de l'homme : il semble qu'il ait étudié l'homme dans la Bible, et c'est la meilleure manière de le voir tel qu'il est. Il y a dans son livre des traits d'une simplicité admirable et qui en disent plus que de longues dissertations. Il est difficile de détacher de courts morceaux, sans que l'effet qu'ils font à la place qu'ils occupent ne soit affaibli; mais voici quelques lignes que nous ne pouvons nous défendre de citer. On ne peut, à ce qu'il nous paraît, tirer un plus heureux parti de l'allégorie :

« En continuant sa route, *Chrétien* parvint au pied d'un petit monticule qui avait été élevé dans cet endroit pour que les pélerins pussent de là découvrir le pays qui était devant eux. Il monta sur cette hauteur, et aperçut *Fidèle* qui le précédait de quelques pas : Arrêtez, lui cria-t-il, et nous ferons route ensemble; et comme *Fidèle* regardait en arrière, *Chrétien* lui cria de nouveau : Arrêtez, arrêtez, attendez-moi. A quoi *Fidèle* répondit : Impossible! il y va de ma vie; le vengeur du sang est derrière moi. — *Chrétien* fut un peu blessé de cette réponse, et, rassemblant toutes ses forces, il courut après *Fidèle*, qu'il devança bientôt, en sorte que le dernier fut le premier; mais comme il souriait d'un air de triomphe de ce qu'il avait pris les devants, le pied lui glissa; il tomba, et ne put se relever que lorsque *Fidèle* fut venu à son secours. »

Quelle instruction profonde ne trouve-t-on pas dans le chapitre XI, où *Chrétien* et *Fidèle* rencontrent *Beau-Parleur,* dont Bunyan dit « qu'il était de grande taille et avait meilleure fa« çon de loin que de près »! Quel tableau animé que celui de *la foire de la vanité*, et quelle image frappante il nous présente de ce monde qne nous habitons! Mais nous sentons que ce n'est pas en les isolant les unes des autres qu'il faut considérer ces diverses scènes; il y a entre elles un enchaînement nécessaire, comme l'est celui qui existe entre les expériences du chrétien. Ah! puissent toutes celles qui nous sont envoyées

nous être profitables! Puissions-nous toujours avoir les yeux fixés sur notre propre cœur, afin que les leçons que Dieu nous adresse, au moyen des épreuves diverses auxquelles il nous soumet, ne passent pas comme à la surface; loin de là, que nous soyons toujours plus sous la direction de l'Esprit, enracinés dans la foi, *ne dormant point comme les autres*, (1. Thess. V, 6) *mais nous abstenant de toute apparence de mal* (V, 22), nous souvenant que *le Seigneur est fidèle qui nous affermira et qui nous gardera du mal!* (2. Thess. II, 3.) Il se charge lui-même, après nous avoir *rachetés à un grand prix* (1. Cor. VI, 20) de nous ouvrir les portes de la cité céleste, vers laquelle nous sommes en pélerinage; car *il ouvre et personne ne ferme, il ferme et personne n'ouvre* (Apoc. III, 7).

Nous ne terminerons pas cette annonce sans rappeler que c'est en prison, où il avait été enfermé comme promoteur des réunions de piété qu'on nommait alors en Angleterre, comme aujourd'hui en Suisse, des rassemblemens séditieux, et où il passa douze ans et demi de sa vie, que Bunyan composa la plupart de ses ouvrages, qui ont été rassemblés, long-temps après sa mort, en 2 vol. in-fol. La sentence prononcée contre lui portait que « Jean Bunyan, de la ville de Bedford, ouvrier, s'était « diaboliquement et malicieusement abstenu d'aller à l'église « pour assister au service divin; qu'il était promoteur ordi« naire de divers conventicules et rassemblemens séditieux, « troublant ainsi et détournant les bons sujets du royaume, « contrairement aux lois de notre souverain seigneur, le Roi. » Il fut condamné en conséquence à un bannissement perpétuel; mais cette peine fut remplacée par celle de la prison : il n'était alors âgé que de trente-deux ans, et pendant tout le temps de sa détention, il n'eut à sa disposition d'autres livres que la Bible et le martyrologe de Fox. Barlow, évêque de Lincoln, fut l'instrument dont Dieu se servit pour lui procurer la liberté.

Le *Pélerinage du Chrétien* a eu en anglais un nombre infini d'éditions, et a été traduit en beaucoup de langues. Il est remarquable qu'en même temps qu'on vient d'en publier en ce pays une nouvelle traduction, Southey, le poète lauréat an-

glais, en a fait paraître à Londres, cent soixante ans après la première publication de cet ouvrage, une édition de luxe, précédée d'une vie de Bunyan, dont il est l'auteur. On peut espérer que, sous cette forme recherchée, le livre du fils du chaudronnier de Bedford, qui gagna lui-même sa vie par le travail de ses mains, produira dans les maisons des riches et dans les palais des grands une partie du bien qu'il a fait, depuis un siècle et demi, dans les réduits des pauvres et dans les chaumières.

Les anciennes éditions anglaises de l'ouvrage de Bunyan renfermaient quelques strophes qu'on a supprimées dans les éditions modernes, parce que le style en a vieilli. On les avait jusqu'ici traduites dans les éditions françaises; le nouveau traducteur n'a pas jugé à propos de les conserver. Les personnes qui en regretteraient le retranchement les trouveront réunies et mises en musique dans un petit recueil que vient de publier M. le ministre Bost, à qui nous devons déjà plusieurs fort beaux cantiques, et qui nous paraît comprendre très bien ce que doit être la musique religieuse.

VARIÉTÉS.

Etat religieux de l'Église presbytérienne des Etats-Unis.

L'église presbytérienne des États-Unis a tenu, dans les premiers jours du mois de juin, son assemblée générale annuelle; elle est dans l'usage de rendre compte, à cette époque, des bénédictions qu'elle a reçues de Dieu et des épreuves qu'il lui a envoyées. Nous croyons qu'il sera utile de présenter un extrait de ce compte-rendu, comme nous l'avons fait de quelques-uns des précédens. En voyant les progrès inouïs du règne de Dieu dans l'Amérique du nord, et en les comparant avec nos progrès si lents, puissions-nous bénir Dieu de ce qu'il accorde à nos frères, et nous sentir puissamment excités à prier pour le réveil religieux de la France! *Élie était un homme sujet à de*

semblables infirmités que nous, et cependant ayant prié, après trois ans et six mois de sécheresse, *le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit*. (Jacq. V, 18.) Ah! prions donc aussi *avec grande instance*, et nous verrons bientôt, malgré la sécheresse spirituelle que nous déplorons, *une petite nuée* monter de la mer (1 Rois, XVIII, 44), et puis, les eaux de la grâce tomber comme par torrens. Voici ce que nos frères rapportent :

« A moins que les Églises de ce pays ne soient infidèles à Dieu et à elles-mêmes, l'avenir nous promet de plus grands résultats que le passé ne nous en a fait obtenir. Quelles merveilles ne se présenteront pas aux yeux du philantrope et du chrétien, qui, dans cinquante ou soixante années, contemplera ce monde occidental! Déjà notre montagne de Sion est arrosée et rafraîchie par des eaux abondantes. De toutes parts croissent les arbres vigoureux de la grâce, dont le feuillage sert pour guérir; et le soleil de justice s'élève derrière la colline, portant la santé dans ses rayons.

« L'année qui vient de finir a été tellement pour l'Eglise une année de réveil et de joie, que nous n'avions jamais rien vu de pareil en ce pays. Les années précédentes, nous avons donné des détails sur les réveils qui ont eu lieu dans les différentes *Églises;* cette fois-ci nous ne pouvons parler que des *presbytères*, et nous sommes heureux de pouvoir dire que quarante-quatre d'entre eux nous ont envoyé des rapports sur l'œuvre de l'Esprit de Dieu et sur la conversion de centaines de pécheurs. Dans les presbytères de Champlain, d'Albany, de Troy, de Watertown, d'Oneida, d'Otsego, de Chenango, de Courtland, de Cayuga, d'Onondaga, de Toga, de Genève, d'Ontario, de Rochester, de Genesee, de Niagara, de Buffalo, de North-River, d'Eric, de Huron, de Cincinnati, de West-Hanover, et dans le premier et le deuxième presbytères de New-York, les réveils ont été plus puissans et plus étendus qu'aucun de ceux dont on avait jusqu'ici eu à entretenir cette assemblée. Dans les presbytères de Colombie et de son district, de Saint-Laurent, d'Oswego, de Bath, de Hudson, de Bedford, de Long-Island; dans le second presbytère de New-York, dans ceux de Newark, d'Elizabeth-town, de Philadelphie, de Carlisle, de Colombus, de Chillicothe, de Miami, de Salem, de Kaskaskia, de Cleaveland et de Charleston-Union, il y a eu des réveils plus ou moins puissans. Plusieurs d'entre eux auraient été nommés, il y a quelques années, de grands et glorieux effets de la grâce; dans chacun des presbytères cités, il y a au

moins deux ou trois Églises bénies du Saint-Esprit; quelques-unes l'ont été d'une manière signalée. Il est d'autres presbytères, où une seule Eglise a éprouvé des bénédictions spirituelles. Le nombre total des Eglises où le réveil s'est fait sentir est au moins de 350. Plusieurs de ces réveils s'étendent encore; d'autres prennent plus de force; et presque chaque semaine on peut ajouter de nouveaux noms à ceux des Eglises favorisées. Nous demandons à Dieu que leur nombre ne soit jamais diminué et que l'œuvre de grâce ne perde rien de son intensité, jusqu'à ce que, non-seulement chaque Eglise, mais aussi chaque âme ait été bénie. Il serait impossible d'évaluer avec quelque exactitude combien de personnes ont déjà ressenti la grâce qui régénère; mais nous pouvons dire avec joie que beaucoup de milliers d'âmes immortelles, qui étaient, il n'y a que peu de mois, ennemies de Christ et esclaves de Satan, sont aujourd'hui soumises au Sauveur et attendent avec confiance la gloire éternelle.

« Cette œuvre, autant que nous avons pu en être instruits, a été généralement accompagnée de circonstances telles que les amis de Dieu doivent s'en réjouir et désirer qu'elle continue à avoir les mêmes caractères. Elle a été calme, solennelle et, en quelques occasions, entraînante. En général, il n'y a eu que peu de sujets de défiance, ou de causes propres à produire la crainte dans l'esprit des chrétiens les plus timides et les plus prudens. Il est digne aussi de remarque qu'il n'y a eu que peu d'opposition ouverte et violente. La présence et le pouvoir de Dieu ont été si manifestes, que les hommes les plus dégradés, quoiqu'ils aient refusé de se repentir, n'ont cependant osé ni s'opposer, ni déprécier. Nous remercions Dieu de ce qu'en même temps que les réveils deviennent plus fréquens et plus efficaces, on y remarque moins les traces d'une origine humaine.

« Des personnes de tous les rangs, de toutes les classes, de tout âge, de tout caractère, ont eu part à ces réveils. L'enfant de six ou sept ans, qui suit encore l'école enfantine, et le vieillard, qui a passé sa longue vie dans la révolte contre Dieu, ont été dans le même troupeau amenés aux pieds de Jésus, aussi bien que des personnes de tous les âges intermédiaires. Des fonctionnaires publics, savans et d'un rang élevé, et des domestiques illettrés se sont, dans la même réunion de prière, trouvés de niveau devant le trône de Dieu. Le riche et le pauvre se sont unis pour demander grâce à Celui qui n'a point égard à l'apparence des personnes. Il semble ce-

pendant qu'aucun réveil précédent ne s'était étendu à un aussi grand nombre de personnes riches, instruites et influentes. Les hommes qui occupent les premiers rangs de la société et qui influent sur l'opinion publique sont, en plus grand nombre que jamais, entrés dans le royaume de Dieu. Des hommes moraux, qui se croyaient agréables à Dieu à cause de la pureté de leur vie, et des hommes ouvertement vicieux et impies, se sont, les uns et les autres, humiliés devant le Seigneur, à cause de leur indignité et de la juste sentence qui pesait sur eux. Beaucoup d'intempérans sont, par la grâce de Dieu, devenus des chrétiens sobres. Des personnes de tous les caractères et de toutes les conditions ont été converties, en sorte qu'il ne faut désespérer de personne, mais travailler et prier pour tous, avec espérance et avec foi. Dans quelques Eglises, surtout dans la section occidentale de l'état de New-York, l'œuvre a été si générale, que les habitudes de la société en ont été toutes changées. On y a renoncé aux amusemens et aux usages équivoques, et on y trouve une satisfaction plus élevée et plus pure dans les exercices de la piété et dans les travaux qui ont pour but la gloire de Dieu et le salut des âmes. Autant que nous le savons, les nouveaux convertis s'associent à tous les objets charitables, qui sont la gloire de notre époque, et ils se réjouissent de l'idée de prendre part à la conversion du monde. Déjà les caisses de beaucoup de sociétés religieuses ont reçu des marques de leur générosité. Il est aussi digne de remarque, qu'on a vu souvent de nouveaux chrétiens qui étaient coupables de quelque offense, sentir, après leur conversion, le besoin de réparer promptement et complètement leur tort. Les nouveaux chrétiens sont tous amis zélés de la réforme de l'intempérance et de tout ce qui peut servir la cause du Sauveur. Le principal effet de ces réveils, ce qui est surtout digne d'attention, c'est l'avancement de la cause de Christ dans le cœur des individus, dans l'Eglise et dans le monde. S'ils continuent et s'ils augmentent, comme nous le demandons à Dieu, et s'ils produisent les mêmes résultats qu'ils ont déjà commencé à produire, ils répandront bientôt sur notre patrie toutes les bénédictions que Dieu a promis d'accorder à son Eglise dans les derniers jours. Ils augmentent le nombre des familles qui invoquent le nom du Seigneur; ils changent l'aspect moral et les habitudes de la société, en imprimant les caractères du Christianisme aux sentimens et à la conduite du public; ils ferment la bouche aux opposans et aux incrédules; ils relèvent la splendeur du sabbat profané par les impies, renversent les forte-

resses du péché, dissipent les assemblées des méchans, et peuplent les Eglises de Dieu aux dépens des lieux de dissipation. Ils bouchent les sources d'où se précipitaient les torrens de l'intempérance, de la licence et de tous les vices, et augmentent l'énergie et les triomphes des projets charitables au moyen desquels le monde, aujourd'hui en état de révolte, sera de nouveau ramené à l'obéissance de Dieu et rendu participant de ses grâces. Que faut-il de plus, que faut-il d'autre à l'Eglise, pour entrer dans la gloire du millénium ?

« Tout en priant Dieu de multiplier ces réveils et de faire ainsi que son règne vienne, nous conjurons tous les amis du Sauveur, et les ministres de Jésus-Christ en particulier, d'être actifs et fidèles à employer tous les moyens par lesquels les réveils sont produits. Dans les rapports des presbytères, les écoles du dimanche, les classes bibliques, la distribution des traités religieux, les conversations particulières, les réunions qui se succèdent pendant trois ou quatre jours, de nombreuses réunions de prière, surtout au lever du soleil, sont mentionnés comme des moyens qui ont été bénis de Dieu. N'attendons cependant le succès d'aucun de ces moyens, ni de quelque autre que ce soit, si nous ne les employons en désirant sérieusement dans nos cœurs qu'ils soient bénis, en nous confiant entièrement à la grâce du Seigneur, et en nous en remettant avec une confiance inébranlable aux promesses de Dieu pour l'accomplissement de ce que lui demande son peuple. Tous les presbytères où des réveils se manifestent nous apprennent qu'il a plu à Dieu de bénir surtout d'une manière toute particulière les efforts bien dirigés qui ont pour but de faire renoncer entièrement à l'usage des liqueurs fortes. Le triomphe de la cause de la tempérance est un avant-coureur si assuré d'un réveil, que là où il a lieu on peut s'écrier, sans crainte de se tromper : « Le règne de Dieu est proche! »

« Quant à la prédication qu'il plaît à Dieu de bénir, nous devons dire qu'elle n'est pas d'un genre particulier : elle doit renfermer une exposition simple et complète des grandes doctrines de la Bible, exprimées dans notre confession de foi ; cette exposition doit montrer au pécheur sa culpabilité entière et *volontaire ;* elle doit lui faire sentir qu'il ne peut ni déguiser ni excuser la violation de la loi de Dieu, qu'il dépend complètement et absolument de l'Esprit de Dieu, et que cette dépendance lui offre les plus grands encouragemens possibles à se repentir sans retard et à mener une

conduite strictement morale, parce que le Saint-Esprit lutte sans cesse avec lui pour l'y contraindre ; elle doit lui faire sentir qu'il faut maintenant que ses intérêts éternels soient uniquement résolus par son propre choix, et, en renversant tous les prétextes qu'on allègue pour l'impénitence, elle doit l'exciter à choisir immédiatement la vie éternelle, par tous les motifs qui peuvent influer sur l'esprit et toucher le cœur. Nous espérons qu'on recourra à ces moyens avec plus de fidélité, plus de désir d'être béni, plus d'humilité, plus de foi et plus de prières, et nous demandons à Dieu de les rendre plus efficaces. Alors les plaintes de froideur, de mort et de divisions, que font entendre plusieurs presbytères, cesseront de retentir dans nos assemblées. »

La fin de ce compte-rendu est consacrée à rapporter des faits de détail, les travaux de diverses sociétés religieuses et les progrès de quelques autres Églises chrétiennes. Quelques mots rappellent aussi les révolutions de l'Europe : « Le Seigneur « ébranle la terre d'une manière terrible et il bouleverse les « nations, y est-il dit, afin de frayer les voies à Celui à qui la « domination appartient. »

Nous te bénissons, ô Dieu, des merveilles que tu opères, et nous avons la confiance que le temps viendra où tu nous accorderas de semblables grâces! Car *tu l'as juré par toi-même, une parole de justice est sortie de ta bouche, et elle ne sera point révoquée, c'est que tout genou se ploiera devant toi, et que toute langue jurera par toi!* (Esaïe, XLV, 23.) *O terre, terre, terre, écoute la parole de l'Éternel!* (Jérémie, XXII, 29.)

Témoignages rendus publiquement en Russie, en Pologne et en Belgique, au besoin qu'ont les peuples de la protection de la Providence.

Nous avons déjà eu occasion d'exprimer combien nous sommes affligés de l'indifférence religieuse de la France ; nous voulons employer le mot le plus doux possible. D'où vient que, dans d'autres contrées, les souverains, les généraux, les hauts fonctionnaires se placent ouvertement, avec leurs sujets, leurs soldats et leurs administrés, sous la protection du Roi des rois,

de ce Dieu qui abaisse et qui élève, qui donne la victoire ou permet la défaite, et implorent sa bénédiction ; tandis que chez nous, non-seulement le nom de l'Eternel n'est jamais prononcé, mais qu'il y a chez tous les organes publics des sentimens de la nation, à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'ils soient placés, une affectation manifeste à éviter l'expression, même indirecte, de tout sentiment de foi et de piété ; et que la masse de la société semble se pré—iter devant les jugemens du Seigneur annoncés dans la Parole de Dieu ? Nous abandonnons ce fait si profondément triste, et si propre à remplir les Chrétiens d'une sainte terreur et à provoquer leurs ardentes prières et tous les efforts de leur zèle, à la méditation de nos lecteurs. C'est avec joie et en priant Dieu que ces exemples nous excitent à une sainte jalousie, que nous consignons dans nos *Archives* la preuve que dans d'autres pays il n'en est pas de même.

On écrit de Saint-Pétersbourg, en date du 6 juillet, qu'une émeute populaire ayant été excitée dans cette ville à l'occasion du choléra-morbus, l'empereur Nicolas se rendit au milieu de la foule, et qu'après avoir harangué la multitude, il se découvrit la tête, *pour implorer Dieu en faveur de son peuple* ; qu'aussitôt, par un mouvement unanime, tous se jetèrent à genoux, et qu'à la voix du souverain, entouré, pour toute escorte, de cinq ou six aides-de-camp généraux, la foule se dispersa paisiblement.

D'un autre côté, voici un ordre du jour du généralissime Skrzynecki à l'armée polonaise :

« Varsovie, 10 juillet 1831.

« Soldats et Camarades,

« Vous savez que nous combattons pour l'existence de notre patrie, pour la foi de nos pères, pour la sainteté de nos droits et libertés. Dieu veille sur les braves et les patiens, car lui seul est fort dans la guerre, lui-même tue et anime. C'est au Créateur éternel que nous attribuons nos actions et nos victoires. Animés de l'esprit du Christianisme, et partageant mes sentimens, vous recevrez sans doute avec joie et enthousiasme, ô mes chevaliers, cet ordre du jour qui a pour but de vous faire savoir que les aumôniers de régimens, conformément aux instructions de l'autorité métropoli-

taine, adresseront tous les jours, au rappel du matin et du soir, avec vous, la prière suivante à Dieu :

Prière. « Dieu, créateur de l'univers, dans tes mains gît la des-
« tinée de toutes les nations; regarde avec un œil de miséricorde
« notre nation polonaise; bénis l'ouvrage que nous avons com-
« mencé, maintiens-nous dans la ferveur de la foi et dans l'amour
« des vertus, et fais que nous soyons toujours unis. Eclaire de ta
« sagesse les gouvernans et les gouvernés, arme toute l'armée de
« courage et aide-la de ton bras puissant à combattre l'ennemi, à
« conquérir l'existence de la nation polonaise. Fais, Seigneur puis-
« sant, que, croissant dans des sentimens de justice, nous voyions
« constamment notre patrie chérie dans la gloire et le bonheur.
« C'est de quoi nous te supplions par le mérite de Jésus-Christ,
« ton fils, notre Seigneur et Sauveur. *Amen.* »

Heureux le peuple, heureuse l'armée au milieu desquels de pareils ordres du jour sont possibles et utiles! Dieu veuille que notre France en voie bientôt de pareils!

Enfin, en Belgique, M. Surlet de Chockier, en remettant entre les mains du congrès national le pouvoir dont il avait été revêtu comme régent du royaume, a prononcé ces paroles remarquables : « Si j'ai pu faire quelque bien, loin de moi de « m'en attribuer le mérite. Non, Messieurs, je n'en revendique « pas la plus petite part; car je confesse, en présence de la « nation et à la face de toute l'Europe, que, sans une protection « toute spéciale de la Providence, nulle prudence humaine « n'aurait su prévoir ni les événemens, ni leur résultat, encore « moins les diriger dans l'intérêt de la patrie. »

Qu'il y a loin de là, hélas! nous nous sentons pressés de le répéter avec douleur, qu'il y a loin de là aux discours que nous entendons parmi nous!

Origine et progrès des Ecoles du Dimanche.

Le nombre des Ecoles du dimanche va toujours croissant en France; il s'en organise avec succès dans beaucoup d'Eglises où ce puissant moyen de répandre l'instruction élémentaire et la connaissance de l'Evangile n'avait pas encore été essayé;

et nous espérons que l'époque n'est pas éloignée où l'on regardera généralement ces institutions, d'une organisation si facile, comme indispensables à la prospérité d'une communauté protestante. Il ne sera donc pas sans intérêt pour nos lecteurs d'apprendre à qui est due la première idée de ces écoles. On pense qu'elle a été conçue par M. Robert Raikes, de Glocestre, en Angleterre (1). Cet homme respectable ra-

---

(1) Charles Borromée avait, il est vrai, essayé, dès le seizième siècle, d'établir dans les Églises du diocèse de Milan des écoles où l'on enseignait, le dimanche, aux enfans la lecture et l'écriture, et où on leur donnait l'instruction religieuse; mais ces écoles ayant un tout autre but que celles qui existent parmi les protestans, et n'ayant exercé aucune influence sur leur formation dans nos Églises, nous n'hésitons pas à attribuer à M. Raikes la première idée des écoles du dimanche proprement dites. Si, comme quelques personnes le pensent, il en existait déjà en Écosse avant l'année 1782 où M. Raikes ouvrit celles de Glocestre, il est certain du moins que ce sont celles-ci qui ont provoqué la formation de toutes celles qui furent ouvertes vers cette époque dans une foule de paroisses de l'Angleterre. Notre excellent et respectable ami, M. Daniel Wilson, donne, dans son ouvrage intitulé : *Letters from an absent brother, containing some account of a tour through parts of the Netherlands, Switzerland, northern Italy and France*, les renseignemens suivans sur les écoles fondées par Charles Borromée :

« Nous avons assisté au catéchisme. Il a été fondé par Borromée dans le seizième siècle, et est l'une des choses qui sont particulières au diocèse de Milan. Les enfans sont réunis en classes au nombre de dix ou vingt, qui se tiennent entre les piliers de la vaste cathédrale, et qui sont séparées les unes des autres par des rideaux. Les garçons sont d'un côté, les filles de l'autre. Il y a des classes semblables dans toutes les églises de la ville. Beaucoup d'adultes étaient placés parmi les enfans. Un prêtre et quelquefois un laïque présidait chaque classe, et paraissait occupé à leur expliquer la religion chrétienne d'une manière familière. Ce spectacle était tout-à-fait intéressant. Il y avait aussi des tables pour apprendre à écrire. Les enfans étaient très attentifs... Que peut-on imaginer de plus excellent en soi-même que cela? Mais qu'on voie ici quelle est la corruption du catholicisme; ces pauvres enfans deviennent tous membres d'une confrérie, et en venant à l'école ils acquièrent des indulgences pour leurs péchés. Un bref du pape, daté de l'an 1609, accorde à perpétuité à ces enfans des indulgences de six mille ans, de huit mille ans, etc., qu'ils peuvent gagner en y assistant, et qui servent à racheter les âmes du purgatoire. Les prières qu'on ré-

conte dans les termes suivans ce qui la lui suggéra : « En 1782, dit-il, je me rendis un jour dans les faubourgs de la ville de Glocestre, pour engager un jardinier à mon service. Il était sorti ; en attendant son retour, je fus fort dérangé par une troupe de jeunes fainéans qui avaient envahi la rue. Ayant demandé à la femme du jardinier d'où il venait que ces enfans fussent si négligés et parussent si corrompus : « Ah ! monsieur, me répondit-elle, vous en auriez plus pitié encore, si vous étiez ici un dimanche ; ils ne nous laissent pas même lire tranquillement dans la Bible. » « Ne peut-on rien faire pour eux ? » demandai-je. « N'y aurait-il personne dans le voisinage qui voulût les recevoir le dimanche à l'école ? » Les renseignemens qu'on me donna me décidèrent à payer une femme, pour instruire le dimanche ces enfans, et ce fut là l'origine de la première école du dimanche. » M. Raikes établit peu de temps après trois autres écoles du même genre, à Glocestre. Assisté d'un pasteur, M. Stock, il s'occupa lui-même beaucoup de leur direction. On enseignait aux enfans à lire, et ils devaient apprendre par cœur le catéchisme. M. Raikes racontait souvent que, comme il songeait pour la première fois à la possibilité d'établir une école le dimanche, le mot *Essaie !* se présenta avec tant de force à son esprit, qu'il se décida aussitôt à agir. « Je ne peux jamais, disait-il à un ami, passer près de l'endroit où ce mot s'est emparé de ma pensée, sans élever vers le ciel mes mains et mon cœur, en reconnaissance de ce que Dieu m'a mis au cœur cette résolution. »

En 1785, trois ans après ce premier essai, M. Raikes, voyant la bonne influence que les écoles du dimanche qu'il avait établies exerçaient sur les enfans et sur les parens, publia dans le journal de Glocestre, dont il était éditeur, quelques détails sur leur succès ; et la même année, il fit insérer dans diverses feuilles très répandues en Angleterre une lettre adressée au colonel Townley, dans laquelle il indiquait la manière de di-

cite avant les leçons sont aussi pleines d'erreurs et de superstitions. J'ai vu tout cela de mes yeux et je l'ai entendu de mes oreilles ; car je désirais savoir exactement ce qui en était de ces célèbres écoles. »

riger ces écoles. Cette publication fut bientôt suivie de la création de la *Société pour la formation et l'encouragement des Ecoles du dimanche dans la Grande-Bretagne.* Plusieurs évêques de l'Eglise anglicane s'en déclarèrent les soutiens, et le célèbre John Wesley, le fondateur du méthodisme, alors âgé de quatre-vingt-quatre ans, écrivit, en 1786, à un ami : « Il me paraît « que les écoles du dimanche seront l'un des grands moyens « de réveiller la piété dans ce pays ; je suis surpris que Satan « n'ait pas encore suscité contre elles quelque champion ha-« bile. »

En 1789, on introduisit les écoles du dimanche dans le pays de Galles : peut-être n'ont-elles nulle part prospéré davantage. On y reçut les adultes aussi bien que les enfans. L'un des résultats de leur organisation dans cette partie de l'Angleterre fut le besoin toujours croissant de Bibles qui s'y fit sentir, et qui motiva, en 1804, la formation de la Société Biblique britannique et étrangère. Déjà, en 1803, s'était formée à Londres, *l'Union des écoles du dimanche*, la première Société religieuse de la Grande-Bretagne, qui ait réuni dans son sein des Chrétiens de diverses dénominations. Enfin, tels furent les progrès des écoles du dimanche en Angleterre, qu'en 1811, lorsque M. Raikes mourut, plus de 300,000 enfans les fréquentaient. Aujourd'hui, environ 1,200,000 enfans y reçoivent l'instruction élémentaire et religieuse.

La première école du dimanche qu'on ait établie aux États-Unis, l'a été à Philadelphie en 1791, par la *Société des écoles du premier jour de la semaine*, qui venait de s'y former, et qui a continué pendant long-temps ses travaux sur une petite échelle. *L'union des écoles du dimanche et des écoles d'adultes de Philadelphie,* fondée en 1817, a exercé une influence plus étendue ; mais ce n'est qu'en 1824 que, prenant le titre *d'Union américaine des écoles du dimanche,* elle se proposa l'immense tâche de créer des écoles dans toutes les parties des États-Unis. Elle avait alors sous sa direction 723 écoles, 7,300 maîtres et environ 50,000 écoliers ; aujourd'hui, par la bénédiction de Dieu, elle surveille plus de 6,000 écoles, fréquentées par au moins 450,000 écoliers, à qui l'instruction est donnée par plus de 60,000

maîtres. En outre, 18,000 enfans suivent les écoles fondées par *l'Union épiscopale*, et 130,000 enfans celles de *l'Union méthodiste épiscopale*.

Les écoles du dimanche n'avaient d'abord pour but que l'instruction des enfans pauvres; aujourd'hui elles sont fréquentées aussi par les enfans qui appartiennent aux familles aisées. On a essayé dans celles des Etats-Unis de former des classes supérieures où l'on enseigne la géographie sacrée, les antiquités judaïques et les évidences du Christianisme. Pendant long-temps, l'enseignement était donné par des maîtres salariés, auxquels on payait aux Etats-Unis environ 33 cents (1 fr. 65 c.) par dimanche, ou 17 dollars 16 cents (85 fr. 80 c.) par an; mais actuellement, à un très petit nombre d'exceptions près, les fonctions d'instituteur sont remplies par des personnes qui s'en acquittent gratuitement. Si les maîtres continuaient à être salariés, leur traitement exigerait par an une somme de plus d'un million de dollars ou environ cinq millions de francs. Malgré tout ce qui a été fait jusqu'ici on pense qu'il y a encore aux Etats-Unis près de 2,500,000 enfans qui ne fréquentent pas les écoles du dimanche, et dont un grand nombre sont privés de tout autre moyen d'instruction.

Combien n'y en a-t-il pas en France qui sont dans le même dénûment! Et combien n'importe-t-il pas en conséquence que tous les chrétiens qui le peuvent se consacrent avec empressement à former des écoles du dimanche! Adam Smith, qu'on ne soupçonnera pas de prévention en faveur du Christianisme, disait avec raison que depuis le temps des apôtres on n'a rien inventé qui promette, autant que les écoles du dimanche, d'opérer avec facilité et simplicité un changement dans les mœurs. Qui ne se sentirait pressé de s'associer à cette œuvre importante? et nous dirons plus, à qui ne serait-ce pas possible?

Il y a déjà plusieurs années que M. le pasteur Chabrand publia à Toulouse une brochure intitulée : *Des écoles du dimanche, de leur importance et de la manière de les diriger*. Après avoir donné des conseils fort simples sur la direction de ces écoles, il terminait en disant :

« Que l'on mette donc la main à la charrue pour opérer une si

excellente œuvre; que l'on prépare les jeunes âmes à recevoir docilement les doctrines religieuses de l'Evangile; que l'on y jette de bonne heure les saintes semences de la vertu; que chacun enfin tienne son cœur et ses mains élevés en prières pour en demander le succès, et Celui qui donne l'accroissement saura la faire prospérer au-delà même de nos espérances. Dans moins de dix ans, après que cette précieuse institution aura été adoptée, nous en remarquerons les excellens effets, et la satisfaction d'avoir opéré par elle un si grand bien sera pour ceux qui y auront concouru une récompense mille fois au-dessus de toutes celles que peut donner le monde. Alors nos Eglises auront un plus grand nombre de Chrétiens zélés et exemplaires, nos familles plus de membres paisibles et unis, et notre patrie plus de citoyens vertueux et heureux. *Heureuse la nation, heureuse la famille qui a l'Eternel pour Dieu!*»

Il y a plus de dix ans aujourd'hui que ces conseils ont été donnés: depuis lors le *Comité pour la formation et l'encouragement des écoles du dimanche*, dont M. le baron de Staël, a été le premier président, a à plusieurs reprises rappelé cet objet important aux pasteurs et aux fidèles, et nous ne nous trompons sans doute pas en disant que partout où des écoles du dimanche ont été fondées et dirigées selon l'esprit de l'Evangile, elles ont porté des fruits. Que sera-ce dans dix autres années? Nous espérons de grandes choses, sous la bénédiction de notre Dieu, si ceux de nos frères qui n'ont pas encore mis la main à la charrue se décident à le faire sans retard!

Législation relative au Colportage.

Nos coreligionnaires sont, dans beaucoup de parties de la France, isolés les uns des autres, ou bien ils habitent des villages et des hameaux éloignés des grandes villes, et où ils sont dans l'impossibilité de se procurer les livres nécessaires à l'éducation de leurs enfans et à l'édification domestique. Ce n'est que par le moyen des colporteurs qui les visitent de temps en temps qu'ils peuvent se procurer ces ouvrages; mais il régnait quelque incertitude sur les formalités à remplir pour exercer cette profession. M. le président du Consistoire de Mens, ayant adressé

à M. le Ministre du Commerce, par la voie de M. le préfet de l'Isère, une demande pour l'obtention d'un brevet de libraire-colporteur en faveur d'un de ses paroissiens, qui se proposait d'aller vendre aux protestans des montagnes de l'Isère les livres élémentaires et les livres religieux à leur usage, il a reçu de M. le préfet la réponse suivante, de laquelle il résulte qu'aucune autorisation n'est nécessaire pour exercer la profession de colporteur :

A M. le Président du Consistoire de Mens.

Grenoble, 3 juin 1831.

« Monsieur le Président,

« J'ai transmis, le 5 mai dernier, à M. le ministre du commerce, la demande que vous avez formée en faveur du sieur A....... d'un brevet de libraire-colporteur.

« Je reçois aujourd'hui une lettre de ce ministre à la date du 30 mai dernier, où je lis ce qui suit :

« Le brevet dont la forme a été déterminée par les réglemens, est « purement local, et ne peut jamais être exploité que dans le lieu « où réside le titulaire. D'après cette considération, on ne saurait « délivrer un pareil titre à un colporteur qui n'a pas de résidence « fixe et qui, pour le débit de ses livres, parcourt les divers points « du royaume où il croit trouver quelque débouché. Remplacer ce « titre par une autorisation spéciale n'est pas dans le droit de l'ad- « ministration, puisqu'aucune loi n'a statué sur ce qui concerne le « colporteur en matière de librairie. L'exercice de cette branche de « commerce est donc parfaitement libre ; mais l'autorité doit sur- « veiller les individus qui s'y livrent, afin qu'ils ne puissent vendre « impunément des écrits prohibés ou contraires à l'ordre public. « Une circulaire du ministre de l'intérieur du 16 juin 1830 (1),

(1) Cette circulaire de M. de Peyronnet, alors ministre de l'intérieur, s'exprime ainsi :

« En attendant qu'un réglement spécial sur le colportage ait concilié « la liberté et les intérêts du commerce avec les garanties que réclame « l'ordre public, on ne peut que surveiller les colporteurs, vérifier s'ils « ont des passeports, et s'ils font un commerce suffisant pour leur as- « surer des moyens d'existence ; et, *dans le cas contraire,* les traduire « comme vagabonds devant les tribunaux. A l'égard de ceux qui veu-

« indique à cet égard les mesures préventives qu'il est convenable
« de prendre.

« Il résulte de toutes ces observations que le sieur A....... n'a pas
« besoin du brevet qu'on a sollicité pour lui ; si, comme le déclare
« M. Blanc (le président du Consistoire de Mens), il se borne à la
« vente des livres religieux et élémentaires, rien ne devra lui faire
« craindre la surveillance dont il sera l'objet dans les communes où
« il se présentera.»

« Je vous prie donc, Monsieur le Président, de donner communication de cette décision au sieur A....., et d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

« *Le Préfet de l'Isère*, GASPARIN.

Cette décision de M. le ministre du commerce offre, comme on le voit, toute espèce de garantie aux personnes des départemens qui se proposeraient de vendre des Bibles, des Nouveaux-Testamens et des Traités.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ITALIE. — *Décret du duc de Modène contre les Juifs.* — Nous avons eu plus d'une fois, dans ces derniers temps, occasion de nous occuper des Juifs. On ne pourra lire sans effroi le décret suivant du duc de Modène, nouveau monument à ajouter à ceux qui, dans tous les siècles, attestent les malheurs d'Israël, depuis que ce peuple a abandonné l'Eternel. Le 23 mars, le décret suivant a été publié à Modène :

« François IV, par la grâce de Dieu, duc de Modène, etc. La conduite que la plus grande partie des Juifs qui habitent dans nos états ont tenue pendant la courte durée de la dernière révolution, causée par une conspiration infâme, nous a suffisamment démontré que cette nation, qui n'est que tolérée dans nos états, est tout-à-fait indigne de la protection dont elle a joui depuis tant d'années à l'ombre de nos lois ; elle mérite au contraire un traitement plus sévère et conforme aux sentimens qu'elle a montrés à cette occasion. Nous ordonnons ce qui suit :

« 1° Toutes les lois relatives aux Juifs, existantes avant 1795, sont remises en vigueur, et toutes les concessions que nous avons faites aux Juifs sont rapportées.

« dent des livres ou des gravures, il faut en outre vérifier s'ils n'en ont
« pas de prohibés, contraires à l'ordre public, etc. »

« 2° La communauté (*università*) des Juifs tolérés dans nos états est de nouveau tenue de payer, comme avant 1795, la somme annuelle de 20,000 francs à notre trésor. En outre, il n'est permis à aucun Juif ou Juive de se montrer en dehors du *Ghetto* (quartier des Juifs) autrement que dans le costume et avec la marque que nous nous réservons de déterminer, pour que tout le monde les puisse reconnaître comme Juifs.

« 3° Pour alléger à nos sujets bien aimés les charges que les pertes essuyées et les frais considérables occasionnés par la dernière révolution ont amenés nécessairement, et pour ne pas les surcharger de nouveaux impôts, la communauté des Juifs de cette ville et des deux provinces de Modène et de Reggio sera tenue de payer, à un an de date du présent décret, la somme de 600,000 francs à notre trésor; savoir, un tiers de suite, et 100,000 fr. tous les trois mois. Le tout comme une amende pour la conduite qu'ils ont tenue pendant les derniers événemens.

« 4° En vertu de la loi rétablie, d'après laquelle les Juifs ne peuvent posséder aucune propriété immeuble située en dehors du Ghetto, toutes leurs possessions qu'ils ont hors de ce quartier serviront de garantie pour le paiement de la somme mentionnée, qui sera complétée, en cas de besoin, par ces propriétés, d'après l'estimation des experts; car telle est notre volonté et notre ordre (*arbitrio e volontà*).

« 5° La communauté des Juifs répartira librement entre ses membres la cote de cette amende extraordinaire, et nos tribunaux l'aideront, s'il le faut, dans cette affaire.

« 6° Cette contribution, dont toute la communauté des Juifs est frappée en punition de leur conduite pendant la dernière révolution, n'exclut pas les peines dont les individus qui ont pris part à cette révolution sont personnellement passibles, et leurs biens seront également soumis à la confiscation. Nos ministres, gouverneur et intendans-généraux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, car telle est notre volonté souveraine.

« Donné à Modène, le 22 mars 1831. » FRANÇOIS.

FRANCE. — *Consécration au saint ministère de M. Dadre, de Saint-Hippolyte (Gard).* — M. Dadre s'est présenté devant le Consistoire réformé de Mens (Isère) pour demander qu'il pût recevoir l'imposition des mains dans cette Eglise consistoriale, comme ayant achevé ses études à Montauban, et désirant obtenir le poste nouvellement créé de pasteur à La Mure (Isère). Ce consistoire a acquiescé à sa demande; et, d'après les articles I et IV de la discipline ecclésiastique, a invité à Mens, pour le 6 mars 1831, jour fixé pour cette cérémonie, quelques pasteurs des Eglises les plus rapprochées. A MM. Blanc et Dumont, pasteurs à Mens, se sont adjoints, pour l'examen et la consécration du candidat, MM. Adolphe Monod, pasteur président du consistoire de

Lyon, d'Aldebert, pasteur président du consistoire d'Orpierre (Hautes-Alpes), Renous, pasteur président du consistoire de Lamotte-Chalençon (Drôme), Bonifas, pasteur à Grenoble, Morel, pasteur à Valdrôme (Drôme), Arnaud, pasteur à Lamotte-Chalençon, Cadoret, pasteur à Saint-Etienne (Haute-Loire), Charlier, pasteur-suffragant à Valdrôme, et Duvoisin, pasteur-catéchiste à Mens. Après s'être assurés que M. Dadre était muni des certificats d'étude nécessaires pour être admis à recevoir l'imposition des mains, et après avoir recueilli tous les renseignemens possibles sur sa conduite et sur sa piété, ces onze pasteurs ont examiné la doctrine du candidat, et, autant que la chose était possible, sa vocation au saint ministère, voulant en cela se conformer au précepte de l'apôtre : *N'impose les mains à personne avec précipitation* (1 Tim. V, 22), en même temps qu'aux règles prescrites par la discipline des Églises de France. Le candidat, après avoir répondu d'une manière très détaillée à tous les points sur lesquels il avait été interrogé, s'est retiré, et les pasteurs réunis ont, après un mûr examen, voté son admission. Le lendemain 6 mars, dès sept heures et demie du matin, la foule remplissait le temple de Mens, capable de contenir de douze à quinze cents personnes. A dix heures, M. le pasteur Adolphe Monod, appelé à faire le sermon de consécration, est monté en chaire ; il a prêché sur Actes XX, 24 : *Je ne me mets en peine de rien, et ma vie même ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course, et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu.* Il a vivement ému toute l'assemblée par la force et l'onction de son excellent discours, dans lequel, remontant à l'origine de l'imposition des mains et à la signification de cette sainte cérémonie, il y a rattaché, d'une manière neuve et fort intéressante, tous les principaux devoirs d'un ministre de Jésus-Christ, et en particulier le dévouement entier pour la cause de son divin Maître que saint Paul exprimait si fortement dans le texte que le prédicateur avait choisi. A deux heures et demie, M. Dadre a prêché sur ces paroles de saint Paul : *Prends garde à toi et à l'instruction* (1. Tim. IV, 16). Il a rappelé, à l'occasion de ce texte, les principaux devoirs du ministre de l'Evangile, et se reconnaissant par lui-même incapable de les remplir, et indigne d'une charge aussi sainte, il a imploré avec ferveur, par Jésus-Christ, la miséricorde de Dieu et son assistance, et s'est recommandé aux prières de ses confrères et de l'Eglise. On a encore entendu, le lundi, M. Cadoret, pasteur à Saint-Etienne, et M. Bonifas, pasteur à Grenoble; et le mardi M. d'Aldebert, pasteur à Orpierre, et M. Renous, pasteur à Lamotte-Chalençon. Le mercredi matin, M. Monod, pasteur à Lyon, a prêché de nouveau; il a fait remarquer avec actions de grâces envers le Seigneur la parfaite unité de doctrine et d'esprit qui s'est montrée dans tous les discours qui ont été successivement prononcés à l'occasion de cette consécration. Cette unité avait

Digitized by Google

d'ailleurs frappé tous les assistans, qui ont montré un grand empressement pour se rendre à toutes les prédications ; le laboureur a quitté ses travaux et l'artisan son métier pour venir recueillir chaque jour. matin et soir, cette manne abondante qui n'a pas été sans bénédiction pour plusieurs âmes, *altérées et affamées de la justice*. Puisse-t-elle donner à plusieurs autres encore cette faim et cette soif si précieuses, et les inciter à dire à Jésus : *Seigneur, donne-nous toujours de ce pain-là* (Jean, VI, 34). Cet empressement pour entendre la Parole de vie s'est encore montré à l'occasion du dernier discours prononcé par M. Charlier, pasteur-suffragant à Valdrôme. Tous les soirs, du dimanche au mercredi, il y a eu, dans une maison particulière, des réunions d'édification fort nombreuses, auxquelles les pasteurs étrangers et ceux de Mens ont régulièrement assisté, et dans lesquelles la présence du Seigneur s'est souvent manifestée d'une manière très remarquable.

— M. *Adolphe Monod,* pasteur, président du consistoire de l'Église réformée de Lyon, vient de passer quelques semaines à Paris, où il a prêché plusieurs fois, entre autres deux fois dans le temple de l'Oratoire, et deux fois dans celui de la rue Saint-Antoine. Ces prédications, où la vérité a été annoncée avec force, avec fidélité et avec amour, laisseront, par la grâce de Dieu, une profonde et utile impression dans l'Eglise de Paris. Que l'incrédulité et le monde se déchaînent contre ce fidèle serviteur de son Maître, le Chrétien n'a pas lieu de s'en étonner ; car il parle de la foi et de la sanctification comme de réalités d'une importance éternelle, et avec ce ton de conviction et cette puissance de logique que ceux-là même qui ne veulent de la piété que *l'apparence,* et qui *renient ce qui en fait la force* (2.Tim. III, 6), sont contraints de lui reconnaître. Nous nous abstenons encore de parler de la situation de M. *Adolphe Monod* vis-à-vis de son consistoire ; nous le ferons plus tard et de manière à réjouir le cœur de tous les amis du Sauveur et de son Evangile, à dissiper d'injustes préjugés, et, nous l'espérons, à faire regretter à plusieurs adversaires de l'Evangile eux-mêmes les exagérations et les calomnies qu'ils ont contribué à répandre sur ce sujet. Ces accusations sans fondement auront cela de bon qu'elles forceront sans doute M. *Monod* à porter devant l'Eglise tout entière la justification d'un ministère si indignement attaqué.

— Depuis la fin de mai, plus de deux mille Bibles et près de seize cents Nouveaux-Testamens ont été vendus à Paris, à des prix fort réduits, par le moyen de colporteurs choisis avec discernement par les amis de la Parole de Dieu qui les ont employés. Nous signalons ce fait pour engager beaucoup de Chrétiens à employer ce même moyen de répandre l'Ecriture-Sainte, et à profiter de la liberté avec laquelle elle peut être aujourd'hui colportée et vendue partout.

CORRESPONDANCE.

LETTRES SUR L'ÉTAT RELIGIEUX DE LA FRANCE.

N° 1. *Classification et dénombrement.*

Bolbec, août 1831.

Permettez-moi, monsieur et cher frère, de m'entretenir quelquefois avec les lecteurs des *Archives* sur les graves intérêts religieux qui préoccupent leur attention et la nôtre. Pour nous tous le moment est venu, ce me semble, de redoubler d'efforts dans l'œuvre sainte qu'il nous est ordonné d'accomplir; car la révolution de juillet vient de nous ouvrir, en religion comme en politique, une route inconnue qui nous offre de nouveaux moyens de succès pour la cause de l'Evangile, et peut-être aussi de nouveaux obstacles.

Dans une telle situation, les serviteurs de Christ éprouvent le besoin de considérer attentivement les grandes choses qui se préparent. Ils s'arrêtent, ils regardent, suspendus entre la crainte et l'espérance. Ils ne savent s'ils doivent en croire leurs pressentimens d'un plus heureux avenir, ou quelques faits déplorables dont ils sont témoins. Ils se demandent : Où sommes-nous? où allons-nous? Quel est le nombre, quelles sont les forces de nos adversaires? Quels obstacles faut-il vaincre? quels préjugés combattre? quels moyens employer pour conduire au pied de la croix un peuple maintenant assis dans les déserts du scepticisme?

Il importe de s'attacher à résoudre ces questions qui intéressent profondément toutes les âmes chrétiennes; mais les difficultés de ce travail sont nombreuses et presque insurmontables. Il n'y a point de documens positifs sur l'état religieux de la France; il ne saurait même y en avoir. Les hommes peuvent rédiger la statistique des objets matériels; Dieu seul pourrait faire une statistique religieuse et morale. On enre-

gistre les naissances, mais les *nouvelles naissances* ne s'enregistrent point ici-bas; c'est une affaire entre l'Esprit qui donne la vie et le fidèle qui l'obtient. Les économistes n'ont point de subdivisions pour classer dans leurs tableaux synoptiques la vie ou la mort spirituelle, parce qu'ils manquent d'organes pour l'apercevoir. On sera donc réduit à de simples conjectures sur l'une des parties les plus importantes de nos recherches, et nous n'aurons que notre bonne foi pour excuse, à défaut d'une précision mathématique qui est impossible en pareille matière. Quant à l'autre partie qui s'occupera des moyens d'évangéliser la France, les faits sont plus positifs, et nous essaierons de les développer avec une exactitude plus rigoureuse.

Présentons d'abord une nouvelle classification de l'état religieux du pays. Elle nous servira de point de départ pour toutes les questions qui seront soumises à notre examen.

On partage ordinairement la France religieuse en trois grandes classes: les catholiques romains, les protestans et les israélites. Lorsqu'on veut joindre des chiffres à cette nomenclature, on ajoute qu'il y a environ trente millions de catholiques et deux millions d'individus qui appartiennent aux cultes non-catholiques. Enfin, pour épuiser cette érudition banale, on nous apprend que l'Eglise catholique est divisée en gallicans et ultramontains, et que l'Eglise protestante est également partagée en deux fractions, les luthériens et les calvinistes.

Mais après qu'on nous a donné ces détails, que savons-nous sur l'état religieux de la France? rien ou peu de chose. On a classé les formes, on n'a point classé les doctrines; on a dit combien d'individus portent tel nom ou tel autre, on n'a point dit combien d'entre eux méritent de le porter. Ce sont des étiquettes que des commis peuvent inscrire sur les cartons du ministère des cultes, mais ce ne sont pas des données positives qui permettent d'apprécier la véritable situation religieuse du pays.

Qu'un étranger, par exemple, lorsqu'il rencontre un Français dans la rue, lui demande : Etes-vous protestant ou juif? et

que, sur sa réponse négative, il aille en conclure que ce Français adopte les enseignemens de l'Eglise catholique, il ne devinera pas juste une fois sur cinquante. Qu'on essaie d'interroger les quatre-vingt mille hommes de la garde nationale de Paris pour savoir s'ils croient à l'infaillibilité du pape et s'ils observent le sacrement de la confession : Nous avons été baptisés, diront-ils, nous avons communié, et nous espérons d'être inhumés dans le sein de l'Église ; mais que venez-vous nous parler du pape et de la confession? Cependant ces quatre-vingt mille individus se nomment catholiques.

La même observation s'applique aux membres des autres communions religieuses. Supposez que les pasteurs de nos Eglises aillent questionner de maison en maison les quinze à dix-huit cent mille protestans français, et qu'ils leur demandent : Comment espérez-vous d'être sauvés ? ne seraient-ils pas en bien petit nombre ceux qui répondraient conformément aux déclarations de Jésus-Christ, aux enseignemens de saint Paul, aux articles de nos confessions de foi ? et cette épreuve ne manifesterait-elle pas l'orgueil de l'homme beaucoup plus que la soumission aux Saintes-Ecritures ? Cependant ces quinze cent mille individus s'appellent protestans, et ils prétendent appartenir à cette réforme qui ne s'est faite que pour rétablir la souveraine autorité de la Parole de Dieu.

Dans l'état de choses actuel, les mots *catholique* et *protestant* n'expriment donc, en général, que des différences de formes extérieures ; les noms sont divers, ceux qui les portent ne le sont pas, et je ne connais personne qui ressemble mieux à un mauvais protestant qu'un mauvais catholique. Tout ce qui les distingue, en admettant même qu'ils conservent encore quelques habitudes religieuses, c'est que l'un va entendre la messe et l'autre la liturgie de Genève ; l'un se sert d'un livre d'heures et l'autre d'un livre de psaumes ; l'un reçoit les deux espèces et l'autre n'en reçoit qu'une dans la communion. Hors de là, ils sont parfaitement semblables ; ils méconnaissent tous deux leur misère spirituelle et le besoin qu'ils ont d'un Sauveur ; ni l'un ni l'autre n'a été converti par l'Esprit de Dieu ; ils sont également privés de la vie spirituelle ; ce sont,

en un mot, deux cadavres qui ne diffèrent que par les traits extérieurs, et l'on n'aperçoit plus ce qui les distingue, quand on observe tout ce qui les fait ressembler.

Que la classification vulgaire soit employée dans les rapports des diverses communions religieuses avec l'Etat, je le conçois. Pour établir exactement le budget des cultes, il suffit de compter les âmes et de leur donner un nom; la foi intérieure n'y importe point. Mais il en est tout autrement, si l'on sort des questions de fait pour entrer dans les questions de doctrine. Dès lors cette nomenclature devient évidemment inexacte, et sous une apparence de rigueur mathématique, elle cache les erreurs les plus grossières.

Je comparerais volontiers nos trois grandes classes religieuses aux quatre élémens de la physique des anciens. Quand on se bornait à envisager la surface des choses, les quatre élémens renfermaient toute la nature; et de même, si l'on se borne à considérer la surface de notre état religieux, la classification généralement usitée renferme toute la France. Pour les sujets où la chimie n'entre point, les quatre élémens sont encore une division assez ingénieuse, et Fénélon l'a conservée dans son *Traité de l'existence de Dieu;* on peut faire la même réflexion sur nos trois classes, quand le dogme n'y entre point. Mais lorsqu'on vint à examiner de plus près les quatre élémens, il se trouva que ce n'étaient point des substances élémentaires, et qu'il y avait, d'un autre côté, un grand nombre de corps simples qui restaient inconnus. Si l'on examine avec la même attention nos trois classes religieuses, on verra qu'elles se décomposent aussi en plusieurs parties hétérogènes qui se subdivisent elles-mêmes en fractions presque imperceptibles. Or qu'a-t-on fait des quatre élémens de l'ancienne physique? on les a rejetés de la science, parce qu'ils égaraient l'observateur au lieu de le guider. La conséquence est claire pour notre ancienne classification.

Il faut donc adopter, dès qu'il s'agit des croyances plutôt que des formes, une autre manière de classer les opinions religieuses, et je pense qu'il sera plus rationnel et plus simple en même temps de n'établir que deux catégories : les membres

intérieurs et les membres extérieurs de l'Eglise, les Chrétiens et les Non-Chrétiens. Je nomme *Chrétiens* tous ceux qui croient sincèrement aux doctrines fondamentales de l'Évangile, c'est-à-dire que l'homme est condamné par ses œuvres, justifié par le Dieu Sauveur, et régénéré par le Saint-Esprit. Je nomme *Non-Chrétiens* tous ceux qui croient à autre chose, ou qui ne croient à rien, ou qui ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils croient. Les membres de la première catégorie n'appartiennent exclusivement à aucune dénomination religieuse; il y en a dans toutes les Eglises, même dans l'Eglise romaine. Les membres de la deuxième catégorie se retrouvent aussi partout, et il n'y a pas de communauté si sainte et si parfaite où il ne s'en introduise quelques-uns. Les premiers ne sont donc, à parler rigoureusement, ni catholiques, ni protestans, ni grecs, ni méthodistes, ni presbytériens, ni moraves; ils sont Chrétiens : la forme les sépare, mais le fond les identifie. Les autres ne sont, au contraire, que catholiques, protestans, grecs, méthodistes, presbytériens, moraves; ils ne sont pas Chrétiens : la forme les identifie, mais le fond les sépare.

Cette classification est précise; c'est l'adage d'Hamlet : *To be or not to be.* On reconnaîtra du reste qu'en posant ces deux catégories je ne fais qu'appliquer à notre situation présente le dogme de l'Eglise invisible et de l'Eglise visible. La Parole de Dieu partage aussi tous les hommes en deux classes : les fidèles et les infidèles, les justes et les injustes, les bons et les mauvais, ceux qui sont nés de l'Esprit et ceux qui sont nés de la chair; les uns voient, les autres ne voient pas; les uns vivent, les autres sont morts; les uns iront à la droite de Dieu, les autres à sa gauche. On ne peut rien concevoir de plus positif, disons même de plus tranché. Ce ne sont pas des demi-teintes, des couleurs qui vont en s'affaiblissant par degrés, et qui laissent beaucoup de nuances douteuses entre la lumière et les ténèbres; c'est un rigoureux parallélisme, une complète opposition : d'un côté le jour, et de l'autre la nuit.

On a coutume de se récrier, dans les sectes universalistes, contre cette manière de classer les opinions religieuses. Quel point de vue mesquin! dit-on; quel orgueil! quelle dureté de

cœur ! Se réduire à une fraction presque imperceptible dans la masse du genre humain, et déclarer ensuite que le reste n'appartient pas à l'Evangile ! N'est-ce pas démentir soi-même la vérité de son dogme que de le restreindre à un si petit nombre de sectateurs? Il faut répondre en quelques mots à ces reproches ; le moment n'est pas venu d'épuiser la question, mais seulement de la poser.

Les hommes qui nous adressent l'objection précédente reçoivent l'Ecriture comme la Parole inspirée ; il s'agit donc entre nous de savoir ce qu'elle enseigne, et non point de décider quels doivent être ses enseignemens. Que penserait-on d'un individu qui dirait à un naturaliste : Vous prétendez qu'il y a dans le monde des pestes, des volcans, des inondations, des milliers de maladies ; quelle dureté de cœur ! quel moyen de prouver que le monde est l'ouvrage de Dieu ! Le naturaliste répondrait sans doute : Je vous annonce tout cela parce que cela est ; je n'invente pas les faits, je les accepte tels qu'ils sont. Eh bien ! nous acceptons aussi la doctrine évangélique, telle qu'on la trouve dans l'Ecriture ; et lorsque l'Ecriture établit, dans une multitude de passages, un parallélisme absolu, nous ne sommes que les échos de ses déclarations ; nous n'inventons pas la doctrine, nous la recevons : qu'y a-t-il à nous dire? Pour ôter sa force à notre argument, il faudrait prouver que nous attribuons à la Parole de Dieu ce qui n'y est point ; il faudrait discuter, approfondir chaque passage, et démontrer que le *chemin étroit*, par exemple, n'est pas autre chose qu'une *voie large* où peuvent entrer la plupart des opinions religieuses. Mais on comprend qu'il est infiniment plus facile d'écrire quelques phrases sentimentales, qui sont d'autant mieux accueillies qu'elles flattent davantage les passions du cœur humain !

Et si l'on sort de la Bible, où sera le point d'arrêt? Les ariens veulent avoir place dans la véritable Eglise, tout en refusant de croire que la PAROLE qui a été faite chair ÉTAIT DIEU. Mais s'ils y sont admis, pourquoi pas avec eux les unitaires? Après les unitaires, pourquoi pas les déistes purs? après les déistes, pourquoi pas les panthéistes? après les panthéistes..... ! Mais

on s'arrête malgré soi de dégoût. Fixez donc nettement votre point d'arrêt sur cette route inclinée qui aboutit au fond de l'abîme ; dites-nous donc d'une manière précise quelles sont les bornes de votre largeur de vues et de votre bonté de cœur. Nous verrons alors s'il ne restera pas des millions d'hommes qui pourront vous accuser aussi d'orgueil et de dureté !

On se fait une arme de notre petit nombre ; on veut y trouver un argument contre la vérité de nos doctrines. Cette objection est un contresens en logique ; car elle prouve trop, du moins pour ceux qui nous l'opposent. Si une religion n'est vraie qu'autant qu'elle compte un grand nombre de sectateurs, et si elle est fausse dans le cas contraire, on en concluera que le Christianisme lui-même est faux, et c'est ainsi que raisonnent les incrédules. Evaluez quel serait le nombre des Chrétiens, en faisant subir à l'Eglise toute l'extension du plus large système de rationalisme. On devra toujours en exclure les hommes notoirement impies ou vicieux, les incrédules, les pharisaïstes, les indifférens. Combien y aura-t-il donc de Chrétiens? Et si la religion ne cesse pas d'être vraie, bien qu'elle ne renferme, je suppose, que la cinquantième partie de la population, pourquoi cesserait-elle d'être vraie, parce qu'elle n'en renfermerait que la centième partie ? Qui donc déterminera le taux de vérité et le taux d'erreur sur cet étrange tarif?

Les ariens et les sociniens crient fort haut contre notre petit nombre, et reprochent à notre système sa faible minorité, comme s'ils amenaient derrière eux les huit cent millions d'hommes qui couvrent la face du globe. Cependant, lorsque nous aurons ouvert les portes, ne serons-nous pas toujours en très petit nombre? Que signifient d'ailleurs des chiffres qui varient d'un pays à l'autre, pour apprécier une doctrine invariable? Aux Etats-Unis, les fidèles serviteurs de Christ forment au moins le dixième de la nation, quelques-uns disent le quart ou le cinquième ; en France, nous resterions dans une proportion beaucoup moindre, en admettant même toutes les opinions qui se prétendent chrétiennes, jusqu'au rationalisme le plus effréné. Quoi donc? la même doctrine sera-t-elle fausse en-deçà de l'Atlantique et vraie au-delà?

Enfin, si l'on observe, d'un côté, ceux qui adressent à leurs adversaires le reproche de dureté de cœur, et de l'autre, ceux qui le supportent, on est singulièrement étonné de voir que les premiers ne prennent, en général, aucun soin de réveiller les âmes, qu'ils les laissent végéter et s'éteindre dans les formes extérieures, tandis que les autres ne négligent ni veilles, ni fatigues, ni sacrifices pour les convertir. On est surpris de trouver que, dès qu'un ministre de l'Évangile embrasse cette doctrine *si dure et si égoïste*, il y puise un ardent amour pour ses frères, un zèle infatigable pour l'avancement du règne de Dieu. Que celui qui lira ces lignes mette la main sur la conscience ! Il faut prendre garde, lorsqu'on jette un cri d'accusation, qu'il ne retourne dans le cœur d'où il est sorti, et qu'il ne le déchire comme un remords !

Revenons à notre sujet. En prenant pour base les deux catégories de Chrétiens et de Non-Chrétiens, nous allons maintenant soumettre à une sorte de dénombrement les diverses opinions qui constituent l'état religieux de la France. Le lecteur ne doit chercher ici qu'une revue sommaire et fort incomplète ; nous ne faisons encore que poser des jalons sur la route que nous espérons de parcourir.

Commençons par la catégorie des *Non-Chrétiens*. On y distingue d'abord les hommes qui rejettent systématiquement toute espèce de croyance religieuse, les athées, les matérialistes spéculatifs, l'école physiologique des docteurs Cabanis et Broussais. Ils sont fort nombreux dans les écoles de médecine, malgré les grands exemples de Haller et de Boerhaave ; on en trouve aussi beaucoup parmi les hommes qui s'occupent de sciences exactes. A force de travailler sur la matière ou sur des signes d'algèbre, ils étouffent leur âme et ne la sentent plus. Mais dès qu'on sort des Facultés savantes et des cabinets scientifiques de quelques grandes villes, on cesse de rencontrer le matérialisme qui raisonne et qui se pose en système ; c'est une plante qui ne s'élève que dans les lieux où rayonne l'orgueil de la science.

A côté des matérialistes spéculatifs viennent les matérialistes pratiques, multitude qui se compose d'individus de tout rang

et de toute position. Ils sont incapables d'expliquer pourquoi ils ne reçoivent aucune doctrine religieuse, mais le fait est qu'ils n'en reçoivent aucune. Ils ont pris le parti de ne réfléchir point à ces choses, et ils ne s'y intéressent pas plus qu'un père de famille ne s'intéresse à la dixième génération qui doit venir après lui. Ils se sont fait une existence où la religion serait de trop, et ils s'irritent quand on essaie de leur apprendre qu'ils ne vivent qu'à demi. Le matérialisme pratique, c'est le symbole de la chair qui triomphe.

Entre les matérialistes et les déistes se placent naturellement les saint-simoniens, puisque leur Dieu est à la fois esprit et matière. Ils ont reculé dans la science religieuse jusqu'en-deçà du maître de Socrate, Anaxagore, qui séparait du moins l'Intelligence suprême de la matière qu'il croyait éternelle. Ils ont, de plus, rejeté l'immortalité de l'âme, ou, s'ils l'admettent, ce n'est que l'immortalité illusoire du panthéisme; et, après avoir dépouillé leur enseignement de tout dogme religieux, ils l'appellent du nom sacré de *religion!* Toutefois les saint-simoniens méritent, sous plus d'un rapport, d'être placés, non-seulement au-dessus des matérialistes, mais encore au-dessus des déistes; car ils ont du dévouement, de la chaleur, de la vie, le besoin d'être émus et d'émouvoir leurs disciples par de généreuses pensées; ils commencent à se réveiller enfin, et peut-être Dieu ne permet-il les extravagances de leur prétendue théologie que pour leur faire mieux apprécier plus tard la lumière de l'Evangile.

Les déistes forment une autre classe bien plus nombreuse que celle des saint-simoniens. Si l'on excepte quelques esprits supérieurs dont il faut déplorer l'aveuglement spirituel, ce sont généralement des individus peu chargés de science, des demi-savans (en supposant qu'il soit permis d'employer le mot de *savant* pour de si pauvres sujets); ils ont lu quelques pages du Dictionnaire philosophique de Voltaire et d'autres écrits de même force; ils ont appris par cœur un certain nombre de plaisanteries et d'objections triviales sur les doctrines révélées; quelquefois toute leur polémique se borne à deux ou trois refrains de chansons. Ils prétendent voir des difficultés inexpli-

cables dans l'Evangile qu'ils ne connaissent point, et ils le rejettent. Ils croient en Dieu pourtant, quoiqu'ils soient tout aussi incapables d'expliquer son existence et la création de l'univers; mais ils ne tiennent guère à une contradiction. Au reste, leur croyance est simplement une idée de l'esprit, et leur anti-Christianisme un thème de conversation; dans leur vie active, dans leurs projets et leurs affaires, Dieu n'est qu'un hors-d'œuvre. Tels sont les déistes que l'on retrouve partout, dans les chaumières comme dans les palais, et sur le banc de chêne d'un village comme sur les fauteuils d'un salon. Trois causes produisent le déisme : une raison orgueilleuse, des passions indociles et le manque de véritables lumières.

Les indifférens sont plus nombreux encore que les déistes. Ils se distinguent de ces derniers, en ce que les déistes savent ce qu'ils refusent de croire, et que les indifférens ne le savent point. Mais au fond il n'y a pas plus de foi chez les uns que chez les autres; car celui qui possède une foi réelle sait ce qu'il croit; et non-seulement il le sait, mais il le déclare et le manifeste dans ses œuvres. Or, les indifférens ne sentent ni ne montrent qu'ils croient à quelque chose. Qu'on leur parle des vérités évangéliques, ils n'y opposent pas, comme les déistes, des argumens et des plaisanteries; ils répondent même qu'ils reçoivent toute la doctrine chrétienne, mais ils écoutent avec un air d'ennui, comme s'il n'était question que d'une théorie creuse qui ne les touche en rien. L'Évangile est pour eux un fait historique et légal; ce n'est pas un fait personnel. Ils le tiennent à distance; ils ne le rejettent point d'une manière positive, mais ils s'arrangent pour vivre sans lui. Leur système religieux est de n'en point avoir. Une seule grande cause produit cette masse énorme d'indifférens : l'influence exclusive des intérêts de la vie actuelle.

Toutes les classes précédentes n'observent pas plus les formes de la religion qu'elles n'en acceptent les doctrines; l'extérieur et l'intérieur, les symboles et les réalités, la vie et le bruit de la vie, elles ont tout perdu dans cette vaste ruine de leur foi religieuse. Mais voici une autre classe très considérable, qui prend la forme sans le fond, et les pratiques cérémonielles

sans les doctrines; c'est la classe des *formalistes*. Ils composent la grande majorité des personnes qui remplissent régulièrement nos édifices religieux. Ils écoutent mal, comprennent plus mal encore et ne s'en inquiètent guère; ils ont fait, disent-ils, leur devoir en assistant au culte public, et ils s'étonnent que l'on puisse demander autre chose. Ils appellent leur acte de présence un *devoir*, et avec raison, car ce n'est pour eux ni de la joie chrétienne, ni de la paix, ni la vie de l'âme; c'est une affaire souvent pénible dont ils ne croient pas pouvoir se dispenser. Leur conscience est organisée de telle sorte qu'elle ne s'effraie pas du manque absolu de foi et de bonnes œuvres, et qu'elle s'alarmerait de la moindre infraction aux rites établis. Ils tiennent au Christianisme, mais ils ne lui appartiennent point; ils sont à la véritable Eglise ce que l'écorce est au fruit qu'elle enveloppe.

Parvenus jusqu'ici, un autre ordre de faits se présente, bien que nous ne sortions pas encore de la catégorie des Non-Chrétiens. On a passé en revue plusieurs classes d'incrédules et celle des formalistes. On a pu voir qu'elles diffèrent les unes des autres, soit par les idées de religion naturelle qui subsistent chez quelques-unes, soit par les bienséances extérieures que d'autres continuent d'observer; mais elles se réunissent *toutes* dans un point fondamental : c'est que le DOGME CHRÉTIEN leur est également étranger, et qu'il reste pour elles toutes comme NON AVENU. Nous trouvons maintenant d'autres classes qui se distinguent essentiellement de celles qui précèdent, en ce qu'elles franchissent la limite des formes pour entrer dans le domaine de la doctrine. Elles ne vivent plus en dehors du dogme chrétien; elles le regardent, au contraire, comme la clef de la voûte dans l'édifice de leur religion; mais au lieu de le recevoir tel qu'il est enseigné dans la Parole sainte, au lieu de lui soumettre leur intelligence et d'y croire, elles torturent et mutilent le dogme pour le faire concorder avec leurs vues personnelles. Chez les uns, les rationalistes, par exemple, c'est l'orgueil de la raison qui préside à leurs attaques contre l'Evangile; chez les autres, comme les apologistes du catholicisme, c'est l'intérêt de leur domination mondaine qui exerce

le même empire. Il faut ranger encore toutes ces classes dans la catégorie des Non-Chrétiens, parce que la foi religieuse ne consiste point à *travailler sur la doctrine*, mais à *l'accepter*. Partout où je vois la Parole de Dieu servante et la raison souveraine, ou bien l'Evangile aux gages de l'ambition, il m'est impossible de reconnaître des Chrétiens.

Dans cette nouvelle série apparaissent les rationalistes, les sociniens, les ariens, les docteurs de l'Église romaine, les semi-orthodoxes, et d'autres sectes religieuses. Nous renvoyons les détails à une lettre prochaine.

G. DE F.

De la publication du Semeur.

Nous avons annoncé dans notre avant-dernière livraison la publication prochaine du nouveau journal *le Semeur;* nous devons indiquer aujourd'hui quelques modifications que les rédacteurs ont jugé utile de faire à leur plan. *Le Semeur* ne paraîtra qu'une seule fois la semaine au lieu de deux fois, et le prix de l'abonnement sera réduit de 30 fr. à 15 fr. par an. Le but principal de ce changement est de rendre le nouveau journal accessible à un plus grand nombre de personnes, et nous sommes convaincus en effet que beaucoup de nos amis, qui ne pouvaient se permettre la dépense assez élevée dont il était question d'abord, s'empresseront de souscrire, maintenant qu'il ne s'agit plus que d'une somme moindre de moitié. Nous sommes convaincus aussi qu'ils regarderont comme un devoir de soutenir de tout leur pouvoir une entreprise chrétienne aussi importante, et nous trouvons une sorte de garantie à cette confiance dans la lettre que nous allons transcrire, et qui nous est adressée par un de nos abonnés. Les réflexions qu'elle contient nous paraissent fort justes, et très propres à faire apprécier l'utilité d'un journal religieux comme *le Semeur* aux personnes qui ne l'auraient pas assez comprise :

« Monsieur,

« Vous ferez tel usage qui vous semblera bon de cette lettre,

mais j'ai besoin de vous écrire, j'ai besoin de vous dire en mon nom et au nom de tous les Chrétiens évangéliques de France, les sentimens que nous a fait éprouver l'annonce que renferme votre livraison de juillet, du nouveau journal *le Semeur*. Et ici je ne crains point, comme tant d'écrivains de nos jours qui parlent sans cesse au nom d'un public qui ne les connaît pas et qui les renie, d'être démenti par ceux dont je me déclare l'organe. Non, c'est avec confiance, avec pleine certitude d'être approuvé pour le fond, si ce n'est pour la forme, qu'un disciple de Jésus-Christ peut rendre témoignage, au nom de tous les autres disciples, de la joie qu'ils ont tous ressentie en voyant se former une nouvelle entreprise qui a pour but sa gloire et l'avancement de son règne, en pensant qu'il va s'élever une nouvelle voix pour proclamer les merveilleuses compassions de Celui qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu.

« Un moment, je l'avouerai, et vous l'aurez peut-être éprouvé comme moi, tant il reste encore d'incrédulité dans le cœur de ceux-là même qui croient, la grandeur des maux m'a fait douter de la possibilité et de l'efficacité du remède. En voyant d'un côté ces multitudes d'incrédules ou d'indifférens qui couvrent le sol de notre patrie, et de l'autre cette poignée de fidèles qui allaient déployer au milieu d'eux la bannière de l'Évangile, la lutte m'a semblé trop inégale et j'ai été près de crier à nos amis les rédacteurs, comme Saül à David : « Vous ne sauriez aller contre ce phi-« listin pour combattre contre lui ; » mais bientôt relevé par l'Esprit de Celui qui donna à David de triompher de Goliath, j'ai pu sans trembler contempler les ennemis qu'ils sont appelés à combattre ; car s'ils viennent contre eux « avec l'épée, la hallebarde et « l'écu, nos amis vont contre eux au nom de l'Eternel des armées « et la bataille est à l'Éternel ! » Ne pouvons-nous pas d'ailleurs nous encourager, comme le jeune berger d'Israël, du souvenir des victoires passées : « L'Eternel qui m'a délivré de la griffe du lion « et de la patte de l'ours, me délivrera encore, disait-il, de la main « de ce philistin. » Nous aussi, ne pouvons-nous pas dire : l'Éternel qui a élevé la doctrine du faiseur de tentes au-dessus des plus sublimes monumens de la sagesse des philosophes, et qui s'est servi des douze pêcheurs de la Galilée pour renverser au pied de la croix le colosse du paganisme, soutenu de toute la puissance des Césars, ne peut-il pas encore aujourd'hui se servir des plus faibles instrumens pour conduire cette croix, dégagée des décombres de la

superstition, à d'aussi grandes, à d'aussi glorieuses victoires? Le Tout-Puissant le peut, et il le veut, nous en avons pour garans les magnifiques promesses que contient sa Parole; nous savons que le temps vient où l'Eternel donnera « pour héritage à son Fils les « nations et pour sa possession les bouts de la terre. » Les plus petits d'entre les disciples de Christ sont appelés à être ouvriers avec Dieu dans cette œuvre excellente; il s'agit seulement que, comme David, ils s'appuient uniquement sur l'Eternel et non pas sur leur propre force ou sur leur propre sagesse. Lorsqu'à la persuasion du roi d'Israël, dont l'Esprit de Dieu s'était retiré, le jeune berger consentit à revêtir son armure, il se sentit accablé de son poids et la déposa aussitôt. Ce n'est pas avec les armes de Saül que l'on peut vaincre Goliath. « Les armes de notre guerre ne doivent « pas être charnelles, » si nous voulons qu'elles soient « puissantes « pour détruire les forteresses et toute hauteur qui s'élève contre « la connaissance de Dieu. »

« On entend avancer de nos jours que le Christianisme a pu être une bonne chose en son temps, mais qu'il est maintenant usé, et que les progrès de la civilisation exigent qu'il soit remplacé par quelque autre doctrine qui soit plus en accord avec les lumières du siècle. Pauvres aveugles! qui parlent sans cesse de lumières, et qui sont encore plongés dans les plus profondes ténèbres spirituelles, puisqu'ils connaissent si peu Celui qui a dit: « Je suis la lumière « du monde, » et de qui il est aussi écrit « qu'il est le même hier, « aujourd'hui et éternellement. » Les progrès des sciences et de la civilisation ont exercé une grande influence sur le matériel de la vie et sur l'existence extérieure de l'homme; mais ont-ils changé quelque chose aux facultés de son esprit, et surtout aux passions et aux besoins de son cœur? Les formes changent, mais le cœur de l'homme est le même en tout temps, et c'est en tout temps ce cœur « trompeur et désespérément malin » qu'il s'agit de régénérer et de soumettre à Dieu. Les religions qui n'ont qu'une apparence de vérité s'accommodent volontiers d'une apparence de conversion; mais les véritables ambassadeurs du Dieu vivant et vrai ne sauraient se contenter de ce qui n'est qu'une forme. Dieu dit dans sa Parole: « Mon fils, donne-moi ton cœur, » et les disciples de Jésus répètent après lui: « Enfans des hommes, donnez votre cœur à Celui qui l'a créé pour l'aimer, et qui peut seul lui faire connaître la paix; donnez votre cœur à Celui qui a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait

la vie éternelle. » Non, la glorieuse doctrine du pardon et du salut par la foi en Jésus-Christ n'est pas usée, bien que des esprits, blasés par une longue habitude de ne considérer que le matériel et ce qu'ils appellent le positif de la vie, puissent se refuser à la contempler dans sa sublime simplicité. Non, tant qu'il y aura sur la terre des êtres pécheurs et répentans, on n'inventera aucun système qui réponde mieux à leurs besoins que les touchantes invitations de Celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et char- « gés, et vous trouverez du repos pour vos âmes. »

« Il est à croire que le plus grand nombre de ceux qui parlent légèrement du Christianisme le comprennent assez peu pour le confondre avec le catholicisme ; mais que dirait-on de celui qui oserait prononcer qu'un homme plein de vigueur et de santé est près de mourir, parce qu'il le verrait disposé à se dépouiller d'un vêtement usé qui n'aurait jamais été fait à sa taille et qui aurait long-temps dissimulé sa force et la beauté de ses proportions? Ne craignons donc pas des attaques qui, le plus souvent, ne s'adressent pas à ce que nous révérons; et bien loin de nous laisser décourager par l'indifférence ou l'incrédulité de la multitude qui nous entoure, rappelons-nous que, comme l'a dit notre Maître, ce sont précisément ceux qui se portent mal qui ont besoin de médecin. D'ailleurs l'absence presque complète des idées et des sentimens religieux dans la masse d'un peuple est un symptôme assuré d'un changement imminent; car c'est un état contre nature qui ne saurait durer. Et si Dieu a permis que les choses en soient venues à ce point, c'est sûrement pour renouveler entièrement la face de la France, en y faisant germer et fleurir son glorieux Évangile dans sa pureté et sa simplicité primitives. Dans les États-Unis d'Amérique, lorsqu'un colon veut s'établir au-delà des limites de la civilisation, la première chose qu'il ait à faire est de porter le fer et le feu dans les antiques forêts qui couvrent le sol, et ce n'est que lorsqu'il l'a complètement mis à nu qu'il peut y faire passer la charrue, et concevoir l'espérance de recueillir une riche moisson. Les révolutions qui agitent depuis si long-temps notre belle patrie ont malheureusement dévoré presque entièrement les croyances religieuses en même temps que les superstitions qui leur étaient depuis tant de siècles si intimement unies. Le passé n'est pas notre ouvrage et il ne nous appartient plus; occupons-nous du présent, ce sera travailler pour l'avenir. Le terrain est déblayé et labouré; mais, laissé à lui-même, il ne produirait que les plantes amères de l'égoïsme

et de l'oubli de tout sentiment religieux et élevé; hâtons-nous donc d'y semer à pleines mains la bonne semence de la Parole, et de présenter sous toutes les formes la bonne nouvelle du salut par Jésus-Christ à un peuple qui n'est inquiet et agité que parce qu'il demande en vain à la vie présente et aux jouissances de la terre une perfection de repos et de bonheur qui ne se trouve qu'en Dieu et dans la vie à venir. Oui, disciples de Christ, enfans de Celui qui allait de lieu en lieu en faisant du bien, redoublons de zèle et d'ardeur pour le faire connaître à tant de pauvres âmes qui languissent loin de lui, et qui abandonneraient avec joie leurs citernes crevassées, si on leur révélait la source jaillissante en vie éternelle. Ne nous souvenons de notre petit nombre que pour nous appliquer à nous multiplier pour le service de notre Maître. Mais tout en travaillant, prions; car l'œuvre que nous sommes appelés à accomplir est éminemment une œuvre de foi et de prière, et souvenons-nous que si nous ne sommes pas tous appelés à répandre la bonne semence dans le vaste champ du monde, nous pouvons tous aider puissamment ceux qui sèment, en implorant sur leurs travaux la bénédiction de Celui qui peut seul donner l'accroissement.

« Un abonné. »

Nous n'ajouterons rien à cette lettre touchante. Le premier numéro du *Semeur* paraîtra le mercredi 7 septembre; il est donc nécessaire que ceux qui se proposent de faire la collection de tous les numéros du journal, et qui ne se sont pas encore abonnés, le fassent sans retard.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

La Bible, *traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard, accompagnée des points-voyelles et des accens toniques, avec des notes philosophiques, géographiques et littéraires, et les principales variantes de la version des Septante et du texte samaritain; dédiée à S. M. Philippe Ier, Roi des Français, par* S. Cahen, *bachelier ès-lettres, directeur de l'École Israélite de Paris.* — Pentateuque, tome Ier; La Genèse, Paris, 1831, chez l'Au-

teur, rue des Singes, n° 5, et chez J. J. Risler, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 5 fr.

Nous nous réjouissons plus que personne des progrès de la critique sacrée et de l'exégèse. Convaincus, comme nous le sommes, que la Bible est la Parole de Dieu, nous ne redoutons pour elle aucune des découvertes obtenues dans le champ de la science, soit théologique, soit philosophique, soit historique. Nous croyons au contraire fermement, qu'à mesure qu'on fera une étude plus solide et plus consciencieuse de l'archéologie, de l'herméneutique, des manuscrits et des anciennes versions, et surtout des langues originales dans lesquelles sont écrits les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, on contribuera à donner aux preuves qui établissent la divine autorité de la Sainte-Écriture, et aux doctrines qui y sont renfermées, un degré d'évidence toujours plus complet et toujours plus frappant. Aussi nous avons salué et nous saluons encore avec joie tous les travaux entrepris dans ce but au sein de la savante Allemagne, où nous avons étudié nous-mêmes, et où nous nous estimons heureux d'avoir puisé les principes et fait provision des instrumens d'une saine interprétation des Écritures. Depuis Bengel, jusqu'à Storr et Flatt, et depuis ces derniers jusqu'à Knapp, Lucke, Tholuck, que de pieuses et savantes dissertations, que de doctes ouvrages n'ont pas été publiés soit sur la Bible entière, soit sur quelques-uns des livres qui la composent, dans ce pays que l'on peut appeler à bon droit la patrie de la théologie. Nous sommes persuadés même que les néologues des Universités allemandes, à la tête desquels on ne s'étonnera pas de nous voir placer Gesenius, ont contribué, plus qu'on ne le croit généralement, à jeter du jour sur divers passages obscurs de l'Ancien-Testament, parce que des théologiens, leurs contemporains ou leurs successeurs, qui étaient animés d'un meilleur esprit qu'eux, ont profité des ressources que ces hommes érudits leur avaient ouvertes, mais dont ils n'avaient pas toujours su faire usage dans l'intérêt de la vraie religion et du pur Christianisme. Qui leur refuserait en effet une connaissance approfondie des langues orientales et des an-

tiquités hébraïques? Qui ne reconnaîtrait qu'ils ont, par leurs étonnans travaux et leurs prodigieuses recherches, donné une impulsion puissante aux études bibliques, et qu'ils méritent d'être considérés comme ayant créé une ère nouvelle pour la critique? Mais tout en leur accordant des talens et une érudition qu'il serait injuste de leur refuser, et que, grâce à Dieu, le parti évangélique peut aussi revendiquer, nous leur faisons un reproche grave. Nous les accusons de n'avoir entrepris l'étude du Code sacré, que comme on entreprend celle d'un ouvrage humain, et de n'avoir su faire aucune différence essentielle entre le Livre des livres (Βιβλιον) et les classiques grecs ou latins; nous les accusons d'avoir apporté à l'interprétation de la Parole de Dieu un esprit profane, et d'en avoir éliminé tout ce qui est substantiel, vital, divin, au moyen d'une critique téméraire et d'une exégèse toute charnelle; nous les accusons d'avoir usé de leur science pour anéantir l'idée de révélation et d'inspiration, au lieu de s'en être servis pour relever et pour mettre dans tout son jour le sceau de divinité que l'Esprit de Dieu a lui-même imprimé en traits ineffaçables sur chacune des pages de la Bible. Car ce que nous exigeons avant tout d'un traducteur ou d'un commentateur de la Parole de Dieu, c'est qu'il possède l'esprit de Celui qui l'a dictée; c'est qu'il ait été lui-même éclairé et régénéré par elle; c'est qu'il en ait acquis la vraie intelligence par la prière; c'est qu'il en ait fait l'épreuve sur son propre cœur. Sans ce *prærequisitum* indispensable, l'Écriture sera pour lui un livre fermé et scellé d'un triple sceau; il s'arrêtera *à la lettre qui tue*, et négligera l'*esprit qui vivifie*; il dissertera très doctement sur les mots, mais il en méconnaîtra tout-à-fait le sens; et nous nous rappelons ici, avec un sentiment de douleur, de tristes leçons d'exégèse, auxquelles nous assistâmes autrefois dans une académie de la Suisse allemande, et dans lesquelles le professeur, qui expliquait l'Epître aux Romains, consultait Sénèque et même Plaute et Térence pour découvrir le sens du mot πιστις *foi*, au moyen de son correspondant latin *fides*. Le résultat de ses recherches fut que πιστις signifiait dans le plus grand nombre des passages des épîtres de l'apôtre Saint-Paul, *l'enthousiasme*, ou le *sentiment*

religieux à son plus haut période. Quel abus de la critique!

Telle est cependant la méthode adoptée généralement par l'Ecole rationaliste ou néologue d'Allemagne, qui a malheureusement des ramifications en France et dans toute l'Europe. Aux yeux des disciples de cette école, la Bible est un livre antique fort respectable, recueil précieux de poésie, de législation, d'histoire et de morale, mais pas autre chose; la doctrine de l'inspiration n'est, selon eux, qu'une fable inventée à plaisir pour donner plus de crédit encore à un livre entouré du respect des siècles; aussi, au moyen de ce qu'ils appellent orgueilleusement *la science*, en font-ils disparaître tout ce qui passe les bornes de leur faible raison, tout ce qui est surnaturel. Les miracles, après avoir passé par la filière de leur critique, deviennent des événemens tout ordinaires; l'intervention immédiate de Dieu dans le gouvernement du peuple d'Israël n'est que le cours ordinaire de la Providence; l'action du Saint-Esprit, c'est tout simplement le résultat des causes secondes, et ainsi du reste. L'école supranaturaliste ou dogmatique, comme l'appellent les incrédules, et que nous nommons nous, l'Ecole *chrétienne*, procède d'une manière toute différente. Elle s'occupe d'abord de prouver la divine autorité de la Bible, et quand elle a fait ce premier travail qui, chez un homme de bonne foi, a toujours pour résultat la conviction qu'elle est inspirée, elle la lit, l'étudie, la sonde et l'écoute comme la Parole de Dieu, à laquelle l'homme ne doit pas se permettre de rien ajouter, comme aussi il ne doit rien en retrancher, pas même un iota (Apoc. XXII, 18, 19. Matth. V, 18). Pour cette classe de théologiens, la Bible est la révélation par excellence, renfermant les oracles de Dieu et la manifestation de sa bonne volonté envers les hommes. Ils s'aident pour en comprendre le vrai sens de tous les secours humains possibles, non pas sans doute pour faire la guerre à Dieu, pour profaner sa Parole, pour séculariser ses décisions, pour dessécher les sources de la vie; mais au contraire pour y puiser la lumière et la vie. Ils prient avant de lire et d'interpréter l'Ecriture, parce qu'ils sont convaincus que le meilleur interprète de la Bible est le Saint-Esprit, et que le meilleur et le plus grand théolo-

gien est celui qui, outre les connaissances humaines qu'il peut avoir acquises, possède la mesure la plus abondante de cet Esprit de lumière, selon qu'il est écrit : *Nous avons reçu l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu.*

Mais dans laquelle de ces deux classes de théologiens rangerons-nous M. Cahen? La nouvelle traduction de la Genèse, que ce rabbin juif vient de donner au public, est-elle l'œuvre d'un néologue, ou le travail d'un juif qui croit à l'inspiration du Pentateuque? On sera surpris sans doute de nous voir poser cette question, et l'on nous demandera s'il est possible que le directeur de l'Ecole Israélite de Paris n'admette pas la divinité de la mission de Moïse. Sans rien préjuger à cet égard, nous allons laisser M. Cahen s'expliquer lui-même en citant pour cet effet un passage de son avant-propos, dans lequel il expose ses principes d'interprétation et annonce quels sont les guides qu'il a suivis. Après avoir parlé de la méthode qu'il appelle *dogmatique*, il passe à la méthode *critique* ou *rationnelle*, à l'égard de laquelle il s'exprime ainsi, page xv : « Faisant abstraction de toute influence transitoire « et anormale, de toute induction favorable ou défavorable à « tel système, à telle doctrine, à tel intérêt, *n'admettant qu'une « action providentielle, constante et régulière*, la méthode ration- « nelle consiste à étudier la Bible en elle-même et pour elle- « même. Il s'agit alors d'appliquer à la littérature sacrée les mê- « mes moyens de recherches, le même esprit d'examen qui ont « fait faire tant de progrès à la science des antiquités profanes. « La philologie et l'archéologie orientales, les connaissances « ethnographiques, puisées dans les écrits des anciens et des « voyageurs modernes ; telles sont les ressources dont il faut « être muni pour explorer avec fruit les livres des Hébreux. « Cette méthode est maintenant suivie par les plus célèbres « théologiens de l'érudite Allemagne. Et dans ce pays, où l'on « dénomme tout, ces théologiens sont appelés *rationalistes* ou « *naturalistes*, et on les distingue ainsi des *dogmatistes* ou *super- « naturalistes*... C'est cette doctrine que nous avons adoptée. »

Ainsi, la meilleure méthode suivie par M. Cahen dans l'in-

terprétation de la Bible, est la méthode *rationnelle*. Cette méthode n'admet, comme il dit, qu'*une action providentielle, constante et régulière*. Si nous avons bien compris M. Cahen, cela signifie que l'origine de la Bible est la même que celle de tout autre livre ; qu'elle est venue prendre place dans l'ordre des événemens, comme l'un des innombrables faits qui entraient dans le plan de Dieu, à l'égard de l'humanité ; qu'elle n'est une révélation qu'en tant qu'elle manifeste une des formes ou l'une des expressions de la pensée ou du sentiment religieux, se développant progressivement sous la direction générale de la Providence divine, d'une manière toute *naturelle, constante et régulière*. D'après ce système, la Bible n'est pas plus inspirée que les ouvrages de Platon, d'Aristote ou d'Épictète, qui ont aussi paru dans le monde, par une prévision de Dieu et sous le bon plaisir de sa volonté ; et il suffit pour la comprendre de partir du principe que c'est un livre comme un autre, et d'étudier la philologie et l'ethnographie.

Ailleurs, M. Cahen fait un aveu qui nous paraît caractériser bien nettement sa manière de voir en religion. Il se trouve dans un court passage où il annonce la prochaine publication du Deutéronome ; à ce sujet il dit : « Nous exposerons nos conjectures « sur la rédaction du Pentateuque, sur l'origine probable du « peuple hébreu, de son culte et de sa législation (page xxj). » Quoi! aux yeux d'un homme qui croit à l'inspiration et à la divine autorité de la Bible, n'y a-t-il donc qu'une origine *probable* du culte et de la législation du peuple hébreu ? Ne sait-il pas que Moïse avait reçu la mission spéciale, immédiate, extraordinaire, divine d'être le conducteur du peuple d'Israël et de lui donner une constitution religieuse, cérémonielle et civile? L'auteur d'un article qui a paru dans le *Journal des Débats* du 13 juillet, sur la Bible de M. Cahen, a cru pouvoir affirmer que le nouveau traducteur n'avait pas soulevé la question religieuse. Ce jugement d'un journaliste ne fait, dans aucun cas, honneur à M. Cahen ; car un docteur juif doit avoir une opinion sur la Bible, et cette opinion, du moment qu'il écrit et surtout qu'il devient traducteur de la Bible, il doit la manifester. Pour nous, nous ne sommes pas de l'avis du *Journal des Débats* ; nous croyons que la ques-

Digitized by Google

tion religieuse a été soulevée, et que dans le peu que M. Cahen nous laisse saisir de sa pensée, il en a dit assez pour nous faire comprendre qu'il ne croit pas que les prophètes ont parlé « étant mus par le Saint-Esprit », et que généralement tous les écrivains de l'Ancien Testament sont inspirés; car s'il l'avait cru, ne l'aurait-il pas professé? Un homme qui a foi à la Parole de Dieu, et surtout un docteur en Israël, ne le dit-il pas? n'aime-t-il pas à le dire? n'a-t-il pas besoin de le dire? De l'abondance du cœur la bouche ne parle-t-elle pas? et s'il est une occasion que l'on doive saisir avec empressement pour faire sa profession de foi religieuse, n'est-ce pas celle de la publication d'une nouvelle traduction de la Bible? Nous ne croyons donc pas juger témérairement M. Cahen ni être injustes envers lui, en affirmant, d'après la seule lecture de son avant-propos, qu'il n'est pas juif, pas plus juif que les néologues protestans ne sont chrétiens; et son ouvrage nous a confirmé un fait dont nous soupçonnions déjà l'existence, c'est que le rationalisme a envahi la synagogue.

Mais il est temps de passer à l'examen de la traduction et des notes que l'auteur y a jointes. C'est ici que le lecteur va s'étonner, et qu'il trouvera que le jugement que nous avons porté plus haut est des plus modérés.

Veut-on savoir comment M. Cahen envisage le récit de la chute du premier homme, dans le second chapitre de la Genèse? Après nous avoir appris que le mot *paradis* signifie en chaldéen *jardin*, en persan *parc royal*, que la racine du mot hébreu גן est גנן *ombrager*, et que *Éden* signifie *volupté*, il ajoute: « Ce qui s'accorde parfaitement avec l'esprit général « de cet *apologue* ayant pour but de montrer les conséquences « d'une vie efféminée » (pag. 6, note sur le v. 8). Ici le voile est levé, quoiqu'en dise le *Journal des Débats*; l'opinion de M. Cahen est clairement énoncée; les premiers chapitres de la Genèse ne sont pas, selon lui, une histoire, mais un *apologue*, dont le but est tout simplement de nous mettre en garde contre le vice, c'est-à-dire de nous donner une leçon de morale. Comment accorder l'idée de révélation avec un pareil système? Pour composer un apologue destiné à montrer à

l'homme les conséquences d'une vie efféminée, était-il donc besoin d'inspiration? Avec un peu d'imagination, de talent poétique et quelque connaissance du cœur humain, on est en état d'écrire un très bon apologue. Mais si, de concert avec l'église chrétienne et les Juifs vraiment Juifs, on envisage les premiers chapitres de Moïse, comme le seul document certain et authentique que l'humanité possède sur l'origine du monde, la création de l'homme et sa chute, et comme la réponse historique la plus complète et la plus satisfaisante à cette grande question : comment le mal moral et le mal physique se sont-ils introduits dans le monde? on comprend alors la nécessité d'une inspiration, et l'on sent en même temps l'importance philosophique et morale du système chrétien, considéré seulement comme système, et son incontestable supériorité sur les théories mesquines et rapetissantes des néologues.

Un peu plus bas (page 9, note sur le chap. III, v. 1), l'auteur achève de nous ôter toute espèce de doute sur sa manière d'envisager la Genèse. A l'occasion du serpent qui séduisit Ève, il dit : « *Il était naturel de choisir*, dans un apologue, un tel « personnage, *pour jouer le rôle* de séducteur ou de tentateur. »

Selon M. Cahen, l'Ancien-Testament n'est pas pur de toute erreur ; il rapporte des faits évidemment exagérés, qui avaient besoin d'être redressés, et qui n'ont pu l'être qu'avec les lumières du dix-neuvième siècle. Voici ce qu'il nous dit sur les géans dont il est parlé, Genèse VI, 4 : « Dans les siècles sur les« quels le flambeau de l'histoire ne peut jeter qu'une pâle lueur, « tout s'agrandit, la durée vitale, la taille, la force corporelle « des hommes, à l'instar d'objets vus à travers les ténèbres ; « mais avec les progrès de la raison, tout reprend ses vraies « dimensions (page 17). » Ce passage prouve évidemment que non-seulement le nouveau traducteur de la Genèse ne croit pas ce que la Bible nous dit dans ce passage sur l'existence d'une race d'hommes extrêmement forts et robustes, cruels et violens, appelés *nephilim,* mais encore rejette tout ce que Moïse nous rapporte de la longévité des patriarches de la race humaine.

Ailleurs, il met en doute la vérité de l'histoire sacrée. C'est

ainsi, par exemple, que dans la note sur Genèse, XIX, 24, où il est question de Sodome et de Gomorrhe, il nous dit : « C'est la tradition d'une catastrophe volcanique qui a détruit « la contrée où se trouve maintenant la Mer Morte, au sein de « laquelle ne paraît exister aucun être organique. *Toutefois le* « *fait n'est pas rigoureusement constaté* » (page 51).

Que pensez-vous, lecteur chrétien, du discours que Jacob mourant adresse à ses fils? Et n'est-il pas vrai que vous aviez cru jusqu'ici qu'il était prophétique, et que les prédictions qu'il renferme se sont littéralement accomplies? Combien donc ne serez-vous pas surpris d'entendre M. Cahen vous dire (page 173): « C'est une opinion admise par les anciens, que souvent l'âme, « avant de quitter son enveloppe matérielle, acquiert des fa- « cultés extraordinaires, et entre autres, celle de lire dans l'a- « venir. *Patrocle et Hector meurent en prophétisant. On en cite-* « *rait beaucoup d'autres exemples.* »

Mais n'allons pas plus loin dans l'examen de ces notes. Celles que nous venons de passer en revue et que nous avons prises, pour ainsi dire, au hasard, dans ce volume, suffisent pour prouver qu'en effet M. Cahen a été fidèle à la méthode *rationnelle*, dirai-je, ou *irrationnelle*, qu'il a adoptée. Nous sommes étonnés qu'avec de pareils principes M. Cahen ait été placé à la tête de l'Ecole Israélite de Paris. Au reste, en y réfléchissant bien, cela n'est pas plus extraordinaire que de voir un assez grand nombre de nos chaires chrétiennes occupées par des pasteurs qui ne croient ni à la divinité de Jésus-Christ, ni à la rédemption, et nos académies livrées à des professeurs qui mettent la Bible à la torture, pour lui faire enfanter le néologisme.

Mais quel est le mérite de M. Cahen, comme exégète? Le rédacteur de l'article inséré dans le *Journal des Débats*, et dont il a été fait mention plus haut, n'a pu contenir la joie qu'il a éprouvée de ce que M. Cahen était parvenu, selon lui, à faire disparaître la prophétie messianique qui se lit, Genèse XLIX, 10. Il commence d'abord par s'extasier sur la précieuse découverte de M. Cahen, en ces termes : « Mais voici un verset qui « a enfanté à lui seul d'innombrables in-folio de controverses. « Un mot que personne n'a compris (*silo*, *schilo*), a servi de

« base à des édifices théologiques sans nombre. » Puis il rapporte la traduction du verset 10 du 49e chapitre de la Genèse, tel que M. Cahen l'a donnée et que voici : « Le sceptre ne « sera point enlevé à Jehouda (Juda), ni le législateur d'entre « ses pieds (sa postérité), jusqu'à ce qu'il arrive à Schilo ». Et il ajoute : « Schilo , endroit voisin de Sichem , indiquerait, si « l'on ne cherchait ici qu'un sens rationnel, compréhensible, « naturel, le lieu du couronnement de Ra'habame (Roboam), « fils de Salomon ; le peuple dut en effet s'assembler à Schilo, « pour assister au couronnement de son roi. Les traducteurs « catholiques et protestans, au lieu de donner cette version « dans sa simplicité, ont entièrement travesti ce verset, infi- « délité pardonnable, sans doute, à la ferveur de leur croyance. » Et plus bas : « Le Messie est indiqué par la prophétie la plus « claire , mais aussi la plus infidèle au texte sacré. »

Voilà, il faut l'avouer, des assertions bien tranchées, ou plutôt bien tranchantes ; et c'est avec ce ton d'une imperturbable assurance que l'on pense nous jeter de la poudre aux yeux. Il est dommage que M. le rédacteur de l'article du *Journal des Débats*, au lieu de croire M. Cahen sur parole, ne se soit pas donné la peine de consulter lui-même le texte original et les manuscrits, pour se former un jugement sur le degré de vérité de la nouvelle traduction de ce passage. Or, pour peu qu'il se fût occupé de critique sacrée, il aurait su que le mot *Schilo* désignant la ville de Silo, dans la tribu d'Éphraïm, ne se trouve nulle part écrit dans tout l'Ancien-Testament, comme l'est le mot *Schiloh* dans le verset dont il s'agit ; car presque partout le premier est écrit avec un ך à la fin, et non pas un ה ; et dans les endroits mêmes où il a un ה à la fin, il n'a pas le י après la première lettre. (Voyez entre autres, Juges, XXI, 21 ; Jérémie, VII, 12 ; Juges, XXI, 19 ; 1 Samuël, I, 24, III, 21 ; Josué, XVIII, 1, 8 ; Juges, XVIII, 31 ; 1 Samuël, I, 3, 9 ; 1 Rois, II, 27.) Il aurait su ensuite que le plus grand nombre des manuscrits juifs et presque toutes les éditions portent la leçon שילה , et qu'un très petit nombre ont celle de שילך ou de שלך ou encore de שלה ; ce dont on peut se convaincre en lisant Gesenius, qui est le juge

le plus impartial en cette matière (1) ; d'où il aurait conclu avec nous et comme nous, que le mot *Schiloh* écrit שילה est unique dans l'Ancien-Testament, et qu'il faut savoir le distinguer de *Schilo*, nom de ville. Il aurait su ensuite, que si M. Cahen est libre de confondre *Sichem* avec *Schilo*, et de nous dire que *Schilo* étant un endroit très rapproché de Sichem on a mis l'un pour l'autre, nous sommes libres, nous, de ne pas admettre une pareille licence ; car nous nous sommes convaincus en lisant le livre des Rois qu'il est parlé de Sichem, comme du lieu où Roboam a été sacré roi, et nous ne voyons aucune raison de la nécessité de la transposition de *Schilo* pour *Sichem*, dont on nous parle. Il aurait su enfin que, bien qu'après la mort de Salomon le royaume de Juda ait été séparé des dix tribus, et que Jéroboam ait pris sur lui une partie de la puissance royale, le sceptre et la royauté n'en sont pas moins demeurés dans le royaume de Juda, et que par conséquent l'application que M. Cahen fait de ces paroles de Jacob à ce qui s'est passé sous Jéroboam n'est rien moins que juste et conforme à l'histoire.

Ainsi, il n'y a ni raison exégétique ni raison historique qui nous autorise à prendre dans Genèse, XLIX, 10, le mot de *Schiloh* pour un nom de ville ; mais il y a au contraire plusieurs raisons qui nous obligent à le regarder comme un nom de personne. D'abord tous les anciens rabbins dans leur *Targum* et leur *Talmud*, l'ont appliqué au Messie. 2° Les septante l'ont traduit par ᾧ καθήκει en sous-entendant *mischepat*, d'après Ezéchiel, XXI, 32 (ou 27), *celui auquel il appartient de juger*. 3° Les plus grands commentateurs modernes, même parmi les néologues, entre autres Rosenmuller et Gesenius, sont d'avis qu'il faut entendre par le mot *Schiloh* une personne et non une ville.

Maintenant qu'on traduise ce mot par *celui qui doit être envoyé* (de שלח), ou par le *prince de paix* (de שלה ; comparez avec Ésaïe, 9, 5.), ou enfin par *à qui appartient le jugement* (אשר לו משפט, comparez avec Ezéchiel, XXI, 32), et il

(1) Voyez Gesenius. *Dictionnaire de la langue hébraïque et chaldaïque.*

faut dire qu'il y a des raisons pour appuyer chacun de ces sens, il est évident que cet oracle ne peut convenir qu'au Messie ; car d'abord jusqu'à la venue de Schiloh ou de Christ, le sceptre et le législateur sont demeurés le partage de Juda, et ce n'est que quand il eut rejeté l'oint du Seigneur, que ces prérogatives lui furent ôtées, les Juifs ayant cessé de former un corps de nation et n'ayant plus ni chef, ni lois, ni possessions, ni territoires. Et en effet, depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, et pendant la durée de cette captivité, tous les rois et les gouverneurs ont été pris dans la tribu de Juda, et même depuis la captivité, jusqu'à la venue du Sauveur, la tribu de Juda a toujours joui d'une prééminence marquée sur les autres tribus (1). Il faudrait donc fermer obstinément les yeux à l'évidence pour ne pas reconnaître que la première partie de l'oracle s'applique parfaitement et même ne peut s'appliquer qu'au Messie. D'ailleurs, à quel autre qu'à Christ appartient-il d'assembler les peuples? Partout, et dans Ésaïe et dans les Psaumes, n'est-il pas parlé de Lui, comme de Celui qui doit rassembler les nations, les éclairer, leur faire connaître Dieu, les unir par le lien d'une même foi et d'un même amour, et régner sur elles en roi pacifique et juste ? Qu'on nous montre un autre personnage que Jésus, dont on puisse dire *qu'il assemble* ou qu'il *doit assembler les peuples.*

Qu'on nous comprenne bien, nous ne faisons pas un crime à M. Cahen, qui est censé avoir une croyance juive, de ne pas croire à l'accomplissement de la prophétie renfermée dans Genèse, XLIX, 10 ; mais nous lui reprochons de n'avoir pas mieux traduit, philologiquement et exégétiquement parlant, l'oracle de Jacob, et nous craignons beaucoup, s'il poursuit sa traduction de l'Ancien-Testament jusqu'aux prophètes, qu'il ne nous escamote ainsi les unes après les autres les prophéties les plus claires et les plus positives touchant le Messie. Nous nous sommes étendus sur ce passage plus que nous ne le pensions d'abord. On nous le pardonnera en faveur de son importance. Nous serons brefs sur le reste.

---

(1) Voy. ABBADIE. *Traité de la Vérité de la religion chrét.* Tome I, section 4, chap. 6.

On a beaucoup loué le mérite de la traduction de M. Cahen, sous le rapport du style. On a trouvé que le nouveau traducteur avait eu le talent de conserver à l'original sa naïveté et son élégance simple; on lui a su gré de s'être affranchi du joug de l'autorité, en fait de traduction, de s'être écarté sagement des routes battues, pour s'en créer une toute nouvelle; on a surtout relevé avec admiration la concision et la couleur toute orientale, qui sont les deux caractères les plus saillans de sa version; et certes, ce n'est pas nous qui voulons lui disputer ce qu'il peut y avoir de juste et de vrai dans ces divers jugemens. Après avoir été sévère dans la critique que nous avons faite du théologien, nous le serons moins dans celle que nous avons à faire du littérateur. Nous nous plaisons à reconnaître dans M. Cahen une érudition dont ses notes font preuve en plus d'un endroit: nous le croyons versé dans la connaissance de la langue hébraïque; nous pensons qu'il est en général heureux dans le choix de ses expressions, et que sa nouvelle traduction peut être consultée avec profit par ceux qui s'occupent d'études hébraïques. Il nous paraît cependant que la clarté a été plus d'une fois sacrifiée au besoin de conserver en français le génie et les formes originales de la langue sacrée. Par exemple, un homme qui ne sait pas l'hébreu trouvera-t-il un sens bien clair dans cette traduction du 5^{e} verset du 1er chapitre de la Genèse: *Il fut soir, il fut matin, un jour!!* Le 6^{e} verset du chapitre XI est-il bien intelligible, est-il même grammaticalement correct, est-il français? *C'est un seul peuple, un même langage à tous; voici leur première entreprise; maintenant rien ne leur manquera-t-il de ce qu'ils penseront entreprendre?* Nous pourrions citer plusieurs autres exemples d'obscurités et d'incorrections de ce genre, si nous n'avions pas promis de nous restreindre.

Quant aux noms propres, M. Cahen a cru devoir les rendre lettres pour lettres, en français. Cette méthode est certainement plus exacte que celle qu'ont suivie les anciens traducteurs, qui en général ont traduit les noms propres d'après le latin de la Vulgate. Mais après tant de siècles, est-il si important d'introduire à cet égard un changement qui nous paraît

avoir une si mince utilité, et qui, s'il était adopté, ne servirait qu'à jeter de la confusion dans les esprits et qu'à dérouter les lecteurs non lettrés. Car qui reconnaîtra, par exemple, dans *Hava*, le nom d'*Eve*, dans *Par'au*, celui de *Pharaon*, dans *Jehouda*, celui de *Juda*, dans *Kenâàne*, celui de *Canaan*, et ainsi de suite?

Nous nous résumons. M. Cahen est néologue ; sa préface et ses notes le disent clairement ; il n'a pas fait preuve d'une très grande impartialité dans la version qu'il nous a donnée d'un verset que les Chrétiens envisagent comme l'une des plus importantes prophéties de la Bible ; sa traduction a le mérite de la concision et de la simplicité, et nous voudrions pouvoir ajouter qu'elle est la fidèle expression de la Paróle sainte ; mais comment celui qui ne croit pas à l'inspiration des Écritures, et aux yeux duquel elles ne sont qu'un livre comme tous les autres livres, pourrait-il en pénétrer le sens? Avoir conservé en français à l'original sa simplicité naïve, c'est sans doute un grand mérite, mais la couleur orientale n'étant que la forme de l'original et en quelque sorte l'enveloppe dont l'Esprit-Saint s'est servi *pour révéler les choses profondes de Dieu*, avoir fait passer dans notre langue le génie enfantin de la langue hébraïque, ce n'est pas assez. Ce sont les pensées même de l'Esprit-Saint, qu'il s'agissait de saisir, de comprendre, d'exprimer. Nous ne saurions affirmer que M. Cahen y ait réussi ; nous disons même qu'avec les opinions qu'il a sur la Bible, il ne pouvait pas y réussir. Je suppose que l'empereur de la Chine voulût posséder parmi les nombreux volumes de sa bibliothèque un exemplaire de la Bible, comme objet de curiosité, et qu'il en fît faire une traduction en chinois par le plus savant de ses mandarins, celui-ci traduirait ; mais quand il aurait traduit, serait-ce *la Bible* que posséderait l'empereur de la Chine? — Notre conclusion est donc que la traduction de la Genèse par M. Cahen est l'ouvrage d'un homme instruit et laborieux ; qu'elle pourra tenir une place honorable parmi les lexiques et les commentaires de l'Ancien Testament, comme nous y rangeons les travaux de Gesenius et des autres théologiens de cette école ; nous la signalons

même comme un ouvrage remarquable de littérature hébraïque, mais nous ne saurions la recommander comme une version proprement dite de l'Ancien-Testament; car, nous le répétons encore une fois en terminant: Celui-là seul peut traduire la Bible, qui a reçu l'esprit de la Bible, et l'esprit de la Bible est l'Esprit de Dieu.

Du péché originel ou *de la dépravation héréditaire dans l'homme, par* M. Chenevière, *pasteur et professeur à Genève;* br. de 124 pages in-8°. Genève, 1831, chez Abr. Cherbuliez; Paris, chez le même, rue de Seine, n. 57, et chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix, 2 fr. 50 c.

(deuxième article.)

Ce qui nous frappe le plus dans les ouvrages de M. Chenevière, c'est la manière superficielle dont ils sont écrits. On n'y trouve aucune pensée profonde, aucune idée qui révèle une connaissance exacte du cœur humain, aucune trace d'un esprit d'observation. Le γνῶθι σεαυτὸν, (*connais-toi toi-même*) est une science à laquelle l'auteur est parfaitement étranger, ce qui fait que lorsque la Bible descend jusque dans les profondeurs de l'âme humaine, pour révéler l'homme à lui-même, M. Chenevière ne la suit plus; il reste à la superficie, et de là, il raisonne comme ces voyageurs qui dissertent sur des pays qu'ils n'ont jamais vus. La manière erronée, sans vie, dont il parle du ch. VII de l'Ep. aux Rom. et de plusieurs autres parties de l'Ecriture, prouve jusqu'à l'évidence ce que nous avançons.

S'il n'en était pas ainsi, comment M. Chenevière serait-il si satisfait de l'état présent de l'homme? Comment pourrait-il professer l'idée, injurieuse à Dieu, qu'une créature telle que nous voyons l'homme est sortie de la main de Celui qui ne saurait produire l'imperfection? Notre auteur pense trouver une preuve en faveur de son hypothèse, dans l'incapacité où nous sommes de représenter ce qu'eût été le monde que nous habitons, si l'homme n'eût point péché, s'il eût été immortel, si

tout sur la terre fût demeuré dans la perfection primitive. Il se rit des imaginations poétiques d'un âge d'or. « Je me rap- « pelle ici, dit-il, dans de mauvaises gravures représentant le « jardin d'Eden, le premier homme et sa femme, que l'on « nous peint environnés, avant leur chute, de lions à grandes « crinières et de tigres énormes qui viennent lécher leurs pieds « et reconnaître leur empire ; tout cela est bon pour une ima- « gination qui se joue, etc. » (Page 329.) Que M. Chenevière se rappelle dans de mauvaises gravures ou dans sa mémoire, cela importe aussi peu à la question que les hypothèses qu'on a pu faire pour se rendre compte d'un état de choses, sur lequel presque rien n'a été révélé, et sur lequel nous confessons notre ignorance. Le plus habile architecte retrouve-t-il toujours le plan primitif d'un majestueux édifice, quand il n'en a sous les yeux que les dernières ruines? Quand bien même l'idée que nous avons de Dieu ne nous ferait pas considérer comme blasphématoire la pensée qu'il ait créé l'homme tel qu'il est, la simple considération de la doctrine biblique du péché, et des exhortations mille fois répétées de *revenir* à Dieu, de *retourner* à l'Eternel, de se *convertir*, de *naître de nouveau*, ne nous laisserait aucun doute sur la fausseté d'une telle assertion. Si l'homme est dans l'ordre, pourquoi ces exhortations?

Qu'est-ce, en effet, que le péché en l'homme? On l'a souvent défini : « tout ce qui est fait en opposition à la loi de Dieu, » et cette définition est juste, car elle est de St-Jean. Cependant il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit ici que des actions de l'homme, et non de l'état de son âme. « Quiconque commet « le péché, commet une *illégalité* (ἀνομία), car le péché est une « illégalité. » (Jean III, 4.) Le Nouveau Testament nous fournit plusieurs autres expressions, dont la plupart, empruntées aux LXX, ont leurs synonymes en hébreu, et qui nous donnent la même idée des violations particulières de la loi de Dieu. Telles sont παρακοὴ, *désobéissance*; ἀδικία, ἀδίκημα, *injustice*; παράβασις, *transgression*; παράπτωμα, *chute*. — Mais le mot le plus usité dans la Bible pour désigner le *péché*, c'est ἁμαρτία. Le verbe ἁμαρτάνειν, comme son synonyme hébreu חטא *pécher*, a souvent la même signification que les mots que nous venons de

citer, c'est-à-dire, celle de désobéir, transgresser, etc.; mais ce mot, par son sens propre et par l'emploi qu'en font les auteurs sacrés, nous conduit à une idée parfaitement juste, non-seulement des *actions* de l'homme, mais de *son état actuel*. Effectivement, en hébreu comme en grec, ce mot signifie proprement *manquer* (le but); *dévier* (de la route); *s'égarer*, etc. Ainsi, Juges XX, 16. « Tous tiraient la pierre avec la fronde, à un « cheveu près, et ils ne *manquaient* point. » Ce même mot que nous traduisons ordinairement par *pécher*, est employé dans Prov. XIX, 2, dans le sens de *s'égarer*. « Et celui qui se « hâte des pieds, *s'égare*. » Il signifie encore le *manque*, le *défaut* de quelque chose. Job. V, 24. « Tu examineras ta de« meure, et *il n'y manquera* rien. » De même ἁμαρτάνειν dans les auteurs profanes, par exemple *Xenoph. Cyrop.* I. ἁμαρτάνοντες τῆς βούλησεως, qui *manquent* leur dessein, leur plan. Chaque écolier sait que dans plusieurs passages d'Homère, ἁμαρτάνειν signifie, comme nous l'avons dit, le *manque*, le *défaut* d'une chose. Ainsi ἁμαρτήσασθαι ὀπωπῆς, être *privé* de la vue. Il dit d'Hector : οὔτι φίλων ἤμαρτάνε δώρων ; il ne *manquait* jamais des sacrifices agréables aux dieux.

Ces observations philologiques, quelque sèches qu'elles puissent paraître à nos lecteurs, sont infiniment plus importantes qu'il ne semble d'abord. Si ces significations propres du mot *péché* sont présentes à notre esprit quand nous lisons certains passages de la Bible, nous nous en formerons une idée beaucoup plus juste. Nous comprendrons que ces expressions, employées pour peindre l'état de notre âme devant Dieu, nous la représentent avec tous ses *manquemens*, ses *défauts*, ses *aberrations* de sa destination primitive. Nous comprendrons que puis« que tous ont péché, » tous ont *manqué* le but de leur existence et qu'ils doivent l'atteindre de nouveau; en d'autres termes, nous comprendrons ce que veut dire la Parole de Dieu en nous déclarant que tous les hommes ont *péché*, c'est-à-dire, qu'ils se sont *égarés*, ou, ce qui revient au même, qu'ils ont *dévié* de la route de la gloire de Dieu que le Créateur avait assignée à leurs pas, comme à toute l'immensité de la création. (Ps. XIV, 3.

Rom. III, 12.) En vain nous dira-t-on que ces mots expriment l'état de *corruption actuelle* où se trouvaient les hommes d'alors. Ce que le Psalmiste dit des hommes de son temps, St-Paul l'applique littéralement à ceux de son siècle; et quel est le siècle qui fera exception? Voilà le péché originel. — Voilà la *chute* que nous raconte Moïse, de quelque manière que nous entendions d'ailleurs son récit. Dès que l'homme est séparé de la source de la lumière, de la sainteté, de la vie, il n'est plus que ténèbres, que corruption, que mort. La plus grande preuve de sa chute, c'est qu'il aime l'abîme où il est tombé; c'est qu'au lieu d'aimer son Dieu par-dessus tout, il porte pour lui dans son cœur un éloignement, une aversion que la Bible n'hésite pas à appeler *inimitié*. C'est dans son propre cœur que le poète anglais avait trouvé la vérité de ces lignes:

« We live estrang'd afar from God,
And love the distance well. » — WATTS.

Ah! ce n'est pas d'après quelques péchés isolés ou quelques vertus isolées que nous devons juger l'homme, mais bien d'après l'ensemble de la vie de son âme. Il a été créé pour glorifier son Dieu, aussi bien que les cieux qui racontent la gloire de leur Auteur; il a été créé pour aimer son Dieu, comme toutes les intelligences pures, qui, étrangères au péché et à la souillure, n'éprouvèrent jamais rien que le plus pur, le plus ardent amour. Or, je le demande, où est l'homme qui puisse s'avancer à la rencontre de son Dieu, et dire, la main sur la conscience: « J'ai accompli ce but de mon être? » Où est cet homme? Qu'il paraisse et donne un démenti à la Parole de Dieu et à l'expérience des siècles!

Que le mot ἁμαρτία, *péché*, désigne souvent, d'après le sens que nous venons d'indiquer, non-seulement les actions, mais l'état de l'âme, non-seulement *les péchés*, mais *le péché*, c'est ce que plusieurs déclarations de la Bible mettent hors de tout doute, pour peu qu'on laisse dire à la Bible ce qu'elle dit réellement. Nous ne citerons ici que quelques passages, et nous le ferons d'après un homme dont le témoignage et la science exégétique ne peuvent être suspects à ceux qui, souvent, se

défient plus encore des hommes que des choses. *Schleusner* donne ainsi la *troisième* signification du mot ἁμαρτία « *Ipsa vi-* « *tiositas et perversitas animi quæ est fons actionum pravarum.* (Le vice et la dépravation de l'âme, qui est la source des mauvaises actions.) Le même auteur donne ainsi en allemand la définition de ce mot : *Die moralische Verdorbenheit, die herrschende Fehlerhaftigkeit;* puis il cite les passages suivans, que nous allons transcrire sans commentaire, parce qu'ils parlent assez haut et assez clairement : « Celui qui fait *le péché* est esclave *du péché.* » Jean VIII, 34. « Comme par un seul homme *le péché* est entré « au monde, la mort y est aussi entrée par *le péché;* ainsi, la mort « est parvenue sur tous les hommes, parce que *tous ont péché.* » Rom. V, 12 (1). « Que dirons-nous donc, demeurerons-nous « *dans le péché,* afin que la grâce abonde? » VI, 1. « Sachant ceci « que notre vieil homme a été crucifié avec lui (Christ), afin « que le corps *du péché* (τῆς ἁμαρτίας) soit détruit, et que nous « ne soyons plus esclaves *du péché* (τοῦ μηκέτι δουλεύειν ἡμᾶς τῇ « ἁμαρτίᾳ) v. 6. » « Que *le péché* ne *règne* donc plus dans vos « corps mortels, pour lui obéir en ses convoitises. » v. 12. « Car le péché ne vous *dominera plus* (κυριεύσει) parce que vous « n'êtes point sous la loi, mais sous la grâce. » v. 14. « Mais « quand le commandement est venu, *le péché* a commencé à re- « vivre. » VII, 9 (2). Schleusner a raison d'ajouter : *et alibi sæpius;* car ἁμαρτία, *le péché*, dans tout ce ch. VII^e, et dans mille autres endroits, ne peut avoir que le sens de *corruption*, d'*éloignement* de Dieu, de *déviation* de la destination primitive.

---

(1) Ἁμαρτάνειν ne peut donc signifier ici que ἐν ἁμαρτίᾳ εἶναι, être dans *le péché.*

(2) S'il s'agissait ici *des péchés* particuliers, des actions mauvaises, l'apôtre nous dirait donc qu'il a commencé à les commettre, après avoir connu la loi dans sa spiritualité!! M. Chenevière cite le commencement de ce verset : « Autrefois j'étais sans loi, » pour appuyer son hypothèse, que l'apôtre ici ne parle pas de lui-même. Il n'a pas pu s'élever jusqu'à la pensée que Saul de Tarse, pharisien, n'a connu la loi dans sa spiritualité qu'après être devenu disciple de Christ et apôtre de sa Parole! Qu'était la loi pour Saul, meurtrier d'Etienne?

Il faut avoir une idée bien peu élevée de la vie spirituelle de l'homme, pour chercher, dans quelques actions vertueuses, la preuve qu'il est « enclin au bien comme au mal ! » Le péché de l'homme, le péché que toute âme sérieuse retrouve en elle, c'est d'avoir voulu être autonome, d'avoir voulu secouer le joug de l'éternelle souveraineté de Dieu sur sa volonté, sur son cœur, sur ses affections. L'apôtre Paul établit, par un mot bien frappant, la distance incommensurable qui sépare l'homme de sa destination primitive. Bien loin de se contenter de juger l'homme d'après quelques actions extérieures, il pénètre jusqu'au fond de son être, il sonde la source de la vie, l'origine du bien et du mal, et il exprime l'état de l'homme tel qu'il était, tel qu'il doit redevenir pour arriver au bonheur par ζῆν τῷ θεῷ, *vivre à Dieu*, tirer tout de lui, rapporter tout à lui; — et l'état de l'homme déchu par ἑαυτῷ ζῆν, *vivre à lui-même*, être autonome, être son centre, son idole. 2, Cor. V, 15. Rom. XIV, 7. — Que l'on compare encore le contraste qu'établit le même apôtre entre *les œuvres de la chair* (ἔργα τῆς σαρκὸς) et les fruits de l'esprit (καρπὸς τοῦ πνεύματος) et que l'on apprenne à s'examiner soi-même, non à la mesure élastique d'une morale relâchée et mondaine, qui n'est, au fond, qu'une froide collection de préceptes humains, semblables à un corps de réglemens militaires; mais à la lumière de la Parole éternelle de ce Dieu qui veut notre cœur tout entier, sans partage, et qui n'admet d'autres limites à notre perfectionnement que ce but : « Soyez saints, car je suis saint ! » dont la distance nous accablerait s'il n'y joignait ses promesses. Ah! ne l'oublions jamais, c'est au cœur que Dieu regarde, c'est aux motifs des actions, c'est à la source de la vie. Et tant que l'homme est *à lui-même*, c'est-à-dire dans un athéisme pratique, en niant tacitement ou expressément la souveraineté absolue du Dieu de sainteté et d'amour, que peut-on en attendre? Il est esclave de son égoisme. On nous dit que l'homme fait naturellement de bonnes actions; mais est-ce l'amour de Dieu, sa souveraineté sur le cœur qui en est le principe? Est-ce sur l'autel sacré du Très-Haut que l'homme vient en déposer la gloire, comme ces intelligences pures qui jettent leurs couronnes au pied de son trône? ou ne

serait-ce point sur l'autel impur ou idolâtre qu'il a élevé à son orgueil? Que sont les actions les plus héroïques de l'antiquité, que les poètes ont magnifiées comme le *nec plus ultra* de la perfection humaine? « L'héroïsme lui-même, la plus grande et la « plus pure de toutes les beautés, l'héroïsme, vu de près, a ses taches » (1). Hélas! de nos jours même, de nos jours où le christianisme a bien relevé, même pour ceux qui n'en admettent que l'écorce, les idées du beau et du bon, s'étonnerait-on de voir un homme, après avoir généreusement exposé sa vie pour sauver un de ses semblables, aller se battre en duel, et devenir meurtrier si son orgueil recevait une injure! Et c'est donc là ce que vous appelez être bon!

Pour établir d'après l'Écriture et d'après le vrai sens du mot *péché* la triste vérité de la misère morale de l'homme, nous n'en sommes pas réduits à adopter la marche défectueuse d'accumuler quelques citations éparses des oracles sacrés, comme on l'a souvent reproché à plus d'un théologien. Mais si l'espace nous le permettait, nous pourrions montrer, en ouvrant le volume sacré au livre de la Genèse, et en ne le refermant qu'à la fin des révélations de saint Jean, que toute la suite des révélations de Dieu repose sur cette vérité, ou plutôt sur ce fait, que l'homme est tombé, et que Dieu, dans son amour infini, a fondé une institution de salut pour l'élever de nouveau à son état primitif. Nous montrerions Dieu lui-même, rendant, après la création, le témoignage que tout ce qui venait de sortir de sa main créatrice, y compris l'homme, était *très bon* (2). (Gen. I, 31.) — Nous comparerions ce témoignage du Créateur avec le témoignage qu'il rend plus tard de la plus noble de ses créatures terrestres : « Et l'Éternel vit que la méchanceté de l'homme était « très grande sur la terre, et que toute l'imagination des pen- « sées de son cœur ne sont que mal en tout temps. » (Gen. VI, 5.) — Comment expliquer l'abîme qu'il y a entre ces deux déclarations de l'Éternel, si nous ne voyons qu'il a été creusé par la catastrophe rapportée (Gen. III.) entre ces deux passa-

(1) Victor Cousin, *Introduction à l'histoire de la philosophie.*

(2) טוב מאד

ges? Dieu va détruire tout ce qu'il a créé, il va anéantir son œuvre ; mais pourquoi? Pourquoi « se repent-il d'avoir fait « l'homme sur la terre? » Pourquoi « en a-t-il du déplaisir dans « son cœur? » (Gen. VI, 6.) puisque auparavant *tout* était *très bon?* — Parce que « la terre était corrompue devant Dieu, » nous dit Moïse, « et remplie d'extorsion, » — « parce que toute « chair (1) avait corrompu sa voie sur la terre. » (v. 12.) — Ce redoutable jugement de Celui qui est trop pur pour voir le mal, est accompli ; les eaux du déluge ont purifié le péché. — Noé seul a *trouvé grâce* devant Dieu. — Que seront ses descendans? — Reçoivent-ils de Celui qui sonde les cœurs un meilleur témoignage que le monde antidiluvien? Hélas! ce témoignage est exactement le même; nous y trouvons peut-être même une expression plus forte encore de la misère humaine : « Je ne « maudirai plus la terre à cause des hommes, bien que l'ima- « gination du cœur de l'homme soit mauvaise, *dès sa jeunesse.* » (Gen. VIII, 21) Et toutes les générations suivantes ne donnèrent-elles pas dans leur vie la plus effrayante confirmation de ces paroles du Très-Haut? La terre entière se couvre des plus épaisses ténèbres ; l'idolâtrie, avec son cortége d'impureté et de crimes, remplace *partout* le culte de celui que l'homme devait glorifier et aimer (car encore une fois, c'était sa seule destination); l'homme, oubliant Celui qui l'a créé pour sa gloire, déshonore son Auteur; il adore *tout*, excepté Dieu; il aime *tout*, excepté Celui qui devait posséder tout son cœur. — Est-ce bien là cet homme que Dieu avait placé en Eden, et qui était *très bon?* — Cependant Dieu, dont les desseins de miséricorde ne sont point arrêtés par la corruption universelle, veut mettre à part un peuple qui au moins le connaisse, qui soit dépositaire de ses révélations, qui perpétue l'attente du grand Réparateur des désordres du péché. Israël nous apparaît comme une faible lumière au sein de la nuit profonde qui enveloppe toutes les autres nations. Que sera ce peuple privilégié? Ré-

(1) כל־בשר tout homme, toute la race humaine. Ce mot, comme σάρξ dans le Nouveau-Testament, indique toujours l'être mortel, faible, pécheur. Ce qui est né de la *chair* est *chair* (Jean, III).

pondra-t-il du moins aux vues de ce Dieu qui le conduit « comme « l'aigle conduit sa nichée, étend ses ailes, protége ses petits, « les accueille, les porte sur ses ailes? » (Deut. XXXII, 11.) — Hélas! il s'en faut bien. — Sa misère est trop profonde; l'histoire entière de ce peuple n'est qu'un long récit de révoltes, d'ingratitudes, de crimes. — Qu'est-ce qui remplit les pages sacrées des livres prophétiques? — des plaintes mille fois réitérées sur la dépravation du peuple élu; des menaces de la justice de Dieu contre les crimes de ceux qui devaient être la nation sainte. — « Cieux, écoutez! et toi, terre, prête l'oreille! « car l'Éternel a parlé : J'ai nourri des enfans, je les ai élevés; « mais ils se sont rebellés contre moi. Le bœuf connaît son possesseur, l'âne, la crèche de son maître; — mais Israël n'a « point de connaissance; mon peuple n'a point d'intelligence. « Ha! nation pécheresse! peuple chargé d'iniquité! race de « gens méchans, enfans qui ne font que se corrompre! Ils ont « abandonné l'Eternel; ils ont irrité par leur mépris le Saint « d'Israël; ils se sont éloignés en arrière. » (Esaie, I.) — Qu'est-ce qui arrache à la harpe de Sion ses tons douloureux? « L'Éternel a regardé des cieux sur les fils des hommes pour voir « s'il y en a quelqu'un qui soit intelligent, quelqu'un qui recherche Dieu. — Mais ils se sont *tous égarés;* ils se sont tous « ensemble rendus odieux; il n'y a personne qui fasse le bien; « non pas même un seul. O qui donnera de Sion la délivrance « d'Israël! » (Ps. XIV.) Et quand, dans l'accomplissement des temps, le Libérateur paraît de Sion, quand, pressé par un amour que des êtres finis ne pourront jamais comprendre, le Saint et le Juste quitte le séjour de la gloire et du bonheur, descend au fond de l'abîme de misères où sont plongés ceux qu'il vient sauver, comment y est-il reçu? Hélas! les siècles et les générations peuvent changer en se succédant; mais le cœur de l'homme est toujours le même : « Il est venu chez soi; mais « les siens ne l'ont point reçu; ils ont mieux aimé les ténèbres « que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. » — « O génération incrédule et perverse! jusques à quand serai-je avec vous? jusques à quand vous supporterai-je? » — Telle est la plainte douloureuse du Sauveur, telle est la plainte

Digitized by Google

de tous ses disciples. « Je suis charnel, vendu au péché. — « C'est le péché qui *habite en moi.* — Malheureux que je suis ! « qui me délivrera de ce corps de mort ? »

O qu'il faut être aveugle pour ne pas voir dans ces accablans témoignages la triste vérité de notre chute et de notre misère ! Ne la voir ni dans ces témoignages, ni dans son propre cœur, c'est là précisément le comble de la misère ; l'homme est si misérable qu'il ne voit plus qu'il est misérable, comme l'aveugle ne peut voir qu'il est aveugle. On dit que quelques philosophes anciens se crevèrent les yeux pour se livrer sans distraction à leurs spéculations (1) ; on pourrait dire de quelques hommes de nos jours, qu'ils crèvent les yeux de l'expérience pour ne pas voir la lumière.

« Si l'homme n'est pas dans le désordre, il faut effacer de « l'Ecriture tous les passages que je citais plus haut, et cette « foule d'autres que je me suis abstenu de citer, où ce désordre « est déclaré. Si l'homme n'est pas dans le désordre, il faut « effacer tous les passages où est enseignée la nécessité d'une « conversion et d'un rétablissement, puisqu'il n'y a pas lieu à « changer de chemin quand on n'est point égaré, ni à rétablir « ce qui n'est point renversé. Si l'homme n'est pas dans le « désordre, il faut effacer tous les passages où est proclamée « cette réconciliation, cette délivrance merveilleuse, cette « miséricorde qui surpasse toute connaissance, puisqu'il n'y a « point de réconciliation sans inimitié, point de délivrance « merveilleuse sans un affreux péril, point de miséricorde « infinie sans une misère infinie. Il faut déchirer page après « page, livre après livre, discours après discours, auteur « sacré après auteur sacré ; et, après que vous aurez mis ainsi « la Bible en lambeaux, il faudra déchirer ces lambeaux eux- « mêmes, ou convenir que, selon la Bible, tout homme dans « son état naturel est pécheur (2). »

---

(1) *Porphyr. de abstinentiâ carnis.* Ed. Rhoer. p. 60.

(2) *Sermons par Adolphe Monod, pasteur, président du Consistoire de l'Église réformée de Lyon.* 2ᵉ sermon, pag. 49-50. Nous voudrions pouvoir citer en entier ce discours excellent.

Et si, laissant les témoignages de la Parole de Dieu, nous interrogeons l'expérience des siècles, leur voix ne s'élèvera-t-elle pas avec puissance pour pulvériser tous les sophismes de l'orgueilleuse sagesse de l'homme? On l'a dit avec raison : « Un éternel désaccord va criant à travers toute la musique « de la vie. Devrai-je donc, refusant à mon âme l'ouïe divine, « accoutumer mon esprit à cette dissonance, jusqu'à être « persuadé que c'est de l'harmonie? Et c est pourtant ce que « fait celui qui se persuade que le mal n'est que la folie du bien, « ou la condition que Dieu a donnée à notre perfectionne- « ment (1). » Il n'est aucune des pages de l'histoire qui ne soit un témoignage, une accusation contre l'humanité. Que nous disent ces rangs serrés de législateurs, de philosophes, de juges, de docteurs, de prêtres, qui, dans tous les âges, opposèrent une vaine digue au torrent dévastateur? On pourrait recueillir des milliers de volumes écrits pour porter l'homme au bien, soit par la persuasion, soit par la force; mais à quoi est-on parvenu? Les législateurs les plus habiles n'ont-ils pas toujours désespéré même de prévoir tous les crimes, et combien plus d'y mettre un frein? Le mal n'a-t-il pas toujours débordé, comme un torrent impétueux par-dessus tous les codes, toutes les lois, tous les préceptes? et ceux qui, privés des lumières de la Révélation, voulaient expliquer la cause de ce triste phénomène, n'ont-ils pas fait aussi retentir leurs plaintes de siècle en siècle? Oui, les païens mêmes, les Platon, les Xénophon, les Aristote, les Juvénal, les Cicéron, les Plutarque, les sages de tous les siècles, peuvent donner, sur ce point, d'utiles leçons. Ils ont senti le mal, ils l'ont reconnu comme un fait incontestable; seulement ils en ignoraient la cause, et se perdaient pour la découvrir dans de folles spéculations, qui, hélas! sont plus excusables que ne l'est la négation de la vérité, quand celle-ci nous est révélée. Socrate (*Plat. de républ.*) se plaint de trouver tous les peuples, même les plus éclairés, les plus avancés en civilisation, si corrompus,

(1) *Die Lehre von der Sünde und vom Versöhner.* 2e édit. Hamb. 1825, p. 49.

que la maladie dominante ne peut être guérie par aucun remède d'invention humaine. L'auteur de l'ouvrage que nous réfutons, et, avant lui, tous les partisans du même optimisme, ont épuisé tous leurs moyens à commenter en leur faveur le fameux φύσει (*par nature*) de Saint-Paul (Ephés. II, 3). Eh bien, il est remarquable qu'avant l'apôtre Saint-Paul, Platon avait employé le même mot dans un sens tout aussi fort, pour peindre la misère naturelle. Ce philosophe, contrairement à Rousseau et à M. Chenevière, pensait que les enfans ne sont pas bons *par nature* φύσει; « autrement, dit-il avec ironie, on n'aurait qu'à les enfermer pour les empêcher de se corrompre. » (Dans *Meno.*) « A peine voyons-nous la lumière, s'écrie Ci- « céron, à peine sommes-nous nés, qu'on nous voit plongés « dans une entière dépravation et dans la plus grande perver- « sité de pensées (1), tellement que nous paraissons sucer « l'erreur avec le lait. » « La nature (la conscience) nous dé- « clare de mille manières ce qui est bon, dit encore cet au- « teur, mais je ne sais comment nous y sommes sourds et nous « ne suivons pas ses avertissemens. » (*De amicit.* c. 24.) Tout le monde connaît le triste *Video meliora, proboque, deteriora sequor,* et le fameux mot de Sopater : Σύμφυτον ἀνθρώποις τὸ ἁμαρτάνειν. « Pécher est de la nature de l'homme. » « Les pas- « sions sont innées en l'homme et non données du dehors, et « il est probable que si aucun frein ne s'y opposait, l'homme « ne le céderait point aux plus sauvages animaux » (*Plut. de* « *rect. aud.* c. 2.). « Tous les hommes pèchent en public et en « secret. Le mal aveugle l'intelligence, tellement que celle-ci, « désespérant de la victoire, le péché est consommé. En un « mot, c'est une folie de croire que, quand la passion s'élève en « l'homme comme un torrent, elle puisse être retenue par des « lois ou aucun autre moyen. » (*Thucid. de bello Pel.* liv. III, c. 45.)

Vraiment, quand on entend ces soupirs d'hommes qui cher-

---

(1) In omni continuo pravitate et in summâ opinionum perversitate versamur. Cic. Q. Tuscul. III, 1.

chaient la vérité « en tâtonnant, » on se souvient des paroles de saint Paul aux sophistes d'Athènes : « Dieu ne s'est jamais « laissé sans témoignage, » Act. 17, 18, et l'on s'étonne d'en être réduit à dire à des hommes qui font profession d'être disciples de Celui qui est venu chercher et sauver *ce qui est perdu*, des choses que des païens, dans les ténèbres, trouvaient d'eux-mêmes au fond de leur conscience. Que serait-ce donc si nous portions sincèrement au fond de la nôtre le flambeau de la Parole du Dieu trois fois saint! Non, ce n'est pas seulement la voix de la Révélation et la voix des siècles que nous devons entendre pour apprendre à nous connaître nous-mêmes. Il est assez facile de reconnaître et d'avouer que l'homme est pécheur; mais ce qui coûte le plus à notre orgueil, c'est de voir le mal *en nous;* c'est de se dire : « O Dieu! sois apaisé *envers moi qui suis pécheur!* » Et jamais nous n'arriverons à cette demeure de l'humiliation devant Dieu sans descendre d'abord jusque dans les profondeurs de notre cœur. Nous pourrons sans cela nous former un système; nous pourrons même admettre la doctrine du mal moral, ou de la corruption, comme partie intégrante de ce système ; mais ce système nous inspirera-t-il « une vive douleur » d'avoir offensé Dieu? Ce système nous pressera-t-il d'aller à Christ pour avoir le pardon et la vie? Non, pas davantage qu'un système de médecine pathologique ne portera le médecin qui l'écrit à recourir au remède, s'il ne sent pas qu'il est lui-même atteint d'une des maladies qu'il décrit. C'est précisément ce en quoi M. Chenevière nous paraît errer le plus grossièrement. Il ne voit dans le fait du péché qu'un système; il nous appelle avec mépris ou ironie les *partisans* de la dépravation, comme si la dépravation avait un *parti*. Pour lui, tout est extérieur. Il ne voit qu'Augustin ou Pélage, que Calvin ou Socin; sur le cœur de l'homme il y a à peine un mot dans sa brochure. Dès qu'un homme ne voit plus dans la théologie qu'une science, dans le Christianisme que des systèmes, dans l'Evangile de Jésus-Christ que des notions, il est hors de la voie qui conduit à la vérité ; il est comme celui qui irait faire à un infortuné que la faim dévore une savante dissertation sur la nature du pain, sur les propriétés

Digitized by Google

physiques et nutritives de cet aliment, sur la manière dont le font les divers peuples de la terre. Certes, il n'y aura pas là de quoi rassasier et fortifier ce malheureux qui meurt faute de nourriture ! Que suis-je devant mon Dieu ? et si je suis pécheur et perdu, que ferai-je pour être sauvé? Voilà ce qu'il m'importe avant tout de savoir ; car il y va de mon âme immortelle, il y va de mon éternité. Nous l'accordons à M. Chenevière : Augustin, Calvin et mille autres ont trop *systématisé* sur la misère de l'homme, bien que ces hommes ne s'en tinssent pas, comme leur critique, à de sèches notions. Ils sont allés plus loin que la Bible, qui se contente de nous montrer le mal et le remède, la maladie et le moyen de guérison. Si ce n'est pas *en* Adam que j'ai péché, *en* Adam que je mérite la condamnation, la postérité d'Adam est pécheresse et condamnée ; je suis *individuellement* pécheur et condamné, comme tous les membres de cette postérité. Tous ont péché, *πάντες ἥμαρτον,* voilà l'*ultima ratio* de tous les systèmes sur la misère de l'homme. Qu'on se souvienne du sens primitif du mot *péché,* que nous avons indiqué ci-dessus, et l'on comprendra assez bien, ce nous semble, le péché originel, la corruption qui est héréditaire, puisque tous en sont atteints et dans tous les siècles. Que chaque homme consciencieux, loin de se faire un système, sente donc *son péché* et *ses péchés ;* qu'il s'en humilie profondément et qu'il recoure à Celui qui seul purifie le péché et la souillure, et il en saura plus sur le mal en l'homme que ne pourront jamais lui en apprendre tous les théologiens et tous les systèmes.

Ah ! ce n'est pas avilir l'homme que de lui montrer le mal pour l'élever ensuite à la sublime hauteur de Celui qui lui donne le remède. Non ; c'est du fond de l'abîme du néant, devant Dieu, que l'âme, qui attend tout d'un Sauveur qui lui a tout *donné*, prend le vol de l'aigle, s'élève au-dessus des nuages de corruption qui obscurcissent une terre maudite à cause du péché, et trouve le chemin des nouveaux cieux et de la nouvelle terre, où la justice habite. C'est quand le Psalmiste s'écrie, l'âme déchirée de douleur : « O Eternel ! je t'invoque du fond d'un abîme ! » qu'il peut s'élever à la sublime confiance

Digitized by Google

de ceux qui ont reçu l'*esprit d'adoption*, et terminer le même cantique par ce chant de triomphe : « Israël, attends-toi à « l'Eternel ; car lui-même rachètera Israël de toutes ses ini- « quités, — attends-toi, dis-je, à l'Eternel ! » Et c'est cette confiance en l'Eternel qui sera son point de départ pour la sanctification et les bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchions. (Ps. 130.) — Personne au contraire n'est plus près de l'abîme, et de l'abîme éternel que celui qui, s'élevant sur les hauteurs d'une orgueilleuse propre justice, appelle bien ce qui est mal, doux ce qui est amer, lumière ce qui est ténèbres.

Qu'on nous permette une dernière observation qui sera à la fois une preuve scripturaire de l'influence de la chute d'Adam sur toute sa race, et une preuve de la manière légère, hasardée, j'ai presque dit téméraire, dont M. Chenevière jette sur le papier des assertions qu'il ne peut soutenir. — Il dit, page 317 : « La grande preuve que donnent les *partisans de la* « *dépravation*, en tant que conséquence de la chute, c'est que « Jésus est venu sur la terre pour tarir les maux qui en décou- « lent. Cela est-il dit quelque part ? Nullement. Jamais il n'est « enseigné que le but ou que l'un des buts de la venue du « Christ ait été de délivrer le monde d'un péché héréditaire et « des malheurs qu'il avait entraînés..... Comment se fait-il que « cette doctrine *fondamentale* soit passée sous silence précisé- « ment par ceux qui auraient dû l'enseigner ? » — En vérité, en entendant une telle assertion, faite avec ce ton d'assurance, on serait tenté de croire que M. Chenevière n'a jamais lu les écrits des apôtres. Aussi, après avoir ainsi parlé hardiment, ne donne-t-il aucune preuve ; il change de sujet ; il cherche à nier la corruption, mais pas un mot de plus sur le but de la venue de Christ, sur sa mort, sur son sacrifice. Or, que pensera-t-on si, après avoir lu ces mots de M. Chenevière, on ouvre la Bible et que l'on lise en clairs et intelligibles termes : « Adam est la figure de Celui qui devait venir. — Mais il n'en « est pas du don comme de l'offense ; car si par l'offense d'un « seul, plusieurs sont morts, beaucoup plutôt la grâce de « Dieu et le don par la grâce, qui est d'un seul homme, Jésus-

« Christ, a abondé sur plusieurs..... Car, si par l'offense d'un « seul, la mort a régné par un seul, beaucoup plutôt ceux « qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice. « régneront par un seul qui est Christ..... Car comme *par la « désobéissance d'un seul homme*, plusieurs ONT ÉTÉ RENDUS PÉ« CHEURS, ainsi, PAR L'OBÉISSANCE D'UN SEUL HOMME, plusieurs « SERONT RENDUS JUSTES. (Rom. V.) » Il faudra bien tous les tours de force de l'exégèse arbitraire de M. Chenevière pour nier ce parallèle entre le péché d'Adam et la rédemption de ce péché par Christ! Mais encore ne convaincra-t-il que ceux qui aiment mieux abaisser leur esprit jusqu'à le soumettre au joug d'un sophisme, que d'admettre une vérité clairement enseignée, par la seule raison que cette vérité leur déplaît.

Il faut finir ce second article, déjà trop long; car si nous voulions nous arrêter à tout ce qui, dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux, prêterait à la critique, nous ne finirions pas. Nous regrettons de dire que nous n'avons pas même la satisfaction de pouvoir remplir la tâche la plus douce de la critique, celle de faire ressortir les bons côtés d'un ouvrage, après en avoir montré les mauvais, celle de louer après avoir blâmé. Ici tout nous paraît faux, la méthode comme le but, le style comme la pensée. On sent que l'auteur écrit, compile, sans avoir approfondi son sujet; on sent, ce qui est pire encore, qu'il écrit sous l'influence de préjugés locaux, avec le petit esprit d'un petit cercle d'hommes et de circonstances d'où il ne sort jamais. De là, ces mesquineries qui sentent par trop le ménage, et qui, préoccupant la pensée d'hommes contre lesquels on est d'avance prévenu, ne lui laissent pas la liberté de s'élever à une recherche large et généreuse de la vérité. Cependant, nous sommes heureux de le dire, l'auteur que nous critiquons, à part peut-être ses tortures exégétiques qu'il nous est impossible de concilier avec un esprit qui cherche droitement la vérité, nous paraît sincère. Qu'il nous soit permis de former le vœu de le voir arriver un jour à un but bien différent de celui vers lequel il tend. Dieu le veuille pour son bonheur présent et éternel! Dieu le veuille pour le bien

de l'Eglise, à laquelle il pourrait faire beaucoup de bien et à laquelle il s'expose à faire beaucoup de mal !

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Jamaïque. — La chambre législative de la Jamaïque a fait une adresse au gouvernement pour le prier d'employer ses bons offices afin d'obtenir pour les Juifs anglais de cette colonie les droits de citoyens. En cela cette chambre s'est montrée plus éclairée et plus tolérante que le parlement anglais, qui naguère a rejeté une proposition semblable.

Suisse. — *Abolition de la loterie dans le Canton de Neuchâtel.* — L'arrêté suivant a été publié le 2 juillet à Neuchâtel par le commissaire royal, M. de Pfuhl : « Savoir faisons qu'ayant pris en sérieuse considération les demandes presque unanimes présentées au gouvernement par les corps et communautés pour l'abolition des loteries dans l'État; nous, en vertu des pleins-pouvoirs de Sa Majesté, et après avoir entendu l'avis du Conseil d'État, déclarons par la présente que, le Conseil de la ville de Neuchâtel ayant supprimé sa loterie, à dater du 1er janvier 1832, il ne sera plus souffert à l'avenir de loterie dans la principauté. »

— Les dissidens du Canton de Neuchâtel ont adressé à M. de Pfuhl, commissaire prussien, une pétition par laquelle ils demandent qu'on leur accorde un temple pour l'exercice de leur culte.

— M. Giustiniani, ecclésiastique romain, membre d'une famille qui a fourni un pape, vient d'embrasser le protestantisme. Il aspire au saint ministère, et a demandé à la Compagnie des pasteurs de Genève l'autorisation de subir les examens nécessaires; cette autorisation a été accordée.

Bavière. — Dans sa séance du 30 avril, la Chambre a entendu un rapport de M. Eberz sur une plainte faite par le député Rabel au sujet de l'intervention du clergé dans les mariages mixtes. Il paraît qu'en Bavière, comme ailleurs, les prêtres refusent souvent de bénir les mariages entre catholiques et protestans, à moins que les époux ne promettent d'élever leurs enfans dans la religion catholique. Le rapporteur s'est attaché à prouver que cette conduite est non-seulement contraire à la constitution et aux lois existantes, mais aussi au droit canonique. Il a proposé en conséquence de saisir le temporel du clergé en cas de

contravention aux lois. Il eût été plus sage de respecter la conscience du prêtre, et de proposer de déclarer que le mariage est, aux yeux de la loi, un acte purement civil, valable, qu'il ait ou non été suivi de la bénédiction ecclésiastique, qui ne peut pas être exigée par l'autorité.

FRANCE. — *Services religieux du 27 juillet.* — M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a adressé, le 15 juillet, à tous les présidens de Consistoires une lettre par laquelle il les invite à faire célébrer, le 27 du même mois, dans les temples protestans, « un service « en commémoration des glorieuses victimes qui ont si glorieusement « prodigué leur vie pour la défense des lois et des libertés publiques, « et à rendre en même temps au ciel des actions de grâces pour le suc« cès dont leur dévouement a été couronné. » Nous ne croyons pas qu'il appartienne au gouvernement d'inviter à la célébration d'un service religieux quelconque, ni qu'il soit à propos de porter la politique, de quelque couleur qu'elle soit, dans la chaire de Jésus-Christ. Nos pasteurs s'en sont en général souvenus. A Paris, le service n'a consisté, dans le temple de l'Oratoire et dans celui de la rue Saint-Antoine, qu'en prières, en chant de psaumes, et en la lecture d'un choix de passages tirés textuellement de la Parole de Dieu, et liés les uns aux autres par des réflexions peu nombreuses. Nulle part il n'y a eu et il n'a pu y avoir *commémoration des morts*, et l'on a été surpris qu'une phrase comme celle que nous avons citée ait pu se glisser dans la lettre de M. le ministre des cultes. Pour qu'il ne pût y avoir de méprise là-dessus, le pasteur de l'Eglise protestante d'une ville des départemens a cru devoir dire dans sa prière : « Nous ne te prions pas pour les « morts, quelque intérêt qu'ils nous inspirent, attendu qu'ils sont déjà « jugés, et que leur destinée est irrévocablement fixée. » — Un service extraordinaire a aussi eu lieu, le 27 juillet, dans la chapelle protestante, non salariée par l'État, de l'hôtel Boufflers. M. l'adjoint du maire du 2ᵉ arrondissement s'était empressé d'offrir, de la part de l'état-major de la 2ᵉ légion de la garde nationale, un poste de vingt-cinq hommes pour y assister en armes, et quoique cette chapelle ait été ouverte sans autorisation, il s'y est rendu lui-même en costume et en écharpe, constatant par sa présence que les protestans qui se réunissent dans ce local ne font qu'user des droits qui résultent pour eux de l'article 5 de la Charte. Il a dit que le gouvernement saisissait avec plaisir cette première occasion qui se présentait à lui de témoigner qu'il entend assurer à tous les cultes la même liberté et les faire tous jouir d'une égale protection. — Nous supposons que le poste de la garde nationale n'était là que pour protéger la liberté des cultes, si, contre toute attente, on avait voulu la troubler, ou pour maintenir la tranquillité dans un rassemblement de citoyens qu'on pouvait supposer devoir être considé-

rable ; car, ainsi que nous l'avons déjà dit (page 332), ce n'est qu'à l'un de ces titres, et non pour honorer un culte quelconque, qu'on peut requérir un garde national ou un militaire d'assister à une cérémonie religieuse. Nous pensons que la conduite si digne d'éloges de M. l'adjoint du maire du 2e arrondissement fera comprendre aux autorités des départemens, qui sont encore quelquefois tentées de porter des restrictions à la liberté des cultes, qu'elles n'ont aucun droit d'empêcher des assemblées religieuses pour lesquelles on a fait la simple *déclaration* voulue par la loi du 7 vendémiaire an IV.

ANNONCES.

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE DE L'ÉGLISE DES FRÈRES DE BOHÊME ET DE MORAVIE, *depuis son origine jusqu'en* 1741, *par* A. BOST, *ministre du Saint-Evangile*. 2 vol. in-8 ; Genève 1831, chez mad. SUZ. GUERS ; à Paris, chez J. J. RISLER.

Nous venons de recevoir le premier volume de cet important ouvrage, destiné à faire connaître l'histoire de l'une des fractions les plus fidèles de l'Eglise de Jésus-Christ. On nous assure que le second volume paraîtra dans peu de semaines. Nous en rendrons compte dans une de nos prochaines livraisons ; mais nous voulons dès à présent le recommander à l'attention de tous ceux de nos lecteurs qui recherchent dans l'étude de l'histoire ecclésiastique l'édification plus que la controverse, et les traits où l'on reconnaît les fruits de l'Esprit plus que les négociations temporelles et que ce que l'auteur appelle les *choses savantes*. L'Eglise des Frères n'est que très imparfaitement connue en France : l'ouvrage que nous annonçons fera voir qu'elle mérite cependant de l'être par la foi et le zèle qui l'ont distinguée durant plusieurs siècles.

AVIS. — M. Desnoyers, graveur, vient de faire paraître une très belle médaille de dix-huit lignes à l'effigie de feu M. Laffon de Ladébat, vice-président de la Société Biblique de Paris. La tête est d'une ressemblance frappante, et le travail fait à tous égards honneur au burin de l'auteur.

Se trouve à Paris chez l'auteur, rue d'Argenteuil, n° 19. Prix en bronze, 5 francs.

VARIÉTÉS.

ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCOLE DE THÉOLOGIE DANS L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE GENÈVE.

Le triste état où la théologie est tombée à Genève depuis long-temps est connu de nos lecteurs. Ils savent aussi que depuis quelques mois le professeur de théologie proprement dite, M. Chenevière, avec une franchise dont il faut lui savoir gré, a répudié ouvertement les enseignemens de l'Évangile, et a arboré l'étendard du néologisme dans trois écrits, où il attaque successivement la divinité de Jésus-Christ, la chute et la corruption de l'homme, et l'autorité souveraine de la Parole de Dieu en matière de foi. Ils savent aussi que la Compagnie, faussant le principe vraiment chrétien du libre examen, et lui faisant signifier, non le droit d'examiner librement les Saintes Ecritures pour croire aux enseignemens de Dieu, mais le droit pour chacun de rejeter de la Bible tout ce qu'il veut, comme contraire à sa raison, s'est rendue, en quelque façon, solidaire de M. Chenevière, en lui laissant la faculté d'inculquer ses principes négatifs aux futurs conducteurs des Églises; tandis qu'elle a fait tout ce qu'elle a pu pour empêcher M. Gaussen d'instruire selon la Bible les enfans de sa paroisse (1). Ils savent enfin qu'il paraît, depuis quelques mois, à Genève, un journal qui s'est donné pour le représentant *des principes du protestantisme tels qu'ils sont actuellement compris et professés dans l'Église nationale de Genève*. Ce journal est rédigé par des

(1) Nous avions annoncé que nous reviendrions encore sur l'Exposé fait par la Compagnie de ses discussions avec M. Gaussen. Nous y renonçons pour le moment. Les événemens nous ont pressés; d'ailleurs ceux qui se préparent à Genève sont d'une telle gravité, que l'importance de ces premières discussions s'affaiblit comparativement beaucoup. Nous sommes prêts cependant, si cela devenait nécessaire, à soutenir tout ce que nous avons dit de cette publication. Voyez *Archives*, avril et juillet 1831, pages 192 et 308.

membres de la Compagnie ; le secrétaire de ce corps est même un des chefs de cette entreprise. Huit cahiers de ce journal ont paru ; jusqu'ici, il n'a absolument rien édifié, et s'est borné à attaquer, avec une virulence et des personnalités auxquelles ne nous avait pas préparés son prospectus, les doctrines distinctives du Christianisme et les hommes qui les professent ; appliquant le droit du libre examen à la négation de ces doctrines, et ne l'appliquant plus à leur acceptation. Cependant, ni la Compagnie, ni aucun de ses membres n'a récusé encore la responsabilité que cette publication, annoncée comme elle l'a été, fait peser sur elle.

Dans de pareilles circonstances, les véritables amis des hommes et de l'Evangile ne pouvaient pas demeurer dans l'inaction, et la création de l'établissement que nous annonçons s'explique et se justifie d'elle-même ; elle est nécessaire, et ceux que le Seigneur a éclairés de sa lumière à Genève n'auraient pas pu, sans infidélité, laisser cette lumière sous le boisseau ; ils ont dû la mettre sur le chandelier, afin que par la grâce de Dieu, elle éclaire tous les gens de la maison. Nous insérons textuellement les deux documens par lesquels le Comité de *la Société Évangélique de Genève*, à laquelle cette création est due, l'a annoncée au public et au gouvernement. Ce sont des pièces importantes de l'histoire ecclésiastique de nos jours, et il est d'un grand intérêt qu'elles soient immédiatement connues.

La Société Évangélique de Genève aux Eglises, aux Universités, et à tous les Fidèles de la Chrétienté protestante.

Genève, le 10 septembre 1831.

« La Société Évangélique, formée à Genève par des ministres et des membres de l'Église réformée de cette ville, fait connaître à toutes les Églises, par cette lettre circulaire, qu'elle a fondé, pour l'enseignement de la Théologie, une Ecole dont elle ouvrira l'accès à des étudians de toutes les dénominations chrétiennes.

« Elle croit devoir exposer en peu de mots les principes qu'elle adopte, et les motifs qui la guident.

« I. Les enseignemens de cette Ecole, toujours établis sur les déclarations seules infaillibles de la Parole de Dieu, seront conformes,

dans tous les points essentiels du Christianisme, aux doctrines de l'Église de Genève, telle que la fonda sur les Écritures notre bienheureuse Réformation. Et pour désigner plus spécialement ici les vérités qu'on a récemment contestées, elle professera sur l'état de l'homme, sur la grâce de Dieu, sur la nature du Sauveur, sur l'œuvre qu'il a faite, et sur celle qu'il opère encore pour le salut de son peuple, les doctrines que proclament d'un commun accord, dans leurs déclarations de foi, les Églises protestantes de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Écosse, de la France et de l'Allemagne, et que souscrivent en particulier tous les ministres des cantons de Berne et de Vaud, dans la confession de foi helvétique.

« II. Cette institution ne prétend se lier à aucune des formes particulières de l'Église chrétienne. Constituée sur les bases les plus larges, elle tend la main à toutes les Églises. Indépendamment de ses étudians proprement dits, elle accueillera des auditeurs de toutes les persuasions religieuses. Elle espère que des élèves des académies déjà fondées, soit en France, soit en Suisse, soit en Allemagne, consacreront quelque portion de leurs années d'études à suivre ses cours, pour asseoir leur foi par un examen plus étendu, pour conférer ainsi les Saintes-Écritures, pour « éprouver toutes choses, et pour retenir ce qui est bon » ; car si la religion protestante, telle que plusieurs l'entendent, consiste à examiner, la religion chrétienne consiste à croire après avoir examiné. En un mot, si l'école désire se rendre utile à toutes les Églises qui ont conservé les fondemens de la foi, et qui demandent des pasteurs selon le cœur de Dieu, elle n'est point elle-même une Église. Et comme elle n'a pour but que de préparer de jeunes hommes à la prédication de l'Évangile de Christ, et à l'accomplissement de tous les devoirs du saint ministère, ses élèves, au terme de leurs études, seront tous également libres d'aller demander l'imposition des mains à l'Église qui satisfera le mieux leurs convictions et leurs besoins.

« III. La direction de l'école cherchera, selon ses pouvoirs et sous tous les rapports, le bien des étudians confiés à ses soins. A mesure que ses ressources le lui permettront, elle augmentera le nombre de leurs professeurs ; elle multipliera leurs moyens d'instruction ; elle s'occupera même de voir s'il est convenable et s'il est possible d'assurer à quelques-uns d'entre eux des secours semblables aux bourses que reçoivent les étudians français, dans les académies de Genève, de Strasbourg et de Montauban.

« IV. La Société Évangélique recommande cette institution à tou-

tes les Églises fidèles. Elle a trouvé dans le sein de son comité les secours nécessaires pour en poser les premiers fondemens; et jusqu'à ce jour, elle n'a reçu, pour cet objet, aucune assistance étrangère. Mais elle se propose un bien qui ne s'arrête point à Genève; et puisqu'elle a désiré se rendre utile, si Dieu le permet, à toutes les Églises protestantes, elle croit pouvoir réclamer avec confiance la coopération de tous les amis de l'Évangile; elle ose leur demander, au nom de Jésus-Christ, leurs secours, leurs conseils, leurs prières, et toute l'assistance de leur zèle.

« D'ailleurs, elle tiendra des comptes séparés, et donnera connaissance au public religieux de tout ce qui lui sera remis pour cet établissement (1).

« Maintenant nous désirons que les Églises le sachent : les fondateurs de cette école l'entreprennent dans la foi. Quand ils résolurent d'abord de la fonder, ils n'avaient encore devant les yeux que la nécessité de son établissement, et que leur impuissance pour l'accomplir. C'est dans la foi qu'ils en attendirent et les moyens et le succès. En prenant donc sur eux une tâche dont ils n'ont pu se dissimuler l'importance non plus que la grandeur, ils déclarent solennellement qu'ils se croient autorisés à la placer avec confiance entre les mains de Jésus-Christ, le chef éternel de l'Église. Ils la lui remettent; ils s'appuient sur sa fidélité.

« Auraient-ils pu méconnaître un seul instant combien ils étaient par eux-mêmes peu capables de s'en charger, et surtout combien devant Dieu ils en étaient peu dignes; mais quand ils ont porté leurs regards, d'un côté, sur les besoins de nos Églises, et de l'autre, sur les chaires dogmatiques de la France et de Genève, alors ils ont cru pouvoir les élever avec confiance vers le Dieu qui a fait les promesses, et qui, dans tous les temps, s'est plu, pour les accomplir, à manifester ses compassions dans l'indignité de ses serviteurs, comme son pouvoir dans leur néant.

« Si donc on nous demandait nos motifs pour vouloir cet établissement; si l'on nous demandait nos titres pour en poser nous-mêmes les premières pierres, ou nos moyens pour l'édifier; nous croyons qu'un seul fait répond à tout : CETTE ÉCOLE ÉTAIT NÉCESSAIRE:

---

(1) Pendant l'impression de cette feuille, il nous a été envoyé de l'étranger une somme de 500 fr.

voilà nos motifs. — Puisqu'elle était nécessaire, c'était un devoir que de l'entreprendre : voilà nos titres. — Et puisque c'était un devoir que de l'entreprendre, c'en était donc un sans doute aussi d'y attendre avec confiance le secours et la bénédiction de Dieu notre Sauveur : voilà nos moyens. — Là où le mal est grand, le devoir est grand ; là où le devoir est grand, les promesses de Dieu sont grandes ; et quand Dieu fait des promesses, notre foi doit les saisir. Nous les saisissons donc. « Si cette entreprise est des hommes, elle se détruira d'elle-même » ; mais si elle est de Dieu, il faut qu'elle prospère, ou par nous, ou par d'autres.

« Nous venons de le dire, et il n'est que trop facile de s'en assurer, cette école était nécessaire. Si les jeunes gens qui se rendent aux académies de la France et de Genève pour s'y préparer au saint ministère de la Parole de vie, y sont instruits dans les doctrines unitaires ; si l'on y combat les vérités pour l'enseignement desquelles toutes nos chaires s'étaient élevées, toutes nos écoles s'étaient ouvertes, toutes nos institutions avaient été fondées ; si les études n'y sont pas libres, c'est-à-dire si les élèves attachés à la foi des réformateurs et des apôtres n'ont pas la faculté de suivre des enseignemens qui répondent à leurs besoins et qui satisfassent à leur conscience ; s'il faut que les parens pieux, qui désirent engager leurs fils dans la carrière évangélique, les condamnent à consumer les quatre plus belles années de leur jeunesse en des études où l'on détruit les fondemens de notre foi ; en un mot, s'il est vrai que l'Arianisme renverse l'Évangile par sa base ; alors, certainement, l'établissement d'une école nouvelle était indispensable.

« Les Eglises le savent ; nous ne faisons ici que leur rappeler un fait ; ceux qui professent des doctrines nouvelles dans les chaires de théologie, se sont chargés eux-mêmes de le leur proclamer par des publications récentes (1). Et tandis que nous estimons la franchise qui vient enfin de mettre un tel mal au grand jour, nous croyons tous les chrétiens obligés, non-seulement d'en désirer, mais d'en vouloir et d'en chercher les remèdes.

« Si donc nous avons osé les leur présenter, c'est parce qu'il fallait bien que quelqu'un les leur offrît. Et si nous avons l'assurance que Dieu prendra cette affaire dans ses puissantes mains, c'est parce que c'est ici sa propre cause, et que ce n'est pas la nôtre.

---

(1) Sur *le Système théologique de la Trinité ;* — Sur *le péché originel*, etc.

« Plût à Dieu que d'autres nous eussent prévenus ! Plût à Dieu même encore que des hommes plus dévoués et plus capables, « prenant à cœur les ruines de Jérusalem, et fortifiant leurs mains pour bien faire », se missent maintenant à notre place, et s'écriassent plutôt que nous : « Voyez la misère dans laquelle nous sommes, venez et rebâtissons nos murailles ! » Certes, nous nous joindrions à eux avec actions de grâces ; nous leur tendrions les deux mains ; et nous savons bien qu'en les préférant à nous, notre Dieu nous dirait encore comme à David : « Ce n'est pas toi qui me bâtiras cette maison ; mais tu as bien fait d'avoir eu cette pensée dans ton cœur. »

« Si nous avons cru l'Église de Genève plus spécialement appelée à prendre sur elle une tâche, dont l'objet cependant appartient à toutes les Églises, ce n'est pas seulement par la pensée des maux que nous pouvons avoir ici sous les yeux : bien des considérations semblaient désigner cette ville comme le lieu le plus convenable à l'établissement que nous annonçons.

« L'antique réputation de l'Église qu'illustrèrent Farel, Calvin, Viret et Théodore de Bèze ; l'habitude où sont les Églises françaises de faire prendre, depuis trois siècles, à leurs élèves les chemins de notre cité ; le dirons-nous aussi ? l'espérance qu'elle est encore, comme Israël, « bien-aimée à cause de ses pères » ; d'ailleurs, les avantages dont elle jouit sous le rapport de l'ordre et des lumières ; le grand nombre de chrétiens éclairés qu'elle possède ; les ressources distinguées que présente son académie pour les études préparatoires qui se rapportent aux sciences physiques et mathématiques ; enfin, la noble liberté de nos institutions civiles et politiques, et les principes protecteurs d'un gouvernement impartial : toutes ces considérations sont venues se joindre à des motifs d'un ordre plus relevé, pour nous persuader que c'est ici que pouvait être établie avec le plus d'avantage une école devenue nécessaire à tant d'Églises de notre langue, et pour nous assigner ainsi notre devoir.

« Dès que nous avons bien compris l'obligation, nous nous sommes hâtés de nous y ranger, en nous confiant à Dieu seul ; et nous avons pris cette résolution, sans avoir encore ni les ressources extérieures qui nous deviendront indispensables, ni les professeurs qui devront s'associer à nous, ni même la connaissance des étudians qui pourront être disposés à suivre leurs cours. Pour toutes ces choses, nous avons mis notre confiance en Dieu ; et déjà, par sa grâce, sur plus d'un objet, cette foi s'est changée en vue : et sa bonté nous a

fait toucher, pour ainsi dire; les témoignages les plus manifestes de sa bénédiction; car « il est le Prince de toutes choses, les ri« chesses viennent de lui, la force et la puissance sont dans ses « mains. Il y tient même les cœurs des hommes, et les incline à « son gré comme des ruisseaux d'eau. Qui se confie en lui, ne sera « point confus. »

« Nous osons donc espérer encore qu'il daignera nous adresser de jeunes chrétiens disposés à consacrer leur vie à Celui « qui les a aimés, et qui s'est donné lui-même en rançon pour leurs âmes. » Ils se prévaudront sans doute avec empressement des secours qu'on leur prépare, bien qu'ils doivent, au terme de leurs études, attendre du Seigneur et non pas de nous l'emploi subséquent de leurs talens et de leur zèle; et c'est ainsi que notre institution même deviendra l'épreuve et la mesure de la foi qui les anime. Seraient-ils inquiets de leur ministère, s'ils en remettent tout l'avenir au « grand Pasteur des âmes »? « Il a la clef de David : quand il ouvre, personne ne ferme, et quand il ferme, personne n'ouvre. » Nous les appelons avec foi; ils viendront avec foi.

« D'ailleurs, dans ces jours de puissante transition pour les peuples et pour les Églises, que de portes ne vont pas s'ouvrir à la Parole de vie! Ce sont les ouvriers qui manqueront à la moisson bien plus que les champs aux moissonneurs. Nous ne sommes pas en des temps ordinaires : soit qu'on regarde le monde, soit qu'on regarde l'Église, on s'assure que c'est plus que jamais le temps d'y prêcher, sous toutes les formes, cet Évangile qui marcha toujours en avant de toutes les civilisations; qui seul a plus d'une fois relevé de leur décrépitude et comme rajeuni les peuples de l'Europe et de l'Asie; et qui seul, en annonçant à l'homme la charité de Dieu, en lui parlant rarement de ses droits et toujours de ses devoirs, peut donner aux nations, comme il donne aux âmes, la vie par la paix, le bonheur par la bienveillance, et toutes les libertés par l'humble soumission des consciences à la volonté de Dieu. L'Église saura discerner les signes des temps où nous sommes. Elle réclamera bientôt de nombreux ouvriers. Elle reconnaîtra qu'au milieu des sociétés qui de toutes parts se remuent dans leurs élémens mêmes, et jusque dans leurs plus intimes profondeurs, il n'y a que l'Esprit de Dieu, répandu par la prédication de l'Évangile, qui puisse, comme au commencement, maîtriser le chaos, ou prévenir le vaste embrasement qui menace tous les peuples. Les Églises vont comprendre leur mission De nouveaux serviteurs vont leur devenir néces-

saires. Il faut seulement que tous les jeunes hommes qui désirent prêcher Jésus-Christ se préparent « à faire l'œuvre d'évangélistes, « nourris dans les paroles de la foi et de la saine doctrine »; il faut qu'ils recherchent, par de saintes études et par de vives prières, cet enseignement du Saint-Esprit, « cette sagesse qui vient d'en-« haut et qui premièrement est pure, puis paisible, modérée, pleine « de miséricorde et de bons fruits ». L'ouvrage ne leur manquera pas.

« La Société Évangélique s'adresse donc, par cette lettre circulaire, à tous les amis de l'Évangile. Elle compte sur leur assistance, parce qu'elle compte sur la fidélité de Dieu. S'ils désapprouvent sa marche, qu'ils l'avertissent; s'ils l'approuvent, qu'ils nous aident!

« Qui est-ce d'entre vous, de tout son peuple, qui s'y veuille « employer? Que l'Éternel son Dieu soit avec lui! »

« Que le bon plaisir de l'Éternel Dieu soit sur nous, et qu'il di-« rige l'œuvre de nos mains! »

« *Signé : Les membres du Comité* : L. G. Cramer, député au Conseil représentatif de la république de Genève, *président ;* A. J. L. Galland, ancien pasteur de l'Église française de Berne, *vice-président;* P. Gaussen, dép. au Cons. représ. de la rép. de Genève, *secrétaire ;* Ch. Gautier, *idem*, *trésorier;* A. G. Vieusseux, dép. au Cons. représ. de la rép. de Genève; S. R. L. Gaussen, pasteur de Satigny (Genève.); P. Vaucher, ancien membre du Comité de la Société biblique britannique et étrangère, à Londres; J. H. Merle-d'Aubigné, ancien pasteur et président du Consistoire de l'Église protestante de Bruxelles; H. Tronchin, lieutenant-colonel de l'artillerie fédérale; Ch. de Loriol; *membres internes;* A. Nicole, docteur en droit, et membre du grand Conseil du canton de Vaud, et L. Perrot de Portalès, *membres externes*.

« *P. S.* Les enseignemens de l'École théologique embrasseront quatre divisions :

« 1° *Théologie exégétique :* soit, interprétation de l'Ancien et du Nouveau-Testament, introduction, critique sacrée, herméneutique.

« 2° *Théologie historique :* soit, histoire de l'Église, histoire des dogmes, statistique de l'Église, archéologie biblique, antiquités chrétiennes, patristique.

« 3° *Théologie systématique :* soit, dogmatique, morale, apologétique, encyclopédie des sciences théologiques.

« 4° *Théologie pratique* : soit, gouvernement de l'Église, service de l'Église (ou homilétique, catéchétique et prudence pastorale).

« La Direction de l'École confie cet enseignement à des hommes connus par leur attachement à la saine doctrine.

« Considérant les progrès que la théologie exégétique a faits en Allemagne, elle a cru devoir appeler de ce pays un professeur, à qui son caractère et ses écrits assurent la juste confiance des amis de l'Évangile.

« Si, comme nous l'espérons, les diverses institutions préparatoires sont alors achevées, l'École s'ouvrira dès le mois de janvier prochain. En conséquence, les étudians qui désirent en suivre les cours, sont invités à s'adresser par écrit à la Direction de l'École de théologie, rue des Chanoines, n° 115, à Genève.

« Il leur sera donné connaissance plus tard de l'époque exacte à laquelle les leçons devront commencer.

« C'est à la même adresse que les dons en faveur de l'École doivent être envoyés.

Communication respectueuse *à MM. les Syndics et Conseil d'État de la République de Genève, et aux citoyens protestans de ce Canton, sur l'établissement d'une École de théologie évangélique dans l'Église de Genève.*

A Messieurs les Syndics et Conseil d'État de la République et Canton de Genève.

« Messieurs,

« Le respect dont nous sommes pénétrés pour votre gouvernement, et les liens qui nous unissent à nos compatriotes, ne nous permettent pas de former une entreprise que nous estimons d'une haute importance, sans faire connaître à vous d'abord comme à nos premiers magistrats, et ensuite à nos concitoyens, les motifs qui nous guident et l'esprit qui nous anime.

« Nous avons résolu de fonder à Genève une Ecole de théologie. La circulaire que nous avons l'honneur de vous communiquer vous en apprendra le but et les traits fondamentaux.

« Quel que soit le point de vue sous lequel on considère les circonstances actuelles de notre Eglise, il est universellement reconnu

que la doctrine y a subi les plus notables changemens dans le cours et surtout vers la fin du dernier siècle, qui, de l'aveu de tout le monde, ne fut sans doute pas un siècle religieux. Nous ne voulons point prononcer ici sur les causes de ces changemens. Nous nous contentons de rappeler sans commentaires ce que l'histoire du temps signale : l'on abandonna des vérités long-temps vénérées : l'on embrassa des doctrines nouvelles. Nous ne nous arrêterons point sur les événemens qui suivirent.

« Lors de la délivrance européenne qui rendit à notre patrie son indépendance, l'on vit les peuples, et ceux de l'Allemagne protestante en particulier, émus par les grandes choses dont ils étaient à la fois acteurs et témoins, revenir à des principes plus graves, à des convictions plus chrétiennes, et les chaires théologiques enseigner avec une nouvelle force les doctrines essentielles de la religion de Jésus-Christ. Genève n'est point restée en dehors de ce mouvement religieux. N'était-on pas en droit d'espérer que l'enseignement s'en ressentirait de même? Ces espérances ont été déçues, et le mal qui existait dès long-temps dans notre Eglise, et qui s'était déjà souvent manifesté, s'est révélé cette année avec une grande évidence. Ici nous constatons simplement un fait généralement connu. Des écrits émanés récemment de la chaire de dogme de Genève combattent *la Divinité de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ*, *la chute et la corruption naturelle de l'homme* (1) : d'autres publications doivent s'occuper plus tard d'autres vérités de la religion chrétienne. Ainsi, l'étendard de l'arianisme est arboré sur la chaire même à laquelle les pasteurs de notre Eglise ont confié l'enseignement des dogmes chrétiens, sans qu'aucune réclamation se soit fait entendre de leur part. La doctrine unitaire qui est fondamentalement opposée à celle de l'Église réformée et de toutes les autres Églises nationales du monde protestant, et même à celle des deux autres grandes sections de la chrétienté, la communion grecque et la communion latine, siége maintenant dans la chaire de l'institut théologique, qu'illustrèrent, après Calvin et Théodore de Bèze, les Chandieu, les Jean Diodati, les Théodore Tronchin, les Bénédict et François Turrettini, les Bénédict Pictet, les Antoine Maurice; et cette doctrine est enseignée aux jeunes hommes qui

(1) *Du Système théologique de la Trinité*, 1er essai; — *Du Péché originel ou de la dépravation héréditaire dans l'homme*, 2e essai; — par M. Chenevière, pasteur et prof. à Genève. *Genève et Paris*, 1831.

viennent s'y préparer à exercer le saint ministère de la Parole de vie, dans les Églises de Genève et de la France !

« Cependant, si l'on eût pu espérer un changement favorable dans l'état de choses actuel, nous eussions encore attendu. L'on a vu de tels changemens s'opérer dans d'autres Églises, et en particulier dans celles de l'Allemagne, où des docteurs attachés à la saine doctrine ont été placés dans les anciennes écoles, et où quelques-unes des universités fondées de nos jours ne comptent, peut-être exclusivement, dans leurs facultés théologiques, que des professeurs enseignant les vérités orthodoxes (1). Mais quant à nous, nous ne pouvons humainement rien espérer de l'avenir. Ici de nouveau, nous rappelons simplement ce qui existe, et constatons un fait. Le régime actuel des élections ecclésiastiques, et l'esprit qui les dirige, ôtent tout espoir d'admission à ceux qui ne professent pas les doctrines unitaires, en sorte que la plupart des ministres attachés à la foi réformée, se voient obligés de chercher des places dans des Églises étrangères et de s'exiler ainsi de leur patrie. Depuis le réglement restrictif touchant la prédication de quelques doctrines fondamentales, c'est-à-dire depuis le mois de mai 1817, il y a eu vingt-deux élections de pasteurs ou professeurs en théologie, sans qu'aucune d'elles ait établi dans nos paroisses ou dans nos chaires théologiques, l'un des ministres qui professaient alors, sur la Divinité de notre Seigneur, les doctrines de la Réformation. Nous croyons ce fait unique dans les annales de toutes les Églises de la chrétienté.

« Tel étant l'état des choses, messieurs, notre devoir nous est clairement tracé. Et nous croirions être infidèles à nos convictions, en ne cherchant pas à faire pour elles ce qui existe déjà pour les opinions contraires. La liberté proclamée également dans nos murs, par l'État et par l'Église, nous permet de nous acquitter de cette tâche sacrée imposée à nos consciences. Nos moyens sont faibles, sans doute ; de grandes et nombreuses difficultés se présentent à nous : mais comme nous ne désirons faire autre chose qu'une œuvre agréable à Dieu, nous savons que si celle que nous entreprenons est conforme à sa volonté, il dissipera les plus puissans obstacles, et agira pour nous.

« Nous établissons donc, moyennant sa bénédiction, une École

---

(1) Berlin et Bonn, dont les universités ont été fondées par le roi de Prusse actuel.

de théologie, et nous le faisons, avant tout, parce que nous croyons avec les Saintes-Écritures que « nul ne peut poser d'autre « fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus-Christ ; » que Christ, qui est « Dieu manifesté en chair, » est « la pierre vive, « rejetée des hommes, mais choisie de Dieu, et précieuse ; » qu'il est seul « le Chemin, la Vérité, la Vie ; » et qu'il doit être comme le Centre et le Soleil autour duquel se meuvent et s'éclairent toutes les vérités et toutes les sciences de l'enseignement théologique.

« Nous l'établissons, comme amis de l'Église de Genève, afin de contribuer, autant qu'il est en nous, à conserver dans son sein le vrai christianisme devenu un besoin impérieux pour une partie du troupeau ; afin que cette Église ne soit pas placée par ses doctrines en dehors de la chrétienté réformée, et en particulier des Églises de la Suisse fidèles à la foi de la réformation ; afin de faire cesser, s'il est possible, tant de plaintes et de reproches proférés contre elle du milieu du monde chrétien ; et afin que reprenant la noble destination que Dieu lui donna aux jours de la réforme, en portant au dehors la pure lumière de l'Évangile, les Églises fidèles d'Europe et d'Amérique s'en réjouissent et lui tendent la main de fraternité.

« Nous l'établissons, parce que nous sommes convaincus que la foi des réformateurs et des apôtres, qui convertit maintenant au vrai Dieu les nations de la terre, est seule en rapport avec les besoins nouveaux de notre siècle, comme avec les besoins immuables de l'homme ; qu'elle est le grand principe de développement pour les individus, pour les peuples, pour l'espèce humaine tout entière ; que venant de Dieu, elle marche toujours en avant des sociétés quel que soit le degré de perfectionnement auquel elles aient pu atteindre, et qu'après avoir été la foi des deux plus grandes époques de l'histoire, elle est aussi seule puissante, au temps où nous sommes, pour apporter aux nations agitées et travaillées, la lumière, la paix, la justice, le bonheur et la vraie liberté. Le besoin du siècle passé fut de douter, de niveler et de détruire : le besoin du siècle présent est de croire et d'édifier. Malheur à nous si nous confondions ces deux époques, et si nous ne discernions pas l'œuvre magnifique que Dieu prescrit à son Église !

« Nous l'établissons au nom de la liberté de conscience, et en nous appuyant sur cet esprit et ce droit d'examen qu'invoquent si hautement ceux mêmes qui ne partagent point nos convictions religieuses. Où est en effet la liberté de conscience, si des parens se

voient contraints de donner à leurs enfans des enseignemens qui ne sont point ceux de leur Église, et qu'ils regardent comme attentatoires à l'Évangile ? Où est-elle, si un jeune homme est condamné, pour devenir un jour ministre et pasteur, à voir chaque jour ses croyances les plus chères et les plus sacrées, attaquées par ceux mêmes qui devraient être pour lui les dispensateurs des mystères de Dieu ?

« Nous l'établissons au nom de la science, et pour favoriser ses progrès parmi nous. Les sciences théologiques doivent se développer et fleurir comme les autres ; mais comment l'espérer, si elles sont cultivées d'une manière étroite, sous un point de vue unique et négatif ? Comment l'espérer, si l'on se renferme dans des opinions qui depuis qu'elles se sont établies dans notre Église, y ont frappé de mort les sciences théologiques, et si l'on exclut ces grandes doctrines, qui, donnant à la religion la gloire qui lui appartient, font que l'on s'occupe avec joie de la première de toutes les sciences ?

« Nous l'établissons enfin, par attachement aux principes qui distinguent notre Église réformée entre toutes les autres communions protestantes et chrétiennes. Nous croyons que nous ne pourrions abandonner et laisser périr parmi nous les doctrines de cette Église, qu'en l'abandonnant elle-même et en sortant de son sein. Il est en notre ville des chrétiens qui professent des principes de dissidence. Nous respectons en eux ces persuasions : nous honorons surtout leur foi, leur piété, leur zèle. Mais ne partageant pas les principes de séparation, voulant l'Église de Genève, toute l'Église de Genève, c'est-à-dire avec la vérité sur laquelle elle a été établie, nous ne nous séparons que des erreurs qui nous sépareraient des Églises réformées. Et bien loin en particulier que ce soient des idées de dissidence qui nous portent à fonder dans nos murs l'École de théologie évangélique, notre désir est de mettre ainsi ceux de nos concitoyens qui sont demeurés attachés aux doctrines de la réformation en état de s'instruire et de faire instruire leurs enfans, sans quitter l'Église de Genève. La religion que nous professons, messieurs, est la religion que le peuple protestant de Genève a publiquement déclaré être la sienne, sans que nous puissions trouver dès lors aucune loi ou résolution par lesquelles ce peuple y ait renoncé, pour adopter la religion unitaire ou quelque autre que ce soit. Quoi ! serait-ce une dissidence que de pourvoir à ce que cette religion chrétienne réformée, qui, selon le

droit, devrait seule être enseignée dans nos institutions théologiques, n'en soit pas du moins complètement exclue! Faudrait-il, pour que l'Église de Genève fût intacte, qu'une foi nouvelle et essentiellement différente de la sienne y eût le monopole de l'enseignement? Certes, nous avons du moins le droit de faire quelque chose pour elle. Désirant sincèrement n'irriter personne, nous nous contentons d'ouvrir une nouvelle École, bien que notre but, en formant cette institution, soit uniquement d'y faire enseigner les vérités pour lesquelles furent établies les chaires qui subsistent encore.

« Tous ces motifs réunis, messieurs, nous portent à entreprendre l'œuvre dont nous avons l'honneur de vous donner connaissance. Et n'avons-nous pas de notables antécédens? Une nouvelle université, par exemple, ne s'est-elle pas établie dans la capitale de l'Angleterre? Et n'a-t-on pas fondé dès les temps les plus anciens à Cambridge et Oxford plusieurs colléges distincts, dans lesquels se préparent simultanément les jeunes hommes qui se consacrent au ministère dans les Églises épiscopales de la Grande-Bretagne?

« Lorsque pour la première fois nous réunîmes nos efforts, afin de travailler à l'avancement du règne de Dieu, nous n'avions point encore entrevu l'œuvre que nous nous proposons à cette heure. Ce fut la publication successive des écrits que nous avons mentionnés, qui nous fit sentir vivement le besoin d'un enseignement théologique conforme à la Parole de Dieu. Bien que depuis l'époque de notre première constitution, nous ayons été exposés à plusieurs attaques, nous avons, vous le savez, gardé le silence, préférant ne point entrer dans des disputes qui ne servent qu'à aigrir les esprits. Nous espérons, par ce silence, avoir mérité votre approbation et celle de tous les amis de la paix parmi nous. Mais si, quand il n'était question que de supporter des agressions injustes et personnelles, nous pouvions nous taire, nous devons parler lorsqu'il s'agit de rendre témoignage à la doctrine, et de faire connaître nos actes et nos désirs.

« Pourrions-nous douter de la bienveillance avec laquelle vous recevrez notre communication respectueuse? Non, messieurs, nous l'espérons, vous ne regarderez point notre œuvre avec indifférence! Cette vérité que Dieu mit, il y a trois siècles, sur nos murs, comme sur le chandelier de l'Église, et à laquelle est dû ce retentissement de gloire qui se trouve encore en notre faveur

parmi les peuples, n'est pas sans sympathie dans vos cœurs! Cette foi à laquelle Genève ouvrit généreusement ses portes, malgré les menaces de puissans souverains, se trouvant honorée de donner asile aux nobles confesseurs de la vérité qui sacrifiaient, pour lui être fidèles, leur patrie, leurs biens, leurs honneurs, ne sera pas chez nous estimée peu de chose, lorsque ce ne sont plus des étrangers seulement, mais des enfans de la famille, qui déclarent vouloir dans nos murs vivre et agir pour elle. Nous nous présentons, messieurs, entourés d'un nombreux cortége de témoins, environnés des générations passées de vos ancêtres et de ceux de ce peuple, qui trouvèrent dans cette foi qui nous est chère toute leur joie dans la vie et toute leur consolation dans la mort. La doctrine en faveur de laquelle nous établissons une école, est celle même qui a donné l'existence à cette nation, et qui, à plusieurs reprises, l'a sauvée. C'est elle qui attirait dans nos murs une foule de chrétiens de la France, de l'Allemagne, de la Lombardie, de Lucques, de Crémone, du Piémont, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne; en sorte que dans un seul jour, (le 14 octobre 1557), vos prédécesseurs au gouvernement de l'État admirent à l'habitation trois cents réfugiés de diverses contrées; et tandis que des fidèles échappés aux massacres de Mérindole et de Cabrières allaient dans nos campagnes défricher une partie des terres des mandemens de Jussy et de Peney, des hommes de toutes conditions venaient enrichir de leurs exemples, de leurs vertus chrétiennes, de leurs lumières et de leur noble caractère, la population de notre cité. C'est cette doctrine qui émouvait en faveur de Genève toutes les nations protestantes, en sorte qu'au bruit de ses dangers, on voyait accourir, pour les partager, des hommes d'élite de la jeunesse réformée de France, et qu'en même temps les plus illustres caractères, les Henri de Navarre, les Sully, les Soubize, les Du Plessis-Mornay, les Béthune, ainsi que les Églises de Pologne, d'Allemagne, de Hongrie, de Transylvanie, de Hollande, d'Écosse et d'Angleterre, lui envoyaient des secours, se regardant comme obligés à la délivrance de cette cité, dont ils avaient reçu les rayons de la vérité éternelle. Douterait-on de ce qui portait tous ces États et ces hommes illustres à déployer en notre faveur tant de dévouement et de zèle? Qu'on les entende eux-mêmes : « C'est parce que, disent-ils, cette ville a été élue de Dieu, comme « la principale place où son Église réside, pour y faire présider la « véritable religion chrétienne suivant la réformation et la vérité

« de doctrine : c'est parce que cette Église est la mère et nourrice « de tant d'autres Églises ; c'est parce que la haine du monde se « déploie contre elle, à cause de la religion dont on y fait profes- « sion et de l'Évangile de Christ que l'on y enseigne (1). »

« Ainsi, messieurs, la vérité que nous désirons élever au milieu de nous, est celle d'un passé glorieux, comme elle sera celle d'un avenir plus glorieux encore. Elle est puissante pour subsister par elle-même; car depuis dix-huit siècles elle n'a cessé de reparaître du milieu des ruines sous lesquelles l'incrédulité, la superstition et les passions humaines cherchèrent souvent à l'étouffer. Les hommes de nos jours, en particulier, la voient, après des événemens qu'ils croyaient l'avoir frappée de mort et ensevelie pour toujours, renaître avec une vie, une efficace et une universalité plus grandes que jamais, si l'on excepte peut-être les temps apostoliques. Bien des choses secondaires peuvent et doivent, dans le cours des temps, se modifier et périr : la vérité est immuable et immortelle. Au premier, au seizième, au dix-neuvième siècle, elle est toujours la même, et elle le sera jusqu'à la fin. Mais quoiqu'elle soit indépendante de la puissance humaine, nous ne pouvons nous empêcher de désirer vivement vous voir regarder avec intérêt et espérance, l'institution nouvelle que nous fondons sous la garde de Dieu et des libertés de notre patrie. Que toutes les bénédictions que cette vérité sainte répand sur les individus et sur les peuples, soient multipliées à vos personnes, messieurs, et à cette heureuse nation qui lui a dû déjà tant de bienfaits !

« Genève, le 10 septembre 1831.

« *Signé* : *Les membres du Comité de la Société Évangélique* : L. G. Cramer, *président* ; A. J. L. Galland, pasteur, *vice-président* ; P. Gaussen, *secrétaire* ; Ch. Gautier, *trésorier* ; S. R. L. Gaussen, pasteur ; J. H. Merle-d'Aubigné, pasteur ; H. Tronchin ; P. Vaucher ; A. G. Vieusseux ; Ch. de Loriol. »

Nous n'avons que peu de choses à ajouter. Nos lecteurs auront été frappés, comme nous, de la franchise, de la modéra-

(1) *Lettre du Gouvernement de Hollande aux États des Provinces-Unies*, 1661. Le résultat de cet appel suscité par l'illustre serviteur de Dieu, F. Turrettini, fut une collecte de cent mille livres tournois, que le Conseil employa à fortifier la ville.

tion et de la fidélité de ces communications, et ils se sentiront, nous l'espérons, pressés d'élever leur cœur en haut pour bénir le Chef suprême de l'Eglise, et pour le prier en faveur de la nouvelle École de théologie qui nous est annoncée. Chrétiens de la France, cette institution a le plus grand droit à votre intérêt; vous aussi, vous voyez vos chaires de théologie envahies par le néologisme, et vous bénirez le Seigneur de la fondation d'une institution chrétienne où vos enfans pourront être nourris du lait spirituel et pur de la Parole de Dieu, où ils croîtront dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et où ils se prépareront à devenir, par la grâce de Dieu, des conducteurs éclairés et fidèles de vos Églises; comme vos frères de Genève, vous verrez dans cette fondation un nouveau signe des temps et de l'accomplissement des promesses que le Seigneur a faites à son Église; comme eux, vous prierez pour cette École, entreprise pour la gloire de votre Dieu et l'avancement de son règne; comme eux, enfin, vous vous imposerez des sacrifices pour la soutenir et la faire prospérer. Genève travaille depuis de longues années à faire pénétrer son néologisme parmi vous; contribuez à rallumer à Genève le flambeau de l'Évangile: cette vengeance sera noble, chrétienne et digne de vous. Chrétiens de tous les pays et de toutes les dénominations, nous vous adressons cet appel; cette cause est la cause de tous, car elle est la cause de Christ: *Un membre ne peut pas souffrir que tous les autres ne souffrent avec lui; un membre ne peut pas se réjouir que tous ne se réjouissent avec lui.* — Les dons destinés à l'Ecole de théologie de Genève seront reçus avec reconnaissance au *Bureau des Archives*, et transmis sans délai à leur destination.

Ravages du choléra-morbus dans une famille chrétienne, à Saint-Pétersbourg.

Gardons-nous d'être des spectateurs indifférens des grandes choses que fait l'Eternel. S'il envoie sur la terre un nouveau fléau, qui décime les populations et qui se promène de contrée

en contrée en accomplissant les arrêts terribles de Dieu, ce n'est pas seulement parce qu'il veut moissonner les hommes par milliers et exercer sa puissance à laquelle rien ne résiste; c'est surtout afin que l'on écoute sa voix et que l'on prenne instruction; c'est afin que les jugemens qu'il exerce rendent les peuples attentifs à la Parole qu'il leur a fait annoncer, et que pour fuir sa colère on se jette dans les bras de sa miséricorde. Accoutumons-nous donc à considérer la maladie qui approche et qui nous atteindra peut-être avant peu, non pour, en quelque sorte, nous familiariser avec elle, et pour la mettre sur la même ligne que les autres épreuves par lesquelles Dieu visite les hommes, mais au contraire pour reconnaître tout spécialement son intervention et son appel.

Nous avons parlé, il y a quelques mois, de la désolation produite par le choléra à Astracan; nous allons le montrer exerçant ses ravages dans une famille de Saint-Pétersbourg. Il y a peut-être quelque chose de plus saisissant encore dans ces circonstances domestiques, qui toutes ont lieu en quelques heures, sous le même toit, que dans les listes des décès dans une ville ou une contrée entière. La lettre suivante de M. R. Knill, pasteur anglais dans cette ville, est bien propre à enseigner aux Chrétiens comment ils doivent accepter les châtimens de Dieu. Nous ajouterons seulement que M. Knill avait été à la campagne pour y passer l'été, mais que, lorsque le choléra éclata à Saint-Pétersbourg, il y retourna, parce qu'il crut ne pas devoir demeurer éloigné de son troupeau. Sa lettre est datée du 20 juillet 1831, et adressée aux directeurs de la Société des Missions de Londres :

« Les dispensations de notre Père céleste envers moi, pendant ces dernières semaines, ont été bien solennelles! Les larmes ont été ma nourriture jour et nuit. Ma femme, nos enfans et nos domestiques ont été, ainsi que moi, bien malades, et deux de ces bien-aimés enfans sont au nombre des morts. Ces épreuves sont venues fondre sur nous si rapidement que j'en suis demeuré comme muet! J'ai été accablé! Ma chair tremblait à cause de la crainte des jugemens de l'Éternel; mais mon cœur s'est attaché à lui comme à mon Dieu, à mon père, à mon ami.

« Le mercredi 17 juin, il y eut grande alarme dans la ville à cause du choléra. On répandit le bruit qu'elle serait fermée et entourée d'un cordon sanitaire. Nous priâmes beaucoup. Le jeudi au soir je parlai à quelques amis sur ce verset de l'Épître aux Romains : « *Je vous exhorte donc, mes frères, par les compassions de Dieu, que vous offriez vos corps en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui est votre raisonnable service.* » Nous nous remîmes ensuite entre les mains de notre Dieu, et nous résolûmes de ne pas nous séparer, mais d'essayer ce que nous pourrions faire pour la gloire de Dieu et pour le bien de nos frères affligés.

« La maladie continuait ses ravages; mais il n'arriva rien de particulier à nos amis jusqu'au mercredi 24, où madame Dixon, une de nos plus anciennes amies, fut attaquée du choléra : elle parut bientôt être en grand danger. J'allai la voir, et je croyais lui dire mon dernier adieu ; mais elle s'est rétablie.

« Le 25, mon cher petit Joseph eut des convulsions. C'est un mal effrayant en tout temps; il l'était bien plus encore en de pareilles circonstances. Mais ce n'était pas tout : Dieu avait d'autres afflictions en réserve pour exercer notre foi et notre patience, notre amour et notre résignation. Vers minuit, l'homme d'affaires de M. Venning nous fit dire qu'il était attaqué du choléra, et nous pria de venir le voir. Nous y courûmes : après nous être consultés quelques minutes sur ce qu'il y avait à faire, je me hâtai d'aller chercher un médecin; j'en trouvai un qui vint aussitôt lui administrer des remèdes, et cette promptitude lui sauva la vie ; car les malades sont morts dans presque tous les cas où l'on n'a pu avoir des secours *immédiats*. Je restai debout toute la nuit à le veiller, de peur que les symptômes de la maladie ne changeassent tout d'un coup. Cette inquiétude et la pensée des souffrances de mon cher enfant m'étaient très pénibles. Mais il ne me fut pas permis de me reposer; car le 26, de bonne heure, je reçus un billet de la part de madame Chapman, l'excellente maîtresse de notre école d'enseignement mutuel, par lequel on m'apprenait qu'elle était très mal. Nos bons amis, M. Gillebrand et madame Merrielees, allèrent aussitôt auprès d'elle, et lui procurèrent tous les secours possibles. Mais hélas! ils furent inutiles. Ce 26 fut un terrible jour pour Saint-Pétersbourg : des centaines de personnes qui furent attaquées du choléra ce jour-là, je n'ai pas entendu dire qu'une seule ait guéri. Un médecin, dont nous connaissions la bonté et la sensibilité, rentra chez lui le soir en pleurant comme un enfant. Tous ceux qu'il avait visités dans la journée étaient

morts entre ses mains. La chère madame Chapman laissa un délicieux témoignage de sa foi; elle mourut en se réjouissant en Dieu, son Sauveur, le samedi matin à quatre heures. La bonne madame Gillebrand recueillit la petite orpheline qu'elle laissait pour l'élever auprès d'elle. L'après-midi je fis le service funèbre et j'accompagnai le corps avec les membres du comité de l'école, au cimetière qu'on avait spécialement destiné aux personnes qui mourraient du choléra. Quelle scène solennelle se présenta à nous! De nombreuses bières attendaient sur des chars, ou posées à terre, que les fosses où elles devaient être déposées fussent faites. Nous nous procurâmes deux hommes pour en creuser une pour notre amie, et nous la confiâmes à la poudre avec l'espérance assurée d'une résurrection glorieuse pour la vie éternelle. Je ne pensais guère alors que son tombeau dût sitôt se rouvrir pour recevoir un de mes enfans bien-aimés; mais je ne veux pas anticiper sur les événemens.

« Vers dix heures du soir je revins des funérailles, et je trouvai ma femme souffrante. C'était le samedi. Mon premier soin fut d'aller chercher un médecin, et heureusement j'en trouvai un chez lui. Il ordonna des bains, une saignée, etc., ce qui me fit tenir debout toute la nuit. Un ami chrétien veilla avec nous. Dans un certain sens c'était une bonne préparation pour prêcher le lendemain; mais mes forces en furent épuisées. Il y avait bien peu de monde au service du matin. Les uns étaient malades; d'autres les soignaient, et d'autres encore n'osaient pas sortir. Je prêchai sur ce texte : « *Heureux est le serviteur que son maître trouvera veillant quand il viendra.* » Je pensais que ce serait mon dernier sermon. Le lundi se passa assez paisiblement; mais le mardi 30, mon petit Joseph éprouva des symptômes qui ressemblaient beaucoup au choléra; nous nous flattions cependant que les enfans étaient exempts de cette maladie. La nuit vint, et l'enfant allait toujours plus mal. Ce fut une nuit dont je me souviendrai long-temps. Elle se passa à veiller et à prier. Ce cher enfant disait souvent : « J'ai soif; » et je ne crois pas qu'il l'ait répété une seule fois sans que j'aie pensé au Rédempteur et à son agonie, et que j'aie puisé des consolations dans le souvenir de l'amour qu'il nous a montré en mourant pour nous. Le matin, vers les quatre heures, lorsque l'enfant paraissait mourant, j'appelai ma femme dans la chambre voisine, où dormaient nos deux autres petits garçons; nous nous agenouillâmes ensemble, et nous nous abandonnâmes encore une fois, nous et nos enfans, au Seigneur, remettant d'une manière particulière l'esprit de notre Joseph entre les mains

du Sauveur. Ah! pères et mères, qui avez été privés de vos enfans, vous comprendrez quels étaient nos sentimens. Pendant que nous attendions en silence le dernier soupir de l'enfant, une autre vague se préparait à rouler sur nous. Nous entendîmes dans une autre chambre ce cri qui nous perça le cœur : « John est malade! » Ce fut comme une épée dans nos os. Je me hâtai d'aller auprès d'un de nos chers amis, M. Ropes d'Amérique, qui demeurait alors avec nous, et je le priai de se lever et de venir à notre aide. Deux médecins arrivèrent; ma femme, mes domestiques et nos amis étaient occupés à baigner et à frotter ce cher enfant et à lui appliquer des vésicatoires, tandis que je restais seul à veiller et à pleurer sur mon autre enfant mourant. Le choléra frappa John d'une manière terrible. La main de la mort s'appesantit sur lui; et au milieu des larmes, des soupirs, des gémissemens et des plus grands efforts pour lui arracher sa proie, elle s'en saisit avant midi, tant elle fut prompte à exécuter sa mission. Vers le soir, nos amis portèrent le corps au cimetière des cholériques, et le placèrent dans le tombeau de madame Chapman. « Gloire à Dieu! gloire à Dieu! gloire à Dieu! » Telles furent les seules paroles que ma femme et moi pûmes prononcer, quand nous nous vîmes enlever si subitement cet être si cher; et j'espère que ce sera là notre cantique à travers les siècles de l'éternité.

« Mon cœur frémit à ce récit, mais il faut continuer. Dans ce moment où nous avions besoin de tous les secours, notre domestique prit peur et me demanda ses gages, pour aller retrouver sa famille dans l'intérieur du pays; et il me fallut le voir partir au moment même où l'on déposait mon bien-aimé John dans sa bière. Ce ne fut pas tout : aussitôt que le corps fut sorti de la maison, ma chère femme, qui avait rassemblé toutes ses forces pour soigner ses enfans chéris, succomba à la fatigue et à l'accablement, et fut obligée de se mettre au lit pour plusieurs jours. J'étais comme égaré, et je me jetai sur ma couche pour calmer pendant quelques minutes mon esprit troublé; mais une autre vague allait m'atteindre! J'avais à peine posé ma tête sur mon oreiller, que l'on vint me dire : « Votre cuisinière est atteinte du choléra. » Est-il possible? m'écriai-je, « est-il possible? » Je tremblais en le disant; mais il n'y avait pas de temps pour réfléchir. Si je pensais à quelque chose au-delà du moment présent, c'était : « Sûrement Dieu va en finir de « nous tous à la fois; mais nous ne serons pas perdus, car il est « notre Dieu. » Nous courûmes à la cuisine; nous trouvâmes la

pauvre femme souffrant beaucoup, et nous lui donnâmes des remèdes très actifs. On appela deux médecins; et je me réjouis de pouvoir ajouter qu'elle est maintenant convalescente.

« Ma maison était dans une confusion et une détresse complètes : un enfant mort, un autre dans les angoisses de la mort, ma femme dans son lit, et une servante malade aussi dans le sien.

« Le matin suivant, la chère madame Merriclees prit chez elle notre aîné, qui est maintenant notre unique enfant.

« Le samedi, vers midi, notre cher petit Joseph expira; et dans la soirée, nos amis l'accompagnèrent au tombeau, où il repose avec sa chère sœur, notre enfant premier-né. J'étais incapable de résister plus long-temps; mon corps et mon esprit étaient épuisés. Je me mis au lit, et je craignais beaucoup le choléra; mais il fut réprimé dès le commencement, et il ne lui fut pas permis de faire de moi sa proie. Comme ma chère compagne et moi gémissions sur nos afflictions, et que nous nous efforcions de nous consoler l'un l'autre par les consolations de l'Évangile, nous regardâmes autour de nous, et nous nous réjouîmes de voir que notre pieuse bonne nous était encore laissée. Mais, comme pour compléter notre scène de détresse, cette fidèle servante fut aussi atteinte vers minuit. Alors notre maison devint véritablement un hôpital; et nous tombâmes entre les mains des étrangers.

« Tel est l'état auquel se trouva réduite, au bout de dix jours, ma famille naguère heureuse et florissante de santé; nous essayons maintenant de rassembler les débris du naufrage, en attendant une nouvelle tempête, et Dieu seul sait quand elle arrivera.

« Durant cette courte maladie nous avons eu sept médecins; car nous nous trouvions heureux d'avoir le premier qui se présentait sur notre chemin. Nous sommes maintenant à la campagne; mais j'espère que je serai en état de prêcher dimanche prochain.

« Il est rare qu'un homme soit appelé à passer par des scènes telles que celles que je viens de décrire. En jetant un regard en arrière, je tremble et je me réjouis. Combien de motifs pour trembler, mais aussi que de choses qui doivent m'exciter à louer hautement mon Dieu !

« 1. Je crois que depuis le commencement de notre détresse jusqu'à maintenant, nous n'avons pas prononcé un mot de rébellion, ni nourri une pensée de murmure. Nous avons senti, et profondément senti; mais nous avons été merveilleusement soutenus, fortifiés et consolés. Celui qui est saint et élevé ne nous a pas abandon-

nés, non pas un seul moment, et nous pouvons le recommander à tous ceux qui seront appelés à souffrir, comme un puissant soutien à l'heure du besoin.

« 2. Aucun de nos amis particuliers qui vivent près de nous n'a été affligé, et ils nous ont comblés de bontés nuit et jour. Si eux ou leurs familles avaient été malades, ils n'auraient pu nous aider, et alors nous n'aurions su où chercher du secours.

« 3. Ce fut un grand bienfait de Dieu que de nous faire trouver des gens qui voulussent bien nous servir à la place de nos domestiques malades. Si l'on avait pris l'alarme, comme nous l'avions d'abord craint, personne n'aurait voulu approcher de nous. Oh! nous n'avons pas de peine à voir combien notre situation aurait été déplorable, si le Seigneur avait continué à frapper seulement quelques jours de plus!

« 4. Ce fut une grande consolation pour nous que deux de nos enfans spirituels, la bonne madame Mickleson, qui a vendu sa montre pour acheter des bibles pour les Finlandais, et notre pieuse bonne, pussent rendre les derniers devoirs à notre John et à notre Joseph.

« 5. Quoique nous ne connaissions aucune autre famille qui ait été aussi affligée que la nôtre, nous ne regardons pas cela comme une preuve du déplaisir du Tout-Puissant. Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et nous le bénissons de son châtiment paternel. Puisse-t-il nous rendre plus que jamais « *participans de sa sainteté! Il émonde le « sarment qui porte du fruit.* » Il a émondé deux branches d'un seul coup; mais notre prière est qu'il nous fasse porter plus de fruit. Le gouverneur moral de l'univers a jugé convenable de consacrer le Prince de notre salut par les afflictions, et nous espérons et nous demandons que nos afflictions soient sanctifiées et fassent ainsi de nous des instrumens plus propres à amener plusieurs enfans à la gloire. Priez pour nous, nos bien-aimés pères et frères. Priez, afin que ce soit là l'heureux résultat des dispensations du Seigneur envers nous. *Amen.*

« J'ai beaucoup d'amis auxquels je dois beaucoup, et auxquels je voudrais écrire, mais je ne suis pas en état de le faire; je sens cependant que nous avons besoin de leur sympathie et de leurs prières que je suis bien sûr qu'ils ne nous refuseraient pas s'ils connaissaient notre situation. Puis-je donc vous prier d'insérer cette lettre dans le *Missionary Chronicle.* Croyez moi votre affligé et affectionné frère,

RICHARD KNILL. »

LETTRE SUR LA PRIÈRE A BORD D'UN VAISSEAU.

Quand on assiste au départ d'un vaisseau pour un voyage de long cours, et qu'on le voit sortir du port, les voiles déployées et enflées par un vent favorable, et que le soleil brillant sur la mer doucement émue, que le ciel sans nuages semblent sourire aux hommes qui se confient ainsi, sur quelques planches, aux hasards des tempêtes, on éprouve un frémissement involontaire, et ce sentiment si vif et si indéfinissable que tout ce qui est grand et beau dans la nature a le pouvoir d'exciter. La vie du marin, aussi agitée que les flots qui le poussent d'un rivage à l'autre, offre à l'observateur les contrastes les plus frappans et les traits les plus propres à intéresser. Il aime avec passion l'élément sur lequel il voyage sans cesse. La terre ne peut le retenir long-temps : il y est comme en exil, et si des affections semblent l'y rappeler quelquefois, il recommence bientôt ses courses et ses dangers. Sans cesse en présence de la mort, environné des miracles journaliers de la Providence divine, témoin constant des scènes les plus sublimes, le marin est pourtant, en quelque sorte, un être grossier, sensuel, indifférent, souvent même abruti, dont les yeux et les oreilles semblent fermés aux merveilles et à la voix de Dieu. Il aime le tumulte de la vie sans en retirer aucun fruit, et plus averti peut-être que quelque homme que ce soit de la brièveté de nos jours, il brave avec un courage aveugle la mort qui se présente à lui, sans savoir ce qu'il deviendra après la mort. Combien n'est-il pas beau de voir des êtres si grossiers et si matériels ressentir quelquefois les influences du Christianisme, et devenir, par son moyen, des hommes nouveaux, capables de comprendre et de sentir ! Que ces influences apparaissent sous un point de vue élevé quand on les considère s'exerçant au milieu d'un équipage entier, et y faisant régner l'ordre, la paix, le dévouement et l'amour. M. Stewart, chapelain de la marine des États-Unis, a long-temps parcouru les mers ; il a souvent vu de ces hommes indomptables, au cœur endurci par le vice, devenir d'humbles et fervens disciples de Celui qui a dit : *Je suis la lumière du monde* ;

celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres. Ce qu'il dit dans un recueil de lettres qu'il vient de publier sur les effets de la prière à bord des vaisseaux, nous a vivement intéressés, et nous sommes convaincus que nos lecteurs nous sauront gré de le transcrire :

« Dès le commencement de mon dernier voyage au Brésil, le commodore Thompson me dit qu'il désirait, ainsi que le capitaine Smith, que la prière se fît chaque jour à bord de *la Guerrière*, selon la règle, si mal observée, établie pour le service de la marine. Nous choisîmes l'heure du coucher du soleil, comme la plus convenable pour cet exercice religieux. J'ai rarement vu une scène plus solennelle et plus touchante. Un de nos principaux officiers, quoiqu'il ne fût pas un homme décidément religieux, fit la remarque qu'il est bon pour des voyageurs comme nous, qui errent au-dessus de l'abîme et qui sont séparés du reste du monde, d'avoir au moins une fois toutes les vingt-quatre heures un moment déterminé pour interrompre nos occupations, afin de pouvoir, créatures intelligentes et immortelles, réfléchir sur ce que nous sommes et pourquoi nous avons été crées, sur ce que nous faisons et où nous allons, pour nous unir tous dans le culte du Seigneur et nous recommander de nouveau à sa protection et à sa miséricorde. Ce n'est point un spectacle de peu d'intérêt que celui que présente notre vaisseau à la tombée de la nuit, lorsque les occupations variées et animées d'un équipage aussi nombreux que le nôtre cessent tout à coup, et qu'à un signal convenu tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, rangés silencieusement sur le pont, offrent à l'Éternel le sacrifice d'actions de grâces et les prières du soir. C'est un beau spectacle que de voir des hommes placés comme nous le sommes, reconnaître ouvertement devant leur Créateur et leurs compagnons quelle est la source et quel est le but de leur existence, et s'encourager, tacitement du moins, à saisir les glorieuses espérances de l'Évangile.

« Il ne faut pas croire que ce devoir soit pénible ou ennuyeux pour l'équipage. Il se peut que parmi les nombreuses personnes qui le composent, il s'en trouve pour lesquelles il le soit ; mais il n'y en a que peu dans ce cas, en comparaison de toutes celles qui donnent des preuves évidentes de l'intérêt et du plaisir avec lequel elles s'en acquittent. Dix minutes sont le plus long temps que nous y consacrions ; la lecture d'un hymne ou de quelques versets de la Bible, accompagnée de quelques courtes remarques pour préparer nos

pensées et nos sentimens à l'exercice plus saint encore de la prière, composent tout le service. Tous y apportent la plus sérieuse et la plus respectueuse attention, mais particulièrement cinquante ou soixante jeunes gens, la fleur de l'équipage, qui se pressent autour de moi avec un intérêt plus qu'ordinaire. Il en est parmi eux qui sont décidément chrétiens et d'autres qui sont sérieusement disposés. L'intérêt qu'ils prennent au service se manifeste souvent par un sourire de satisfaction, une expression de bienveillance pour moi, lorsqu'après l'amen de la fin ils remettent leurs chapeaux et retournent silencieusement se mêler à leurs camarades, sous l'influence d'un sentiment, sinon religieux, du moins solennel. D'après les observations que j'ai déjà faites sur les effets d'un service régulier de prière, je suis convaincu que la discipline à bord d'un vaisseau ne saurait avoir un plus puissant auxiliaire, et que l'on trouverait bientôt que ce seul service, célébré convenablement, est plus propre à établir le bon ordre que toute la rigueur des châtimens corporels. Ce n'est point mon opinion isolée que je présente ici, mais celle de beaucoup d'officiers de notre bord. La prière n'était pas établie depuis huit jours qu'un d'eux, homme instruit et libéral, mais en même temps léger et insouciant, me dit en terminant ses observations sur ce sujet : « Quoi que l'on puisse dire contre un tel service religieux, je crois que rien ne peut autant élever le caractère des marins ; il fait d'eux des hommes différens, et qu'est-ce qui aurait le même pouvoir ? » — Je suis certes de son avis. Si cette expérience était faite à bord de tous les bâtimens de notre marine, je suis convaincu que la même opinion se répandrait généralement.

« Aucune classe d'hommes n'est plus accessible aux vérités religieuses que les marins, et personne n'est plus susceptible de recevoir des impressions pieuses, à moins que le démon de l'ivrognerie n'ait entouré leur âme d'une triste obscurité. Je trouve qu'il n'est pas difficile d'obtenir leur confiance, et j'ai souvent rencontré chez eux des sentimens profonds et vrais. Dernièrement en me promenant sur le pont, j'aperçus appuyé contre un canon un jeune homme au cœur chaud et plein de franchise, avec lequel j'avais déjà parlé plusieurs fois. Je m'approchai de lui et je lui dis : « Eh bien, mon ami, comment cette journée s'est-elle passée pour vous ? » — « C'est une des plus heureuses que j'aie passées, Monsieur, et je ne suis pas le seul qui le dise. Je ne m'attendais pas à jouir d'un tel dimanche en mer. Il ne peut guère y en avoir de meilleurs à terre. Lorsque j'eus passé quelques semaines à bord de

la Guerrière, avant que vous y fussiez venu, Monsieur, et que nous eussions un service public, je commençai à craindre d'avoir fait un mauvais choix en m'embarquant sur ce navire; mais je me suis trompé. Ce voyage sera un heureux temps pour moi, et je crois même que le temps viendra où on appellera le navire l'*heureuse Guerrière.* » Son visage brillait de plaisir, tandis qu'il me parlait ainsi, et je le quittai rempli de joie de sa piété.

« Je rencontre tous les jours à bord des gens plus ou moins bien disposés. Il n'y a pas long-temps qu'en visitant les malades, je remarquai un homme d'un certain âge qui me suivait de hamac en hamac. Je ne lui dis rien, supposant que c'était peut-être un employé au service de la salle. A la fin, il commença lui-même la conversation, en disant : « Les pauvres malheureux n'ont point d'autres consolations, Monsieur, que celles que vous venez leur donner. » Il ajouta, les larmes aux yeux et d'une voix émue, en posant sa main sur son cœur : « Ils sont de pauvres pécheurs, et moi aussi, Monsieur, de misérables et indignes pécheurs. Mais Dieu, dans sa miséricorde, vous a envoyé pour nous prêcher l'Évangile. Je sais ce que c'est que d'être travaillé et chargé par ses péchés, et je me suis réjoui dès la première fois que je vous ai vu au milieu de nous. » En causant plus longuement avec lui, je me suis convaincu qu'il est sincèrement disposé à se laisser guider par Celui *qui est doux et humble de cœur et dont le joug est aisé et le fardeau léger.* »

« Dans un hamac peu éloigné, je vis un jeune homme légèrement indisposé, à qui j'avais donné la veille quelques traités. Je lui demandai comment il se trouvait; il cacha sa figure et fut quelque temps sans me répondre; à la fin il se remit assez pour me dire : « Une fois du moins en ma vie, Monsieur, mon cœur si dur a été touché. L'un des traités que vous m'avez donnés a remué toute mon âme. Mes parens ont long-temps essayé de me conduire dans la bonne voie; mais j'ai négligé et oublié leurs avis. Il y a maintenant six ans que je les ai quittés. Ils n'ont point reçu de mes nouvelles depuis lors, et ne savent pas où je suis. » Je causai longuement avec lui et je tâchai de le convaincre de son ingratitude envers son Père céleste, aussi bien qu'envers ses parens, et je le quittai résolu, il me l'assurait du moins, à imiter l'enfant prodigue.

« Les dispensations les plus sérieuses de la Providence ne nous ont pas manqué pour joindre leur influence aux autres moyens de grâce qui devaient incliner nos cœurs et nos pensées vers les

choses invisibles et éternelles. Durant ces deux derniers jours, j'ai été appelé deux fois à remplir le devoir le plus triste de ma charge. J'ai confié à l'abîme des corps qu'il retiendra dans ses sombres profondeurs jusqu'au jour où « *la mer rendra ses morts.* »

« Le service des funérailles est toujours profondément impressif; mais il ne l'est nulle part autant qu'en mer et à bord d'un vaisseau de guerre. Il y a quelque chose de plus pénétrant, de plus saisissant dans cet appel du maître d'équipage : « Préparons-nous à en- « terrer le mort », se répétant de bouche en bouche d'un bout du navire à l'autre, que dans les sons sourds et lugubres de la cloche funèbre. Et quand pour accomplir pour la première fois ce devoir, je montai l'échelle et traversai la foule rangée sur le pont jusqu'à l'endroit où était placé, dans le triste appareil de la mort, un homme que nous avions vu, le jour précédent, à la même heure, si peu disposé à croire qu'il serait sitôt transporté dans l'éternité, je pus à peine vaincre mon émotion et prononcer cette sublime déclaration de l'Écriture, qui commence le service : *Je suis la résurrection et la vie, dit le Seigneur.* La pause qui précède les mots : « Nous con- « fions son corps à la mer », et puis le bruit du cadavre tombant et plongeant dans les flots, font naître des sensations plus profondes que la fosse de nos cimetières *où la poudre retourne à la poudre.*

« Celui dont nous célébrions les funérailles était un jeune aspirant de marine. Il était malade depuis quinze jours, et on le croyait convalescent. Je lui avais parlé dix jours avant, pour la première fois, de la religion; lui ayant demandé s'il avait jamais réfléchi à la destinée de l'âme, la seule réponse qu'il me fit en versant des larmes et en exprimant ainsi qu'elle lui paraissait suffisante, fut celle-ci : « J'a- « vais une pieuse mère! » Je l'avais vu dès lors tous les jours, et quoiqu'il convînt qu'il était fort éloigné de Dieu, il me paraissait disposé à se jeter avec repentance dans les bras de la miséricorde et à prendre la résolution de changer de vie. Pauvre jeune homme! Il pensait peu que sa fin fût si proche. En voulant essayer, après avoir dormi tranquillement, de se lever sur son séant, il fit crever un abcès intérieur, et il tomba mort, après une courte convulsion, entre les bras de son garde.

« Ses funérailles furent les premières, mais nous prévoyions qu'elles ne seraient pas les dernières. Un sous-officier était à toute extrémité; il expira vers la fin de la journée. C'était un bel homme,

d'une forte constitution, mais l'ignoble passion du vin le fit succomber à l'âge de trente ans.

« Avant qu'on ne le crût en danger, je lui parlai, dans une de mes visites, de l'importance d'être toujours préparé pour la maladie et pour la mort. Il me répondit qu'il était trop faible de corps et d'esprit pour penser à de pareilles choses. Il était alors comparativement fort et avait toute sa raison ; mais peu après le délire le prit avec tous les signes avant-coureurs d'une horrible fin, et lui ôta tout pouvoir de réflexion. Il mourut comme un être misérable et dégradé. Un moment avant qu'il expirât, je considérai avec effroi son visage égaré et convulsif. Il avait été pendant six heures sans parler, et avait à peine pu articuler une syllabe; tout à coup je l'entendis, par un effort de colère contre celui qui le servait, s'exhaler dans les plus horribles juremens, qui frappèrent mon oreille aussi péniblement que s'ils sortaient de la région des condamnés.

« Je ne pus que recommander par la prière son âme immortelle à la miséricorde du souverain juge, et je rentrai chez moi en disant, du fond du cœur : « *Que je meure de la mort du juste et que ma fin* « *soit semblable à la sienne!* »

Confession d'un haut fonctionnaire attaché aux principes du rationalisme (1).

« Le *Journal mensuel pour l'Allemagne* de F. Buchholz contient ces mots : « Pour ruiner un Etat, il n'y a rien de plus « sûr que de faire de tous les citoyens qui le composent des « piétistes (2). » Cette assertion étant en contradiction manifeste avec mon intime persuasion, je me trouve porté à écrire les lignes suivantes. Je n'appartiens à aucune secte; mais la

---

(1) Cette lettre a été insérée dans la *Gazette évangélique de Berlin*, livraison de septembre 1830. L'auteur dit dans la lettre d'envoi que, quoique enlacé encore dans les liens du rationalisme, il s'est senti appelé à écrire la réponse que l'on va lire.

(2) L'on appelle ainsi en Allemagne les Chrétiens dont la foi et la vie sont en accord avec la Parole de Dieu, et non avec les maximes du monde. En Angleterre et en France on les nomme méthodistes, en Suisse mômiers.

place que j'occupe dans l'administration me mettant à même de connaître par expérience la vérité, je me crois obligé de lui rendre hommage.

« Il se trouve dans le cercle de mon administration environ 16,000 âmes, parmi lesquelles sont un certain nombre de ceux que l'on appelle *pieux* ou *piétistes*, et qui tiennent des réunions dont le but ne m'était connu, lors de mon arrivée, que par les mauvais rapports que l'on faisait circuler sur leur compte. Soit donc pour me convaincre par moi-même de ce qu'il en était, soit afin de pouvoir faire à l'autorité supérieure le rapport qu'elle m'avait demandé, je résolus de me rendre *incognito* à l'une de leurs réunions. Ce fut le 31 décembre 1823, à cinq heures du soir, que je courus cette aventure. Lorsque j'entrai, tous n'étaient pas encore rassemblés. J'écoutai avec avidité l'orateur, qui avait devant lui un grand livre et deux plus petits. Il parlait très bien; il lut le V^e^ chapitre de saint Matthieu, répéta le 11^e^ verset : *Vous serez heureux lorsqu'à cause de moi on vous dira des injures*, et cita d'autres passages pareils, les expliquant d'un ton naturel, d'une manière familière et avec beaucoup de justesse. Il parla entre autres de l'enfant prodigue, et soutint que tous pouvaient, il est vrai, être sauvés, mais seulement par le sang de Jésus. J'attribuai cette assertion à son peu de culture. Le ton vraiment solennel avec lequel il parla de l'obéissance envers l'autorité me plût davantage. On eût dit qu'il savait que j'étais là; mais cela était impossible; personne ne pouvait même le soupçonner.

« Tous écoutaient l'orateur. Un autre membre de la réunion ajouta quelques explications. Il parla de l'instabilité des choses humaines, de la foi vivante en Jésus-Christ (ce qui me paraissait une chose superstitieuse ou tout au moins énigmatique), et avança que ceux-là seulement peuvent entrer dans le royaume du Père, qui sont régénérés par le Saint-Esprit (je trouvai cela *risible*, Dieu me le pardonne !), qui suivent les traces de son Fils, et qui imitent sa charité et son renoncement à soi-même. (L'auteur, après avoir rapporté la profonde impression que firent sur lui le chant d'un cantique et la lecture d'un chapitre du *Vrai Christianisme* de Arndt, continue ainsi :)

Tous alors se mirent à genoux, et celui qui présidait improvisa une prière qui sans doute fut agréable à Dieu. Il rendit grâces avec ferveur pour les bienfaits de l'année qui allait finir; il confessa qu'il était lui-même un grand pécheur; que sans l'amour miséricordieux du Seigneur Jésus, il serait justement perdu; qu'il était né dans le péché, incapable de faire quelque chose de bien, et qu'il ne pouvait être sauvé que par la grâce, en laquelle il avait une ferme espérance. Puis il pria pour le roi, pour la patrie, pour les autorités temporelles et spirituelles, pour les voyageurs, pour les malades, pour tous les hommes, afin qu'ils parviennent à la lumière de la vérité, pour que la Parole divine soit conservée à l'Eglise dans sa pureté, en un mot pour tout. Un cantique termina le service; tous se retirèrent peu à peu, excepté l'orateur à cheveux gris et deux de ses amis.

« Pour moi, je sortis de l'assemblée tout honteux, et me faisant de vifs reproches d'avoir porté des jugemens si téméraires, mais en même temps avec la résolution d'examiner avec soin la vie des gens de cette secte. Il y a maintenant six ans et demi que je m'applique à cet examen, et le résultat en est d'autant plus certain que j'ai, chaque jour, l'occasion de le répéter.

« Les amis de la vérité, qui ne se plaisent pas à soutenir injustement les opinions qu'ils se sont formées à l'avance, qui aiment mieux se taire que de juger faussement, et qui sont en état de prouver ce qu'ils affirment, se réuniront sans doute à moi pour déclarer que les piétistes forment une société essentiellement religieuse et morale, qu'ils aiment et honorent le roi après Dieu, qu'ils ont pour règle de *rendre à César ce qui est à César*, qu'ils paient ponctuellement les impôts, qu'ils remplissent tous leurs devoirs et toutes leurs obligations avec fidélité, qu'ils sont pacifiques, hospitaliers, compatissans, sans fraude, ouverts et toujours affables.

« Je n'ai pas encore vu parmi les piétistes un seul différend qui eût rapport à leur intérêt ou à quelque autre objet extérieur, tandis que les rationalistes, les déistes, les naturalistes vivent souvent dans les querelles, en appellent fréquemment

aux tribunaux, à la police, et ont partout une conduite opposée aux premiers.

« Plusieurs juges et magistrats seraient superflus, l'on verrait le bien-être s'accroître généralement et l'Etat fleurir, si tous les citoyens étaient piétistes. C'est là ce qu'une expérience de plusieurs années m'oblige à confesser devant Dieu et devant les hommes, et je suis à même de le prouver.

« La pauvreté, la misère, la mendicité, qui font tomber tant d'hommes à la charge de l'Etat ou des citoyens, sont en partie les conséquences du rationalisme qui ouvre à chacun la porte de toutes les jouissances. Les années de la jeunesse et celles de la force ne sont d'ordinaire pas employées à l'économie, à l'utilité particulière et publique, à la gloire de Dieu, au perfectionnement, mais à des parties de plaisir, à des divertissemens, à l'impureté, à l'intempérance, à la dissipation, etc. Sur 302 pauvres qui sont ici à la charge de l'Etat, il n'y a pas un seul piétiste, en sorte que je dois reconnaître la vérité de la parole de l'Ecriture qui se trouve au psaume 37, verset 25.

« Je reconnais bien que notre nature, telle qu'elle est maintenant, a besoin d'un entier changement; et voyant d'une manière si frappante les effets du piétisme, je désirerais moi-même l'embrasser, sans craindre les sobriquets, puisque les piétistes font profession de n'appartenir à aucune secte, et reconnaissent comme symbole de foi la confession d'Augsbourg. Mais les idées que j'ai sucées dès ma jeunesse, le scepticisme universel des temps où nous vivons, en un mot le rationalisme, me retiennent. Heureux sont ceux qui ont été enlevés à leur influence, ce qui ne peut s'accomplir que par la grâce de Dieu ! »

Telle est la lettre du fonctionnaire allemand. Puissent beaucoup d'hommes du monde, en France et en Suisse, être aussi équitables et y voir aussi clair ! *S'il entre quelque infidèle......, il publiera que Dieu est véritablement parmi vous !* (1 Cor. XIV, 24, 25.)

Programme d'un prix de 500 fr. pour la meilleure réfutation de la doctrine Saint-Simonienne, considérée dans ce qu'elle a de contraire à la morale chrétienne.

Nous nous empressons de publier ce Programme, et nous espérons que des Chrétiens se sentiront pressés de concourir. C'est à la lumière de l'Évangile qu'il faut considérer la doctrine Saint-Simonienne, comme tous les autres systèmes que les hommes voudraient mettre à sa place :

« La Société de la Morale Chrétienne n'a encore ouvert des concours que pour la solution de questions relatives à l'application des principes qu'elle professe. Ces principes eux-mêmes n'ayant pas été attaqués jusqu'ici, il semblait inutile de les défendre. Dix-huit siècles sont là, en effet, avec la civilisation que chaque siècle a léguée au siècle qui l'a suivi, plus avancée qu'il ne l'avait lui-même reçue, pour témoigner de l'influence de la morale chrétienne sur les progrès sociaux. La conquête, tantôt plus lente et tantôt plus rapide, que les principes chrétiens ont faite et qu'ils continuent de faire des diverses contrées du globe, sans que leur bienfaisant envahissement ait pu être arrêté, ni par la diversité des langues, des préjugés ou des mœurs, ni par les montagnes ou les mers, est là aussi pour témoigner qu'ils ne conviennent pas seulement à quelque peuplade placée dans certaines circonstances données, mais qu'ils conviennent à L'HOMME, sous quelque zone qu'il habite, à l'homme considéré comme représentant de la vaste famille humaine. Enfin, ce qui, plus que tout le reste, témoigne de la vérité et de l'efficacité des principes chrétiens, c'est que, dans les pays mêmes où ils exercent l'ascendant le plus général, ce sont les hommes qui les adoptent de la manière la plus absolue, en qui ils s'incarnent en quelque sorte, et dont la vie en est la continuelle réalisation, qui donnent, préférablement à ceux qui les rejettent ou qui ne les accueillent qu'en partie, l'idée la moins imparfaite de ce que l'homme peut devenir par la transformation de son être moral.

« Convaincue que l'avenir appartient au Christianisme encore plus que le passé, ne comprenant pas qu'il puisse y avoir de véritables progrès sans lui, lui confiant les destinées de la famille et de la patrie, en même temps que celles du monde entier, la Société de la Morale

Chrétienne n'a pu voir avec indifférence une doctrine nouvelle proclamer qu'il n'y a aujourd'hui qu'erreur dans des principes où elle reconnaît le type du vrai et du juste, et qu'une morale d'hier doit planter son drapeau au-dessus des ruines de la morale éternelle. Elle aurait pu sans doute demeurer spectatrice impassible des efforts de l'école Saint-Simonienne, bien certaine que la vérité ne saurait souffrir de ses impuissantes attaques; mais il lui a paru qu'elle devait empêcher, autant qu'il dépendait d'elle, qu'à l'aide du langage mystique que cette école a adopté, elle ne réussît pour quelque temps à égarer quelques esprits qui, éprouvant le besoin de convictions sérieuses, les cherchent, en tâtonnant, partout où un principe quelconque se présente sous une forme dogmatique. Elle propose donc un prix de 500 francs pour la meilleure *Réfutation de la doctrine Saint-Simonienne, considérée dans ce qu'elle a de contraire à la Morale Chrétienne.*

« Laissant aux concurrens le soin de juger jusqu'à quel point il est nécessaire de développer l'exposition de la doctrine Saint-Simonienne, la Société les invite à déterminer quel est le caractère réel de cette doctrine, s'il est vrai que ce caractère soit religieux, et quelle influence une pareille religion doit nécessairement exercer sur la morale. Considérant ensuite quelles sont les idées que la doctrine nouvelle donne du bien et du mal, les concurrens auront à examiner s'il est possible que ces idées présentent une base solide aux principes moraux du Christianisme; puis, recherchant quels sont, en effet, les principes moraux de la doctrine Saint-Simonienne, ils devront établir en quoi ils diffèrent de la Morale Chrétienne; enfin, faisant l'application de ces principes à l'homme, considéré en lui-même et dans ses diverses relations de membre de la famille et de la patrie, ils auront à montrer comment, loin de hâter son perfectionnement, et de contribuer à l'amélioration de l'existence morale et physique de la société en général, ni d'aucune des classes de la société en particulier, ces principes ne tendent, au contraire, qu'à tromper l'homme sur sa destination morale, qu'à fausser sa conscience, qu'à pervertir les idées que la Morale Chrétienne lui donne du bien et du mal, qu'à rayer du catalogue des vertus, à la pratique desquelles l'homme est appelé, plusieurs de celles que l'Évangile a enseignées au monde, qu'à déchirer le pacte domestique et qu'à démolir l'édifice social, désorganisant là où le Christianisme organise, et renversant là où il élève.

« Ces indications rapides, qui ont surtout pour objet de faire sen-

tir que ce n'est pas seulement une appréciation que la Société demande, mais une réfutation qu'elle provoque, parce qu'elle a elle-même une conviction arrêtée sur le sujet dont il s'agit, ne doivent pas être considérées par les concurrens comme posant des limites à leur travail. Les questions que soulève la doctrine Saint-Simonienne leur sont abandonnées tout entières; ils sont libres à tous égards de se choisir un cadre et de se tracer un plan.

«Les Mémoires seront adressés, franc de port, à M. le Président de la Société de la Morale Chrétienne, rue Taranne, n. 12, avant le 15 mars 1832, époque de la clôture du concours. Les concurrens sont invités à placer, en tête de leur ouvrage, une épigraphe qui sera répétée, avec leur nom, dans un billet cacheté.»

Du bonheur du Chrétien.

« Les Chrétiens s'épargneraient bien des ennuis et des chagrins s'ils croyaient vraiment ce qu'ils professent de croire, que la possession de Dieu est suffisante pour les rendre heureux. Ils s'imaginent souvent que, s'ils venaient à perdre un ami pour lequel ils ont une tendre affection, ou à être privés de tels ou tels avantages auxquels ils attachent un grand prix, ils seraient malheureux, tandis que Dieu peut les rendre, sans le secours de ces biens, mille fois plus heureux qu'ils ne le sont. Je ne citerai que ma propre expérience à l'appui de ce que j'affirme. Dieu m'a retiré une bénédiction après l'autre; mais à mesure qu'il les retirait, il venait lui-même et remplissait la place qu'elles laissaient vide; et aujourd'hui que je suis un pauvre estropié, incapable de se remuer, je suis plus heureux que je ne l'ai été de toute ma vie, et même que je n'ai jamais espéré de le devenir. Que de chagrins n'aurais-je pas évités, si j'avais connu cette vérité, il y a vingt ans! Si Dieu m'avait dit, il y a quelque temps, qu'il voulait me rendre aussi heureux qu'il me serait possible de l'être dans ce monde, et qu'il eût ajouté que, pour cet effet, il allait d'abord me rendre infirme de tous mes membres et éloigner de moi toutes les causes de bonheur que j'avais connues jusque-là, j'aurais trouvé bien étrange cette manière d'accomplir son dessein. Et ce-

pendant combien sa sagesse se déploie en cela même! car si vous voyiez un homme enfermé dans une chambre étroitement close, qui rendrait une sorte de culte à des lampes allumées et qui trouverait tout son bonheur à considérer leur lumière, pour le rendre vraiment heureux, vous n'auriez rien de mieux à faire que d'éteindre ces lampes et d'ouvrir les volets, pour le faire jouir de la clarté des cieux. » (*Mémoires d'Edouard Payson.*)

Trait de la vie d'Oberlin.

Quand les assignats perdirent leur valeur, le pasteur Oberlin, du Ban-de-la-Roche, craignit que ce ne fût une source de maux pour la France, et que la confiance du peuple dans le gouvernement n'en fût encore plus ébranlée qu'elle ne l'était déjà. Convaincu qu'il était du devoir de chacun de faire tous ses efforts pour détourner la calamité qu'il redoutait, et s'en remettant à Dieu pour faire fructifier son exemple, il résolut de faire, chaque année, dans sa paroisse une vente d'instrumens d'agriculture et d'autres objets utiles, pour lesquels il acceptait des assignats en paiement. Il réussit par ce moyen à racheter, dans l'espace de vingt-cinq ans, tous les assignats du Ban-de-la-Roche. On a trouvé parmi ses papiers un assignat de 125 francs, au dos duquel il avait écrit : « Ainsi, grâces à « Dieu, ma nation est encore déchargée d'une manière hon- « nête de cette obligation de 125 francs. Waldbach, 9 mai « 1798. » Ce trait touchant, où l'on voit le sentiment de l'honneur national se manifester dans la vie d'un Chrétien, mérite de ne pas être oublié.

Statistique catholique.

L'Avenir, rendant compte, dans son numéro du 26 septembre, des opérations de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, dit que *les listes publiées des souscripteurs ont appris aux catholiques de toutes les parties de la France à se con-*

naître et à se compter, et ajoute que *plus de* VINGT MILLE NOMS *ont été signalés à la France, avec la double qualification de* CATHOLIQUE *et* CHARITABLE. La France compte trente millions d'habitans au moins ; nous ne pensions pas que le catholicisme, comme l'entend l'*Avenir*, c'est-à-dire le papisme, fût déjà tombé si bas dans notre patrie. L'aveu, du reste, est précieux, venant de pareil lieu, et mérite d'être recueilli.

Procès des Protestans de Levergies. — Souscription.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, entretenu nos lecteurs du procès intenté par l'ancien gouvernement aux protestans de Levergies (Aisne). Nous les engageons à relire nos divers articles sur ce sujet, et les appels que nous avons faits à leur sympathie et à leur générosité en faveur de frères pauvres, et souffrant pour la cause commune à tous de la liberté des cultes (1). Nous venons aujourd'hui renouveler cet appel en leur rendant compte de l'état exact de la souscription faite pour cet objet. Les frais du procès se sont montés à 873 fr. 25 c., et auraient été plus considérables, si nos frères condamnés pour avoir voulu servir Dieu ensemble n'avaient obtenu du gouvernement actuel la remise des amendes prononcées contre eux par le tribunal de Saint-Quentin. *Trois cent dix francs cinq centimes* ont été reçus de diverses parties de la France pour subvenir à ces frais. *Cinq cent soixante-trois francs vingt centimes* restent encore dus, et les pauvres cultivateurs de Levergies manquent de pain ! Nous revenons donc à la charge avec confiance, en suppliant nos frères des Eglises de France de se souvenir que ce procès a été entrepris et soutenu dans leur intérêt à tous. — Les dons seront reçus au *Bureau des Archives*.

Souscription pour l'Église protestante de la Nouvelle-Orléans.

M. le professeur Cellérier fils, de Genève, nous prie d'atti-

(1) Voyez *Archives*, 1830, pag. 126, 236, 334, 462 et 567.

rer l'attention bienveillante de nos lecteurs sur les besoins pressans de l'Église réformée de la Nouvelle-Orléans, fondée, il y a quatre ans, parmi des protestans demeurés jusques-là à peu près sans culte. Cette communauté naissante s'occupe de bâtir un temple, et l'a construit au prix de sacrifices d'où résulte pour elle une dette actuelle très considérable. Cet état de choses s'oppose à tous frais nouveaux, et empêche les protestans de la Nouvelle-Orléans d'achever leur organisation religieuse. Ils s'adressent avec confiance à leurs frères de la Suisse et de la France, afin que leur Église, à peine née, ne périsse pas. Nous recommandons cette communication à la charité et aux prières de nos lecteurs. Ils ne refuseront pas la coopération qui leur est demandée par des frères éloignés. Tout don sera reçu avec reconnaissance au *Bureau des Archives*, ou pourra être adressé directement à M. le professeur Cellérier fils, à Genève.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

LA FORMATION DE CHRIST DANS LES AMES, *sermon sur Galates*, IV, 19, 20, par P. APPIA, *l'un des pasteurs de l'Église wallone de Francfort-sur-le-Mein*, broch. in-8°. Paris, 1831, chez J.-J. RISLER, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix, 50 c.

Il est sûrement bien peu de nos lecteurs qui n'aient pas lu, il y a quelques années, un sermon très remarquable de M. le pasteur Appia, intitulé : *La Vie chrétienne*. Ce sera donc une bonne nouvelle à leur donner, que de leur annoncer un second discours du même auteur, qui ne le cède en rien au premier. Tout en remerciant M. Appia du plaisir et de l'édification qu'il vient de nous procurer, nous sommes bien tentés de lui faire quelques reproches sur le long espace de temps qui s'est écoulé entre son premier et son second ouvrage, et ces reproches, ce ne sera pas seulement à lui que nous les adresserons, mais aussi à plusieurs autres pasteurs évangéliques qui ont fait un très grand bien dans nos Églises, dans ces dernières années, par les excellens sermons qu'ils ont publiés, mais qui pourraient

en faire beaucoup plus encore, s'ils étaient moins avares de ces sortes de publications qui nous paraissent un des besoins les plus marqués du temps où nous vivons. Nous nous souvenons d'avoir entendu énoncer à l'un de ces pasteurs le vœu que l'on publiât beaucoup d'écrits religieux, principalement destinés à présenter l'explication et le développement de passages de l'Écriture Sainte. Les sermons de MM. Gaussen, A. Monod, Merle d'Aubigné, etc., qui circulent si rapidement dans le public religieux, ne répondent-ils pas, en très grande partie, à ce vœu? La modicité du prix de ces légères brochures les met à la portée du plus grand nombre, et nous avons vu plus d'une fois que ces compositions si distinguées, qu'on aurait été porté à les croire uniquement destinées au petit nombre des esprits polis et cultivés, étaient cependant comprises et profondément senties par des personnes ignorantes selon le monde, mais enseignées de Dieu à goûter les paroles de la vérité et du salut, et qui saisissaient ainsi par le cœur ce qui aurait échappé à leur esprit. Nous ne saurions donc trop encourager ceux auxquels nous devons déjà tant de vives et salutaires jouissances à répandre plus abondamment les trésors amassés dans leurs portefeuilles, et qu'ils ne pourraient jamais mettre au jour dans un moment plus favorable. Non-seulement les besoins sont grands et pressans, et l'on voit tous les jours de nouvelles âmes travaillées et chargées rechercher avidement les guides spirituels qui peuvent les conduire à l'unique source de la paix; mais encore l'agitation dans laquelle nous vivons dans ces temps de troubles et d'incertitudes permet à peine de songer à publier ou à méditer des ouvrages de longue haleine; et ces discours de quelques pages, qui ne présentent ni une chance inquiétante pour le libraire, ni une longue fatigue à des esprits ébranlés par les révolutions, en acquièrent encore un nouveau prix.

En revenant à M. Appia et à son excellent sermon, notre premier soin sera donc de l'engager à ne pas nous en faire attendre trop long-temps un troisième. Le plan de celui-ci est très simple et très clairement tracé. L'auteur invite tous ceux qui s'honorent de porter le nom de Chrétiens, à examiner si

le changement qu'ils reconnaissent avoir été opéré dans le monde par le Sauveur de l'humanité a été véritablement opéré dans leurs âmes, et s'ils peuvent reconnaître en eux la véritable adoration, la véritable charité et la véritable paix qui se trouvaient habituellement en Jésus. Nous ne présenterons pas ici une analyse de ce discours; elle serait trop sèche et trop froide pour en donner une idée juste et complète. Nous ferons un meilleur usage de l'espace qui nous reste, en citant un morceau qui nous a paru extrêmement remarquable, et qui inspirera sûrement à nos lecteurs le désir de connaître dans son entier ce beau discours :

« Oui, mes frères, voilà la différence qui existe entre l'idolâtrie et le Christianisme, entre la religion de Jésus-Christ et toutes celles qui ont eu cours avant ou après lui. Voilà cette *bonne nouvelle* qu'il a apportée dans le monde, et que nous vous prêchons sous le nom d'*Évangile*. Mais c'est précisément après ces divines paroles, après ce langage du Ciel que je vous demande pour la seconde fois : O hommes nés dans une Église chrétienne, hommes baptisés, élevés, solennellement admis dans la communion de Jésus-Christ, hommes qui jusqu'à cette heure avez vécu, pour ainsi dire, à l'ombre de sa croix, avez-vous la paix de l'âme, la sérénité de la conscience, la persuasion inestimable que Dieu vous a pardonné vos péchés, que vous êtes en état de grâce et de réconciliation avec *Celui qui peut sauver et qui peut perdre?* Avez-vous senti et sentez-vous avec une ferme assurance l'efficace de ces paroles : *Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix, je ne vous la donne pas comme le monde la donne?* Oh! mes frères, quelles réponses nous entendrions s'élever des diverses demeures des mortels, de cette assemblée, même de vos assemblées mondaines, si chacun disait la vérité comme devant Dieu! Que de plaintes, que de misères cachées, que de soupirs, que d'aveux lamentables, que de tristes révélations sortiraient de ces bouches sur lesquelles le monde n'aperçoit souvent que les sourires de la gaîté! Combien de nos frères, s'ils pouvaient communiquer leurs plus intimes pensées à un Jean-Baptiste, à un saint Pierre, à un saint Jean, à un fidèle ministre de Jésus-Christ, qui leur inspirât une entière confiance, se traîneraient, si je puis ainsi dire, à genoux devant lui et lui diraient avec douleur : Non, je n'ai point la paix de l'âme, la sérénité de la conscience ; j'ai peur

de la mort, je crains l'avenir, je n'aime pas la perspective de l'éternité, sous quelque forme qu'on me la présente. Je ne sais ce qui m'empêche d'envisager Dieu comme un père, comme n'ayant à mon égard que des pensées d'amour, mais je me sens *éloigné de lui*, je ne porte au fond du cœur aucune garantie qu'il veuille me traiter comme son enfant dans cette éternité vers laquelle je suis entraîné par le cours des années. Je vis souvent dans l'appréhension, dans l'ennui; souvent *mon âme est sans espérance au monde!* Hélas! mes frères, il faudrait avoir bien peu d'expérience ou bien peu connaître les hommes pour se tromper sur une vérité aussi démontrée et aussi palpable! Quelques âmes, il est vrai, sont parvenues à se faire dans le vice et dans la dégradation la plus effrayante une paix menteuse qui leur donne aux yeux de leurs semblables l'apparence de la tranquillité de la conscience. Quant à cette paix de la glace, cette paix de la mort, cette paix de la boue, que Dieu veuille par sa miséricorde en préserver chacun de nous! Mais nous savons assez qu'un grand nombre d'autres qui se nomment disciples de Jésus-Christ et croient que ce titre leur appartient de droit, cherchent la paix de l'âme presque avec la même perplexité que des idolâtres, qu'ils appellent à leur secours tout ce que la raison, la pensée de la bonté de Dieu, l'estime de leur famille et de leurs amis, le sentiment d'avoir fait quelque bien dans ce monde peuvent leur offrir de plus consolant, sans parvenir à cette paix qu'ils cherchent de tous leurs vœux; que parfois ils tâchent de se persuader qu'elle est une chimère, aussi bien que l'éternité, devenant ainsi, autant qu'ils le peuvent, incrédules pour tromper leur malaise. Nous savons, et n'est-il pas vrai que vous le savez aussi? que beaucoup de nos frères s'agitent, se tourmentent, du moins par intervalles, essaient de mille réflexions, de mille situations diverses pour mettre en repos leur âme fatiguée de la vie et également inquiète du passé et de l'avenir. Ah! il existe un grand nombre d'*âmes qui*, dans un sens peu salutaire, *sont travaillées et chargées*, selon l'expression de Jésus-Christ. Et cependant il avait dit: *Je vous donne ma paix*. L'un des cris de joie par lesquels les anges saluèrent l'humanité à la naissance de Jésus-Christ fut celui-ci: *Paix sur la terre! Bonne volonté envers les hommes*. Les apôtres nous disent qu'il y a *une paix de Dieu qui surpasse toute intelligence*; ils nous commandent d'être *toujours dans la joie*; ils s'écrient eux-mêmes dans le sentiment de cette paix: *Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni*

les choses présentes, ni les choses à venir, ni les choses élevées, ni les choses basses, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ notre Seigneur. S'il est vrai que ce langage est incompréhensible pour beaucoup d'hommes, s'il est certain qu'ils en cherchent vainement la réalité au fond de leur âme, n'avions-nous pas raison d'affirmer que Jésus-Christ n'est pas encore *formé* dans leur cœur, qu'il n'y a point encore pris naissance, et que ce *prince de la paix* n'a point encore *purifié leur conscience des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant,* après le leur avoir révélé comme un *Père fidèle et juste* qui s'est engagé lui-même à pardonner pour l'amour de son Fils aux pécheurs qui se repentent? »

ANNUAIRE ISRAÉLITE *pour l'année du monde* 5592, *avec les mois et les jours correspondans du calendrier civil* 1831-1832, *suivi des heures de l'office, de la loi du* 8 *février* 1831, *de la composition des Consistoires, de la Biographie de Mendelssohn, d'une Notice sur les systèmes du monde, de la relation du service funèbre célébré le* 27 *juillet* 1831, *au temple israélite de Paris, et de l'hymne hébraïque récitée à cette occasion, avec une traduction française.* Brochure in-18 de 70 pages. Paris, 1831, chez HEIDELOFF et CAMPÉ, et chez J.-J. RISLER. Prix : 1 fr.

En transcrivant en entier le titre de cette brochure, nous avons appris à nos lecteurs tout ce qu'elle contient. Nous ajouterons donc seulement que l'*Annuaire israélite* est destiné à remplacer l'*Almanach israélite* qui se publiait depuis 1821 et qui cesse de paraître. L'auteur du nouveau recueil est M. Cahen, dont nous avons annoncé, dans notre dernière livraison, la traduction de la Genèse. Quoique nos remarques sur cet important travail aient dû être sévères, nos lecteurs auront compris qu'elles ne tendent aucunement à attaquer le caractère du savant traducteur. Nous ne saurions, au contraire, donner trop d'éloges au but que se propose M. Cahen, en publiant l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui : « Le but essentiel « de l'Annuaire, dit-il, est de propager parmi mes coreligion- « naires des notions justes sur les hommes et les choses ; de

« faire connaître l'état social et moral des Israélites répandus « sur la surface du globe ; d'en constater les progrès, signaler « les vices, rechercher les causes, et d'en indiquer le remède. » Le plan qu'il s'est tracé ne pourra toutefois être suivi qu'à partir du second Annuaire, parce qu'on ne lui a accordé que quelques jours pour la rédaction du premier. Nous désirons que parmi les remèdes que M. Cahen croira devoir indiquer à ses coreligionnaires, il mette en première ligne la lecture de l'Ancien-Testament. C'est en retournant de la parole des rabbins à la Parole du Dieu vivant, que les Juifs feront la démarche la plus décisive pour leur réforme morale que l'on puisse attendre d'eux dans l'état actuel des choses, la plus décisive du moins qui puisse leur être conseillée par un de leurs coreligionnaires. Les Chrétiens leur conseilleront en outre la lecture du Nouveau-Testament, et leur enseigneront à considérer, d'après leurs propres prophètes, leurs malheurs actuels comme ne pouvant finir que *lorsqu'ils regarderont vers celui qu'ils ont percé et qu'ils en feront le deuil, comme quand on fait le deuil d'un fils unique* (Zacharie, XII, 10).

La notice sur Mendelssohn est extraite littéralement de la *Biographie Universelle*. L'auteur, M. *Friedlander*, dit de Mendelssohn « qu'il ne croyait pas qu'avec le dogme on inoculât « aussi la vertu. » Mais s'il en est ainsi, quelles idées se fait-on donc aujourd'hui du dogme parmi les Juifs? Dans quels rapports est-il avec la moralité et les besoins de l'homme? Pourquoi a-t-il été révélé de Dieu au peuple qu'il s'était choisi? Il y a là évidemment une singulière confusion d'idées, ou peut-être absence d'idées arrêtées sur les élémens de la religion.

Voici, d'après M. Cahen, la liste des fêtes hébraïques : Le jour de l'an (8 septembre); Kippour, le grand jeûne (17 septembre); fêtes des tabernacles (22 septembre); fête des Machabées (30 novembre); fête d'Esther (16 mars); la Pâque (15 avril); la Pentecôte (4 juin). On célèbre en outre cinq jeûnes solennels.

Il y a en France un Consistoire central israélite, et sept Consistoires départementaux pour les circonscriptions de Paris, de Metz, de Bordeaux, de Marseille, de Strasbourg, de Colmar et

de Nancy. Un grand-rabbin est attaché à chaque circonscription; celle de Strasbourg est la seule qui ait un second rabbin.

Nous regrettons que M. Cahen ne nous ait pas fait connaître le nombre d'Israélites qu'il y a en France.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ÉTATS-UNIS.—*Proclamation de S. E. Levi Lincoln, gouverneur de l'État du Massachussetts.*—« De l'avis et du consentement du Conseil exécutif, je désigne le jeudi 7 avril prochain pour être observé comme un jour de jeûne et de prières dans tout cet Etat; j'invite les personnes de toutes les dénominations religieuses, à le consacrer publiquement et dans une sainte union de cœurs et de sentimens au culte du Tout-Puissant, et à rechercher le pardon et la faveur de Dieu, en se repentant de leurs péchés et en implorant sa miséricorde par la foi à la mission et au ministère de leur divin Sauveur Jésus-Christ.

« Puissions-nous dans ce jour passer fidèlement en revue le passé, et méditer sérieusement sur les obligations et les devoirs qui nous sont imposés pour l'avenir! Instruits de notre responsabilité individuelle et de notre immortelle destinée, puissions-nous être amenés par un sincère examen de nous-mêmes à connaître nos fautes et nos transgressions, et puissent les confessions humbles et solennelles que nous sommes appelés à présenter à notre Dieu, produire en chacun de nous la repentance et un véritable amendement! Dieu fasse que ce jour soit aussi un jour d'humiliation pour nos péchés nationaux; que nous déplorions les vices et les crimes qui font la honte de cet État; que toutes les mesures injustes aient un terme; que les passions criminelles et l'ambition désordonnée des hommes soient réprimées; que l'on voie cesser les luttes de l'égoïsme et la violence des partis, et s'établir généralement la pure influence de la science et de la vertu, de l'amour de l'ordre, de la liberté civile et religieuse et de la patrie.

« Puisque tout nous rappelle encore plus vivement à cette époque de l'année à quel point nous dépendons de la libéralité de la Providence divine, prions Dieu tous ensemble de bénir les semailles, de rendre la moisson abondante, et de conserver la santé de ce peuple; et demandons à Celui qui gouverne les nations de protéger et de faire prospérer notre bien-aimée patrie dans tous ses intérêts et dans toutes ses relations; afin que les conseils et l'administration du gouvernement général et des gouvernemens particuliers de chaque État soient dirigés par la sagesse et l'amour de la patrie; que notre union soit inviolable; que les droits et les priviléges égaux des citoyens soient respectés, et que les insti-

tutions qui nous ont conservés libres et heureux, continuent à fleurir au milieu de nous et passent en héritage à la postérité.

« Puissent nos sentimens de sympathie pour les opprimés de toutes les nations se mêler à nos dévotions, et s'élever en prières devant le trône de la grâce, afin que ceux qui languissent dans l'esclavage soient délivrés, et que les bienfaits de la liberté civile et religieuse, de l'ordre public et d'un gouvernement sage et paternel soient répandus sur tous les peuples.

« Donné dans la chambre du conseil à Boston, le 1er mars de l'an 1831 de notre Seigneur, et le 55e de l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

« Levi Lincoln.

« Par son excellence le gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil.

« Edward D. Bangs, *secrétaire.*

« *Dieu bénisse l'État de Massachussetts.* »

— La Société Biblique des États-Unis vient de perdre M. le colonel Richard Varick, son président, décédé le 30 juillet dernier à l'âge de 79 ans. Nous nous associons à ses regrets, et nous faisons des vœux pour la continuelle prospérité de cette belle institution qui, en répandant la Parole Sainte avec une admirable activité, prépare la conversion de tant de pécheurs.

Canada. — *Sanctification du dimanche.* — On lit dans le *Canadian Watchman* que le directeur général des postes a proposé aux adjudicataires actuels du service des postes entre Montréal et York, que le transport des malles eût lieu à l'avenir trois fois la semaine, de telle manière que la troisième malle partît le samedi et arrivât le dimanche soir. Les adjudicataires ont refusé d'accéder à cet arrangement, pour ne pas désobéir à la loi de Dieu relative au jour du repos. Mais pour lever la difficulté, ils ont offert de faire le service de la malle cinq fois la semaine pour le même prix qu'on voulait leur payer pour ne le faire que trois fois. Le directeur général y a consenti, et en conséquence le départ du courrier aura lieu le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine. Il ne partira pas le samedi, parce que s'il partait ce jour-là, il serait obligé de s'arrêter un jour en route, ou de violer le commandement du Seigneur.

France. — *Dédicace du temple de Fourneaux* (*Loiret*). — L'enchaînement des circonstances que Dieu emploie pour l'avancement de son règne est aussi utile qu'édifiant à examiner. « Il me semble, écri-
« vait en Angleterre, il y a près de quarante ans, Marie de la Fléchère,
« il me semble que mes prières ont un libre accès au trône des miséri-

« cordes, et je suis surprise qu'elles soient si promptement exaucées ; je « désirais établir une seconde chapelle à Bank, à l'extrémité de la pa« roisse, pour nos réunions religieuses qui devenaient toujours plus « nombreuses ; et bien qu'il me semblât impossible de réaliser ce dé« sir que mon mari avait exprimé, il est maintenant accompli. J'ai fait « circuler une souscription pour cette entreprise, qui exigeait au moins « cent livres sterling. J'ai souscrit moi-même pour trente et j'ai obtenu « maintenant toute la somme nécessaire avant même qu'on ait com« mencé cette construction, grâces au Dieu dont le Saint-Esprit m'a « appliqué cette parole : *Si tu as quelque dessein, il te réussira, et la « lumière resplendira sur tes voies* (Job, XXII, 28). » En couchant ces réflexions dans son journal, M^me^ de La Fléchère ne croyait pas écrire presque mot à mot l'histoire d'une chapelle française ; c'est pourtant ce qui est arrivé; car c'est à la lecture des lignes ci-dessus qu'est due l'idée de faire construire un oratoire à Fourneaux, commune de Saint-Ay, annexe de l'Église d'Orléans et à deux lieues de cette ville. C'est aussi par l'emploi béni des moyens que M^me^ de La Fléchère mit en usage, que les protestans de Fourneaux ont pu dédier un temple au Seigneur, le 14 août.

Cette fête chrétienne avait attiré un bon nombre de personnes des Eglises voisines, ainsi que beaucoup de catholiques romains. On remarquait avec plaisir parmi eux M. le maire de Saint-Ay, MM. les adjoints et MM. les officiers supérieurs de la garde nationale.

Trois services ont eu lieu le dimanche, le premier à dix heures, le second à deux heures et le troisième à cinq heures ; et un quatrième service le lundi a midi. MM. les pasteurs et ministres du Saint-Evangile ont tour à tour contribué à l'édification des auditeurs, soit en adressant à Dieu de ferventes prières, soit en prononçant des discours simples et onctueux dans lesquels Christ a été offert aux âmes comme un Sauveur parfait.

Protestans et catholiques ont paru entendre avec joie la Parole divine; mais il y avait chez les seconds un sentiment de surprise que plusieurs n'ont point caché. Ils étaient généralement étonnés du fond des prédications. Un salut gratuit, actuel et futur, accordé à tout pécheur croyant et repentant était pour eux chose nouvelle. Cela prouve du moins que la plupart des membres de la communion romaine sont dans une ignorance complète des doctrines professées par les chrétiens réformés, et le sentiment plus que bienveillant manifesté par ceux qui ont assisté aux exercices religieux du temple de Fourneaux atteste que là où il y a sincérité, l'éloignement pour notre foi s'en va quand la connaissance de notre foi arrive.

Cette dédicace a eu lieu sous les plus heureux auspices. Veuille notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, remplir de son adorable présence cette maison qui vient de lui être consacrée, et faire que sa

Parole salutaire y soit prêchée avec fidélité tout le temps que ses murs subsisteront, afin que nous puissions bientôt annoncer que non-seulement ce nouvel oratoire est ordinairement plein d'auditeurs, mais encore de chrétiens, et que ce temple n'a été que le prédécesseur d'un temple spirituel bâti sur la *pierre angulaire,* sur le *rocher des siècles, Jésus-Christ.*

Dédicace du temple d'Avignon (*Vaucluse*). — Une chapelle protestante a été ouverte le 7 septembre à Avignon, dans un local approprié au culte, en partie aux frais de la ville, en partie au moyen de dons faits par les protestans. Nous sommes d'autant plus réjouis de cette dédicace, que l'établissement du culte réformé, à Avignon, avait, pendant plusieurs années, rencontré de grandes difficultés, suscitées par le gouvernement déchu. M. Gaitte, pasteur à Lourmarin, a prêché le jour de l'ouverture de la chapelle.

ANNONCES.

LE SEMEUR, *journal religieux, politique, philosophique et littéraire, paraissant tous les mercredis.* Avec cette épigraphe : *Le champ, c'est le monde.* (Math. XIII, 38.) On s'abonne au bureau du Journal, rue Martel, n° 11. Prix : 15 francs pour l'année, 8 francs pour 6 mois, 5 francs pour 3 mois. Pour l'étranger, on ajoutera 2 francs pour l'année, 1 franc pour 6 mois, et 50 centimes pour 3 mois.

Nous avons reçu les quatre premiers numéros de ce journal, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, et que nous saisissons avec empressement cette occasion de leur recommander de nouveau; nous espérons, sous la bénédiction de Dieu, beaucoup de bien de sa publication. La rédaction en est très soignée, et les articles sont très propres à faire connaître et apprécier le Christianisme. Aussi ne sommes-nous passurpris d'apprendre que *le Semeur* compte déjà un grand nombre d'abonnés.

Trésor de la prière, *recueil de prières pour tous les jours de la semaine et pour toutes les situations de la vie ; par* L.-J.-S. Cellérier, Zollikofer, Niemeyer, Wagner, Goepp, etc. etc. 1 vol. in-12 de 221 pages. Paris, 1831. Chez Ab. Cherbuliez, rue de Seine-Saint-Germain, n° 57, et chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 1 fr. 80 cent.

Ce volume est annoncé comme la première livraison d'une collection de petits ouvrages de piété qu'on se propose de publier sous le titre de

Bibliothèque Protestante, et qui se composera d'extraits d'anciens ouvrages et de traductions des livres de piété qui paraissent en Allemagne et en Angleterre. Une collection de ce genre, faite avec discernement et dans le but de mettre à la portée des familles les ouvrages les plus propres a y répandre la connaissance des vérités de l'Évangile, à y introduire ou à y nourrir la piété, pourrait avoir de grands avantages; mais cette première livraison nous fait craindre que l'éditeur n'ait pas de très justes idées des moyens qui peuvent produire cet effet. Les excellentes prières qu'il a extraites des recueils de sermons du vénérable M. Cellérier père, et qui sont au nombre de vingt-et-une, sont entourées de prières d'auteurs anonymes (car il n'y en a que deux ou trois des autres auteurs nommés sur le titre), qui ne nous paraissent pas avoir su ce que devait être la prière. La plupart des morceaux de ce volume sont des méditations où l'on admire longuement les œuvres de la nature, ou bien où l'on développe des idées morales ; mais ce ne sont pas des prières. On n'y parle que vaguement à Dieu des besoins de l'âme; on n'y confesse qu'avec retenue sa misère; on n'y invoque que confusément la miséricorde du Seigneur; on oublie presque d'y célébrer la grande œuvre de la Rédemption, qui nous révèle par-dessus tout l'amour et les perfections de l'Éternel. Il en est bien peu sans doute parmi elles, dont Jésus-Christ eût dit : *Priez ainsi!* Des formulaires bien faits peuvent avoir de l'utilité pour certaines personnes; mais d'imparfaits formulaires sont très dangereux. Plus tôt les chrétiens essaieront de prier du cœur et sans ces secours humains, plus tôt aussi le Saint-Esprit leur accordera de ces *soupirs qui ne se peuvent exprimer*, et que le Seigneur exauce toujours.

Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. NOVUM TESTAMENTUM juxta Griesbachianam recensionem, *edente* BROSSET. *Deux volumes in*-18. Chez A. Firmin DIDOT, rue Jacob, n° 24. Se trouve chez RISLER, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 5 francs.

Cette édition nouvelle du Nouveau-Testament grec sort des presses de M. Firmin Didot; c'est dire assez que sous le rapport typographique elle ne laisse rien à désirer. M. Didot a-t-il avec raison préféré le texte de Griesbach? C'est une question que nous n'examinerons pas ici.

RECUEIL D'ANECDOTES ÉDIFIANTES, br. in-8°. Lausanne 1831, chez D. PETILLET; à Paris, chez J.-J. RISLER. Prix : 1 fr. 50 cent.

C'est une heureuse idée que celle de ce recueil d'anecdotes : elles sont la plupart extraites de *l'Almanach des Bons Conseils* et *de l'Ami de la Jeunesse*. Il en est quelques-unes que nous ne connaissions pas, et qui sont également bien choisies.

CORRESPONDANCE.

LETTRES SUR L'ÉTAT RELIGIEUX DE LA FRANCE.

N° II. *Suite du dénombrement.*

Bolbec, octobre 1831.

A toutes les époques de l'histoire ecclésiastique, il s'est trouvé des sectes et des individus qui ont réclamé le nom de *Chrétien,* sans avoir aucun titre pour l'obtenir. Dès les premiers temps de l'Église, et sous les yeux mêmes des apôtres, le Pseudo-Christianisme s'était introduit dans les assemblées des fidèles. Les siècles suivans le virent s'étendre et s'agrandir, malgré les persécutions qui auraient dû le comprimer, parce qu'il avait trois puissans auxiliaires, l'orgueil humain, la philosophie platonicienne et les ambitions sacerdotales. Mais c'est surtout depuis le règne de Constantin, lorsque le monde eut envahi l'Eglise, que le faux Christianisme s'est propagé comme une lèpre impure sur toute la face de la Chrétienté. A partir de cette époque, il est incontestable que les vrais disciples de Jésus-Christ ont toujours formé le petit nombre, non-seulement parmi les peuples qui s'appellent Chrétiens, mais encore parmi les hommes qui se glorifient de connaître et d'enseigner le pur Evangile.

Ce fléau n'est pas détruit de nos jours; car plusieurs causes du même genre que les précédentes le reproduisent constamment. Pour les uns, le Christianisme est simplement une affaire d'habitude ou de tradition; ils conservent des doctrines mutilées et informes, parce qu'ils ne veulent pas tout accepter et qu'ils n'osent pas tout rejeter. Pour les autres, c'est une affaire de calcul; leurs intérêts les rattachent à l'Évangile, et ils y tiennent; mais ils se font un Christianisme aussi peu chrétien qu'ils peuvent, afin de combiner à la fois les avantages qu'ils en retirent et les exigences de leur cœur incré-

dule. Pour plusieurs aussi, c'est une affaire de transaction ; ils construisent une philosophie chrétienne ou un Christianisme philosophique, parce qu'ils sont livrés à deux forces également impérieuses ; d'un côté, leur raison qui ne veut point recevoir de mystères ; de l'autre, l'Evangile qui renferme des mystères impénétrables ; et comme ils croient en même temps à la suprématie de la raison et à la céleste origine du Christianisme, ils se consument en efforts inouis de logique et de science pour faire vivre ensemble l'omnipotence rationnelle et les dogmes chrétiens. Mais quelque diversité qu'il y ait dans les causes du faux Christianisme, que ce soit l'habitude, l'intérêt, la peur, l'orgueil de la raison ou tout autre passion qui torde les Saintes-Écritures, le résultat est le même, et l'on ne peut reconnaître, ni chez les uns ni chez les autres, de véritables disciples du Dieu Sauveur.

Dans cette nouvelle série de *Non-Chrétiens* se présentent d'abord les *Rationalistes*. Le rationalisme n'a rien de français, la chose pas plus que le nom. C'est une plante exotique dont les racines, les branches et les fruits sont en Allemagne ; quelques rameaux seulement ont pris terre au-delà des bords du Rhin, et ils végètent avec peine sur l'extrême frontière de France, où ils n'ont d'autre sève que celle qu'ils vont puiser dans le sol qui les a vus naître. Notre terre et notre ciel ne leur conviennent point ; il faut au rationalisme le soleil terne, les brouillards et le terrain de la Germanie. Mais parlons sans figure.

Plusieurs circonstances locales ont produit et soutiennent encore le rationalisme en Allemagne. La première impulsion remonte, il est vrai, à une influence française, et les Allemands le reconnaissent eux-mêmes, malgré leurs prétentions à l'originalité ; mais cette doctrine a pris ensuite une forme régulière et s'est développée sous l'influence germanique. Vers le milieu du dernier siècle, Frédéric II, avec les étrangers de sa cour et de son académie, importa en Allemagne la philosophie moqueuse de Voltaire et de son école. Beaucoup d'esprits furent entraînés, beaucoup d'âmes séduites ; cependant le caractère méditatif et religieux de la nation ne tarda pas à réagir avec

une profonde énergie contre ce scepticisme frivole et superficiel. Il s'établit alors une lutte entre l'irréligion qui était dans les livres et la religion qui était dans les mœurs (1) ; on voulut conserver sa foi, tout en philosophant avec hardiesse ; on attaqua tour à tour les spéculations de l'intelligence par les faits historiques du Christianisme, et ces faits par les spéculations. De là est né, après un laborieux enfantement, le rationalisme de l'Allemagne. Il se décompose, sinon dans les écrits, du moins chez les individus, en différentes parties très distinctes : c'est un système scientifique, mais réchauffé par des âmes naturellement sensibles et enthousiastes ; c'est de l'incrédulité, ou à peu près, dans la tête, mais c'est encore pour quelques-uns une religion forte et vivante dans le cœur. Les Allemands peuvent s'exalter pour des hypothèses; ils se passionnent pour les abstractions du *divin* et de l'*humain* qu'ils trouvent réunies dans la personne du Christ ; ils s'enflamment pour une théorie inintelligible de l'expiation de la croix, et le philosophême de l'*humanité* remplace pour eux tout le dogme de l'amour chrétien. Ils présentent, en un mot, le singulier phénomène d'une raison subtile et ergoteuse jointe à un caractère instinctivement religieux, ou bien, pour parler leur langage, ils modifient leurs spéculations philosophiques par un profond sentiment de religiosité.

Rien de pareil n'existe en France ; nos mœurs, notre caractère, nos études, notre langue même opposent au rationalisme d'insurmontables barrières. Premièrement, le rationalisme est obscur; il est enveloppé de si épaisses ténèbres que Kant lui-même faillit s'y perdre, quand il chercha les liens qui lui semblaient devoir unir sa philosophie avec les doctrines du Christianisme. Or, les questions obscures sont, pour la plupart des

---

(1) Deux principaux chefs du rationalisme, l'un dans l'origine de cette secte, l'autre de nos jours, *Semler* et *Paulus*, furent piétistes dans leur jeunesse. Placés entre les deux forces contraires du piétisme de leurs premières années et de l'incrédulité de leur siècle, ils ont suivi la diagonale, qui est le rationalisme. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples de même espèce.

Français, comme si elles n'étaient pas; ils veulent saisir tous les systèmes de prime abord, et ils laisseraient peut-être la vérité dans un abîme, s'il fallait y descendre pour la trouver. En second lieu, le rationalisme exige une science forte et nourrie; il n'est quelque chose qu'autant qu'il s'appuie sur de longues études. Or, les Français n'étudient guère; ils effleurent tout sans rien approfondir; le plus grand nombre même ne lit que des brochures et des journaux. On se fait déiste, saint-simonien ou socinien à peu de frais d'érudition; mais n'est pas rationaliste qui veut. Quelques-unes des publications religieuses de Paris et de Genève l'ont suffisamment prouvé; c'étaient de simples parodies du rationalisme, et la mutilation des doctrines y égalait à peine l'ignorance des faits les plus généralement connus. Ajoutons enfin que le rationalisme n'est encore une religion en Allemagne que par les besoins de piété qui subsistent dans le caractère national. Si ces besoins n'avaient pas dominé l'influence des doctrines rationalistes, elles se seraient depuis long-temps transformées en théories mortes qui ne renfermeraient plus que des syllogismes et des négations. Le caractère français est tout différent; il n'est pas naturellement méditatif et pieux; il aime à vivre au dehors; il se matérialise volontiers dans les plaisirs du monde; ses tendances et ses habitudes le conduisent à un élégant épicuréisme; et bien loin de persister dans la religion malgré ses systèmes philosophiques, il imaginerait plutôt une philosophie pour se dispenser de la religion.

Le rationalisme n'a donc pas d'avenir parmi nous. Les Français seront plus ou moins que rationalistes; s'ils ne marchent point, ils resteront en-deçà de cette doctrine; s'ils marchent, ils iront au-delà. Les érudits de l'Allemagne sont capables de tenir toute leur vie, par le fil le plus mince et le plus délié, aux dogmes de la révélation; les Français le briseraient en quelques heures. Ils ne savent ni subtiliser sérieusement, ni faire ce que les Allemands appellent du *criticisme;* on l'a pu voir chez nos demi-rationalistes, qui plaisantent au lieu d'argumenter, et qui donnent des épigrammes pour des dissertations. C'est donc en vain que quelques savans de l'Al-

sace essaieraient d'acclimater dans notre pays les idées germaniques ; ils formeront une école peut-être, une église jamais. Ce sera un état-major sans armée ; et si, du haut de leur science, ils regardent en pitié nos humbles convictions, nous nous bornerons à leur répondre que Jésus louait son Père « de « ce qu'il avait caché aux sages et aux intelligens les choses « qu'il révélait aux petits enfans. »

Le *socinianisme* a une tout autre portée en France que le rationalisme, soit par le nombre de ses sectateurs, soit par le contenu de ses doctrines. En thèse générale, tous les membres de nos Églises qui ne sont ni incrédules, ni simples formalistes, ni Chrétiens convertis, appartiennent au socinianisme. L'histoire de la dogmatique nous montre, à la vérité, plusieurs opinions religieuses très distinctes entre les sociniens et les calvinistes ; mais ces divers degrés ne se retrouvent plus dans la masse des troupeaux. C'est là un fait que chaque pasteur pourra facilement vérifier dans sa propre Eglise. Qu'il se rappelle successivement toutes les personnes qui la composent, il n'y trouvera que quatre espèces d'individus : les uns qui professent des idées notoirement contraires à l'Evangile ou qui n'ont point de système religieux ; d'autres qui s'arrêtent aux formes extérieures et ne voient rien au-delà ; quelques-uns peut-être qui sont parvenus à la connaissance du Sauveur par le don du Saint-Esprit, et tout le reste sera socinien. S'il cherche dans son troupeau des partisans de doctrines intermédiaires, des arminiens, des semi-ariens, des ariens purs, des semi-pélagiens, il n'en trouvera probablement aucun ; ou s'il y a quelques rares exceptions, elles ne peuvent renverser la règle générale.

J'insiste sur cette observation qui me paraît importante, et voici pourquoi. Les hommes qui s'opposent aux travaux des amis de l'Évangile prétendent souvent qu'ils ne mettent d'obstacle qu'à l'enseignement de la prédestination et d'autres points obscurs de la dogmatique. Or il faut qu'on sache que cette assertion est absolument fausse pour l'immense majorité des membres de nos Églises. Dans les deux influences qui se partagent le protestantisme français, le débat n'est point entre

Gomar et Arminius, ou Whitefield et Wesley, mais entre l'Evangile et Socin, entre saint Paul et Pélage. Les serviteurs de Christ ne trouvent pas, comme on voudrait l'insinuer, des arminiens rigides auxquels il ne reste plus à enseigner que le dogme de la prédestination, mais ils trouvent des sociniens du dernier ordre auxquels manque le Christianisme tout entier. Le plus haut degré où s'élèvent en général, avant leur conversion, les personnes qui paraissent les plus zélées au temps actuel, c'est un informe et maigre socinianisme, de sorte que celui qui repousse, autant qu'il est en lui, les réveils religieux, ne se montre pas seulement adversaire de la prédestination, mais ennemi de toute doctrine supérieure aux enseignemens sociniens. Il faut, je le répète, qu'on sache cela, car telle est l'exacte vérité.

Le socinianisme ne forme pas en France un corps d'église; il n'a point de chef reconnu ni de symbole avoué; il s'abstient même, soit crainte ou pudeur, de publier aucune profession de foi précise et complète; on ne peut donc le caractériser que par quelques traits généraux. L'erreur fondamentale, ou comme on s'exprime en théologie, le *prôton pseudos* des sociniens, c'est de croire que la raison de l'homme peut et doit être souveraine absolue en matière de religion; ils ne la regardent pas simplement comme un moyen de chercher et de connaître la doctrine enseignée dans les Écritures, mais comme la règle même de toute doctrine; d'où il suit qu'ils rabaissent à la mesure de leur raison, ou s'ils ne le peuvent, qu'ils rejettent définitivement les points mystérieux de la révélation.

Quant aux applications de cette erreur fondamentale, on peut répondre que le socinianisme vulgaire, tel qu'il se manifeste habituellement autour de nous, est un affaiblissement universel, une dégradation, un abâtardissement général du dogme chrétien; ce n'est pas un système, c'est une image décolorée du système évangélique. La plupart des doctrines y sont encore, mais mutilées, mais défigurées et raccourcies, comme les victimes de Procuste. Ainsi notre profonde corruption originelle n'est plus dans le socinianisme qu'une faiblesse relative de notre nature. Le péché qui nous constitue en

état de rébellion flagrante contre Dieu, n'est plus qu'un manque de sagesse. La nouvelle alliance entre Dieu et l'homme par Jésus-Christ se transforme en quelques enseignemens que nous aurions même trouvés plus tard avec les seules forces de la raison. Dieu manifesté en chair devient un homme doué d'une inspiration spéciale. Le Sauveur qui a porté nos péchés en son corps sur le bois est un moraliste supérieur d'un ou deux degrés à Socrate et à Confucius. Son Évangile, au lieu d'être un évangile, c'est-à-dire une bonne nouvelle et la puissance de Dieu à salut, devient un recueil d'utiles directions pour la conscience. Le Saint-Esprit qui scelle les enfans de Dieu pour le jour de la rédemption s'évanouit en une métaphore qui indique l'action universelle des causes secondes sur les êtres intelligens. La régénération qui nous rend de nouvelles créatures en Jésus-Christ consiste à se corriger de ses vices les plus scandaleux, à écouter de temps à autre le prédicateur de son Église, et à croire que la Bible n'est pas précisément une imposture, bien qu'après tout il soit permis de la faire évaporer presque tout entière au creuset des allégories, des accommodations, des circonstances temporaires et locales. Enfin, les peines éternelles, ce ver qui ne meurt point, ce feu qui ne s'éteint point, le socinianisme primitif y voyait une privation de l'existence; les sociniens actuels n'y voient qu'une privation momentanée du bonheur des élus. Ce sont là les plus hautes croyances religieuses que possède le protestantisme français en dehors du véritable Évangile. On y reconnaît encore un écho de la Parole de Dieu, mais un écho infidèle et presque éteint.

Que si l'on essaie de se représenter sous des images sensibles la différence qui existe entre ces opinions abâtardies et les révélations de l'Évangile, on croirait voir, au lieu d'un soleil brillant et radieux, un reflet pâle et glacé qui s'ensevelit sous d'épais nuages : lumière et chaleur, tout a disparu. Ou bien l'on pourrait dire que le socinianisme actuel ressemble au vrai Christianisme comme un vieillard décrépit ressemble à un homme dans la force de l'âge. Le vieillard possède en apparence les mêmes organes et les mêmes facultés que l'homme

mûr, mais ses organes sont affaiblis et ses facultés éteintes; il ne voit plus de ses yeux; il n'entend plus de ses oreilles; ses bras ne peuvent plus étreindre ni ses mains agir; son entendement ne pense plus; sa mémoire ne retient plus; son cœur n'aime plus; il a encore le bruit de vivre, mais il est mort: tel est le socinianisme.

Du reste il y a, dans les doctrines que nous examinons, plusieurs degrés qu'il serait injuste de confondre, surtout si l'on sort de la masse des troupeaux pour caractériser les sentimens de leurs guides spirituels. Chez les uns, il est vrai, la foi n'est pas autre chose (qu'on me permette cette expression vulgaire), que la religion naturelle frottée de Christianisme. Mais il en est d'autres qui creusent plus avant dans les doctrines révélées, et qui attachent encore un sens chrétien aux noms sacrés d'Évangile et de Jésus-Christ. Ils éprouvent de pieuses émotions et des besoins religieux; leur intelligence, dont ils ont le malheur de méconnaître les justes bornes, est souvent captive sous les liens de leur cœur qui veut croire à l'Évangile, et l'on est surpris de rencontrer quelquefois de la vie sous l'épaisse enveloppe des syllogismes sociniens. Mais ce n'est qu'un éclair qui sillonne la nuit d'une âme encore plongée dans les ténèbres; et lorsqu'on revoit ces mêmes hommes quelques heures ou quelques jours après, on s'afflige de ne plus trouver en eux que les froids argumens d'un esprit subtil et l'amour des choses du monde. J'en appelle, pour vérifier la justesse de cette observation, à la bonne foi de ceux-là même qui pourraient se croire intéressés à la démentir.

Parmi ces nuances du socinianisme, il en est une que l'on doit mentionner particulièrement; j'emploierai pour la désigner le terme nouveau de *Genevianisme* (1). Le trait caracté-

(1) Il est assurément bien superflu de dire que cette dénomination ne s'adresse qu'à une partie des opinions religieuses professées à Genève. Non-seulement tout le monde n'y est pas *Genevien;* mais je crois que s'il existe quelque part des hommes que leur piété, leur caractère et leur science rendent capables de détruire le Genevianisme, c'est à Genève même qu'on pourrait les trouver. Au temps actuel, comme à plusieurs autres époques, l'Eglise réformée de France tourne les yeux

ristique des *Geneviens*, c'est d'être *indécis et muets* sur les points fondamentaux de la révélation. Ils ne les adoptent ni ne les rejettent d'une manière positive ; ils s'abstiennent d'en parler. Le vague est leur système religieux, le silence en est l'application. Ce fait est d'autant plus remarquable, qu'on n'en trouve dans l'histoire de l'Église aucun autre exemple. Les diverses communions religieuses, fussent-elles nazaréenne, pélagienne ou unitaire, ont osé proclamer ce qu'elles n'acceptaient point ; le Genevianisme seul a pris le parti de ne rien dire des doctrines vitales de l'Evangile; son symbole est de n'avoir aucun symbole. Les Geneviens ne sont explicites que sur les points où le Christianisme est d'accord avec le socinianisme ; sur tous les autres, ils se taisent ou se tiennent dans de vagues généralités. Ainsi les Geneviens établissent nettement les vérités de la religion naturelle, l'excellence de la morale évangélique, la mission supérieure de Jésus-Christ, une économie future de récompenses et de peines, parce qu'à ces divers égards, Chrétiens et sociniens ne sont pas divisés. Mais dès qu'il s'agit des doctrines contestées, les Geneviens ne décident plus les questions, ils les étouffent ; et comme ils s'abstiennent de dire tout ce qu'ils croient, ils cachent par cela même tout ce qu'ils ne croient pas. On opposera peut-être à ce fait général quelques écrits et quelques leçons académiques qui méritent un tout autre reproche que celui du vague et de l'indécision ; mais ce ne sont là, personne ne l'ignore, que les œuvres d'un ou deux enfans perdus qu'on désavoue à demi ; et, chose étrange ! ces exceptions mêmes confirment positivement la règle, puisqu'elles ont servi à prouver qu'on ne devait pas attendre de la secte Genevienne le désaveu formel du socinianisme le plus effréné !

En dernière analyse, et sans nous occuper plus long-temps des Geneviens sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir,

---

vers celle de Genève avec une joyeuse attente, parce qu'elle y voit de grands modèles, des esprits supérieurs, et comme une vaillante avant-garde prête à soutenir le combat qui se renouvelle contre les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Evangile.

il faut reconnaître que le socinianisme renferme dans ses différentes nuances une grande partie des hommes qui possèdent un renom de piété dans l'Église protestante. Mais le nombre des sectateurs ne doit pas nous abuser sur la force réelle de la secte. Comme opinion, le socinianisme est puissant; comme Église, il est faible et sans avenir. Il flatte l'une des passions les plus impérieuses de l'homme, l'orgueil de la raison; et cela seul explique l'influence qu'il exerce sur beaucoup d'esprits. Mais il n'a que les esprits; les consciences ni les cœurs ne lui peuvent appartenir, de sorte que les sociniens, avec une grande obstination dans leurs idées, n'ont point d'énergie dans leurs sentimens ni de ferveur dans leurs actes religieux. Leur doctrine même les empêche d'avoir du zèle pour le culte public et détruit en eux toute tendance au prosélytisme. Ils ont toujours été indifférens, inertes et morts depuis qu'il en existe, et ils ne pouvaient pas être autre chose. On le voit dans la Grande-Bretagne, où les unitaires s'en vont dépérissant chaque jour, et ne vivent plus, matériellement et pécuniairement, que sur l'héritage du passé. Plusieurs chapelles se fermeraient avant huit jours, si elles n'avaient pas des donations qui ont été faites autrefois par des amis de l'Évangile pour une autre cause que la leur; et il arrive même que des ministres unitaires mettent la clef du temple sous la porte, parce que tous les auditeurs sont absens (1). Il faut donc, pour apprécier la véritable valeur des sociniens, non les compter, mais les peser; et dès lors on sera moins effrayé de leur nombre que rassuré par les effets de leurs doctrines (2).

Au-dessus du système socinien se présente *l'arianisme*. Dans les premiers siècles de l'Église, il occupait une place très importante sur l'échelle des opinions religieuses; mais de nos jours il n'a guère qu'une existence nominale, et quelques mots suffisent pour le caractériser. L'arianisme pur n'est plus une

---

(1) Voyez, entre autres documens, le *Christian Observer* de mars 1830, pag. 162-166 *on Unitarianism*.

(2) Voyez à la fin de cette lettre une Note sur les *Latitudinaires français*.

secte en France, ni une école, ni même une fraction tant soit peu remarquable ; ce n'est maintenant qu'une singularité. Les hommes auxquels on pourrait donner le nom d'ariens, par la raison qu'ils refusent d'admettre le dogme de la divinité personnelle du Fils, ne méritent plus de le recevoir, quand on considère qu'ils rejettent aussi d'autres dogmes que les premiers sectateurs d'Arius ne rejetaient point. Autrefois on ne contestait que sur le *Logos ;* aujourd'hui les théologiens qui retranchent la divinité du Logos de leur symbole, en retranchent communément beaucoup d'autres doctrines, de telle manière que si Arius revenait dans le monde, il repousserait comme hérésiarques la plupart de ceux qui prétendent se réclamer de son nom. Le docteur *Bogue* disait que l'arianisme est une halte sur le chemin des unitaires. Pour employer la même figure, je comparerais volontiers l'arianisme à une hôtellerie dans laquelle passent deux espèces d'individus, ceux qui descendent de l'Évangile, qu'ils admettaient par l'ntelligence sans l'avoir dans le cœur, au socinianisme, et quelques-uns de ceux qui remontent du socinianisme à l'Évangile. Il n'y en a qu'un très petit nombre qui séjournent dans cette hôtellerie ; presque tous ne font que la traverser pour aller plus bas ou plus haut. Il serait téméraire sans doute d'affirmer qu'on ne trouverait plus, parmi les pasteurs français, quelques ariens purs, comme l'était au dernier siècle en Angleterre Samuel Clarke ; mais ces exceptions sont rares et n'ont en elles-mêmes aucune importance. Si l'on réunissait un synode national, le véritable arianisme ne remplirait certainement pas un seul banc de l'assemblée. En résumé, l'arianisme est un grand fait historique ; il a cessé, à peu près partout, d'être un fait actuel.

A côté de ces diverses classes de Non-Chrétiens viennent se ranger les *apologistes du Catholicisme.* Quel rapport, dira-t-on, entre les sociniens ou les ariens et les docteurs catholiques ? Ce rapport est tout simple : les uns et les autres mutilent, dénaturent, tordent le livre des révélations de Dieu. Que la Bible soit tordue par les uns au profit de l'orgueil de leur raison, par les autres au profit de leurs intérêts, qu'importe ; la cause est différente, les effets ne le sont pas, et j'ai peine à

concevoir pourquoi il faudrait établir une distinction tranchée entre un rationaliste qui se construit un Évangile pour satisfaire les exigences de son jugement particulier, et un défenseur de Rome qui se construit un Évangile pour satisfaire les vues de son ambition. Le premier, je l'avoue, doit être placé un peu plus haut que le second, parce que l'idolâtrie de la raison humaine est moins ignoble que l'idolâtrie de l'argent ou du pouvoir; mais en définitive, la foi religieuse est également incomplète et mutilée chez tous deux, ou plutôt ils n'ont point la vraie foi religieuse.

Les apologistes du catholicisme, particulièrement dans les ouvrages qui ont paru depuis quarante ans, s'occupent beaucoup moins de l'Évangile que de l'Église, et des enseignemens dogmatiques de l'Église beaucoup moins que de son autorité. On serait tenté de croire, en lisant leurs écrits, qu'ils feraient bon marché du fond s'ils parvenaient à conserver la forme; qu'ils sacrifieraient sans trop de déplaisir les doctrines révélées aux décrétales des papes, et que le royaume des cieux ne les inquiéterait plus, ni pour eux ni pour les âmes qui leur sont confiées, s'ils pouvaient garder les royaumes du monde.

Le catholicisme a vu qu'il était attaqué à la fois comme religion et comme puissance constituée; et n'ayant plus assez de forces pour se défendre simultanément contre ces deux attaques, il a soutenu celle qui lui tient à cœur par-dessus tout, la légitimité du pouvoir spirituel. Les défenseurs de Rome sont catholiques, d'abord, puis disciples de Christ, s'ils le peuvent. A peine devrait-on excepter de ce reproche un très petit nombre de docteurs gallicans qui ont compris, comme Arnaud et Pascal, ou comme les prêtres allemands Boos et Feneberg, qu'il est plus important de défendre l'Évangile que le siége romain, et que la *seule chose nécessaire* n'est point le pape, mais Jésus-Christ.

Les docteurs ultramontains forment en France moins une secte populaire qu'une secte sacerdotale. Parmi les laïques qui appartiennent extérieurement au catholicisme, il y a beaucoup d'incrédules, beaucoup plus encore de formalistes et quelques véritables Chrétiens. Mais si l'on y cherche des hommes qui

regardent l'autorité pontificale comme la base essentielle de leur système religieux, on n'en trouvera guère. Pour les catholiques éclairés de notre pays, le pape est moins un principe qu'un pouvoir de fait; ils tiennent au saint-siége comme à une vieille habitude, mais ils sentent qu'ils peuvent avoir de la religion sans lui. Quant aux dogmes, les laïques les plus pieux du catholicisme sont jansénistes, et par conséquent à demi-réformés; ils laissent, comme les solitaires de Port-Royal, les spécialités romaines sur la seconde ligne, pour s'attacher principalement aux grandes vérités de la révélation. En dehors des Jansénistes on ne trouve presque partout qu'un grossier formalisme; ce sont des gens qui, au lieu de vivre de la foi, vivent de cérémonies et de rites extérieurs.

Après les défenseurs de l'ultramontanisme, la série des Non-Chrétiens serait épuisée, s'il ne restait pas encore sur l'extrême limite du véritable Évangile une classe d'hommes que j'appellerai *Semi-orthodoxes*. Ils n'ont en effet qu'une demi-orthodoxie; car ils sont orthodoxes dans leurs idées, et ne le sont point dans leur conscience. Expliquons-nous.

Il y a deux manières de tenir à l'Évangile : l'une est de le recevoir comme une science; l'autre de le sentir comme un fait pratique. Ce sont en général des érudits qui suivent le premier de ces deux chemins. Ils cherchent dans la Bible un système régulier, avec ses principes, ses corollaires et ses conséquences; ils acceptent et coordonnent toutes les révélations qu'ils y trouvent; ils les appuient sur des dilemmes et des syllogismes ; ils soutiendraient au besoin par d'excellens argumens les dogmes les plus rigides; leur intelligence adopte, en un mot, une complète et sévère orthodoxie. Mais pour quelques-uns tout s'arrête là. Les enseignemens de la Parole de Dieu ne descendent point de leur intelligence dans leur cœur; ils ont une théorie, fort biblique à la vérité, mais rien de plus ; ils réfléchissent au dehors une lumière qu'ils ne sentent pas en eux-mêmes, et quoiqu'ils sachent ce que c'est que de vivre, ils n'ont pas la vie. L'autre route part d'un point opposé. C'est la conscience qui se réveille, qui voit ses misères, qui cherche, qui trouve enfin la paix et la joie. Les hommes

qui ont le bonheur d'arriver à l'Évangile par ce chemin, ont l'expérience plutôt que la science de la bonne nouvelle; leur foi, moins systématique peut-être, moins habilement coordonnée que celle des érudits, a sa racine dans leurs âmes qui furent long-temps travaillées et chargées. Ils font mieux que de connaître ce qu'ils croient, ils le sentent; et il y a une aussi grande distance entre les premiers orthodoxes et ces derniers qu'il y en aurait entre un philosophe aveugle qui se bornerait à raisonner fort savamment sur la marche des astres, et un homme qui pourrait dire: Je les vois marcher.

Pour former un Chrétien complet, il faut réunir l'orthodoxie de spéculation à l'orthodoxie de pratique; ou, selon la parole de l'apôtre, il faut ajouter « la vertu à la foi et à la vertu la science » (II Pierre, I. 5); mais cette union n'a pas toujours lieu. On rencontre beaucoup d'âmes simples qui croient sincèrement et fidèlement sans avoir une foi scientifique; on trouve aussi, d'un autre côté, des savans qui acceptent la théorie de toutes les doctrines de la révélation, sans avoir une foi réelle et expérimentale. Le docteur *Chalmers* peint avec beaucoup de vérité cette classe de semi-orthodoxes: « On reçoit, dit-il, la doctrine de l'expiation offerte pour le péché, mais on la relègue dans quelque retraite ignorée de l'âme, où elle demeure ensevelie dans l'oubli et comme plongée dans le sommeil. Il en est ainsi de plusieurs vérités importantes de la Parole sainte; nous leur accordons notre adhésion sans hésiter et avec zèle; nous les enregistrons parmi les articles de notre croyance.... Et cependant, tout cela peut exister sans que nous leur accordions une attention véritable et une influence pratique sur notre vie. Nous pouvons demeurer encore dans une profonde indifférence, dans une complète insensibilité pour ces vérités mêmes. Elles sont arrivées en nous avec une abondance de paroles, mais non avec une puissance qui les rende agissantes sur nos cœurs (1). »

Ces remarques du docteur écossais trouvent surtout de fréquentes applications dans un pays tel que le sien, où règne une

(1) *Sermons de Th. Chalmers,* traduits par M. Diodati, page 383.

rigide orthodoxie. Là, si l'on ne peut être d'accord par les sentimens de la conscience avec les doctrines généralement reçues, on essaie du moins de l'être par les idées de l'entendement. Le même fait se montre avec un caractère encore plus prononcé dans les académies où l'on tient à enseigner la pure doctrine. L'œuvre de la science y remplace malheureusement chez plusieurs l'œuvre du Saint-Esprit. Mais cette classe de semi-orthodoxes est peu répandue en France, même parmi les pasteurs, parce qu'une sévère orthodoxie n'y est pas un moyen de fortune, ni un titre à l'estime, ni une loi de l'opinion publique. Si le pays sortait de ses profondes ténèbres, c'est alors seulement qu'on verrait se répandre cette semi-orthodoxie, pareille à une ombre qui semble devoir accompagner partout la marche du soleil de justice.

Arrivés jusqu'ici, la catégorie des Non-Chrétiens est épuisée. Nous parlerons, dans notre prochaine lettre, de l'état actuel des amis de l'Evangile en France.

G. DE F.

Note sur les latitudinaires français.

Entre les sociniens et les orthodoxes, on doit placer les *latitudinaires;* je les désigne par ce nom à cause de la grande *latitude* qu'ils accordent aux opinions religieuses dans le principe fondamental qu'ils ont adopté. Ils forment, en France, une secte considérable; c'est même la seule, en dehors du véritable Evangile, qui ait des organes périodiques, depuis que l'unitarianisme n'en a plus.

J'ai beaucoup hésité avant d'écrire les réflexions suivantes sur le latitudinarisme français, parce qu'il était impossible de ne pas leur donner une couleur polémique. Cependant, pour ne pas laisser une lacune aussi importante dans la nomenclature des opinions religieuses qui se partagent nos Eglises, je vais présenter ici quelques observations sommaires. Mon but n'est point de contester par vaine gloire, mais de m'éclairer, et je ne viens pas faire de la controverse, mais solliciter des explications qui me paraissent indispensables.

Dans un ouvrage publié en 1829 par un pasteur français, ouvrage qui renferme un grand nombre de vues saines et justes, et qui est écrit, non-seulement avec science et talent, mais avec un ton de modération très remarquable, l'auteur présente comme seule règle de l'unité religieuse, le dogme de l'*inspiration des Saintes Ecritures*. Ce principe a été reproduit et développé dans des publications récentes. On peut le formuler en ces termes : *Quiconque croit que la Bible est inspirée, est Chrétien.*

Observons d'abord que l'affirmation d'un principe entraîne nécessairement la négation du principe qui lui est opposé. Ainsi lorsqu'on dit : Quiconque croit que la Bible est inspirée est Chrétien, on dit par cela même : Quiconque ne croit pas que la Bible soit inspirée n'est pas Chrétien.

Or, il me semble que les latitudinaires se placent ici dans une position singulièrement fausse. Ils ne doivent pas ignorer qu'il y a en Allemagne et ailleurs peut-être une section du rationalisme qui se prétend chrétienne, quoiqu'elle n'admette pas l'inspiration de la Bible. Eh bien! ces rationalistes peuvent leur opposer tous les argumens qu'ils opposent eux-mêmes à ceux qui soutiennent la doctrine des points fondamentaux. De quel droit, diront-ils, osez-vous affirmer que celui qui refuse de croire à l'inspiration n'est pas Chrétien? Par quelle autorité posez-vous ce dogme comme la condition *sine quâ non* du Christianisme? Êtes-vous infaillibles ou inspirés? Nous prétendons, nous, être Chrétiens, tout en rejetant l'inspiration des Saintes-Ecritures. Que répondront les latitudinaires? S'ils maintiennent leur principe, ils ne pourront l'appuyer que sur les raisonnemens qu'emploient les orthodoxes pour tous les articles fondamentaux, c'est-à-dire qu'ils le trouvent clairement enseigné dans la Bible, et qu'il leur paraît tellement essentiel qu'ils ne sauraient concevoir le Christianisme là où il n'est point. Il suit de là que les latitudinaires, pour conserver leur règle d'unité, doivent combattre ces rationalistes avec les argumens des orthodoxes; puis, pour attaquer les argumens fondamentaux, doivent combattre les orthodoxes avec les argumens des rationalistes. Assurément s'il y

a dans le monde une position qui ait l'air contradictoire, c'est celle-là ; il faut donc s'expliquer.

De deux choses l'une : ou vous ne reconnaissez pas le droit de poser des points fondamentaux, et de dire : hors de ces points plus de Christianisme ; et alors pourquoi poser vous-mêmes un point fondamental, duquel vous dites : celui qui refuse de l'admettre n'est pas Chrétien. Ou vous reconnaissez le droit d'établir des points fondamentaux ; et dans ce cas pourquoi nous contester ce droit ? pourquoi nous parler d'autorité arbitraire, de Rome, de papisme, de chaire de Moïse, et que sais-je? La différence n'est que du plus au moins entre vous et nous ; vous posez un seul point fondamental, nous en posons trois ou quatre, voilà tout ce qui nous distingue. Que la discussion s'établisse donc sur les applications du principe, et non plus sur le principe lui-même, puisque vous l'adoptez aussi. Il serait trop étrange, en vérité, de poser un dogme comme condition *sine quâ non*, et de crier ensuite aux orthodoxes : Êtes-vous infaillibles ou inspirés? lorsqu'ils font précisément ce que vous faites vous-mêmes. Encore une fois, il est nécessaire qu'on s'explique.

Mais laissons cette question préjudicielle. A part l'école particulière du rationalisme dont nous venons de parler, toutes les sectes qui se sont réclamées de l'Évangile ont admis une inspiration quelconque des Écritures, bien qu'elles aient professé les opinions les plus diverses et même les plus contradictoires. Depuis les Antinomiens jusqu'aux Unitaires, et même jusqu'à Jean-Jacques Rousseau, et depuis les Manichéens jusqu'à certains disciples de Schelling et de Fichte, tous ont dit, dans un sens ou dans un autre : *la Bible est inspirée.* D'après la règle des Latitudinaires, les membres de toutes ces sectes sont donc *Chrétiens !* Or, quand on considère qu'il n'y a pas un seul dogme du Christianisme, ni même un seul point de la religion naturelle qui n'ait été attaqué par l'une ou l'autre de ces sectes ; quand on se rappelle que le dualisme des Persans, la création du monde par des anges, le panthéisme, la doctrine pythagoricienne de la migration des âmes, tout a été soutenu par des hommes qui admettaient pourtant que la Bible est inspirée ;

la règle des Latitudinaires se réduit à ceci : Croyez ce que vous voudrez sur les doctrines de la religion naturelle ; soyez dualiste, panthéiste ou partisan de la métempsychose ; croyez de plus tout ce qu'il vous plaira sur tous les dogmes du Christianisme ; dites que Christ était Dieu, prophète ou simple moraliste, n'ayant point de nature humaine on n'ayant point de nature divine, soutenez que l'homme naît bon, mauvais ou neutre ; adoptez, en un mot, quelque opinion que ce soit, nous vous regardons comme *Chrétiens*, pourvu toutefois (prenons-y garde !) que vous admettiez *l'inspiration des Saintes Ecritures*. Hors de cette condition, point de Christianisme ; mais avec cette condition, nous n'excluons personne. Que dire d'un pareil principe? ou plutôt que n'en dirait-on pas? Mais je me persuade que c'est moi qui n'ai pas bien compris les Latitudinaires, et je mets sur mon propre compte tout ce qui me semble contradictoire dans leur règle d'unité, en attendant toujours des explications claires et précises, dont tout le monde sentira le besoin.

Il me paraît qu'on ne peut faire que l'une de ces deux réponses :

On dira peut-être : Nous ne regardons comme Chrétien que celui qui, croyant que la Bible est inspirée, admet une inspiration *positive* et *directe*, et qui, de plus, explique la Bible de *telle manière* et non pas de telle autre, qui y puise *telle doctrine* et non pas telle autre, qui y trouve, par exemple, le dogme d'un seul Dieu, d'un Dieu créateur, le dogme de l'immortalité de l'âme, le dogme de Christ ayant une vraie nature humaine, le dogme de certaines conditions de salut, et ainsi de suite. Si les Latitudinaires nous font cette réponse, ils abonderont dans notre sens ; car vouloir ne reconnaître comme Chrétiens que ceux qui ont telle idée de l'inspiration et qui reçoivent telles doctrines, c'est là un symbole, une confession de foi comme une autre. Dès lors, il ne s'agira plus entre nous de décider s'il doit y avoir des points fondamentaux, puisque nous en admettrons tous la nécessité, mais quels sont les points fondamentaux qui doivent entrer dans notre symbole, ce qui est très différent. Placez-vous donc franchement sur ce terrain ; dites-nous quels

sont les articles de votre symbole, et jusqu'où il va ; et ne nous reprochez plus de poser une limite au-delà de laquelle nous ne reconnaissons plus de Chrétiens, puisque vous-mêmes vous posez une limite semblable. Mais je crois que les Latitudinaires, après y avoir mûrement réfléchi, ne voudront pas nous suivre sur cette voie; elle les conduirait plus loin qu'ils ne veulent aller.

Ils seront alors obligés de nous faire cette deuxième réponse : Nous n'établissons aucune doctrine, aucun caractère, aucun *criterium* quelconque auquel on puisse reconnaître si tel homme est Chrétien ou s'il ne l'est pas. Qu'il admette ce qu'il croira vrai, qu'il rejette ce qu'il croira faux; qu'il reçoive un Dieu ou deux Dieux, la métempsychose de Pythagore ou non; qu'il se forme de Christ l'opinion qu'il jugera bonne, quand même cette opinion consisterait à nier que Christ soit réellement venu dans le monde; qu'il pense et croie enfin ce qu'il voudra; dans toutes ces différentes hypothèses, nous ne décidons pas s'il est ou s'il n'est pas Chrétien. Soit, dirons-nous aux Latitudinaires, mais ne parlez plus alors de votre règle d'unité, qui consiste dans l'inspiration des Ecritures, puisque cette règle, de votre propre aveu, ne sert absolument à rien dans l'application, puisqu'elle ne vous donne pas même le moindre *criterium*. N'établir que ce seul principe, c'est trop ou trop peu; si l'on ne pose que cela, on ne pose rien en réalité; c'est agir comme un mathématicien qui fixerait un centre sans vouloir tracer ensuite de circonférence; on lui dirait : Qu'est-ce qu'un point central quand il n'y a pas de circonférence? Ou effacez ce point qui ne signifie rien lorsqu'il est seul, ou tracez le cercle dont il doit être le centre. Que les Latitudinaires se décident donc à prendre une position franche et bien dessinée !

S'ils ne veulent pas établir d'autres points fondamentaux, il est clair, d'après ce qui précède, qu'ils doivent abandonner aussi leur principe de l'inspiration des Ecritures; et dès lors il ne leur restera plus d'autre formule que celle-ci : *Celui-là est Chrétien qui se dit Chrétien*.

Si les Latitudinaires arrivent jusque là, ils auront à expliquer comment le moindre étudiant peut reconnaître, à certains caractères, un disciple de Platon, un disciple d'Aristote, un dis-

ciple de Condillac, un disciple de Kant, et comment il est impossible de reconnaître un disciple de Jésus-Christ. Ce serait, on doit l'avouer, le plus terrible argument que le déisme pourrait employer contre nous.

Il ne s'agit pas ici d'une question d'*autorité*, thème admirable pour éluder la véritable question; il s'agit d'un POINT DE FAIT. Nous ne voulons restreindre en aucune manière le droit d'examen; nous laissons à qui que ce soit la liberté de croire et de rejeter ce qu'il jugera convenable; et à Dieu ne plaise qu'il nous arrive jamais d'attaquer, fût-ce dans ses limites les plus extrêmes, ce principe de notre glorieuse réformation! Mais s'il est une chose évidente au monde, c'est que le droit d'examen n'est pas le *but;* ce n'est que le *moyen* d'y parvenir; et après que chacun a examiné, nous demandons s'il n'est pas possible de distinguer celui qui est Chrétien de celui qui ne l'est pas.

Il me paraît superflu de répondre à l'argument que l'on a voulu tirer d'un article réglementaire de l'institution biblique. Comparer une société qui n'a d'autre objet que de recueillir des souscriptions pour imprimer et répandre des exemplaires de la Bible sans notes ni commentaires; comparer, dis-je, une telle société avec une communion religieuse, avec une Église; et parce que cette société n'a point de symbole, prétendre qu'une Église ne doit pas avoir de symbole; puis, quand on a très bien prouvé qu'il est impossible de faire une *prière à haute voix* dans un lieu où plusieurs opinions se réunissent, vouloir que toutes les opinions se réunissent POUR ADORER; tout cela ne peut être que l'effet d'une étonnante préoccupation d'esprit.

Quant à l'assertion que l'on doit se contenter de la *sincérité* à défaut de la *vérité*, l'un des hommes les plus éminens dans l'Eglise réformée de France, M. *Adolphe Monod* y a répondu avec sa supériorité accoutumée. Pour le moment cela suffit; nous verrons si l'on s'aventurera sur ce terrain (1).

En résumé, après avoir soumis mes doutes à quelques hommes distingués, que l'on regrette de rencontrer parmi

(1) Voyez le sermon de M. *Ad. Monod* sur le texte : Jean, XVII, 17.

les Latitudinaires, tandis qu'ils pourraient employer de beaux talens, une connaissance très étendue de la Bible et une puissante éloquence à la cause sacrée du véritable Évangile, je leur dis de nouveau en terminant : Expliquez-vous ; développez nettement ce que vous croyez et ce que vous ne croyez point. Nous y gagnerons tous ; car nous sommes persuadés que vous avez une foi beaucoup plus profonde et plus vivante que ne pourraient le faire croire votre étrange principe d'unité, et les argumens plus étranges encore par lesquels vous l'avez soutenu.

Nouvelles Remarques sur la traduction de la Genèse, par M. Cahen.

Monsieur le rédacteur,

J'ai été bien réjoui de voir dans les *Archives* (1) une réfutation de la version de la Genèse, par M. Cahen. Cette traduction est de nature à faire le plus grand mal, parce que beaucoup d'incrédules qui refusent leur confiance à un traducteur chrétien, l'accorderont à un rabbin juif, oubliant qu'il est intéressé à soutenir un système, et que par conséquent le sceptique impartial doit se défier de ses assertions. L'article du *Journal des Débats* est une triste preuve de la légèreté avec laquelle on traite dans le monde les questions théologiques, puisque son auteur n'a pas craint d'affirmer que l'hypothèse nouvelle de M. Cahen anéantit tous les in-folios qui ont été écrits sur Gen., XLIX, 10, tandis que ce n'est qu'une supposition de plus, dont on a droit d'exiger la preuve. Je désirerais donc que les erreurs qui pourront se trouver dans les livraisons suivantes de la Bible de M. Cahen, fussent signalées avec soin, pour détruire les impressions trop favorables que le public a conçues à son égard. Celles relevées dans sa traduction de la Genèse montrent beaucoup de précipitation dans son jugement. D'abord il s'attribue une découverte qui n'est pas de lui, quelques rabbins modernes l'ayant devancé dans son assertion, que *Shiloh* était un

(1) Livraison de septembre, page 400.

nom de ville et non un nom d'homme; mais ils n'ont pu s'accorder entre eux sur le sens de la prophétie : les uns la rapportent au séjour de l'Arche, les autres au couronnement de Saül, d'autres encore à celui de Roboam, bien que ces deux princes n'y aient été couronnés ni l'un ni l'autre. La plupart des rabbins modernes sont cependant d'accord avec nous que c'est du Messie que Jacob veut parler (*Voyez* Beccai, Salomon, Kimchi, Aben-Esdra). Ce dernier, après avoir examiné tous les sens du mot *Shiloh*, conclut qu'il signifie *son fils*, et M Cahen ferait bien de se mettre d'accord avec lui, avant de nous reprocher d'être infidèles au texte original pour soutenir notre système. Quant au nombre de lettres, il est attesté, non-seulement par les manuscrits et les versions, mais encore par la cabale qui a calculé que la valeur numérique de *Jabo Shiloh* était la même que celle du mot *Messie*. Voyez *triple Targum chasduni*. Du reste, Si M. Cahen est incrédule, comment Moïse peut-il, selon lui, faire prophétiser Jacob, touchant Roboam plutôt que touchant le Messie, puisqu'il s'agit, en tout cas, d'événemens futurs? Si l'on a égard à ses convictions, son explication paraîtra bien peu naturelle; car si Moïse n'est pas inspiré, il ne peut avoir eu aucune connaissance précise de l'avenir; ce qu'il en dit doit avoir pour objet de servir ses vues et de lui faire atteindre un certain but, et ce but ne peut être autre que de faire croire aux Israélites que tous les peuples se convertiront à leur foi, et qu'ils leur seront assujétis. On pourrait l'inférer des bénédictions données à Abraham, de celle dont Isaac bénit Jacob, de ce qu'il annonce à Esaü qu'il lui sera assujéti, des prophéties de Balaam, de celles de Moïse lui-même avant sa mort (Deut. 18, v. 15). Il n'y aurait donc que la mort de Jacob qui briserait la chaîne de prophéties sur la réunion des peuples. Jacob veut indiquer clairement l'époque où le sceptre ne sera plus en Juda, et il serait absurde de croire qu'il la marquât par une date aussi équivoque que le concours qui assiste à un sacre, et qui a lieu à tous les couronnemens. Du reste, n'est-il pas extraordinaire de faire rapporter la fin du verset 10 au législateur, tandis qu'il serait plus naturel de la rapporter à la tribu de Juda, à laquelle s'appli-

que évidemment le verset 11, d'autant plus que le mot *législateur* ne désigne aucun législateur particulier, mais nous apprend seulement qu'il n'en manquera pas à Juda pendant le temps déterminé? Le verbe employé dans ce passage prend d'ordinaire une préposition devant son régime, comme on pourrait en alléguer au besoin une multitude d'exemples : Il viendra ou entrera dans *Shiloh*. Le second membre indique l'affluence des peuples vers une personne et non vers un lieu; car dans ce dernier cas, on ajoute d'ordinaire l'adverbe *Sham*, et certes les tribus ne montrèrent pas à Roboam un grand attachement, puisqu'elles l'abandonnèrent. Du reste, selon l'opinion de très habiles commentateurs, le mot rendu par *assemblée*, signifie *obéissance;* il se trouve deux fois dans la Bible : 1° dans le texte allégué, et 2° au verset 17 du XXX^{e} chapitre des Proverbes, où il signifie évidemment *obéissance* ou *enseignement*, et alors le sens serait « à lui l'obéissance des peuples » ou « l'enseignement des peuples », ce qui détruirait de fond en comble l'hypothèse de M. Cahen. Les peuples dont il est ici question ne peuvent désigner les autres frères de Juda qui faisaient partie d'un même peuple avec lui, et qui étaient seulement divisés en tribus.

Il y a dans le texte une contradiction apparente qui ne peut être levée que pour le Chrétien. Jacob annonce qu'après que Juda aura cessé d'avoir un gouvernement particulier, les peuples obéiront à son gouverneur; ou bien son royaume sera élevé par l'accroissement du nombre de ses sujets, et alors, pourquoi cette menace? ou bien il cessera d'être indépendant, et alors pourquoi les peuples obéiraient-ils à son gouverneur? Celui-là seul qui voit à la fois la chute du royaume temporel des Juifs et l'extension du règne spirituel de Jésus-Christ, peut répondre à cette question.

Il est bien affligeant de voir avec quelle légèreté et quelle précipitation, dans un siècle qui se vante d'être le siècle des lumières, on prononce sur de telles matières sans les avoir examinées; mais la vérité est bien forte, et, malgré tous les obstacles, le Seigneur fera prévaloir sa sainte Parole et les doctrines de salut qui y sont contenues. Ne soyons pas étonnés que le

monde ne veuille point recevoir les choses qui sont de Christ, et que même elles lui soient une folie; ce n'est que lorsque l'Esprit Saint a ouvert le cœur et a dissipé toutes les illusions, que le voile peut être ôté de dessus Moïse, et que nous pouvons apercevoir la gloire de Christ annoncée sur toutes les pages du Livre de vie. UN ABONNÉ.

Boudry, près Neuchâtel, le 12 octobre 1831.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous dites, dans votre livraison du mois de septembre dernier, page 430: « Les dissidens du canton de Neuchâtel ont « adressé à M. de Pfhul, commissaire prussien, une pétition « par laquelle ils demandent qu'on leur accorde un temple « pour l'exercice de leur culte (1) ». — Je crois devoir vous prévenir, Messieurs, que vous avez été mal informés, et qu'aucune démarche de ce genre n'a été faite par les dissidens de ce canton auprès de M. de Pfhul. — La liberté de rendre à l'Éternel le culte qui leur paraît le plus conforme à sa Parole, liberté qu'ils envisagent comme *le premier droit de l'homme*, voilà le sujet sur lequel la majorité des dissidens Neuchâtelois ont adressé à leur prince une déclaration de principes l'année dernière, en lui demandant de faire usage de son autorité pour mettre un terme aux persécutions dont ils étaient depuis longtemps les objets.

Le désir des dissidens du canton de Neuchâtel n'est donc pas d'avoir *un temple* particulier pour l'exercice du culte qu'ils rendent à Dieu : formant plusieurs Églises indépendantes les unes des autres, ils veulent continuer, par la grâce de Jésus-Christ leur Chef, à s'assembler dans les différentes villes et villages où ils séjournent; peu leur importe que ce soit dans *un temple* ou dans quelque autre local. Ces Eglises se souviennent que leur Maître n'avait *pas un lieu où reposer sa tête*, et

---

(1) Nous avions rapporté ce fait d'après un autre journal; nous nous empressons d'accueillir la rectification qui nous est adressée.

elles s'honorent, en conséquence, *de marcher en pauvre état pour l'amour de son Nom.* L'essentiel, (et que Dieu leur donne d'y penser toujours !) c'est qu'*étant édifiées sur le fondement des Apôtres et des Prophètes*, JÉSUS-CHRIST *lui-même étant la maîtresse pierre du coin, elles forment un édifice qui s'élève pour être* UN TEMPLE *saint au Seigneur*, UN TABERNACLE *de Dieu en esprit.* (Éphes. II, 20 à 22. 1 Pier. II, 5.)

Veuillez agréer, etc.

Frédéric PORRET.

MÉLANGES RELIGIEUX ET MORAUX.

DE LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Voici un sujet dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs; mais nous ne saurions revenir trop souvent ni insister trop fortement sur ce devoir, l'un des plus importans et des plus sacrés du Chrétien, sur un devoir dont l'observation est la seule garantie solide de l'accomplissement des autres devoirs, et dont la négligence, malheureusement trop générale parmi nous, entraîne nécessairement à l'oubli de toute religion, à l'indifférence pour tout ce qui s'élève au-dessus des intérêts et des occupations de cette courte vie. Lorsque nous voyons les Anglais et les Américains se plaindre dans leurs sermons et dans leurs écrits de ce que le jour du Seigneur est si mal observé parmi eux, que ne devons-nous pas éprouver, nous qui nous trouverions si heureux de voir parmi nous autant de respect pour le Dimanche qu'on en montre chez eux. Hélas! bien loin d'en être arrivés à gémir de ce que ce jour n'est pas plus distingué des autres jours par un sérieux plus marqué, un renoncement plus absolu aux occupations et aux plaisirs habituels de la vie, ne pourrions-nous pas dire que ce serait déjà un progrès pour nous que de ne plus voir le Dimanche distingué du reste de la semaine en ce qu'il est spécialement consacré aux plus vains et trop souvent aux plus coupables plaisirs. Ce n'est pas seulement dans les villes que

s'est établi cet oubli complet de la destination du Dimanche ; nous avons vu dans les campagnes les matinées remplies par les travaux ordinaires des autres jours, et les soirées destinées à de frivoles divertissemens, tandis qu'une très petite partie de la population avait assisté au culte public, le cœur et l'esprit distraits par la pensée du travail du matin et des plaisirs du soir. Dans une vie ainsi remplie quel temps reste-t-il pour l'instruction religieuse, pour l'examen de soi-même, pour les grandes pensées de Dieu, du Sauveur, du jugement et de l'éternité ? Aussi trouve-t-on presque partout une ignorance et par suite une indifférence complète pour tout ce qui tient à la religion, et les personnes qui prennent la peine d'interroger sur leurs croyances et leurs espérances les paysans de nos campagnes s'aperçoivent bientôt avec douleur que, tout en portant le nom de Chrétiens, ils ignorent pour la plupart les grandes vérités qui sont le fondement du Christianisme, et ne peuvent par conséquent trouver dans une religion dont ils ont à peine conservé l'apparence un guide dans leurs perplexités, un soutien dans leur misère, une consolation dans leurs afflictions, un remède à leur corruption et à tous les maux de leur âme. Il n'est point de véritable moralité ni de véritable bonheur sans la vraie piété ; il ne saurait y avoir de vraie piété pour ceux qui donnent tout leur temps et toutes leurs pensées aux occupations et aux plaisirs de cette vie terrestre. Le plus grand besoin des peuples, des familles, des individus est qu'il y ait un certain temps mis à part pour la méditation des choses saintes ; le premier devoir des peuples, des familles et des individus est donc de bénir Dieu de ce qu'après avoir créé l'homme, son premier soin a été d'instituer et de consacrer, par son exemple et par le commandement le plus formel, l'établissement d'un jour destiné à sanctifier son âme immortelle, et à la préparer aux glorieuses occupations et à la félicité des cieux.

Ce n'est pas dans un article tel que celui-ci que nous pouvons traiter convenablement un sujet aussi vaste et aussi important ; nous voudrions pouvoir recommander à nos lecteurs quelque bon livre sur cette matière ; mais nous sommes encore dans

une si grande disette de ce genre d'écrits que nous serions en peine de leur indiquer un ouvrage français, qui pût satisfaire complètement les personnes qui désirent étudier à fond la doctrine de la sanctification du Dimanche. Il serait bien à souhaiter que cette lacune fût promptement remplie, et nous recommanderons dans ce but aux personnes qui s'occupent de mettre à notre portée les richesses de nos voisins, l'excellent ouvrage de M. Daniel Wilson, sur *l'autorité divine et l'obligation perpétuelle du jour du Seigneur*, dont la traduction serait un précieux cadeau à faire à nos Églises. L'éloquent auteur de ces sept sermons qui forment un volume de 200 pages, n'est point un étranger pour nous, et ce n'est pas la première fois que nous sommes amenés à prononcer son nom dans ces feuilles. Nous avons eu à plusieurs reprises le bonheur de le voir au milieu de nous dans nos pieuses solennités d'avril, et le vif intérêt qu'il porte aux progrès du règne de Dieu dans notre France lui ferait certainement trouver une douce satisfaction dans la pensée que son excellent livre, transporté dans notre langue, peut contribuer à la conversion et au salut de quelques âmes.

En attendant que nous soyons appelés, suivant nos vœux, à rendre compte de la traduction française de cet ouvrage, nous essaierons d'en donner une idée à nos lecteurs, en exposant le plan de l'auteur et en citant quelques-uns des morceaux qui nous ont le plus frappés. Le premier sermon qui est destiné à prouver que le sabbat a été institué dans le Paradis, et que le commandement de le sanctifier a conservé son autorité jusqu'à l'établissement de la loi morale, commence ainsi :

« La gloire de Dieu est intéressée d'une manière particulière à l'observation de ce jour qu'il s'est réservé, et auquel il a attaché, dans toutes les périodes de l'Église, presque tous les effets pratiques de ce grand salut qu'il a préparé pour l'homme. Le sabbat chrétien est le signe distinctif de la dispensation de l'Évangile, comme le sabbat juif fut celui de la dispensation mosaïque, et le sabbat patriarcal celui de la première révélation de la volonté divine à Adam. La profanation de ce jour tend à anéantir tous les bienfaits de la révé-

lation. Elle laisse le monde sans aucun gage visible de l'autorité du Christianisme, et dépouille l'Église des moyens les plus précieux de manifester ouvertement sa foi et son obéissance. Si le jour du Seigneur est ôté à la masse des hommes, ils n'auront plus de temps pour les devoirs religieux, pour le culte du Dieu tout-puissant, pour la piété domestique, pour l'instruction des enfans, pour la visite des pauvres et des malades, pour lire et pour entendre l'Évangile, pour participer à la sainte Cène, et pour se préparer à ce repos du ciel, dont il est le gage et l'avant-goût. Les hautes classes de la société n'assigneraient jamais un temps à ces devoirs qui, étant laissés au libre arbitre de chacun, ne seraient plus obligatoires; et on ne verrait plus les hommes honorer la religion dans leurs familles ou dans le monde. Lorsque la vraie piété décline dans un pays, ce saint jour, qui en est le symbole et qui contient en quelque sorte un abrégé du Christianisme, est oublié ou méprisé; lorsqu'au contraire elle s'y réveille, et que les doctrines de l'Évangile sont professées, les hommes sentent de nouveau le prix des moyens de grâce dont le sabbat est le premier en importance et en dignité. »

La première institution du sabbat nous apprend qu'il est nécessaire à l'homme en tant qu'homme :

« Bien qu'Adam fût dans un état d'innocence, la sagesse suprême de son Créateur jugea nécessaire de l'appeler du travail doux et modéré de la culture du jardin d'Éden aux contemplations et aux exercices immédiats de la religion. Adam aimait Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa pensée et de toute sa force ; il n'avait pas besoin d'un temps de repos pour éloigner son âme de l'ardeur des poursuites mondaines, dans le sens où nous en avons besoin, ni pour reposer son corps d'une fatigue excessive, et cependant le sabbat lui était nécessaire. Jugez par-là quel est son caractère essentiel et moral, et combien il est indispensable à l'homme déchu, avec ce penchant pour les choses terrestres qui pèse maintenant sur son âme, avec cette aversion et cette opposition à la communion avec un Dieu saint, que le péché a produites.

« Considérez en outre que c'est le premier commandement que Dieu ait donné à l'homme après que l'œuvre de la création eut été terminée. L'homme n'a jamais été sans sabbat. Aussitôt qu'il exista une créature capable de connaître et de servir Dieu, un temps spécial fut marqué dans ce but. Le sabbat est contemporain de la race

humaine. Il a précédé la défense de manger du fruit de l'arbre de la science. Il repose sur la relation essentielle de la créature avec le Créateur.

« Remarquez de plus que ce commandement n'a été donné à l'homme par aucun des moyens que le Tout-Puissant employa plus tard pour communiquer sa volonté, mais qu'il fut placé en quelque sorte à l'entrée de la création elle-même. La voix du Tout-Puissant aurait pu appeler toute la nature à l'existence en un instant. La distribution de l'œuvre en six jours, suivis du repos du septième jour, était destinée à graver dans l'esprit des hommes le grand principe que six jours de travail doivent être suivis d'un jour de repos religieux. Ce commandement n'a pas seulement été écrit par des hommes inspirés, ou gravé sur des tables de pierre, il n'a pas été prononcé pour la première fois du sommet de la montagne, par la voix du Tout-Puissant, au milieu du tonnerre et des frayeurs du Sinaï; mais il est entré dans l'ordre de la création; il a été inscrit sur les cieux et sur la terre ; il a été associé à toutes les commémorations de la sagesse et de la gloire de Dieu, et a été promulgué avec la majesté de l'exemple du Maître de l'Univers. Il n'a donc eu aucun besoin d'être réitéré, si ce n'est pour être incorporé avec les diverses dispensations, et pour être remis en vigueur lorsqu'il a été oublié, afin qu'il puisse accompagner l'homme jusqu'au terme de son séjour sur la terre. »

Nous citerons, dans le second sermon, qui a pour sujet l'autorité et la dignité du sabbat sous la loi de Moïse, des réflexions qui nous ont paru aussi ingénieuses que nouvelles sur la place qu'occupe dans le Décalogue le commandement qui se rapporte à l'observation du jour de repos :

« Remarquons encore la place qu'occupe ce quatrième commandement. Il est le dernier de la première Table de la loi, et il prépare à la seconde. Il rend les trois premiers préceptes praticables ; car venant après la foi en un seul Dieu, le culte qu'on doit lui rendre et le respect pour son nom, il prescrit le temps où l'on doit célébrer cette pure adoration du seul vrai Dieu, les personnes qui doivent se réunir pour lui présenter ce culte et l'interruption de tous les travaux ordinaires, sans laquelle on ne pourrait s'acquitter de ce devoir. Ainsi, de même que le dixième commandement ferme la seconde Table et réduit en quelque sorte ses injonc-

tions en pratique, en défendant cette convoitise qui mènerait infailliblement à les violer, ainsi le quatrième commandement ferme la première Table, en marquant le temps où l'on doit réaliser les préceptes qu'elle contient. Ne négligeons pas non plus de remarquer que toute la loi morale, unie en quelque sorte par le quatrième de ses préceptes, fut publiée avant les lois cérémonielles de Moïse. Elle ne se trouve pas placée au milieu des cérémonies, mais elle en est distincte et séparée. A proprement parler, la loi mosaïque n'a commencé qu'après que ces règles primitives d'obéissance, que l'homme avait presque perdues par la corruption de sa nature et par le laps du temps, ont été solennellement republiées, et ont reçu une nouvelle sanction. »

Le troisième sermon nous montre le sabbat débarrassé par le Seigneur de tout ce qu'y avaient ajouté les traditions des Pharisiens, et recevant de son exemple et de ses préceptes une gloire et une dignité nouvelle. Le quatrième nous apprend de quelle manière, par l'autorité de Dieu même, le premier jour de la semaine, consacré par la résurrection du Seigneur et par la descente du Saint-Esprit, a remplacé pour les Chrétiens le sabbat des Juifs. Les trois derniers sermons, qui complètent cet intéressant volume, sont consacrés à l'examen des devoirs pratiques du sabbat chrétien, et à d'utiles réflexions sur l'importance de ces devoirs et sur la culpabilité des nations chrétiennes qui le profanent. Nous terminerons par quelques citations de ces derniers discours.

L'auteur passe en revue les principaux devoirs que nous impose le saint jour du Dimanche :

« Les exercices publics du culte divin, et la communion mutuelle des Chrétiens dans des actes de prières et de louanges, sont les principales occupations du jour consacré à Dieu. L'homme, considéré comme créature sociable, ne contribue jamais d'une manière plus efficace à la gloire de Dieu et à sa propre sanctification, que lorsqu'il professe ouvertement la religion chrétienne, et qu'il rend hommage dans les assemblées publiques à la résurrection de son divin fondateur. C'est là que le Saint-Esprit se plaît à habiter ; c'est là que les fidèles se réunissent pour confesser leurs péchés, à la gloire de la justice de Dieu ; c'est là qu'ils implorent en commun leur pardon, et qu'ils en reçoivent l'assurance ; c'est là qu'ils

écoutent la lecture solennelle de la Parole de Dieu, et que les sacremens sont administrés, qu'ils entendent prêcher l'Évangile, et que ses vérités sont appliquées à leurs cœurs et à leurs consciences; c'est là enfin qu'ils chantent les louanges de leur Créateur, de leur bienfaiteur, de leur Rédempteur et de l'Esprit qui les sanctifie et qui les console. Un tel culte ressemble à celui des anges dans le ciel. Le travail, les peines et les tentations des six jours sont oubliés; Christ lui-même est présent; c'est la *maison de Dieu et la porte des cieux*. Le ciel est le lieu où Dieu est continuellement adoré; les anges et les esprits glorifiés crient, sans se lasser: «*Saint! saint! saint est l'Éternel des armées!*» et l'Église de la terre ne ressemble en rien davantage à l'Église du ciel, que par la sainte harmonie et les pieux exercices du culte public.

« Tout en nous acquittant de nos devoirs publics, gardons-nous de négliger le soin de nos familles. Nous devons empêcher tout ouvrage qui pourrait entraîner nos enfans et nos domestiques à profaner le saint jour du dimanche, et régler toutes nos affaires de manière à ce que tous ceux qui habitent notre maison puissent remplir leurs devoirs religieux, publics et particuliers. Il est indispensable de décharger nos domestiques de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire dans leurs travaux ordinaires. S'ils nous servent six jours, nous devons veiller à ce qu'ils servent Dieu le septième. Le don et le privilége d'un jour de repos s'étend à toute la race humaine, et nous devons veiller à ce que ce don ne soit pas perdu pour notre famille. Nous sommes appelés à achever le samedi ou à remettre au lundi ce qui interromprait le repos du dimanche. C'est là une tâche facile et délicieuse pour un chef de famille. Il faut qu'il arrange les choses de manière à ce que tous ceux de sa maison aient le temps d'assister une fois et, s'il est possible, deux fois au culte public. Il prolongera ce jour-là son culte domestique. Le dimanche matin il lira et expliquera la Parole de Dieu avec encore plus de solennité qu'à l'ordinaire, et demandera à Dieu dans ses prières de disposer les esprits et les cœurs pour le service public, et l'après-midi ou le soir, il instruira ses enfans et donnera à ses domestiques une instruction plus familière et plus détaillée. Tout chef de famille a charge d'âmes; il est le pasteur de ceux que Dieu lui a confiés. Il est appelé à exciter à la piété et à la sainteté tous ceux qui habitent sous son toit. Son amour pour l'ordre, sa piété, son assiduité à assister au culte public, entouré de ses enfans et de ses domestiques, sont une confession publique de sa foi.

Il ne doit pas, comme le grand-prêtre Héli, abandonner ceux qui l'entourent à leurs mauvaises inclinations; mais, comme Abraham et comme Josué, il doit ordonner à ses enfans et à sa maison après lui de servir le Seigneur.

« Les exercices de piété personnels et particuliers doivent précéder et suivre les exercices publics et domestiques. Car le sabbat est destiné à la sanctification de chaque individu ; chacun doit recueillir ses forces derrière cette digue opposée au courant des choses mondaines, afin de travailler à revenir à Dieu. Les occupations qui remplissent les intervalles des exercices publics de piété ont plus d'importance qu'on ne pourrait d'abord l'imaginer. Remplissez-les de vaines conversations, de visites oiseuses, de lectures mondaines, de nonchalance, de paresse, et vous détruirez tout le fruit du culte public et domestique; vous en perdrez la saveur, et vous ne persévérerez pas long-temps dans ce qui ne sera plus pour vous qu'une vaine forme. Mais que ces intervalles soient remplis comme ils doivent l'être, par des prières ferventes, par l'examen de notre cœur, par la communion avec Dieu, par la méditation, par l'intercession pour nos enfans, nos parens et nos amis, par des réflexions sur les instructions publiques que nous avons reçues, et tout prendra un autre aspect.

« La fidèle consécration du septième jour au Seigneur maintient tous les liens de la société humaine, que la profanation de ce saint jour tend à détruire. Un gouvernement ne peut subsister sans religion. L'institution qui est le soutien du Christianisme est aussi le soutien de ces devoirs et de ces habitudes, de ces vertus du cœur, de cette douceur et de cette humanité, de ce respect pour la vérité et pour le serment, de ce sentiment de conscience et de cette attente du jugement de Christ, qui fortifient l'autorité humaine, qui conservent la paix des nations et qui font la force et la vie de la société. Le sabbat rappelle tous ces grands principes, les imprime de nouveau dans les esprits lorsqu'ils y sont effacés, excite à les mettre en pratique lorsqu'ils sont négligés, les fait pénétrer toujours plus avant, et les rend vivans dans le cœur. Si le jour du Seigneur n'est plus respecté, l'homme devient égoïste, orgueilleux, mécontent et rebelle. Sa conscience s'endurcit; ses passions fermentent, il ne se soumet plus qu'avec répugnance à l'autorité la plus légitime. Si l'on observe comme il faut le jour du repos, Dieu gouverne l'être moral et intellectuel; la loi de Dieu prête son appui aux justes lois de l'homme; la grâce et la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ

attirent le pécheur travaillé et chargé, les exhortations de la conscience sont claires et efficaces, la paix règne dans le cœur, et l'homme se soumet volontiers à l'autorité, comme étant établie de Dieu.

« La loi du sabbat unit aussi les hommes de toutes les classes, en leur enseignant qu'ils ont tout en commun, origine, péché, bienfaits, devoirs; elle les place tous devant un juge tout-puissant, et en sa présence disparaissent les vaines distinctions du rang et de la richesse. Se trouver réunis dans le même temple pour implorer le même salut du même Sauveur, produit nécessairement des sentimens de sympathie et d'affection fraternelle. »

Nous citerons enfin un dernier morceau sur les moyens à employer pour opérer une repentance nationale et un retour des cœurs vers Dieu :

« Après tout, dit M. Wilson, la question importante est celle-ci : Que faut-il faire? où devons-nous diriger nos pas? comment pourrons-nous retourner complètement au Seigneur? C'est en examinant comment les autres nations ont exprimé leur repentance; comment ont eu lieu les réformations du temps de Samuel, d'Ezéchias, de Josaphat; comment se sont effectués les grands réveils religieux dont les principaux instrumens ont été Augustin au quatrième siècle, Claude de Turin au neuvième, Pierre Valdo au douzième, et Wicleff dans le siècle suivant; comment enfin a été commencée et établie au seizième siècle la glorieuse réformation. — Chaque Chrétien s'est réformé individuellement : on a imploré avec ferveur le secours du Saint-Esprit; on a fait des appels hardis et décisifs aux consciences; on a souffert avec joie la honte et la persécution pour la cause de Christ; on a protesté sans crainte contre les péchés des peuples; on a senti une profonde humiliation d'âme pour les transgressions passées, et on a espéré en la miséricorde divine, pour une délivrance future et un triomphe final.

« Que chacun donc travaille à sa propre réforme, à celle de sa famille et du cercle où s'exerce son influence. Que les ministres du sanctuaire entrent les premiers dans cette voie; qu'ils montrent plus de respect pour le jour du Seigneur; qu'ils le sanctifient davantage; qu'ils s'appliquent à étudier sur quelle autorité ce commandement repose; que leur conduite et celle de leurs familles rendent un témoignage plus décidé au Seigneur. Chefs de familles, commencez tous cette œuvre : c'est là ce que le tout-puissant Rédempteur de-

mande de vous. Examinez quelle a été jusqu'à présent votre conduite; corrigez, réformez ce qui est répréhensible; n'ayez pas honte de confesser les erreurs passées. Magistrats, donnez un meilleur exemple; souvenez-vous que votre premier devoir est de servir Dieu et de le glorifier. Négocians, *achetez la vérité et ne la vendez pas;* fermez, le saint jour du dimanche, vos magasins et vos comptoirs; refusez les gains impurs que Satan vous offre. Marchands, fermiers, artisans, consacrez vos travaux au Seigneur de toute la terre. Serviteurs, commis, et vous tous qui êtes dépendans des autres hommes, honorez le Sauveur dans les jours qu'il vous donne comme un temps de repos, de paix et de pensées sérieuses. Vous avez trop long-temps obéi au monde, à la chair et à Satan; Dieu vous appelle maintenant à la repentance et à la méditation des choses saintes. Chaque réformation individuelle contribuera à former ce retour de toute la nation vers le devoir, de l'accomplissement duquel nous voudrions être les heureux témoins. »

VARIÉTÉS.

Poursuites dirigées par la Compagnie des pasteurs et le Consistoire de Genève, contre M. Gaussen, pasteur, et MM. Galland et Merle d'Aubigné, ministres du Saint Évangile.

La publication des deux documens que nous avons communiqués à nos lecteurs, dans notre dernier numéro, a excité une vive émotion dans la Compagnie des pasteurs de Genève. L'opposition à l'Évangile de ce clergé, jadis fidèle, se montre maintenant à découvert, et l'erreur est là, comme partout, violente et persécutrice, en présence de la vérité de Dieu, à laquelle elle a la conscience secrète que rien ne peut résister. Nous laissons parler les faits; ils sont assez éloquens par eux-mêmes, et constituent la Compagnie en contradiction manifeste avec les principes de tolérance universelle dont elle avait jusqu'ici fait profession.

Dans une première séance, la Compagnie nomma une commission qui fit son rapport le vendredi suivant, 30 septembre, et *sans que M. le pasteur Gaussen, membre de ce corps, eut été entendu, sans même qu'on l'eut prévenu qu'on s'occupait de lui*, la Compagnie arrêta qu'elle jugeait nécessaire de le destituer de sa

place de pasteur de Satigny, et de lui interdire, ainsi qu'à MM. Merle d'Aubigné et Galland, ministres du Saint Evangile, toutes les fonctions de la chaire dans les temples et chapelles du Canton. D'après les ordonnances ecclésiastiques légalement en vigueur à Genève, non-seulement la Compagnie n'a pas le droit de destituer, mais elle n'a pas même celui de donner un préavis; ce droit appartient au Consistoire, et le jugement est exclusivement réservé au pouvoir exécutif (1). Nous ne disons pas que cette loi soit bonne, mais enfin c'est la loi; si elle est mauvaise, et c'est notre avis, qu'on la change régulièrement; tant qu'elle est en vigueur, qu'on l'observe. Mais quand la passion a-t-elle jamais consulté le droit? Elle a, au contraire, plusieurs poids et plusieurs mesures. Que M. Chenevière, professeur de théologie, proclame publiquement un système complet d'incrédulité, on en gémit, dit-on; mais en vertu du *principe protestant*, nul n'a le droit de s'en mêler. Que le même pasteur et professeur accuse la liturgie rédigée par la Compagnie, et révisée par elle, il y a trois ou quatre ans, de renfermer des *blasphèmes*, et attaque, de la manière la plus indécente, les convictions religieuses d'une portion des membres de la Compagnie, ce Corps ne voit là rien à redire, rien qui outrepasse le droit de chacun d'exprimer et même de publier ses opinions. Mais que quelques Chrétiens fondent une institution destinée à dissiper l'erreur et à répandre le règne de ce qu'ils regardent comme la vérité, que pour justifier cette mesure, ils affirment avec une rare modération de langage, et en observant toutes les convenances possibles que, dans leur conviction, la majorité du clergé de Genève a abandonné le sentier de la pure foi chrétienne, ces Chrétiens manquent à leur devoir, ils outragent la Compagnie en affirmant qu'elle ne croit

(1) Voyez les *Ordonnances*, articles 18 et 24. Ces ordonnances sont maintenues par l'art. 2, titre XI, de la Constitution actuelle du Canton de Genève. Nous ajouterons, pour ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas bien la constitution ecclésiastique de Genève, que la *Compagnie* se compose des pasteurs et des professeurs de théologie, et que le *Consistoire* se compose des pasteurs et d'un certain nombre de membres laïques.

pas aux vérités qu'elle combat ouvertement, et l'on ne peut assez promptement ni assez rigoureusement sévir contre eux.

La Compagnie renvoya son arrêté de *nécessité* devant le Consistoire dont elle forme elle-même *les deux tiers*. Il avait été, à ce qu'il paraît, d'abord question de se borner à adresser aux trois *coupables* (car on va voir que ces messieurs ne pouvaient pas être appelés *accusés*) deux ou trois questions auxquelles il ne leur serait permis de répondre que par *oui* ou par *non*. On sentit ensuite, cependant, que leur fermer la bouche en pareille circonstance, et en particulier à un membre du Corps, était par trop fort, et l'on eut recours à un expédient qui se qualifie de lui-même. On résolut de les inviter à *parler*, mais sans leur *articuler aucun grief*, de sorte qu'ils ne sussent pas que dire.

MM. Gaussen, Galland et Merle furent appelés devant le Consistoire, le 5 octobre. Le président qui, si nous ne nous trompons, est en même temps le modérateur de la Compagnie, leur a demandé 1° s'ils étaient membres du Comité de la Société Évangélique ; 2° s'ils reconnaissaient leurs signatures apposées aux documens publiés par ce Comité; 3° s'ils persistaient dans tout le contenu de ces documens. Ces fidèles confesseurs de l'Evangile ayant répondu affirmativement à ces trois questions, le président leur dit qu'ils pouvaient parler s'ils le voulaient. Ils demandèrent *sur quoi?* et représentèrent que puisque le Consistoire leur demandait s'ils persistaient, il paraissait penser qu'ils ne devaient pas persister ; or, pour pouvoir répondre avec une pleine assurance, il était nécessaire de connaître ses *raisons* et ses *griefs;* car si, par exemple, on leur montrait dans les adresses des choses contraires à la Parole de Dieu, ils ne persisteraient pas en cela. C'est la réponse, souvent admirée, nous n'en doutons pas, par tous les membres du Consistoire, que fit Luther dans une circonstance à peu près semblable. Le président se borna à leur répondre *qu'il n'avait rien à leur dire*. Ces messieurs représentèrent qu'en aucun pays on ne procédait de cette manière, et insistèrent, pour l'honneur même du Corps, surtout vis-à-vis d'un de ses membres, pour qu'on articulât une accusation positive contre

eux. Ils reçurent une seconde fois du président cette réponse laconique : *Je n'ai rien à vous dire.* Ces messieurs ajoutèrent qu'ils avaient lieu de croire, d'après des rapports particuliers, que le préavis de la Compagnie était fondé en partie sur des phrases qui ne se trouvaient pas dans leurs adresses, sur des intentions qui n'avaient jamais été les leurs ; qu'ainsi, si l'on persistait à leur cacher les griefs, on s'exposait à les juger sur des faits erronés ; que le Consistoire devait désirer d'être éclairé, etc., etc. Le président répondit encore qu'*il n'avait rien à leur dire*, et ces messieurs se retirèrent.

Après leur sortie, le Consistoire sentit, à ce qu'il paraît, l'iniquité ou le ridicule d'une pareille manière de procéder, et il nomma une commission chargée *de rechercher et de rédiger par écrit ce dont on* POURRAIT *les accuser*. Nous ne connaissons pas le texte de cette délibération, mais c'en est l'esprit et la substance. La commission fit son rapport le lendemain, et ces trois messieurs furent rappelés le surlendemain 7 octobre ; car dans cette grave circonstance, qui eût demandé tant de maturité et de circonspection, tout a été hâté et précipité, comme si la majorité avait eu peur de se donner le temps de la réflexion, et eu le sentiment que, si elle ne se dépêchait pas, les passions pourraient se calmer et céder la place à la justice et aux procédés. Le président leur lut un écrit n'articulant aucun fait précis. Ils demandèrent alors s'il était vrai qu'il existât contre eux un premier jugement de la Compagnie, comme les journaux l'avaient affirmé. Le président, après avoir cherché long-temps à éluder cette question, répondit affirmativement. Alors ces messieurs demandèrent 1° communication par écrit de l'arrêté de la Compagnie, et indication de l'article de loi en vertu duquel on pensait procéder ; 2° communication de l'acte d'accusation qui venait de leur être lu, afin qu'ils pussent lire et peser son contenu avec l'attention que demandait une affaire aussi grave, et répondre après tel délai que le Consistoire jugerait convenable. Le président déclara qu'*il ne pouvait leur faire aucune communication semblable ;* oubliant que la communication de l'acte d'accusation est de droit strict et commun vis-à-vis de tout accusé, et qu'il n'est pas de tribunal d'appel au monde,

se respectant lui-même, qui ne cassât un arrêt prononcé après un pareil refus. Aussi ces messieurs représentèrent-ils que nous vivons dans un siècle où l'on entoure tout prévenu de tous moyens de justification, et où une pareille manière de procéder était sans exemple; que le Consistoire devait d'autant moins leur refuser leur demande, qu'il se trouvait être à la fois juge et partie, et qu'il devait trembler de céder à la passion; qu'il fallait laisser à l'inquisition les destitutions arbitraires, les jugemens sans forme de procès. Ils rappelèrent que l'Église romaine elle-même fournissait ici un exemple à suivre, que Luther avait obtenu à Augsbourg, du légat du pape, général des *dominicains*, du temps pour présenter par écrit sa réponse sur des points nettement articulés; ils demandèrent, au nom de l'honneur du Consistoire, de l'honneur de Genève, de l'honneur de l'Église protestante, que le Consistoire ne refusât pas ce que n'avait pas refusé un dominicain, et prièrent ce Corps d'examiner si *les progrès du siècle* devaient consister à nous reporter aux temps où, parmi les Goths et les Vandales, les évêques en agissaient vis-à-vis des ecclésiastiques avec un absolutisme et un mépris des formes, dont il n'y avait eu aucun exemple ni avant ni après. Le président répondit qu'*il ne pouvait rien communiquer*. — Ces messieurs ayant insisté avec force, le président finit par consentir à consulter le Consistoire. La délibération dura environ une heure, et le résultat fut *le refus de toute communication écrite*. Ce refus est inouï en lui-même; mais qu'en penser lorsqu'il s'agit d'une condamnation! Là-dessus, ces messieurs déclarèrent que leur défense ne pouvant pas être libre et entière, ils protestaient contre cette manière de procéder et les suites qu'elle pourrait avoir; et s'étant retirés, ils ont rédigé leur protestation et l'ont envoyée au président. Il ne pouvait y avoir de doute sur l'issue de cette déplorable affaire: l'iniquité du refus de communiquer aux accusés les pièces de l'accusation équivalait à dix condamnations. En effet, le Consistoire a confirmé en plein l'arrêté de la Compagnie qui, par un rare assemblage, s'est trouvée dans la même affaire, PARTIE, ACCUSATEUR et JUGE!!

L'arrêté est soumis maintenant à la sanction du Gouver-

nement. Comme le Conseil d'État n'est pas composé d'hommes aveuglés par la passion, qu'il connaît et respecte les règles de la justice, et qu'il a déjà donné plusieurs preuves de sa sagesse en matières religieuses, nous ne pouvons pas douter qu'il ne procède tout autrement que le Consistoire. Nous croyons savoir que plusieurs membres du Conseil d'État sont profondément pénétrés de la gravité et de la solennité de cette cause, et sont déterminés à se tenir collés aux lois et à repousser tout arbitraire. Si, comme nous l'espérons, le Conseil d'État suit cette marche juste et sage, il ne peut donner son approbation à un arrêté où toutes les formes ont été violées, et où les prévenus ont été dépouillés de leurs moyens de défense. Reste à savoir s'il refusera purement et simplement sa sanction, ou s'il la motivera sur des vices de forme, ce qui renverrait probablement de nouveau l'affaire devant le Consistoire. Nous pensons que toute constitution ecclésiastique où l'Etat est Évêque est mauvaise; mais puisque telle est la constitution de l'Église de Genève, nous désirons que le Conseil d'État se souvienne que les Ordonnances ecclésiastiques lui réservent *exclusivement* le jugement *au fond*, et non la simple fonction que lui demande le Consistoire. S'il ne le fait pas, chaque Pasteur sera livré à l'absolutisme de la Compagnie, et la minorité évangélique peut s'attendre, d'un moment à l'autre, à être mise à la porte par la grande majorité unitaire.

Nous sommes entrés dans tous ces détails, parce qu'ils sont d'une grande importance pour l'histoire de l'Eglise de nos jours. Une réforme est commencée dans l'Eglise de Genève, et elle s'accomplira malgré ses adversaires et par ses adversaires.

Nous recevons à l'instant le n° 10 du *Protestant de Genève*; il rend compte à sa manière de la délibération du Consistoire, et s'émerveille de la condescendance avec laquelle ce Corps a agi. Puis, par une distinction entre un Corps *judiciaire*, et un Corps *administratif* qui juge et condamne, il cherche à établir qu'on a eu raison de condamner MM. Gaussen, Merle et Galland sans les entendre et de leur refuser communication des

pièces de l'accusation. — Du reste, la colère redoublée de cette feuille contre ce qu'elle nomme le *méthodisme*, *lèpre* (dit-elle dans un langage qui lui est propre) *que depuis quinze ans l'Angleterre a transmise au Continent*, doit prouver aux amis de l'Évangile que la vérité fait des progrès. Le *Protestant* donne le texte de l'arrêté pris par la Compagnie, le 30 septembre. Nous le livrons au sens droit et à l'appréciation de nos lecteurs :

ARRÊTÉ SUR LA SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE.

« La Vénérable Compagnie, après avoir délibéré sur l'affaire de la Société Évangélique dans les séances des 5, 12 et 19 août; 2, 9, 16, 23 et 30 septembre,

« Considérant que les divers actes de cette Société ont été dirigés dans un esprit d'hostilité au gouvernement actuel de l'Église nationale, et même dans l'intention de le supplanter;

« Considérant en particulier que la fondation d'une école de théologie à Genève a été annoncée par des circulaires où la Société Évangélique intente à l'administration de l'Église les accusations les plus graves, comme les plus outrageantes pour ses croyances et ses principes ;

« Considérant que cette fondation est présentée, non point seulement comme une institution particulière sur laquelle les usages de la Compagnie l'eussent peut-être engagée à fermer les yeux, mais comme constituant le seul enseignement théologique légal dans l'Église et dans l'Académie de Genève, et offrant seule les moyens de placer cette Église en communication et en fraternité avec les autres Églises réformées ;

« Considérant que ces déclarations ont reçu un plus haut degré d'importance, et ont revêtu aux yeux de plusieurs citoyens une sorte d'authenticité par le titre de *Communication respectueuse à MM. les Syndics et Conseil d'État*, placé sur l'une des circulaires, quoique le Conseil d'État n'en eût eu aucune connaissance préalable;

« Considérant que de telles déclarations constituent la dénégation la plus formelle de l'autorité ecclésiastique appartenant à la Vénérable Compagnie et au Conseil d'État, et l'accusation d'illégalité contre l'usage que ces Corps en ont fait depuis plusieurs années;

« Considérant qu'aucune administration ne peut subsister si les

fonctionnaires qui en relèvent méconnaissent publiquement, en droit et en fait, l'autorité qui lui appartient et les actes qui en émanent ;

« Considérant que ce principe ne porte aucune atteinte à celui de la liberté d'enseignement qui est reconnue dans le Canton de Genève, et qui doit être respectée pour la Société Évangélique, comme pour tout autre établissement, mais qu'il rappelle seulement les obligations spéciales des fonctionnaires publics, obligations incompatibles avec un usage illimité, et surtout avec un usage hostile des libertés communes ;

« Considérant enfin que M. le pasteur Gaussen et MM. les ministres Galland et Merle, tous trois membres du clergé national, font partie du Comité de la Société Évangélique, qu'ils ont signé les circulaires sus-mentionnées, qu'ils ont confirmé leur adhésion par une lettre en date du 15 septembre, adressée à la Compagnie, et qu'une telle conduite, propre à troubler la paix de l'Église et nuisible aux progrès de la religion, constitue de leur part une violation de leurs devoirs comme fonctionnaires ecclésiastiques, arrête :

« Conformément à l'article 6 du Concordat entre le Consistoire et la Compagnie, M. le modérateur devra convoquer le Consistoire dans le plus bref délai, pour lui rapporter, au nom de la Compagnie, qu'elle juge nécessaire : 1° de révoquer M. Gaussen de ses fonctions de pasteur de Satigny; 2° d'interdire à MM. Gaussen, Galland et Merle, toutes les fonctions de la chaire dans les temples et chapelles du Canton. »

Discussion de la Chambre des Députés sur une pétition demandant l'augmentation du traitement des pasteurs protestans.

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs la discussion qui a eu lieu, à la Chambre des députés, dans la séance du 8 octobre, sur le traitement des pasteurs. Nous donnons le rapport de M. le comte Jaubert et le discours de M. le ministre des cultes d'après le *Moniteur ;* d'autres journaux ayant rendu compte avec plus de détail que la feuille officielle de ce qu'ont dit les autres membres qui ont pris part

à la discussion, nous avons complété, d'après leur récit, les discours de ces députés :

« M. le comte Jaubert, *rapporteur :* Messieurs, le sieur Augereau, à Metz, sollicite, en faveur des pasteurs du culte protestant, une augmentation de traitement.

« L'article 6 de la Charte met à la charge du trésor public le traitement des ministres des divers cultes chrétiens. Ce traitement doit être convenable, calculé d'après les besoins raisonnables des personnes qui le reçoivent, d'après les ressources qu'elles peuvent se procurer d'ailleurs, et assorti à la dignité des fonctions que ces personnes sont appelées à remplir. Dans la fixation de ces traitemens, il faut se tenir également éloigné de la prodigalité que suivrait le faste, et qui serait un démenti aux maximes de l'Évangile, et, d'autre part, d'une sordide parcimonie, qui éluderait l'article de la Charte fondé sur des motifs de haute politique.

« C'est d'après ces principes qu'il faut juger les traitemens ecclésiastiques.

« Le pétitionnaire s'élève contre les larges allocations du haut clergé catholique.

« Cette question, messieurs, est pendante devant votre commission du budget : elle vous sera bientôt soumise. Peut-être jugerez-vous convenable de ramener ces traitemens au taux fixé par les articles organiques du Concordat de l'an X.

« Quoi qu'il en soit, comme les cultes protestans n'ont pas d'évêques et de haut clergé, ce n'est pas là qu'il faut chercher des termes de comparaison.

« Or, les pasteurs sont mieux traités que les desservans et même les curés. C'est ce qui résulte de la comparaison des tarifs.

« Les curés septuagénaires de première classe reçoivent 1600 fr.; ceux de deuxième, 1300 fr. ; les autres 1500 et 1200 fr. ; les desservans seulement 1000, 900 et 800 francs.

« Les pasteurs protestans, soit luthériens, soit réformés, sont divisés en quatre classes : à Paris, 3000 francs; ailleurs 2000 fr., 1500 fr. et 1200 francs.

« Il ne faudrait pas conclure de cette comparaison qu'il fut nécessaire d'augmenter le traitement des curés et des desservans.

« La restauration, si partiale pour le clergé catholique, s'était contentée du tarif actuel; mais notre Gouvernement qui n'est partial pour aucun culte, qui veut rester juste pour tous, ne doit pas,

suivant votre commission, augmenter le traitement des pasteurs.

« On objecte que les circonscriptions de campagne étant composées d'habitations disséminées, il y a pour ces pasteurs nécessité d'entretenir un cheval, et qu'ils ont en outre diverses autres dépenses à supporter.

« Ces raisons existent de même pour les curés.

« On dit encore que les pasteurs étant pères de famille ont plus de besoins. Mais les dots de leurs femmes ne subviennent-elles pas, du moins en partie, à l'entretien de la famille?

« Dans les cas d'insuffisance, les offrandes particulières, les subventions des consistoires ou communes suppléent à ce qui peut manquer au traitement.

« La commission vous propose l'ordre du jour.

« M. Coulmann. Messieurs, l'honorable rapporteur, en vous disant que les pasteurs se trouvaient, pour les traitemens, divisés en quatre classes, aurait pu vous induire à croire qu'il existe dans les trois premières classes un grand nombre de titulaires. Eh bien, messieurs, il n'y a que les six pasteurs de Paris qui aient un traitement de 3,000 francs; dans les seconde et troisième classes il n'y en a qu'un infiniment petit nombre. La plupart des ministres protestans n'ont donc que 1,200 francs par an.

« Ne perdez pas de vue, messieurs, qu'il n'existe pas, pour les cultes réformés, cet état-major dispendieux du culte catholique; que cette religion, toujours restée étrangère à la politique et aux faveurs de la restauration, ne reçoit du trésor qu'une subvention bien faible comparativement. N'oubliez pas que les pasteurs protestans sont pères de familles, et que, dans leurs humbles et utiles fonctions, ils ont à peine le nécessaire.

« Je combats donc non-seulement l'ordre du jour, mais je demande que la pétition soit renvoyée à la commission du budget.

« M. Beauséjour. J'ajouterai à ce qu'a dit le préopinant, que les pasteurs protestans sont très peu nombreux; ils ont plusieurs églises à desservir, ce qui les astreint à plusieurs déplacemens par semaine. D'ailleurs, à la différence du clergé catholique, ils ne reçoivent pas de casuel; ils n'ont donc que leur traitement ou ce que les fidèles peuvent ajouter à titre de subvention, ce qui le plus souvent est bien minime.

« J'appuie les conclusions du préopinant.

« M. le ministre des cultes. La proposition de renvoyer la pétition à la commission du budget, me paraît être sans objet. Si les

préopinans ont bien examiné quel était le budget présenté pour 1831, ils y trouveront une réponse catégorique à ce qu'ils viennent de dire.

« On a trouvé en effet que, dans divers consistoires, il y avait des paroisses trop étendues ; c'est pour cela que dans le budget de 1831 on avait demandé une augmentation de crédit de 30,000 francs, que la Chambre a votée. Dans un très court délai il va être créé environ dix-huit paroisses de plus.

« Je ferai d'ailleurs remarquer en passant que ces diverses propositions se réduisent à une augmentation du budget. Vous avez entendu tout à l'heure un honorable général se plaindre de ce que le budget du département de la guerre n'était que de 50 millions. On demande en ce moment une augmentation de dépense en faveur du culte protestant. Je pense que, considérant l'augmentation portée au budget de 1831, la Chambre n'a pas de raison pour ne pas passer à l'ordre du jour.

« Plusieurs voix. Appuyé ! appuyé !

« Une voix a gauche. Diminuez le traitement des chanoines.

« M. Rivière de l'Argue. J'avais l'intention d'appuyer l'ordre du jour. On a appelé votre attention sur le haut clergé ; mais je pense que les humbles desservans, qui forment la partie nombreuse du clergé catholique, sont dignes de tout l'intérêt de cette Chambre. Ils sont beaucoup moins rétribués, pour la plupart, que les membres du clergé protestant.

« Je n'ai, au reste, rien à ajouter aux développemens de M. le Ministre de l'intérieur.

« De toutes parts. Aux voix ! aux voix !... L'ordre du jour !

« L'ordre du jour est mis aux voix et adopté. »

Qu'on nous permette de faire quelques réflexions sur cette discussion. M. le Rapporteur a eu tort, ce nous semble, de dire que les cultes protestans n'ayant pas d'évêques ni de haut clergé, ce n'est pas là qu'il faut chercher des termes de comparaison pour le traitement de leurs pasteurs. Nous croyons au contraire que c'est tout à fait là qu'il faut en chercher, non sans doute pour accorder aux pasteurs des émolumens exorbitans, mais pour établir une proportion égale entre ce que coûtent les différens cultes, en ayant égard au nombre de ceux qui les professent. D'après le système de M. le Rapporteur, il

suffirait donc aux protestans de trouver qu'il leur faut une hiérarchie, d'établir une gradation de rang entre leurs ministres, de donner à quelques-uns le titre d'évêques, d'inventer des ornemens d'église coûteux et des cérémonies qui ne pussent se célébrer qu'à grands frais, pour que l'État fût tenu d'élever leur budget et d'augmenter le traitement de leurs pasteurs. Si l'on n'adopte pas cette conséquence, sur quoi se fonde-t-on pour attacher au titre de certains dignitaires catholiques de splendides émolumens? Car, nous le demandons, leurs fonctions ne peuvent-elles être remplies que si leurs salaires sont magnifiques? Le culte dépérirait-il si ce qu'on nomme le haut clergé n'avait que de l'aisance, au lieu de richesses?

L'article 6 de la Charte promet un salaire aux ministres des divers cultes chrétiens, et M. le comte Jaubert a dit que cet article était fondé sur des motifs de haute politique. Nous ne pouvons supposer que cette haute politique consiste à s'assurer les moyens de tenir dans une égale sujétion des cultes auxquels on a promis une égale liberté; nous aimons mieux admettre que les législateurs de 1830, en consacrant cet article de la Charte de 1814, ont voulu éviter l'ébranlement, les inquiétudes et le déclassement qu'aurait produit une mesure à laquelle les esprits n'étaient pas préparés, et qui, quoique rationnelle, aurait pu être fatale, parce qu'elle était imprévue. En attendant que nos mœurs politiques et religieuses comportent la modification de l'article 6, l'État se charge de pourvoir à des besoins qu'en fait il est dans l'impossibilité d'apprécier. C'est là une vérité qui deviendra tous les jours plus évidente, à mesure que les dénominations religieuses actuellement admises perdront de leur exactitude, et que les Chrétiens se classeront, non selon les deux ou trois Eglises extérieures dans lesquelles ils sont nés, mais selon les convictions qu'ils auront en commun. Comment fera-t-on alors pour salarier les cultes divers? Nous ne connaissons qu'un seul moyen de le faire, si l'on ne veut pas consacrer une trop grande injustice: c'est d'établir qu'aussi souvent qu'un nombre d'individus, dont il faudra déterminer le chiffre, déclareront qu'ils veulent participer à un même culte, le trésor public accordera un traitement, qui

pourra varier selon les localités, mais non selon les religions, au ministre qu'ils indiqueront comme possédant leur confiance. Un tel mode aurait l'avantage de protéger ce qui existe, sans toutefois gêner aucune dissidence, et il établirait une parfaite égalité entre les indemnités de salaire accordées aux différens religionnaires. La force des choses nous mènera peut-être à ce résultat plus vite qu'on ne pense, et alors sans doute on ne tardera pas non plus à trouver qu'il est plus simple de laisser à chaque communion le soin de pourvoir à ses propres dépenses, plutôt que de charger l'État de recueillir pour le culte des fonds que sa seule mission sera, dans ce nouvel état de choses, de répartir *également* entre tous. Peut-être même en viendra-t-on à ce dernier mode, sans faire l'essai de l'autre mode que nous avons indiqué ; car les hommes qui désirent ne faire les frais d'aucun culte, parce qu'ils ne veulent participer à aucun culte, sauront faire valoir des considérations d'équité, dont nous sommes les premiers à reconnaître la justesse. Au surplus, il va sans dire que les ministres des différens cultes, en cessant d'être salariés par l'État, ne pourront pas cesser d'être salariés : il faudra qu'ils obtiennent de la piété des fidèles ce que leur refusera l'État, et on pourra juger de la puissance des diverses doctrines par le zèle que mettront ceux qui les professent à faire les frais du traitement de ceux qui les annoncent. Personne n'a jamais eu l'idée que des pasteurs dussent être privés de salaire : il s'agit seulement de savoir qui doit y pourvoir, l'État ou les croyans.

Mais dans l'état de choses actuel, nos pasteurs de campagne ne sont pas assez payés. Les vastes circonscriptions qui leur sont confiées ne sauraient être comparées, comme l'a fait M. le rapporteur, aux paroisses catholiques, quelquefois composées d'habitations disséminées. Il est de fait que, dans beaucoup de localités, les protestans sont dispersés dans une étendue de pays qui comprend les paroisses de quinze ou vingt curés, et que les annexes où nos pasteurs doivent prêcher sont quelquefois éloignées de quinze ou vingt lieues l'une de l'autre et situées aux extrémités opposées d'un même département, ou dans des départemens différens. Il en résulte

naturellement pour le pasteur des frais considérables, soit pour se transporter d'un lieu dans un autre, soit pour se procurer l'aide d'un suffragant. Nous apprenons avec joie que la création de dix-huit places nouvelles va satisfaire à quelques besoins; mais combien d'autres pour lesquels on n'a pu rien faire jusqu'ici!

Tandis que la Chambre refuse ainsi des secours nécessaires à nos pasteurs, on lui a gravement proposé d'admettre au nombre des catégories qui doivent limiter les choix du roi pour la pairie, celle « des archevêques, des évêques et des « présidens des Consistoires du culte protestant. » Cette proposition de M. Meynard a été rejetée, non que la Chambre veuille exclure de la pairie les citoyens revêtus de certaines fonctions ecclésiastiques, s'ils remplissent d'ailleurs les conditions déterminées par la loi; elle prétend seulement ne pas attacher à ces fonctions de privilége politique, et elle a raison. Du reste, nous ne voyons pas pourquoi les présidens de Consistoire auraient été préférés aux autres pasteurs, puisqu'ils n'ont aucune supériorité sur leurs collègues. Ils ne sont pas « les premiers dignitaires du culte protestant, » comme les nomme M. Meynard; car le culte protestant n'a pas de dignitaires. Le titre qu'ils portent appartient au pasteur le plus ancien d'une Église consistoriale, parce qu'il préside les réunions du Consistoire et qu'il correspond avec le gouvernement pour les affaires de l'Église; il n'a même pas un traitement plus élevé en raison de ces fonctions. M. de Grammont, en répondant à M. Meynard, a insisté avec force sur la nécessité de n'accorder aucune *faveur* aux ministres du culte; il a déclaré qu'il regardait la proposition *comme funeste*.

Elle l'aurait été en effet, puisque, si elle avait été admise, elle aurait consacré l'alliance de l'Église et de l'État, tandis que leur complète séparation est de plus en plus nécessaire. Nous avons besoin de nos présidens de Consistoires à 1200 et à 1500 francs, comme de tous nos pasteurs, non dans la Chambre des pairs, mais dans nos campagnes; nous désirons que, humbles autant que fervens, ils se consacrent tout entiers à la conversion des âmes, qu'ils prêchent en temps et hors de

temps, et que leur vie entière se passe à remplir avec zèle et prière les fonctions d'ambassadeurs de Christ auprès des pécheurs.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

BELGIQUE. — *Refus de M. Goodkoop, pasteur à Gand, de célébrer un service funèbre pour les morts.* — M. A. Goodkoop, pasteur protestant de Gand, reçut, le 26 septembre, du gouvernement de la province de la Flandre orientale, l'invitation de célébrer l'anniversaire des journées de septembre 1830 par un service funèbre, le roi ayant pensé que l'anniversaire devait se borner cette année, à cause des circonstances dans lesquelles se trouvait le pays, à une simple cérémonie religieuse, « laquelle consisterait en un service funèbre qui serait cé- « lébré le 27 septembre dans toutes les églises et tous les temples des « différens cultes du royaume, en mémoire des braves morts pour l'in- « dépendance de la cause nationale. » M. Goodkoop répondit le même jour au gouverneur « qu'il se voyait à regret dans l'impossibilité d'ob- « tempérer à cette invitation, puisque les protestans considèrent un « service funèbre pour les morts comme contraire aux dogmes de l'E- « criture-Sainte. » Il protestait en même temps de son entière obéissance à tous les ordres du gouvernement qui ne blesseraient pas la liberté religieuse. L'article 15 de la constitution belge déclare que « nul « ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux « actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de re- « pos. » Le pasteur protestant était donc parfaitement dans son droit; aussi reçut-il du gouverneur de la Flandre orientale une réponse, datée du 28 septembre, ainsi conçue : « En réponse à votre lettre du 26 de « ce mois, j'ai l'honneur de vous informer que c'est par erreur qu'il a « été fait mention d'un service funèbre dans la lettre que je vous ai « adressée le même jour, l'intention du ministre, d'après les instruc- « tions duquel je vous ai écrit, n'ayant pu être autre que de vous en- « gager à remplir les vues de Sa Majesté selon les rites de votre culte. »

FRANCE. — Le Consistoire de La Rochelle, dans sa séance du 25 mai dernier, a émis le vœu que le gouvernement s'occupât le plus tôt possible de la révision des lois organiques de notre culte.

AVIS. — L'*Almanach des Bons Conseils pour* 1832, publié par la Société des Traités Religieux, vient de paraître chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 15 cent. Les matériaux qu'il contient sont intéressans et variés, les vignettes en sont charmantes, et par-dessus tout on y trouve d'un bout à l'autre l'esprit de l'Evangile.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE DE L'ÉGLISE DES FRÈRES DE BOHÊME ET DE MORAVIE, *depuis son origine jusqu'en* 1741; *par* A. BOST, *ministre du saint Évangile*. 2 vol. in-8°. Genève, 1831, chez Mme SUZ. GUERS; à Paris, chez J. J. RISLER, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 10 fr.

Le comte de Zinzendorf s'étant lié à Stralsund avec l'évêque luthérien de cette ville, qui ne le connaissait pas alors sous son véritable nom, celui-ci lui montra le plan d'un ouvrage auquel il travaillait contre Zinzendorf et les Frères de Herrnhout. Le comte lui demanda s'il avait lu les écrits de Zinzendorf, et sur l'aveu naïf que lui fit l'évêque qu'il ne les avait pas lus encore, le comte l'exhorta à en prendre connaissance : il le fit, et le résultat en fut pleinement satisfaisant pour Zinzendorf. Cette anecdote, que nous avons empruntée à l'ouvrage qui fait le sujet de cet article, représente assez fidèlement ce qui s'est passé au sujet des Frères-Unis eux-mêmes, en divers temps et en divers pays, et en France peut-être plus qu'ailleurs, parce qu'il est assez dans la tournure d'esprit des Fran çais, qui savent en général un peu de tout et qui ne connaissent presque rien à fond, de redouter beaucoup moins de porter un jugement téméraire que d'avouer qu'ils ne peuvent, faute de connaissance, avoir un avis sur tel ou tel sujet. Ne semblerait-il pas cependant que tous ceux qui font profession de s'honorer du titre de protestans, auraient dû éprouver un intérêt tout particulier pour ces Vaudois et ces Bohémiens, chez qui l'on a vu briller les premières lueurs de la réforme, ou, pour parler plus exactement, qui sont de précieux anneaux de cette grande chaîne, arrosée du sang des martyrs, qui rattache nos Églises aux Églises des siècles apostoliques. Il nous paraît qu'il y a quelque chose de profondément instructif à voir Jean Huss, le célèbre martyr de la Bohême, méditer les écrits de Wiclef, et trouver d'abord très hardi, et même dange-

reux, cet homme qu'il déclare plus tard juste et saint, ajoutant qu'il désire aller, après sa mort, dans le même lieu que lui ; et de retrouver ensuite chez Luther, non pas, il est vrai, le même jugement sur les ouvrages de Jean Huss, mais une déférence si aveugle pour le pontife et pour le concile que, tout en reconnaissant que Huss avait expliqué l'Écriture avec beaucoup de force et de pureté, il avait abandonné sans hésitation la lecture de ses écrits. Quelle prudence et quelle modération ne faut-il donc pas porter dans nos jugemens sur les hommes et sur les doctrines! Attachons-nous à user d'indulgence envers ceux qui sont en arrière, en nous souvenant que nous aussi nous avons passé sur le terrain où ils se trouvent maintenant, et ne nous hâtons pas non plus de blâmer et de condamner ceux qui vont plus loin que nous, et dont nous sommes toujours si tentés de dire qu'ils vont trop loin ; car Celui qui nous conduit est le seul qui sache si, tout en continuant à marcher dans le droit chemin, nous ne dépasserons pas bientôt le point où ils se trouvent.

La vérité, telle qu'elle est en Jésus, n'a jamais paru parmi les hommes sans s'attirer la haine et la persécution de ceux qui ne peuvent pas aimer Dieu, parce qu'ils veulent aimer le monde. Il est éminemment vrai de l'Église des Frères en particulier qu'elle est née et qu'elle a grandi au milieu des flammes et des torrens de sang. Dès le commencement du seizième siècle, avant qu'on ne parlât encore de Luther ni de Calvin, la Bohême et la Moravie nous présentent le beau spectacle de deux cents Églises des Frères, régulièrement constituées en Églises protestantes. « Quand on se représente « l'isolement profond des Frères dans la chrétienté, nous dit « M. Bost, quand on se rappelle l'envoi qu'ils avaient fait par « deux fois de quelques-uns des leurs pour découvrir s'il n'exis- « tait nulle part un autre peuple pareil au leur, et la tristesse « qui dût remplir leur âme au retour de ces messagers, on « se fera quelque idée de ce qu'ils durent éprouver au premier « bruit qui leur arriva de la puissante réformation qui com- « mençait. Aussitôt qu'ils furent informés du témoignage que « Luther rendait à la vérité, et de la bénédiction qui accom-

« pagnait son œuvre, ils lui députèrent, en 1522, deux Frères « pour le féliciter de l'œuvre que le Seigneur lui avait confiée, « et pour l'assurer de la part sincère et fraternelle qu'ils y pre- « naient, et de la ferveur avec laquelle ils le secondaient par « leurs prières. Ils lui donnèrent en même temps connaissance « de leur doctrine et de leur constitution. Luther les reçut « avec amitié, rendit justice à leur amour pour la vérité, et « témoigna plus tard, dans ses lettres à Spalatin et à d'autres « amis, qu'il avait été animé d'un nouveau zèle par cette « visite des Frères, et par tout ce qu'il en avait appris. Dès « lors aussi il leur accorda une grande estime, et lorsqu'en « 1523 ils lui firent sentir dans une lettre la nécessité d'intro- « duire dans l'Église un ordre et une discipline chrétienne, il « leur répondit entre autres : « Nous n'en sommes pas encore « au point de pouvoir établir parmi nous, par rapport à l'ins- « truction de la jeunesse et à la pureté des mœurs, une prati- « que comme celle que nous apprenons avoir lieu parmi vous : « chez nous les choses vont lentement, et elles ne sont pas « encore parvenues à leur maturité ; mais priez pour nous. »

Nous aurions voulu pouvoir entrer dans quelques détails sur les persécutions qui ravagèrent et qui anéantirent même, aux yeux de la chair, ces Eglises si bénies et si florissantes ; mais nous nous voyons forcés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage même ; car l'espace nous manquerait bientôt, si nous entreprenions de citer seulement les traits qui nous ont paru les plus touchans et les plus édifians. Les souffrances de ces Frères de Bohême, contraints de s'éloigner par milliers de leur patrie, ou de professer de la bouche ce qu'ils reniaient du cœur, pourraient-elles ne pas rencontrer une profonde sympathie dans les Églises de France, si long-temps éprouvées par les mêmes douleurs ?

Après un intervalle d'un siècle, pendant lequel, comme s'exprime notre historien, « on ne pensait dans l'étranger « aux Frères de Bohême et de Moravie non plus qu'à un « mort, » leur Eglise renaquit de ses cendres, et l'on vit commencer pour elle une nouvelle ère de tribulations temporelles et de prospérités spirituelles. L'histoire de cette Église renou-

velée présente, surtout dans ses commencemens, un intérêt d'un genre tout particulier, en ce qu'il s'attache, non à des masses, mais à des individus. Il ne s'agit pas ici de la destinée de villes et de provinces, auxquelles un prince qui s'arroge un droit qui n'appartient pas aux hommes, permet ou défend d'offrir à Dieu tel ou tel culte ; mais d'une œuvre commencée par un soldat mendiant et continuée par un artisan, Christian David, qui fut, sans s'en douter, le fondateur de Herrnhout, en sollicitant auprès du comte de Zinzendorf un asile pour deux couteliers, qui descendaient des anciens Frères et qui étaient résolus à abandonner leur patrie et tout ce qu'ils possédaient au monde pour servir Dieu selon leur conscience. Mais aussi quels hommes que ces artisans de Herrnhout, et quelle nouvelle preuve que, lorsque l'Esprit de Dieu touche le cœur, il étend aussi les facultés de l'esprit ! Un ministre ayant demandé ironiquement comment allaient les assemblées que présidait le potier (Martin Dober, le collaborateur le plus distingué de Zinzendorf dans l'enseignement), Zinzendorf répondit, de la part de l'Église, ce qui suit : « Quand la suite des chapitres demande qu'on en lise un dans l'Ancien-Testament, *le potier* a coutume de ne se servir que de sa Bible hébraïque. S'il est malade ou absent, c'est le comte qui le remplace, quelquefois aussi le pasteur Rothe ; mais quand Dober est là, c'est lui que l'Église aime le mieux entendre. » Quelle vie aussi que celle de ce comte de Zinzendorf, si exalté par les uns, si rabaissé et si calomnié par les autres, et que l'on voit ici consacrer, depuis sa plus tendre enfance, son temps, sa fortune, son influence, ses talens, certainement très distingués, enfin son être tout entier, à avancer le règne de son Sauveur et à amener des âmes à lui ! En voyant les prédications continuelles, les écrits, les voyages de cet infatigable serviteur de Dieu, on ne comprend pas qu'un seul homme ait pu être *suffisant pour ces choses*. L'étonnement redouble lorsqu'on entend parler de ce Schwedler, à qui il arrivait très souvent, « à cause de l'affluence des auditeurs, qui remplissait successivement l'Eglise d'un auditoire toujours nouveau, de commencer dans sa paroisse le service à cinq ou six heures du matin,

et de ne le terminer qu'à deux ou trois heures de l'après-midi, et qui, sauf quelques momens de repos, pendant lesquels se faisait le changement d'auditoire, ne cessait de prêcher pendant tout ce temps. » On se demande si c'étaient bien là des hommes semblables à nous, et l'on admire la force presque surnaturelle accordée à ces puissans instrumens de réveil.

Après ce que nous venons de dire de l'histoire de l'Eglise des Frères-Unis, il est sans doute complètement inutile d'ajouter que nous avons trouvé l'ouvrage que nous annonçons intéressant et édifiant au plus haut degré, et que nous pensons que M. Bost a rendu un très grand service à nos Eglises, qui ne possédaient aucun ouvrage aussi complet sur cette portion si remarquable de l'histoire ecclésiastique. Les gens du monde eux-mêmes ne pourront se refuser à lui reconnaître un genre de mérite dont ils font aujourd'hui un très grand cas, celui d'une nouveauté complète. En effet, quel singulier spectacle pour des personnes qui ne connaissent d'autres jouissances que celles de la terre, que celui que présente cette colonie de Herrnhout où le travail, la méditation et la prière remplissent tous les momens, où l'on chante des cantiques dans les rues, et où les jours mémorables sont ceux où l'Eglise entière, réunie dans un même amour, s'approche de la table du Seigneur! En voyant les larmes et les sanglots accompagner si souvent les chants de l'Eglise, que diront les personnes qui trouvent tout simple que l'on pleure à une tragédie ou à un drame, mais qui trouvent tout naturel de traiter de fous ou d'hypocrites ceux qui pleurent sur leurs péchés, ou qui répandent des larmes de joie en se trouvant réunis devant Dieu, après avoir tout quitté pour le nom de Christ? Ce sont là des sentimens qu'elles n'ont jamais connus, et qui ne peuvent exciter en elles aucune sympathie. Souvenons-nous des jugemens semblables que nous avons tous portés autrefois, humilions-nous, bénissons Dieu, et prions-le pour ceux qui ne connaissent pas encore les douceurs et les joies d'une nouvelle nature.

Mais, nous dira-t-on peut-être, tout est-il donc également digne d'admiration dans ces Eglises des Frères, et tous les

vrais Chrétiens approuvent-ils ce qu'ils ont de particulier dans leur discipline et dans leurs usages? Non, sans doute; car cet accord n'existe parmi les Chrétiens que par rapport aux vérités enseignées dans l'Évangile, et tout ce qui vient des hommes est nécessairement imparfait. Nous pensons que tous les vrais Chrétiens qui liront cette histoire s'accorderont à reconnaître que l'Église des Frères-Unis repose sur le vrai fondement, Jésus-Christ; mais la plupart d'entre eux distingueront du bois et du chaume mêlé à l'or et à l'argent qui composent l'édifice élevé sur ce fondement. Comme il est parmi les vrais Chrétiens eux-mêmes différentes nuances dans les caractères et dans les esprits, nous pensons qu'il est bon aussi qu'il y ait différentes formes d'Églises et différens dons dans les prédicateurs, pourvu que tous s'accordent à prêcher Christ et Christ crucifié, et pourvu aussi que les membres de ces différentes Eglises conservent entre eux les précieux liens de la charité et se préservent avec soin de cet esprit étroit qui se refuse à comprendre que, dans ce qui tient aux formes et aux habitudes, ce qui est un appui pour l'un pourrait être un obstacle et une pierre d'achoppement pour un autre. Mais nous irons plus loin et nous dirons qu'il y a eu, dans un temps, parmi les Frères-Unis des choses qui, sans attaquer les vérités fondamentales, ont été blâmables, et qu'il convient de relever dans un esprit de charité. Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en citant les réflexions que fait à ce sujet M. Bost, en approchant du terme de son histoire: « C'est une période, dit-il, de ces temps-là, qu'il est très dif-« ficile de juger avec sagesse, et où l'on peut facilement tomber « dans de grands extrêmes, parce qu'elle offre un contraste « étonnant de côtés lumineux et de côtés ténébreux; c'est « pourquoi nous ne pouvons assez conseiller à ceux qui lisent « cette histoire de suspendre leur jugement sur bien des choses « qui pourraient leur paraître extraordinaires. Sans doute qu'il « y eut réellement des fautes commises, des excès, un égare-« ment même inouï dans la sensibilité, et de l'imagination dans « tout ce qui eut lieu à cette fameuse époque. Où n'y a-t-il pas « d'écarts?... Chacun reçut ici selon ses œuvres, afin que toute

« chair fût humiliée. Pour ce que les Frères mirent de fautif, « d'esprit de secte, d'engouement envers leurs Églises, d'en- « fantillage et peut-être de superstition dans l'œuvre de ces « années, ils reçurent l'orage, non pas seulement du monde, « mais de tout le reste de la chrétienté, qui se rangea contre « eux comme un seul homme, et fit pleuvoir sur eux, pendant « quelques années, des trombes de mépris, de calomnies ou « d'injures, de jugemens mérités et de jugemens absurdes; ils « furent amplement brûlés du soleil : — mais pour leur foi ils « furent introduits dans les cabinets du Souverain, où ils re- « çurent ses embrassemens, et où ils oublièrent aisément les « huées de l'univers. Leurs étendards furent flétris et déchirés, « mais c'est pour avoir porté à l'ennemi les plus terribles coups, « aimant le Crucifié, plus que ne le firent jamais les autres. »

Notice sur Félix Neff, *pasteur dans les Hautes-Alpes, mort le 12 avril* 1829, avec cette épigraphe : « *Tu as souffert, tu as eu patience, tu as travaillé pour mon nom, et tu ne t'es point lassé.* » (Apoc. II, 3.), br. de 140 pages in-8°, ornée du portrait de Neff. Genève, 1831, chez Mme Suz. Guers; à Paris, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, no 6. Prix : 2 fr. 25 c.

Nous attendions avec impatience la publication de l'ouvrage que nous annonçons. Nous avions lu en manuscrit une partie des journaux de Félix Neff, que les éditeurs se sont à peu près bornés à reproduire par extraits, en liant ces fragmens entre eux par un rapide récit, et l'édification que cette lecture nous avait fait éprouver nous faisait désirer que nos frères pussent la partager. Nous venons de relire avec le même attendrissement ces pages où Neff répandait, en présence de son Dieu, son âme tout entière et où il enregistrait les souvenirs de son court ministère, si riche cependant en expériences pastorales. Nous regrettions d'abord de ne pas y retrouver une foule de faits particuliers que contient le journal original de notre ami; mais nous avons compris que des convenances respectables en

avaient dû interdire pour le moment la publication ; c'est un trésor en réserve pour l'Église, et qui sera sans doute un jour son partage. En attendant, ce qu'on nous donne aujourd'hui est d'un prix infini à nos yeux.

Nous ne voulons pas présenter ici une esquisse de la vie de Neff; il suffira de dire que tour à tour apprenti-jardinier, soldat et pasteur, il fut admirablement préparé par la Providence, au moyen des événemens de sa jeunesse, à remplir les devoirs de cette dernière vocation dans le champ particulier que lui assigna le Seigneur. Missionnaire plutôt que ministre ordinaire au milieu des villages les plus inaccessibles des Hautes-Alpes, il sut réveiller la piété dans ces montagnes, célèbres jadis par la foi et par les persécutions de leurs habitans. Il consacra sa vie à ces pauvres montagnards, et s'occupa de leur bien-être temporel aussi bien que du salut de leurs âmes immortelles, tout en regardant leur conversion comme l'objet essentiel de ses travaux et de ses soins. Il lui arrivait souvent, le dimanche, de faire plusieurs lieues et cinq ou six services. Nous ne trouverions pas d'expressions pour donner une idée de son dévoûment, de son infatigable activité, de cet amour des âmes qui le dévorait et qui l'excitait à ne pas s'épargner lui-même, mais à se consacrer tout entier au service de son Sauveur. Il faudrait raconter plus de faits même que n'en contient cette brochure pour que nos lecteurs pussent comprendre tout ce que Neff a été. Et cependant il s'accusait d'infidélité dans l'emploi de ses heures, et d'avoir recherché une vaine gloire, lui dont les travaux inouïs étaient à peine connus de quelques amis. « Ma vie, qui paraît à quelques-uns si remplie, disait-il, ne « l'a pas été au quart de ce qu'elle pouvait l'être. Combien « aussi de temps précieux pour mon âme j'ai perdu ! » Quel avertissement que ces paroles pour le pasteur ! Quel avertissement même pour le simple fidèle qui doit, comme le pasteur, être ouvrier avec Dieu !

Nous ne pouvons, à notre grand regret, faire qu'un petit nombre de citations, que nous ne chercherons pas à coordonner entre elles. Tous nos lecteurs voudront lire l'ouvrage même auquel nous les empruntons. Voici quelques mots sur

les premières impressions religieuses, qui préparèrent la conversion de Neff :

« Depuis long-temps, Neff éprouvait la vérité de cette parole de Jésus, en parlant des choses de la vie : *Qui boit de cette eau aura encore soif.* L'esprit d'analyse et de justesse qui le caractérisait lui découvrait le fond des actions les plus prônées, et lui faisait voir les siennes propres dans toute leur nudité. Forcé de reconnaître que ses meilleures œuvres et toute sa morale n'avaient pour cause et pour but que le moi, il se troublait, et son angoisse s'augmentait encore par son incrédulité. Croire et s'humilier devant Dieu devint pour lui un besoin pressant; alors il faisait une prière qu'il nous a plusieurs fois répétée, en nous racontant sa conversion : « O « mon Dieu! quel que tu sois, fais-moi connaître ta vérité ! daigne « te manifester à mon cœur! » Mais déjà il était exaucé : cette soif de vérité, de réalité, n'était qu'un appel de Celui qui ne se laisse jamais sans témoignage auprès des fils des hommes.

« Neff se mit à lire la Bible, qu'il reconnut bientôt pour le seul livre qui lui peignît le véritable état de son âme; cependant il n'y voyait encore Dieu que comme un juge. Dans ces momens, un pasteur lui remit le *Miel découlant du rocher*, qui répandit des torrens de lumière dans son esprit. Nous croyons devoir indiquer quelques-uns des passages de cet excellent livre, qui donnèrent la paix et la joie à notre ami : ces pages, il les relisait et les soulignait à son lit de mort :

« Si vous connaissiez Jésus-Christ, vous ne voudriez pas, pour « tout au monde, faire une bonne œuvre sans lui (2 Cor. III, 5). « Si jamais vous l'avez connu, vous savez qu'il est le rocher du sa- « lut, infiniment élevé au-dessus de toute propre justice (Ps. LXI, « 3). Et ce rocher vous suivra partout (1 Cor. X, 4). C'est de lui « que découle continuellement le miel de la grâce qui peut seul « vous rassasier. »

« Voulez-vous aller à Jésus? laissez en arrière toute propre jus- « tice; ne lui portez que vos péchés, votre misère. »

« Voulez-vous connaître toute l'horreur du péché? ne vous arrê- « tez pas à l'examiner en vous; approchez de Jésus en croix; con- « templez-le dans sa forme souffrante, et vous frémirez. »

« Laissez-vous conduire par l'Esprit de Dieu toujours plus avant « dans l'intelligence de l'Écriture-Sainte; c'est la vraie mine où

« vous trouverez le plus précieux des trésors : vous y découvrirez « le cœur de Christ. »

« Attendez la manifestation de Jésus dans votre cœur, comme le « guet attend l'étoile du matin (Ps. cxxx, 6). Il se lèvera comme « l'aurore, il viendra à vous comme la rosée qui humecte la cam- « pagne (Osée, vi, 3). De même que rien ne peut retarder le lever « du soleil, rien ne peut empêcher que Jésus, le Soleil de Justice, « ne vienne vous éclairer (Matth. iv, 2). »

« Pénétré de sentimens d'amour pour Dieu, Neff résolut de consacrer sa vie au Sauveur et d'annoncer son Évangile. Chez lui, l'action suivait de près la pensée; aussi, dès ce moment, fit-il entendre la prédication de la croix dans la caserne, l'hôpital et les prisons. »

On ne lira pas sans intérêt quelques détails sur ses premiers essais pour annoncer l'Evangile :

« Il parcourut les villages des environs de Genève, où il avait beaucoup de relations, lisant et expliquant la Parole de Dieu dans toutes les maisons. Son genre simple, ses comparaisons, presque toujours tirées des sujets et des travaux de la campagne, le mettaient à la portée de tous; il répandait le goût de la piété partout où il allait; aujourd'hui encore, c'est avec bénédiction que bien des familles se souviennent de ses entretiens. Plein de zèle, il ne s'épargnait pas, et n'avait aucun égard à l'apparence. Nous l'avons vu gravir le Jura, dans sa partie la plus escarpée, pour visiter un pauvre berger, originaire des vallées du Piémont, qui manifestait, à travers une écorce épaisse et grossière, quelques étincelles de vie religieuse.

« Ainsi se passèrent plusieurs mois. Il étudiait la Bible avec le plus grand soin; il faisait une concordance afin de se la rendre bien familière; aussi pouvait-il en réciter des livres entiers. Nous avons vu plusieurs exemplaires de Bibles et de Nouveaux Testamens chargés de ses notes sur toutes les marges; ses amis les conservent comme de précieux souvenirs.

« En 1819 ou 1820, étant appelé à visiter un meurtrier dans les prisons du canton de Vaud, il eut la joie de le voir venir à la foi; cette circonstance mit Neff en relation avec plusieurs pasteurs, qui lui demandèrent son assistance dans leur œuvre.

« Dans ce pays, comme dans bien d'autres à cette époque, ré-

gnait cette inquiétude qui précède toujours les grands mouvemens religieux. Les jeunes ministres, en général, étaient bien disposés, mais timides, isolés, manquant d'émulation et plus ou moins attachés à l'estime du monde. Neff les rappela franchement à leurs devoirs, leur exposa le danger dans lequel ils laissaient les âmes et la redoutable responsabilité qui pesait sur eux. Ses observations furent bien reçues; ne cherchant pas à se justifier, ces frères reconnaissaient leurs torts, mais se plaignaient d'être seuls et sans soutien. Neff établit alors entre eux des relations plus intimes; ils s'encouragèrent mutuellement à l'œuvre, et plusieurs de ceux qui n'avaient été qu'orthodoxes entrèrent dans cette vie intérieure, sans laquelle le serviteur de Dieu n'est qu'une cymbale qui retentit. »

Appelé à Mens pour seconder les pasteurs de cette ville dans leurs travaux, Neff eut la joie de contribuer au réveil religieux qui y eut lieu, et sur lequel cette notice contient des détails d'un haut intérêt que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Au milieu de ces soins multipliés, il trouvait encore du temps pour une correspondance assez active. Voici une lettre qu'il écrivit à quelques jeunes gens qui suivaient les cours de la Faculté de Théologie de Montauban. Nous désirons que, par la publicité qui lui est donnée, elle soit profitable à d'autres qu'à ceux à qui elle était originairement adressée :

« Je n'ai pas besoin de vous dire, mes chers amis, combien je suis réjoui de vos succès. Vous voilà donc en théologie, et dans peu de temps vous pourrez commencer à prêcher en qualité de proposans. Cependant, mes chers amis, dans mes actions de grâces à notre bon Dieu, je crois devoir le supplier de vous préserver de l'orgueil; je le prie surtout de vous garder au milieu des nombreuses tentations qui vous entourent. Rappelez-vous que la plupart des choses qu'on vous enseignera sont d'une faible utilité dans l'œuvre de Dieu, et qu'il en est même qui sont plus propres à enfler le cœur et à détruire la simplicité de la foi qu'à l'édifier. Il est à désirer que vous puissiez vous occuper de ces choses, comme un chimiste manie des poisons. Malheur à vous si vous y mettez votre cœur ! Votre position est d'autant plus dangereuse que c'est d'une ignorance absolue que vous êtes immédiatement passés à la lumière de l'Évangile, et que les fausses lueurs dont on frappe vos yeux peuvent avoir pour vous le

charme de la nouveauté, tandis qu'au contraire ceux qui n'ont trouvé le repos aux pieds de Jésus qu'après avoir long-temps erré dans ces déserts arides et sans eau, ne peuvent plus être égarés par des guides trompeurs. Epargnez-vous cette triste expérience; ne tentez pas le Seigneur en vous plongeant avec témérité dans ces sables mouvans, dans cet obscur labyrinthe, où son Esprit ne s'engage point à vous suivre et à vous garder. Ne soyez point présomptueux, ne pensez pas qu'on puisse essayer de tout impunément. Il en est de l'esprit comme du cœur : dès qu'il cesse de craindre, il est bien près d'aimer; dès qu'il cesse de combattre ou de fuir, il est tout près d'être asservi.

« Rappelez-vous ces temps heureux où vous reçûtes l'Évangile en simplicité de cœur; que pourriez-vous désirer de plus? Transportez-vous dans votre chère patrie, dans les chaumières des Hautes-Alpes, au milieu de nos frères et de nos sœurs qui ne savent que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, qui ne lisent que la Bible et quelques ouvrages dictés par l'expérience du cœur. Que leur manque-t-il et que pourraient-ils gagner dans la compagnie des sages et des dissertateurs de ce siècle, dont peut-être vous enviez le prétendu savoir!.... Je ne suis pas ignorantin, vous le savez, et en fait de sciences positives, bien qu'il ne faille pas y attacher trop de prix, mon avis est qu'on n'en saurait trop acquérir. Soyez donc savans dans les langues, apprenez les mathématiques, l'histoire, les sciences naturelles, autant que vous le pourrez, et faites servir ces connaissances au règne de Dieu. Mais en fait de métaphysique, et surtout de théologie proprement dite, vous avez bien peu à recevoir de vos semblables; ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont jamais montées au cœur de l'homme, mais que l'Eternel a réservées à ceux qu'il aime; et comme nul ne sait ce qui est dans l'homme, sinon son propre esprit, de même nul ne connaît ce qui est de Dieu, sinon l'Esprit de Dieu. C'est donc à cet Esprit seul qu'il appartient de nous le faire connaître; aussi n'avons-nous pas reçu l'esprit de ce monde, mais l'Esprit de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu, lesquelles, ajoute l'apôtre, nous annonçons, non avec les discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne le Saint-Esprit.

« N'employez donc que le moins de temps possible à ce qui ne rassasie point; n'apprenez, en fait de théologie ainsi nommée et

de toute science humaine relative aux choses spirituelles, que tout juste ce qui vous sera nécessaire pour subir vos examens. Ne permettez jamais qu'on vous fasse sortir sur ce sujet du champ des Écritures, et récusez constamment tout autre témoignage; combattez avec charité et modestie, mais en même temps avec franchise, les principes erronés que l'on pourrait vous proposer.

« Ne formez de liaison avec les étudians que pour votre édification ou pour la leur; que la conscience et le cœur aient toujours part dans toutes vos conversations; car l'esprit, quand on l'attaque seul, glisse et s'échappe comme un serpent.

« Rappelez-vous que vous n'êtes pas à Montauban pour seulement vous préparer au ministère, mais en quelque sorte pour l'y exercer déjà. Si vous voulez être vraiment des disciples de Christ, ayez de l'huile dans vos lampes, ayez du sel en vous-mêmes. Tenez-vous près de Jésus, la source de toute lumière. Demeurez attachés au cep; car hors de lui, quoi qu'en pense le monde, vous ne pouvez rien faire. Aimez-vous les uns les autres; édifiez-vous mutuellement; écartez les questions oiseuses; priez ensemble; et serrez les rangs comme un peloton de fantassins pressé par la cavalerie. Je vous le répète, n'employez pas votre temps à des choses vaines. »

Quelque temps après, Neff fut nommé pasteur des Hautes-Alpes. C'est là surtout que son ministère fut abondamment béni; mais c'est là aussi que l'âpreté du climat, des courses continuelles et des privations de toute espèce minèrent lentement sa santé. Ce ne fut cependant que dans l'été de 1826 qu'il s'aperçut de l'affaiblissement de son estomac, causé probablement par l'usage d'alimens grossiers, par une extrême irrégularité de régime, peut-être aussi, et cette opinion était la sienne, par la malpropreté des ustensiles de cuivre dont on se sert dans ces contrées. Il résista long-temps aux instances de ses amis qui jugeaient mieux son état que lui-même; mais enfin le délabrement toujours croissant de sa santé le força à quitter ses montagnes et à se retirer à Genève. On lui conseilla les bains de Plombières; il y alla et y célébra, chaque dimanche, un service public, auquel les baigneurs se rendirent en foule : il parla avec autant de liberté à l'auditoire brillant qui

se réunit pour l'entendre qu'à ses montagnards des Hautes-Alpes. Il avait reçu de grands dons pour la prédication, comme on en pourra juger par le fragment suivant d'un discours qu'il prononça à Mens en 1826. Nous le citons d'autant plus volontiers que Neff y traite d'une manière tout-à-fait neuve une question très délicate. Après avoir montré que l'Eglise véritable de Dieu, *la maison de Dieu en esprit*, *le tabernacle du Dieu vivant* ne se trouvera que dans la *Jérusalem d'en-haut*, le prédicateur ajoute :

« Tel est le temple que Dieu habite, le seul qui soit digne de lui..... Que seront donc les diverses Églises où l'Évangile est prêché sur la terre ?..... Quand on élevait le magnifique temple de Salomon, *toutes les pierres, tous les bois qu'on y apportait, étaient si bien taillés et préparés, qu'on n'y entendait*, dit l'historien sacré, *ni marteau, ni hache, ni aucun instrument de fer* (1 Rois VI, 7). Mais il n'en était pas ainsi, bien certainement, dans les carrières de marbre, ni au Liban, où l'on coupait les cèdres, non plus qu'aux ardentes fournaises entre Succoth et Iséréda, où l'on fondait l'airain pour les vases sacrés..... Ainsi, dans le ciel, ce majestueux sanctuaire s'élève sans bruit, sans effort ; tout y arrive pur et parfait. *L'Épouse de l'Agneau n'a ni tache, ni ride, ni rien de semblable ;* mais dans ce monde impur et ténébreux, carrière obscure, d'où le grand Architecte veut bien tirer quelques pierres pour son édifice, que trouverons-nous, sinon des *chantiers* dressés pour un jour, où tout paraît en mouvement et en désordre?..... Que de pierres informes, de rebuts, de débris inutiles, que d'objets d'un usage passager!..... Combien d'arrangemens purement provisoires!..... Que de mercenaires, d'étrangers, occupés dans ces carrières, comme les ouvriers d'Hiram, et qui, comme eux, n'entreront jamais dans le sanctuaire!..... Que de dissensions entre les ouvriers, même les plus fidèles; que de conjectures, de discussions vaines au sujet du but final et du plan du grand Architecte, qui n'est connu que de lui seul!..... Chercherons-nous, dans ce chaos, la véritable Église, le temple spirituel?..... Voudrons-nous la composer de l'ensemble de tous ces blocs informes, ébauchés, ou seulement de ceux qui nous paraîtront déjà préparés par le Maître?..... Essaierons-nous de réunir dans un ordre commun tous ceux que nous trouverons préparés dans chacune

des diverses carrières ouvertes en mille endroits du monde ; ou, ne pouvant y parvenir, nous efforcerons-nous, au moins, de les grouper en divers tas, comme ces pierres déjà taillées qu'on assemble pour les toiser avant que de les mettre en œuvre?..... Oh! que le Maître est bien plus sage!..... Tandis que nous nous disputons sur la prééminence de tel ou tel chantier, et que d'autres se consument pour y introduire un ordre parfait, le divin Salomon parcourt en silence cette vaste exploitation, choisit, marque, enlève, et place dans son édifice les matériaux préparés au milieu de tous ces frottemens, assignant à chaque pièce le lieu qui lui est propre, et pour lequel il l'a destinée.... Telle est, mes bien-aimés frères, la grande idée que nous devons nous faire de ce tabernacle céleste, de cette maison spirituelle de Dieu, de cette Église universelle, tant militante que triomphante, dont nous professons l'existence dans le symbole apostolique.... O combien nous paraîtront maintenant pitoyables les orgueilleuses prétentions de telle ou telle Église à l'universalité, ainsi que les interminables disputes sur la succession, la hiérarchie et la discipline, qui, dans tous les temps (comme encore aujourd'hui), ont divisé et troublé les fidèles!.... Travaillons plutôt dans la carrière où nous sommes placés, à préparer le plus de matériaux possibles, et surtout prions le Seigneur qu'il fasse de nous tous des pierres vives pour son édifice. »

Pendant qu'il était retenu à Plombières dans son lit, Neff reçut plusieurs visites d'un des curés de cette ville et de quelques jeunes ecclésiastiques romains.

« S'ils fussent venus pour discuter, disait Neff, je n'aurais pu les recevoir, faible comme je l'étais; mais ils évitaient soigneusement tout ce qui pouvait me fatiguer, et même ils écoutaient volontiers le peu de paroles que je leur adressais. Ils étaient surpris d'entendre un protestant parler de la conversion du cœur, de la vie spirituelle, dans le même langage que quelques-uns de leurs docteurs les plus considérés. J'ai souvent vu qu'avec de telles personnes il vaut mieux, s'il est possible, bâtir et planter, qu'arracher et détruire; une grande partie de leurs préventions proviennent de leur ignorance sur tout ce qui concerne le protestantisme positif : ils sont à moitié désarmés quand on leur parle sans controverse de ce qui fait la vie, la force et la paix de son cœur. »

Sa maladie augmentant et laissant prévoir sa fin prochaine, on le fit savoir à ses anciens paroissiens; il en reçut la lettre suivante, qui est sans doute l'un des témoignages d'affection les plus touchans que jamais homme ait reçus :

« C'est nous, répondirent-ils, c'est nous qui sommes la cause de « votre longue maladie. Si nous avions été plus prompts à vous « écouter, vous n'auriez pas eu besoin de tant vous fatiguer dans « les neiges, ni d'épuiser votre poitrine et toutes les forces de votre « corps. Oh! que de peine il vous a fallu pour nous faire com- « prendre quelque chose ; vous vous êtes oublié vous-même, « comme notre bon Sauveur pour nous autres. . . . .
« . . . .

« Cher pasteur, sensibles à l'affection que vous nous avez tou- « jours témoignée, nous voudrions tous, du fond du cœur, vous « être utiles en quelque chose... Nous pouvons dire, en sincérité, « que si notre sang vous était utile, nous le donnerions, et nous « ne ferions pas plus pour vous que vous n'avez fait pour nous.....

« Que le Seigneur vous bénisse et vous donne la patience dans « ces longs momens d'épreuve; qu'il vous comble de mille béné- « dictions d'en-haut et vous récompense de tant de peines que vous « avez prises pour nous! Votre récompense est dans le ciel : une « couronne immortelle vous attend.... Nous finirons en nous re- « commandant à vos prières; nous, quoique faibles, ne vous ou- « blions pas dans les nôtres. Toutes les familles, *sans exception*, de- « puis la cime de Romans jusqu'au pied des Influs, vous saluent, « et vous verrez les noms de quelques-uns sur cette lettre.

« Nous sommes vos faibles mais tout dévoués frères. »

« Ces lignes naïves et si pleines de sentiment étaient suivies d'un grand nombre de signatures des chefs de famille de Dourmillouse et des environs, probablement tous ceux qui purent signer. Dans la même lettre, ces braves gens lui offraient de lui députer deux d'entre eux pour le voir encore une fois, ou de lui envoyer l'argent de leur voyage, s'il en avait besoin; mais Neff refusa tout pour ne pas leur être à charge. Bien plus, car nous ne pouvons nous empêcher d'enfreindre sa volonté pour faire connaître son désintéressement, ayant reçu un mandat de quatre cents francs, qui lui étaient dus, il avait dit : « Cet argent ne m'appartient plus, il est « pour le missionnaire des Alpes, » et l'avait envoyé à M. Blanc de Mens, afin qu'il fût employé dans l'intention des donateurs. »

Voici enfin quelques détails sur les derniers jours qu'il a passés ici-bas :

« Ses amis vinrent le veiller à tour; mais avant ses dernières nuits, il ne voulut pas que nous restassions debout; même il se gênait au point de ne pas nous appeler une seule fois. De jour, cependant, il fallait presque constamment se tenir près de lui, pour le soulever et lui humecter les lèvres avec une éponge que l'on trempait légèrement de lait coupé d'un peu de jus de citron; il ne prenait plus autre chose. On lui faisait aussi quelques frictions sèches sur l'abdomen pour calmer les douleurs de sa faim; et dans cette extrémité, il avait conservé une telle liberté d'esprit que, pour demander à l'un de nous de le frictionner, il lui dit plaisamment : « Donne-moi à dîner. »

« Sa voix s'était affaiblie au point qu'il fallait se tenir bien près de lui pour l'entendre; ce n'était qu'avec effort qu'il parlait; souvent ensuite il en ressentait de vives douleurs : cependant il acceptait volontiers cette souffrance, lorsqu'il avait un avis salutaire à donner. Nous avons eu le bonheur d'être souvent auprès de lui pendant les derniers temps de sa carrière douloureuse, et nous n'avons pas entendu une plainte sortir de sa bouche. Il était surpris et reconnaissant de l'affection qu'on lui témoignait, et la rendait avec effusion. Souvent, après nos faibles services, il passait ses bras autour de notre cou pour nous embrasser, nous remercier, et nous exhorter de toute son âme à nous dévouer au Sauveur. « Croyez-en mon expérience, nous disait-il, il n'y a que Lui de « solide, il n'y a que Lui de vraiment aimable. Si vous vous em- « ployez un jour à la prédication de l'Évangile, gardez-vous de « travailler en vue des hommes. Oh! combien je me reproche de « choses sous ce rapport! »

« Voulant nous montrer combien sa foi était solide et dépouillée de tout ce qui tient à l'imagination : « J'ai gratté avec les ongles, « nous disait-il, jusqu'à ce que j'en aie enlevé tout le sable, tout « le mortier, jusqu'à la pierre vive; mais la pierre est restée! »

« L'Évangile est vrai, vrai, vrai! » nous dit-il un autre moment d'une voix qui n'était qu'un souffle; mais ses yeux l'exprimaient vivement.

« Environ quinze jours avant sa mort, regardant dans un miroir, et découvrant sur sa physionomie des signes non équivoques de décomposition, il laissa éclater sa joie : « Oh! oui, bientôt,

« bientôt je m'en vais vers mon Dieu! » Dès cette heure, il ne garda plus de ménagement pour lui : il fit ouvrir sa porte à tous, et le soir du missionnaire redevint une puissante mission. Sa chambre ne désemplissait; il avait une parole pour chacun, jusqu'à ce qu'il en fût accablé. Jouissant de toutes ses facultés morales, tout était présent à sa mémoire, les moindres circonstances, jusqu'aux conversations qu'il avait eues plusieurs années auparavant, et il s'en servait avec un ascendant extraordinaire pour exhorter.

« On ne voyait en lui d'inquiétude que pour sa mère, âgée et faible, qui lui avait voué sa vie et ne pouvait retenir ses pleurs. Devant elle, il affectait une fermeté qui allait jusqu'au reproche; puis quand elle le quittait, lui non plus ne pouvant retenir ses larmes, la suivait des yeux avec tendresse, en disant : Pauvre mère!

« Il fit des dons à ses amis, et destina des livres religieux à plusieurs personnes auxquelles il espérait être encore utile; après avoir souligné beaucoup de passages, il écrivait ainsi l'adresse : Félix Neff mourant à....

« Nous aurons un éternel souvenir de la dernière lettre qu'il écrivit : c'était peu de jours avant son délogement. Deux personnes le soutenaient; ne voyant plus qu'avec peine, il traça à plusieurs reprises, en caractères gros et irréguliers, qui remplirent une page, les lignes interrompues comme elles sont ici. Quelle ne dut pas être l'émotion de ceux qui les reçurent, avec la persuasion que celui qui les avait tracées n'était plus!

ADIEU, CHER AMI ANDRÉ BLANC,
ANTOINE BLANC,
TOUS LES AMIS PELISSIER QUE J'AIME TENDREMENT,
FRANÇOIS DUMONT ET SON ÉPOUSE,
ISAAC ET SA FEMME,
AIMÉ DES LOIS,
ÉMILIE BONNET, ETC., ETC.,
ALEXANDRINE ET LEUR MÈRE,
TOUS..... TOUS LES FRÈRES ET SŒURS DE MENS,
ADIEU! ADIEU!

JE MONTE
VERS NOTRE PÈRE EN PLEINE PAIX!
VICTOIRE! VICTOIRE! VICTOIRE!
PAR JÉSUS-CHRIST!

FÉLIX NEFF.

« La dernière de ses nuits, quelques personnes, dont nous faisions partie, restèrent pour le veiller. Jamais nous n'oublierons ces heures d'angoisses, si bien nommées la vallée de l'ombre de la mort. Il fallait constamment le suivre et le garder dans ses mouvemens convulsifs, soutenir de nos mains sa tête défaillante, essuyer de son front les froides sueurs, courber ou étendre ses jambes roidies; seul, le centre de son corps conservait encore quelque chaleur. Peu après il suffoquait; on n'osait plus rien lui donner; on lui lut quelques paroles de l'Écriture Sainte; il ne paraissait pas entendre, et l'on se taisait; une seule fois, quelqu'un, désolé de le voir tant souffrir, ayant dit : pauvre Neff! celui-ci souleva la tête, attacha un instant ses grands yeux pleins d'affection sur son ami, et se laissa retomber. Pendant cette longue nuit d'agonie, on ne put que prier et le soutenir.

« Sur le matin, l'air frais l'ayant un peu ranimé, il fit signe qu'on le transportât sur un lit plus élevé; on le mit sur ce lit, on l'arrangea sur son séant, et le combat de la mort commença. Pendant quatre heures, nous le vîmes les yeux élevés en haut; chaque souffle qui s'échappait de sa poitrine haletante semblait accompagné d'une prière; et dans ce moment suprême, où la mort s'appesantissait sur lui, il paraissait plus vivant qu'aucun de nous par l'ardente expression de ses désirs. Autour de lui on pleurait, on murmurait même sur la longueur de sa souffrance; mais la puissance de sa foi était tellement visible en son regard, que la nôtre en était renouvelée; il semblait qu'on vît errer sur sa bouche son âme impatiente de l'éternité. Enfin nous comprîmes si bien sa véhémente pensée, que nous nous écriâmes tous instantanément : Viens, Seigneur Jésus, viens bientôt!

« Deux jours après nous accompagnions sa dépouille mortelle. On lut, sur sa demeure passagère, quelques beaux versets de cette Parole qui ne passera point, on pria et, comme il en avait témoigné le désir, ses nombreux amis assemblés chantèrent en chœur des vers de M. Vinet, dont les stances se terminent par celui-ci :

« Ils ne sont pas perdus, ils nous ont devancés ! »

Il n'était âgé que de trente-un ans, mais il avait assez vécu pour apprendre à aimer son Sauveur, à se consacrer à lui et à mourir en lui !

L'Ami de la Jeunesse, *septième année.* Paris, 1831. Chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire. n° 6. Prix, 2 francs.

Nous nous réjouissons de voir cet utile petit journal continuer à paraître avec la même exactitude; novembre n'était pas encore achevé que la septième année complètement terminée était prête à recevoir de la main du relieur cette forme agréable sous laquelle elle doit être offerte à plus d'un petit garçon et d'une petite fille, qui l'attend avec impatience pour la faire figurer dans sa bibliothèque, à la suite de ses devancières, après l'avoir lue et relue plus d'une fois. Si nous nous demandons quels seront les autres livres que nous voudrons placer dans cette bibliothèque choisie d'un enfant, que nous désirerons avant tout amener à la vraie piété, parce que nous savons que c'est le meilleur, ou plutôt l'unique moyen de l'amener à la vraie sagesse, à la vraie bonté, au vrai bonheur; l'embarras que nous éprouverons à fixer notre choix nous fera apprécier d'autant plus le mérite de ce recueil si modeste dans sa forme et dans ses prétentions, qui circule depuis sept années entre les mains de beaucoup d'enfans, de jeunes gens et de parens, faisant du bien à tous sans bruit et sans apparat, comme un paisible ruisseau dont on n'admire ni le bouillonnement ni la rapidité, mais qui féconde en silence les prairies qu'il arrose. Nous voyons avec joie des talens accoutumés à prendre un vol plus élevé ne pas dédaigner de s'inscrire au nombre des rédacteurs de ce journal, et les lecteurs remarqueront sans doute dans cette dernière année plusieurs charmans morceaux de poésie de M. G. de F., que les abonnés des *Archives* connaissent si bien. Nous savons qu'il est beaucoup de personnes qui, au lieu de s'abonner à l'*Ami de la Jeunesse,* préfèrent acheter le volume entier à la fin de l'année, et nous nous permettrons de leur présenter à ce sujet quelques réflexions qui leur paraîtront peut-être bien minutieuses, mais qui ne nous semblent cependant pas sans utilité. Au bout de l'année l'effet matériel est sans doute le même pour vos enfans, mais en est-il de même de l'effet moral et religieux? Croyez

vous que l'on retire le même profit d'un volume qu'on lit rapidement d'un bout à l'autre, que de quelques pages qui arrivent tous les mois, et qui donnent ainsi, peu à peu, une nourriture qui suffit et ne fatigue pas, et que l'on peut digérer à loisir? Souvent aussi on commence une histoire qui ne doit se terminer que dans le numéro suivant, et la curiosité excitée rappelle constamment à l'esprit la position intéressante de ce petit Robert qu'on a laissé endormi dans le creux d'un arbre, au milieu des neiges, content et tranquille, parce qu'il a appris de pieux parens à se confier en son Dieu (*voyez* VI[e] *année*), ou de cette jeune aveugle, appelée à se faire couper une jambe, après d'affreuses souffrances, et dont la résignation et la patience chrétienne amènent la conversion de son médecin (*l'Aveugle Betzy,* VII[e] *année*).

Pour les petits, comme pour les grands, rien ne parle avec autant de force, d'intérêt et d'efficace que les faits. Tant qu'on se borne à présenter des préceptes et des exhortations, il y a quelque chose qui dit au-dedans : tout cela est très facile à dire et très difficile à faire; mais devant les faits cette voix-là se tait. Voilà sans doute pourquoi celui qui nous a créés, et qui sait de quoi nous sommes faits, a consacré à des récits historiques et biographiques une portion si considérable de sa Sainte-Bible. Voilà pourquoi notre Sauveur lui-même, celui qui parla comme jamais homme n'a parlé, a si souvent donné à ses instructions divines la forme plus familière et plus frappante d'un fait. Et nous le dirons ici en passant, sans entrer dans une discussion qui nous éloignerait trop de notre sujet, un semblable exemple ne devrait-il pas suffire pour nous engager à ne pas condamner trop légèrement les ouvrages où l'on a employé, avec de plus grands développemens, il est vrai, une méthode d'instruction qui se rapproche cependant beaucoup des paraboles, et auxquels on a donné, tantôt avec approbation, tantôt avec blâme, le nom de romans religieux? Quant à nous, tout en croyant qu'il est nécessaire de mettre dans de semblables écrits une grande prudence et une grande délicatesse de touche, nous pensons cependant que cette forme peut être employée avec succès pour attirer à la vérité

des personnes qui se refuseraient à la chercher sous un vêtement plus sévère. Le titre de roman sonne mal à l'oreille des personnes pieuses et sensées, et certes cette défaveur est bien méritée, si l'on considère le mal immense que font tous les jours les livres pernicieux qui le portent. Mais dans son acception naturelle il nous semble qu'il ne signifie autre chose qu'une peinture de la vie réelle, et alors pourquoi ne serait-il pas permis de peindre la vie d'une famille pieuse, qui consacre son temps, ses talens, sa fortune, tous les dons qu'elle a reçus de Dieu à le glorifier et à le servir?

Nous reconnaîtrons en même temps qu'en ce genre, plus encore que dans tous les autres, le vrai est infiniment préférable à toutes les fictions, et qu'il possède, à un bien plus haut degré, la puissance de convaincre et de toucher. Quel roman religieux aurait le même attrait et exercerait la même influence qne les mémoires de *Henri Martyn*, de madame *Graham* (1), de madame *Judson*, où la foi chrétienne se montre en action dans toute sa simplicité et dans toute sa vérité. Ces biographies, et d'autres semblables, ont produit le plus grand bien en Angleterre et en Amérique, et nous désirons vivement qu'elles se propagent de plus en plus parmi nous. Cette empreinte inimitable de vérité est encore une des qualités distinctives de notre petit recueil, auquel nous revenons ainsi par une voie un peu détournée, et ce mérite acquiert un prix tout particulier lorsqu'il s'agit des enfans et des jeunes gens. Nous avons entendu dire à une mère que sa fille n'avait jamais rien lu qui ne fût vrai; ce mot nous a beaucoup frappés, et nous le croyons digne de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent d'éducation. En général, au contraire, on pourrait dire que les enfans ne lisent presque rien qui ne soit faux, et trop souvent qui ne tende à fausser leurs idées et leurs jugemens. A peine ils savent lire qu'on leur met entre les mains une multitude de petits contes où tout est faux, le fond et la forme, les pensées, le style et les sentimens. Qui de nous,

(1) Nous nous réjouissons de pouvoir annoncer à nos lecteurs que l'on traduit en ce moment en français les mémoires de M^me Graham.

par exemple, n'a été nourri dans son enfance des drames de Berquin, dont les acteurs ont une conversation guindée et artificielle, tout-à-fait en rapport avec les habits brodés et les paniers dont étaient alors revêtus ces petits messieurs et ces petites demoiselles, auxquels on attribue tour à tour des vices qui ne se trouvent guère chez des enfans bien élevés, ou une sensibilité affectée à laquelle on pourrait donner à plus juste titre le nom de sensiblerie? Des jeunes filles, nourries dès l'enfance de lectures de ce genre, et il en est qui ont une certaine réputation et qui sont bien autrement mauvaises que Berquin, ne sont-elles pas admirablement préparées pour rechercher avec avidité les nouvelles et les romans, et pour repousser avec dégoût la nourriture plus solide que leur offriraient l'histoire ou les voyages? Mais si les gens du monde eux-mêmes, lorsqu'ils sont sérieux et raisonnables, autant qu'on peut l'être, quand on ne connaît pas de lumière plus brillante et d'autorité plus élevée que celle de la raison, et l'expérience nous convainc tous les jours davantage qu'il n'est de sérieux digne de ce nom que celui qu'inspire la foi à l'Évangile; si, disons-nous, les gens du monde sérieux et raisonnables ont déjà tant de peine à trouver des livres convenables à mettre entre les mains de leurs enfans, que dirons-nous des vrais Chrétiens qui désirent par-dessus tout que, dans l'éducation de ces âmes immortelles qu'ils sont chargés de préparer pour une bienheureuse éternité, tout soit dirigé vers un seul point, l'amour du Créateur et du Rédempteur, que nous sommes tous appelés à servir dès notre jeunesse? On nous dira peut-être ici qu'il ne peut être toujours question de religion, et qu'il ne faut pas chercher l'Évangile dans une lecture d'amusement. Soit; mais réfléchissez bien à une chose, c'est que si vous donnez à vos enfans des livres composés par des personnes étrangères à la vraie piété, non-seulement il n'y aura pas l'Évangile, mais il y aura nécessairement le contraire de l'Évangile; car toutes les fois qu'il est question de morale et de conduite, il est impossible d'exclure entièrement la religion; elle revient sans cesse vraie ou fausse; elle s'accorde avec les instructions que vous donnez tous les jours à vos en-

fans, ou bien elle leur est complètement opposée. Nous donnerons ici un exemple pour faire bien comprendre toute notre pensée. Un des ouvrages pour les enfans qui nous a le plus satisfait, est un volume de dialogues intitulé : *Conversations morales entre une Mère et son Fils* : eh bien ! dès les premières pages nous trouvons ces paroles qui sont en opposition directe avec l'Évangile : « Vous savez que ceux qui ont été fidèles sur « la terre à tout ce que Dieu commande, vont dans le ciel, « c'est-à-dire, ceux qui ont eu bien du respect pour leurs « parens, qui ont secouru les pauvres, qui ont rempli tous « leurs devoirs, qui ont été modestes, sincères et pieux. » Voilà ce que trouvent de mieux à dire aux pauvres enfans d'Adam, ceux qui, ne connaissant pas la justice de Dieu, veulent établir leur propre justice ; notre Dieu soit béni de ce que ses pensées et ses voies sont aussi élevées au-dessus de nos voies que les cieux sont élevés par-dessus la terre !

Notre petit journal chrétien, auquel nous revenons enfin après toutes nos digressions pour une bonne et dernière fois, est trop véritablement *l'Ami de la Jeunesse*, pour lui parler un semblable langage. Ses formes sont extrêmement variées, puisqu'il nous offre successivement des morceaux d'histoire naturelle, un abrégé de l'histoire sainte, des anecdotes intéressantes sur les missions et les écoles, de petites histoires presque toujours fondées sur des faits vrais, et enfin d'agréables poésies ; mais le fond est toujours le même, et l'on ne peut oublier un moment que l'unique but des rédacteurs est d'obéir à cette touchante invitation du Sauveur : *Laissez venir à moi les petits enfans, et ne les empêchez point ; car le royaume de Dieu appartient à ceux qui leur ressemblent.* Nous ne saurions donc trop engager tous ceux qui désirent travailler de toutes les manières à l'avancement du règne de Dieu, à encourager de plus en plus une entreprise aussi utile, et qui a déjà été aussi abondamment bénie, et à répandre cette bonne semence parmi leurs enfans, leurs domestiques, et dans les écoles de tous genres qui s'établissent tous les jours.

VARIÉTÉS.

Assemblée annuelle des Sociétés religieuses à Lausanne. — Fixation d'un jour de jeûne.

Les journées des 7, 8 et 9 novembre, ont été des journées de joie et de bénédiction pour le Canton de Vaud et pour la ville de Lausanne en particulier; elles ont été consacrées à des réunions chrétiennes du plus haut intérêt. Il nous serait impossible de reproduire les sensations profondes d'édification qui y ont été excitées; la présence du Seigneur y était comme rendue sensible à toutes les âmes; et nous ne doutons pas que des fruits de sanctification, de conversion et de salut n'en soient l'heureuse conséquence. Plus de *soixante et dix ministres fidèles*, venus de presque tous les lieux du canton, et rendant successivement témoignage au Dieu-Sauveur qu'ils servent, présentaient un spectacle suffisant par lui-même pour émouvoir tous les cœurs susceptibles d'émotion. Nous ne pouvons, à notre grand regret, entrer dans les détails; lorsque les divers rapports qui s'impriment nous seront parvenus, nous communiquerons à nos lecteurs les résultats généraux obtenus par les Sociétés de la Bible, des Missions, des Traités et Livres religieux dans le Canton de Vaud.

Il ne nous reste que la place d'annoncer à nos lecteurs une résolution spéciale prise dans une de ces réunions, résolution qui les intéresse tous, à laquelle nous espérons qu'ils adhéreront avec joie. Considérant d'un côté les progrès que le règne de Dieu fait de nos jours, et de l'autre l'opposition qu'il rencontre et l'immense empire qu'obtient encore le prince des ténèbres; considérant les fléaux que Dieu a envoyés déjà dans plusieurs contrées, et qui menacent celles que nous habitons; considérant l'efficace merveilleuse dont ont été suivies dans d'autres pays, et particulièrement aux États-Unis, des prières générales, accompagnées du jeûne et de l'humiliation chrétienne, un assez grand nombre de Chrétiens réunis à Lau-

sanne, le 9 novembre dernier, ont résolu à l'unanimité de consacrer, sous le bon plaisir de Dieu, la journée du SAMEDI, 31 DÉCEMBRE PROCHAIN, *au jeûne et à la prière, dans le but général de demander au Seigneur une abondante effusion du Saint-Esprit, afin que l'Église de Jésus-Christ s'affermisse et s'étende, que les Chrétiens de tous les pays et de toutes les dénominations s'unissent entre eux par les liens d'une sincère charité, comme ils sont déjà unis par une foi commune, que le règne de Satan soit détruit, que les âmes non converties soient amenées au pied de la Croix, et que tous soient préparés pour la venue des fléaux de divers genres qui menacent les peuples et les individus.*

Nous savons qu'un grand nombre de Chrétiens, en Suisse et en France, ont déjà adhéré à cette résolution si éminemment dans l'esprit de l'Évangile, et nous engageons, nous supplions au besoin tous les amis du Sauveur, en quelque pays qu'ils se trouvent, qui en auront connaissance, de se joindre à leurs frères dans cette circonstance solennelle. Cette manière de terminer l'année qui va s'évanouir sera vraiment chrétienne et agréable à Dieu. Et qui peut dire quelles bénédictions en seront la conséquence? Ce que deux ou trois demandent au Père, au nom de Christ, il le leur accorde. Frères en Jésus! unissons-nous pour demander avec foi et avec instance de grandes choses, et nous verrons de grandes choses! — Que les pasteurs réunissent ce jour-là spécialement, et à plusieurs reprises, les fidèles d'entre leurs ouailles; les pères de famille, leur famille et tous ceux de leur maison, qui servent avec eux le Seigneur; que nul n'oublie de s'enfermer aussi spécialement dans son cabinet, pour y faire monter devant le trône de grâce ses pensées secrètes et particulières! Frères, assiégeons par nos prières le royaume des Cieux; soyons violens dans ce bon combat, et nous l'emporterons; nous en avons pour gage la promesse de Celui qui ne peut mentir. Frères, vos frères vous donnent rendez-vous au pied du trône de la grâce, pour le 31 décembre; vous n'y manquerez pas; vous vous souviendrez que, selon une belle expression, la pensée est un levier qui fait mouvoir le bras, qui fait mouvoir le monde. Ne nous laissons pas arrêter par des

obstacles, par des objections; prions d'avance et Dieu nous donnera l'exécution avec la volonté!

Culte public a Hido, l'une des Iles Sandwich.

Il n'est sans doute pas un Chrétien qui, en jouissant des priviléges attachés au culte public, n'ait souvent pensé avec émotion et reconnaissance à toutes ces hymnes d'adoration qui s'élèvent de toutes parts sur la terre vers le Seigneur[1], le jour qu'il s'est particulièrement réservé. Il aime à parcourir par la pensée le temple des villes, l'humble chapelle des campagnes, la grange isolée sur la montagne qui sert de lieu de réunion aux pauvres habitans des Alpes, la maison de prière du sauvage et la chambre solitaire où un enfant de Dieu répand son âme devant son Père, tous ces lieux divers où quelques-uns sont assemblés au nom du Seigneur, et il unit ses prières à celles de tous ceux qui *adorent en esprit et en vérité*. Son âme est remplie de joie, en se sentant ainsi en communion avec un grand peuple de frères de tous pays et de toutes langues, auquel Dieu a lui-même enseigné à chanter les louanges de l'Agneau. Mais quand il pense que ce concert de prières, qui lui semble déjà si doux, quoique formé par les voix de créatures faibles et pécheresses, sera un jour parfaitement pur, parfaitement beau, et renforcé du chœur des Anges et de tous ceux qui, depuis le commencement du monde, se sont donnés à leur Dieu, il bénit son Sauveur pour les joies présentes et pour les joies futures qu'il goûtera dans son sein.

M. Stewart, auquel nous avons déjà emprunté une lettre de son voyage aux îles de la mer du Sud, fait un récit remarquable du culte public qu'il a vu célébrer à Hido, l'une des îles Sandwich. La lecture de ce morceau intéressant nous a fait faire la réflexion que les nouvelles des miséricordes de Dieu envers les pauvres païens ne sont point assez publiées, assez connues, ni reçues avec assez d'étonnement et de reconnaissance. Quand on pense que parmi toutes les œuvres merveilleuses du Créateur il n'y en a pas de plus belle que la création

du nouvel homme, ni de plus digne d'exciter notre admiration, il semble que la nouvelle qu'un peuple presque entier est passé des ténèbres à la lumière, et de la mort à la vie, devrait produire plus d'impression, d'émotion et de joie, que celle de quelque autre manifestation de la toute-puissance.

Nous allons laisser parler M. Stewart :

« Les scènes que le dimanche a fait passer sous mes yeux ont été si intéressantes, que je ne crois pas faire un mauvais usage du reste du jour du Seigneur en l'employant à les retracer. Cette occupation ne pourra donner lieu à des pensées, ni à des affections peu en rapport avec la sainteté de ce jour.

« Dès le point du jour et long-temps avant que l'on eut déjeuné à bord du vaisseau, on voyait çà et là un insulaire, ou un groupe de deux ou trois d'entre eux, enveloppés dans leurs larges manteaux de couleurs variées, suivant le sentier sinueux à travers les bosquets qui bordent la baie à l'est, et descendant les collines et le ravin du côté du nord, pour se rendre à la chapelle. Peu à peu leur nombre augmenta tellement, qu'au bout de peu d'instans tous les sentiers au bord de la mer ou sur les hauteurs présentaient l'aspect d'une procession non interrompue de gens de tout âge et de tout sexe se hâtant d'aller à la maison de Dieu. La veille nous avions vu si peu de canots autour du vaisseau et l'endroit de notre débarquement avait attiré si peu de monde, tandis que nos chaloupes allaient et venaient, qu'on aurait pu croire l'île à peine habitée ; mais maintenant on voyait des multitudes de gens accourir dans toutes les directions et le cri : quelle foule de peuple ! quelle foule de peuple ! fut répété d'un bout du vaisseau à l'autre.

« Je fus aussi surpris que les autres de ce spectacle, non pas à cause de cette masse de population, mais à cause du but qui semblait la réunir ; et tandis que je répétais intérieurement ces paroles : quelle foule de peuple ! des souvenirs et des affections d'une grande puissance vinrent m'assaillir, et mon cœur répéta avec joie : quel changement ! quel heureux changement ! Il n'y a que quatre ans que, dans le même endroit, les désirs bien connus des chefs, leur exemple, les instances journalières des instituteurs, joints aux motifs de curiosité et de nouveauté, pouvaient à peine engager une centaine d'habitans à assister, de temps en temps et comme malgré eux, au service divin. Et maintenant, de tous côtés des troupes de gens descendaient, se réunissaient, se pressaient pour aller adorer

Celui qui daigne, jusque sur les rivages les plus éloignés, recevoir les vœux d'un cœur sincère.

« Cette scène animée, contemplée du bord du vaisseau par une belle et tranquille matinée, était bien faite, avec les idées qu'elle faisait naître, pour préparer l'âme à de fortes impressions, lorsque, notre culte étant terminé, il nous serait permis d'aller à terre. Il était près de midi quand nous débarquâmes, le premier lieutenant, le trésorier, le chirurgien, quelques aspirans de marine et moi. Quoique le service fût commencé quand nous arrivâmes, il y avait beaucoup de monde dehors : nous vîmes ensuite que c'était parce qu'il n'y avait plus de place dans l'intérieur. L'église est un immense bâtiment qui peut contenir plusieurs milliers de personnes ; elle était comble, excepté une petite enceinte devant la chaire que l'on avait réservée pour nous, et où nous eûmes la plus grande peine à parvenir, étant forcés de nous frayer avec précaution un chemin à travers la foule, de peur de marcher sur les pieds et les mains de ces gens accroupis à terre et tellement serrés les uns contre les autres que nous ne savions où poser le pied.

« Quand nous entrâmes, M. Goodrich s'arrêta un instant. Je montai sur un siége élevé près de la chaire, et je pus voir à mon aise toute la congrégation. L'attention de tout le monde ne fut que momentanément suspendue, malgré la nouveauté de nos habits brodés, des chapeaux à plumes et de tout l'appareil de l'uniforme naval. Je ne puis rendre ce que j'éprouvai, en jetant les yeux sur cette foule immense assise si serrée sur les nattes, qu'elle semblait ne former qu'une masse de têtes couvrant une enceinte immense. Ce spectacle était étonnant. Il devint bientôt non-seulement pour moi, mais aussi pour plusieurs de mes compagnons, un sujet de vives émotions.

« J'ai vu des assemblées de prières de tout genre, depuis celles formées par des grands et des seigneurs, environnés d'un éclat et d'une magnificence en harmonie avec la beauté des cathédrales sous la voûte desquelles ils s'agenouillaient, jusqu'auxplus humbles réunions de deux ou trois qui se tiennent partout où le besoin de prier se fait sentir. J'ai écouté avec délices les orateurs les plus éloquens de l'Angleterre et de l'Amérique ; j'ai suivi avec une vive sympathie l'effet qu'ils produisaient sur leur auditoire, dans lequel ils savaient exciter le plus noble enthousiasme par la sublimité des pensées et des images. J'ai vu des larmes de conviction et de repentance répandues à l'ouïe des vérités solennelles de la Parole de Dieu et j'ai

vu aussi souvent lorsque cette Parole de paix : « Prends courage, tes péchés te sont pardonnés, » était annoncée et reçue par des âmes avides de l'entendre, une expression angélique d'espérance et de joie animer ceux qui recevaient ces impressions. Mais c'était une assemblée de fidèles à Hido, l'une des îles les plus inconnues de ces parages éloignés qui devait exciter en moi les plus vives émotions que j'eusse jamais éprouvées, et me faire le mieux sentir les richesses incompréhensibles de l'Évangile; ces émotions furent simplement produites par la démonstration produite en moi par ce dont j'étais témoin, de la puissance de la Parole de Dieu sur l'homme sauvage.

« Il me semblait, tandis que je contemplais cette scène, qu'on aurait pu voir cette Parole puissante s'érigeant avec majesté un trône permanent et glorieux dans les cœurs de ce peuple, si peu de temps auparavant plongé dans l'idolâtrie et la souillure du péché. Quand je comparais ces hommes tels que je les avais autrefois connus (1) avec ce que je les voyais maintenant devenus, le changement qu'ils avaient éprouvé me semblait le résultat d'une parole aussi puissante et aussi prompte dans ses effets que celle que Dieu prononça au commencement, quand il dit : « Que la lumière soit, et la lumière fut. » L'impression si profonde que je ressentais venait de la conviction irrésistible que l'Esprit de Dieu était là.

« A l'exception de quelques chefs inférieurs, des membres de leurs familles, de deux ou trois insulaires attachés à l'Église et de la famille des missionnaires, toutes les personnes présentes avaient le costume national. Sous ce rapport et quant à la manière de s'asseoir, l'assemblée était païenne et aussi différente de celles qui ont lieu dans plusieurs îles de la Société, que de celles qu'on tient dans nos contrées. Mais le profond silence, l'attention soutenue, les soupirs, les larmes, l'expression de tristesse, de joie ou de paix qui se lisait sur le visage de plusieurs, tout annonçait la présence d'un pouvoir invisible et divin, de ce pouvoir qui seul touche et renouvelle le cœur de l'homme, comme seul il l'a appelé à l'existence.

« C'étaient en un mot des païens s'emparant des espérances de l'éternité, des païens sentant pleinement les ténèbres et l'horreur de leur premier état, se réjouissant aux premiers rayons de la vérité et à la lumière certaine du soleil de justice; altérés de con-

---

(1) M. Stewart a résidé pendant plusieurs années aux Iles Sandwich et a publié sur ces iles un ouvrage important.

naître, même lorsqu'ils se désaltéraient doucement aux eaux vives, et sous l'influence de cette belle et vivifiante parole qu'ils exprimaient par leurs regards : « Combien sont beaux sur les montagnes « les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le « salut ! »

« Parmi les milliers de personnes qui étaient présentes, il en est plusieurs dont l'apparence était bien faite pour graver à toujours ces impressions dans mon cœur. Je n'oublierai jamais l'une d'entre elles enparticulier, et je vais essayer d'en donner quelque idée. C'était une vieille femme, courbée et ridée par l'âge; ses traits étaient, comme c'est le cas de la plupart des insulaires, réguliers et agréables; ses cheveux étaient complètement blancs. En la regardant, on se sentait intéressé en sa faveur. Elle était enveloppée dans un large manteau de tapa noir, et lorsque mes yeux s'arrêtèrent pour la première fois sur elle, elle était appuyée contre un pilier près de la chaire devant laquelle elle était assise, la tête levée et les yeux fixés sur le prédicateur. Il n'y avait pas seulement du sérieux sur sa figure; c'était un air de profonde réflexion, qui tout d'abord fixa mon attention. Tandis que M. Goodrich continuait son discours, une larme s'échappait de temps en temps de ses yeux, coulait le long de ses joues sillonnées de rides et tombait sur son manteau.

« Je n'ai pas complètement oublié le langage du pays pendant ma longue absence, de sorte que je pus comprendre à peu près tout le sermon. Après plusieurs autres choses excellentes, M. Goodrich dit : « Nous sommes tous pécheurs, mais nous avons un Dieu « Sauveur qui nous pardonnera nos péchés, si nous le lui demandons. C'est notre devoir de prier Dieu pour cela, et il exauce les « prières de tous ceux qui s'approchent de lui avec sincérité. » Dans ce moment je regardai encore la vieille femme. Elle n'avait point changé d'attitude; seulement elle remuait les lèvres, comme si elle répétait les paroles qui venaient d'être prononcées. Elle les répéta plusieurs fois, comme pour s'assurer qu'elle avait bien entendu; et à mesure qu'elle semblait se pénétrer mieux de leur sens, un sourire plein de joie et de paix se répandait sur son visage; d'abondantes larmes coulaient de ses yeux, et elle cacha sa tête dans les plis de son manteau. Pouvais-je me méprendre sur ce que signifiait son émotion? Pouvais-je me tromper sur la cause et la nature de ces sentimens divers manifestés, dans de semblables circonstances, par une créature que je n'avais jamais vue et que je ne reverrai jamais? Oh! je ne ne le pouvais pas. Et s'il en est ainsi, que

disent-ils? Ils nous apprennent clairement que cette pauvre femme, vieillie dans l'ignorance et la dégradation du paganisme, s'est reconnue, à la lumière céleste, pour une pécheresse perdue et qu'elle a été accablée de tristesse et d'angoisse sous le sentiment de ses péchés. Mais elle entend parler du pardon et du salut donnés gratuitement à ceux qui veulent le recevoir gratuitement ; elle entend parler de la glorieuse liberté de l'Évangile et des précieux priviléges qu'il confère à ceux qui le reçoivent jusqu'à leur promettre un libre accès auprès du Père des esprits et une entière communion avec lui. Elle l'entend, elle le croit et elle s'humilie devant son Dieu, en versant des larmes de reconnaissance et de joie.

« Le seul aspect et la conduite de cette humble assemblée de gens que j'avais connus à une autre époque comme des païens grossiers, licencieux et sauvages, fit plus pour me confirmer dans la conviction de la divine origine de la Bible et de l'influence sanctifiante qui l'accompagne dans le cœur de l'homme, que tous les argumens, toutes les apologies et toutes les défenses du Christianisme que j'ai jamais lus.

« Vers le soir, je retournai encore une fois à terre avec M. Stribling. Nous y restâmes fort tard, nous entretenant avec nos amis les missionnaires et apprenant d'eux les détails les plus réjouissans sur l'état de ce peuple ; ils confirmaient l'opinion que le service du matin nous avait donnée de lui. Un changement moral complet s'est opéré dans le voisinage de cette station. Quoique établie la dernière, et quoique pendant long-temps elle fût restée en arrière des autres sous le rapport de l'intérêt qu'elle excitait et des succès qui lui étaient accordés, elle peut se vanter maintenant de ne point être la dernière quant à ses progrès moraux et religieux. L'instruction est partout désirée et recherchée, et la semaine dernière encore plus de dix mille personnes se sont réunies pour assister à l'examen des écoles. Les missionnaires sont chaque jour visités par une foule de gens qui viennent leur demander de les instruire dans tout ce qui est bon. Les habitudes vicieuses et les passions cruelles sont abandonnées; un extérieur décent et moral se remarque partout, et tout donne lieu d'espérer qu'un grand nombre de ces insulaires soumettent chaque jour leur cœur au Dieu d'amour, et goûtent toutes les douceurs, toutes les pures affections de la vraie piété. Dans plus d'une de leurs humbles habitations, on entend les accens de la prière; les liens de famille sont resserrés; les parens, jadis cruels jusqu'à tuer leurs enfans, implorent sur eux les bénédictions

du Seigneur, les nourrissent de la Parole de Dieu, et les conduisent doucement dans les sentiers de la justice et de la paix. »

Affaire des ministres poursuivis par la Compagnie de Genève.

Le Conseil d'État de Genève ne s'est pas encore prononcé sur la grave question qui lui a été renvoyée par le Consistoire. Une commission de sept conseillers d'état a été nommée pour l'examiner avec le calme et la maturité qu'elle commande. Non-seulement la commission a écouté avec bienveillance tout ce que M. Gaussen a cru devoir lui dire, mais elle lui a, sur sa demande, accordé un délai de quinze jours pour lui présenter un mémoire écrit, et communication lui a été faite des pièces de l'accusation, que le Consistoire lui avait refusées. Bref, le calme, la lenteur, les formes, les égards observés par les magistrats contrastent d'une manière frappante avec l'affligeante manière de procéder du clergé, exposée dans notre dernière livraison. Le 19 novembre, M. Gaussen a envoyé son mémoire au Conseil d'État. Nous ignorons ce qui s'est passé dès lors.

Nous avons l'espoir que ce mémoire sera publié, et l'on pourra juger alors avec quelle illégalité, quel aveuglement, quel mépris des formes établies, la Compagnie a procédé en première instance comme Compagnie, et en seconde instance comme Consistoire. Les empiétemens successifs de ce corps, qui est sorti petit à petit de ses attributions primitives, et s'est emparé d'un pouvoir qui ne lui appartient pas, seront mis au grand jour; il apprendra, nous l'espérons, par une expérience qui lui sera sans doute pénible, mais qu'il aura lui-même provoquée, que les pasteurs de Genève ne sont pas les commis, ou, comme s'exprime le Corps lui-même, les *mandataires*, les *fonctionnaires* de la majorité d'entre leurs collègues. Le Consistoire fonde sa compétence sur un prétendu *Concordat* passé entre *lui* et la *Compagnie*, en violation non-seulement de la loi des Ordonnances ecclésiastiques, mais d'un article formel de la *Constitution* qui régit la république de Genève; comme si une loi pouvait être abrogée autrement que par une loi portée dans les formes voulues.

En attendant que le Conseil ait prononcé, les accusés et les accusateurs présentent un singulier contraste ; les premiers attendent avec dignité, avec calme et dans le silence la décision de leurs magistrats, mettant leur confiance en Celui pour le nom duquel ils sont poursuivis ; les seconds s'agitent, s'inquiètent, pressent, obsèdent les magistrats, non pour obtenir une prompte décision, mais une prompte condamnation ; ils s'impatientent des formes lentes et graves de la justice. L'un d'eux, M. le professeur Choisy, qui est aussi secrétaire de la Compagnie, a adressé sur ce sujet au premier syndic, et n'a pas craint de publier dans le n° 11 du *Protestant de Genève*, une lettre remarquable par sa haute inconvenance et par le ton d'inquiétude et d'irritation qui y domine. En voici l'analyse : L'annonce de la fondation d'une nouvelle école de théologie à Genève a été accueillie avec joie par quelques journaux étrangers ; donc il est nécessaire que le Conseil d'État condamne promptement MM. Gaussen, Galland et Merle. Et si ces messieurs essayaient d'expliquer et de justifier leur conduite, que le Conseil se garde bien de croire un mot de ce qu'ils lui diront. — Une pareille lettre adressée à des magistrats intègres, comme le sont ceux de Genève, doit les blesser vivement, et ne peut produire qu'un effet contraire à celui que s'est proposé l'auteur. Dans un autre article de cette même livraison du *Protestant*, les rédacteurs *supplient les magistrats de faire prompte justice ;* et donnent à entendre que si la décision du gouvernement n'était pas conforme aux vœux du clergé, celui-ci est *parfaitement résolu à ne dévier en rien de sa fermeté*. Cela est assez clair, et cette menace a dû *édifier* le Conseil d'État. — M. Gaussen a été jusqu'à présent seul mandé devant la Commission. Nous ignorons par quels motifs sa cause a été séparée de celle de ses deux collègues.

Nous sommes obligés de réserver pour une autre occasion plusieurs réflexions que nous avons encore à présenter sur ce grave sujet. Un fait cependant mérite d'être signalé. La Compagnie et ses partisans ont essayé de faire grand bruit de ce que la *Communication respectueuse*, etc. (*voyez* p. 441), n'a pas été adressée *à tous* les membres du Conseil d'Etat. Ce fait

a été commenté et rappelé jusque dans les arrêtés de la Compagnie et du Consistoire. Le *Journal de Genève* y a versé son venin. On a voulu en tirer des conséquences qui impliqueraient la bonne foi et la loyauté des signataires. Que diront nos lecteurs lorsqu'ils apprendront que cette pièce a été adressée *à tous* les membres du Conseil d'État, excepté *aux deux Conseillers catholiques romains* auxquels il aurait été inconvenant d'envoyer un document adressé en même temps et exclusivement *aux citoyens protestans du Canton?* Voilà le fait. Ne retrouve-t-on pas, dans ceux qui le dénaturent, les mêmes hommes qui, ayant remarqué quelques variantes entre la lettre adressée dans le temps par M. Gaussen à la Compagnie au sujet du catéchisme, et celle qu'il livra à la publication, n'ont pas rougi de faire sur ce sujet des *insinuations* perfides, tandis que la comparaison des deux éditions de cette lettre démontre à quiconque se donne la peine de la faire, que pas une seule de ces variantes n'affecte le fond des choses, et qu'à très peu d'exceptions près elles sont de la dernière insignifiance?

Nous terminerons par un dilemme que nous proposons à la Compagnie : elle est en majorité arienne, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'est pas, qu'elle le déclare et cesse de poursuivre comme ses adversaires personnels les ennemis de l'arianisme, et de se recruter exclusivement parmi les ariens. Si elle l'est, qu'elle le déclare aussi ; elle n'aura plus de poursuites à diriger, de destitutions à prononcer contre ce qui reste encore de membres orthodoxes dans son sein ; ils en sortiront spontanément et plus vite peut-être qu'elle ne voudrait.

P. S. Nous apprenons en ce moment, à notre grand étonnement, que le Conseil d'Etat de Genève a confirmé en plein l'arrêté de la Compagnie : M. le pasteur Gaussen est donc cassé de ses fonctions. Nous nous abstiendrons pour aujourd'hui de toute remarque sur ce fait, dont nous n'avons pas besoin de faire sentir la gravité.

De la profession de foi Saint-Simonienne de M. le docteur Curie.

Les journaux ont annoncé, d'après le *Globe*, que M. le docteur Curie, médecin à Mulhouse et membre du Consistoire

de l'Église réformée de cette ville, a embrassé la foi saint-simonienne. Nous n'avons pas douté un instant, en lisant ce fait, que, quoique membre d'un Consistoire, M. Curie n'a jamais été Chrétien; car celui qui possède vraiment la foi chrétienne ne l'échangera pas contre des rêveries matérialistes qui ne présentent aucune nourriture à l'âme, et qui n'offrent aucune consolation pour l'heure de la mort, ni aucune espérance pour l'éternité. Une Lettre *à ses concitoyens*, que M. Curie vient de publier, nous a montré que nous ne nous étions pas trompés : il y raconte, comme suit, quel est *depuis bien des années* son état religieux :

« Depuis bien des années, la lecture des Philosophes m'avait complètement convaincu que la religion chrétienne n'était plus en harmonie avec nos connaissances acquises, ne répondait plus en un mot aux besoins du sentiment et de la raison. Cependant l'étude de l'homme me ramenait sans cesse à la croyance d'un Dieu tout-puissant; je ne pouvais penser que l'homme, que l'univers fussent le produit d'un aveugle hasard. J'étais déiste; mais je m'éloignais des cérémonies religieuses, je n'allais au temple que lorsque j'y étais forcé; là, en effet, rien ne pouvait satisfaire ni ma raison, ni mes sympathies. — La politique, pendant le règne du roi déchu, détourna complètement mes idées de la recherche d'une foi religieuse. *La liberté était devenue mon dieu;* je ne rêvais que liberté pour tous mes semblables; pour l'obtenir, j'aurais sacrifié ma vie; à côté d'elle, je croyais voir le bonheur. »

Nous ne comprenons pas comment un homme qui déclare lui-même que *depuis bien des années* il n'est pas Chrétien, a pu consentir à accepter les fonctions de membre du Consistoire d'une Église chrétienne: nous ne comprendrions pas non plus comment on a pu l'appeler à y siéger, si nous ne voyions dans beaucoup de nos Eglises les déplorables effets de la loi du 18 germinal an X, qui veut que ces fonctions soient confiées à des protestans choisis entre les plus imposés, en sorte que c'est à la cote des contributions et non à la piété que l'on regarde souvent en faisant les élections.

Puisque M. Curie ne croyait rien, il n'a du moins rien à abjurer; voyons ce qu'il croit maintenant :

« Placé au point de vue chrétien, dit-il, je n'avais pas compris la religion. Je croyais à jamais le *temporel* séparé du *spirituel;* et je pensais que les Saint-Simoniens avaient eu grand tort de venir prêcher comme religion, ce qui en réalité me paraissait n'être qu'un système politique. *Je n'avais pas compris que le mot religion exprime le lien destiné à unir les hommes et les peuples, et que par conséquent la religion et la politique ne sont qu'une seule et même chose.*

« Les disciples de Saint-Simon arrivèrent à Mulhouse, et bientôt le voile épais qui couvrait encore ma vue tomba sans retour.

« Par la loi du progrès, je compris avec bonheur que l'humanité suivait une marche qu'aucun obstacle ne pouvait arrêter. Je vis avec une joie inexprimable que tout dans le passé était justifié, et que si l'humanité en avançant était soumise à des *crises*, de ces crises il sortait toujours un état plus parfait. Que du paganisme par exemple et des désordres qu'il avait engendrés, le Christianisme avait surgi pour donner aux hommes une espérance nouvelle, un Dieu plus grand. Je n'avais compris exactement le sens d'aucune religion; je les croyais non-seulement toutes fausses, mais la plupart du temps dangereuses. Quel bonheur n'ai-je pas éprouvé en les voyant toutes justifiées, toutes sans exception; en les voyant marcher sans cesse vers une perfection plus grande de l'état social!

« La religion chrétienne, la dernière en date, était aussi la plus parfaite. Elle a proclamé l'unité de Dieu, la vocation des gentils; c'est elle qui a brisé les fers de l'esclave; elle a appelé à la même table de *communion* le *serf* et le seigneur. C'est elle enfin qui a commandé à tous les hommes de se traiter en frères. Je sens donc profondément les services immenses que l'on doit au Christianisme; mais est-ce une raison pour ne point écouter la loi du progrès?

« Le temps du Christianisme est accompli; sa loi ne peut être pratiquée; il ne peut plus rien pour le bonheur matériel des hommes. Le Christianisme ne fait rien de nouveau pour l'amélioration de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre; il ne parle que d'aumônes, de charité, et le monde est appelé à la rétribution suivant les œuvres. Il faut au Christianisme un progrès. C'est précisément ce que Saint-Simon proclame. Il ne rejette rien du Christianisme pour son temps; mais il dit qu'il faut au monde une loi, une foi nouvelle.

« Il ne suffit plus que les hommes soient frères dans le ciel et dans l'Église; il faut qu'ils soient associés sur cette terre et dans l'État. L'homme ne doit plus exploiter son semblable; tous doivent de

concert exploiter et embellir le globe, par les efforts combinés de la science, de l'industrie et des beaux-arts. Le hasard de la naissance ne doit plus classer les hommes; c'est à la société à intervenir; chacun doit être récompensé suivant sa capacité, et chaque capacité suivant ses œuvres. La religion nouvelle veut l'amélioration progressive de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Elle veut arriver à empêcher la guerre dans l'avenir; elle proclame l'association universelle; elle trace la route qui doit nous y conduire graduellement. Voilà ses principes, voilà la foi qu'elle veut donner au monde, et pour mon compte j'en suis tellement pénétré, que j'aurais cru manquer à mon devoir en la renfermant au fond de ma conscience. — Je n'ai jamais reculé devant une conviction profonde, et je crois que tout homme de cœur doit en agir ainsi.

« Y aurait-il amélioration possible dans la science si, au lieu de dévoiler une découverte précieuse, le savant enfouissait son trésor au fond de son cabinet? Eh bien! la position où je me trouve est bien autrement importante : il s'agit d'une loi, d'une religion qui doit faire le bonheur de l'humanité; pour commencer à la réaliser, il faut oser la proclamer à la face de tous les hommes. »

Si M. Curie ne nous avait appris que « le mot Religion « exprime le lien destiné à unir les hommes et les peuples, » tandis que jusqu'ici nous avions cru qu'il exprimait le lien destiné à unir les hommes à Dieu, et que par conséquent dans sa conviction, « la Religion et la politique ne sont qu'une seule « et même chose, » nous ne saurions vraiment pas ce qu'il veut « proclamer à la face de tous les hommes. » Nous savons du moins actuellement que sa foi n'est rien autre qu'une foi politique, une foi en un ordre de choses qui commence et finit sur cette terre, et qu'il n'a pas plus aujourd'hui une *foi* religieuse quelconque qu'au temps où il se nommait Chrétien, quoique « la liberté fût devenue son Dieu. » Remarquons d'ailleurs que ce qu'il peut y avoir de moral dans sa politique, comme l'amélioration progressive du sort de toutes les classes, et la cessation de la guerre, le Christianisme le prêche plus encore que le Saint-Simonisme, et surtout avec plus de fruit, puisqu'il donne les sentimens qui peuvent amener ces résultats.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Hollande. — *Jour solennel de prière.* — *Publications.* — L'Esprit de Dieu ne se laisse pas sans témoignage chez nous. Bien des âmes apprennent à connaître leur Sauveur ; mais ce n'est encore qu'une œuvre de préparation, qui se fait tout doucement et sans bruit. Nous avons eu, au mois d'août, un jour solennel de prière, et, quoique sa célébration ait laissé beaucoup à désirer, quant à la forme et au fond, on peut dire cependant qu'il était désiré par la nation. Dans la proclamation que le roi a faite à cette occasion, il a du moins parlé d'humilité et de Christianisme. La littérature est devenue ici, comme partout, éminemment politique ; on n'imprime guère que des pamphlets, parce que ce n'est pas un temps où l'on consente à lire de gros livres. M. le pasteur *Molenaar* vient de publier un nouveau volume de sermons : plusieurs sont relatifs aux circonstances remarquables par lesquelles nous avons passé. M. *Ter Borg*, l'ancien ministre menonite, a fait paraître deux sermons qui se distinguent par une simplicité chrétienne et une spiritualité malheureusement trop rares aujourd'hui. M. *Da Costa* a publié une brochure intitulée : *Souvenirs de l'alliance de* 1573, où il invite le roi et le peuple à renouveler leur alliance avec Dieu. C'est une allusion à un mot de Guillaume Ier. Un de ses généraux lui ayant demandé, dans une extrême détresse, s'il avait fait un traité avec quelque souverain puissant : « Avant de m'engager dans cette entreprise, répondit-il, « j'ai fait alliance avec le Roi des rois. » Les bénédictions de Dieu que nous avons éprouvées sont innombrables ; on a appris assez généralement à reconnaître la main de Dieu dans les événemens de ces derniers temps. Dans notre armée même, il y a beaucoup de jeunes gens qui sont des disciples de Jésus-Christ.

Suisse. — *Mort de M. S. de Petit-Pierre.* — Un des prédicateurs les plus fidèles et les plus distingués de notre époque vient d'être enlevé à l'Église chrétienne. M. Samuel de Petit-Pierre, pasteur-suffragant à Neuchâtel (Suisse), y est mort le 22 octobre, à l'âge de 31 ans, à la suite d'une maladie de poitrine qui l'avait forcé, depuis près d'un an, de suspendre complètement les fonctions de son ministère. On a rarement trouvé réunis dans un homme de cet âge plus de maturité d'esprit, plus de jugement, et des connaissances aussi solides, Ses prédications se faisaient remarquer par une éloquence mâle et entraînante, qui s'élevait quelquefois jusqu'au sublime. Sa piété était douce, son christianisme pratique, sa vie simple ; il aimait singulièrement la retraite. Naturellement peu porté à se produire au grand jour et à faire parler de lui, il lui suffisait de remplir consciencieusement et en la présence de Dieu les

fonctions d'ambassadeur de Christ. Son cabinet était le lieu qu'il affectionnait le plus. C'est là qu'il passait la plus grande partie de la semaine en prière, livré à de profondes méditations ; aussi le dimanche lorsqu'il était monté en chaire on sentait à la puissance et à l'onction de ses paroles que, comme Moïse, il avait conversé avec le Seigneur sur la sainte montagne. Cette mort a plongé l'Église de Neuchâtel dans un deuil général; M. de Petit-Pierre avait su, chose bien rare, gagner l'affection des personnes vraiment pieuses, tout en inspirant aux hommes du monde et en leur commandant même l'estime et le respect. Que n'a-t-il vécu plus long-temps! Au milieu des orages politiques qui grondent sur sa patrie il eut élevé, comme pasteur, une voix forte, qui se serait fait d'autant plus écouter, que sa vie antécédente promettait qu'elle aurait été calme, solennelle, libre de l'esprit de parti, assortie en un mot à la di nité du caractère du serviteur de Christ. Mais pourquoi lui envier l'échange qu'il a fait des misères de ce monde contre les joies et les gloires de l'éternité? *Dieu l'a recueilli de devant le mal.* Seigneur, dans les temps difficiles où nous vivons et où le nombre des fidèles confesseurs de ton nom est si petit, nous ne te demanderons pas pourquoi tu moissonnes ainsi tes ouvriers d'élite, qui travaillaient avec tant de bénédiction dans ton champ; mais nous adorerons tes voies et nous te supplierons de nous accorder à nous, qui demeurons pour les pleurer, d'imiter leur foi et de suivre leurs traces, afin que ton Église affligée se ressente le moins possible de leur départ.

Si nous recevons de Neuchâtel quelques détails sur les derniers momens de notre bienheureux frère, nous nous empresserons de les communiquer à nos lecteurs, qui sont d'autant plus intéressés à les connaître, que M. de Petit-Pierre était sincèrement attaché à nos Eglises de France, ayant exercé, pendant quelques années, les fonctions de pasteur dans l'Eglise réformée de Nîmes.

ANNONCES.

Poésies évangeliques; par J.-J. Hosemann et P. Boucher, 1 vol. in-16; à Paris, 1831, chez J.-J. Risler. Prix : 2 fr. 50 cent.

Les rédacteurs du *Globe* semblent avoir lu ce volume avec une singulière préoccupation d'esprit; car en en rendant compte, ils disent que les auteurs paraissent vouloir quêter des prières pour la Vierge. Ce n'est pas là leur but, comme les rédacteurs du *Globe* auraient pu s'en convaincre dès les premières pages de la préface, où les convictions qui les animent sont exposées. C'est l'Evangile et non pas la superstition romaine que les auteurs veulent propager par leurs vers. Ils prient le monde « d'excuser l'aridité nécessaire qu'il rencontrera dans beau- « coup de passages, et les Chrétiens d'excuser les mondanités peut-être

« aussi nécessaires qu'ils rencontreront dans quelques endroits. » Nous avons en général trouvé leur poésie facile ; peut-être cependant y a-t-il un peu d'affectation dans quelques morceaux. Nous aurions désiré aussi qu'ils évitassent l'âpreté de langage que nous sommes forcés de reprocher à un assez grand nombre de strophes. C'est ainsi que dans le premier morceau adressé aux *jeunes gens*, ils confondent le *vice* avec le *péché* et reprochent à tous les jeunes gens indistinctement d'être *vicieux*, tandis qu'un grand nombre sont seulement *pécheurs* et peuvent avec raison repousser l'accusation qui leur est faite. Nous avons lu avec un grand plaisir d'autres morceaux tout-à-fait exempts de ces défauts ; nous ne citerons dans le nombre que *La Délivrance* et *La Liberté*. L'essai tenté par les deux jeunes poètes mérite des encouragemens, que nous sommes heureux de leur offrir.

Esquisses poétiques de l'Ancien-Testament, *précédées d'une introduction sur la poésie du protestantisme ;* par Athanase Coquerel, *pasteur suffragant de l'Église réformée de Paris. 2e édition, augmentée de trois pièces nouvelles.* Paris, 1831. Chez J.-J. Risler. Prix : 2 fr. 50 cent.

La première édition de ces poésies avait paru en Hollande, où l'auteur a long-temps exercé les fonctions pastorales. Elles retracent quelques-uns des faits de l'Ancien-Testament qui lui ont paru les plus propres à revêtir les formes poétiques et elles sont au nombre de vingt-deux. L'auteur dit dans son introduction « que son ouvrage obtiendra tout le « succès qu'il désire s'il révèle à quelques lecteurs une seule beauté de « l'Ecriture-Sainte, que jusqu'alors ils n'auraient pas aperçue. »

Histoire de l'Eglise chrétienne, *avec des notices biographiques et des extraits des auteurs chrétiens* ; par J. Milner. 5e livr. Chez J.-J. Risler. Prix : 1 fr. 20 cent.

Cette cinquième livraison de l'Histoire de Milner est la première du second volume. Elle était impatiemment attendue et nous sommes convaincus qu'elle satisfera complètement les nombreux souscripteurs de cet important ouvrage.

Le Glaneur chrétien, 1 vol. in-32. Paris, 1832. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 2 fr.

Nous nous hâtons d'annoncer, avant le nouvel an, ce charmant petit ouvrage, très propre à être donné comme cadeau d'étrennes. Il contient pour chaque jour de l'année un morceau tiré d'un auteur chrétien. L'éditeur a mis indistinctement à contribution les pères de l'Eglise, les réformateurs, les écrivains catholiques, jansénistes et protestans ; mais il ne leur a emprunté que ce qu'ils ont de conforme à la Parole de Dieu.

TABLE DES MATIÈRES.

QUATORZIÈME ANNÉE.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

REVUE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

MÉLANGES RELIGIEUX ET MORAUX.

VARIÉTÉS.

CORRESPONDANCE.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANNONCES.

ERRATA.

Page 47, ligne 11, douze mille Bibles, *lisez :* douze cents Bibles.
Page 103, ligne 7, une espérance, *lisez :* une expérience.
Page 168, ligne 17, sage, *lisez :* large.
Page 169, ligne 14, 20 mars, *lisez :* 20 mai.

FIN DE LA TABLE DU QUATORZIÈME VOLUME.

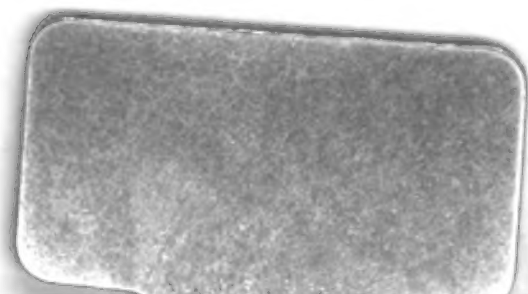

Digitized by Google